PARIS FONTAINEBLEAU

Osenat

COLLECTION BAUDELAIRE

& GRANDS ÉCRIVAINS

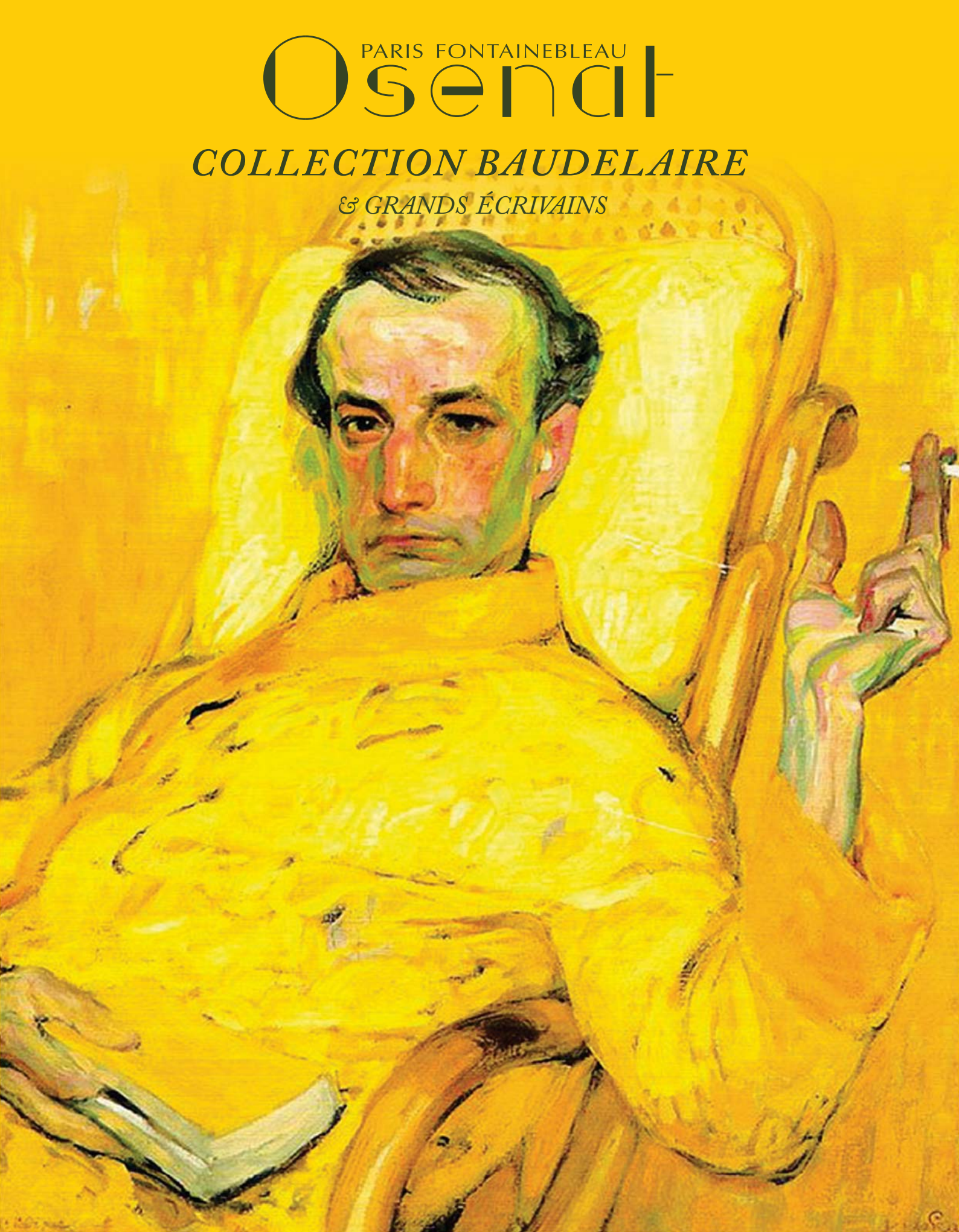

Collection Baudelaire

& Grand Écrivains

Dimanche 4 Novembre 2018

à 14h30

Vente à fontainebleau

Hôtel d'Albe
9-11, rue Royale
77300 Fontainebleau
France

Expositions

Vendredi 2 Novembre 2018
de 14h à 18h

Samedi 3 Novembre 2018
de 10 h-18 h

Dimanche 4 Novembre 2018
de 10 h-12 h

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat

CONTACTS

+33 (0)1 80 81 90 01
+33 (0)1 80 81 90 04

Jean-Pierre OSENAT
Président
Commissaire-priseur

Jean-Christophe CHATAIGNIER
Directeur associé

EXPERTS

Alain NICOLAS
Expert près la Cour d'Appel de Paris
Pierre GHENO
41, quai des Grands Augustins 75006 Paris
neufmuses@orange.fr
Tél. : +33 (0)1 43 26 38 71

Participez à cette vente avec :

Drouot LIVE .com

Enregistrez vous sur www.osenat.com

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Absentee bids and telephone bids
Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les œuvres d'art ou objets de cette vente.

We will be delighted to organise telephone bidding.

Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62
contact@osenat.com

Consultez nos catalogues et laissez des ordres d'achat sur
www.osenat.com

RÉSULTATS DES VENTES

Sale results
Tél. : +33 (0)1 80 81 90 11
www.osenat.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

RÈGLEMENT : ACHETEURS

Payment
Mathilde BONNIEC
Administration des Ventes
+33 (0)1 80 81 90 06
administration@osenat.com

EXPEDITION / SHIPPING

Pierre LORTHIOS
Tél. : +33 (0)1 80 81 90 14
Fax : +33 (0)1 64 22 38 94
expedition@osenat.com

IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

Prospective buyers are kindly advised to read the important information, notices, explanation of cataloguing practice and conditions at the back of this catalogue.

Agrément 2002-135

Autographes & Manuscrits
Livres & épreuves corrigées

Charles Baudelaire

De Baudelaire

4 **manuscrits littéraires** dont un poème des *Épaves* : « Les Promesses d'un visage »
5 **pièces** autographes dont 3 concernant *Les Fleurs du mal*
35 **lettres** dont la célèbre « lettre du suicide »
5 **éditions originales avec envois** dont *Les Fleurs du mal*

À Baudelaire

33 **lettres adressées à Baudelaire**, par Jules **Barbey d'Aurevilly**, Eugène **Delacroix**, Édouard **Manet**, l'éditeur des *Fleurs du mal* Auguste **Poulet-Malassis**, Charles Augustin **Sainte-Beuve**

Sur Baudelaire

Jean-Paul **Sartre**, manuscrit autographe de *Baudelaire*, essai biographique majeur

Émile Zola

Épreuves complètes, abondamment corrigées, de son chef-d'œuvre *La Bête humaine*

Pierre Legrain

Somptueuse reliure art déco en maroquin à décor géométrique de galuchat sur l'ouvrage de Jean Giraudoux, *Suzanne et le Pacifique*

Littérature, beaux arts, musique, sciences

Manuscrits

Léon **Bloy** (« *Le Vieux de la montagne* »), Paul **Cézanne** (sur la perspective), Gustave **Flaubert** (important manuscrit pour *Salammbô*), Jean **Genet** (sur Cocteau), Alphonse de **Lamartine** (« *Toast à l'armée des Alpes* »), Pierre **Louÿs** (érotologie), etc.

Lettres

Hector **Berlioz**, Antoine **Blondin** (à Roger Nimier), Giacomo **Casanova**, Louis-Ferdinand **Céline**, Eugène **Delacroix** (correspondance de 4 lettres), Juliette **Drouet** (lettres à Victor Hugo), Albert **Einstein** (lettres scientifiques), Gustave **Flaubert**, Sigmund **Freud** (sur son livre *L'Interprétation des rêves* et sur Jung), Victor **Hugo**, Stéphane **Mallarmé**, Henri **Miller** (sur Céline et Cendrars), Amedeo **Modigliani**, Claude **Monet**, Marcel **Proust** (2 très belles lettres à sa mère, sur son portrait photographique avec Robert de Flers et Lucien Daudet, ici joint), Camille **Pissarro**, Auguste **Renoir** (à Claude Monet), Paul **Signac** (éloge de Cézanne, Cross, Renoir et Monet), Paul **Verlaine**

CHARLES BAUDELAIRE

Exceptionnelle collection de livres & manuscrits

5 ÉDITIONS ORIGINALES DE BAUDELAIRE AVEC ENVOIS

• ***Les Fleurs du mal*,** en 2 exemplaires
• ***Histoires extraordinaires***, traduction d'après Edgar Poe, en 2 exemplaires
• ***Nouvelles histoires extraordinaires***, traduction d'après Edgar Poe

MANUSCRITS DE BAUDELAIRE

ŒUVRES LITTÉRAIRES

• **2 poèmes**, soit une pièce érotique d'une grande audace, « Les promesses d'un visage », et une pièce facétieuse exaltant l'amitié qui liait Baudelaire avec Auguste Poulet-Malassis « Vers à un ami absent ».
• **Un essai rimé** pour un autre poème, célèbre adresse versifiée à Poulet-Malassis, inscrit sur un contrat d'édition avec celui-ci.
• **Une critique littéraire,** sur un ouvrage d'histoire consacré à la ville de Neuilly, étonnamment lu comme un roman noir.

PIÈCES AUTOGRAPHES

• **2 pièces pour sa défense dans le procès des *Fleurs du mal* :** commentaires sur les violents articles de critique littéraire qui ont lancé la polémique et provoqué les poursuites.
• **2 listes pour son service de presse, l'une pour les *Fleurs du mal*** (deuxième édition augmentée, 1861), avec projet de prière d'insérer, annotée de la main de son éditeur et ami Auguste Poulet-Malassis, et **l'autre pour ses livres en général** (1862-1865, soit une centaine de noms réparties en trois classes, « *Académie* », « *Amis* », « *Presse* ») – précieux témoignages sur son cercle de relations, sa stratégie éditoriale et son intérêt pour la presse étrangère
• **Une liste d'objets d'art de sa collection** en dépôt chez un restaurateur, dont des œuvres de Constantin Guys, annotée par Narcisse Ancelle qui précise leur devenir, par exemple un don à la maîtresse de Baudelaire Jeanne Duval. Cette liste est accompagnée d'une lettre de Baudelaire à Ancelle dans laquelle il apporte des commentaires, évoquant également une célèbre boutique de marchands d'art asiatique.

CORRESPONDANCE

35 lettres de Baudelaire, écrites de 1845 à 1866, soit de sa jeunesse à sa dernière missive connue (le jour de son accident cérébral), adressées à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident, et à Eugène Crépet, une des « vieilles canailles » de son carnet.

• **Dont la célèbre « lettre du suicide »**, annonçant sa tentative de mettre fin à ses jours, sans doute la plus extraordinaire missive de Baudelaire en mains privées.

• Dans ces lettres, Baudelaire parle de ses œuvres dont *Les Fleurs du mal*, *Le Spleen de Paris*, son pamphlet *Pauvre Belgique*, ou ses essais littéraires sur des auteurs contemporains (Hugo, Gautier, Pétrus Borel, etc.), futur chapitre de *L'Art romantique*, et retrace sa quête désespérée pour trouver un éditeur qui accepte de publier ses œuvres complètes.

• Il y évoque également son culte de la perfection en matière littéraire, sa candidature « *bouffonne mais très intentionnée* » à l'Académie française, sa haine de la« *canaille française* », des libéraux et de la Belgique (« *ce chien de pays* »), son amour pour sa maîtresse Jeanne Duval, une des inspiratrices des *Fleurs du mal* (« *la seule femme que j'aie aimée* »), se montre sarcastique à l'encontre de Victor Hugo, et décrit son ennui, ses « *idées noires* », sa « *fureur* », sa détresse physique et financière...

CORRESPONDANCE À BAUDELAIRE,

(dont 2 lettres annotées par celui-ci)

9 lettres de **Barbey d'Aurevilly**, sur *Les Fleurs du mal*, *Madame Bovary*, ses propres travaux ; une lettre **d'Eugène Delacroix** remerciant Baudelaire pour l'éloge de ses peintures de l'église Saint-Sulpice ; un « frontispice » de Victor **Hugo** adressé à Baudelaire pour son exemplaire des *Travailleurs de la mer* ; 5 lettres d'Édouard **Manet**, sur ses préparatifs pour le Salon où il va exposer *Olympia*, et sur des œuvres de Baudelaire ; 3 lettres de son amie madame **Meurice**, entre autres sur Manet, Wagner ; 8 lettres de l'éditeur des *Fleurs du mal* Auguste **Poulet-Malassis**, sur une pièce de vers reçue de Baudelaire, sur l'impression de *Théophile Gautier* de Baudelaire, sur Delacroix, sur le portrait de Baudelaire par Courbet ; 6 lettres de Charles-Augustin **Sainte-Beuve** sur *Les Fleurs du mal*, la candidature de Baudelaire à l'Académie française, Jules Barbey d'Aurevilly.

SUR BAUDELAIRE

Le manuscrit autographe du *Baudelaire* de Jean-Paul **Sartre**, essai qui opéra un renouvellement complet du genre biographique, marqua une date dans les études baudelairiennes, et fit scandale auprès de ceux qui estimaient qu'il portait atteinte à une institution littéraire nationale.

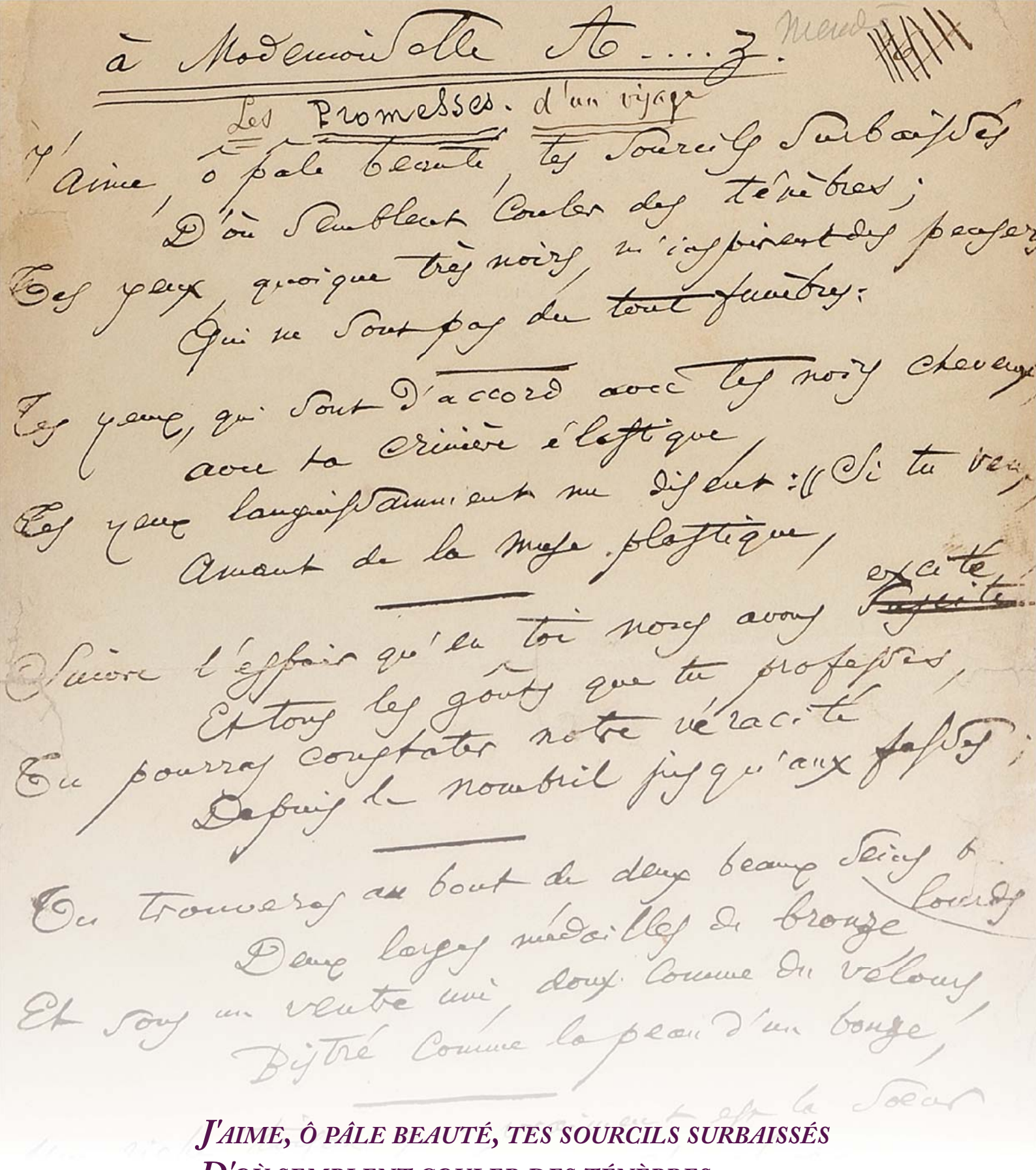

J'AIME, Ô PÂLE BEAUTÉ, TES SOURCILS SURBAISSÉS
D'OÙ SEMBLENT COULER DES TÉNÈBRES...

Charles Baudelaire, « Les Promesses d'un visage », n° 29

« JE ME TUE PARCE QUE JE NE PUIS PLUS VIVRE... »

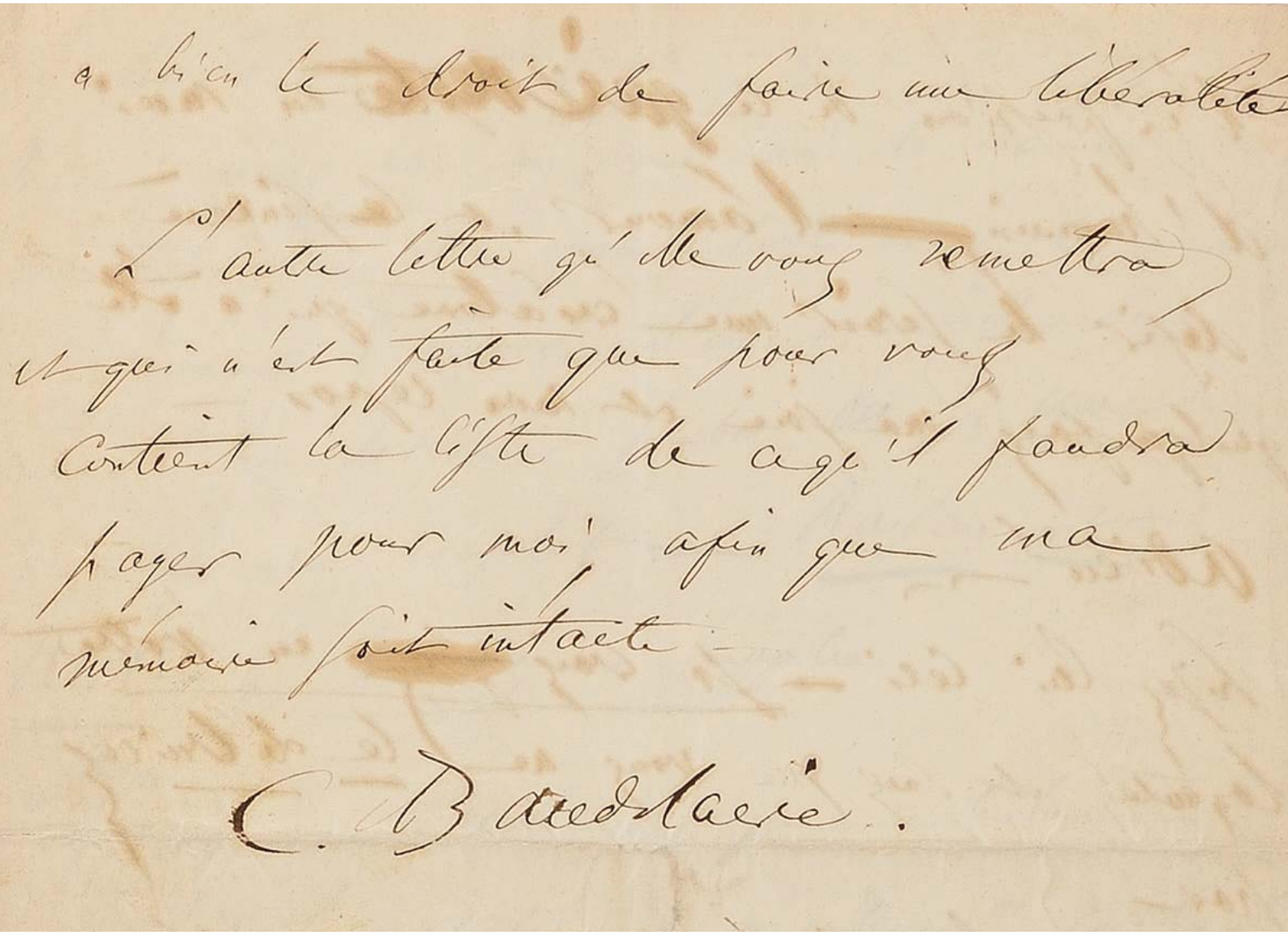

1 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *C. Baudelaire* » à Narcisse Ancelle, avec 2 apostilles autographes de celui-ci. [Paris], 30 juin 1845. 7 pp. 1/2 in-4, petites fentes aux pliures, quelques infimes perforations.
60 000 / 80 000 €

Sans doute la plus extraordinaire missive de Baudelaire en mains privées

CÉLÈBRE « LETTRE DU SUICIDE » : orphelin de père, mal aimé de son beau-père (officier vétéran des guerres d'Empire), humilié par sa mise sous tutelle financière (depuis septembre 1844) et néanmoins perclus de dettes, en proie au doute sur son génie littéraire, Charles Baudelaire annonce ici son désir d'en finir avec la vie et déclare hautement son amour pour sa maîtresse Jeanne Duval, inspiratrice de plusieurs poèmes des *Fleurs du mal*. Le poète tenterait de se suicider au début du mois de juillet, d'un coup de couteau sans conséquences, et serait alors recueilli quelque temps chez Jeanne Duval.

« *Il faut donc que je vous explique mon* suicide... »

« *QUAND MADEMOISELLE JEANNE LEMER VOUS REMETTRA CETTE LETTRE, JE SERAI MORT. – Elle l'ignore. – Vous connaissez mon testament –*
SAUF LA PORTION RÉSERVÉE À MA MÈRE, MADEMOISELLE LEMER *DOIT HÉRITER DE TOUT CE QUE JE LAISSERAI après paiement fait par vous de certaines dettes dont la liste accompagne cette lettre.*

JE MEURS DANS UNE AFFREUSE INQUIÉTUDE – rappelez-vous notre conversation d'hier. –

JE DÉSIRE, JE VEUX QUE MES DERNIÈRES INTENTIONS SOIENT STRICTEMENT EXÉCUTÉES. – DEUX PERSONNES PEUVENT ATTAQUER MON TESTAMENT ; MA MÈRE ET MON FRÈRE – ET NE PEUVENT L'ATTAQUER QUE SOUS LE PRÉTEXTE D'ALIÉNATION MENTALE – mon suicide ajouté aux désordres divers de ma vie ne peut que les servir pour frustrer mademoiselle Lemer de ce que je veux lui laisser.

IL FAUT DONC QUE JE VOUS EXPLIQUE MON SUICIDE *ET MA CONDUITE À L'ÉGARD DE MADEMOISELLE* LEMER. – *De telle sorte que cette lettre adressée à vous, et que vous aurez soin de lui lire, puisse servir à sa défense, en cas que mon testament soit attaqué par les personnes ci-dessus nommées.*

JE ME TUE – *SANS* CHAGRIN. – *Je n'éprouve aucune de ces perturbations que les hommes appellent* chagrin – *mes dettes n'ont jamais été un* chagrin – *Rien n'est plus facile que de dominer ces choses-là. –*
JE ME TUE PARCE QUE JE NE PUIS PLUS VIVRE, que la fatigue de m'endormir et la fatigue de me réveiller me sont insupportables.
JE ME TUE *PARCE QUE JE ME CROIS IMMORTEL, ET QUE J'ESPÈRE. – Au moment où j'écris ces lignes, je suis tellement bien doué de lucidité, que je rédige* encore quelques notes pour Mr Théodore de Banville, *et que j'ai toute la force nécessaire pour m'occuper de mes manuscrits.*

JE DONNE ET LÈGUE TOUT CE QUE JE POSSÈDE À MADEMOISELLE LEMER, MÊME MON PETIT MOBILIER ET MON PORTRAIT – PARCE QU'ELLE EST LE SEUL ÊTRE EN QUI J'AI TROUVÉ QUELQUE REPOS – quelqu'un peut-il me blâmer de vouloir payer les rares jouissances que j'ai trouvées sur cette affreuse terre ?

Je connais bien mon frère – il n'a pas vécu en moi ni avec moi – *il n'a pas besoin de moi. MA MÈRE, QUI SI SOUVENT ET TOUJOURS INVOLONTAIREMENT, A EMPOISONNÉ MA VIE, N'A PAS NON PLUS BESOIN DE CET ARGENT. Elle a son* mari *; elle possède un* être humain, *une affection,* une amitié. *Moi, je n'ai eu que Jeanne Lemer. – Je n'ai trouvé de repos qu'en elle, et je ne veux pas, je ne peux souffrir la pensée qu'on veuille la déposséder de ce que je lui donne, sous prétexte que ma raison n'est pas saine.*
VOUS M'AVEZ ENTENDU CES JOURS-CI CAUSER AVEC VOUS. – ÉTAIS-JE FOU ?
Si je savais qu'en priant ma mère elle-même, et en lui exposant la profonde humiliation de mon esprit, je pusse obtenir d'elle de ne pas troubler mes dernières volontés, je le ferais immédiatement – tant je suis sûr qu'étant femme, elle me comprendra mieux que tout autre – et pourra peut-être à elle seule détourner mon frère d'une opposition inintelligente.

JEANNE LEMER EST LA SEULE FEMME QUE J'AIE AIMÉE – ELLE N'A RIEN. – Et c'est vous, Monsieur Ancelle, un des rares hommes que j'aie trouvés doués d'un esprit doux et élevé, que je charge de mes dernières instructions auprès d'elle.
LISEZ-LUI CECI – QU'ELLE CONNAISSE LES MOTIFS DE CE LEGS, ET SA DÉFENSE, *en cas que mes dispositions dernières soient contrecarrées. – Faites-lui, vous, homme prudent, comprendre la valeur, et l'importance d'une somme d'argent quelconque. – Essayez de trouver quelque idée raisonnable dont elle puisse tirer profit et qui rende utiles mes suprêmes intentions.*
GUIDEZ-LA, CONSEILLEZ-LA ; OSERAI-JE VOUS DIRE : AIMEZ-LA – POUR MOI DU MOINS. – MONTREZ-LUI MON ÉPOUVANTABLE EXEMPLE -– ET COMMENT LE DÉSORDRE D'ESPRIT ET DE VIE MÈNE À UN DÉSESPOIR SOMBRE, OU À UN ANÉANTISSEMENT COMPLET. Raison et utilité ! Je vous en supplie.

Croyez-vous réellement que ce testament puisse être contesté, et m'enlèvera-t-on le droit de faire une action vraiment bonne, et raisonnable avant de mourir ?
VOUS VOYEZ BIEN MAINTENANT QUE CE TESTAMENT N'EST PAS UNE FANFARONNADE NI UN DÉFI CONTRE LES IDÉES SOCIALES ET DE FAMILLE, MAIS SIMPLEMENT L'EXPRESSION DE CE QUI RESTE EN MOI D'HUMAIN – L'AMOUR, ET LE SINCÈRE DÉSIR DE SERVIR UNE CRÉATURE QUI A ÉTÉ QUELQUEFOIS MA JOIE ET MON REPOS. – ADIEU !

Lisez-lui ceci – je crois en votre loyauté, et sais que vous ne le détruirez pas. *Donnez-lui* immédiatement *de l'argent (500). Elle ne connaît rien de mes* suprêmes *intentions – et s'attend à me revoir venir la tirer de quelques embarras.*
DANS LE CAS MÊME OÙ SES DERNIÈRES VOLONTÉS SERAIENT DISCUTÉES, UN MORT A BIEN LE DROIT DE FAIRE UNE LIBÉRALITÉ.
L'autre lettre qu'elle vous remettra, et qui n'est faite que pour vous, contient la liste de ce qu'il faudra payer pour moi, afin que ma mémoire soit intacte... »

Il faut donc que je vous explique mon suicide
et ma conduite à l'égard de mademoiselle Lemer.
— De telle sorte que cette lettre adressée à vous, et
que vous aurez lue, puisse servir à la
défense en cas que mon testament soit attaqué
par les personnes ci-dessus nommées —

Je me tue — sans chagrin — Je n'ai aucune
raison de ces perturbations que les hommes appellent
chagrin — mes dettes n'ont jamais été un chagrin —
Rien n'est plus facile que de dominer ces choses là —
Je me tue parceque je ne puis plus vivre
parceque la fatigue de m'endormir et la fatigue
de me réveiller me sont insupportables, je
me tue parceque je suis inutile aux autres —
— dangereux à moi même — Je me tue parceque
je me crois immortel, et que j'espère —
Au moment où j'écris ces lignes je suis tellement

bien doué de Lucidité, que je rédige encore quelques notes pour mr Théodore de Banville et que j'ai toute la force nécessaire pour m'occuper de mes manuscrits —

Je donne et lègue ~~et~~ tout ce que je possède à mademoiselle Lemer, même mon petit mobilier et mon portrait — parceque elle est ~~c'est~~ le seul être en qui j'aie trouvé quelque repos — Quelqu'un peut-il me blâmer de vouloir payer les rares jouissances que j'ai trouvées sur cette affreuse terre — ?

Je connais peu mon frère — il n'a pas vécu en moi ni avec moi — il n'a pas besoin de moi —

Ma mère qui si souvent et toujours involontairement a empoisonné ma vie, n'a pas non plus besoin de cet argent — Elle a

Narcisse Ancelle, protecteur de Charles Baudelaire

TUTEUR, AGENT LITTÉRAIRE ET CONFIDENT DE CHARLES BAUDELAIRE, NARCISSE ANCELLE (1801-1888) avait été le notaire du père et de la mère du poète, dont il était devenu l'ami. Bourgeois orléaniste, retiré de son étude en 1851, il était devenu maire de Neuilly. En 1844, il avait été désigné conseil judiciaire de Charles Baudelaire, avec pour mandat de gérer sa fortune. Le poète subit cette tutelle le restant de sa vie, recevant sa maigre allocation mensuelle avec humiliation, d'abord, puis avec résignation. Ses relations avec Narcisse Ancelle se changèrent en une solide amitié : il lui ouvrait véritablement son cœur dans ses lettres et sollicitait de lui des services qui excédaient la simple question financière, le chargeant par exemple de démarches concernant la publication de ses œuvres. Quand Charles Baudelaire fut frappé d'hémiplégie et de confusion mentale, Narcisse Ancelle se déplaça jusqu'à Bruxelles pour s'occuper de lui.

« Ancelle et Baudelaire : deux hommes qui se heurtent mais aussi deux hommes que lia une vraie et durable amitié. En dépit d'éclatantes colères, Baudelaire témoigna à son conseil judiciaire reconnaissance et affection. Avec Rigueur, Ancelle s'évertua à préserver le capital qui devait procurer des revenus au poète durant son existence, une existence dont nul ne prévoyait la brièveté. Nombre de critiques assimilèrent cette rigueur à une forme plus ou moins consciente de cruauté [...]. Accusation bien injuste. Certes, Baudelaire eut faim et fut tenté par le suicide. Mais Ancelle ne peut être tenu responsable de la nature complexe du poète, ni de son inadaptation sociale. Témoin et confident de ses souffrances physiques et morales, il l'aida, au contraire, le servit de son mieux. Ami et conseil de Mme Aupick, Ancelle fut aussi l'intermédiaire entre la mère et le fils, et pour répondre, comme il le fit, à tant d'exigences diverses, pour subir, sans lassitude, la constante pression de Mme Aupick, il fallait être doué d'une solide patience et d'une réelle bonté » (Catherine Delons, *Narcisse Ancelle*, p. 10).

« Jeanne Lemer est la seule femme que j'aie aimée »

MAÎTRESSE « MAUDITE » DE BAUDELAIRE, JEANNE occupe une place centrale dans sa vie et son œuvre. Le poète la rencontra au printemps 1842, et vécut par intermittences avec elle pendant près de vingt ans une passion tempétueuse qui évolua en amour charitable quand la belle, vieillie et s'éloignant de lui, fut devenue une « épave » marquée par les infirmités et la misère.

LES FLEURS DU MAL LUI CONSACRENT PLUSIEURS POÈMES MAJEURS, DÉSIGNÉS PARFOIS COMME FORMANT LE « CYCLE DE JEANNE ». Ainsi, dans « Je te donne ces vers » : « [...] Être maudit à qui de l'abîme profond, / Jusqu'au plus haut du ciel rien, hors moi, ne répond ; / – Ô toi qui, comme une ombre à la trace éphémère, / Foules d'un pied léger et d'un regard serein / Les stupides mortels qui t'ont jugée amère, / Statue aux yeux de jais, grand ange au front d'airain ! » En outre, Baudelaire laissa quatre portraits d'elle dessinés à la plume.

« QUELQUE CHOSE À LA FOIS DE DIVIN ET DE BESTIAL » (THÉODORE DE BANVILLE). Malgré cette place prépondérante, peu de choses sont connues de Jeanne Duval, d'autant moins que la mère de Baudelaire a détruit toutes les lettres de celles-ci après la mort de son fils. Le vrai nom de cette femme de couleur reste incertain, Duval, Lemer, Lemaire ou Prosper selon les documents, de même que son origine, probablement Saint-Domingue, et son emploi – il semblerait qu'elle ait tenu des petits rôles au théâtre dans les années 1838-1839. Théodore de Banville, dans *Mes Souvenirs* (1882), en donne une description qui en souligne la dualité baudelairienne : « C'était une fille de couleur, d'une très haute taille, qui portait bien sa brune tête ingénue et superbe, couronnée d'une chevelure violemment crespelée, et dont la démarche de reine, pleine d'une grâce farouche, avait quelque chose à la fois de divin et de bestial... »

« J'AI USÉ ET ABUSÉ ; JE ME SUIS AMUSÉ À MARTYRISER, ET J'AI ÉTÉ MARTYRISÉ À MON TOUR » (CHARLES BAUDELAIRE, lettre à sa mère, 11 septembre 1856). La relation de Baudelaire avec Jeanne Duval est exemplaire de son rapport paroxystique à la vie, à la beauté satanique qui pour lui la caractérise : « [C'est] une liaison "tempétueuse" faite de ruptures et de retrouvailles, de volupté et de férocité, de remords, de dévouement, d'égoïsme et de charité [...]. Dans *Les Fleurs du mal*, Jeanne est celle qui conduit d'abord, par le rêve et le souvenir, vers les mondes "lointains, absents, presque défunts" d'un paradis parfumé où la nature chaleureuse, la Beauté des corps et de l'Idéal ne seraient qu'un. Mais dans nombre d'autres, au contraire, elle est celle qui réveille de ce rêve, qui fait retomber le poète dans la trivialité du monde, en révèle la nature "abominable", sépare la nature et la vie de l'Idéal et change l'amour de la vie en enfer. À cette tension, pourtant, qui alimente perpétuellement la création poétique chez Baudelaire, on sent bien que s'oppose l'irréductibilité de Jeanne aux images, sa réalité, son humanité » (Jean-Paul Avice et Claude Pichois, *Dictionnaire Baudelaire*, p. 241).

EXPOSITIONS : ce document a figuré en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 119 du catalogue), et en 1993 dans l'exposition *Baudelaire-Paris* tenue à la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS (n° 94 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. I, pp. 124-126.

« PLAIGNEZ-MOI ET LAISSEZ-MOI TRANQUILLE. AINSI QUE JEANNE… »

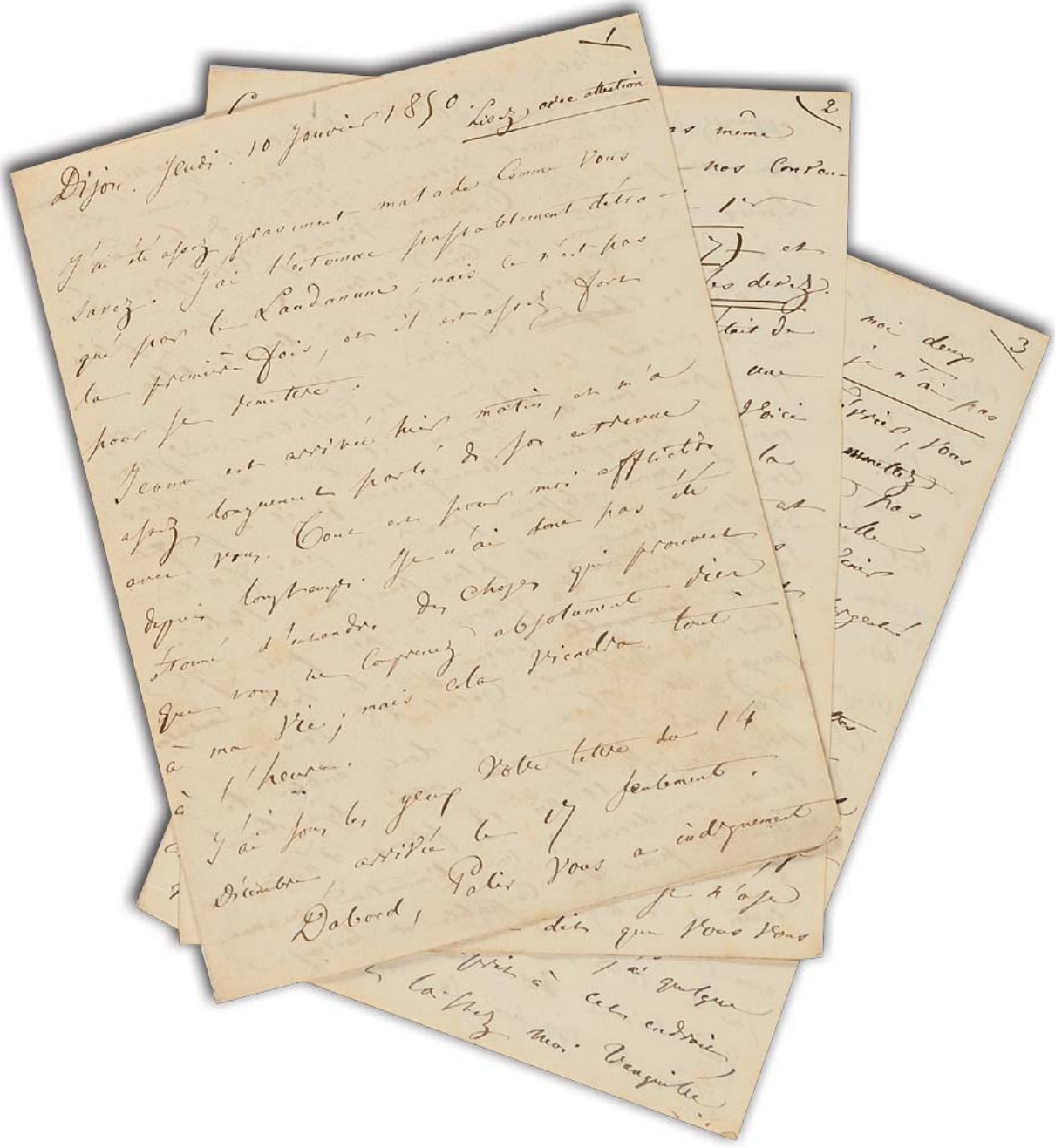

2 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. Dijon, 10 janvier 1850. 12 pp. in-8 ; quelques infimes perforations, sans les derniers feuillets.
6 000 / 8 000 €

UN MYSTÉRIEUX SÉJOUR À DIJON. Baudelaire demeura dans cette ville de la fin de 1849 au début de janvier 1850, et il semblerait, bien qu'il n'y en ait aucune preuve, qu'il y soit venu à la suite de son ami Jules Viard : rencontré dans les bureaux du *Corsaire-Satan*, ce publiciste républicain proche de Pierre-Joseph Proudhon et relation de Théodore de Banville était venu à Dijon pour collaborer à la rédaction du journal dijonnais *Le Travail*.

BAUDELAIRE « MANGEUR D'OPIUM ». Le poète se plaint ici des conséquences physiologiques de sa consommation de laudanum – une teinture alcoolique d'opium. Les vapeurs de ce stupéfiant planent sur ses œuvres littéraires ; ainsi, dans le poème « Le poison », paru en 1857 dans les *Fleurs du mal* : « L'opium agrandit ce qui n'a pas de bornes, / Allonge l'illimité, / Approfondit le temps, creuse la volupté, / Et de plaisirs noirs et mornes / Remplit l'âme au-delà de sa capacité. » En 1860, *Les Paradis artificiels* comprend une adaptation de Thomas De Quincey sous le titre « Un mangeur d'opium », avec des formules telles que : « Toi seul, tu donnes à l'homme ces trésors, et tu possèdes les clefs du paradis, ô juste, subtil et puissant opium ! ». Dans *Le Spleen de Paris*, encore, paru de manière posthume en 1869, on peut lire dans le poème en prose « La chambre double » une description saisissante des effets hallucinatoires de cette drogue, dont il dit : « Dans ce monde étroit, mais si plein de dégoût, un seul objet connu me sourit : la fiole de laudanum ; une vieille et terrible amie ; comme toutes les amies, hélas ! féconde en caresses et en traîtrises. »
JEANNE, INSPIRATRICE DE PLUSIEURS *FLEURS DU MAL*. Maîtresse « maudite » de Baudelaire, Jeanne occupe une place centrale dans sa vie et son œuvre. Celui-ci la rencontra au printemps 1842, et vécut par intermittences avec elle pendant près de vingt ans une passion tempétueuse qui évolua en amour charitable quand la belle, vieillie et s'éloignant de lui, fut devenue une « épave » marquée par les infirmités et la misère. *Les Fleurs du mal* lui consacrent plusieurs poèmes majeurs, tels « Je te donne ces vers… », désignés parfois comme formant le « cycle de Jeanne ».
SUR SON MANUSCRIT CALLIGRAPHIÉ DES PREMIÈRES *FLEURS DU MAL*. Baudelaire confia à une officine parisienne de copistes calligraphes, dirigée par un nommé Palis, le soin d'établir un manuscrit luxueux de ses poèmes, premier état de ce qui deviendrait les *Fleurs du mal*. La présente lettre résonne du mécontentement que lui a inspiré le résultat.
« *CES MAUDITES QUESTIONS D'ARGENT* ». Une part importante de la présente lettre est consacrée aux difficultés financières qui pesèrent sur Baudelaire pendant plus de vingt ans : ayant dissipé, de 1842 à 1844, une partie de la fortune que lui avait léguée son père, et ne pouvant retirer suffisamment de revenus de sa plume, il fut placé sous la tutelle du notaire Narcisse Ancelle : il recevait de maigres mensualités et devait conduire des démarches qu'il jugeait humiliantes pour mendier des avances.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« Vous ne comprenez absolument rien à ma vie… »

« *Lisez avec attention.*
J'ai été assez gravement malade, comme vous savez. J'AI L'ESTOMAC PASSABLEMENT DÉTRAQUÉ PAR LE LAUDANUM ; mais ce n'est pas la première fois, et il est assez fort pour se remettre.

JEANNE EST ARRIVÉE HIER MATIN, et m'a assez longuement parlé de son entrevue avec vous. TOUT EST POUR MOI AFFLICTION DEPUIS LONGTEMPS. Je n'ai donc pas été étonné d'entendre des choses qui prouvent que VOUS NE COMPRENEZ ABSOLUMENT RIEN À MA VIE ; mais cela viendra tout à l'heure.
J'ai sous les yeux votre lettre du 14 décembre, arrivée le 17 seulement.

D'abord, Palis vous a indignement volé. DES FAUTES RIDICULES ET FOLLES, commises dans la table, comme Le tombant vivant, Vitesse de la lune, *pour* Le tombeau vivant, Tristesse de la lune, *et bien d'autres* [« Le tombeau vivant » est le titre primitif du poème des *Fleurs du mal* « Le mauvais moine »] *; LA DORURE PLEINE DE TACHES, LA RELIURE QUI DEVAIT ÊTRE EN CHAGRIN ET QUI EST EN PAPIER IMITANT LE CHAGRIN, DES CORRECTIONS INDIQUÉES PAR MOI AU CRAYON ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACCOMPLIES, TÉMOIGNENT QU'IL*

A PROFITÉ DE MON ABSENCE POUR NE PAS FAIRE SON DEVOIR, – DE PLUS, POUR ME VOLER. Je devais encore 20 francs à peu près. Il était convenu que la reliure coûterait 8 francs. Total, 28. Vous en payez 40. Il a sans doute oublié de vous dire que je lui avais déjà donné primitivement 11 ou 12 francs d'à-compte. Encore me devrait-il une diminution ou une indemnité pour sa coupable et honteuse besogne ; il est impossible d'admettre qu'une reliure qui bien faite doit être payée 8 francs, mal faite soit payée 20 francs. Quant à cette nuée de fautes, c'est encore plus grave, et cela témoigne que, quand on n'a plus eu peur de moi, on s'est moqué de moi. Si vous avez du courage, quand vous passerez place de la Bourse, vous lui réclamerez 12 francs.

*Il paraît que vous lisez mes lettres avec bien de la distraction. Vous craignez que je ne retourne à Paris, parce que je vous écris : "Il me tarde déjà de m'en aller d'*ici*". Vous n'avez pas compris que le mot :* ici, *c'était l'hôtel. Cela voulait dire : il me tarde de m'en aller d'un endroit où je dépense* trois fois plus *que je ne dois dépenser. Vous n'avez donc jamais voyagé. Mon intention en arrivant ici était de louer d'un côté un tout petit appartement, et d'un autre côté de louer des meubles. Puis, pendant longtemps je n'avais plus à m'occuper que du compte courant des dépenses, sauf le prix mensuel de la location. C'est pour cela qu'en partant de Paris je vous dis, et que dans ma lettre je vous ai répété que je tenais vivement à recevoir 300 francs pour* le premier mois. *Je pars de Paris, le 3. Il me semble que le premier mois, c'est le mois de décembre. Au lieu de cela, vous m'envoyez, – le 17 seulement, – (14 jours de dépense à l'hôtel, par votre faute !)* – 200 francs pour deux mois, décembre 49 et janvier 50. *Je vous demandais 300 francs pour le premier mois, à cause de frais d'installation. C'était une complaisance sur laquelle je comptais ; mais VOUS N'AVEZ PAS MÊME ACCOMPLI L'EXÉCUTION STRICTE DE NOS CONVENTIONS,* qui serait 200 francs le 1er décembre – (je les ai reçus le 17) – et 200 le 1er janvier, VOUS ME LES DEVEZ. *Je vous assure que j'ai cru que c'était de votre part une erreur de compte, une étourderie non dangereuse. MAIS VOICI JEANNE QUI ME RÉPÈTE ET M'AFFIRME LA MÊME CHOSE. Vraiment mon étonnement est grand. Réfléchissez-y bien, et vous verrez comme moi que deux mois, c'est à dire deux fois 200 francs, font 400 francs, et non pas 200 francs. Encore vous dis-je que vous m'aviez fait espérer que le premier envoi serait de 300 francs à cause des dépenses inséparables d'une première installation ; mais cela, je ne l'exige pas, ou plutôt je n'ose pas l'exiger. JEANNE DIT QUE VOUS VOUS APPUYEZ SUR CETTE SINGULIÈRE RAISON QUE VOUS AVEZ DÉJÀ EU DE GRANDES COMPLAISANCES POUR MOI. C'EST TRÈS VRAI, ET JE VOUS EN REMERCIE BIEN SINCÈREMENT, MAIS CE N'EST PAS UN MOTIF LÉGITIME POUR ME CRÉER DES EMBARRAS. Je dépense à l'hôtel 12 francs. Une fois chez moi, ce qui implique la location de trois mois payés d'avance, et mensuellement 30 francs ou 40 au plus, au plus, pour la location des meubles,* je dépenserais 3 ou 4 francs par jour. *COMPRENEZ-VOUS VOTRE FAUTE MAINTENANT ? Il était convenu qu'à partir du premier jour de 1850 je recevrais 200 francs ; donc depuis le 1er du mois, VOUS ME DEVEZ 200 FRANCS* [la somme soulignée huit fois]. *Je ne sors pas de là. Maintenant, si pour vous, comme pour les gens réellement rectes et intelligents, devoir signifie : le plus possible, le plus qu'on peut faire, le plus qu'on peut donner, – vous me devez 300 francs, et deux cents le 1er février.* Du reste la dame de l'hôtel vient de me dire qu'elle a besoin d'argent pour le 15. Or vous voyez qu'il n'y a pas un instant à perdre, puisque vous recevrez cette lettre le 12. *Si vous m'envoyez d'un seul coup* 400 ou 500 francs, c'est-à-dire janvier et février, je pars de l'hôtel immédiatement, *et deux jours après je serai installé chez moi. Dans ce cas-là, je ne devrais plus vous demander d'argent que le 1er mars. Ce serait sans doute beaucoup plus sage ; j'y aurais un grand bénéfice, et vous y gagneriez la certitude que je suis mieux et que je dépense moins. Autre distraction de votre part : vous me demandez un reçu de vos deux cents francs ; vous avez donc oublié que j'ai eu la* bonhomie *d'ajouter à ma dernière lettre un reçu de trois cents.*

Encore un mot. JEANNE, QUE J'AI BEAUCOUP TOURMENTÉE AU SUJET DE SA CONFÉRENCE AVEC VOUS, m'affirme que vous lui avez dit que si elle vous écrivait

un mot qui vous démontrât la nécessité d'une avance, vous la feriez sans doute. VOILÀ QUI EST SINGULIER ET PASSABLEMENT HUMILIANT POUR MOI : *PAR QUELLE FENÊTRE VOULEZ-VOUS DONC QU'ON JETTE DE L'ARGENT, DANS UNE PETITE VILLE* [« *D'IMBÉCIL* » biffé], *où le travail est le seul remède de l'ennui ? J'IGNORE CE QUE JEANNE FERA, ET SI L'ENVIE DE SORTIR DE CET HÔTEL LUI FERA FAIRE UNE CHOSE QUE JE REGARDE COMME INCONVENANTE* ; mais je vous répète qu'en comptant avec moi deux-cents francs pour janvier, que je n'ai pas reçus, *et deux-cents pour février, vous ne faites aucune avance, vous ne commettez aucune complaisance, vous ne sortez pas de nos conventions. SI VOUS SAVIEZ QUELLE FATIGUE C'EST POUR MOI DE REVENIR SANS CESSE SUR CES MAUDITES QUESTIONS D'ARGENT ! CELA FINIRA SANS DOUTE.*

Vous avez dit encore à Jeanne bien d'autres choses ; mais je n'ai plus le courage de vous faire des reproches.
VOUS ÊTES UN GRAND ENFANT. CEPENDANT, JE VOUS AI SUFFISAMMENT SOUVENT REPROCHÉ VOTRE SENTIMENTALISME, ET DÉMONTRÉ L'INUTILITÉ DE VOTRE ATTENDRISSEMENT À L'ENDROIT DE MA MÈRE. LAISSEZ À TOUT JAMAIS CELA DE CÔTÉ, ET SI J'AI QUELQUE CHOSE DE CASSÉ DANS L'ESPRIT À CET ENDROIT, PLAIGNEZ-MOI ET LAISSEZ-MOI TRANQUILLE. AINSI QUE JEANNE. Il y a encore bien d'autres choses, mais passons. Seulement, je vous en prie, si vous avez par hazard plus tard, quelque occasion de revoir Mlle Lemer, ne jouez plus avec elle, ne parlez plus tant, et soyez plus grave.
J'AI PRIS DEPUIS LONGTEMPS L'HABITUDE DE VOUS DIRE NETTEMENT TOUT CE QUE JE PENSE ; ainsi, il ne faut pas m'en vouloir pour cela.

UNE FOIS DÉBARASSÉ DE CET HÔTEL MAUDIT, quelques meubles étant loués, voilà comment j'arrange ma vie. Je puis trouver en dehors de mon revenu un minimum de 1200 fr. Cela fait donc 300 par mois avec mon revenu. J'abandonne à Jeanne 50 fr., pour sa toilette. Elle est chargée de nous faire vivre avec 150 fr. Je mets 50 francs de côté pour le loyer des meubles et de l'appartement. Puis, encore 50 fr. de côté pour acheter plus tard des meubles à Paris, quand, ayant fait assez de besogne pour payer mes dettes, je jugerai à propos de revenir.
QUANT À MES DETTES, JE VIENS POUR LA CENTIÈME FOIS PEUT-ÊTRE D'EN FAIRE LE COMPTE. CELA EST AFFLIGEANT ; MAIS IL FAUT QUE CELA FINISSE. JE L'AI JURÉ. Je dois en tout 21236 fr. 50 : 14077 fr. de billets souscrits, 4228 fr. de dettes non garanties par billets au-dessus de 100 fr., 919 fr. 25 c. de petites dettes au-dessous de 100 fr., et enfin 2012, 25 de dettes d'amis. Sur une masse aussi considérable, de combien de vols, ou de déshonnêtetés, ou de faiblesses n'ai-je pas été victime, comme l'affaire de René Lurois [créancier de Charles Baudelaire]... Je me résume : *vous avez commis une erreur. Quelques complaisances que vous ayez eues,* je devais recevoir, au moins, à partir de mon arrivée ici, 200 fr. par mois, *or 200 n'en font pas 400. Rappelez-vous que le total de l'année 49 était entièrement absorbé depuis octobre. Si je vous engage à m'envoyer de suite janvier et février, c'est à dire 400 ou même 500 fr., c'est pour les très excellentes raisons que je vous ai développées.*
IL EST IMPOSSIBLE DE DÉPENSER INUTILEMENT CET ARGENT, ET D'AILLEURS JEANNE, QUI EST, COMME TOUTES LES FEMMES, PLUS QU'ÉCONOME, *EST INTÉRESSÉE À ME SURVEILLER*... »

EXPOSITIONS : ce document a figuré en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 595 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. I, pp. 158-162, établie par Claude Pichois qui n'a pu donner la suite du texte que d'après la copie levée par Eugène Crépet.

« [LES] PLUS IGNOBLES PASSIONS, L'ORGIE ET LA DESTRUCTION »

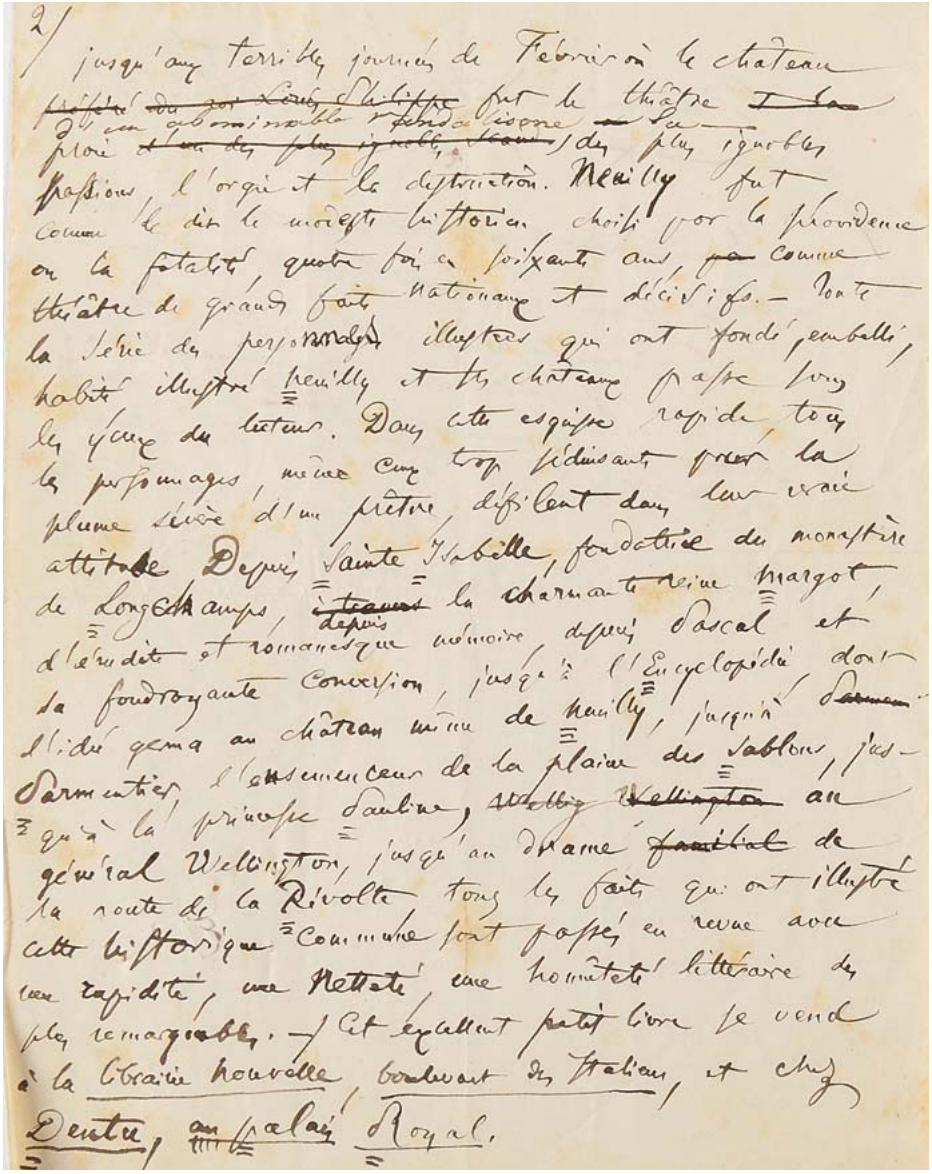

3 **BAUDELAIRE** (Charles). Manuscrit autographe. [1855]. 1 f. in-8 carré et 1 f/ in-12 oblong, sous chemise de papier ; infimes perforations. Avec 3 apostilles autographes de Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident.
10 000 / 15 000 €

CRITIQUE LITTÉRAIRE consacrée à *L'Histoire de Neuilly près Paris (Seine) et de ses châteaux*, par l'abbé Alexandre-Germain-Constant Bellanger, ouvrage paru vers le milieu du mois de juin 1855. C'est Narcisse Ancelle, maire de Neuilly et conseil judiciaire de Baudelaire, qui, d'une part, finança ce livre vendu au profit des pauvres, et qui, d'autre part, en commandita la critique par le poète.
BAUDELAIRE IMPOSE SA GRILLE DE LECTURE SENSATIONNALISTE À UN OUVRAGE HISTORIOGRAPHIQUE : il fait de Neuilly la scène même

du drame humain manifesté à travers anecdotes ou personnages suscitant épouvante et séduction, selon la logique d'association paradoxale qui fonde *Les Fleurs du mal*. L'abbé Bellanger se montre réservé sur les personnages qui heurtaient la morale chrétienne, comme Pauline Bonaparte, mais Baudelaire fait remarquer que l'ouvrage recèle « *tous les personnages, même ceux trop séduisants pour la plume sévère d'un prêtre* », et, s'il fait l'éloge convenu de sa sincérité et de son objectivité, il souligne en revanche que l'abbé aborde aussi avec vérité des sujets sulfureux. Baudelaire met ainsi en exergue, dans cette histoire de Neuilly, ce qui relève du roman noir à la Maturin ou de l'univers sadien : « *le château fut le théâtre d'un abominable vandalisme, la proie des plus ignobles passions, l'orgie et la destruction* ». En outre, il introduit la notion de fatalité aux côtés de celle, plus canonique, de Providence qu'a convoquée l'abbé.

Sade et Maturin à Neuilly

« *Depuis ces dernières années, il s'est manifesté un excellent mouvement historique qu'on pourait appeler mouvement provincial* [allusion sans doute à la floraison d'ouvrages d'histoire locale qui marqua la première moitié du XIXe siècle]. *C'est avec de petits livres d'histoire sincèrement et soigneusement rédigés, comme l'*Histoire de Neuilly et de ses châteaux par l'abbé Bellanger, *que se font les bons livres généraux. Si toutes les localités de* France *suivaient cet exemple, l'histoire générale ne serait plus qu'une question de mise en ordre, ou du moins, entre les mains d'un grand esprit, la besogne serait considérablement abrégée.* –
M. L'ABBÉ BELLANGER, dont la commune de Neuilly déplore actuellement la perte [il venait de mourir en février 1855], *PREND L'HISTOIRE DE CETTE LOCALITÉ DEPUIS L'ÉPOQUE ROMAINE JUSQU'AUX TERRIBLES JOURNÉES DE FÉVRIER OÙ LE CHÂTEAU FUT LE THÉÂTRE D'UN ABOMINABLE VANDALISME, LA PROIE DES PLUS IGNOBLES PASSIONS, L'ORGIE ET LA DESTRUCTION* [lors de la révolution de 1848, le château de Louis-Philippe à Neuilly fut pillé et incendié].
NEUILLY FUT, COMME LE DIT LE MODESTE HISTORIEN, CHOISI PAR LA PROVIDENCE OU LA FATALITÉ, QUATRE FOIS EN SOIXANTE ANS, COMME THÉÂTRE DE GRANDS FAITS NATIONAUX ET DÉCISIFS [en 1795, lors de l'insurrection de vendémiaire, Murat saisit sur la plaine des Sablons les canons dont Bonaparte se servit contre les royalistes, en 1814 comme en 1815, le dernier coup de canon fut tiré sur le pont de Neuilly, en 1830, c'est à Neuilly que la couronne vint à Louis-Philippe, en 1842, c'est là que le duc d'Orléans trouva la mort]. –
Toute la série des personnes illustres qui ont fondé, embelli, habité, illustré Neuilly et ses châteaux passe sous les yeux du lecteur. Dans cette esquisse rapide, tous les personnages, même ceux trop séduisants pour la plume sévère d'un prêtre, défilent dans leur vraie attitude. Depuis sainte Isabelle, fondatrice du monastère de Longchamps [*sic*], *depuis la charmante reine Margot, d'érudite et romanesque mémoire, depuis Pascal et sa foudroyante conversion, jusqu'à l'*Encyclopédie, *dont l'idée germa au château même de Neuilly, jusqu'à Parmentier, l'ensemenceur de la plaine des Sablons, jusqu'à la princesse Pauline, au général Wellington, jusqu'au drame de la route de la Révolte, tous les faits qui ont illustré cette historique commune sont passés en revue avec une rapidité, une netteté, une honnêteté littéraire des plus remarquables.* – *Cet excellent petit livre se vend à la* Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, *et chez* Dentu, *au* Palais-Royal. »

De sa main, Narcisse Ancelle a porté plusieurs mentions au verso du second feuillet et sur la chemise : « *Article rédigé par Ch. Baudelaire qui a paru dans les journaux.* L'Histoire de Neuilly *par l'abbé Belanger* » (à l'encre) ; « *Je devrais retrouver la date* » (au crayon) ; et un brouillon avec nombreuses ratures d'un entrefilet sur l'ouvrage : « *Le Conseil municipal de Neuilly a pris un vif intérêt* [biffé : « *à la publication de cet excellent livre* »]. *Il se vend au profit des pauvres à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, chez Dentu, au Palais royal – le prix est de 1 f. 50 c.* »

Que cet article ait été publié à l'époque, comme l'indique ici Narcisse Ancelle, n'a pu être confirmé. En tous les cas, il fut exhumé par Jacques Crépet et livré au public dans le *Mercure de France* du 15 novembre 1935, puis inséré en 1937 dans l'édition Nrf des *Œuvres diverses* de Baudelaire.

Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Nrf, Bibliothèque de la Pléiade, t. II, pp. 55-56. – Catherine Delons, *Narcisse Ancelle,* reproduction sur 2 planches du cahier central hors texte.

LES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES *AVEC ENVOI*

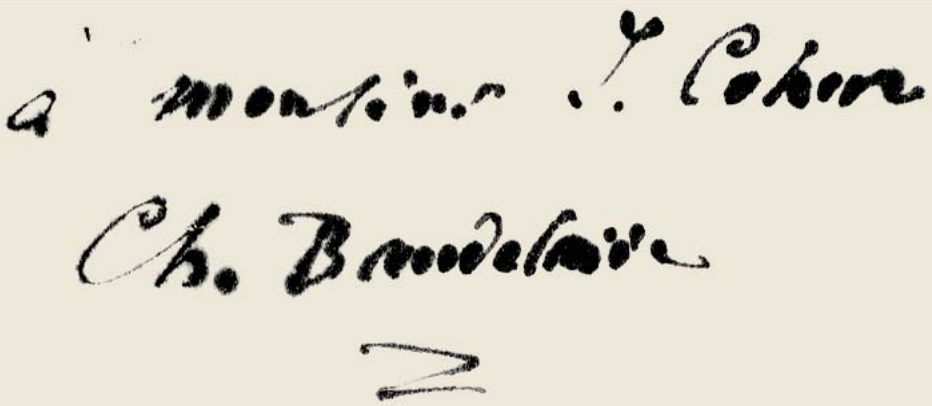

4 **BAUDELAIRE** (Charles). – **POE** (Edgar Allan). *Histoires extraordinaires.* Paris, Michel Lévy frères, 1856. In-18, xxxi-(une blanche)-330-(2 dont la dernière blanche) pp., demi-chagrin violet, dos lisse fileté et fleuronné, tranches mouchetées, premier feuillet avec attaches fragiles, infime mouillure en marge haute des ff., rares rousseurs (*reliure de l'époque*) ; volume placé dans un étui-boîte cartonné de Julie Nadot.
6 000 / 8 000 €

ÉDITION ORIGINALE, dont il ne fut pas tiré de grand papier. Exemplaire sorti des presses de Louis-Simon Crété à Corbeil.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ : « *à monsieur J. Cohen, Ch. Baudelaire* » (sur la page de faux-titre).
BAUDELAIRE ENTRETIENT ICI SES RELATIONS AVEC LE JOURNAL *LE PAYS*, OÙ, DE 1854 À 1856, IL PUBLIA PLUSIEURS TEXTES D'EDGAR POE. L'avocat et publiciste Joseph Cohen (1817-1899) fut entre autres, de fin 1853 à fin 1856, le rédacteur en chef de cet organe semi-officiel du régime impérial qui accueillait diverses collaborations littéraires et où Barbey d'Aurevilly, ami de Baudelaire,

officiait comme critique. Si *Le Pays* refusa ensuite, en 1857, de publier l'article de Barbey favorable aux *Fleurs du mal*, il publia en revanche en 1860 celle du même sur *Les Paradis artificiels.* En 1865, Baudelaire songerait encore à ce journal pour placer un de ses textes.

CHARLES BAUDELAIRE RECONNUT EN EDGAR POE UN GÉNIAL FRÈRE DE « GUIGNON ». Quand, en 1848, il fit paraître sa première traduction d'Edgar Poe (1809-1849) dans *La Liberté de la presse*, il ne voyait alors en lui qu'un adepte tardif de l'illuminisme de la fin du XVIIIe siècle. Il parvint bientôt à une compréhension plus juste de l'œuvre de cet auteur complet (critique, romancier et poète), s'y reconnut, et lui voua dès lors une admiration sans borne. Ainsi, il vantait en 1853 son « génie » à Auguste Poulet-Malassis, et promettait en 1856 à Charles-Augustin Sainte-Beuve de revenir à outrance « sur le caractère surnaturel de sa poésie et de ses contes ».
IL CONSACRA UNE GRANDE PART DE SES TRAVAUX LITTÉRAIRES À LA TRADUCTION DES ŒUVRES D'EDGAR POE. Il choisit d'abord des contes et quelques poèmes qui, parus en périodiques de 1852 à 1855, furent réunis dans deux recueils, *Histoire extraordinaires* (1856), *Nouvelles histoires extraordinaires* (1857), et donna ensuite *Aventures d'Arthur Gordon Pym* (1858), *Eureka* (1863) et *Histoires grotesques et sérieuses* (1865). Tous ces volumes furent ses œuvres littéraires les plus rentables.
PAR SES TRADUCTIONS ET SON TRAVAIL CRITIQUE, IL PUT À JUSTE TITRE SE VANTER D'AVOIR « MIS EN BRANLE LA RÉPUTATION D'EDGAR POE À PARIS » (lettre à Eugène Pelletan du 17 mars 1854). Il ne fut certes pas le premier à s'intéresser aux textes du grand auteur américain : Isabelle Meunier, Adolphe Borghers, William Hughes, Amédée Pichot, Émile Forgues ou Gustave Brunet en donnèrent des traductions en revues ou en volumes à partir de 1844. En revanche, il s'est distingué par l'ampleur et la sincérité de ses traductions, et par le fait qu'il a accompli en parallèle un admirable travail critique sur Edgar Poe : il mena en effet d'actives recherches, obtint notamment d'utiles renseignements auprès de l'Américain parisien William Wilberforce Mann, et rédigea trois études successives, la première publiée en 1852 dans la *Revue de Paris*, la seconde et la troisième en préfaces respectives aux *Histoires extraordinaires* (1856) et aux *Nouvelles histoires extraordinaires* (1857). Il offrit là parmi ses plus belles pages de critique littéraire : « Si vous ajoutez à cette vision impeccable du vrai, véritable infirmité dans certaines circonstances, une délicatesse exquise de sens qu'une note fausse torturait, une finesse de goût que tout, excepté l'exacte proportion, révoltait, un amour insatiable du Beau, qui avait pris la puissance d'une passion morbide, vous ne vous étonnerez pas que pour un pareil homme la vie soit devenue un enfer, et qu'il ait mal fini ; vous admirerez qu'il ait pu *durer* aussi longtemps » (p. xi du présent volume).

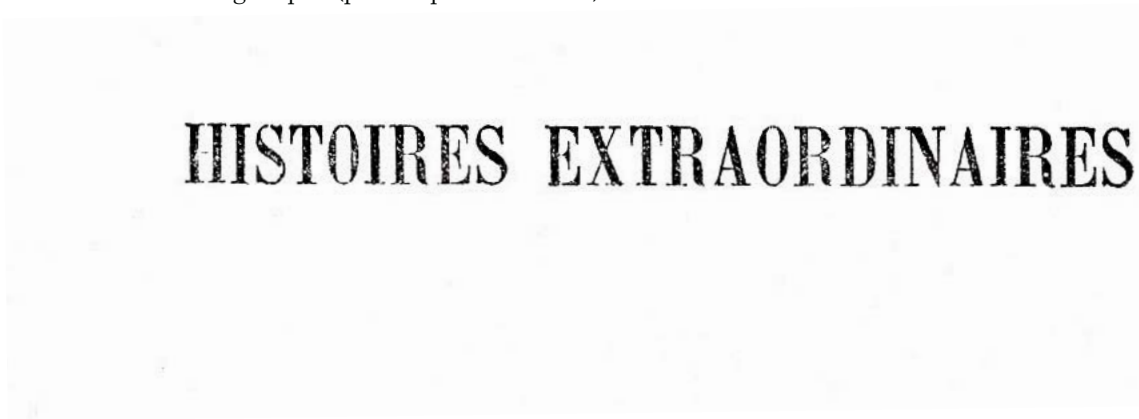
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES

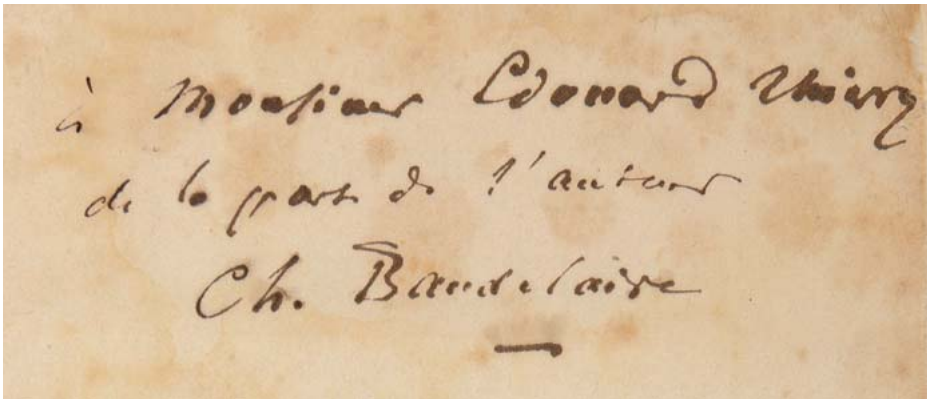

LES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES *AVEC ENVOI*

5 **BAUDELAIRE** (Charles). **– POE.** *Histoires extraordinaires.* Paris, Michel Lévy frères (Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété), 1856. In-18, xxxi-(une blanche)-330-(2 dont la dernière blanche) pp., broché ; couverture encollée et remise en place, faux-titre peut-être rapporté monté sur onglet, rares rousseurs ; volume placé sous chemise à dos de maroquin noir (avec trace d'étiquette) et étui (*A. Devauchelle*).
8 000 / 10 000 €

ÉDITION ORIGINALE, dont il ne fut pas tiré de grand papier. Exemplaire sorti des presses de Louis-Simon Crété à Corbeil.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ « *à Monsieur Édouard Thierry, de la part de l'auteur, Ch. Baudelaire* » (sur la page de faux-titre).

UN DES RARES DÉFENSEUR DES *FLEURS DU MAL* EN 1857, LE CRITIQUE ÉDOUARD THIERRY (1813-1894) se montra en effet très favorable à Baudelaire dans un article du 14 juillet 1857 dans le *Moniteur universel* : il y réfuta l'imputation d'immoralité dirigée contre le poète, et plaça *Les Fleurs du mal* « sous l'austère caution de Dante ». Baudelaire était alors déjà en relations avec Édouard Thierry puisqu'il eut connaissance du texte de l'article avant publication et, le trouvant remarquable, pressa son auteur de le publier. Il remercia le critique par l'envoi d'un exemplaire des *Fleurs du mal* sur hollande dédicacé, et décida de diffuser l'article, d'une part auprès des juges, en le faisant imprimer en août 1857 dans son factum intitulé *Articles justificatifs*, et d'autre part auprès du public, en le faisant figurer dans l'appendice de la troisième édition des *Fleurs du mal* (elle serait imprimée en 1868, après sa mort). C'est sous la rubrique « Amis » – et non « Presse » – que Baudelaire placerait Édouard Thierry dans la liste de distribution de ses livres établie entre 1862 et 1865.
Bibliothécaire à l'Arsenal en 1856, Édouard Thierry deviendrait administrateur de la Comédie-Française en 1859.

CHARLES BAUDELAIRE, QUI RECONNUT EN EDGAR POE UN GÉNIAL FRÈRE DE « GUIGNON, consacra une grande part de ses travaux littéraires à la traduction de ses œuvres, et put à juste titre se vanter d'avoir « mis en branle la réputation d'Edgar Poe à Paris ».

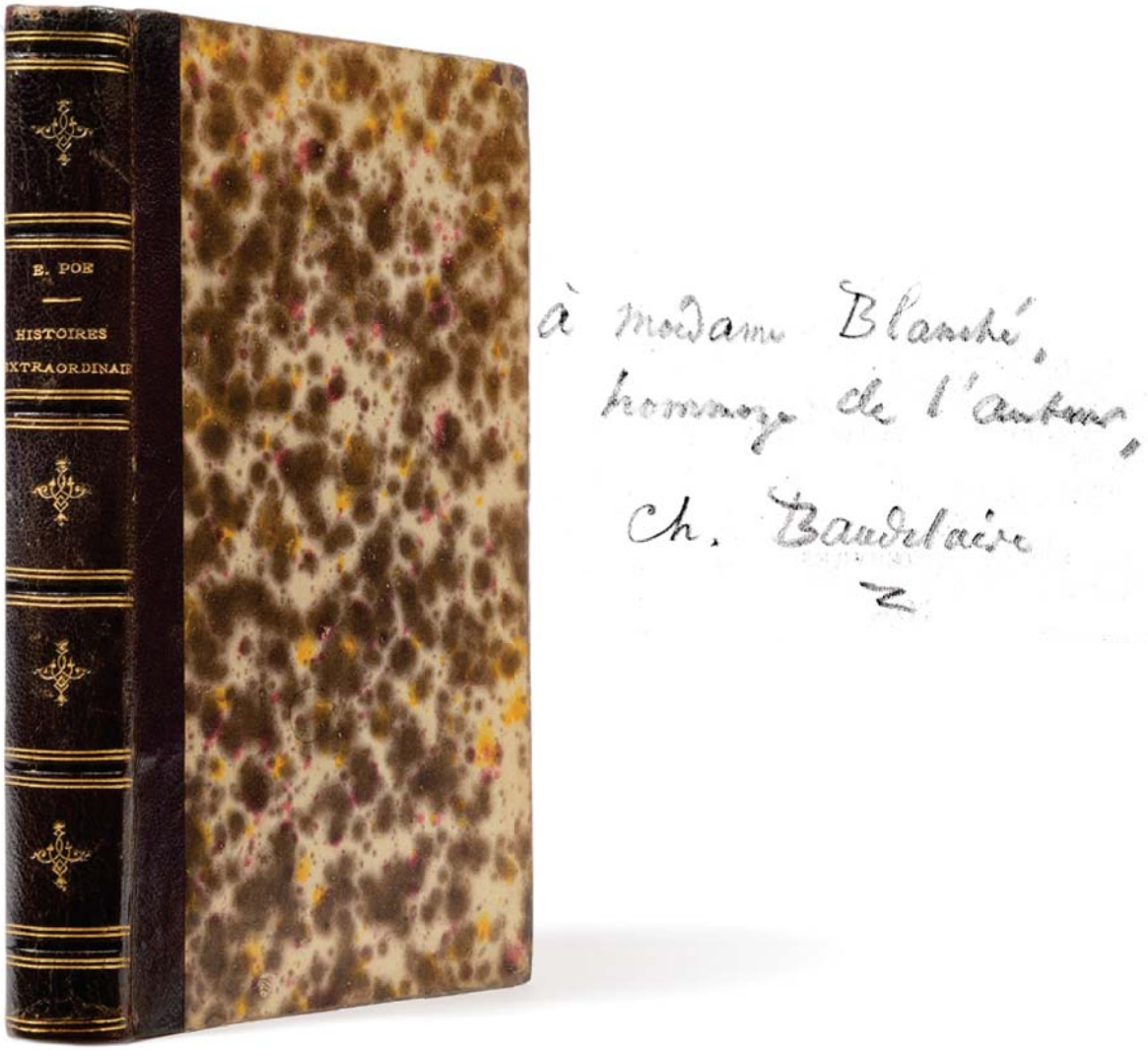

6 **BAUDELAIRE** (Charles). **– POE** (Edgar Allan). *Nouvelles histoires extraordinaires.* Paris, Michel Lévy frères, 1857. In-18, xxiv-287-(1) pp., demi-chagrin violet, dos à nerfs fleuronné, tranches mouchetées, coiffes frottées (*reliure de l'époque*).
4 000 / 5 000 €

ÉDITION ORIGINALE, dont il ne fut pas tiré de grand papier.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ « *à Madame Blanché, hommage de l'auteur, Ch. Baudelaire* » (au crayon, sur la page de faux-titre). Il s'agit là de l'épouse de Vincent Blanché, le notaire ayant pris en mars 1851 la succession de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et ami de Charles Baudelaire.

CHARLES BAUDELAIRE, QUI RECONNUT EN EDGAR POE UN GÉNIAL FRÈRE DE « GUIGNON, consacra une grande part de ses travaux littéraires à la traduction de ses œuvres, et put à juste titre se vanter d'avoir « mis en branle la réputation d'Edgar Poe à Paris ».

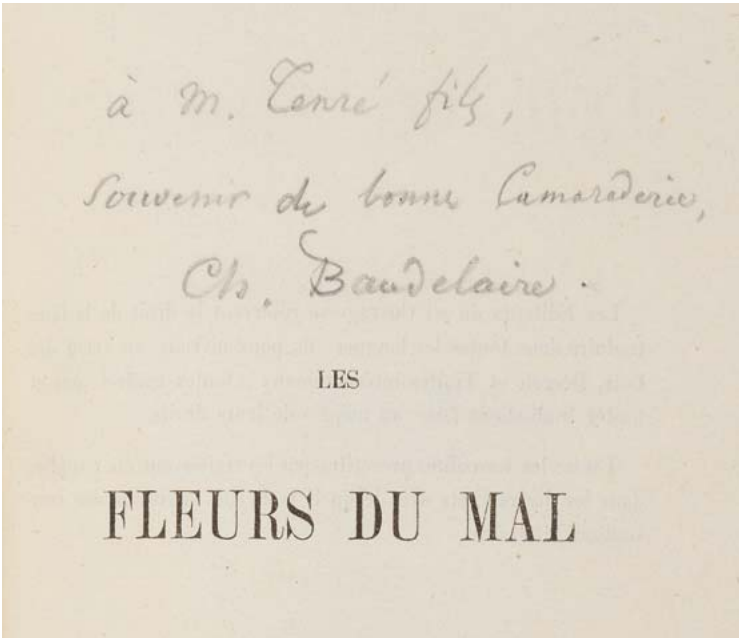

7 **BAUDELAIRE** (Charles). *Les Fleurs du mal.* Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1857. In-12 (188 x 121 mm), (4)-248-(4) pp., titre imprimé à l'encre rouge et noire, couvertures conservées (2 restaurations marginales à la couverture inférieure), dos conservé (monté sur feuillet de papier fort), maroquin vert sombre, dos à nerfs, doublure de maroquin grenat dans un encadrement de maroquin vert sombre fileté, gardes de soie dorée brochée à motifs de fleurs stylisées japonisantes, tranches dorées ; dos légèrement frotté, discrètes marques au crayon sur de rares feuillets (*Marius Michel*).
12 000 / 20 000 €

ÉDITION ORIGINALE, exemplaire sur vélin d'Angoulême, de première émission, avec les coquilles habituelles, la rarissime faute « s'enhardissent » pour « s'enhardissant », en page 12, étant ici corrigée.
La couverture figure ici en 3e état, avec les fautes corrigées.
EXEMPLAIRE COMPLET DES 6 PIÈCES CONDAMNÉES qui furent expurgées de nombreux exemplaires : « Les Bijoux », « Le Léthé », « À celle qui est trop gaie », « Lesbos », « Femmes damnées » (« À la pâle clarté [...] »), « Les Métamorphoses du vampire ».
2 CORRECTIONS AU CRAYON, aux pages 29 et 110.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ « *à M. Tenré fils, souvenir de bonne camaraderie, Ch. Baudelaire* » (au crayon, sur la page de faux-titre).

BANQUIER LIÉ AU MONDE DU LIVRE, ANCIEN CAMARADE DE COLLÈGE DE BAUDELAIRE, LOUIS-LUDOVIC TENRÉ (1819-1895) était le fils d'un ancien libraire ayant abandonné l'édition pour se lancer dans la finance, et d'une artiste-peintre également issue d'une famille de libraires. Il consentit divers prêts à des éditeurs ou libraires comme Auguste Poulet-Malassis ou Julien Lemer (qui servirait d'agent littéraire à Charles Baudelaire), et serait l'escompteur du poète pendant près de dix ans, d'environ 1856 à 1865. De tous les financiers à qui Charles Baudelaire s'adressa dans son constant besoin d'argent, Louis-Ludovic Tenré lui fut probablement le plus favorable, étant le seul à avoir reçu un exemplaire dédicacé des *Fleurs du mal.*

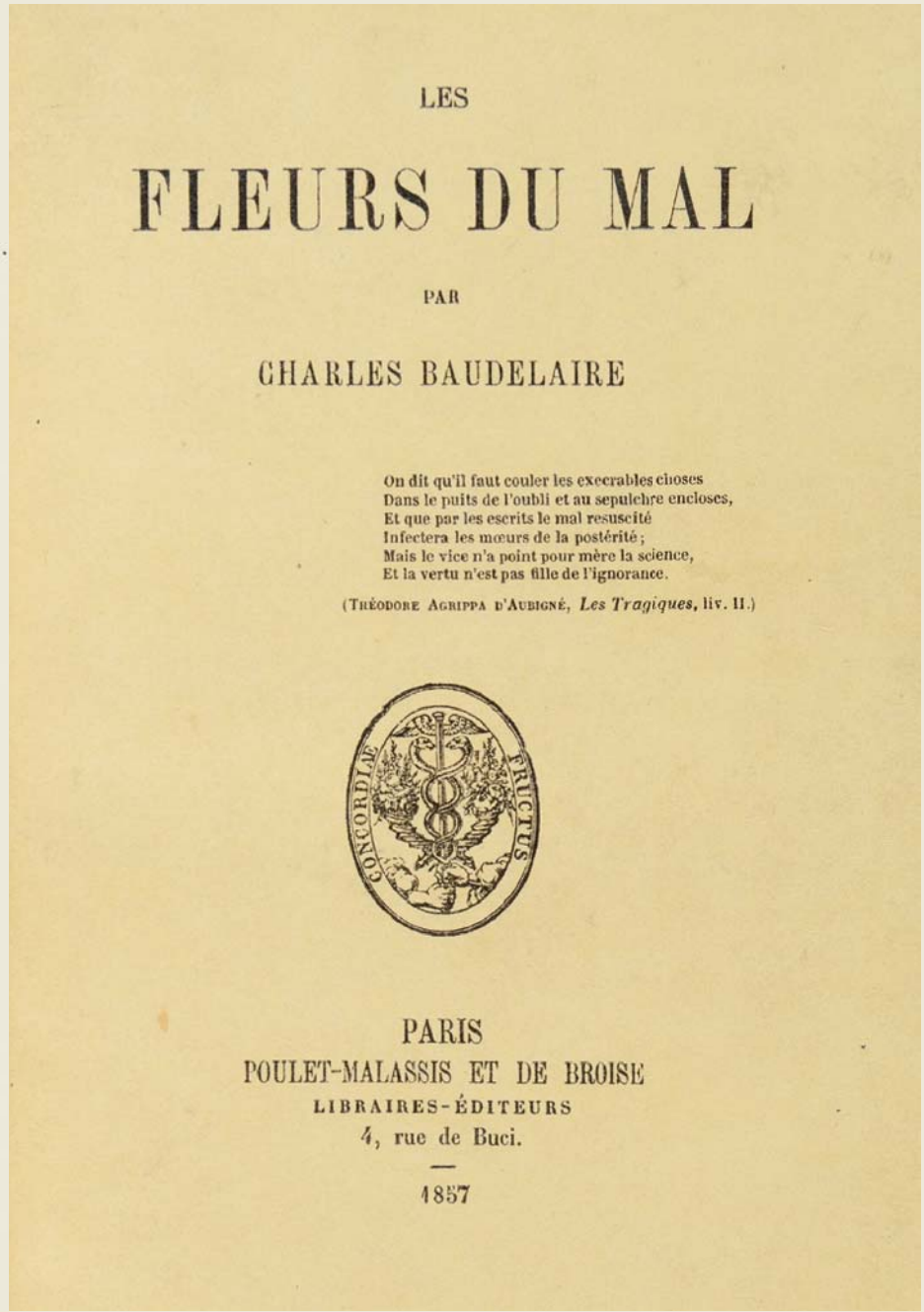

LES

FLEURS DU MAL

PAR

CHARLES BAUDELAIRE

On dit qu'il faut couler les exécrables choses
Dans le puits de l'oubli et au sépulchre enclosES,
Et que par les écrits le mal resuscité
Infectera les mœurs de la postérité ;
Mais le vice n'a point pour mère la science,
Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

(Théodore Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, liv. II.)

PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, rue de Buci.
—
1857

8 **BAUDELAIRE** (Charles). *Les Fleurs du mal.* Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1857. In-12 (188 x 121 mm), (4)-248-(4) pp., titre imprimé à l'encre rouge et noire, couvertures conservées sans le dos, maroquin noir, dos à nerfs fileté à froid, coupes filetées, encadrement intérieur de maroquin noir orné d'une dentelle dorée, doublures et gardes de moire bleu nuit, nerfs très légèrement frottés, étui bordé, tranches dorées ; infimes manques angulaires aux premiers et derniers feuillets (*P. L. Martin*).
25 000 / 30 000 €

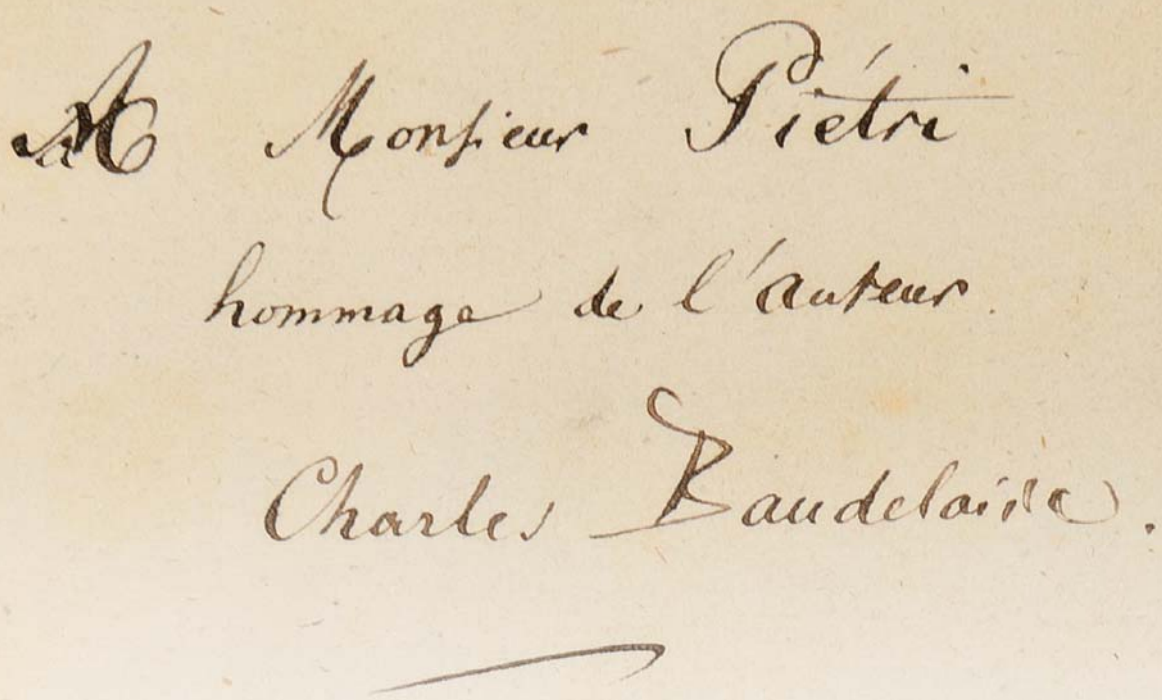

ÉDITION ORIGINALE, exemplaire sur vélin d'Angoulême, de première émission, avec les coquilles habituelles, la rarissime faute « s'enhardissent » pour « s'enhardissant », en page 12, étant corrigée.
LA COUVERTURE FIGURE ICI DANS UN DES DEUX TRÈS RARES 1er OU 2e ÉTAT, avec les fautes non corrigées – l'absence du dos de couverture ne permet pas de le déterminer plus précisément.
EXEMPLAIRE COMPLET DES 6 PIÈCES CONDAMNÉES qui furent expurgées de nombreux exemplaires : « Les Bijoux », « Le Léthé », « À celle qui est trop gaie », « Lesbos », « Femmes damnées » (« À la pâle clarté [...] »), « Les Métamorphoses du vampire ».
6 CORRECTIONS, soit 4 interventions à l'encre et 2 grattages simples, à la page de dédicace et aux pages 29, 43, 110, 217 (2 à cette page).

ENVOI AUTOGRAPHE, UN DES RARES SIGNÉS DE SON NOM COMPLET : « *À Monsieur Piétri, hommage de l'auteur. Charles Baudelaire* » (sur la page de faux-titre).

UN DES PERSONNAGES CLEFS DU DISPOSITIF RÉPRESSIF DES DÉLITS DE PRESSE, LE PRÉFET DE POLICE PIERRE-MARIE PIÉTRI (1809-1864) était un ancien avocat et député républicain rallié à Louis-Napoléon Bonaparte après les journées insurrectionnelles de 1848. Homme d'ordre, il fut nommé préfet en 1849, puis, après le coup d'État de 1851, servit le régime en exerçant diverses fonctions, notamment celles de préfet de police de 1852 à 1858 – il fit alors preuve d'une grande fermeté à l'égard des éditeurs de livres et de journaux en usant des pouvoirs discrétionnaires qui lui avaient été conférés.
Cette position en faisait un destinataire utile des *Fleurs du mal* au moment où Baudelaire, attaqué sur la moralité du recueil mais sûr de son bon droit, cherchait à trouver des appuis officiels. Le poète adressa également à Pierre-Marie Piétri, d'ailleurs, un exemplaire du placard imprimé à sa demande portant le texte de la critique de Barbey d'Aurevilly favorable aux *Fleurs du mal* que *Le Pays* avait refusée.

Claude Pichois et Jacques Dupont, *L'Atelier Baudelaire*, t. I, p. 46 (exemplaire cité).

LE FIGARO ATTAQUE LES FLEURS DU MAL. *BAUDELAIRE RÉPOND« JE N'AI JAMAIS DIT CELA »*

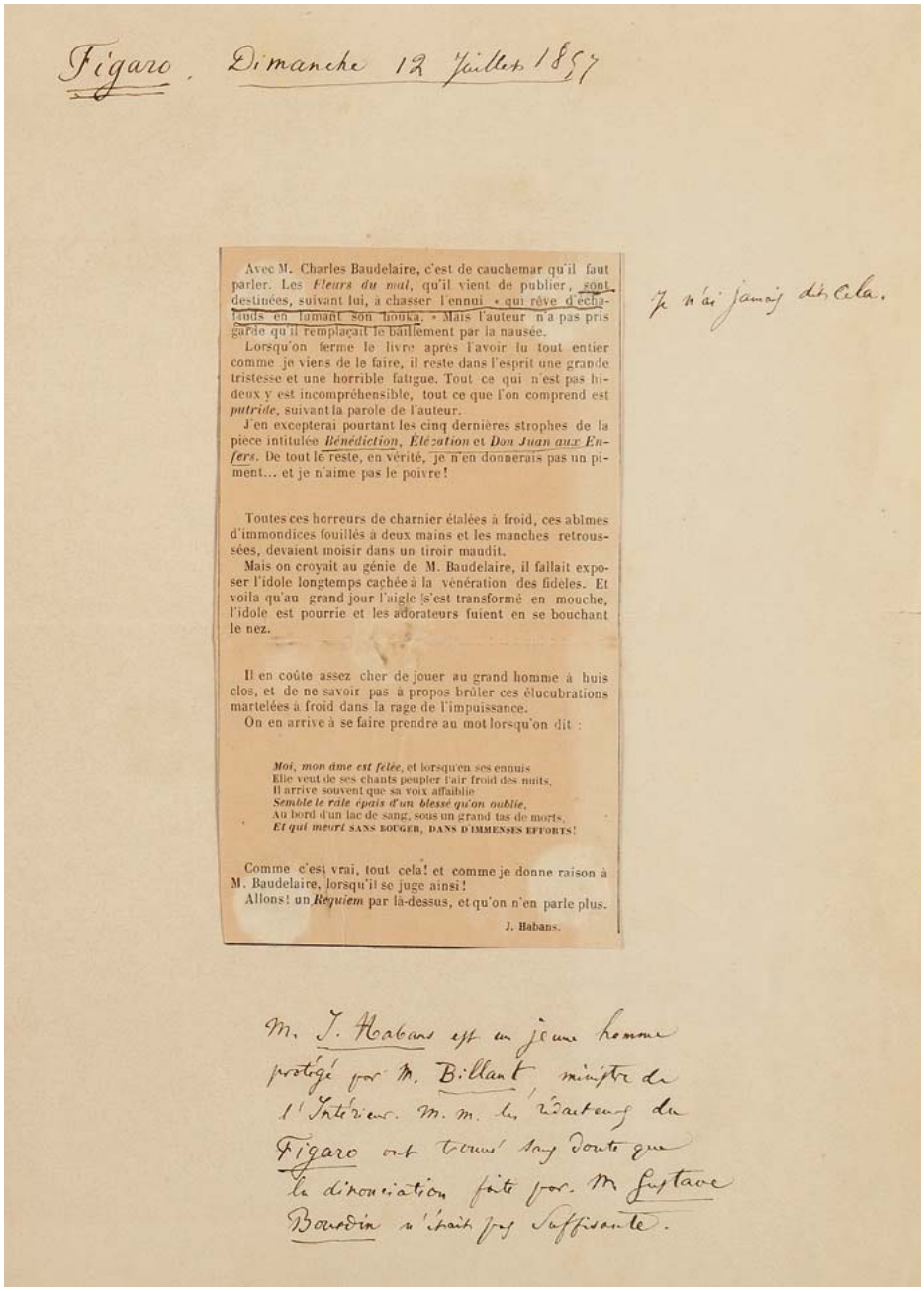

Figaro. Dimanche 12 Juillet 1857

Je n'ai jamais dit Cela.

Avec M. Charles Baudelaire, c'est de cauchemar qu'il faut parler. Les *Fleurs du mal*, qu'il vient de publier, sont destinées, suivant lui, à chasser l'ennui « qui rêve d'échafauds en fumant son houka. » Mais l'auteur n'a pas pris garde qu'il remplaçait le bâillement par la nausée.

Lorsqu'on ferme le livre après l'avoir lu tout entier comme je viens de le faire, il reste dans l'esprit une grande tristesse et une horrible fatigue. Tout ce qui n'est pas hideux y est incompréhensible, tout ce que l'on comprend est *putride*, suivant la parole de l'auteur.

J'en excepterai pourtant les cinq dernières strophes de la pièce intitulée *Bénédiction*, *Élévation* et *Don Juan aux Enfers*. De tout le reste, en vérité, je n'en donnerais pas un piment... et je n'aime pas le poivre!

Toutes ces horreurs de charnier étalées à froid, ces abîmes d'immondices fouillés à deux mains et les manches retroussées, devaient moisir dans un tiroir maudit.

Mais on croyait au génie de M. Baudelaire, il fallait exposer l'idole longtemps cachée à la vénération des fidèles. Et voilà qu'au grand jour l'aigle s'est transformé en mouche, l'idole est pourrie et les adorateurs fuient en se bouchant le nez.

Il en coûte assez cher de jouer au grand homme à huis clos, et de ne savoir pas à propos brûler ces élucubrations martelées à froid dans la rage de l'impuissance.

On en arrive à se faire prendre au mot lorsqu'on dit :

Moi, mon âme est fêlée, et lorsqu'en ses ennuis
Elle veut de ses chants peupler l'air froid des nuits,
Il arrive souvent que sa voix affaiblie
Semble le râle épais d'un blessé qu'on oublie,
Au bord d'un lac de sang, sous un grand tas de morts,
Et qui meurt SANS BOUGER, DANS D'IMMENSES EFFORTS!

Comme c'est vrai, tout cela! et comme je donne raison à M. Baudelaire, lorsqu'il se juge ainsi!

Allons! un *Requiem* par là-dessus, et qu'on n'en parle plus.

J. Habans.

M. J. Habans est un jeune homme protégé par M. Billaut ministre de l'Intérieur. MM. les rédacteurs du Figaro ont trouvé sans doute que la dénonciation faite par M. Gustave Bourdin n'était pas suffisante.

9 **BAUDELAIRE** (Charles). Notes autographes, autour de 2 coupures de presse montées sur 2 pages d'un bi-feuillet in-folio. [Fin juillet ou début août 1857]. Avec mentions autographes de Narcissse Ancelle, son conseil judiciaire et confident, dont une cachée par une collette postérieure fixée par de la bande adhésive. Quelques petites déchirures marginales, dont une portant atteinte à un mot.
15 000 / 20 000 €

EXCEPTIONNELLE PIÈCE DU DOSSIER CONSTITUÉ PAR BAUDELAIRE À L'INTENTION DE SON AVOCAT. *Les Fleurs du mal* furent mises en vente le 21 juin 1857 et les commentaires ne tardèrent pas : le 5 juillet le *Figaro* publiait la première critique consacrée au recueil, par Gustave Bourdin, et cette attaque contre « les putridités » qu'il étale selon lui, fut suivie entre autres par une nouvelle attaque le 12 juillet, dans le même journal, par Jean Habans qui assène des arguments moraux identiques. Tandis que des rumeurs de saisie couraient depuis déjà deux jours, le ministre de l'Intérieur Adolphe Augustin Marie Billault se préoccupa activement des *Fleurs du mal* à partir du 6 juillet : dès le lendemain, sa Direction générale de la sureté publique dénonçait plusieurs pièces des *Fleurs du mal* comme étant « un défi jeté aux lois qui protègent la religion et la morale ».

D'APRÈS SON AMI CHARLES ASSELINEAU, BAUDELAIRE ÉTAIT PERSUADÉ QUE L'ARTICLE DU 5 JUILLET AVAIT JOUÉ COMME « DÉNONCIATION » DES *FLEURS DU MAL* AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR – ce qui lui faisait écrire le 11 juillet à son éditeur Auguste Poulet-Malassis : « Voilà ce que c'est que d'envoyer des exemplaires au *Figaro* !!!! ». Au *Figaro*, organe républicain modéré et libéral, Bourdin et Habans représentaient ce qu'on a pu appeler « l'antibaudelairisme progressiste » (André Guyaux, *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des* Fleurs du mal, p. 917), mais, de fait, Bourdin ayant commencé sa carrière à la *Gazette des tribunaux*, il avait pu nouer des relations privilégiées avec le monde judiciaire et donc les futurs acteurs du procès des *Fleurs du mal*. Les pièces qu'il cite furent effectivement de celles retenues par la justice. De son côté, Habans connaissait le ministre Billault.

Le 17 juillet le procureur général donna son accord à la Direction de la Sûreté, requit la saisie du recueil et la tenue d'un procès : Baudelaire demanda à Poulet-Malassis de cacher des exemplaires autant qu'il pouvait, tenta de faire jouer ses relations littéraires et politiques, et prit un avocat en la personne de Me Gustave Chaix-d'Estange. C'est pour celui-ci qu'il constitua un dossier réunissant un argumentaire et diverses pièces commentées, les unes appuyant la défense des *Fleurs du mal*, les autres contrant les attaques portées contre elles – dont les présents articles. À la mi-août, Baudelaire fit d'ailleurs imprimer à petit nombre un recueil d'*Articles justificatifs*. Rien de tout cela ne fut suffisant, car le 20 août 1857 le tribunal prononça un jugement qui retenait le délit d'offense à la morale publique, infligeait des amendes à Baudelaire comme à son éditeur, et les condamnait à supprimer 6 pièces du recueil.

IL S'AGIT DONC ICI DE LA PREMIÈRE ET PRINCIPALE ATTAQUE DE PRESSE CONTRE *LES FLEURS DU MAL*, ET DE SA CONFIRMATION DANS LE MÊME JOURNAL (LE *FIGARO*).

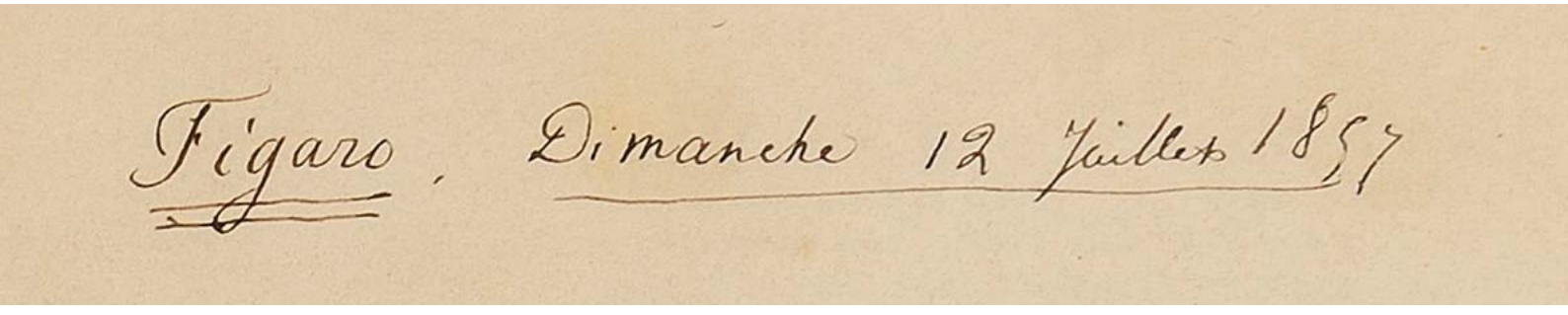

« L'odieux y coudoie l'ignoble » (Gustave Bourdin)

La première coupure de presse apprêtée ici par Baudelaire, avec référence autographe, est un extrait de la chronique intitulée « Ceci et cela » que Gustave Bourdin fit paraître le 5 juillet 1857 dans le n° 249 du *Figaro*. Narcisse Ancelle y a inscrit plus tard plusieurs mentions autographes dont : « *Critique malveillante de Baudelaire* » (caché par la collette). L'extrait correspond au passage consacré aux *Fleurs du mal* dans cette chronique éclectique :
« M. Charles Baudelaire est, depuis une quinzaine d'années, un poète immense pour un petit cercle d'individus dont la vanité, en le saluant Dieu ou à peu près, faisait une assez bonne spéculation ; ils se reconnaissaient inférieurs à lui, c'est vrai ; mais en même temps, ils se proclamaient supérieurs à tous les gens qui niaient ce messie [...]. J'ai lu le volume [...]. On ne vit jamais gâter si follement d'aussi brillantes qualités [...]. L'odieux y coudoie l'ignoble ; – le repoussant s'y allie à l'infect [...]. Ce livre est un hôpital ouvert à toutes les démences de l'esprit, à toutes les putridités du cœur ; encore si c'était pour les guérir, mais elles sont incurables [...]. »

« Toutes ces horreurs de charnier étalées à froid » (Jean Habans)

La seconde coupure de presse apprêtée ici par Baudelaire, avec référence autographe, est le passage consacré aux *Fleurs du mal* extrait de la chronique intitulée « Semaine littéraire » que Jean Habans fit paraître le 12 juillet 1857 dans le n° 251 du *Figaro.* Il s'agit du passage consacré aux *Fleurs du mal* de cette chronique littéraire :
« Avec M. Charles Baudelaire, c'est de cauchemar qu'il faut parler [...]. Lorsqu'on ferme le livre après l'avoir lu tout entier comme je viens de le faire, il reste dans l'esprit une grande tristesse et une horrible fatigue. Tout ce qui n'est pas hideux y est incompréhensible, tout ce que l'on comprend est *putride*, suivant la parole de l'auteur [...]. Toutes ces horreurs de charnier étalées à froid, ces abîmes d'immondices fouillés à deux mains et les manches retroussées, devaient moisir dans un tiroir maudit. Mais on croyait au génie de M. Baudelaire, il fallait exposer l'idole longtemps cachée à la vénération des fidèles [...]. L'idole est pourrie et les adorateurs fuient en se bouchant le nez. Il en coûte assez cher de jouer au grand homme à huis clos, et de ne savoir pas à propos brûler ses élucubrations martelées à froid dans la rage de l'impuissance. On en arrive à se faire prendre au mot lorsqu'on dit : "*Moi, mon âme est fêlée*, et lorsqu'en ses ennuis / Elle veut de ses chants peupler l'air froid des nuits, / Il arrive souvent que sa voix affaiblie / *Semble le râle épais d'un blessé qu'on oublie,* / Au bord d'un lac de sang, sous un grand tas de morts, / *Et qui meurt* SANS BOUGER, DANS D'IMMENSE EFFORTS *!*" Comme c'est vrai, tout cela ! et comme je donne raison à M. Baudelaire, lorsqu'il se juge ainsi ! Allons ! un *Requiem* par là-dessus, et qu'on n'en parle plus. »

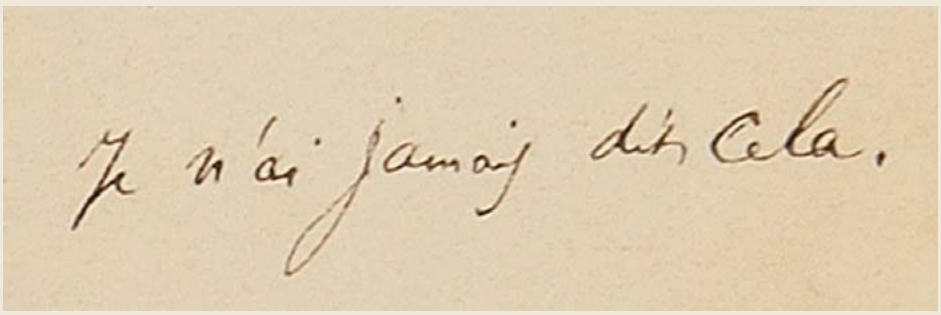

L'article de Gustave Bourdin ? Une « dénonciation »
Jean Habans ? « Un jeune homme protégé » par le ministre de l'Intérieur

DE SA MAIN, BAUDELAIRE A INSCRIT, au bas de l'article de Jean Habans : « *M.* J. HABANS *EST UN JEUNE HOMME PROTÉGÉ PAR M. BILLAUT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR* [*sic* pour Adolphe Augustin Marie Billault]. *MM. LES RÉDACTEURS DU* FIGARO *ONT TROUVÉ SANS DOUTE QUE LA DÉNONCIATION FAITE PAR M.* GUSTAVE BOURDIN *N'ÉTAIT PAS SUFFISANTE.* » Baudelaire a donc immédiatement compris que les deux articles successifs de Gustave Bourdin et de Jean Habans participaient de la même offensive conduite au sein du *Figaro* par des relais des pouvoirs publics.
DANS UNE AUTRE NOTE AUTOGRAPHE, BAUDELAIRE RÉCUSE ICI UN CONTRESENS COMMIS PAR JEAN HABANS SUR SON POÈME « AU LECTEUR ». Jean Habans affirme ainsi : « *Les Fleurs du mal*, qu'il vient de publier, sont destinées, suivant lui, à chasser l'ennui "qui rêve d'échafauds en fumant son houka" »
DE SA MAIN, BAUDELAIRE A SOULIGNÉ LE PASSAGE ET ÉCRIT EN MARGE : « *JE N'AI JAMAIS DIT CELA.* » Dans son poème, en effet, il écrivait en fait : « La sottise, l'erreur, le péché, la lésine, / Occupent nos esprits et travaillent nos corps, / Et nous alimentons nos aimables remords, / Comme les mendiants nourrissent leur vermine / [...]. / Dans la ménagerie infâme de nos vices, // Il en est un plus laid, plus méchant, plus immonde ! [...] C'est l'Ennui ! – l'œil chargé d'un pleur involontaire, / Il rêve d'échafauds en fumant son houka. / Tu le connais, lecteur, ce monstre délicat, / – Hypocrite lecteur, – mon semblable, – mon frère ! »

EXPOSITIONS : ce document a figuré en 1957 dans l'exposition *Charles Baudelaire* tenue à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (n° 275 du catalogue), en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 332 du catalogue, avec reproduction p. 83), et en 1993 dans l'exposition *Baudelaire-Paris* tenue à la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS (n° 222 et 224 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Nrf, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, p. 1177, avec édition partielle des notes de Baudelaire sur l'article de Jean Habans.

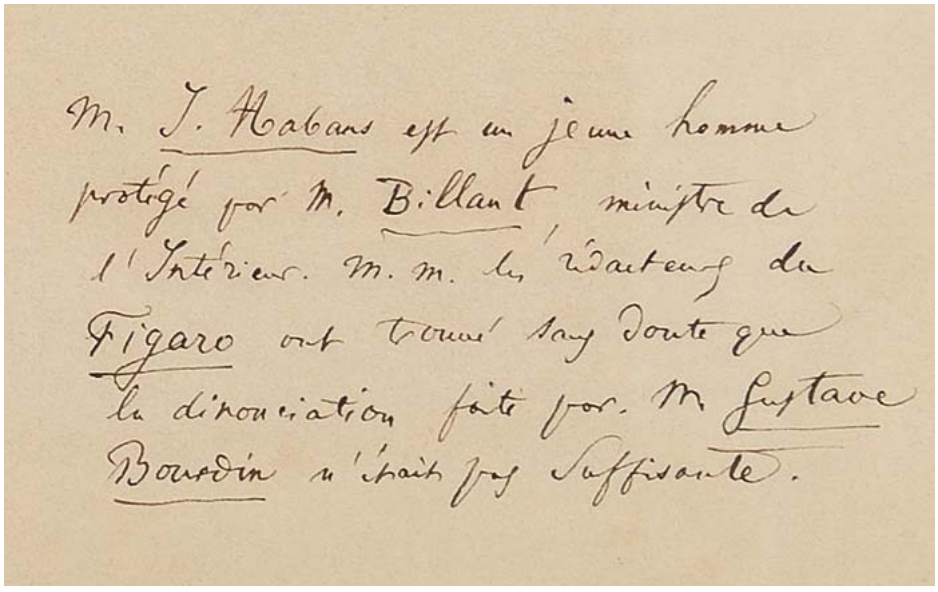
M. J. Habans est un jeune homme
protégé par M. Billault ministre de
l'Intérieur. MM. les rédacteurs du
Figaro ont trouvé sans doute que
la dénonciation faite par M. Gustave
Bourdin n'était pas suffisante.

« C'EST UN MOUCHARD CATHOLIQUE, MAIS BELGE *! »* (CHARLES BAUDELAIRE)

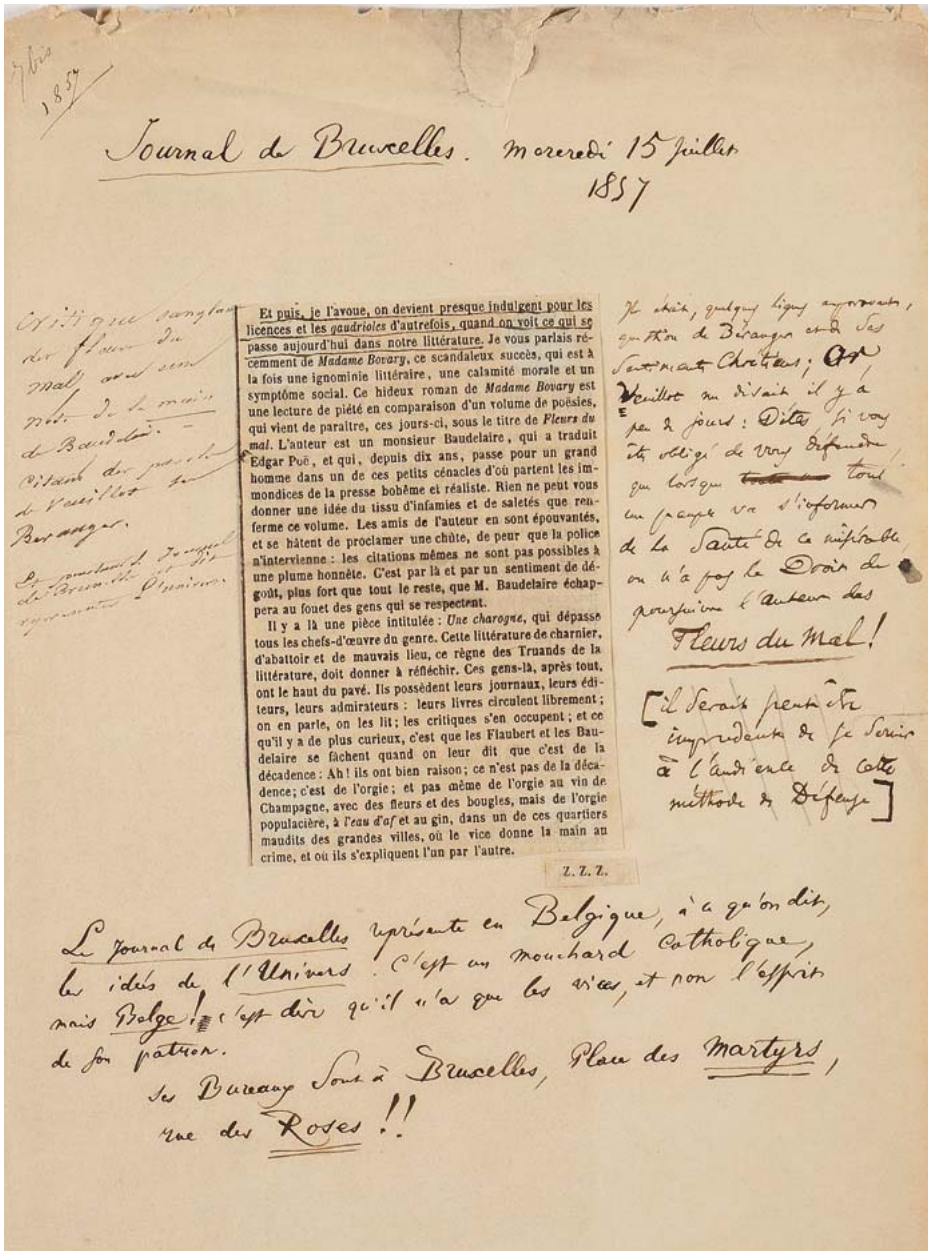

10 **BAUDELAIRE** (Charles). Notes autographes, autour d'une coupure de presse montée sur la première page d'un bi-feuillet in-folio. [Fin juillet ou début août 1857]. Avec une apostille autographe de Narcissse Ancelle, son conseil judiciaire et confident, « *critique sanglante des* Fleurs du mal... ».
25 000 / 30 000 €

SARCASMES SUR UN ARTICLE ASSASSIN CONSACRÉ AUX *FLEURS DU MAL*, lâchement signé « Z. Z. Z. » par le critique français Armand de Pontmartin, paru le 15 juillet 1857 dans le n° 196 du *Journal de Bruxelles*.

Pour sa défense dans le procès des Fleurs du mal

EXCEPTIONNELLE PIÈCE DU DOSSIER CONSTITUÉ PAR BAUDELAIRE À L'INTENTION DE SON AVOCAT. *Les Fleurs du mal* furent mises en vente le 21 juin 1857 et les commentaires ne tardèrent pas : le *Figaro* publiait les premières attaques contre le recueil, les 5 et 12 juillet. Tandis que des rumeurs de saisie couraient depuis déjà deux jours, le ministre de l'Intérieur Adolphe Augustin Marie Billault se préoccupa activement des *Fleurs du mal* à partir du 6 juillet : dès le lendemain, sa Direction générale de la sureté publique dénonçait plusieurs pièces des *Fleurs du mal* comme étant « un défi jeté aux lois qui protègent la religion et la morale ».
Le 17 juillet le procureur général donna son accord à la Direction de la Sûreté, requit la saisie du recueil et la tenue d'un procès : Baudelaire demanda à Poulet-Malassis de cacher des exemplaires autant qu'il pouvait, tenta de faire jouer ses relations littéraires et politiques, et prit un avocat en la personne de Me Gustave Chaix-d'Estange. C'est pour celui-ci qu'il constitua un dossier réunissant un argumentaire et diverses pièces commentées, les unes appuyant la défense des *Fleurs du mal*, les autres contrant les attaques portées contre elles – dont le présent article. À la mi-août, Baudelaire fit d'ailleurs imprimer à petit nombre un recueil d'*Articles justificatifs*. Rien de tout cela ne fut suffisant, car le 20 août 1857 le tribunal prononça un jugement qui retenait le délit d'offense à la morale publique, infligeait des amendes à Baudelaire comme à son éditeur, et les condamnait à supprimer 6 pièces du recueil.

« Cette littérature de charnier, d'abattoir et de mauvais lieu »
(Armand de Pontmartin)

UNE DES PRINCIPALES ATTAQUES DE PRESSE CONTRE *LES FLEURS DU MAL*. ARMAND DE PONTMARTIN Y LÂCHE LA BONDE À SON DÉGOÛT : « L'auteur est un monsieur Baudelaire, qui [...] passe pour un grand homme dans un de ces petits cénacles d'où partent les immondices de la presse bohême et réaliste. Rien ne peut vous donner une idée du tissu d'infamies et de saletés que renferme ce volume [...]. Les citations mêmes ne sont pas possibles à une plume honnête. C'est par là et par un sentiment de dégoût, plus fort que tout le reste, que M. Baudelaire échappera au fouet des gens qui se respectent. Il y a là une pièce intitulée : *Une charogne*, qui dépasse tous les chefs-d'œuvre du genre. Cette littérature de charnier, d'abattoir et de mauvais lieu, ce règne des Truands de la littérature, doit donner à réfléchir. ces gens-là, après tout, ont le haut du pavé. Ils possèdent leurs journaux, leurs éditeurs, leurs admirateurs : leurs

livres circulent librement ; on en parle, on les lit ; les critiques s'en occupent ; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les Flaubert et les Baudelaire se fâchent quand on leur dit que c'est de la décadence : ah ! ils ont bien raison ; ce n'est pas de la décadence ; c'est de l'orgie ; et pas même de l'orgie au vin de Champagne, avec des fleurs et des bougies, mais de l'orgie populacière, à *l'eau d'af* et au gin, dans un de ces quartiers maudits des grandes villes, où le vice donne la main au crime, et où ils s'expliquent l'un par l'autre. »
EN OUTRE, PONTMARTIN COMPARE EN PIRE *LES FLEURS DU MAL* À *MADAME BOVARY* DE GUSTAVE FLAUBERT : « Je vous parlais récemment de *Madame Bovary,* ce scandaleux succès, qui est à la fois une ignominie littéraire, une calamité morale et un symptôme social. Ce hideux roman de *Madame Bovary* est une lecture de piété en comparaison d'un volume de poésies qui vient de paraître ces jours-ci, sous le titre de *Fleurs du mal.* »

« *C'est un mouchard catholique, mais* belge *!*
c'est-à-dire qu'il n'a que les vices, et non l'esprit de son patron »
(Charles Baudelaire)

DE SA MAIN, BAUDELAIRE A INSCRIT UN COMMENTAIRE GÉNÉRAL : « *Le* Journal de Bruxelles *représente en Belgique, à ce qu'on dit, les idées de* L'Univers [organe de presse catholique dirigé par Louis Veuillot]. *C'est un mouchard catholique, mais* belge *! c'est-à-dire qu'il n'a que les vices, et non l'esprit de son patron. Ses bureaux sont à Bruxelles, place des Martyrs, rue des Roses !!* »
LE POÈTE A ÉGALEMENT SOULIGNÉ LA PREMIÈRE PHRASE :
« Et puis, je l'avoue, on devient presque indulgent pour les licences et les *gaudrioles d'autrefois, quand on voit ce qui se passe aujourd'hui dans notre littérature* »,
QU'IL A ASSORTIE D'UN COMMENTAIRE PARTICULIER : « *Il était, quelques lignes auparavant, question de Béranger et de ses sentiments chrétiens ; or, Veuillot me disait il y a peu de jours : dites, si vous êtes obligé de vous défendre, que lorsque tout un peuple va s'informer de la santé de ce misérable, on n'a pas le droit de poursuivre l'auteur des* Fleurs du mal ! *[il serait peut-être imprudent de se servir à l'audience de cette méthode de défense].* »
Baudelaire a également exposé cet argument concernant Béranger, avec la même réserve, dans un recueil de notes à son avocat (Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, Pléiade, pp. 194-195).

GRANDE VOIX DU CONSERVATISME ET ENNEMI INTIME DE BAUDELAIRE, LE PUBLICISTE ARMAND DE PONTMARTIN (1811-1890) fut « le seul critique auquel [Baudelaire] ait accepté de "répondre", engageant avec lui une controverse sur les relations entre la littérature et la morale » (André Guyaux, *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des* Fleurs du mal, p. 1035). Sujet de raillerie dans les cercles émancipés et chez nombre d'auteurs comme Sainte-Beuve, Barbey d'Aurevilly ou Huysmans, Pontmartin disposait cependant d'une vaste audience dans les milieux bien-pensants, en partie grâce à son provincialisme revendicatif, dénonciateur du parisianisme. Baudelaire le dénonça comme « un homme qui a toujours l'air d'arriver de sa province », comme « grand haïsseur de littérature », « imbécile qui défend au poète de choisir lui-même ses sujets », et comme un de ces« professeurs jurés » que leur « langue insuffisante »

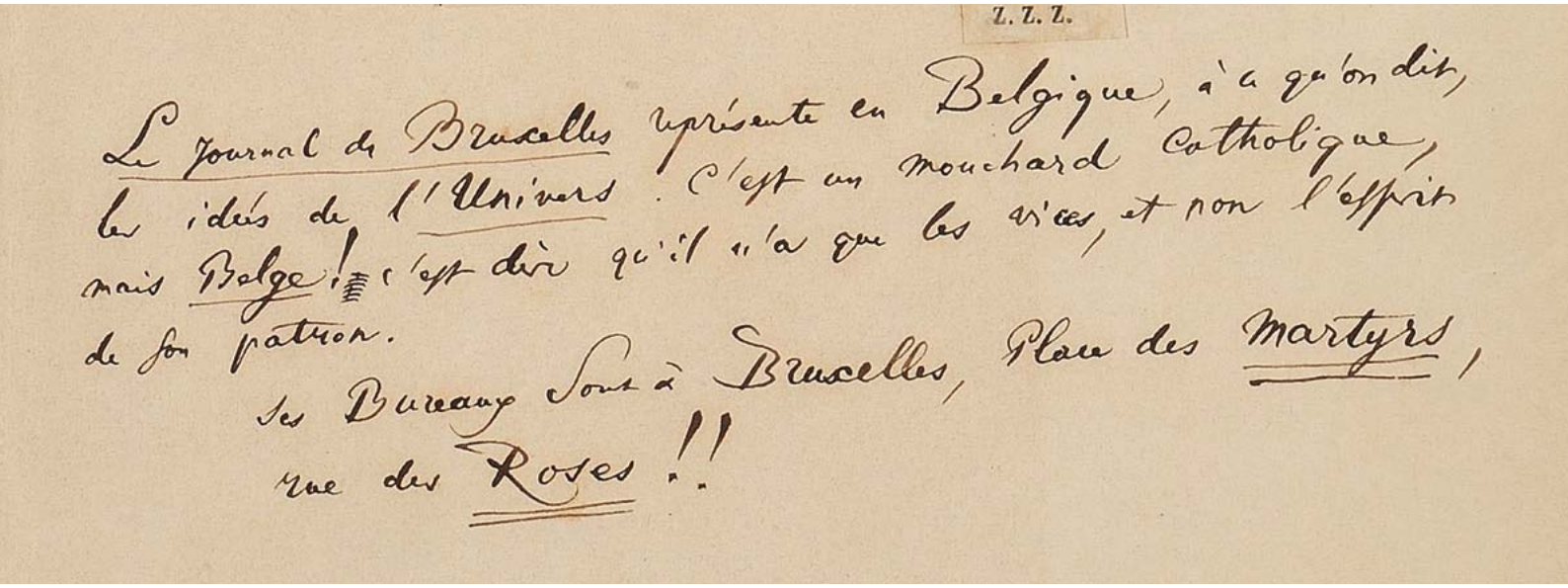

et leur « sagesse d'écolier » rend inaptes à comprendre et exprimer « le mouvement de la vie ». C'est Pontmartin qui engagea la longue passe d'armes qui les opposa, en formulant en 1856 une critique des *Histoires extraordinaires*, à quoi Baudelaire répondit de manière cinglante en 1857 dans la préface aux *Nouvelles histoires extraordinaires*. Pontmartin mena alors une attaque contre les *Fleurs du mal*, d'abord de manière couverte en juillet 1857 dans le présent article du *Journal de Bruxelles*, puis de manière ouverte en septembre 1857dans *Le Spectateur*. « Le point de vue de Pontmartin dénonçant *Les Fleurs du mal* rejoint celui d'Ernest Pinard et des dénonciateurs de juillet 1857. Il s'ancre dans le même puritanisme, avec quelques nuances de sensibilité : Pinard se pose en défenseur de l'ordre moral, Pontmartin en arbitre de la bienséance et des mœurs châtiées de la vieille France [...]. Il avait la nostalgie [...] de l'âge d'or de la Restauration, où cohabitaient le romantisme et la monarchie de droit divin » (André Guyaux, *op. cit.*, p. 1041). En 1860, Baudelaire revint à la charge dans *Les Paradis artificiels*, dénonçant « les Pontmartin et autres sermonnaires de salons », fustigeant « la grande folie de la morale [qui] usurpe dans toutes les discussions littéraires la place de la pure littérature ». Après une nouvelle attaque de Pontmartin en 1861 à l'occasion de la seconde édition des *Fleurs du mal*, Baudelaire manœuvra encore contre lui en 1862 pour le brouiller avec le directeur de la *Revue des deux mondes* François Buloz.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

EXPOSITIONS : ce document a figuré en 1957 dans l'exposition *Charles Baudelaire* tenue à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (n° 277 du catalogue), en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 333 du catalogue), et en 1993 dans l'exposition *Baudelaire-Paris* tenue à la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS (n° 225 du catalogue, avec reproduction p. 125).

Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, Pléiade, t. I, pp. 1178-1179, avec édition partielle des notes de Baudelaire sur l'article de Pontmartin.

BAUDELAIRE CERNÉ PAR LES HUISSIERS

11 **BAUDELAIRE** (Charles). Pièce autographe signée. Paris, 26 avril 1858. 1/2 p. in-4 étroit oblong. Avec plusieurs apostilles de l'époque. Quelques petites perforations.
1 000 / 1 500 €

BILLET À ORDRE DE BAUDELAIRE : « *Le quinze août prochain je paierai à M. Cousinet ou à son ordre la somme de cinq cents francs, valeur reçue en marchandises...* »
Entre deux traits, en bas à gauche de la même page : « *Bon pour 500 fr.* »

Louis Cousinet l'a endossé au verso, le 17 mai, en faveur d'un certain M. Valentin (2 lignes autographes signées), et ledit Valentin l'a à son tour endossé le 30 juin 1858 en faveur de la banque Lécuyer & C°.
UN CRÉANCIER DE BAUDELAIRE, LE RESTAURATEUR LOUIS COUSINET. Restaurateur à l'enseigne de « La Tour d'argent », d'abord quai de la Tournelle, puis rue du Bac et enfin rue de Verneuil, Cousinet semble avoir agi en usurier avec Baudelaire, lequel a certes pris des repas chez lui mais a sûrement dû lui emprunter de l'argent à plusieurs reprises, depuis au moins 1844. Baudelaire, littéralement harcelé par Cousinet, ne remboursa jamais complètement sa dette envers celui-ci, qui s'élevait à la mort du poète en 1867 à plus de 2500 francs.

JOINT, CONCERNANT LA MÊME DETTE, 2 pièces manuscrites :

– une pièce signée par l'huissier Charles-Borromée Bercier, mandaté par la banque Lécuyer. Paris, 16 août 1858. 1. p. 1/2 in-4 lithographiée avec ajouts manuscrits et estampilles.
PROTÊT D'HUISSIER POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE BAUDELAIRE. « L'an mil huit cent cinquante *huit le seize août* à la requête de Mrs Lécuyer & compagnie, banquiers demeurant à Paris... j'ai... sommé et interpellé M*r Charles Baudelaire... quai Voltaire n° 19 où, étant & parlant à LA CONCIERGE DE LA MAISON ainsi...* de présentement payer aux requérants ou à moi huissiers pour eux porteur la somme de *cinq cents francs...,* la*quelle* A RÉPONDU *QUE LE SOUSCRIPTEUR EST SORTI, qu'il n'y a personne chez lui, qu'aucuns fonds ne lui ont été remis pour payer ledit billet,* sommé de signer *a* refusé... »

– une pièce de la banque Lécuyer et Cie. S.l., [août 1858]. 1 p. au format carte de visite, lithographiée avec ajouts manuscrits. Mention de la somme de 507, 65 fr. (incluant les frais d'huissier) due par M. Valentin aîné à cette banque.

Le même 16 août 1858, Baudelaire écrirait une lettre à Louis Cousinet l'autorisant à toucher à sa place la somme de 500 francs sur le prix de ses articles à la *revue contemporaine*, et indiquerait que cette délégation serait faite pour être substituée au présent billet à ordre.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. I, p. 493.

« VOTRE AVEUGLEMENT SEUL FAIT OBSTACLE À CE QUE VOUS SOYEZ DE MON AVIS... »

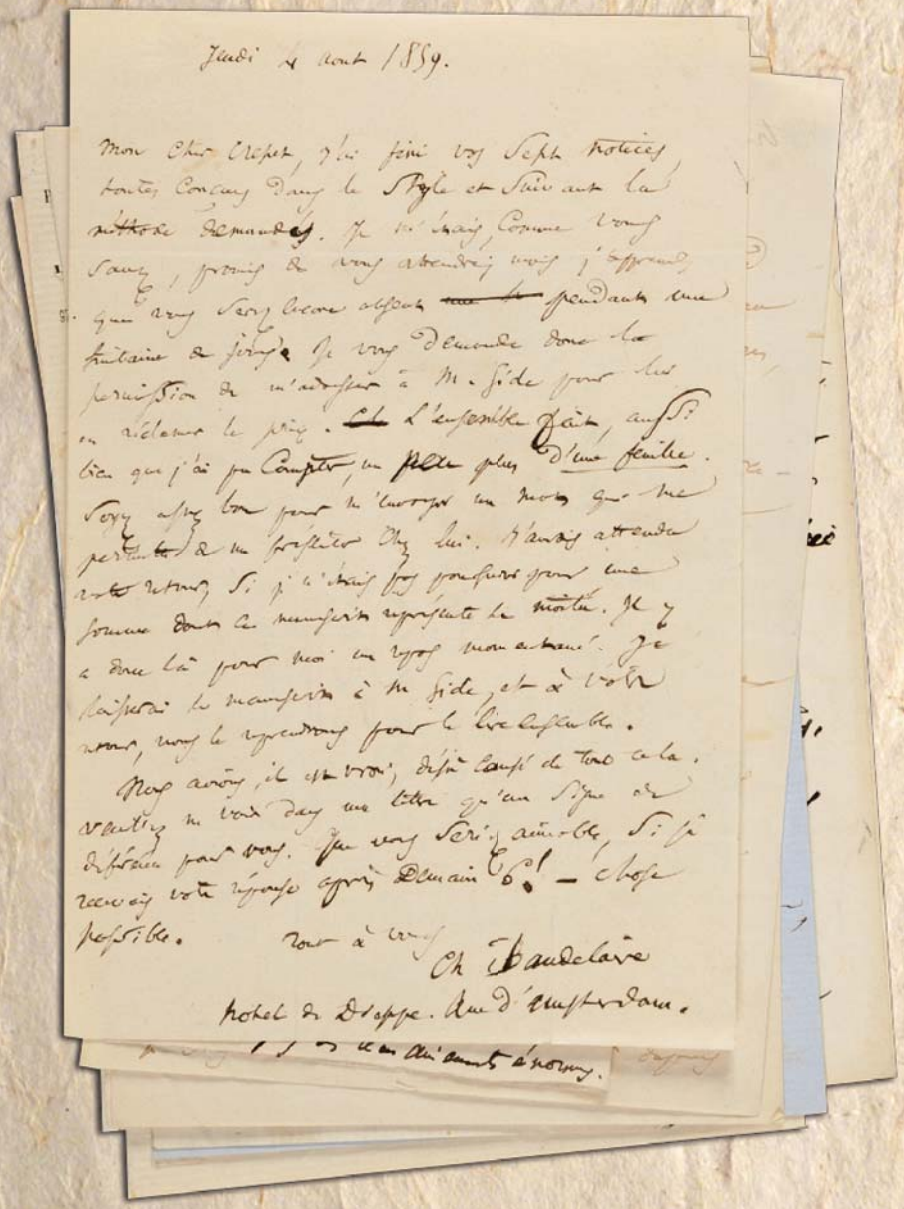

12 **BAUDELAIRE** (Charles). Ensemble de 15 lettres à Eugène Crépet : soit : 13 lettres autographes signées (une au crayon), une lettre autographe, et un reçu autographe signé. 1859-1862.
20 000 / 30 000 €

COLLABORATION DE BAUDELAIRE À L'ANTHOLOGIE DES *POÈTES FRANÇAIS*, FUTUR CHAPITRE DE SON RECUEIL SUR *L'ART ROMANTIQUE*. Quand Eugène Crépet décida de publier un panorama général de la poésie française, il conçut son projet comme un choix de textes significatifs accompagnés de notices introductives. Pour celles-ci, il s'adjoignit la collaboration de savants comme comme Anatole de Montaiglon, mais surtout d'écrivains comme Sainte-Beuve (qui donna la préface générale), Charles Asselineau, Théodore de Banville, Jules Barbey d'Aurevilly, Théophile Gautier (qui rédigea la notice sur Charles Baudelaire accompagnée d'un choix

de sept poèmes des *Fleurs du mal*) ou Jules Janin. L'ouvrage, intitulé *Les Poètes français : recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française depuis les origines jusqu'à nos jours*, fut imprimé chez Jules Claye en quatre volumes, les trois premiers publiés chez Casimir Gide en 1861 et le dernier chez Hachette vers le 2 août 1862.
Charles Baudelaire fut chargé de dix notices pour le volume concernant la période contemporaine, consacrées à Théodore de Banville, Auguste Barbier, Marcelline Desbordes-Valmore, Pierre Dupont, Théophile Gautier, Victor Hugo, Leconte de Lisle, Gustave Le Vavasseur, Hégésippe Moreau, Petrus Borel. Sept de ces notices parurent effectivement dans *Les Poètes français*, mais trois furent refusées : Eugène Crépet remplaça celle sur Auguste Barbier par un texte de Léon de Wailly, celle sur Hégésippe Moreau par un texte de Théodore de Banville, et supprima purement et simplement celle sur Petrus Borel.
Charles Baudelaire republierait neuf de ses dix notices (celle sur Moreau exceptée) en juin-août 1861 dans la *Revue fantaisiste* de Catulle Mendès, et les intégrerait ensuite toutes dans la section *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* de son recueil *L'Art romantique*, qui ne paraîtrait qu'après sa mort, en 1869.

EUGÈNE CRÉPET, UNE DES « VIEILLES CANAILLES » DU CARNET DE BAUDELAIRE. Si le poète le rangea dans cette catégorie (aux côtés de Louis Hachette), c'est que leurs relations furent tendues lors de sa collaboration à l'anthologie des *Poètes français*. Eugène Crépet, d'une part, conduit par son puritanisme et ses convictions républicaines, exigea diverses modifications dans les textes de Baudelaire et refusa même trois notices. De son côté, Baudelaire se montra pressant dans ses demandes d'avances financières. Cela en arriva à tel point qu'Eugène Crépet refusa de lui envoyer l'ouvrage auquel il avait collaboré tant qu'il ne se serait pas vu rendre les volumes de poésies de Hugo qu'il lui avait prêtés. Il demeura néanmoins sans rancune et publia en 1887 un volume des *Œuvres posthumes et correspondances inédites* de Baudelaire, auxquelles il joignit une étude qui fait de lui LE PREMIER BIOGRAPHE SÉRIEUX DU POÈTE.

« Il me paraît inutile de faire composer...
puisque dans chacune de ces notices il y a des choses choquantes pour vous... »

– Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* ». Paris, 4 août 1859. « *J'AI FINI VOS SEPT NOTICES, TOUTES CONÇUES DANS LE STYLE ET SUIVANT LA MÉTHODE DEMANDÉS. Je m'étais, comme vous savez, promis de vous attendre ; mais j'apprends que vous serez encore absent pendant une huitaine de jours. Je vous demande donc la permission de m'adresser à M. Gide pour lui en réclamer le prix. L'ensemble fait, aussi bien que j'ai pu compter, un peu plus* d'une feuille. *Soyez assez bon pour m'envoyer un mot qui me permettra de me présenter chez lui. J'AURAIS ATTENDU VOTRE RETOUR, SI JE N'ÉTAIS PAS POURSUIVI POUR UNE SOMME DONT CE MANUSCRIT REPRÉSENTE LA MOITIÉ. Il y a donc là pour moi un repos momentané. Je laisserai le manuscrit à M. Gide, et à votre retour, nous le reprendrons pour le lire ensemble. Nous avons, il est vrai, déjà causé de tout cela. Veuillez ne voir dans ma lettre qu'un signe de déférence pour vous. Que vous seriez aimable, si je recevais votre réponse après demain 6 ! – Chose possible...* » (1 p. in-8, adresse au dos, 2 déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans manque de texte). Eugène Crépet accéda à la demande Baudelaire qui put recevoir rapidement la somme qui lui revenait.

– Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* ». [Paris, vers le 25 août 1859]. « *Ceci a déjà été lu et retouché* deux fois. *je me propose d'y retoucher encore un peu... C'EST POUR CELA QUE JE RÉCLAME VOTRE PROMESSE, DE FAIRE COMPOSER CES NOTICES EN PLACARDS. ALORS, SELON MON HABITUDE, J'Y VERRAI TOUT À FAIT CLAIR. Et je quitterai Paris plus tranquille. 3 épreuves de chacune... NE SOYEZ PAS INQUIET, JE NE FERAI PAS DES REMANIEMENTS ÉNORMES. Quand vous en serez à la littérature anglaise, je ferai en sorte de vous rembourser vos 260 fr.,*

pas par de la critique mais par de la traduction pure. Les morceaux à choisir pour Barbier et Moreau ne sont pas indiqués. PENSEZ À LA TENTATION *DE BARBIER, morceau non réimprimé* [ce poème était cher à Baudelaire qui s'en est souvenu maintes fois]. » (2 pp. in-12, adresse au dos, déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans manque de texte ; trace d'onglet et petite restauration à la pliure).

– Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* ». Paris, 31 octobre [1859]. « *J'IRAI* [À] *4 HEURES ET DEMIE AU PLUS TARD CHEZ M. GIDE AVEC LE MOREAU ET LE DUPONT PRÊTS, sauf deux pages, depuis si longtemps. Je vous ai fortement négligé parce que je viens de traverser une phase terrible. JE NE QUITTERAI PAS PARIS, SANS AVOIR REMANIÉ DE NOUVEAU TOUTES MES NOTICES sur un manuscrit très propre et très net. J'aurai ce mois-ci un peu de temps à moi. Puis-je encore compter sur l'offre gracieuse que vous m'avez faite relativement aux tragédies ou à une tragédie* [Baudelaire envisageait de proposer une nouvelle traduction de *Bertram, or the Castle of St-Aldebrand* de l'Irlandais Charles Robert Maturin]*, ce qui en même temps me permettrait de vous rembourser ce que je suis honteux de vous devoir depuis trois mois ?...* » (1 p. 1/4 in-8, adresse au dos, deux petites déchirures dues à l'ouverture, l'une anciennement restaurée avec infime atteinte au texte mais sans manque).

– Lettre autographe signée de ses initiales. S.l., [1859 ou 1860]. « *J'ai fait, comme vous savez, quelques efforts pour trouver la Barcarolle de P. Dupont. Tâchez donc d'en faire autant, et de mieux réussir que moi. C'est la dernière notice à livrer, et j'ai hâte d'en finir...* » (1 p. in-8, au crayon, adresse au dos, petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Lettre autographe signée de ses initiales. [Paris, 13 mai 1860]. « *Nous voici à dimanche et je n'ai pas encore reçu votre réponse à ma dernière lettre. JE CONTINUE À TRAVAILLER, ET JE CROIS QUE J'AURAI FINI CE SOIR. Cependant, si comme je vous l'ai dit, je n'avais pas tout à fait fini demain matin, au lieu d'aller chez vous à 11 heures, je vous attendrais chez moi à 5 heures du soir...* » (1 p. in-12, adresse au dos, feuillet d'adresse avec trace d'onglet et petit manque angulaire du à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Lettre autographe. [Paris, vers les 15-20 mai 1860]. « *Je suis malade depuis hier et je ne peux pas bouger. Je* veux *vous porter cette notice moi-même. Il est évident que je n'irai pas m'établir là-bas* [à Honfleur] *sans vous le dire. J'AI ÉCRIT À HUGO. Je vous l'ai déjà dit ; mais par voie de Londres, et si vous aviez réfléchi que les départs de bateaux n'ont lieu qu'une ou deux fois par semaine de Guernesey, et qu'Hugo n'écrit que le dim*[anche]*, vous ne m'n demandriez pas déjà la réponse* [Hugo ne répondrait que le 19 juillet]... » (1 p. in-16 d'une écriture un peu altérée par la maladie, trace d'onglet au verso).

– Pièce autographe signée « *Ch. Baudelaire* ». S.l., 21 mai 1860. « *Reçu de M. Crépet la somme de quatre-vingt-dix francs, SUR LE COMPTE DE MES NOTICES LITTÉRAIRES OU DE MES TRADUCTIONS DE POÈTES ANGLAIS...* » (1 p. in-12 oblong, traces de 2 onglets au verso).

– Lettre autographe signée de ses initiales. [Paris, avant octobre 1860]. « *Je me presserai parce que j'ai* besoin *de me presser.* J'irai aujourd'hui *à 4 h. chez M. Gide. Je viens à l'*instant même *d'oublier l'adresse de Leconte de Lisle* [Eugène Crépet avait à négocier avec Leconte de Lisle les droits de reproduction de ses poèmes reproduits après la notice de Baudelaire]. *Mais à coup sûr, vous trouverez cela chez M. Pincebourde, à la librairie Malassis* [le futur éditeur René Pincebourde, alors premier commis d'Auguste Poulet-Malassis]*, rue des beaux-Arts, 9...* » (1 p. sur un bi-feuillet in-16, fente anciennement restaurée et trace d'onglet au second feuillet, blanc).

– Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* ». [Paris], 8 novembre 1860. Concernant le bohème Ferdinand Fouque, toujours dans la misère, qui cherche à être employé par une revue ou un éditeur : « *M. Ferdinand Fouques* [*sic*] *est venu me voir, il y a trois ou quatre jours, pour me demander s'il pouvait travailler pour vous. J'étais très affairé ce jour-là, et je suis désolé de ne pas l'avoir accompagné chez vous... Un dernier mot : JE CONSIDÈRE FOUQUES COMME UN ESPRIT REMARQUABLE, ÉRUDIT, POÉTIQUE. Je crains (malgré ce que je pense de votre pénétration) que vous ne l'ayez pas reçu avec* tous les égards qui lui sont dus. *Je travaille pour vous. Si demain vous n'avez pas reçu de mes nouvelles par un commissionnaire, envoyez-moi après-demain votre valet de chambre avec* toutes les bonnes feuilles *que je vous demande* ; toutes... *ET IL VOUS RAPPORTERA* TOUT HUGO... » (2 pp. 1/4 in-8, trace d'onglet au verso).

– Lettre autographe signée de ses initiales. Paris, 17 janvier 1861. « *VOUS ME DEMANDEZ SI VOUS DEVEZ SÉRIEUSEMENT COMPTER SUR MOI ?* – OUI. – *D'ABORD JE VOUS* DOIS *CETTE NOTICE, ENSUITE* JE TIENS *À LA VOIR* SIGNÉE DE MOI. – *VOUS ME DITES QUE J'AI DÉJÀ AFFIRMÉ QU'ELLE ÉTAIT FINIE.* – OUI, ET J'EN SUIS MÉCONTENT [il s'agit très probablement de la notice sur Victor Hugo]. *Si une roue m'était passée sur le ventre ou sur la tête, malgré que vous attendiez depuis longtemps, vous me feriez encore crédit. Eh bien, supportez (au moral) quelque chose de pire. – Je rentre dans la vie depuis 4 jours, je suis à Paris depuis 5, et JE ME TROUVE EN FACE DE SEPT MORCEAUX ARRIÉRÉS, Y COMPRIS LE VÔTRE, TOUS* ÉGALEMENT *PRESSÉS, UN ENSEMBLE DE 160 PAGES.* Oui, *je désire que vous comptiez sur moi. Quel jour commencerai-je à prendre pour vous les 24 ou 48 heures nécessaires, je n'en sais rien aujourd'hui ; je sais seulement que jour à jour je ferai ce que j'ai à faire. JE VOUS RÉCRIRAI DE NOUVEAU AUSSITÔT QUE JE SERAI CALMÉ... Il y a 4 jours, j'ai rencontré M. Gide, et comme j'étais curieux de savoir si vous étiez fort embarrassé par ma faute, je l'ai questionné à ce sujet. Il m'a affirmé qu'aucun embarras ne pouvait venir actuellement par moi. Vous trouverez cette lettre une mauvaise réponse. Elle contient la vérité pure : un grand trouble, beaucoup d'arriéré, et la certitude que je finisse votre affaire. En même temps, le* Pierre Dupont... » (2 pp. in-8, trace d'onglet au verso).

– Lettre autographe signée « *Charles Baudelaire* ». [Paris, vers le 4 juin 1861]. « *JE ME SUIS REMIS CE MATIN À VOTRE HUGO ; vous pouvez donc être tranquille de ce côté. Je sors de chez M. Claye, à qui J'AI DEMANDÉ UNE BONNE ÉPREUVE DE GAUTIER, LECONTE DE LISLE, ET BARBIER ; MAIS IL PARAÎT QU'IL N'EST PLUS TEMPS, et que ce serait un vif embarras. JE DEMANDE AVEC INSISTANCE UNE BONNE ÉPREUVE DE DESBORDES-VALMORE, ET UNE BONNE ÉPREUVE D'HÉGÉSIPPE MOREAU, avant que vous n'ayez fait décomposer. D'après ce que vous m'avez dit hier soir, IL ME PARAÎT INUTILE DE FAIRE COMPOSER PIERRE DUPONT, LE VAVASSEUR ET PETRUS BOREL, PUISQUE DANS CHACUNE DE CES NOTICES IL Y A DES CHOSES CHOQUANTES POUR VOUS* [la notice sur Dupont comportait des critiques qui pouvaient sembler malvenues à l'égard d'un ami, celle sur Le Vavasseur comportait un passage évoquant le poète « presque nu », celle sur Borel en montrait explicitement le côté excessif, *bousingot*]. *Ayez bien soin de ne pas égarer les* trois *manuscrits, le quatrième (Hégésippe) étant représenté par une bonne épreuve...* » (1 p. 3/4 in-8, en-tête imprimé « Poulet-Malassis et de Broise, libraires-éditeurs à Paris », adresse au dos, feuillet d'adresse avec trace d'onglet et petite déchirure due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Lettre autographe signé de ses initiales en 2 endroits. [Paris, peut-être juin 1861]. « *JE NE PUIS M'OCCUPER QUE DES RETOUCHES DE PIERRE DUPONT, PUISQUE JE CONSIDÈRE LES DEUX AUTRES COMME EXCELLENTES* [les notices sur Borel et Le Vavasseur]. *VOTRE AVEUGLEMENT SEUL FAIT OBSTACLE À CE QUE VOUS SOYEZ DE MON AVIS. Je vous en supplie, ne m'en parlez plus. Vous aurez votre épreuve lundi. Quant aux citations, vous savez ce qui a été*

décidé ; tout au plus puis-je vous donner quelques conseils pour le choix ; mais à quoi bon ? Je pars à la fin du mois. Pensez aux autres dont je n'ai pas encore eu les épreuves… » (1 p. in-16, adresse au dos, feuillet d'adresse avec trace d'onglet et déchirure anciennement restaurée affectant le texte sans manque).

– Lettre autographe signée de ses initiales. [Paris, peut-être juin ou été 1861]. « *J'AVAIS MÊME EXPRIMÉ LE DÉSIR DE REVOIR TOUTES LES CITATIONS (ET PEUT-ÊTRE D'EN AJOUTER UNE). Il me semble que ce serait prudent, car vous voyez que, sans compter les trois vers que j'ai changés, IL Y AVAIT PASSABLEMENT DE FAUTES, ALTÉRANT LE TEXTE ET LE SENS. Si cet enfant vous trouve, remettez-lui les autres ; s'il ne vous trouve pas, envoyez-les moi dans la soirée, vous les aurez avant demain. (NON SEULEMENT* LES CONTEMPLATIONS*, MAIS AUSSI* LA LÉGENDE*. J'espère que j'irai là-bas en juillet. Je vous renverrai le tout)… Supprimez la note ajoutée si vous la trouvez superflue.* » (1 p. in-8 carré, adresse au dos, feuillet d'adresse avec trace d'onglet, restauration à un manque angulaire affectant les deux feuillets sans atteinte au texte).

– Lettre autographe signée de ses initiales. [Paris], 19 juin 1861. « Depuis plusieurs jours, TOUTES vos épreuves REMANIÉES sont chez vous*, et il y a pour vous 100 fr. chez Malassis, tiers des 300 que j'ai reçus, comme vous pouvez vous en assurer sur les registres de la revue* [la *Revue fantaisiste* à qui Baudelaire confia neuf de ses notices écrites pour les *Poètes français*]. *Comme votre lettre m'a inquiété, j'ai voulu voir madame Crépet ; elle était absente. Ensuite je suis allé à l'imprimerie où on n'a rien reçu. Avant de quitter Paris, JE VEUX TOUT RELIRE, D'AILLEURS LES QUATRE DERNIÈRES ONT BESOIN D'ÊTRE RELUES APRÈS CORRECTION. ET ENFIN, IL SERA NÉCESSAIRE DE METTRE UNE NOTE DANS LA NOTICE SUR VALMORE… Je ne peux vous répondre que chez vous. Vous ne me dites pas où vous êtes et le timbre de la poste est illisible.* » (1 p. 1/2 in-8, petits accrocs marginaux et très légère trace d'onglet, sans atteinte au texte).

– Lettre autographe signée « *Charles Baudelaire* ». [Paris], 9 septembre 1862. « *Votre précieuse lettre est arrivée trop tard. JE VEUX DIRE QUE J'AI LE 4e VOLUME DES* POÈTES FRANÇAIS*. JE L'AI PAYÉ, BIEN ENTENDU. Je garde la facture aussi soigneusement que votre lettre. QUANT À VOS LIVRES, VOTRE RÉCLAMATION N'EST QUE TROP JUSTE ; IL ÉTAIT PUÉRIL DE PRENDRE UNE FORME AUSSI IMPÉRIEUSE. JE N'AI SOUVENIR EXACT QUE DES* CONTEMPLATIONS *ET DE* LA LÉGENDE DES SIÈCLES *; dans la crainte de me tromper, je vais réclamer tout ce que l'on pourra trouver de Victor Hugo chez moi…* » (1 p. in-12 carré, trace d'onglet au verso).

JOINT, 2 PIÈCES :
– CRÉPET (Eugène). Brouillon autographe signé à Charles Baudelaire. Paris, 14 septembre 1862. Il s'agit de sa dernière lettre au poète, répondant à la dernière lettre reçue de lui (celle du 9 septembre 1862, ci-dessus) : il y explique « *combien l'accent presque toujours dédaigneux, impératif et quasi-dictatorial de* [sa] *correspondance* [l'] *a blessé* ».
– POULET-MALASSIS (Auguste). Lettre autographe signée à Eugène Crépet. Paris, 29 septembre 1861. Concernant ses droits sur les poésies de Baudelaire, Banville, Châtillon et Leconte de Lisle, et sur la notice de Baudelaire relative à Banville.

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE DU GRAND COLLECTIONNEUR BAUDELAIRIEN ARMAND GODOY. D'origine cubaine, poète francophone et traducteur de l'espagnol, Armand Godoy (1880-1964) réunit une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits de Baudelaire.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. I, pp. 590, 592-593, 611, 647, t. II, pp. 43, 46, 50, 95, 104, 124-125, 172, 172-173, 173, 174, 258-259. – Pour la lettre d'Eugène Crépet : *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 106.

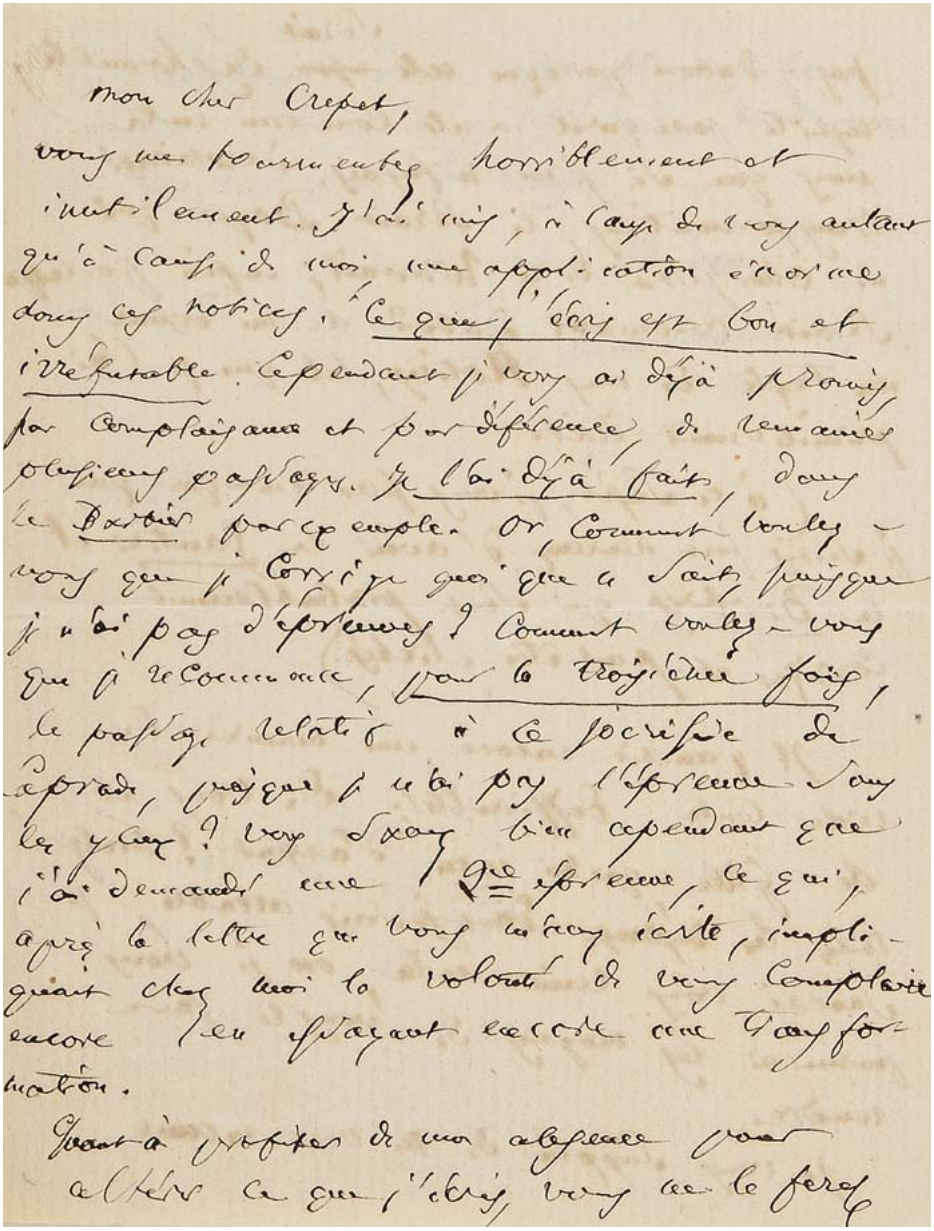

13 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* » à Eugène Crépet. [Paris, vers le 10 avril 1860]. 2 pp. 1/4 in-16, trace d'onglet au verso.
2 000 / 3 000 €

COLLABORATION DE CHARLES BAUDELAIRE À L'ANTHOLOGIE DES *POÈTES FRANÇAIS*, FUTUR CHAPITRE DE SON RECUEIL SUR *L'ART ROMANTIQUE*. L'auteur des *Fleurs du mal* collabora à ce recueil paru en 1861-1862 en rédigeant les notices introductives aux extraits de dix auteurs contemporains dont Victor Hugo, Théophile Gautier, Auguste Barbier ou Auguste de Laprade. Mais il rencontra des difficultés avec le coordinateur de l'ouvrage, Eugène Crépet, qui demanda des modifications dictées par des considérations morales ou politiques.

« CE JOCRISSE DE LAPRADE ». Ainsi, dans la notice consacrée à Auguste Barbier, Eugène Crépet demanda que soit atténué un passage sarcastique à l'égard du poète Auguste de Laprade, académicien à la muse royaliste et religieuse, chez qui Charles Baudelaire critiquait l'hérésie de la morale dans l'art. Le poète se montra fort réticent à apporter des changements à son texte, comme en témoigne la présente lettre, et, faute d'être parvenu à un accord, Eugène Crépet remplaça cette notice par une autre de Léon de Wailly.
L'ensemble des notices de Charles Baudelaire serait intégré dans la section *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* du recueil *L'Art romantique*, des *Œuvres complètes* préparées par Charles Baudelaire mais publiées de manière posthume en 1869.

EUGÈNE CRÉPET FUT UNE DES « VIEILLES CANAILLES » DU CARNET DE BAUDELAIRE, MAIS AUSSI SON PREMIER BIOGRAPHE SÉRIEUX.

« *VOUS ME TOURMENTEZ HORRIBLEMENT ET INUTILEMENT. J'AI MIS, À CAUSE DE VOUS AUTANT QU'À CAUSE DE MOI, UNE APPLICATION ÉNORME DANS CES NOTICES.* CE QUE J'ÉCRIS EST BON ET IRRÉFUTABLE. *Cependant je vous ai déjà promis, par complaisance et par déférence, de remanier plusieurs passages.* Je l'ai déjà fait, *dans le* Barbier *par exemple. Or, comment voulez-vous que je corrige quoi que ce soit, puisque je n'ai pas d'épreuves ?*
COMMENT VOULEZ-VOUS QUE JE RECOMMENCE, POUR LA TROISIÈME FOIS, *LE PASSAGE RELATIF À CE JOCRISSE DE LAPRADE, puisque je n'ai pas l'épreuve sous les yeux ? Vous savez bien cependant que j'ai demandé une 2e épreuve, ce qui, après la lettre que vous m'avez écrite, impliquait chez moi la volonté de vous complaire encore en essayant encore une transformation.*
QUANT À PROFITER DE MON ABSENCE POUR ALTÉRER CE QUE J'ÉCRIS, VOUS NE LE FEREZ PAS, D'ABORD PARCE QUE CELA SERAIT DÉSHONNÊTE, ensuite parce qu'il a été convenu entre nous que si je me refusais à certaines transformations, ce serait Boyer [l'écrivain Philoxène Boyer, qui a présenté Baudelaire à Crépet] *qui se chargerait de ce travail ; enfin parce qu'il serait convenable d'abord de me donner un texte de mes notices, tel que je l'ai primitivement écrit (à ce sujet, je vous ferai remarquer que JE SERAIS FORT HEUREUX D'AVOIR LE* GAUTIER *ET LE* BARBIER *qui sont probablement corrigés et peut-être clichés).*

Il y aurait encore une manière de vider toutes les difficultés ; de vous et de Gide, qu'ai[-je] *reçu d'argent ? Malgré toutes les dépenses dont je suis accablé, je saurai vous rendre cela, ou je vous fournirai les moyens de vous le faire rendre. Je vous supplie de ne voir aucune impertinence dans cette proposition extrême. Je ne m'y résoudrais moi-même qu'en désespoir de cause...* »

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE DU GRAND COLLECTIONNEUR BAUDELAIRIEN ARMAND GODOY. D'origine cubaine, poète francophone et traducteur de l'espagnol, Armand Godoy (1880-1964) réunit une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits de Baudelaire.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 21-22.

*« ENVOYEZ-MOI **TOUT** CE QUE VOUS AVEZ D'HUGO... IL FAUT QUE JE M'EN SATURE PENDANT 24 HEURES... »*

14 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée en deux endroits, « *Ch. Baudelaire* » et « *C. B.* », adressée à Eugène Crépet. [Paris, mai 1860, probablement le 9]. 1 p. in-8 carré, au crayon, adresse au dos ; feuillet d'adresse avec manque de papier angulaire du à l'ouverture sans atteinte au texte, quelques fentes anciennement restaurées et trace d'onglet.
1 500 / 2 000 €

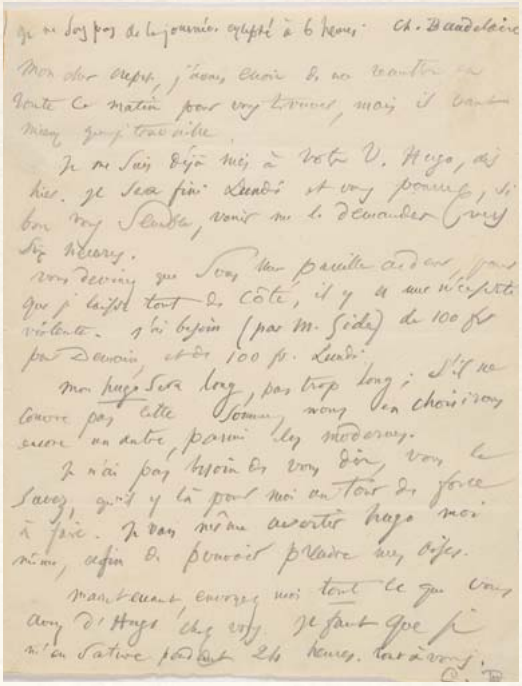

COLLABORATION DE CHARLES BAUDELAIRE À L'ANTHOLOGIE DES *POÈTES FRANÇAIS*, FUTUR CHAPITRE DE SON RECUEIL SUR *L'ART ROMANTIQUE*. Eugène Crépet, qui coordonna l'édition de cette anthologie parue en 1861-1862, confia à l'auteur des *Fleurs du mal* la rédaction des notices introductives aux extraits de dix auteurs contemporains, dont Victor Hugo. L'ensemble serait intégré dans la section *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* du recueil *L'Art romantique*, des *Œuvres complètes* préparées par Charles Baudelaire mais publiées de manière posthume en 1869.

THURIFÉRAIRE IRONIQUE DE VICTOR HUGO. Dans sa notice consacrée à cet auteur, Charles Baudelaire le décrit dans toute sa démesure, fait l'éloge de son « génie sans frontière », de manière argumentée et avec un accent de vérité qui n'évite cependant pas les ironies critiques. Il entretint de fait des relations malaisées avec Victor Hugo, s'agaçant de la grandiloquence de l'homme, admirant *La Légende des siècles* mais méprisant *Les Misérables*, alternant éloges publics et sarcasmes privés...

« *J'avais envie de me remettre en route ce matin pour vous trouver, mais il vaut mieux que je travaille.*
JE ME SUIS DÉJÀ MIS À VOTRE V. HUGO, dès hier. Il sera fini lundi et vous pourrez, si bon vous semble, venir me le demander vers six heures. Vous devinez que sous une pareille ardeur, pour que je laisse tout de côté, il y a une nécessité violente. J'ai besoin (par M. Gide) de 100 fr. pour demain, et de 100 fr. lundi.
MON HUGO *SERA LONG, PAS TROP LONG ; s'il ne couvre pas cette somme, nous en choisirons encore un autre, parmi les modernes.*
Je n'ai pas besoin de vous dire, vous le savez, qu'IL Y A LÀ POUR MOI UN TOUR DE FORCE À FAIRE. JE VAIS MÊME AVERTIR HUGO MOI-MÊME, AFIN DE POUVOIR PRENDRE MES AISES.

MAINTENANT, ENVOYEZ-MOI TOUT *CE QUE VOUS AVEZ D'HUGO CHEZ VOUS. IL FAUT QUE JE M'EN SATURE PENDANT 24 HEURES. Tout à vous... Je ne sors pas de la journée excepté à 6 heures...* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 39-40.

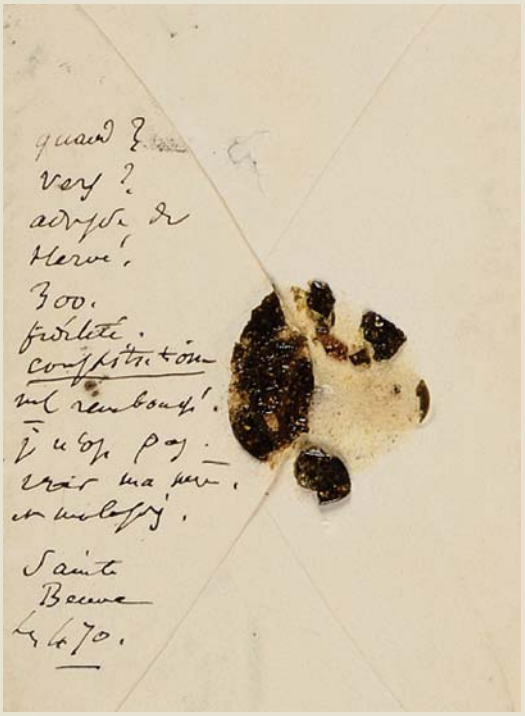

15 **BAUDELAIRE** (Charles). Notes autographes (14 lignes) au verso d'une enveloppe postale à lui adressée par Jules Barbey d'Aurevilly (s.l., 13 août 1860, in-16 oblong, adresse autographe de ce dernier en 5 encres différentes). **1 000 / 1 500 €**

NOTES PRÉPARATOIRES À UNE LETTRE AU DIRECTEUR DE LA *REVUE CONTEMPORAINE*, Alphonse de Calonne, qu'il expédierait le 13 août 1860 ou peu après.

« *Quand ? Vers ? Adresse de Hervé. 300. Fidélité.* Constitutionnel *remboursé. Je n'ose pas. Voir ma mère, et Malassis. Sainte-Beuve. Les 470.* »

NOUVELLES *FLEURS DU MAL* ET QUESTIONS D'ARGENT. Dans cette lettre, Baudelaire interroge Calonne sur sa date de départ, s'enquiert si Édouard Hervé, collaborateur à la *Revue contemporaine*, va publier des vers de lui (de nouveaux poèmes des *Fleurs du mal* qui paraîtront finalement dans *L'Artiste* le 15 octobre 1860), et demande s'il doit déposer un manuscrit ou sinon apporter 470 francs. Il quémande cependant une avance 300 francs afin de payer ses déplacements pour aller voir sa mère et son éditeur Poulet-Malassis, en précisant que venant à peine d'apurer sa dette envers *Le Constitutionnel* il ne peut pas déjà s'adresser à ce périodique pour un nouvel emprunt. Enfin, il dit à Calonne avoir vu Sainte-Beuve qui lui a parlé de lui de la manière la plus affectueuse.

SUPERBE DOCUMENT, TRÈS GRAPHIQUE.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. I, p. 683, note n° 2. – *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 59, note. – Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. VI, 1986, n° 1860/21, note n° 1.

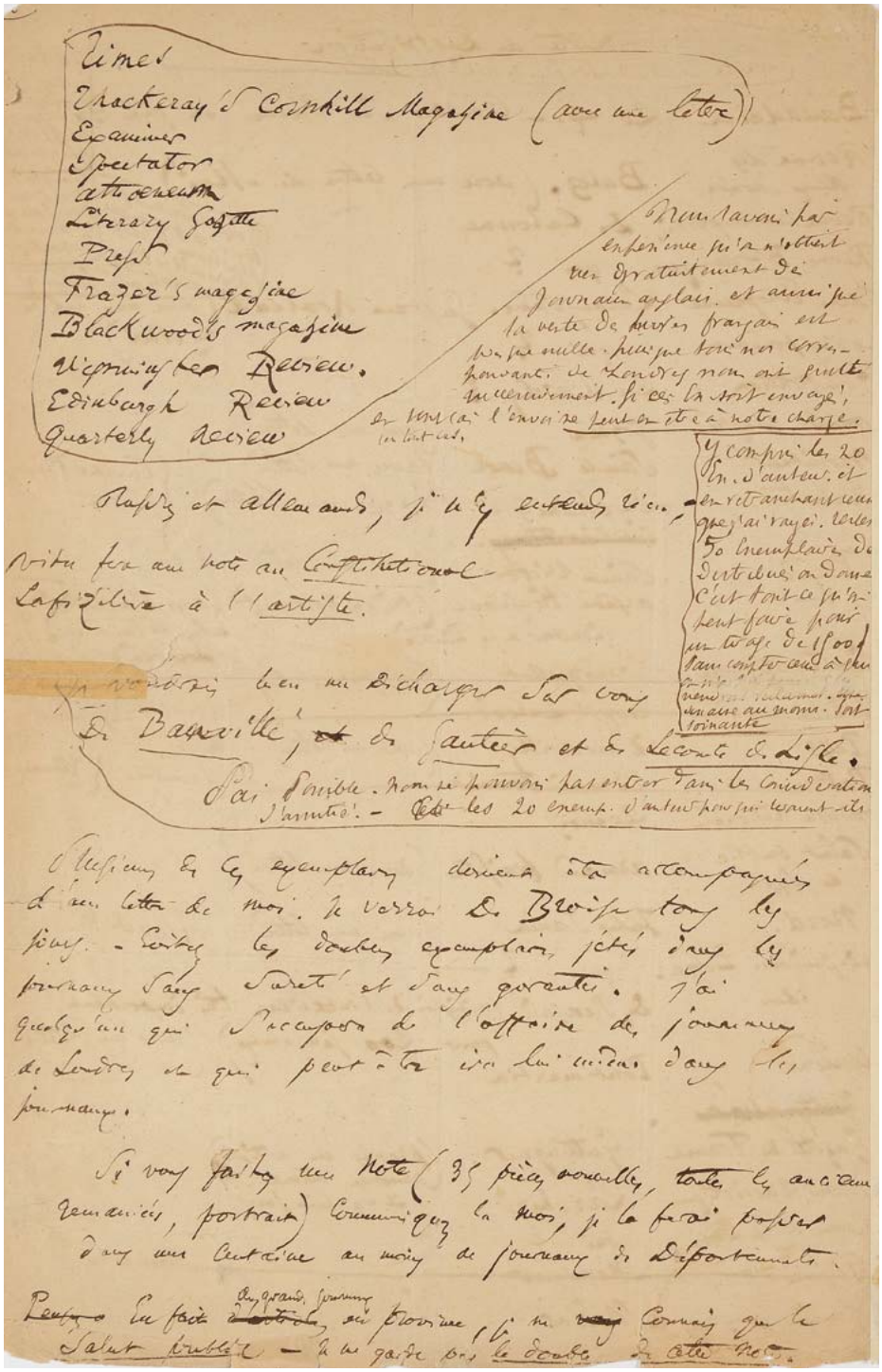

16 **BAUDELAIRE** (Charles). Pièce autographe signée en tête « *Baudelaire* », intitulée « *Liste de distribution* » [vers le 17 janvier 1861]. 2 pp. in-folio, avec annotations autographes de Poulet-Malassis, et avec également une mention manuscrite ancienne concernant la datation de ce document. Quelques manques marginaux, quelques fentes anciennement restaurées, trace d'onglet en marge de la seconde page portant atteinte à quelques lettres de mentions de Poulet-Malassis, infimes perforations.
30 000 / 40 000 €

PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE SUR SA STRATÉGIE ÉDITORIALE ET SON CERCLE DE RELATIONS. Cette « *liste de distribution* » des *Fleurs du mal* proposée par Charles Baudelaire à son éditeur reflète sa conception du paysage de la critique littéraire en France. Certes, quelques petites revues qui ne reçurent pas l'ouvrage publièrent tout de même des articles, et, à l'inverse, quelques destinataires effectifs n'y figurent pas comme Victor Hugo, mais la plupart des noms importants y figurent, y compris Armand de Pontmartin, tête de Turc de Charles Baudelaire et auteur en 1857 d'une critique assassine des *Fleurs du mal*.
CHARLES BAUDELAIRE IDENTIFIE ICI LES PERSONNES QUI COMPTAIENT LE PLUS POUR LUI : il fait suivre leurs noms de mentions marquant son désir d'accompagner d'une lettre personnelle l'envoi des *Fleurs du mal* : parmi ces privilégiés, Jules Barbey d'Aurevilly, François Buloz, Jules Janin ou Charles-Augustin Sainte-Beuve.
L'INTÉRÊT DU POÈTE POUR LA PRESSE ÉTRANGÈRE : Charles Baudelaire accorde une réelle importance à la réception de son ouvrage hors de France, notamment en Angleterre, comme le révèlent les 12 titres anglais présents sur cette liste.

« 35 pièces nouvelles, toutes les anciennes remaniées, portrait »

CHARLES BAUDELAIRE PROPOSE ICI EN NOTE UN PROJET DE PRIÈRE D'INSÉRER POUR LA SECONDE ÉDITION DES *FLEURS DU MAL*, précisant ce qui selon lui en renouvelait l'actualité. Il correspond peu ou prou à la mention portée au titre de l'édition.

Document annoté par Auguste Poulet-Malassis

UNE ILLUSTRATION DE L'ATTITUDE PROFESSIONNELLE DE SON ÉDITEUR ET AMI. Auguste Poulet-Malassis allait publier la seconde édition des *Fleurs du mal* dans la première semaine de février 1861. Si Charles Baudelaire manifeste dans la présente « *liste de distribution* » de larges ambitions pour la diffusion de son livre, Auguste Poulet-Malassis s'y montre logiquement plus sensible aux questions financières, et se propose de ramener les désirs de l'auteur à de plus modestes proportions. Ses annotations concernent le tirage et la pertinence du choix des destinataires du volume : il s'oppose à de nouveaux tirages sur grands papiers, et refuse ou conditionne plusieurs envois gracieux à la perspective d'obtenir des articles en retour : « *inutile* », « *inutile, à moins qu'il ne promette* », voire « *Nous ne pouvons pas entrer dans les considérations d'amitié* ».

« *Baudelaire. 20 ex. – Combien sur chine ou fil ?*
[Poulet-Malassis : « *20 ex. sur papier ordinaire. Il n'y en a sur fil et chine que quelques exemplaires tirés à mes frais dont je me réserve la disposition. Baudelaire en a fait tirer à ses frais quelques plus beaux ex.* [sur vélin fort] *chez Raçon* [Simon Raçon, imprimeur de cette édition]. *Il ne tenait qu'à lui d'en demander davantage.* »].

Revue des deux mondes. *Buloz (avec une lettre de moi).*
Revue contemporaine. *De Calonne.*
Revue britannique. *Qui ?*
Revue européenne. *Lacaussade. Gustave Rouland (avec une lettre de moi).*
Correspondant. *Qui ?*
Illustration. *De Wailly ?*
Monde illustré. *Gozlan (avec une lettre).*
Moniteur. *Sainte-Beuve (avec une lettre).*
Débats. *Deschanels (avec une lettre). Cuvillier-Fleury.*
[Poulet-Malassis a biffé le second nom, et indiqué : « *Cuvillier-Fleury inutile.* »]
Presse. *Saint-Victor (avec une lettre de moi). Arsène Houssaye (directeur de* La Presse*) (très important) (avec* L'Artiste *cela ferait un double)*

[Poulet-Malassis : « *en tout cas, un exemplaire seulement* »]
Constitutionnel. *Grandguillot (*Vitu fera une note*).*
Siècle. *Taxil-Delord.*
[Poulet-Malassis a biffé cette ligne, et indiqué : « *inutile, à moins qu'il ne promette* »].
Pays. *D'Aurevilly (avec une lettre).*
Patrie. *Édouard Fournier.*
[Poulet-Malassis a biffé cette ligne, et indiqué : « *idem* » en référence à sa remarque précédente].
Opinion nationale. *Levallois.*
Salut public de Lyon. *Armand Fraisse (avec une lettre).*
Nord. *Jules Janin (avec une lettre).*
Indépendance belge. *Qui ?*
[Poulet-Malassis : « *Ulbach (Mané)* »].
idem. De Ronsard (ministère de l'intérieur. Très important pour 200 journaux) (avec une lettre).
Union. *Pontmartin.*
Gazette de France. *Guttinguer (promis un article, annoncé même il y a huit jours)*
Revue anecdotique. *Larcher.*
Revue de Genève. *Qui ?*
Figaro. *Monselet.*
[Poulet-Malassis a biffé cette ligne, et indiqué : « *Inutile* »].
Journal amusant. *Nadar.*

Times.
Thackeray's Cornhill Magazine *(avec une lettre).*
Examiner.
Spectator.
Athæneum [sic]
Literary Gazette.
Press.
Frazer's Magazine.
Blacwood's Magazine.
Westminster Review.
Edinburgh Review.
Quarterly Review.
[Poulet-Malassis a encadré cette liste de titre anglais, et indiqué : « *Nous savons par expérience qu'on n'obtient rien gratuitement des journaux anglais et aussi que la vente des livres français est presque nulle, puisque tous nos correspondants de Londres nous ont quitté successivement. Si ces ex. sont envoyés, en tout cas, l'envoi* ne peut en être à notre charge. »]
Russes et Allemands, je n'y entends rien.
[Poulet-Malassis : « *Y compris les 20 ex. d'auteur, et en retranchant ceux que j'ai rayés, restent 50 exemplaires de distribués ou donnés. C'est tout ce qu'on peut faire pour un tirage de 1.500 fr. Sans compter ceux à qui on n'a pas pensé qui viendront réclamer. Une dixaine au moins.* Soit soixante. »]

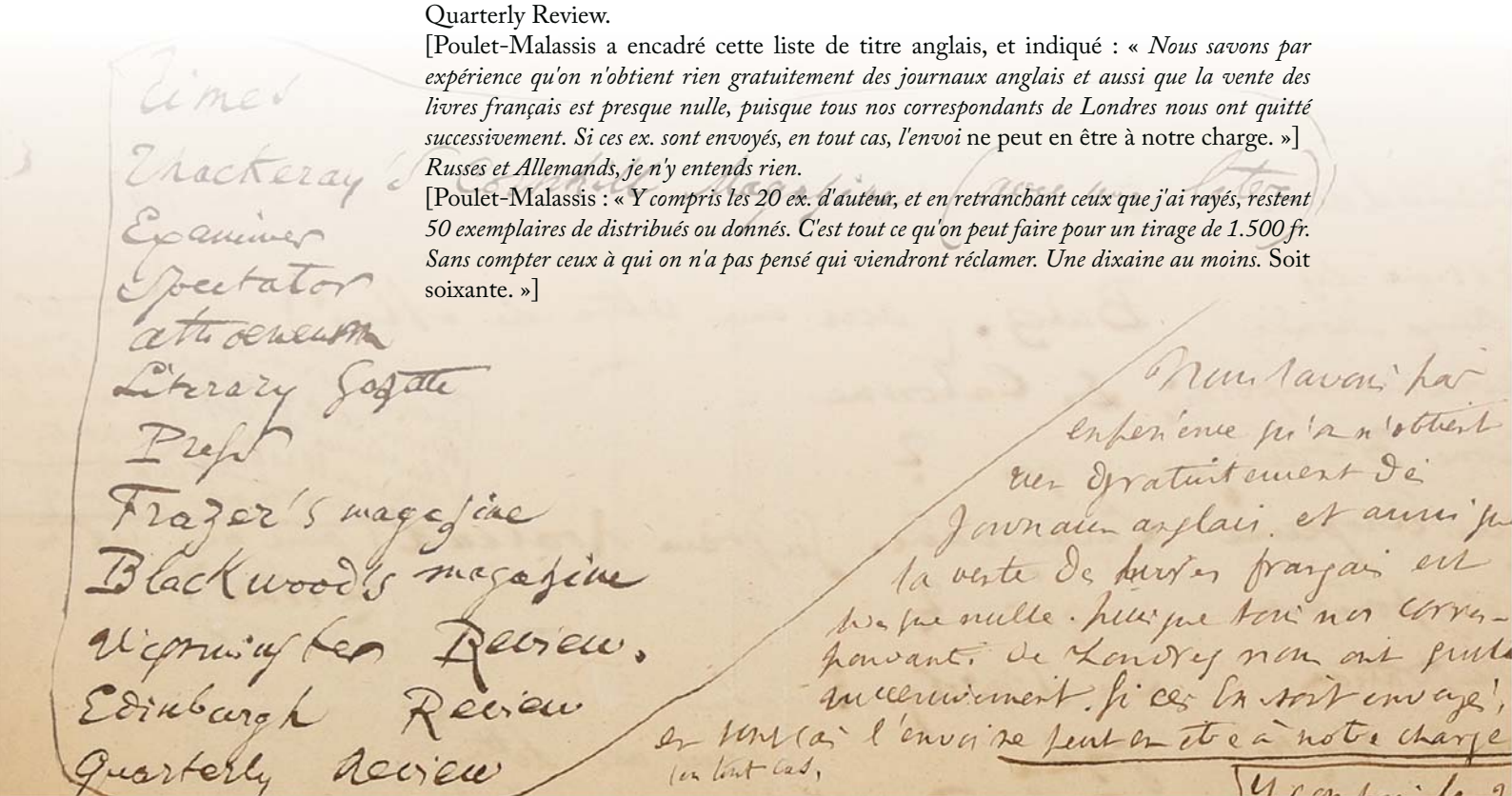

Vitu fera une note au Constitutionnel.
La Fizelière à *L'Artiste.*

JE VOUDRAIS BIEN ME DÉCHARGER SUR VOUS DE BANVILLE, *DE* GAUTIER *ET DE* LECONTE DE LISLE.
[Poulet-Malassis : « *Pas possible. NOUS NE POUVONS PAS ENTRER DANS LES CONSIDÉRATIONS D'AMITIÉ. Et les 20 exemp. d'auteur, pour qui seraient-ils ?*]

Plusieurs de ces exemplaires doivent être accompagnés d'une lettre de moi. Je verrai De Broise [le beau-frère et l'associé de Poulet-Malassis dans sa maison d'édition]. *Évitez les doubles exemplaires jetés dans les journaux sans sûreté et sans garantie. J'ai quelqu'un qui s'occupera de l'affaire des journaux de Londres et qui peut-être ira lui-même dans les journaux.*
SI VOUS FAITES UNE NOTE (35 PIÈCES NOUVELLES, TOUTES LES ANCIENNES REMANIÉES, PORTRAIT), COMMUNIQUEZ-LA MOI, JE LA FERAI PASSER DANS UNE CENTAINE AU MOINS DE JOURNAUX de départements. En fait de grands journaux en province, je ne connais que Le Salut public.

Je ne garde pas le double de cette note. »

EXPOSITION : ce document a figuré en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 635 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 125-127.

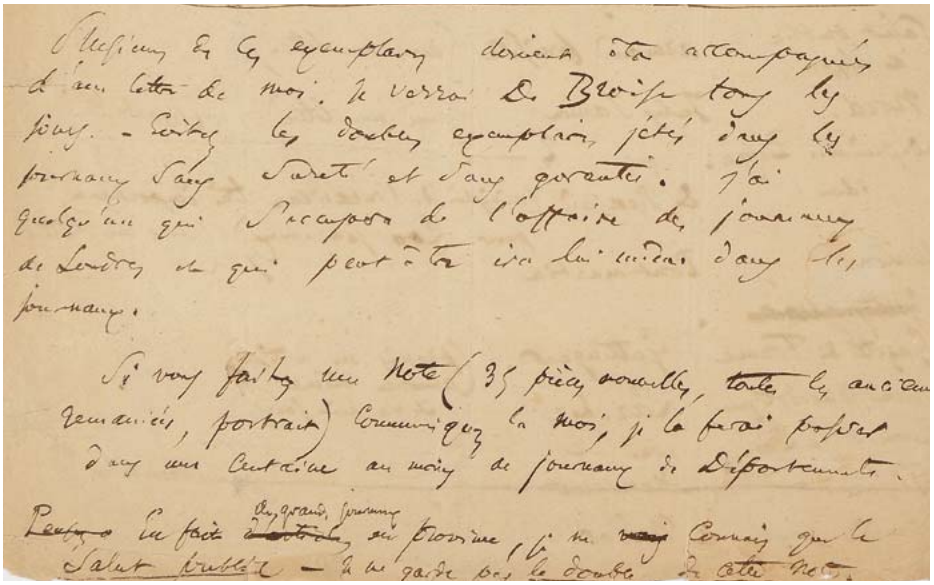

« JE VAIS ÉCRIRE À HUGO POUR LE PRÉVENIR QUE MOI, PETIT ET INFIRME, JE PRENDS VIS-À-VIS DE LUI TOUS LES DROITS DE LA LIBERTÉ. »

17 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Eugène Crépet. [Paris, mai 1860, probablement le 11]. 4 pp. in-8 carré, trace d'onglet et deux fentes anciennement restaurées portant atteinte à un mot sans manque.
15 000 / 20 000 €

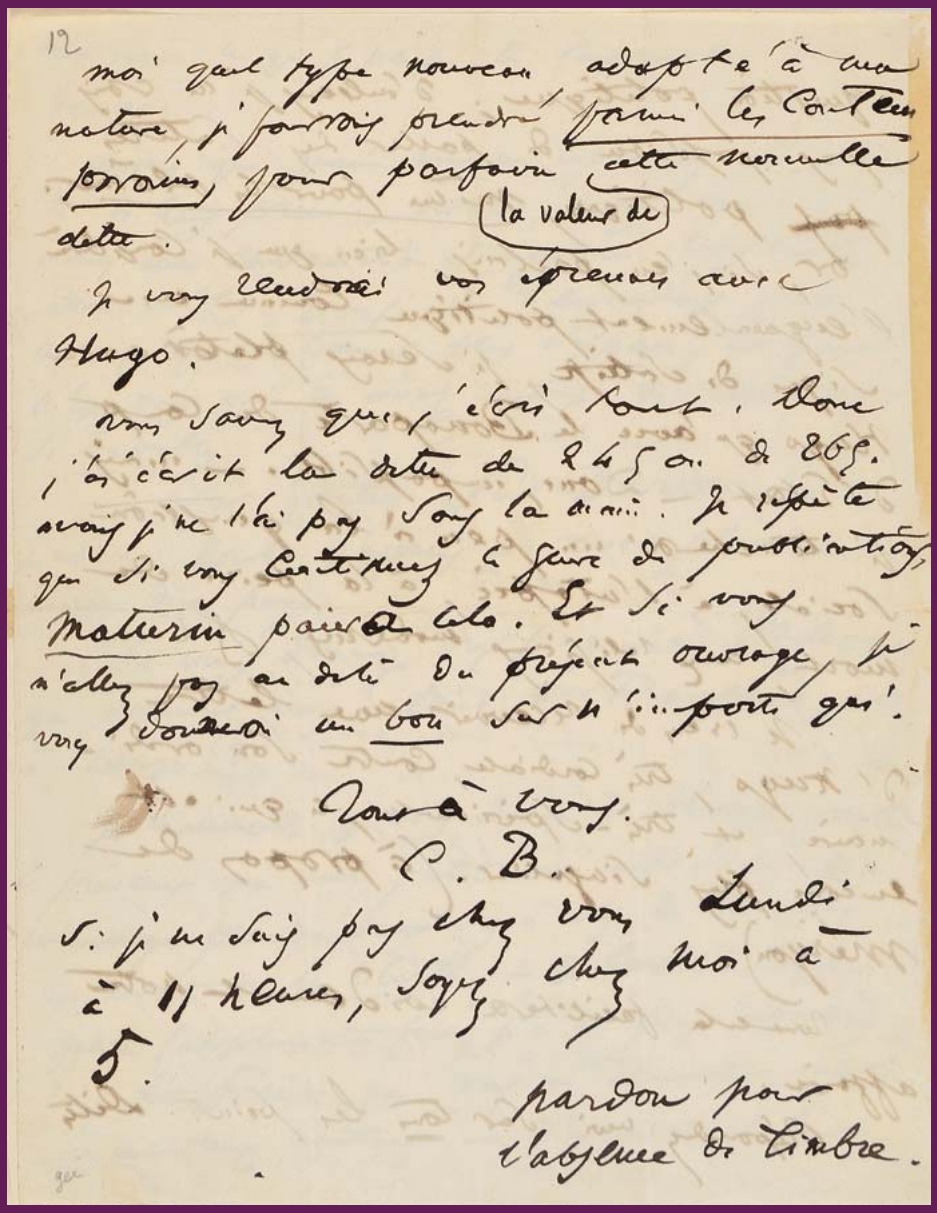

IMPORTANTE LETTRE SUR SES INTENTIONS CONCERNANT SON ESSAI SUR VICTOR HUGO, FUTUR CHAPITRE DE SON RECUEIL SUR *L'ART ROMANTIQUE*. C'est dans le cadre de sa collaboration à l'anthologie des *Poètes français*, publiée par Eugène Crépet en 1861-1862, que Charles Baudelaire rédigea des notices introductives aux extraits de dix auteurs contemporains, dont Victor Hugo, Théophile Gautier, Auguste Barbier ou Pétrus Borel. L'ensemble serait intégré dans la section *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* du recueil *L'Art romantique*, des *Œuvres complètes* préparées par Charles Baudelaire mais publiées de manière posthume en 1869.

BAUDELAIRE, THURIFÉRAIRE IRONIQUE DE VICTOR HUGO. L'auteur des *Fleurs du mal* écrivit à l'exilé pour lui demander s'il acceptait de figurer dans cette anthologie commentée. Même s'il émit des réserves concernant les droits de ses éditeurs pour la reproduction d'extraits de ses œuvres, Victor Hugo se montra enthousiasmé à l'idée d'être évoqué par Baudelaire : « ce qui me charme en ceci, c'est que mon nom serait prononcé par vous et incrusté dans une de ces pages profondes et belles que vous savez

écrire ». Dans sa notice, Baudelaire décrit Hugo dans toute sa démesure, fait l'éloge de son « génie sans frontière », de manière argumentée et avec un accent de vérité qui n'évite cependant pas les ironies critiques. Il entretint de fait des relations malaisées avec Victor Hugo, s'agaçant de la grandiloquence de l'homme, admirant *La Légende des siècles* mais méprisant *Les Misérables*, alternant éloges publics et sarcasmes privés...

EUGÈNE CRÉPET FUT UNE DES « VIEILLES CANAILLES » DU CARNET DE BAUDELAIRE, MAIS AUSSI SON PREMIER BIOGRAPHE SÉRIEUX.

« *Tout est fort bien, sauf la différence de 100 fr. Je trouve très raisonnable que vous désiriez d'abord le manuscrit ; mais une distance d'une semaine, c'est beaucoup ; il y a peut-être manière d'arranger cela : – pas d'argent avant lundi ; mais lundi, 200 fr. sur la notice complète d'Hugo ; il y a là évidemment un peu de complaisance de votre part ; mais d'un autre côté, je ne puis pas avant lundi faire choix d'un autre type ;*
JE VEUX DONNER TOUT MON TEMPS À HUGO ; JE CROIS QUE JE SUIS CELUI QUI FERA CELA DE LA FAÇON LA PLUS RICHE, et enfin la différence en plus (je parle des 200 fr.) sera minime. Ceci m'amène à la question de longueur. Je n'ai pas l'intention de produire 16 pages. – J'AI OUBLIÉ VOS PRIX DE RÉDACTION. – JE NE M'OCCUPE MÊME PAS D'UNE CONSIDÉRATION AUSSI VILE. – Je tâcherai de dire en 10 pages au maximum ce que je pense de raisonnable sur Hugo. Avouez que quand vous me reprochez la brièveté de mes premières notices, vous tombez dans une contradiction singulière. Vous avez donc oublié que je ne demandais pas mieux que de trouver plus d'espace, et que c'est vous qui m'avez imposé des conditions si sensibles.

SUR GAUTIER, SUR BARBIER, SUR PÉTRUS BOREL, J'AURAIS PU, AVEC PLAISIR, ÉCRIRE DIX PAGES. SI VOUS DONNEZ DIX PAGES À BOILEAU, QUE DONNEREZ-VOUS DONC À RONSARD, ET À HUGO ?

Je résume : JE VAIS ÉCRIRE À HUGO POUR LE PRÉVENIR QUE MOI, PETIT ET INFIRME, JE PRENDS VIS-À-VIS DE LUI TOUS LES DROITS DE LA LIBERTÉ. Je considère comme facile (absolument fait, je n'en puis répondre) le petit service que vous me demandez relativement aux citations. –
J'ESQUIVERAI LA QUESTION POLITIQUE ; d'ailleurs je ne crois pas possible de parler des satires politiques, même pour les blâmer *; or, SI J'EN PARLAIS, BIEN QUE JE CONSIDÈRE L'ENGUEULEMENT POLITIQUE COMME UN SIGNE DE SOTTISE, JE SERAIS PLUTÔT AVEC HUGO QU'AVEC LE BONAPARTE DU COUP D'ÉTAT. – DONC, IMPOSSIBLE. – MAIS JE TOUCHERAI UN PEU À LA QUESTION SOCIALE, À L'UTOPIE, À LA PEINE DE MORT, AUX RELIGIONS MODERNES, &c.*

JE VIENS DE RECEVOIR UNE LETTRE D'HUGO, TRÈS CORDIALE, CONTRE SON ORDINAIRE, ET TRÈS-SPIRITUELLE, CE QUI EST ENCORE PLUS SINGULIER (à propos de Méryon) [Victor Hugo y remerciait Baudelaire de l'avoir associé à l'éloge du graveur Charles Meryon dans son *Salon de 1859*]. *Tout cela facilitera évidemment notre affaire.*

Répondez-moi sur tous les points. Dites-moi quel type nouveau, adapté à ma nature, je pourrais prendre parmi les contemporains, *pour parfaire la valeur de cette nouvelle dette. Je vous rendrai vos épreuves avec Hugo. Vous savez que j'écris tout. Donc j'ai écrit la dette de 245 ou de 265. Mais je ne l'ai pas sous la main.*
JE RÉPÈTE QUE SI VOUS CONTINUEZ CE GENRE DE PUBLICATIONS, MATURIN *PAIERA CELA* [Baudelaire envisageait de proposer une nouvelle traduction de *Bertram, or the Castle of St-Aldebrand* de l'Irlandais Charles Robert Maturin]. *Et si vous n'allez pas au-delà du présent ouvrage, je vous donnerai un* bon *sur n'importe qui...* »

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE DU GRAND COLLECTIONNEUR BAUDELAIRIEN ARMAND GODOY. D'origine cubaine, poète francophone et traducteur de l'espagnol, Armand Godoy (1880-1964) réunit une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits de Baudelaire.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, p. 40-41.

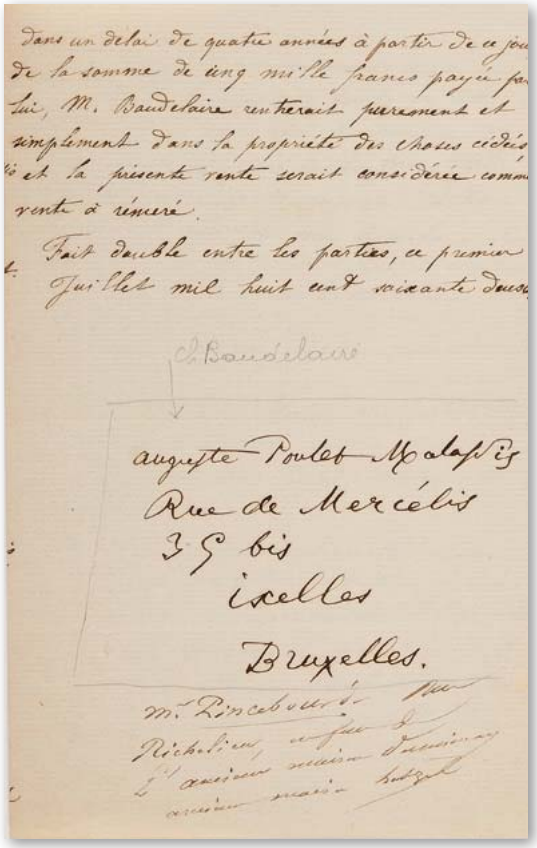
dans un delai de quatre années à partir de ce jou
de la somme de cinq mille francs payée par
lui, M. Baudelaire rentrerait purement et
simplement dans la propriété des choses cédées
et la présente vente serait considérée comme
vente à réméré.
Fait double entre les parties, ce premier
Juillet mil huit cent soixante deux

Ch. Baudelaire

auguste Poulet Malassis
Rue de Mercélis
35 bis
ixelles
Bruxelles.

Mr Pincebourde Rue
Richelieu, en face de
l'ancienne maison d'ancienne
ancienne maison hotzel

18 **BAUDELAIRE** (Charles). Poème autographe (5 lignes) au bas d'une pièce manuscrite, contrat d'édition avec Auguste Poulet-Malassis (2 pp. 1/2 in-8, 2 perforations sans manque). 1862. Avec une apostille autographe de Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident (4 lignes).
2 000 / 3 000 €

Le premier essai versifié du fameux poème postal à Poulet-Malassis

BAUDELAIRE DÉCOUVRE ICI LES POSSIBILITÉS RIMÉES DE L'ADRESSE POSTALE DE SON AMI (ÉDITEUR DES FLEURS DU MAL), au moyen d'un agencement particulier après redécoupage :

« *Auguste Poulet Malassis,*
rue de Mercélis,
35 bis,
Ixelles,
Bruxelles ».

Il compléterait ces notes préparatoires en un « loisir de la poste » sur une enveloppe expédiée le 14 février 1866, lui donnant la forme définitive suivante : « *Monsieur Auguste Malassis / Rue de Mercélis / Numéro trente-cinq bis / Dans le faubourg d'Ixelles / Bruxelles. / (Recommandée à l'Arioste / De la poste, / C'est-à-dire à quelque facteur / versificateur.)* »

La convention par laquelle Baudelaire céda à Poulet-Malassis ses droits sur l'ensemble de ses œuvres parues et à paraître

CET ESSAI RIMÉ FIGURE AU BAS D'UNE COPIE DE LA CONVENTION D'ÉDITION DU 1er JUILLET 1862 LIANT BAUDELAIRE À POULET-MALASSIS. Il s'agit de la novation du contrat passé le 24 mai 1861, novation rendue nécessaire par le fait qu'en juillet 1861 Poulet-Malassis s'était séparé de son associé et beau-frère Eugène De Broise.

« *Les soussignés sont convenus de ce qui suit. M. CHARLES BAUDELAIRE, HOMME DE LETTRES, demeurant à Paris... CÈDE ET ABANDONNE avec toutes garanties de fait et de droit, À M. AUGUSTE POULET-MALASSIS, ÉDITEUR... LE DROIT EXCLUSIF, À PARTIR DE CE JOUR, DE REPRODUCTION SOUS TOUTES LES FORMES DE SES TRAVAUX LITTÉRAIRES PARUS ET À PARAÎTRE.*
Ses ouvrages sont :
LES PARADIS ARTIFICIELS... *ET* LES FLEURS DU MAL,... *précédemment éditées par M.M. Poulet-Malassis et De Broise.*
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES *et* AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM. *Ces trois ouvrages traduits d'Edgar Poe par M. Baudelaire et pour lesquels il substitue M. Poulet-Malassis dans ses droits résultant d'un traité avec M. Lévy et Cie , son éditeur pour ces trois livres. C'est-à-dire que si M. Lévy continue leur réimpression, les sommes spécifiées pour M. Baudelaire dans son traité avec M. Lévy, comme rémunération, seront désormais attribuées à M. Poulet-Malassis, et que dans le cas contraire, celui où M. Lévy ne voudrait pas continuer les réimpressions, M. Poulet-Malassis les exploiterait de droit, sous toutes les formes et dans tous les formats qui lui conviendraient, ainsi qu'il est spécifié plus haut.*
LES OUVRAGES À PARAÎTRE SE COMPOSENT DE TOUS LES TRAVAUX LITTÉRAIRES, PUBLIÉS ET À PUBLIER PAR MONSIEUR BAUDELAIRE, SOIT EN VOLUME, SOIT DANS QUELQUE JOURNAL OU RECUEIL LITTÉRAIRE QUE CE SOIT, ET QUELLE QUE SOIT LEUR NATURE : CRITIQUE, ROMAN, NOUVELLES, HISTOIRE, PHILOSOPHIE, etc. etc.
Cette cession est faite à M. Poulet-Malassis par M. Baudelaire moyennant la somme de cinq mille francs, qu'il a payé [sic] *avant ce jour en espèces et valeurs à sa satisfaction, à M. Baudelaire qui le reconnaît et en consent quittance. Il est entendu toutefois que dans le cas où M. Poulet-Malassis se trouverait remboursé dans un délai de quatre années à partir de ce jour, de la somme de cinq mille francs payée par lui, M. Baudelaire rentrerait purement et simplement dans la propriété des choses cédées, et la présente vente serait considérée comme vente à réméré* [c'est-à-dire vente avec clause de rachat pour le vendeur].... »

De sa main, Narcisse Ancelle a ajouté l'adresse de la librairie de René Pincebourde, ancien premier commis de Poulet-Malassis, qui tenait boutique près de l'ancienne adresse de l'éditeur Jules Hetzel : « *Mr Pincebourde,* [78] *rue Richelieu... ancienne maison Hetzel* ».

Pour le poème postal : Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, p. 598. – Pour la convention d'édition : *ibid.*, pp. 251-252, et notes p. 783, exemplaire C.

SERVICE DE PRESSE GÉNÉRAL DE BAUDELAIRE : « ACADÉMIE », « AMIS », « PRESSE »

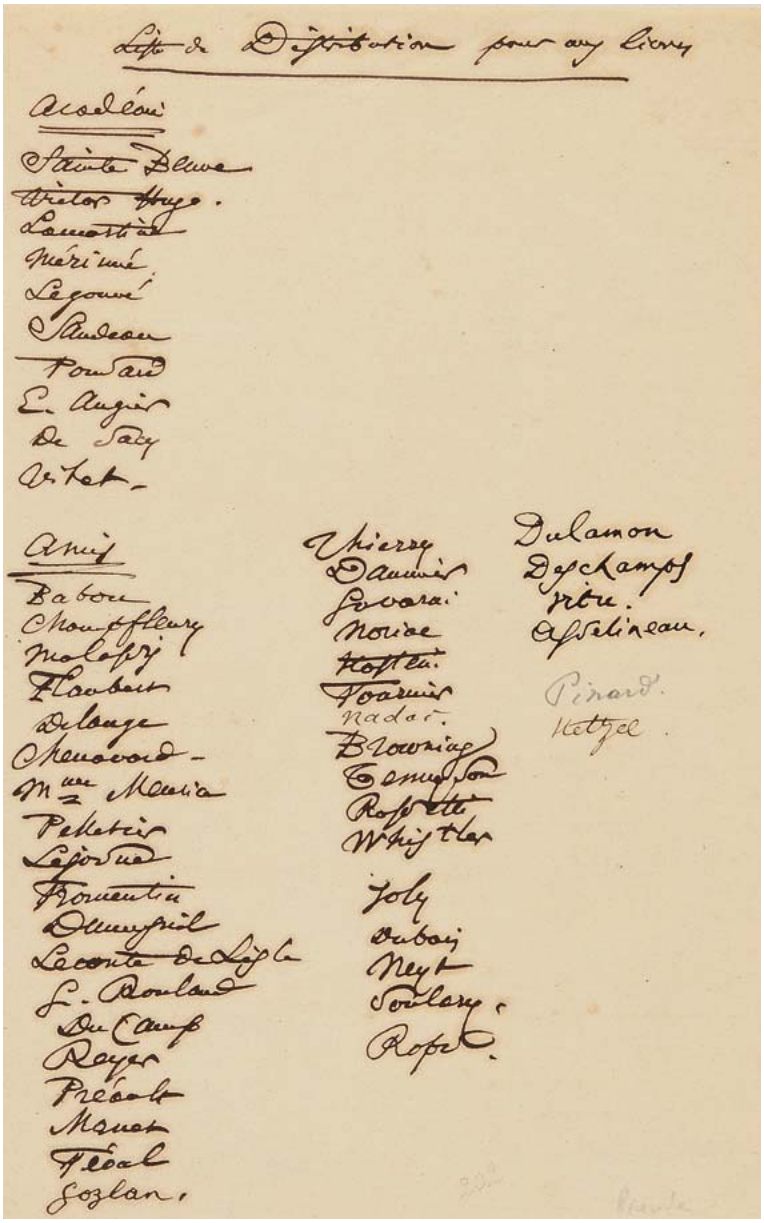

19 **BAUDELAIRE** (Charles). Pièce autographe intitulée « *Liste de distribution pour mes livres* ». [Vers 1862-1865]. 2 ff. in-8, infimes perforations.
10 000 / 15 000 €

Document établi en 3 temps : après en avoir rédigé le corps du texte d'une plume un peu épaisse, Charles Baudelaire a procédé à l'ajout de 7 noms, soit 6 noms d'une plume plus fine et un nom à la mine de plomb.

PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE SUR SA STRATÉGIE ÉDITORIALE ET SON CERCLE DE RELATIONS. Cette « *liste de distribution* » générale comprend une centaine de noms classés en trois rubriques : « *Académie* », « *Amis* », « *Presse* ». Des académiciens cités, seuls Charles-Augustin Sainte-Beuve et Victor Hugo étaient des

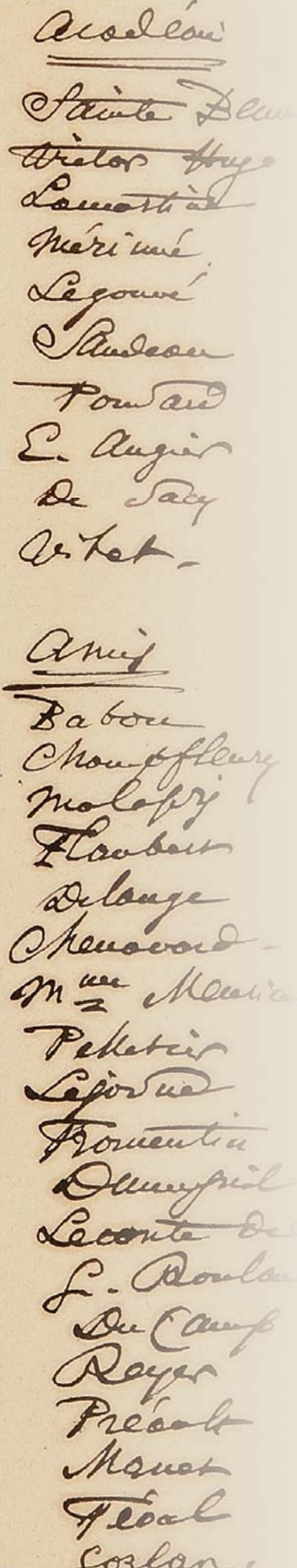

soutiens effectifs, quoique nuancés. Cette liste a été dressée peu avant ou quelque temps après la candidature de Charles Baudelaire à l'Académie française (1862). Parmi les « *Amis* » figurent aussi bien des écrivains comme Gustave Flaubert ou Charles-Marie Leconte de Lisle, des artistes comme Édouard Manet, Honoré Daumier ou le sculpteur Auguste Préault, des éditeurs comme Auguste Poulet-Malassis ou Jules Hetzel, un compositeur, Ernest Reyer, des relations privées comme Hippolyte Lejosne, madame Meurice ou Charles Neyt, et, étrangement, Ernest Pinard, l'ancien substitut du procureur général qui prononça le réquisitoire contre lui dans le procès des *Fleurs du mal*. La section concernant la « *Presse* » représente le paysage de la critique littéraire en France qui comptait selon lui, avec des noms comme celui de Jules Barbey d'Aurevilly.

L'INTÉRÊT DE CHARLES BAUDELAIRE POUR UNE DIFFUSION EN ANGLETERRE : il accorde en effet une place non négligeable à des personnalités comme les poètes Robert Browning, Alfred Tennyson, Algernon Charles Swinburne (qui avait exprimé son admiration pour lui), le peintre et poète Dante Gabriel Rossetti, le peintre James McNeil Whistler, ainsi qu'au périodique londonien *Athenæum*.

« *Académie.*

SAINTE-BEUVE. VICTOR HUGO. LAMARTINE. MÉRIMÉE. Legouvé. Sandeau. Ponsard. É. Augier. De Sacy. Vitet.

Amis.

Babou. CHAMPFLEURY. MALASSIS. FLAUBERT. Delange. Chenavard. Mme Meurice. Pelletier. Lejosne. Fromentin. Dumesnil [*sic* pour Armand Du Mesnil]. *LECONTE DE LISLE. G. Rouland. Du Camp. Reyer. Préault. MANET. Féval. Gozlan. Thierry. DAUMIER. GAVARNI. Noriac. Hostein. Fournier. NADAR. BROWNING. TENNYSON. ROSSETTI. WHISTLER. Joly. Dubois. Neyt. Soulary. ROPS. Dulamon. Deschamps. Vitu. Asselineau. Pinard. HETZEL.*

Presse.

Moniteur. *Lacroix. Th. GAUTIER. Deschanels.* – Débats. *Janin. Cuvillier-Fleury. Chasles. TAINE.* – Constitutionnel. *SAINTE-BEUVE. Vitu. Roqueplan.* – Presse. *Houssaye. De Moüy. Saint-Victor.* – Siècle. *Jourdan. Texier.* – Opinion nationale. *Levallois.* – Pays. *D'AUREVILLY.* – France. *BANVILLE.* – Gazette de France. *Pontmartin ?* – Nation. – Monde. *Veuillot.* – Temps. *Nefftzer.* — Salut public. *Armand Fraisse.* – Spectator. *Swinburn* [sic]. – Athæneum [*sic*]. – Illustration. *Texier.* – Monde illustré. *Yriarte. Monselet.* – Figaro. *Jouvin. Duchesne. Claretie.* – Revue des deux mondes. *Montégut. Buloz.* – Revue de Paris. *La Madelène.* – Revue contemporaine. *De Calonne.* – Revue britannique. *Pichot.* – Revue germanique. *Dollfus.* – Revue nationale. *Charpentier. Asselineau.* – Revue française. – Vie parisienne. *Marcelin.* – Indépendance belge. *Frédéricx* [*sic* pour Gustave Frédérix]. *Janin. Véron. Thoré.* – Événement. *ZOLA.* »

EXPOSITIONS : ce document a figuré en 1957 dans l'exposition *Charles Baudelaire* tenue à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (n° 202 du catalogue), en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 675 du catalogue, qui précise que les listes de ce genre établies par Baudelaire « apportent des éclaircissements d'un grand intérêt sur le cercle des relations de Baudelaire »).

Provenance : collection de l'homme de lettres et homme politique Charles Blockhuysen dit Jean Réande.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 275-276.

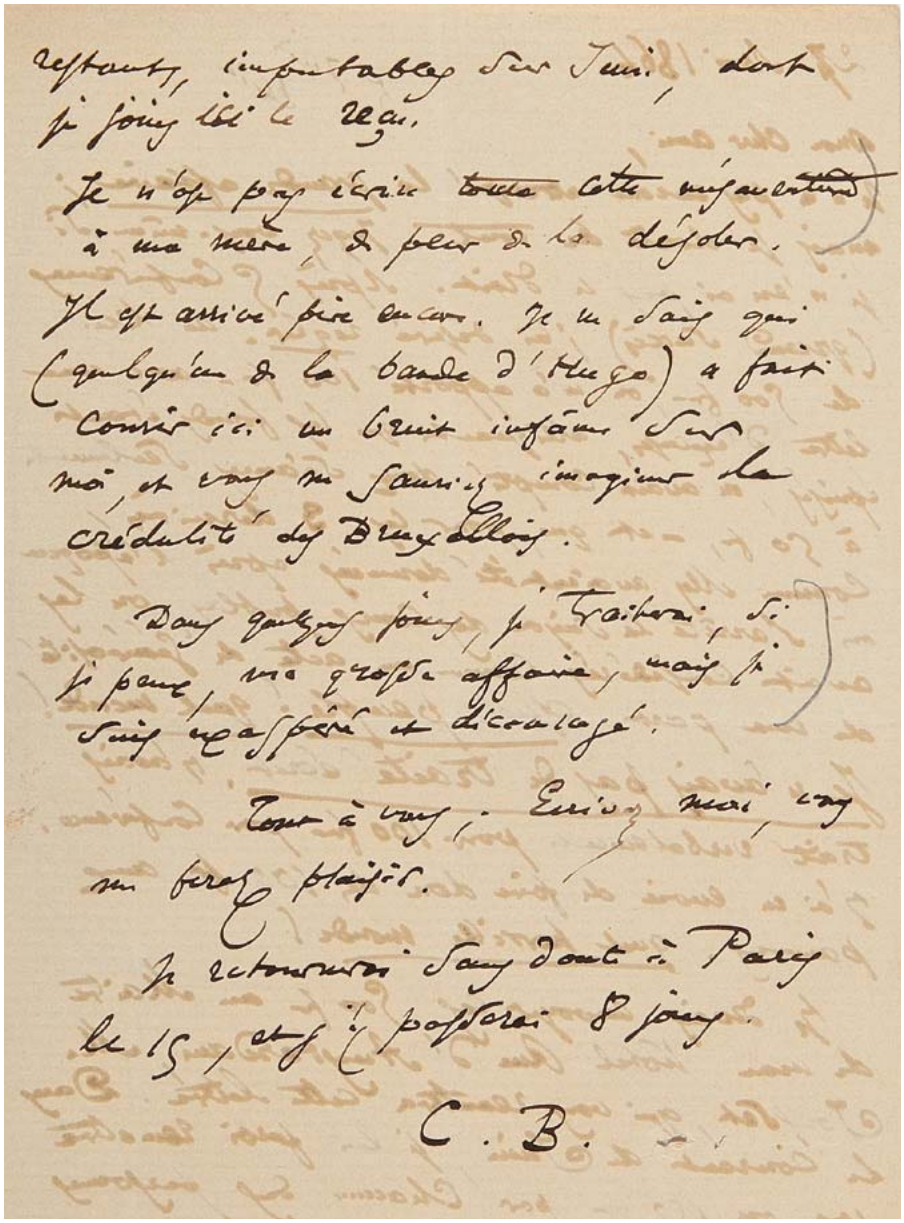

20 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 27 mai 1864. 2 pp. in-8, infimes perforations, quelques notes marginales postérieures au crayon. Avec courte apostille autographe de Narcisse Ancelle.
8 000 / 10 000 €

BAUDELAIRE OBJET DE RUMEURS MALVEILLANTES. Le poète attribua à l'entourage de Victor Hugo les accusations colportées à son encontre qui faisaient de lui un mouchard de la police impériale désireuse de connaître les activités des exilés politiques français en Belgique. Il justifiait cette attribution à la « bande d'Hugo » comme une réaction à l'article qu'il avait publié dans le *Figaro* le 14 avril 1864 et où il se moquait du banquet qui devait se réunir le 23 avril 1864 sous l'égide (mais en l'absence) de Victor Hugo pour célébrer le tricentenaire de la naissance de Shakespeare.

Baudelaire avouait néanmoins dans une lettre à madame Meurice que l'attitude provocante et cynique qu'il avait adoptée à Bruxelles face aux rumeurs, n'avait pas peu contribué à les accréditer. Charles Baudelaire entretint de fait des relations malaisées avec Victor Hugo, passant d'une admiration de jeunesse à un regard plus sévère : il s'agaçait de la grandiloquence de homme, louait *La Légende des siècles* mais méprisait *Les Misérables*, alternait éloges publics (parfois ironiques) et sarcasmes privés... Victor Hugo se défia de de Charles Baudelaire à partir de 1858, mais regretta après la mort de celui-ci de ne pas avoir pu se l'attacher.

« QUEL PEUPLE ! » (BAUDELAIRE, EN EXIL CHEZ LES BELGES). Persécuté par ses créanciers, le poète quitta Paris le 24 avril 1864 pour s'exiler en Belgique, comme Auguste Poulet-Malassis. Il comptait gagner de l'argent avec une série de conférences, négocier la vente ses œuvres aux libraires associés Albert Lacroix et Louis-Hippolyte Verboeckhoven (qui avaient publié avec succès *Les Misérables* de Victor Hugo) et courir les musées. Il alla de déceptions en déceptions, nourrissant son aigreur sarcastique naturelle et plongeant dans sa maladie nerveuse : ses conférences de mai à Bruxelles sur Eugène Delacroix, sur Théophile Gautier et sur les excitants, ne rencontrèrent pas le succès escompté et furent mal payées, tandis que Lacroix et Verboeckhoven ne s'y déplacèrent pas (ils refuseraient de l'éditer, en juin), et il en vint à ressentir de la répulsion même pour la peinture de Rubens. Il s'employa alors à rédiger un petit article sur le pays, qu'il étoffa jusqu'à vouloir en faire un véritable pamphlet, *Pauvre Belgique*, qu'il ne put achever avant sa mort et qui parut en 1952 dans les *Œuvres posthumes*. Devant à l'origine ne rester que quelques semaines en Belgique, Baudelaire y demeura plus de deux ans, à quelques absences près, et en revint impotent et aphasique.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Je n'ai pas encore attaqué la* grande affaire [les négociations avec Lacroix et Verboeckhoven] *; mais je doute de tout. Jugez vous-même si je n'en ai pas le droit.*
APRÈS 5 CONFÉRENCES (GRAND SUCCÈS), j'ai désiré régler. *AU LIEU DE 500 FR., ON M'A APPORTÉ 100 FR. AVEC UNE LETTRE D'EXCUSES, alléguant que les fonds étant épuisés, on avait compté deux séances seulement à 50 fr., – et que, pour les 3 dernières, comme elles avaient été données après l'époque où s'arrête la saison des cours publics, on les avait considérées comme un acte de générosité de ma part* [en fait, le 6 mai, Baudelaire avait écrit à sa mère que chaque lecture lui serait payée 50 francs et qu'il avait sollicité le droit d'en donner trois autres gratuitement].
QUEL PEUPLE ! QUEL MONDE ! Je n'avais pas de traité écrit. *J'avais traité verbalement pour 100 fr. par conférence. J'ai eu envie de faire don des 100 fr. aux pauvres.* QUEL HORRIBLE MONDE ! *Je devais envoyer ces 500 fr. au maître de mon hôtel rue d'Amsterdam, M. Jousset, qui vous remettra cette lettre. Dans le courant de juin, je lui ferai remettre 100 ou 150 fr. par chacune des personnes à qui j'ai le droit de demander de l'argent à Paris. Ayez l'obligeance d'y coopérer par votre part pour les 100 restants, imputables sur juin... JE N'OSE PAS ÉCRIRE CETTE MÉSAVENTURE À MA MÈRE, DE PEUR DE LA DÉSOLER* [il lui en écrirai néanmoins dans une lettre du 6 mai 1864].

IL EST ARRIVÉ PIRE ENCORE. JE NE SAIS QUI (QUELQU'UN DE LA BANDE D'HUGO) A FAIT COURIR ICI UN BRUIT INFÂME SUR MOI, et vous ne sauriez imaginer la crédulité des Bruxellois.

Dans quelques jours, je traiterai, si je peux, une grosse affaire, mais JE SUIS EXASPÉRÉ ET DÉCOURAGÉ. Tout à vous ; écrivez-moi, vous me ferez plaisir. Je retournerai sans doute à Paris le 15, et y passerai 8 jours... »

EXPOSITION : la liste a figuré en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 695 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 369-370.

« UNE MARINE *(GRAVURE…)* » (Baudelaire)
« *1. D*[ONN]*É À* [JEANNE] *DUVAL* » (Narcisse Ancelle)

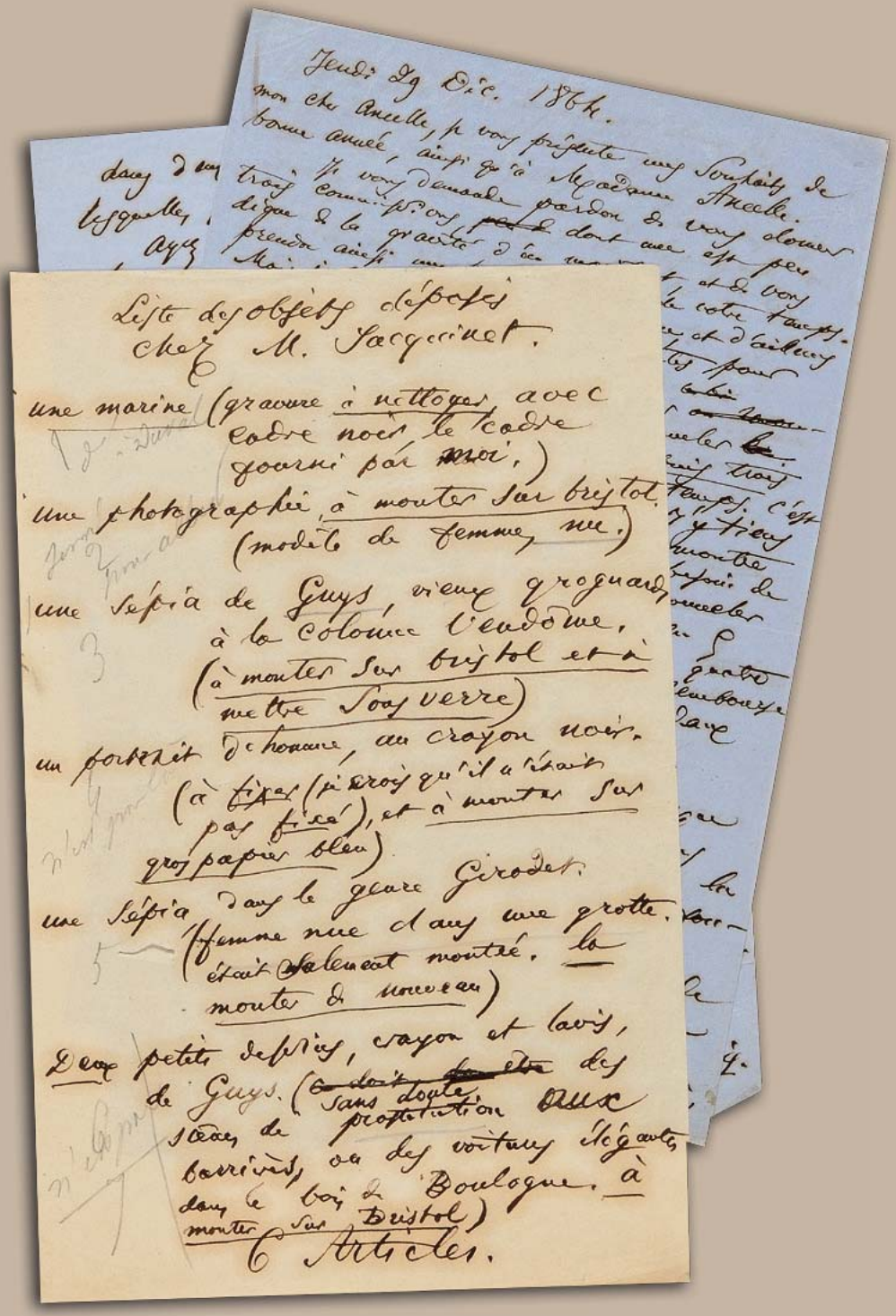
Jeudi 29 Déc. 1864.
mon cher Ancelle, je vous présente mes souhaits de bonne année, ainsi qu'à Madame Ancelle.
Liste des objets déposés chez M. Jacquinet.
une marine (gravure à nettoyer avec cadre noir, le cadre fourni par moi,)
une photographie à monter sur bristol. (modèle de femme nue.)
une sépia de Guys, vieux grognard à la colonne Vendôme. (à monter sur bristol et à mettre sous verre)
un portrait de homme, au crayon noir. (à faire (je crois qu'il a déjà pas fini), et à monter sur gros papier bleu)
une sépia dans le genre Giraudet. (femme nue dans une grotte. était malencontreusement monté. la monter de nouveau)
Deux petits dessins, crayon et lavis, de Guys. (sans doute des scènes de prostitution aux barrières, ou des voitures élégantes dans le bois de Boulogne. à monter sur Bristol)
Articles.

21 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *Charles* » à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident (3 pp. in-8 sur papier bleu) et pièce autographe adressée au même Ancelle annotée de la main de ce dernier (1 p. in-8 sur papier crème). [Bruxelles], 29 décembre 1864. Petites perforations avec atteintes à quelques lettres.
15 000 / 20 000 €

LISTE D'OBJETS D'ART LUI APPARTENANT, ET LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT CONCERNANT LEUR RECOUVREMENT. Le destinataire de ces documents, Narcisse Ancelle, était le conseil judiciaire de Baudelaire, tuteur qui lui avait été imposé pour la gestion de sa fortune mais qui était devenu un ami.

BAUDELAIRE COLLECTIONNEUR. Son goût particulier pour les œuvres d'art s'exprima d'une manière excessive au regard de ses possibilités financières : il dilapida ainsi une partie de la fortune héritée de son père en 1842, et, même après sa mise sous tutelle financière en 1844, ne put s'interdire entièrement des acquisitions dispendieuses, contractant des dettes auprès de vendeurs – parfois aigrefins – et de restaurateurs d'objets d'art. Il reçut en outre quelques dons d'artistes dont il avait vanté les qualités dans ses critiques artistiques : tableaux, dessins, estampes... Il se constitua trois collections, dispersées successivement, connues par les descriptions de ses amis et par plusieurs documents dont la présente liste. Il fut un des premiers à s'intéresser aux arts d'Extrême-Orient, et fréquenta notamment la boutique orientaliste des époux Desoye, à l'instar de personnalités comme les frères Goncourt, Philippe Burty, Frédéric Villot, ou James McNeil Whistler.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *M. Jacquinet est marchand de tableaux, encadreur, nettoyeur de gravures.*
J'ai laissé chez lui plusieurs objets, précieux pour moi... »

« *Mon cher Ancelle, je vous présente mes souhaits de bonne année, ainsi qu'à madame Ancelle. Je vous demande PARDON DE VOUS DONNER TROIS COMMISSIONS DONT UNE EST PEU DIGNE DE LA GRAVITÉ D'UN MAGISTRAT, et de vous prendre ainsi une heure ou deux de votre temps. Mais je connais votre complaisance, et d'ailleurs ces commissions sont très importantes pour moi :*
1° L'échéance pour DÉGAGER CE BIJOU ou pour renouveler l'engagement est arrivé depuis trois jours. *Il est donc plus que temps. C'EST UN CADEAU ET UN SOUVENIR. J'Y TIENS ÉNORMÉMENT. J'ai une autre montre à Bruxelles, je n'ai donc pas besoin de celle-ci. Contentez-vous de renouveler l'engagement, cela se fait en 5 minutes. Il y aura trois ou quatre francs d'intérêts, que je vous rembourserai. La rue Joubert est à deux pas du chemin de fer* [l'année précédente, le 26 décembre 1864, Baudelaire avait confié cette montre au Mont-de-Piété de la rue Joubert, près de la gare Saint-Lazare à Paris].
2° Voir M. Jacquinet, presque à côté, rue Saint-Lazare, dans un renfoncement, presque en face la rue Pigale ou la rue Larochefoucault, à côté d'un sellier. M. JACQUINET EST MARCHAND DE TABLEAUX, ENCADREUR, NETTOYEUR DE GRAVURES. J'AI LAISSÉ CHEZ LUI PLUSIEURS OBJETS, PRÉCIEUX POUR MOI, il y a déjà fort longtemps (dont je vous transmets la liste pour la lui communiquer) et je crains, comme il n'a pas de nouvelles de moi depuis près d'un an, qu'il ne les égare, ou qu'il ne se croie autorisé à les vendre. D'ailleurs, je crois qu'il y a beaucoup de désordre chez lui. (C'est ainsi que PAR MA NÉGLIGENCE, J'AI DÉJÀ PERDU AILLEURS DES BRONZES, UN DESSIN DE RUBENS, UN ÉVENTAIL de 500 fr., &c.). Vous pouvez lui dire que je reviendrai prochainement à Paris.
3° VOIR M. OU MAD. DESOYE, BOUTIQUE DE BRONZES ET DE PORCELAINES JAPONNAIS, 220, rue de Rivoli. Lui dire QU'ELLE AIT L'OBLIGEANCE DE ME GARDER ENCORE QUELQUE TEMPS LE PUPITRE EN LAQUE QUE JE LUI AI DONNÉ À RÉPARER. Lui demander ce que je lui dois, et lui affirmer que je vais revenir prochainement.

Enfin, mon cher ami, j'ai besoin de 60 ou 70 f. pour des étrennes à faire aux domestiques et deux ou trois familles chez lesquelles je fréquente habituellement. Ayez l'obligeance de me mettre tout de suite *100 fr. dans une lettre, de manière que j'aie cela* le 31 au matin. *Vous vous souvenez que je vous ai promis de ne vous prendre désormais que 50 fr. par mois* pendant un temps fort long. *Cela comptera pour janvier et février.* Cela sera, comme je vous le promets. *Mes commissions vous paraîtront peut-être puériles. Je vous assure que c'est important pour moi. Je vous envoie d'avance, avec ce reçu, mille remerciements. C'est dans ce nouveau mois que je vous enverrai par un moyen détourné les objets que je vous ai promis* [des livres dont Baudelaire lui avait recommandé la lecture]. *La surveillance est maintenant très grande. Il y a eu des perquisitions à Paris. J'attends pour retourner en France des lettres d'un ou de plusieurs libraires. Cela va venir. Je vais passer 4 ou 5 jours à Bruges ; mais je ne partirai qu'après avoir reçu votre lettre. –*
LE SPLEEN DE PARIS *A RECOMMENCÉ DANS LA* REVUE DE PARIS... »
Les 50 petits poèmes en prose intitulés en réunion *Le Spleen de Paris*, se rattachent de très près aux *Fleurs du mal* et commencèrent de paraître dès 1855 (dans un ouvrage collectif). Le 25 décembre 1864, 6 d'entre ces pièces venaient d'être publiées dans la *Revue de Paris*. Le recueil, demeuré inachevé, serait intégré dans les *Œuvres complètes* préparées par Baudelaire mais parues après sa mort, en 1868-1869.

« *Liste des objets déposés chez M. Jacquinet* »

Cette liste de « *six articles* », inscrite sur la pièce à part, a été annotée par Narcisse Ancelle : « UNE MARINE *(GRAVURE* à nettoyer, *avec cadre noir, le cadre fourni par moi)*
[Narcisse Ancelle : « *1. D*[ONN]*É À* [JEANNE] *DUVAL* », LA FAMEUSE MAÎTRESSE « MAUDITE » DE BAUDELAIRE, QUI LUI INSPIRA PLUSIEURS POÈMES DES *FLEURS DU MAL* »]
Une photographie, à monter sur bristol *(modèle de femme,* nu*)*
[Narcisse Ancelle : « *2.* S*erait pour Albert* », c'est-à-dire probablement l'éditeur Edmond Albert, ami d'enfance de Baudelaire]
*UNE SÉPIA DE GUYS, VIEUX GROGNARDS À LA COLONNE VENDÔME (*à monter sur bristol et à mettre sous verre*)*
[Narcisse Ancelle : « 3 »]
Un portrait d'homme, au crayon noir [esquisse d'un portrait d'Auguste Poulet-Malassis par Alphonse Legros] *(à fixer (je crois qu'il n'était* fixé*), et* à monter sur gros papier bleu*)*
[Narcisse Ancelle : « *4. N'est pas là* »]
Une sépia dans le genre Girodet (femme nue dans une grotte. Était salement montée. La monter de nouveau*)*
[Narcisse Ancelle : « *5* »]
DEUX *PETITS DESSINS, CRAYON ET LAVIS, DE GUYS (SANS DOUTE DES SCÈNES DE PROSTITUTION AUX BARRIÈRES, ou des voitures élégantes dans le bois de Boulogne,* à monter sur bristol*).*
[Narcisse Ancelle : « *6, 7, n'est pas là* »]... »

EXPOSITION : la pièce portant le texte de la liste a figuré en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 575 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 427-429. – Catherine Delons, *Narcisse Ancelle,* reproduction sur une planche du cahier central hors texte.

« PUISQUE CHEZ LES TOPINAMBOUS DIEU ME FAIT FAIRE QUARANTAINE... »

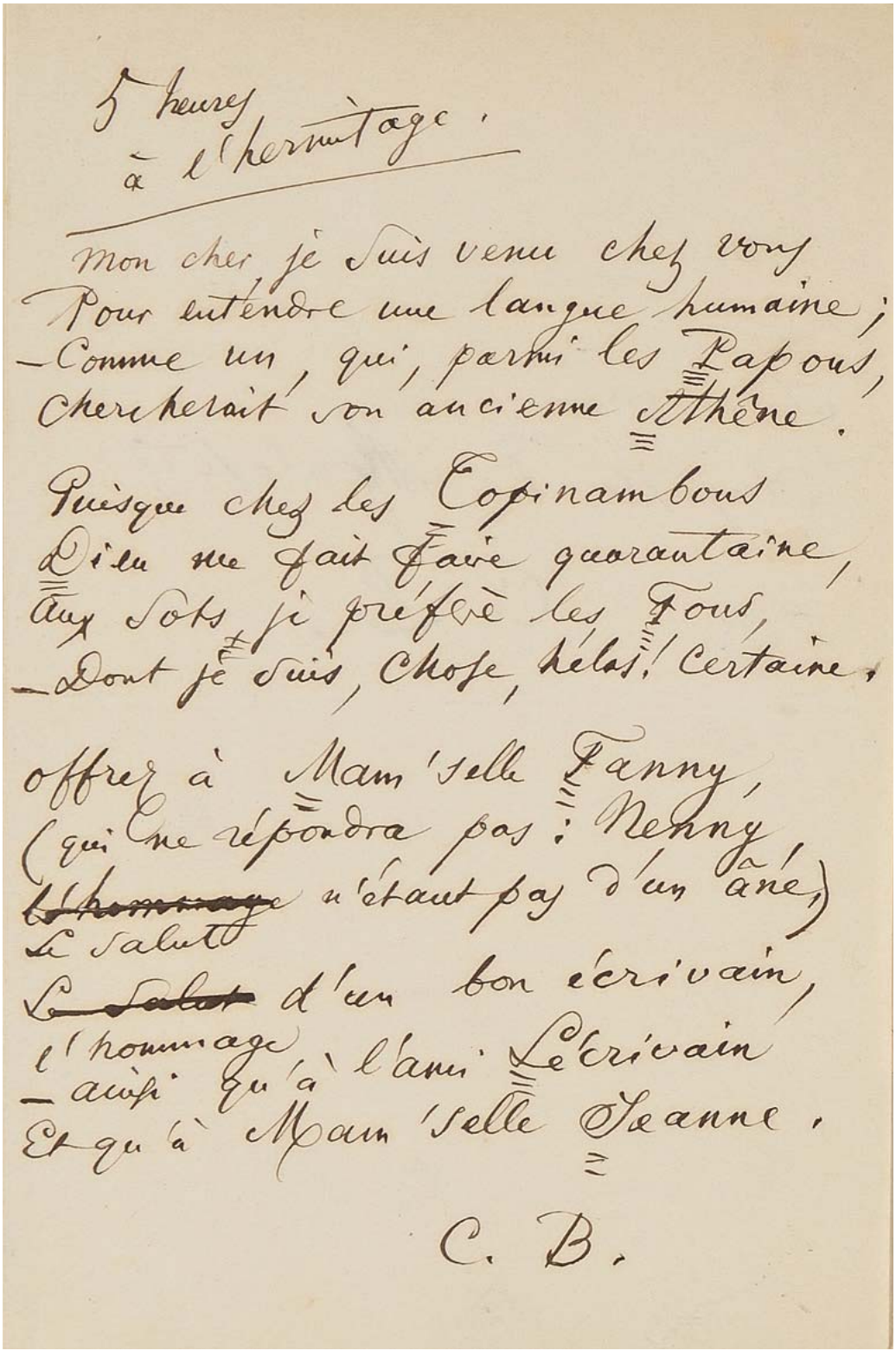

5 heures
à l'hermitage.

Mon cher, je suis venu chez vous
Pour entendre une langue humaine ;
— Comme un, qui, parmi les Papous,
Chercherait son ancienne Athène.

Puisque chez les Topinambous
Dieu me fait faire quarantaine,
Aux Sots je préfère les Fous,
— Dont je suis, chose, hélas ! certaine.

offrez à Mam'selle Fanny,
(qui ne répondra pas : Nenny
~~L'hommage~~ n'étant pas d'un âne,)
Le salut
~~Le salut~~ d'un bon écrivain,
L'hommage à l'ami Lécrivain
— ainsi qu'à
Et qu'à Mam'selle Jeanne.

C. B.

22 **BAUDELAIRE** (Charles). Poème autographe signé de ses initiales, adressé sous forme de lettre à Auguste Poulet-Malassis. 14 vers sur la première p. d'un bi-feuillet in-8 avec adresse autographe signée de ses initiales sur la dernière page du bi-feuillet, petite déchirure sur le feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte ; montage sur onglet sur un f. in-folio de papier fort doré sur tranches.
15 000 / 20 000 €

« Vers laissés chez un ami absent »

BRILLANT SONNET ÉPISTOLAIRE IMPROVISÉ DANS UN CAFÉ DE BRUXELLES, comme le précise une mention autographe en tête du feuillet : « *5 heures à L'Hermitage* ». Adressé à son ami et éditeur Poulet-Malassis, exilé comme lui à Bruxelles, il marque une visite infructueuse du poète au domicile de celui-ci. Y sont également cités trois autres proches : « *Mam'selle Fanny* », c'est-à-dire Françoise Daum, la compagne et future épouse de Poulet-Malassis, « *l'ami Lécrivain* », le libraire Alphonse Lécrivain qui servait d'agent littéraire à Charles Baudelaire, et « *Mam'selle Jeanne* », c'est-à-dire Jeanne Naeltjens, la compagne de Lécrivain.
PIÈCE DE CIRCONSTANCE À USAGE INTIME, RENDUE PUBLIQUE DÈS 1865. C'est Auguste Poulet-Malassis qui en publia d'abord les deux premiers quatrains (car ils le concernaient seul), sous le titre apocryphe « Vers laissés chez un ami absent », dans *La Petite revue* du 29 avril 1865, périodique édité par son ancien commis René Pincebourde. En 1872, Auguste Poulet-Malassis intégra ces deux premières strophes sous le même titre dans le recueil de textes de Baudelaire *Souvenirs, correspondance, bibliographie*, préparé avec Charles Asselineau et Charles de Spoelberch de Lovenjoul, et publié chez le même René Pincebourde. Le texte intégral des quatre strophes ne parut qu'en 1896, toujours sous le même titre, dans le recueil collectif intitulé *Tombeau de Charles Baudelaire* (Paris, édition de *La Plume*). Malgré la forme poétique de cette pièce de vers, l'éditeur de la Pléiade a retenu sa fonction épistolaire comme critère principal pour la faire figurer non pas dans les *Œuvres complètes* mais dans la *Correspondance*.

« *Mon cher, je suis venu chez vous*
Pour entendre une langue humaine... »

TRIBUT FACÉTIEUX À L'AMITIÉ QUI LIAIT BAUDELAIRE ET POULET-MALASSIS. Éditeur de plusieurs des grands ouvrages de Charles Baudelaire comme *Les Fleurs du mal* ou *Les Paradis artificiels*, Auguste Poulet-Malassis fut étroitement lié avec le poète, notamment à Bruxelles où ils s'étaient tous deux exilés pour dettes. Baudelaire put ainsi lui dédicacer un de ses portraits comme au « seul être dont le rire ait allégé [sa] tristesse en Belgique ».

« *Parmi les Papous...* »

SARCASMES DANS LA VEINE DE *PAUVRE BELGIQUE*. Persécuté par ses créanciers, le poète quitta Paris en avril 1864 pour s'exiler en Belgique, comme Auguste Poulet-Malassis arrivé un an auparavant. Il alla de déceptions en déceptions : ses conférences ne rencontrèrent pas le succès escompté et furent mal payées, les éditeurs Lacroix et Verboeckhoven refusèrent de l'éditer, ce qui nourrit son aigreur sarcastique naturelle (déjà entretenue par sa maladie nerveuse) contre les Belges, qu'il traite ici de « papous » et de « topinambous ». Il s'attela alors à la rédaction d'un véritable pamphlet, *Pauvre Belgique*, qu'il ne put achever avant sa mort – l'ouvrage fut publié en 1952 dans les *Œuvres posthumes*.

« *Mon cher, je suis venu chez vous*
Pour entendre une langue humaine ;
– Comme un, qui, parmi les Papous,
Chercherait son ancienne Athène [sic].

Puisque chez les Topinambous
Dieu me fait faire quarantaine,
Aux sots je préfère les Fous,
– Dont je suis, chose, hélas ! certaine.

Offrez à Mam'selle Fanny,
(Qui ne répondra pas : Nenny,
Le salut [« *L'hommage* » biffé, corrigé en « *Le salut* »] *n'étant pas d'un âne)*

L'hommage [« *Le salut* » biffé, corrigé en « *L'hommage* »] *d'un bon écrivain,*
– Ainsi qu'à l'ami Lécrivain
Et qu'à Mam'selle Jeanne. »

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE DU GRAND COLLECTIONNEUR BAUDELAIRIEN ARMAND GODOY (n° 14 du catalogue d'une partie de cette bibliothèque, Paris, Hôtel Drouot, 12 octobre 1988, avec reproduction). D'origine cubaine, poète francophone et traducteur de l'espagnol, Armand Godoy (1880-1964) réunit une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits de Baudelaire.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 429-430.

« PARIS ME FAIT UNE PEUR DE CHIEN... »

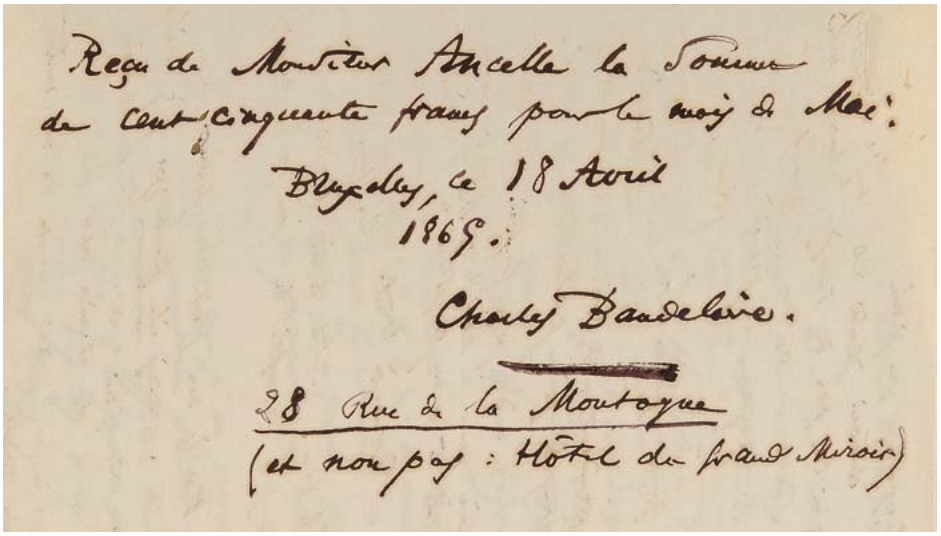
Reçu de Monsieur Ancelle la somme
de cent cinquante francs pour le mois de Mai.
Bruxelles, le 18 Avril
1865.
Charles Baudelaire.
28 Rue de la Montagne
(et non pas : Hôtel du grand Miroir)

23 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographie signée en deux endroits, « *C. B.* » et « *Charles Baudelaire* », adressée à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 18 avril 1865. 3 pp. in-8, 2 petites perforations portant atteinte à 2 mots.
4 000 / 5 000 €

SUR SON GRAND PROJET D'ŒUVRES COMPLÈTES. Charles Baudelaire consacra une part importante de ses dernières années à tenter de faire accepter ses œuvres complètes à un éditeur, pour des raisons tant financières que littéraires, puisqu'il était perclus de dettes et qu'il possédait des inédits, en manuscrits conservés à Bruxelles et chez sa mère à Honfleur. Il ne put malheureusement pas aboutir dans ses démarches avant sa mort.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Mon cher Ancelle, il faut que j'aille dimanche à* Namur [chez le dessinateur et graveur Félicien Rops], *ensuite que je repasse par* BRUXELLES *POUR ALLER À* PARIS, *OÙ JE PORTE UN PAQUET DE MANUSCRITS, de là à* HONFLEUR, *D'OÙ JE RAPPORTERAI À* PARIS *UN AUTRE PAQUET DE MANUSCRITS, et enfin que de* Paris *je retourne à* Bruxelles, *où j'espère bien que je ne ferai, cette dernière fois, qu'un séjour d'une dizaine de jours* [il ne put finalement effectuer ce voyage en France].
Ayez donc l'obligeance de m'envoyer les 150 fr. de mai. *Je n'ai aucune passe gratuite pour les chemins de fer, et je crois que je n'aurai pas le temps de m'en procurer à mon passage à Paris.*
IL FAUT de plus que je me procure un peu de linge avant de partir et QUE JE FASSE FAIRE UNE ESPÈCE DE PORTEFEUILLE PROPRE À EMPORTER DES PAPIERS ET DES DESSINS SANS LES ABÎMER. Vous voyez qu'en supposant que j'aie votre réponse après-demain jeudi 20 (et j'y compte), j'ai très peu de temps devant moi, et surtout très peu d'argent, car les cinq voyages en première classe font presque les 150 francs.
JE N'APPORTERAI PAS LES VOLUMES QUE JE VOUS AI PROMIS ; CE SERAIT IMPRUDENT. Je trouverai un moyen de vous les faire parvenir en mai. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous ferai une visite à mon passage à Paris…

Eh bien ! votre petit Paradol vous a rempli de joie, n'est-ce pas ? [Baudelaire ironise sur les opinions politiques de Narcisse Ancelle qui partageait des convictions orléanistes avec le journaliste et homme politique Lucien-Anatole Prévost-Paradol, lequel venait d'être élu à l'Académie française.]

PARIS ME FAIT UNE PEUR DE CHIEN ; MAIS IL FAUT *QUE J'Y AILLE, ET PUIS J'AI VRAIMENT TROP D'ENVIE DE REVOIR MA MÈRE. Je lui écrirai avant de me mettre en route.* »

Baudelaire inscrit ensuite un reçu : « *Reçu de monsieur Ancelle la somme de cent cinquante francs pour le mois de mai. Bruxelles, ce 18 avril 1865. Charles Baudelaire.* 28 rue de la Montagne *(et non pas : hôtel du Grand-Miroir)* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 484-485.

« CE GREDIN DE PINCEBOURDE [QUI]*… FAIT LE COMMERCE IMMORAL DES AUTOGRAPHES »*

24 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 20 juillet 1865. 2 pp. in-8 carré, adresse au dos, 2 déchirures au f. d'adresse avec petits manques sans atteinte au texte, quelques fentes et pliures marginales, 2 perforations portant atteinte à 2 mots.
4 000 / 5 000 €

SUR SON GRAND PROJET D'ŒUVRES COMPLÈTES. Charles Baudelaire consacra une part importante de ses dernières années à tenter de faire accepter ses œuvres complètes à un éditeur, pour des raisons tant financières que littéraires, puisqu'il était perclus de dettes et qu'il possédait des inédits. Fixé à Bruxelles, il dut avoir recours

aux services d'intermédiaires comme le libraire Julien Lemer, mais ne parvint pas à conclure d'affaire avant sa mort en 1867.
À la date de cette lettre, Charles Baudelaire venait de faire payer par son conseil judiciaire Narcisse Ancelle une somme importante à son ami l'éditeur Auguste Poulet-Malassis, ce qui lui permettait de récupérer les droits exclusifs que celui-ci possédait par contrat sur l'ensemble de son œuvre, et d'éviter qu'il ne mette à exécution sa menace de transférer sa créance à l'éditeur René Pincebourde – lequel n'avait pas de sympathie pour le poète.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Vous recevrez demain vendredi 21, de M. Martroye* [le notaire bruxellois Louis-François-Xavier Martroye], le reçu *que vous avez demandé à M. Malassis, et* le traité en question. (Très sérieusement parlant, M. Malassis a envoyé 100 fr. à ce gredin de Pincebourde, avec qui, à ce qu'il paraît, l'affaire était conclue dès le 10 juillet). *M. Malassis a payé pour moi une bagatelle (1 franc 60) que je vais lui rembourser. – Quant aux 10 fr., veuillez les porter à mon compte de dépenses* [il s'agit probablement d'une somme destinée à désintéresser Pincebourde].
Je vous remercie d'avoir été voir Julien Lemer. JE SUIS SI TROUBLÉ ET SI AHURI, QUE JE NE PEUX PAS ME RÉSIGNER À ÉCRIRE CE SOIR À JULIEN LEMER, À QUI J'AI ENCORE UNE MASSE DE NOTES IMPORTANTES À ENVOYER, relativement au traité qu'il a à faire faire (notes curieuses, intéressantes pour le libraire avec qui il traitera). Je les ferai avant minuit.
J'ai, de plus, à vous envoyer une note peu importante, concernant M. Miquel Rouget [un de ses créanciers], *qui m'a écrit une lettre pressante. Cela n'a rien d'alarmant*.
CE QUI MINQUIÈTE VIVEMENT, C'EST DE SAVOIR SI SAINTE-BEUVE ET JULIEN LEMER ME FERONT FAIRE UN BON TRAITÉ *POUR MES* SIX *VOLUMES* [d'œuvres complètes]. – *Julien Lemer refuse tout salaire.* Cela ne me convient pas...

M. Malassis sort de chez M. Martroye. Il est inutile que j'y aille. (UN DE MES AMIS INTIMES, DE PARIS [PROBABLEMENT CHAMPFLEURY], *À QUI J'AI RACONTÉ LES ANGOISSES QUE CET* AUVERGNAT *DE PINCEBOURDE ME FESAIT ENDURER, M'A OFFERT DE ME DÉBARASSER DE LUI PAR DES MOYENS VIOLENTS ET DICTATORIAUX. – J'EN PROFITERAI PEUT-ÊTRE. – CE PINCEBOURDE FAIT LE COMMERCE IMMORAL DES AUTOGRAPHES...* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 519-520.

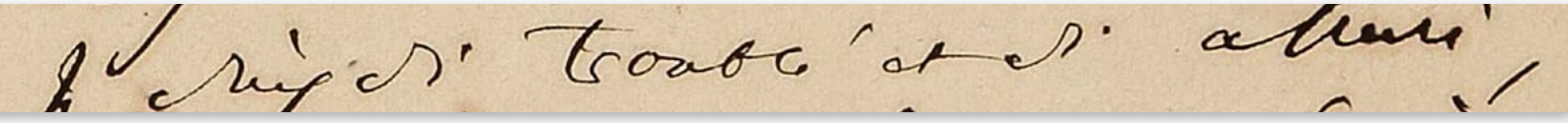

PRÉPARATION DE LA TROISIÈME ÉDITION DES FLEURS DU MAL

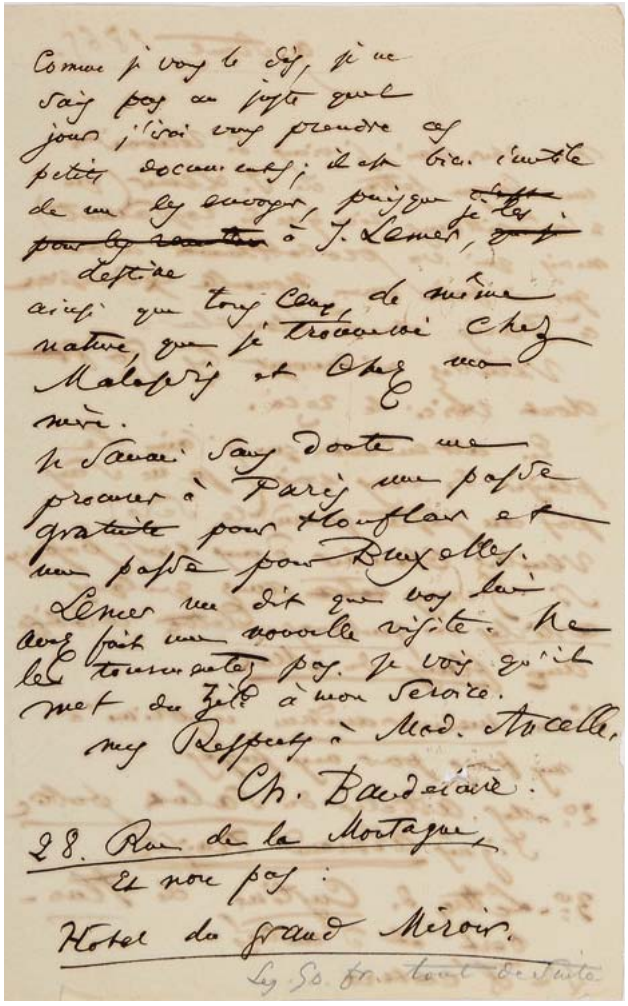

25 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* » à Narcisse Ancelle son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 9 août 1865. 2 pp. in-8 à l'encre avec 6 mots ajoutés au crayon, en-tête gaufré de l'hôtel du Grand miroir à Bruxelles ; petite perforation portant atteinte à un mot et à la signature.
6 000 / 8 000 €

CHARLES BAUDELAIRE CONSACRA UNE PART IMPORTANTE DE SES DERNIÈRES ANNÉES À TENTER DE FAIRE ACCEPTER SES ŒUVRES COMPLÈTES À UN ÉDITEUR, pour des raisons tant financières que littéraires, puisqu'il était perclus de dettes et qu'il possédait des inédits à Bruxelles et chez sa mère à Honfleur. Fixé en Belgique, il dut avoir recours aux services d'intermédiaires comme le libraire Julien Lemer et même à son ami et conseil judiciaire Narcisse Ancelle, mais il ne parvint pas à conclure d'affaire avant sa mort en 1867.
L'« APPENDICE » AUX *FLEURS DU MAL*. Pour ces *Œuvres complètes*, Baudelaire avait longuement préparé la troisième édition de son recueil poétique majeur : Théodore de Banville et Charles Asselineau, qui se chargèrent du soin de l'établir, surveillèrent sa publication en 1868 en essayant de respecter au mieux ses intentions. Ils y ajoutèrent ainsi un « Appendice » désiré par le poète, qui réunissait des textes ayant trait aux *Fleurs du mal*, écrits lors de l'affaire du procès en 1857 par des personnalités telles que Jules Barbey d'Aurevilly ou Émile Deschamps. Certains de ces textes avaient déjà figuré dans

la brochure que Baudelaire avait fait imprimer à petit nombre en août 1857 sous le titre *Articles justificatifs pour Charles Baudelaire autour des* Fleurs du mal. La lettre de Flaubert du 13 juillet 1857, mentionnée dans la présente lettre, ne serait finalement pas retenue dans l'« Appendice ».

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Je viens de recevoir une longue lettre de J. Lemer (qui n'a d'ailleurs rien que de rassurant) mais qui va probablement m'obliger à faire une nouvelle excursion à Paris et à Honfleur. Veuillez m'envoyer les 50 fr. dont voici le reçu.*
En attendant que j'aie eu le plaisir de vous voir (je ne sais pas au juste quand ce sera), VEUILLEZ CHERCHER DANS VOS PAPIERS SI VOUS AVEZ QUELQUES ARTICLES *OU* QUELQUES LETTRES *RELATIFS AUX* FLEURS DU MAL.
1° UN MEMORANDUM, *IMPRIMÉ À MES FRAIS POUR MES JUGES*,
2° des articles du Salut public *signés* ARMAND FRAISSE,
3° LETTRES DE CUSTINE, *DE* FLAUBERT, *ET D'AUTRES*,
4° & cætera...
Comme je vous le dis, je ne sais pas au juste quel jour j'irai vous prendre ces petits documents ; il est bien inutile de me les envoyer, puisque je les destine à J. Lemer, ainsi que tous ceux, de même nature, que je trouverai chez Malassis et chez ma mère. Je saurai sans doute me procurer à Paris une passe gratuite pour Honfleur et une passe pour Bruxelles. Lemer me dit que vous lui avez fait une nouvelle visite. Ne le tourmentez pas. Je vois qu'il met du zèle à mon service...
Ch. Baudelaire. 28, rue de la Montagne, *et non pas :* Hôtel du Grand miroir. »

Au crayon, Baudelaire a ajouté en post-scriptum : « *Les 50 fr. tout de suite* ».

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, p. 524.

« IL PARAÎT QUE MON AFFAIRE N'EST PAS DU TOUT PERDUE... »

26 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *Charles Baudelaire* » à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 1er octobre 1865. 2 pp. in-8, en-tête gaufré de l'hôtel du Grand miroir à Bruxelles ; petites morsure d'encre, notamment à la signature, n'empêchant pas la lecture.
2 000 / 3 000 €

À LA RECHERCHE D'UN ÉDITEUR POUR SES ŒUVRES COMPLÈTES. Charles Baudelaire consacra une part importante de ses dernières années à tenter de faire accepter ses œuvres complètes à un éditeur, pour des raisons tant littéraires que financières, puisqu'il possédait des inédits en librairie et qu'il était perclus de dettes. Après avoir essuyé en 1864 un échec auprès de Lacroix et Verbœckoven (éditeurs des *Misérables*), il mena de longues négociations avec les frères Garnier qui finirent par lui opposer une fin de non recevoir en février 1866. Charles Baudelaire mourut ainsi en 1867 sans avoir vu l'édition de ses œuvres complètes : ce sont ses exécuteurs testamentaires qui se chargèrent de les faire publier chez Michel Lévy, en 1868-1869.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Vous recevrez cette lettre demain matin lundi à 10 heures. Ayez l'obligeance de m'envoyer immédiatement ces 100 fr. par la poste. Je vous en supplie, n'attendez pas* au lendemain. *Je vous assure que c'est très pressé. Il s'agit de petits besoins urgents, de ces petits besoins qui ne veulent pas attendre.*
J'ai reçu ce matin de nouvelles informations de Paris. IL PARAÎT QUE MON AFFAIRE N'EST PAS DU TOUT PERDUE, MAIS QUE M. HIPPOLYTE GARNIER VEUT *ET QUE SON FRÈRE* AUGUSTE *NE* VEUT PAS. *Heureusement, Hippolyte est le plus fort. – Mais il est encore à la campagne. – Il s'agit de 4.000 fr. – SEULEMENT, QUAND L'AFFAIRE SERA CONCLUE,* TOUT SERA MANGÉ D'AVANCE. *Il ne restera rien pour payer mes dettes en France. J'espère qu'il me restera sur ces 100 fr. de quoi aller à Paris avant le 15, pour signer ce traité, s'il y a lieu.*
Quand vous m'aurez envoyé ces 100 fr., mais seulement après (les 100 fr. étant ce qu'il y a de plus pressé), *AYEZ L'OBLIGEANCE DE DEMANDER DANS UNE MAIRIE (DERRIÈRE SAINT-SULPICE) UN EXTRAIT DE MON ACTE DE NAISSANCE (9 AVRIL 1821) ET DE ME L'ENVOYER ICI. ON ME LE RÉCLAME À L'HÔTEL DE VILLE* [la police belge désirait s'assurer de son identité pour lui établir un permis de séjour]...
Je n'ai pas pu faire autrement, *n'ayant pas de domicile en France, que de souscrire* un billet à ordre de Miquel Rouget, payable chez vous, *un billet de* 280 ou 290, – *le* 25 *ou le* 26 octobre prochain. – *Vous serez d'ailleurs parfaitement garanti : il me reste 110 fr. à vous prendre sur septembre, – il vous en restera 10,* [sur] *tout octobre,* [il vous en restera] *160*, [sur] *novembre* [il vous en restera] *160,* [au total] *330.* [Soit] *40 fr. de trop. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce billet m'a été une chose désagréable. Mais la lettre de Rouget était plus qu'impérieuse, elle était suppliante. – Comme la mienne aujourd'hui...* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, 1936, pp. 531-532.

« JE M'ENNUIE ET JE SOUFFRE LE MARTYRE.
J'AI ROMPU TOUTE ESPÈCE DE RELATIONS. »

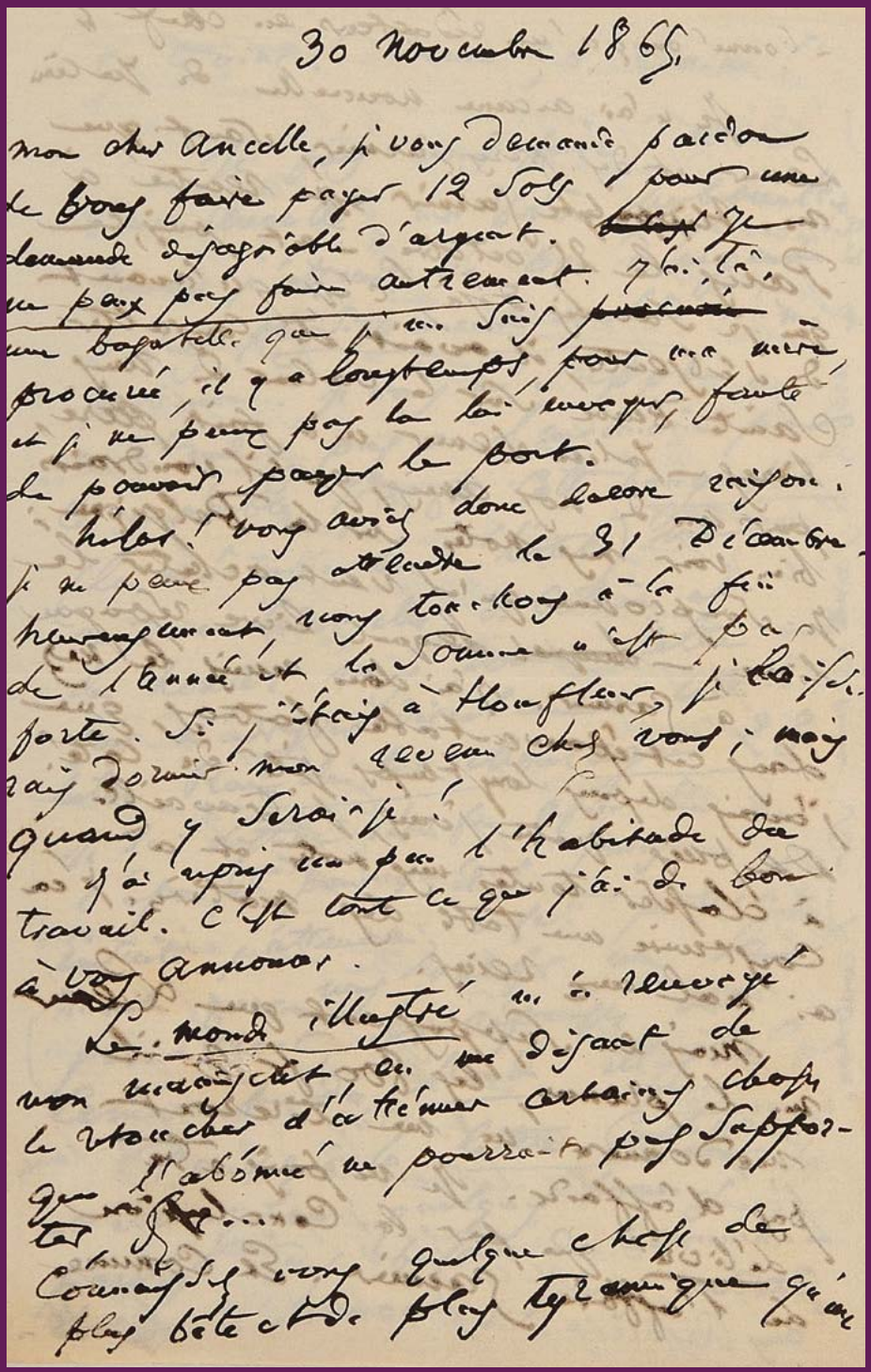

30 novembre 1865.

mon cher Ancelle, je vous demande pardon
de vous faire payer 12 sols pour une
demande désagréable d'argent. ~~[illegible]~~ Je
ne peux pas faire autrement. J'ai là,
une bagatelle que je me suis ~~[illegible]~~
procurée, il y a longtemps, pour ma mère,
et je ne peux pas la lui envoyer, faute
de pouvoir payer le port.
hélas! vous aviez donc encore raison.
je ne peux pas attendre le 31 décembre.
heureusement, nous touchons à la fin
de l'année et la somme n'est pas
forte. Si j'étais à Honfleur, je laisse-
rais dormir mon revenu chez vous; mais
quand y serai-je!
J'ai repris un peu l'habitude du
travail. C'est tout ce que j'ai de bon
à vous annoncer.
Le monde illustré m'a renvoyé
mon manuscrit en me disant de
le retoucher d'atténuer certaines choses
que l'abonné ne pourrait pas suppor-
ter [illegible]....
Connaissez vous quelque chose de
plus bête et de plus tyrannique qu'un

27 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 30 novembre 1865. 4 pp. in-8, petites perforations portant atteinte à 3 mots.
15 000 / 20 000 €

EXTRAORDINAIRE LETTRE SUR LES *FLEURS DU MAL,* SES AUTRES TRAVAUX LITTÉRAIRES, SON PROJET ÉDITORIAL D'ŒUVRES COMPLÈTES, SON ENNUI, SA MISANTHROPIE, SA MÈRE, etc. Charles Baudelaire consacra en effet une part importante de ses dernières années à tenter de faire accepter ses œuvres complètes à un éditeur, pour des raisons tant littéraires que financières, puisqu'il possédait des inédits et qu'il était perclus de dettes. Après avoir essuyé en 1864 un échec auprès de Lacroix et Verbœckoven (éditeurs des *Misérables*), il mena de longues négociations avec les frères Garnier. Cependant, fixé à Bruxelles, il dut s'appuyer sur des intermédiaires, principalement sur le libraire Julien Lemer. Après maintes tergiversations, les frères Garnier refusèrent d'abord son pamphlet *Pauvre Belgique*, puis opposèrent en février 1866 une fin de non recevoir générale. Charles Baudelaire mourut ainsi en 1867 sans avoir vu l'édition de ses œuvres complètes : ce sont ses exécuteurs testamentaires qui se chargèrent de la faire publier chez Michel Lévy, en 1868-1869.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *J'aime encore mieux une solitude absolue*
que les compagnies brutales, bêtes et ignorantes... »

« *Je vous demande pardon de vous faire payer 12 sols pour une demande désagréable d'argent. Je* ne peux pas faire autrement. *J'AI, LÀ, UNE BAGATELLE QUE JE ME SUIS PROCURÉE, IL Y A LONGTEMPS, POUR MA MÈRE, ET JE NE PEUX PAS LA LUI ENVOYER, FAUTE DE POUVOIR PAYER LE PORT. Hélas ! Vous aviez donc encore raison. Je ne peux pas attendre le 31 décembre. Heureusement, nous touchons à la fin de l'année et la somme n'est pas forte. Si j'étais à Honfleur, je laisserais dormir mon revenu chez vous ; mais quand y serai-je ?*

J'AI REPRIS UN PEU L'HABITUDE DU TRAVAIL. C'est tout ce que j'ai de bon à vous annoncer.

LE MONDE ILLUSTRÉ *M'A RENVOYÉ MON MANUSCRIT* [PROBABLEMENT DES POÈMES EN PROSE]*, EN ME DISANT DE LE RETOUCHER, D'ATTÉNUER CERTAINES CHOSES que l'abonné ne pourrait pas supporter &c...*
CONNAISSEZ-VOUS QUELQUE-CHOSE DE PLUS BÊTE ET DE PLUS TYRANNIQUE QU'UN ABONNÉ OU QU'UN RÉDACTEUR EN CHEF ?

Je n'ai plus aucune nouvelle de Julien Lemer et des frères Garnier, sauf que M. HIPPOLYTE GARNIER est rentré à Paris le 25 octobre, – et puis, ce que je savais déjà, c'est qu'avant de s'absenter, il AVAIT ÉTÉ CONSULTER SAINTE-BEUVE SUR LA VALEUR DE MES LIVRES. –

JULIEN LEMER M'A FAIT DIRE PAR UN DE NOS AMIS, QU'IL VOUDRAIT BIEN VOIR MES NOTES SUR LA BELGIQUE ; je soupçonne qu'il veut acheter le livre, – lequel livre répugne à Garnier. J'AI DONC REMIS LE NEZ DANS CET ÉPOUVANTABLE FATRAS, QUE J'AVAIS LONGTEMPS JETÉ DE CÔTÉ. Depuis quatre jours, je travaille à classer toutes mes notes et à construire une table des matières. J'en ai mal aux reins [Charles Baudelaire n'achèverait jamais son pamphlet *Pauvre Belgique*, qui paraîtrait en l'état en 1952].

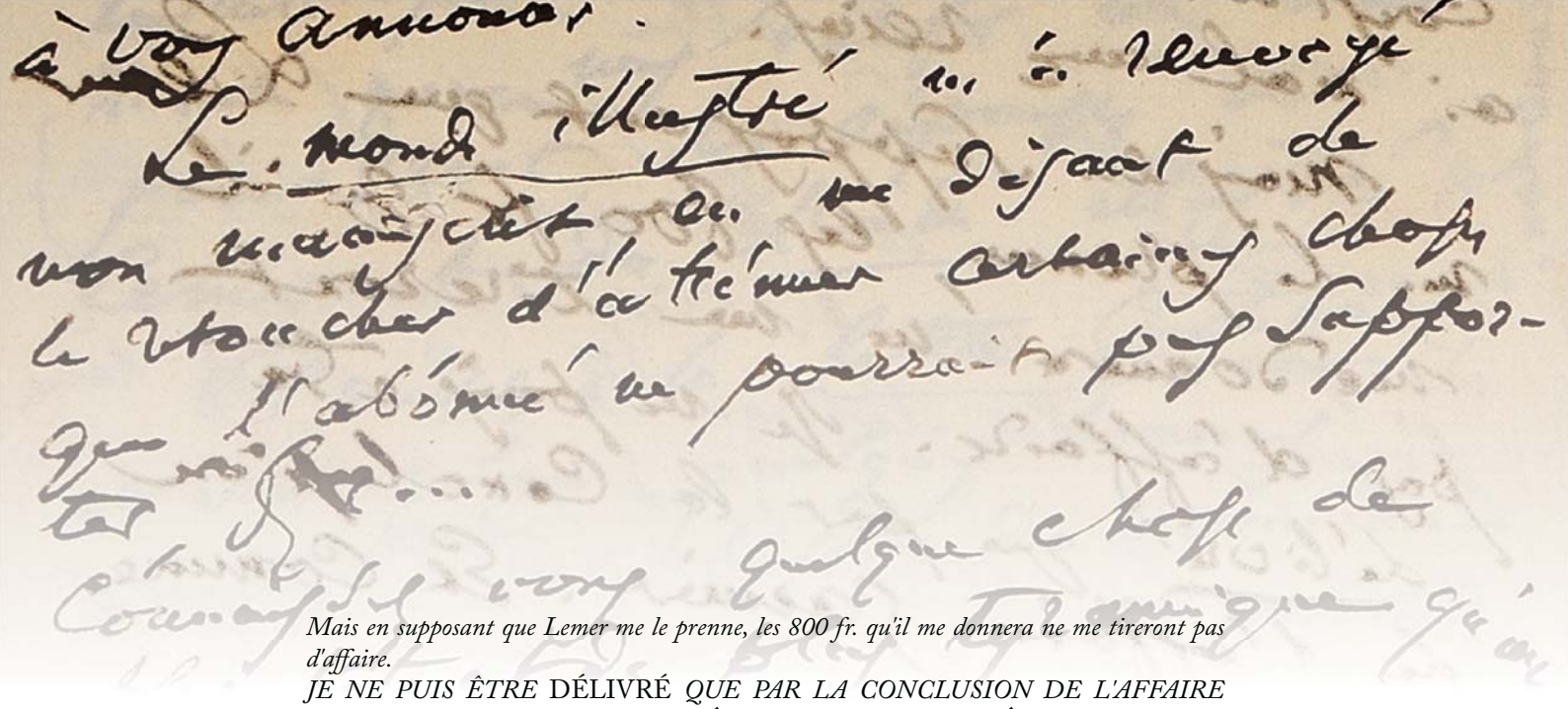

Mais en supposant que Lemer me le prenne, les 800 fr. qu'il me donnera ne me tireront pas d'affaire.
JE NE PUIS ÊTRE DÉLIVRÉ *QUE PAR LA CONCLUSION DE L'AFFAIRE GARNIER. ET COMME ÇA TRAÎNE ! COMME ÇA TRAÎNE ! Je* [v]*ais vous faire... ma prière habituelle quand j'attends un peu d'argent. Je suis* physiquement *malade d'impatience. Je vous en supplie, n'attendez pas au lendemain pour ces misérables 150 fr. Cette* bougresse *(la maîtresse de l'hôtel) me rend malade, elle, de colère et de honte* [madame Lepage, patronne de l'hôtel du Grand Miroir où Baudelaire résidait]. *Vous pouvez, cette fois, m'adresser directement cette lettre* rue de la Montagne, 28. *Je lui destine 140 fr. afin de l'apaiser pour quelques jours. Ensuite, j'attendrai, aussi patiemment que mes nerfs me permettront, les réponses de Lemer et du* Monde illustré.

PENSEZ À LA LETTRE CUSTINE [lettre que l'écrivain Astolphe de Custine avait écrite à Baudelaire AU SUJET DES *FLEURS DU MAL*, et qui fut insérée en 1868, selon le vœu du poète, dans l'« Appendice » de la troisième édition du recueil pour ses *Œuvres complètes*] *et écrivez-moi quelques bonnes paroles. Pas besoin de recommandations d'économie ; je vous verrai probablement dans le courant de décembre, et je ne vous prendrai pas d'argent. Aussitôt que je recevrai une somme quelconque, je mettrai 100 fr. de côté pour aller* inspecter un peu mes affaires moi-même à Paris.

JE M'ENNUIE ET JE SOUFFRE LE MARTYRE. J'AI ROMPU TOUTE ESPÈCE DE RELATIONS. J'AIME ENCORE MIEUX UNE SOLITUDE ABSOLUE QUE LES COMPAGNIES BRUTALES, BÊTES ET IGNORANTES.

ET MA MÈRE ? AVEZ-VOUS DE SES NOUVELLES ? JE ME FIGURE QUELQUEFOIS QUE JE NE LA VERRAI PLUS.

Vous aurez cette lettre demain matin à 10 heures. Si vous pouvez (JE SUIS EXIGEANT COMME UN HOMME QUI SOUFFRE) me répondre avant cinq heures, j'aurai votre lettre le 2 à 8 heures. Bien à vous, ET PAS DE GRONDERIE, N'EST-CE PAS ?...

LISEZ LES ARTICLES DE SAINTE-BEUVE SUR PROUDHON. » Du 31 octobre au 15 décembre 1865, Charles-Agustin Sainte-Beuve publia dans la *Revue contemporaine* une série de 4 articles sur le philosophe et économiste Pierre-Joseph Proudhon (mort en janvier 1865), qu'il recueillerait en un volume en 1872. Baudelaire avait beaucoup lu Proudhon, qu'il admirait et qu'il avait rencontré, mais à qui il reprochait néanmoins son approche morale de l'art.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 546-548.

« ET MON NOM QUI SE LAISSE OUBLIER !
ET LES **FLEURS DU MAL** *QUI SONT UNE VALEUR DORMANTE,*
et qui dans une main habile auraient pu, depuis ***neuf ans****, avoir* ***deux*** *éditions par an ! »*

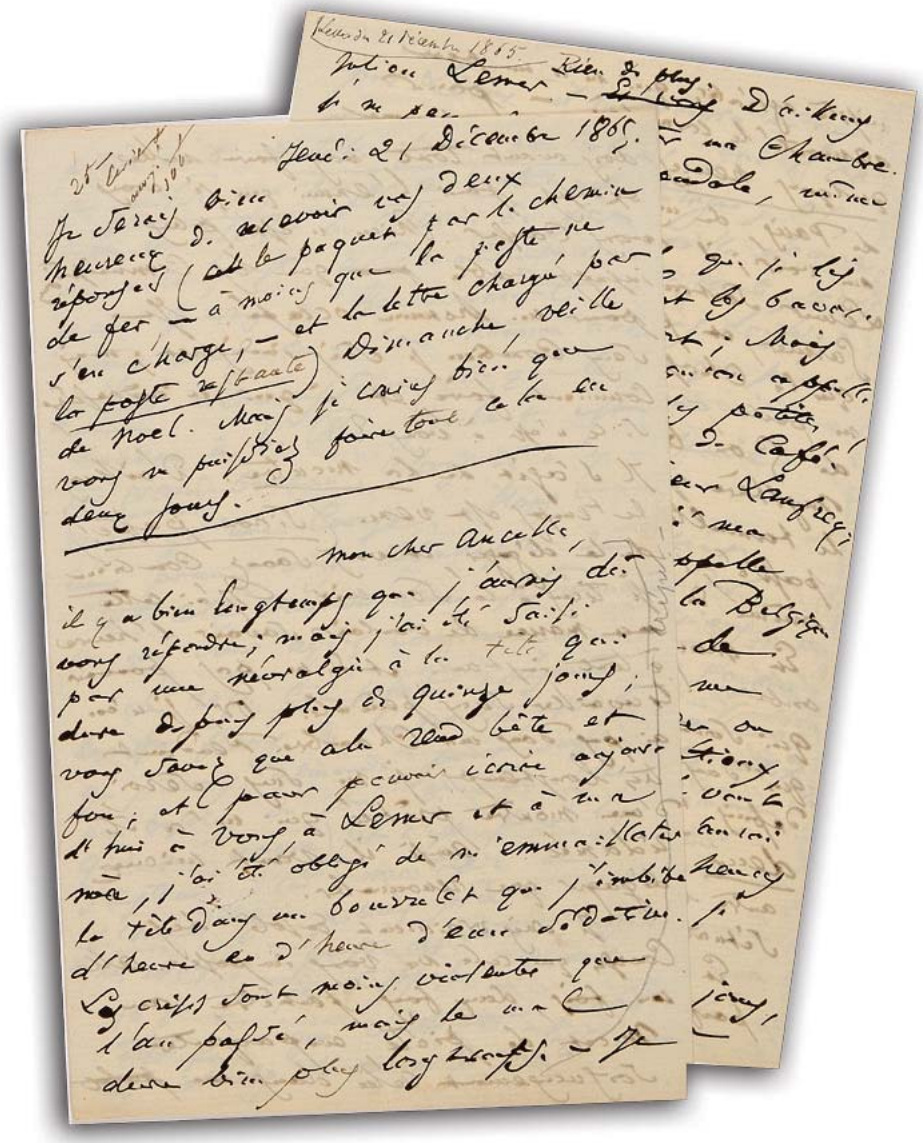

28 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 21 décembre 1865. 8 pp. in-8, petites perforations portant atteinte à 2 mots. Avec 2 courtes apostilles, dont une autographe de Narcisse Ancelle.
20 000 / 30 000 €

MAGNIFIQUE ET LONGUE LETTRE SUR LES *FLEURS DU MAL*, sur son isolement hautain à Bruxelles malgré ses visites chez l'épouse de Victor Hugo, sur son dédain pour « *le petit journalisme* », « *la littérature de café* », « *la femme Sand* », sur sa « *haine* » contre les libéraux et la Belgique, sur ses difficultés physiques, morales et financières.
CHARLES BAUDELAIRE TRAITE ÉGALEMENT DE SES EFFORTS POUR FAIRE ACCEPTER SES ŒUVRES COMPLÈTES À UN ÉDITEUR, motivé en cela par des raisons tant financières que littéraires, puisqu'il était perclus de

dettes et qu'il possédait des inédits. Après avoir essuyé en 1864 un échec auprès de Lacroix et Verbœckoven (éditeurs des *Misérables*), il mena de longues négociations avec les frères Garnier qui refusèrent d'abord son pamphlet *Pauvre Belgique*, et finirent par lui opposer une fin de non recevoir générale en février 1866. Il mourut ainsi en 1867 sans avoir vu l'édition de ses œuvres complètes : ce sont ses exécuteurs testamentaires qui se chargèrent de les faire publier chez Michel Lévy, en 1868-1869.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *... Il y a bien longtemps que j'aurais dû vous répondre ; mais J'AI ÉTÉ SAISI PAR UNE NÉVRALGIE À LA TÊTE QUI DURE DEPUIS PLUS DE QUINZE JOURS ; VOUS SAVEZ QUE CELA REND BÊTE ET FOU* [Baudelaire attribuait cela entre autres à sa longue consommation d'opium] *; et pour pouvoir écrire aujourd'hui à vous, à Lemer* [le libraire Julien Lemer, agent littéraire de Charles Baudelaire, qui négociait en vain avec les frères Garnier les conditions d'une édition de ses œuvres complètes] *et à ma mère, j'ai été obligé de m'emmailloter la tête dans un bourrelet que j'imbibe d'heure en... heure d'eau sédative. Les crises sont moins violentes que l'an passé, mais le mal dure bien plus longtemps. –*

Je dois avant tout vous faire mille excuses pour l'ennui que je vais vous causer. Rien n'est plus insupportable que les commissions pour un homme occupé. Je sens combien je suis indiscret ; mais comment faire, et à qui m'adresser, si ce n'est à vous ?
IL S'AGIT DE LA MONTRE. *D'AILLEURS LE TEMPS EST VENU (*SINON PASSÉ *!) DE LA DÉGAGER, ET VOUS SAVEZ COMBIEN JE TIENS À CE SOUVENIR* [le 26 décembre 1864, Baudelaire avait confié cette montre au Mont-de-Piété de la rue Joubert, près de la gare Saint-Lazare à Paris].
J'AI CETTE MANIE DE VOULOIR SAVOIR L'HEURE À TOUT INSTANT, ET DE NE PAS POUVOIR TRAVAILLER SANS PENDULE. Or, je n'en ai pas dans ma chambre. Pendant très longtemps, je me suis servi d'une montre prêtée qui m'a été réclamée. Ainsi, il vaut mieux dégager que renouveler. Je suis vraiment désolé des courses que cela va vous imposer. Aller une fois, deux fois peut-être, au Mont-de-piété, empaqueter soigneusement cela dans une petite boîte de telle façon que l'objet ne puisse pas bouger en route, *et enfin le déposer au chemin de fer ou à la poste, en demandant un reçu. Je crois qu'heureusement vous avez ce qu'on nomme une* grande *reconnaissance, et que le bureau de la rue Joubert est un* grand *bureau. Alors il n'y aura qu'une course. Mais vous pouvez vous débarrasser de tout cela chez un commissionnaire en qui vous ayiez confiance. Le reçu ci-joint représente les 40 francs de la montre, 100 fr. que je vous demande pour suffire aux besoins du jour de l'an (ce qui me navre) (et c'est pour les soustraire à la maîtresse de l'hôtel* [madame Lepage, patronne de l'hôtel du Grand Miroir] *que je vous prie de me les adresser poste restante), enfin 10 fr. que je suppose devoir être plus que suffisants pour les intérêts du mont-de-piété et... les deux affranchissements. Il va sans dire qu'il faut que dans les premiers mois de l'année je rétablisse l'équilibre dérangé par une avance de trois cents francs. C'est facile en ne prenant que 80 ou 90 fr. par mois. En avril nous serons au pair.*
JE NE ME VANTE PAS DE POSSÉDER ENCORE CES VULGAIRES VERTUS QUE VOUS M'AVEZ TANT PRÊCHÉES, mais cependant vous avez pu vous apercevoir que j'y tends un peu. J'ai à peu près une trentaine de francs à éparpiller entre les domestiques, et JE NE PEUX PAS NE PAS APPORTER QUELQUES BAGATELLES DANS DEUX OU TROIS MAISONS, PARTICULIÈREMENT CHEZ MAD. HUGO OÙ J'AI BEAUCOUP FRÉQUENTÉ.

Maintenant je ne vois plus personne, – malgré votre conseil.
j'aime mieux mon ennui *que la distraction causée par des conversations insipides.*

Et puis j'ai l'esprit toujours tourné vers ma mère ou vers ce maudit Julien Lemer. Rien de plus. D'AILLEURS, JE NE PEUX PLUS QUITTER MA CHAMBRE. MA COIFFURE FAIT SCANDALE, MÊME DANS LA COUR.

ET VOUS SUPPOSEZ QUE JE LIS LES FADAISES DE PARIS ET LES BAVARDAGES D'UN M. ROCHEFORT [le publiciste Henri de Rochefort était alors une des plumes républicaines du *Figaro*] *; MAIS JE CONNAIS TROP BIEN CE QU'ON APPELLE LE PETIT JOURNALISME, ET LES PETITES GAZETTES, ET LA LITTÉRATURE DE CAFÉ.*

Et vous me parlez du sieur Lanfrey [l'historien anticlérical Pierre Lanfrey], *mais vous avez donc oublié MA HAINE CONTRE CE QU'ON APPELLE* LES LIBÉRAUX. *LE LIVRE SUR LA BELGIQUE EST JUSTEMENT L'EXPRESSION DE CETTE HAINE. – Julien Lemer me l'a récemment fait demander ou tout au moins le plan minutieux, l'argument. Je crois qu'il veut l'acheter. Mais tant que je n'aurai pas l'assurance de quelques heures de répit dans mon crâne, je ne pourrai pas travailler.* [Charles Baudelaire n'achèverait jamais son pamphlet *Pauvre Belgique*, dont personne ne voulait, et qui paraîtrait en l'état en 1952.]

J'ai reçu, il y a quelques jours, quinze jours à peu près, une visite agréable qui m'a un peu remonté le caractère, – pour quelques heures. *Un jeune homme de Paris, de mes amis, est venu me voir* [l'écrivain Léon Massenet de Marancour] *; il avait rencontré Julien Lemer sortant de chez les Garnier, et prétendant toujours que la chose se ferait. Lemer ne parle plus de 4000 fr., mais de 5 ou 6000. Mais quel mystère que ces lenteurs ! Enfin, le tumulte du jour de l'an passé, j'irai m'enquérir moi-même de tout cela.*

ET MON NOM QUI SE LAISSE OUBLIER ! ET LES FLEURS DU MAL *QUI SONT UNE VALEUR DORMANTE, ET QUI DANS UNE MAIN HABILE AURAIENT PU, DEPUIS* NEUF ANS, *AVOIR* DEUX *ÉDITIONS PAR AN !*
ET LES AUTRES LIVRES ! QUELLE MAUDITE SITUATION !

Et en supposant la Belgique *parfaitement fini, et acheté par Lemer, il ne pourra m'en donner tout au plus que 800 fr. pour le premier tirage ; or, non seulement une pareille somme est pour moi très insuffisante, mais de plus je ne peux pas laisser imprimer le livre tant que je serai en Belgique. Donc il faut en revenir à l'affaire Garnier.*

LE NOUVEAU ROI A FAIT SON ENTRÉE TRIOMPHALE SUR UN AIR des Bouffes-Parisiens, *"c'est le roi barbu qui s'avance"* [célèbre « couplet des rois » de l'opéra *La Belle Hélène* de Jacques OFFENBACH, créé en décembre 1864 au théâtre des Bouffes-Parisiens]. *C'est la faute d'un naïf allemand dirigeant l'orchestre militaire. CE PEUPLE EST SI PROFONDÉMENT BÊTE QUE PERSONNE N'A TROUVÉ CELA BOUFFON. Les prince d'Orléans n'ont pas assisté à la prestation du serment. Ils ont préféré se retirer plutôt que de céder la préséance aux ambassadeurs. Tout ce deuil national s'est exprimé par une boissonnerie épouvantable. Jamais les rues n'ont été tant inondées d'urine et de vomissements. Le soir, j'ai voulu sortir, et tout de suite je suis tombé par terre. – ME VOILÀ OBLIGÉ D'AJOUTER UN CHAPITRE SUR LE VIEUX ROI* [Baudelaire plaça effectivement parmi ses notes pour *Pauvre Belgique* cette anecdote sur la mort du roi Léopold Ier et l'avènement de Léopold II le 17 décembre 1865].

SI VOUS AIMEZ, COMME MOI, VOUS METTRE UN PEU DE RAGE AU CŒUR, LISEZ UN GRAND SUCCÈS PARISIEN, Une Cure du docteur Pontalais. *C'est l'histoire d'un saint, converti à l'athéisme par un jeune médecin. C'EST* UNE INFAMIE, ÉCRITE PAR UN SOT [Robert Halt]. C'EST DIGNE DE LA FEMME SAND [Baudelaire vibre encore ici de la rage avec laquelle il avait lu le roman de George Sand *Mademoiselle La Quintinie* paru en 1863]... »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 548-551.

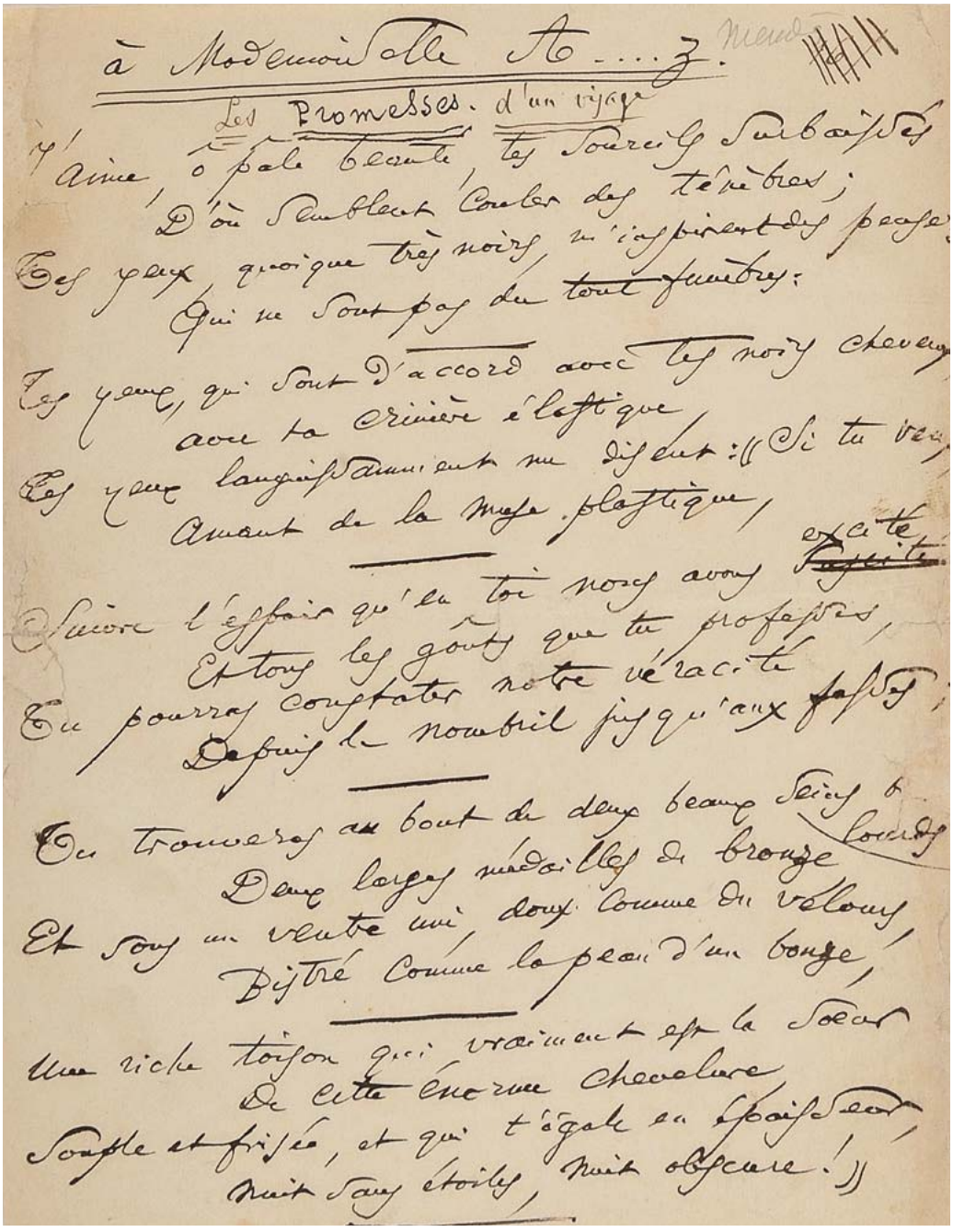

29 **BAUDELAIRE** (Charles). Poème autographe intitulé « *LES PROMESSES D'UN VISAGE* ». 1 p. in-8 carré, marges légèrement effrangées avec 2 manques de papier dont un affectant un mot, restaurations au verso. Joint, un manuscrit du poème « La pipe ».
40 000 / 50 000 €

"Nuit sans étoiles, nuit obscure !"

UNE DES « GALANTERIES » DES *ÉPAVES*. Écrite en 1865 ou 1866, cette pièce fut publiée sous le numéro XI dans la section « Galanteries » de son recueil *Les Épaves* en 1866, puis dans *Le Nouveau Parnasse satyrique du dix-neuvième siècle* au début de 1867 (avec titre à la date de 1866).

DE CES PIÈCES « TROP VIVES » REFUSÉES PAR *LE PARNASSE CONTEMPORAIN*. Baudelaire envoya des pièces de vers à Catulle Mendès, dont le nom est ici porté au crayon d'une autre main en marge supérieure. Celui-ci, qui animait le recueil périodique *Le Parnasse contemporain*, y publierait 15 de ces poèmes sous le titre collectif de *Nouvelles Fleurs du mal*. Il devait penser aux « promesses d'un visage », entre autres, quand il écrivit à Baudelaire le 23 janvier 1866 : « Quelques pièces, trop vives, ne peuvent prendre place dans le *Parnasse*. »

« *À MADEMOISELLE A...Z* ». Le voile demeure sur l'identité de cette mystérieuse dédicataire, malgré les hypothèses avancées. Un rapprochement a par ailleurs été fait avec le tableau de Manet *La Chanteuse des rues*, où figure un modèle féminin aux étranges sourcils surbaissés, et que Baudelaire avait vu en mars 1863 exposé à la galerie Martinet.

QUELQUES VARIANTES AVEC LA VERSION DÉFINITIVE de l'édition des *Épaves* reprise dans la Pléiade, toutes de l'ordre de la ponctuation. Surtout, le présent manuscrit révèle que le titre primitif était la dédicace elle-même « *À Mademoiselle A...Z* », mais que Baudelaire a ensuite inscrit le titre définitif entre celle-ci et le texte, d'abord sous la forme « *Promesses* » complétée ensuite en « *Les promesses d'un visage* »

« *J'aime, ô pâle beauté, tes sourcils surbaissés*
D'où semblent couler des ténèbres ;
Tes yeux, quoique très noirs, m'inspirent des pensées
Qui ne sont pas du tout funèbres.

Tes yeux, qui sont d'accord avec tes noirs cheveux,
Avec ta crinière élastique,
Tes yeux languissamment me disent : "Si tu veux,
Amant de la muse plastique,

Suivre l'espoir qu'en toi nous avons excité [« *suscité* » biffé, corrigé en « *excité* »]
Et tous les goûts que tu professes,
Tu pourras constater notre véracité
Depuis le nombril jusqu'aux fesses ;

Tu trouveras au bout de deux beaux seins b[ien] *lourds*
Deux larges médailles de bronze,
Et sous un ventre uni, doux comme du velours,
Bistré comme la peau d'un bonze,

Une riche toison qui vraiment est la sœur
De cette énorme chevelure,
Souple et frisée, et qui t'égale en épaisseur,
Nuit sans étoiles, nuit obscure !"

LES ÉPAVES, ÉDITION CLANDESTINE DE POULET-MALASSIS À BRUXELLES. Bien que ce recueil poétique n'ait pas été publié à la demande de Baudelaire, celui-ci l'avait lui-même envisagé, d'abord sous les titres successifs de *Bribes* et de *Feuilles*. Il avait rédigé une table des matières, retrouvée dans ses papiers, où le présent poème figure sous le n° 14, mais il est connu qu'il conçut plusieurs projets, et l'on peut lire ici, inscrit de sa main le numéro « *16* » biffé (lu « 76 » par Claude Pichois). Auguste Poulet-Malassis prit l'initiative de la publication, en précisant dans son avertissement anonyme que le recueil était « composé de morceaux poétiques, pour la plupart condamnés ou inédits », et qu'il était destiné aux« deux-cents soixante lecteurs probables qui figurent – à peu près – pour son éditeur bénévole, le public littéraire en France, depuis que les bêtes y ont décidément usurpé la parole sur les hommes ». Auguste Poulet-Malassis n'en fut pas moins identifié, et, comme le diffuseur, condamné par le tribunal correctionnel de Lille le 6 mai 1868 pour outrage à la morale publique et religieuse ainsi qu'aux bonnes mœurs.

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE DU GRAND COLLECTIONNEUR BAUDELAIRIEN ARMAND GODOY. D'origine cubaine, poète francophone et traducteur de l'espagnol, Armand Godoy (1880-1964) réunit une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits de Baudelaire.

Joint :
BAUDELAIRE (Charles). Poème manuscrit intitulé « *LA PIPE* ». 14 vers sur une p. in-4.
Manuscrit connu, que Claude Pichois et Jacques Dupont répertorient et reproduisent dans leur ouvrage de référence sur *Les Fleurs du mal*, en lui reprochant néanmoins un « *graphisme suspect, sans compter une formulation non moins maladroite* ». Il comprend 3 variantes avec la version définitive imprimée.
Dans ce sonnet des *Fleurs du mal*, appartenant au chapitre « Spleen et idéal », Charles Baudelaire s'approprie un motif littéraire ancien, déjà traité par l'écrivain allemand Gottlieb Konrad Pfeffel, que Gérard de Nerval a traduit, ou par Alphonse Rabbe, que Baudelaire plaçait au rang de Chateaubriand et de Poe. En plaçant au passage des réminiscences de la fable « La mort et le bûcheron » de La Fontaine, il en fait l'objet emblématique de l'écrivain, et sans doute même une pipe pour haschich. Marcel Proust affirmerait : « C'est dans les pièces relativement courtes ("La Pipe" m'en semble le chef-d'œuvre) que Baudelaire est incomparable » (« À propos de Baudelaire », paru dans la *Nouvelle revue française* de juin 1921).
Provenance : André Bertaut (n° 159 du catalogue de la vente aux enchères de sa bibliothèque, Paris, Hôtel Drouot, 10-11 avril 1957).

Pour « Les promesses d'un visage » : Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, t. I, p. 163. – • Pour « La pipe » : Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, t. I, p. 67. – Claude Pichois et Jacques Dupont, *L'Atelier de Baudelaire. Les Fleurs du mal : édition diplomatique*, t. I, p. 373, et t. III, p. 2441 (reproduction).

LE « PROGRAMME » DE SES ŒUVRES COMPLÈTES : « TROIS VOLUMES AMUSANTS [DONT *LES FLEURS DU MAL*] *ET 2 VOLUMES DE CRITIQUE »*

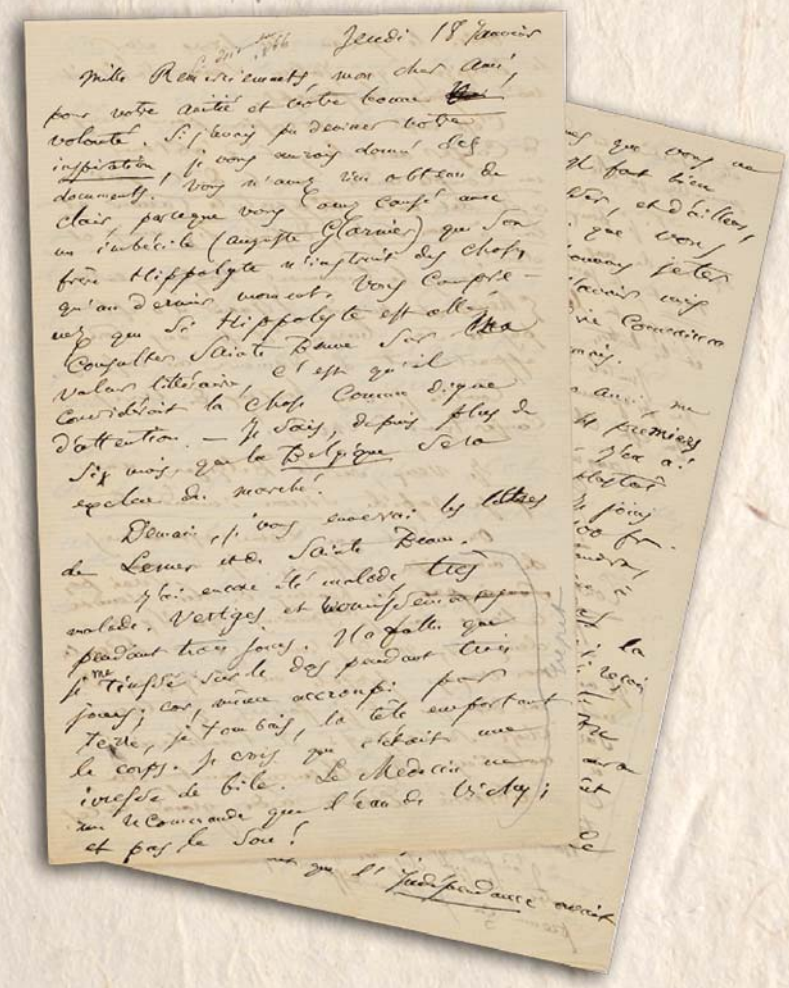

30 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *Charles Baudelaire* » à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 18 janvier [1866]. 8 pp. in-8, petites perforations portant atteinte à 7 mots. Avec courte apostille autographe de Narcisse Ancelle.
20 000 / 30 000 €

BELLE ET LONGUE LETTRE SUR SES DÉMARCHES POUR PLACER SES ŒUVRES COMPLÈTES, SUR SON PAMPHLET *PAUVRE BELGIQUE*, ET SUR SON ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DÉLABRÉ. Pour des raisons littéraires et financières, Charles Baudelaire cherchait à vendre ses œuvres complètes, et menait alors des négociations avec les frères Garnier. Fixé à Bruxelles, il eut recours aux services de plusieurs intermédiaires, dont le libraire Julien Lemer ou Narcisse Ancelle lui-même, mais les éditeurs refusèrent d'abord son pamphlet *Pauvre Belgique*, et opposèrent finalement une fin de non recevoir générale en février 1866.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Mille remerciements, mon cher ami, pour votre amitié et votre bonne volonté. Si j'avais pu deviner votre* inspiration, *je vous aurais donné des documents ! VOUS N'AVEZ RIEN OBTENU DE CLAIR, PARCE QUE VOUS AVEZ CAUSÉ AVEC UN IMBÉCILE (AUGUSTE GARNIER) que son frère Hippolyte n'instruit des choses qu'au dernier moment. Vous comprenez que SI HIPPOLYTE EST ALLÉ CONSULTER SAINTE-BEUVE SUR MA VALEUR LITTÉRAIRE, C'EST QU'IL CONSIDÉRAIT LA CHOSE COMME DIGNE D'ATTENTION. Je sais, depuis plus de six mois que la* Belgique *sera exclue de ce marché. Demain, je vous enverrai les lettres de Lemer et de Sainte-Beuve.*

J'AI ENCORE ÉTÉ MALADE, TRÈS MALADE. Vertiges et vomissements pendant trois jours. Il a fallu que je me tinsse sur le dos pendant trois jours ; car, même accroupi par terre, je tombais, la tête emportant le corps. JE CROIS QUE C'ÉTAIT UNE IVRESSE DE BILE. Le médecin ne me recommande que l'eau de Vichy ; et pas le sou !

VOICI LE PLAN DU LIVRE SUR LA BELGIQUE, que Julien Lemer désirait voir depuis longtemps. C'est enfin une occasion pour nous de causer avec lui, et d'obtenir un compte-rendu exact de ce qui a été dit entre Hippolyte Garnier et lui à mon sujet, depuis six mois et demie. *Vous le trouverez toujours entre 5 heures et minuit. Quand il n'est pas à son bureau, il est dans son appartement ; il demeure au-dessus. Combien je suis honteux de vous causer tant d'ennuis ! Je veux, sur la Belgique, une réponse rapide,* sinon immédiate. *On m'écrit que Lemer est dans de mauvaises affaires. Je ne serais pas très heureux de lui vendre ce livre, mais je me souviens qu'il y a deux ans, quand j'annonçai à Dentu mon voyage projeté en Belgique, il me dit que si je faisais quelque chose sur ce pays, il l'achèterait volontiers. Malheureusement, la librairie Dentu a de grands vices. PEUT-ÊTRE SE FIGURAIT-IL À L'AVANCE UNE DESCRIPTION DE MONUMENTS, ET NON PAS UN CROQUIS DE MŒURS. LA MARIÉE EST DEVENUE TROP BELLE.*
ENFIN, QUE CE SOIT LEMER, DENTU, OU LE DIABLE QUI L'ACHÈTE, JE NE VEUX PLUS ÉCRIRE UNE LIGNE AVANT D'AVOIR UN TRAITÉ. Malgré le traité, je ne prendrai l'argent que quart par quart et je livrerai la matière au fur et à mesure.
CET ARGUMENT MINUTIEUX PROUVE QUE J'AI PASSABLEMENT DE MATÉRIAUX ENTRE LES MAINS. JE PEUX DIRE QUE LE LIVRE EST DANS L'ÉTAT CONFUS OÙ PROUDHON A LAISSÉ CE QU'ON APPELLE SES ŒUVRES POSTHUMES. Quant à l'arrangement que je propose, il prouve que je veux aller vite *(cependant, je ne laisserai pas publier le livre* tant que je serai ici.

Donc, comme vous ne me prêterez pas les 2.500 fr. dont j'ai besoin, il faudra en revenir à LA GROSSE AFFAIRE GARNIER. JULIEN LEMER A LA TABLE DES MATIÈRES, ET A LA MATIÈRE DE 3 VOLUMES SUR 5. JE N'IRAI À HONFLEUR CHERCHER LA MATIÈRE POUR COMBLER LES LACUNES QU'APRÈS LE TRAITÉ FAIT. (Il dit qu'Hippolyte a même pris des notes sur son programme). La Belgique est un peu à la mode. Donc on peut faire un assez gros tirage.
DITES À LEMER QUE JE LUI RECOMMANDE BIEN DE NE PAS ÉGARER *LES PARADIS (je n'ai pas d'autre exemplaire)* NI LA COLLECTION D'ARTICLES CRITIQUES QUE J'APPELLE *LES CONTEMPORAINS* [qui seraient publiés après sa mort dans ses *Œuvres complètes,* dans la partie *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* de *L'Art romantique*].
Il y a évidemment dans cette lettre des lignes que vous ne pouvez pas lui lire. Il faut bien prendre garde de le blesser, et d'ailleurs, même en adaptant le plan que vous me suggérez, NOUS NE POUVONS JETER LEMER DE CÔTÉ QU'APRÈS L'AVOIR MIS AU PIED DU MUR, C'EST-À-DIRE CONVAINCU D'INCAPACITÉ. NE TRICHONS JAMAIS.

Je ne puis pas… me faire envoyer par vous 80 fr. – les 4 premiers mois de l'année font 640 fr. J'en ai déjà reçu 300. Je voudrais, le plus tôt possible, ne plus vous rien devoir. Je joins donc à cette lettre un reçu de 100 fr juste. Et en février, quand il faudra, comme je l'espère, aller moi-même à Paris, vous m'enverrez 50 fr. Pas de lettre chargée, je vous en prie *; la femme de l'hôtel croirait que je reçois des trésors* [madame Lepage, patronne de l'hôtel du Grand Miroir où Baudelaire résidait], *et les voyages à la* poste restante *ne me sont plus possibles. On ne volera pas la lettre parce qu'il y aura dedans un billet de 100 fr. Le coût des lettres entre France et Belgique est chargé pour les lettres ordinaires. Ce n'est plus que 30 centimes.*

On m'a dit que L'Indépendance *avait été interdite en France, à cause des mauvaises nouvelles qu'elle donnait sur le Mexique* [le quotidien libéral *L'Indépendance belge*, dirigé par le Français Léon Bérardi, était un des principaux organes de presse de Bruxelles, et ses articles sur l'expédition du Mexique furent lus dans tous les pays francophones].
Si je peux finir cette nuit cet extrait de mes notes que j'appelle L'ARGUMENT [pour son pamphlet *Pauvre Belgique*], *je joindrai tout de suite à ce paquet la lettre de Sainte-Beuve et les lettres de Lemer.*

Inutile de recopier pour vous le programme de mes 5 autres volumes [d'œuvres complètes] *qui est chez Lemer :*
Fleurs du mal *(augmentées, et avec lettres et articles curieux),*
Spleen de Paris, *pour faire pendant,*
Contemporains, *peintres et poètes, 2 vol.,*
Paradis artificiels
Il me semble que pour avoir trois volumes amusants et d'une vente sûre, un libraire peut bien se risquer à acheter 2 volumes de critique en plus.
C'ÉTAIT MON CALCUL, et Lemer le trouvait bon. SAINTE-BEUVE LE TROUVAIT AUDACIEUX.
J'ai peur que Lemer n'ait appris votre visite chez les Garnier et ne prenne ça pour un espionnage de ma part. Raison de plus pour le voir et puisqu'il lui est si pénible d'écrire des lettres, dites-lui que vous me transmettez fidèlement tout ce qu'il vous dira.

Je suis très inquiet de la santé de ma mère.
QUANT À MOI, JE NE PEUX PLUS FUMER SANS DÉGOÛT. Pour un fumeur, c'est un vrai signe de dérangement. TOUT À L'HEURE, J'AI ÉTÉ OBLIGÉ D'INTERROMPRE CETTE LETTRE POUR ME JETER SUR MON LIT, et c'est un grand travail, car je crains toujours d'entraîner avec moi les meubles auxquels je m'accroche.
AVEC ÇA LES IDÉES NOIRES ; IL ME VIENT PARFOIS À L'ESPRIT QUE JE NE VERRAI PLUS MA MÈRE. Pardon et merci. Tout à vous…

Pourvu que Lemer n'aille pas s'offenser parce que je ne lui écris pas, et parce que je ne vous donne pas une lettre d'introduction pour lui ! Mais, il ne me répond jamais. Après tout, c'est un excellent garçon. Seulement, je crois que la vieillesse et les chagrins l'ont apparessé… Je n'ai pas de copie du plan du LIVRE SUR LA BELGIQUE. Ce serait cruel de recommencer. Si Lemer le garde, faites-lui observer ça. IL ME PARAÎT DIFFICILE QU'UN TEL PLAN *N'EXCITE PAS LA CURIOSITÉ D'UN ÉDITEUR, SI PEU INTELLIGENT QU'IL SOIT. Je mets toute ma confiance en vous. Délivrez-moi. – Mais soyez prudent. Vous devriez mettre ce plan dans une enveloppe à part, avant de le montrer. MAINTENANT, JE FERME LE LIVRE, ET JE METS MES NOTES AU FOND DE MA COMMODE, AFIN DE N'Y PLUS PENSER QUE QUAND J'AURAI UN TRAITÉ, C'EST-À-DIRE LA CERTITUDE D'ÊTRE PAYÉ.* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 570-573.

« *MAINTENANT LE COURAGE ME REVIENT. JE VAIS* REMANIER LE SPLEEN »

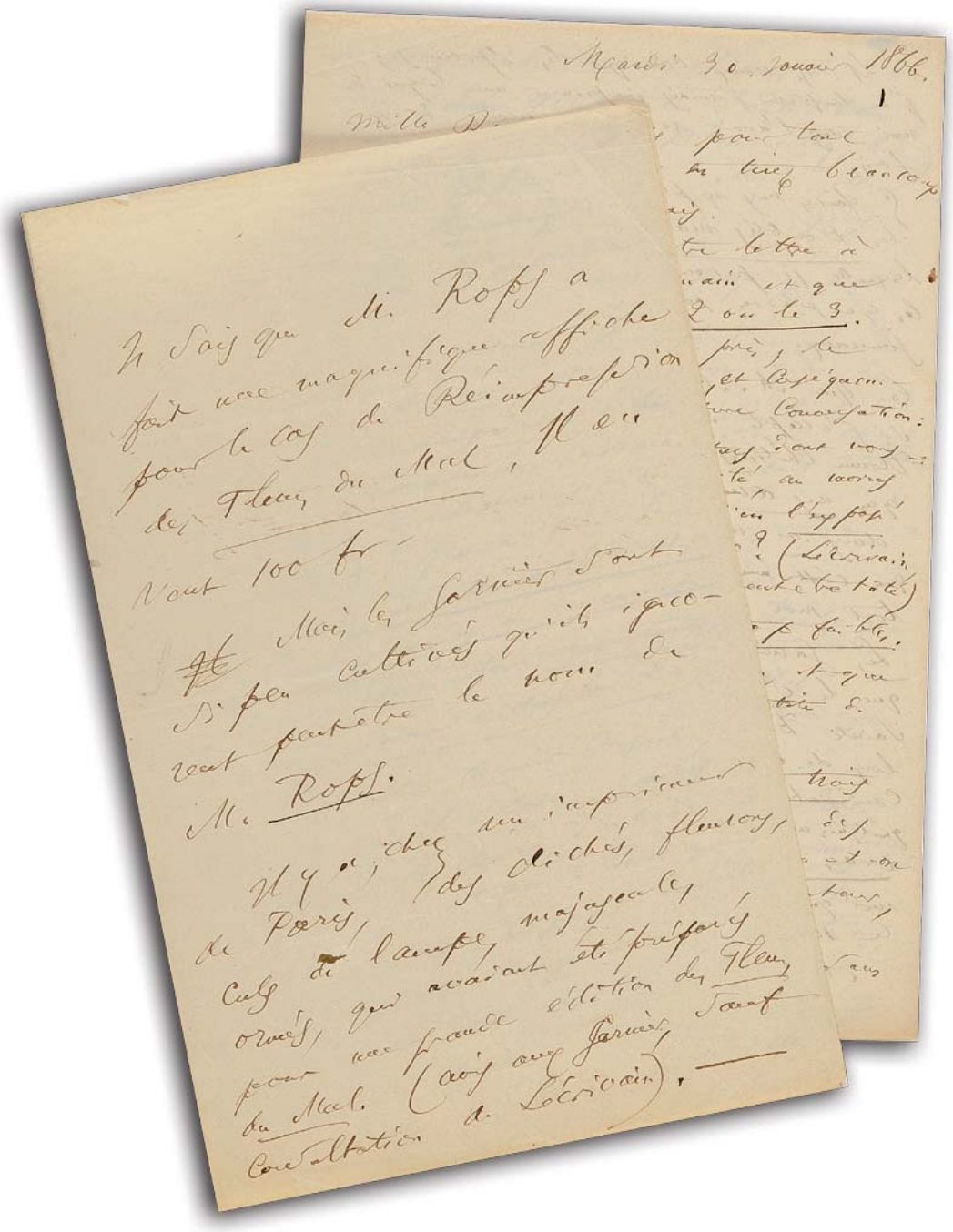

31 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 30 janvier 1866. 7 pp. in-8, petites perforations portant atteinte à deux mots ; minces fentes marginales. Avec courte apostille autographe de Narcisse Ancelle qui a souligné et marqué quelques passages.
20 000 / 30 000 €

RICHE ET LONGUE LETTRE, NOTAMMENT SUR SON DÉSIR DE REMANIER *LE SPLEEN DE PARIS* ET SES TEXTES DE CRITIQUE, ET D'AJOUTER UN « APPENDICE » AUX *FLEURS DU MAL* pour une édition de ses œuvres complètes. Il négociait alors leur publication avec les frères Garnier, par le truchement d'intermédiaires comme les libraires Julien Lemer et Alphonse Lécrivain ou encore Narcisse Ancelle lui-même, mais les éditeurs refusèrent d'abord son pamphlet *Pauvre Belgique* et opposèrent ensuite une fin de non recevoir générale en février 1866.

IL ÉVOQUE ÉGALEMENT DES ILLUSTRATIONS POUR *LES FLEURS DU MAL* : d'une part une affiche lithographiée par Félicien Rops, d'après une composition que celui-ci a également interprétée en une eau-forte qui allait être publiée en 1866 en frontispice des *Épaves*. Ensuite des ornements typographiques réalisés d'après des dessins de Félix Bracquemond pour une édition de luxe des *Fleurs du mal* un temps envisagée par Auguste Poulet-Malassis – celui-ci aurait voulu en présenter des exemplaires à l'Exposition universelle de Londres de 1862, mais sa faillite l'avait empêché de mener le projet à bien.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Mille remerciements pour tout votre zèle. Vous vous en tirez beaucoup mieux que je ne croyais. J'ai d'abord lu votre lettre à M.* Lécrivain, *qui part demain et que vous recevrez sans doute* le 2 ou le 3. *Voilà, à peu de chose près, le résultat de notre conversation, et conséquemment le sujet de votre future conversation :*
1. Les arrangements futurs dont vous me parlez sont-ils une réalité, *au moins une réalité commencée, ou bien* l'exposé des espérances *de Julien Lemer ? (Lécrivain* autrefois lié avec Lemer, *l'aura peut-être tâté). 2. JE TROUVE LES TIRAGES* TROP FAIBLES. *Lécrivain dit qu'il importe peu, et que les Garnier s'apercevront bien vite de la valeur de mes livres. 3. Que signifie* ce délai de trois ans, – *et si, dans six mois, un des cinq tirages est épuisé, ne me devra-t-on pas payer de nouveaux droits d'auteur, au taux convenu ? Lécrivain prétend que cela va sans dire. 4. JE VEUX CORRIGER LES ÉPREUVES ; JE NE LAISSERAI JAMAIS IMPRIMER UNE LIGNE DE MOI, SANS L'AVOIR RELUE AU MOINS DEUX FOIS. 5. Faites-vous expliquer ce que c'est que les* doubles mains de passe [feuilles tirées en sus pour remplacer les exemplaires défectueux], *sur lesquelles je prétends qu'on doit prélever les exemplaires pour les amis et les journaux. 6. Que M.M. Garnier sachent que si j'accepte des conditions que je trouve chétives, c'est parce que je veux que* mes œuvres *soient désormais abritées dans une maison solide, et que j'espère que c'est une raison pour que tout* mon avenir *s'y rattache (à cette maison).*
LES GARNIER IGNORENT CE QUE C'EST QUE LE SPLEEN DE PARIS *; – QUE SAINTE-BEUVE, dans* Le Constitutionnel, *LORS DE MA* BOUFFONNE, *MAIS* TRÈS INTENTIONNÉE *CANDIDATURE À L'ACADÉMIE, A PARLÉ DE QUELQUES-UNS DE CES FRAGMENTS COMME DE* VRAIS CHEFS-D'ŒUVRES. *Ce n'est pas moi qui parle. On pourrait retrouver le numéro* [le 20 janvier 1862, Sainte-Beuve avait qualifié de « bijoux » les poèmes en prose « Le vieux saltimbanque » et « Les Veuves »].
MM, GARNIER IGNORENT LA VALEUR DES PIÈCES JUSTIFICATIVES *DES* FLEURS DU MAL *(articles de Sainte-Beuve, Custine, Th. Gautier, d'Aurevilly, etc.). Il leur en faudra parler* [il s'agit là de lettres et articles qui seraient réunis dans l'« Appendice » à la troisième édition des *Fleurs du mal*, laquelle ne paraîtrait qu' en 1868, après sa mort].
Mais M. Lécrivain prétend qu'avec des gens aussi rusés que les Garnier, il ne faut pas avoir l'air trop pressé. Et puis souvenez-vous que si les deux Garnier sont égaux quant à la propriété, ils sont très inégaux en intelligence et en fonctions. Hippolyte est le directeur spirituel. Tous ces points, sans exception, sont également intéressants.

Lécrivain vous parlera aussi de LA BELGIQUE DÉSHABILLÉE [pamphlet que Baudelaire ne pourrait achever et qui serait publié en l'état en 1952 sous le titre *Pauvre Belgique*]. *Tout ce que vous a débité là-dessus Lemer est* radicalement absurde. *AUCUN JOURNAL, C'EST VRAI,* AUCUNE REVUE, *MÊME, NE PEUT PRENDRE CE LIVRE TOTAL. SEULEMENT PEUT-ÊTRE* QUELQUES FRAGMENTS DESCRIPTIFS. *Il faut qu'il paraisse neuf et entier, chez un éditeur. Il n'est pas d'éditeur assez bête pour ne pas comprendre le programme minutieux que je vous ai envoyé. Il n'est pas d'éditeur assez bête pour ne pas comprendre que la condition que j'impose (paiement du livre quart par quart) est la meilleure garantie de mon activité (c'est pour pouvoir finir le livre en France). J'accepte volontiers le secours de M. Nisard* [le philologue Charles Nisard, ami de la famille Ancelle, qui fut membre de la commission du colportage de la librairie sous la monarchie de Juillet] *(Lécrivain n'est pas de cet avis) et je l'en remercie d'avance. Si M. Nisard avait lu plus attentivement mon programme, il aurait vu une ligne qui répondait à sa pensée : que* l'Impiété belge est une Contrefaçon, résultat de l'enseignement des réfugiés français. –
QUANT AUX LIGNES MALHONNÊTES ET INJURIEUSES QU'IL ACCOLE AU NOM DE V. HUGO, J'EN PENSE ENCORE BIEN PLUS LONG QUE LUI. MAIS JE NE PUIS PAS LE DIRE.
SOUVENEZ-VOUS QUE LA BELGIQUE DÉSHABILLÉE *EST UN CROQUIS TRÈS GRAVE, TRÈS SÉVÈRE, DE* SUGGESTION SÉVÈRE, *SOUS UNE APPARENCE BOUFFONNE, À L'EXCÈS, QUELQUEFOIS. Ainsi tombent vos reproches à propos du* bâton merdeux, *et d'autres expressions purement confidentielles. Je suis convaincu que l'éditeur auquel vous montrerez cet abrégé de l'ouvrage ne s'y méprendra pas.*

MAINTENANT LE COURAGE ME REVIENT. JE VAIS REMANIER LE SPLEEN, *ET REMANIER AUSSI* LES CONTEMPORAINS [critiques littéraires et artistiques qui seraient publiées après sa mort dans ses *Œuvres complètes,* dans la partie *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* de *L'Art romantique*] *(en m'appuyant uniquement sur ma mémoire, hélas! car le manuscrit est chez Lemer). J'aurai fini le 20 février* si mes évanouissements et mes vomissements ne reviennent pas. *Il me suffit donc* que toutes les clauses soient vidées le 20.

Quant à votre dernier conseil, je ne puis pas le suivre. Jamais je ne trouverai le courage, d'abord de déclarer à ma maîtresse d'hôtel que je m'en vais sans la payer [madame Lepage, patronne de l'hôtel du Grand Miroir], *ensuite de voler encore de l'argent à ma mère, de la bonté de qui j'ai honteusement abusé. Il est six heures. Je n'ai pas le temps de vous remercier comme mon cœur le voudrait... Relisez cette lettre* en commun avec M. Lécrivain, et discutez ensemble la valeur de chaque article *(excepté les passages confidentiels sur ma pauvreté). N*[ota]. *Il va me rester 20 francs.*

JE RETOURNE DIMANCHE À NAMUR VOIR ROPS, *ET ADMIRER DE NOUVEAU* CETTE ÉGLISE DE JÉSUITES *DONT JE NE ME LASSERAI JAMAIS.* [C'est sur les dalles de cette église Saint-Loup que Baudelaire ferait une chute quelques semaines plus tard, prélude à sa paralysie. Il l'évoque dans *Pauvre Belgique* comme une « merveille sinistre et galante », un « terrible et délicieux catafalque »]. *Pourvu que le wagon ne me rende pas malade !*
JE SAIS QUE M. ROPS A FAIT UNE MAGNIFIQUE AFFICHE POUR LE CAS DE RÉIMPRESSION DES FLEURS DU MAL. *Il en veut 100 frs. Mais les Garnier sont si peu cultivés qu'ils ignorent peut-être le nom de M.* Rops.
IL Y A, CHEZ UN IMPRIMEUR DE PARIS, DES CLICHÉS, FLEURONS, CULS-DE-LAMPE, MAJUSCULES ORNÉES, QUI AVAIENT ÉTÉ PRÉPARÉS POUR UNE GRANDE ÉDITION DES FLEURS DU MAL *(avis aux Garnier, sauf consultation de Lécrivain).* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 578-582.

« TROIS VOLUMES AMUSANTS : LES FLEURS DU MAL, LES PARADIS ARTIFICIELS ET LE SPLEEN DE PARIS... »

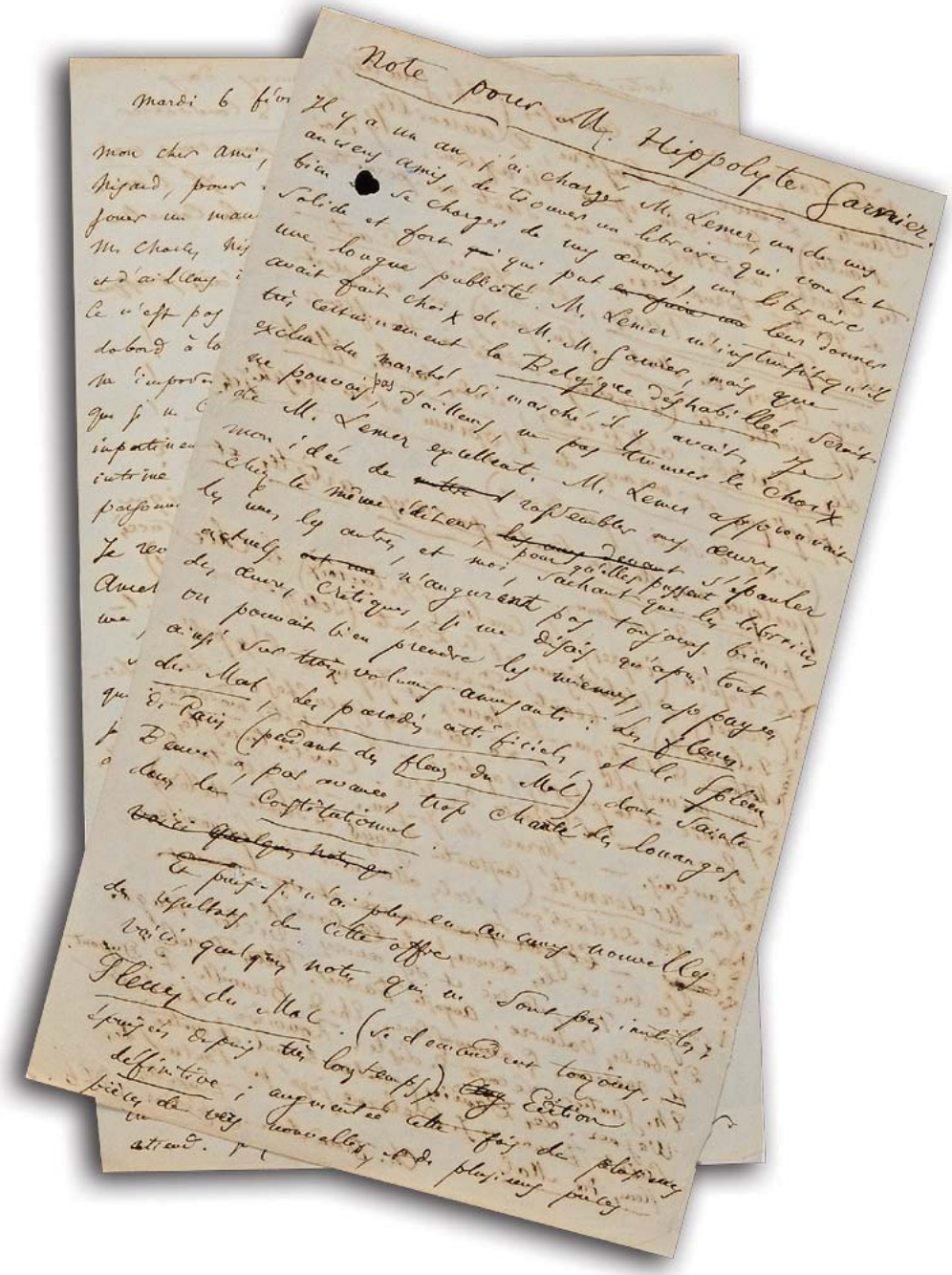
Note pour M. Hippolyte Garnier

32 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident (2 pp. in-8) et pièce autographe signée « *Charles Baudelaire* » (2 pp. in-8), destinée aux éditeurs Auguste et Hippolyte Garnier mais adressée à Narcisse Ancelle pour leur être transmise. [Bruxelles], 6 février 1866. Petites perforations portant atteinte à un mot sur chaque document.
15 000 / 20 000 €

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE SON ŒUVRE LITTÉRAIRE, CITANT NOTAMMENT *LES FLEURS DU MAL*, ET DES INÉDITS FORMANT « *LA MATIÈRE DE TROIS VOLUMES* ». La lettre à Narcisse Ancelle apporte un commentaire à cœur ouvert de la pièce destinée aux frères Garnier. Charles Baudelaire négociait alors la publication de ses œuvres complètes avec ces éditeurs, par le truchement d'intermédiaires comme les libraires Julien Lemer et Alphonse Lécrivain ou Narcisse Ancelle lui-même. Il reçut aussi – avec dédain – les conseils du philologue Charles Nisard, ami de la famille Ancelle, qui fut membre de la commission du colportage de la librairie sous la monarchie de Juillet. Cependant, les frères Garnier refusèrent d'abord son pamphlet *Pauvre Belgique* et opposèrent ensuite une fin de non recevoir générale en février 1866.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Suppose-t-il que je ne connais pas les ridicules de V. Hugo ?* »

« *Je vous renvoie la note de M. CHARLES NIZARD, pour éviter de céder à l'envie de lui jouer un mauvais tour et de publier cette note. M. Charles Nizard est sans doute très jeune, et d'ailleurs il AURA ÉTÉ ÉLEVÉ PARMI LES PROFESSEURS. CE N'EST PAS UN JOLI MONDE. Je n'avais pas réfléchi d'abord à la singularité de son procédé. Veut-il il m'imposer ses haines? C'est indiscret. SUPPOSE-T-IL QUE JE NE CONNAIS PAS LES RIDICULES DE V. HUGO ? C'est impertinent. CROIT-IL QUE JE SOIS UN AMI AVEUGLE ET INTIME, DE V. HUGO ? Alors, c'est un outrage personnel qu'il m'adresse. N'est-ce pas vrai ?*

Je reviens à notre *affaire (Mon Dieu ! Comme madame Ancelle doit m'en vouloir de vous chipper ainsi une portion de votre temps !). M. Lécrivain n'a pu partir de Bruxelles que vendredi. – Sa première observation, quand je lui ai lu votre lettre, a été : "Lemer donne des détails bien minutieux pour une affaire entamée. S'il en savait si long, l'affaire serait, pour ainsi dire, conclue."*

Voici la note que vous m'avez demandée depuis longtemps pour Hippolyte *Garnier (au cas où nous jetterions Lemer de côté). Mais, – attention ! – Lemer espérait sans doute tirer de M.M. Garnier un petit bénéfice très légitime au sujet de cette affaire. Je suppose que vous la finissiez ; mais il l'a commencée ; et il est évident que M.M. Garnier seront enchantés de trouver un prétexte pour le priver de ce qu'il attend. Il y a là des délicatesses à observer. Notez cette phrase que vous retrouverez dans une de vos deux lettres :* "Je persiste à considérer l'affaire non seulement comme bonne pour vous, mais aussi comme excellente pour les Garnier. *Il l'aura présentée ainsi. – Je me creuse la cervelle pour songer à tout et ne rien oublier.*
UNE SINGULARITÉ DANS VOTRE NOTE ÉCRITE PRESQUE SOUS LA DICTÉE DE LEMER :

1500 ex. tirage des FLEURS ——————— *!*
1500 ex. ——— PARADIS ——————— *!*
1500 ex. ——— *de* SPLEEN ——————— *!*
et 2000 ex. ——— *des* CONTEMPORAINS —— *!*

J'AURAIS SUPPOSÉ JUSTE LE CONTRAIRE, PUISQUE CE DERNIER OUVRAGE [*Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*, ensemble de critiques littéraires et artistiques, qui seraient publiées en 1868, après sa mort, dans *L'Art romantique*] *EST CELUI DONT LE SUCCÈS EST DOUTEUX (AUX YEUX DU LIBRAIRE, DU MOINS).*

J'ai été obligé de me remettre, depuis quelques jours, au lit, et je crois que je n'en bougerai plus. J'ai trop peur de mes étourdissements, et quelquefois, au lit même, j'ai la tête lourde. Mais je suis en sûreté. Quant à la maîtresse de l'hôtel, je n'ose plus penser à elle [madame Lepage, patronne de l'hôtel du Grand Miroir où Baudelaire résidait].
Avez-vous quelques nouvelles de ma mère ?...
QUE LEMER N'ÉGARE RIEN. IL A LA MATIÈRE DE TROIS VOLUMES. »

« *Note pour M. Hippolyte Garnier.*

Il y a un an, j'ai chargé M. Lemer, un de mes anciens amis, de trouver un libraire qui voulût bien se charger de mes œuvres, un libraire solide et fort qui pût leur donner une longue publicité. M. Lemer m'instruisit qu'il avait fait choix de M.M. Garnier, mais que très certainement, LA BELGIQUE DÉSHABILLÉE *serait exclue du marché, si marché il y avait* [pamphlet que Charles Baudelaire ne pourrait achever et qui serait publié en l'état en 1952 sous le titre *Pauvre Belgique*]. *Je ne pouvais pas, d'ailleurs, ne pas trouver le choix de M. Lemer excellent. M. Lemer approuvait MON IDÉE DE RASSEMBLER MES ŒUVRES CHEZ LE MÊME ÉDITEUR, pour qu'elles pussent s'épauler les unes les autres, et moi, sachant que les libraires actuels n'augurent pas toujours bien DES ŒUVRES CRITIQUES, je me disais qu'après tout on pouvait bien prendre les miennes, APPUYÉES AINSI SUR TROIS VOLUMES AMUSANTS :* LES FLEURS DU MAL, LES PARADIS ARTIFICIELS *ET* LE SPLEEN DE PARIS *(PENDANT DES* FLEURS DU MAL*) DONT SAINTE-BEUVE A, PAR AVANCE, TROP CHANTÉ LES LOUANGES dans* Le Constitutionnel [du 20 janvier 1862]. *Et puis je n'ai plus eu aucunes nouvelles des résultats de cette offre.*
Voici quelques notes qui ne sont pas inutiles :
Fleurs du mal (SE DEMANDENT TOUJOURS. – ÉPUISÉES DEPUIS TRÈS LONGTEMPS). *ÉDITION* DÉFINITIVE *; AUGMENTÉE CETTE FOIS DE PLUSIEURS PIÈCES DE VERS NOUVELLES, ET DE PLUSIEURS PIÈCES JUSTIFICATIVES DES PLUS CURIEUSES (Th. Gautier, Sainte-Beuve, de Custine, d'Aurevilly, et d'autres). Tout cela est à Honfleur. J'irai les chercher aussitôt que ma santé me permettra de quitter Bruxelles.*
Le Spleen de Paris, pour faire pendant aux *Fleurs du mal (en prose). Le manuscrit est moitié ici (Bruxelles), moitié à Honfleur.*
Les Paradis artificiels, études sur les effets physiques et moraux de l'opium et du haschisch *(livre* à succès, peu connu)
Quelques-uns de mes contemporains, artistes et poètes, 2 volumes.
Le dessin (Ingres), la couleur (Delacroix), le chic (Vernet), l'éclectisme et le doute (Scheffer et Delaroche), la beauté moderne.
Méthode de critique. – Delacroix et Ingres à l'exposition universelle. – La reine des facultés. – Le public et la photographie. – L'artiste moderne. *&c... – L'essence du rire. Caricaturistes français. – Morale du joujou. – Le peintre de la* Modernité *(Constantin Guys de Sainte-Hélène). – L'art didactique, écoles allemande et lyonnaise. – La vie et les œuvres de Delacroix. Edgar Poe, sa vie et ses œuvres. Victor Hugo. Desbordes-Valmore. Auguste Barbier. Petrus Borel. H*[égésippe] *Moreau. G*[ustave] *Levavasseur. Th*[éodore] *de Banville. P*[ierre] *Dupont.* Th[éophile] *Gautier. Leconte de Lisle.* [Philibert] *Rouvière. Richard Wagner. Les Dandies (Chateaubriand et autres). Sainte-Beuve ou J*[oseph] *Delorme jugé par l'auteur des* Fleurs du mal... »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 589-591.

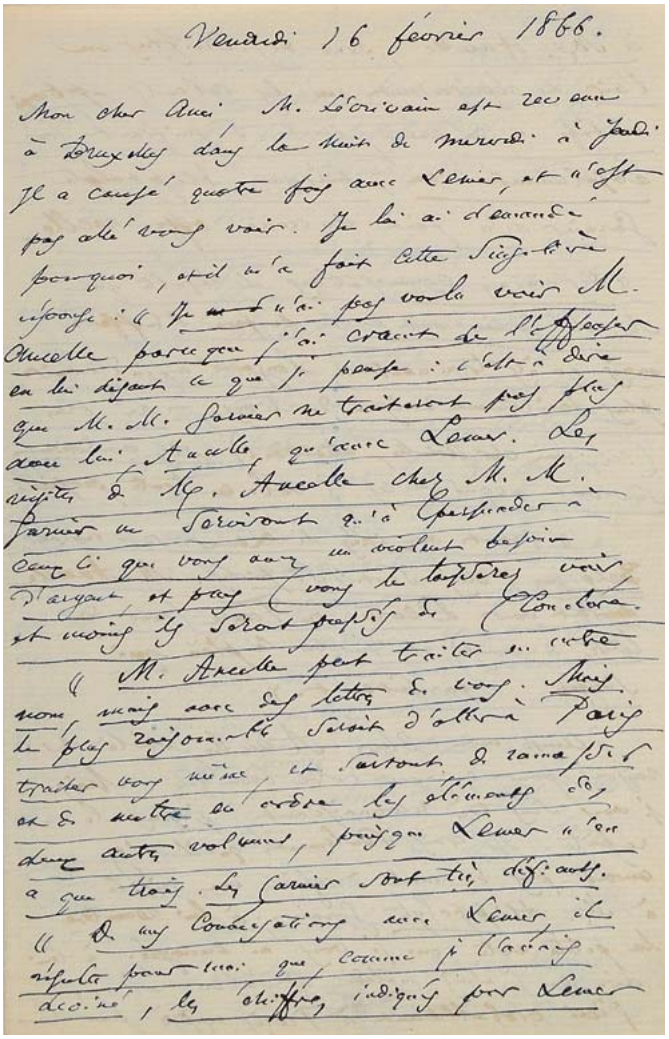

Vendredi 16 février 1866.

Mon cher Ami, M. Lécrivain est revenu à Bruxelles dans la nuit de mercredi à jeudi. Il a causé quatre fois avec Lemer, et n'est pas allé vous voir. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a fait cette singulière réponse : « Je n'ai pas voulu voir M. Ancelle parce que j'ai craint de l'offenser en lui disant ce que je pense : c'est-à-dire que M. M. Garnier ne traiteront pas plus avec lui, Ancelle, qu'avec Lemer. Les visites de M. Ancelle chez M. M. Garnier ne serviront qu'à persuader à ceux-ci que vous avez un violent besoin d'argent, et puis vous le laisserez voir et moins ils seront pressés de conclure.

« M. Ancelle peut traiter en votre nom, mais avec des lettres de vous. Mais le plus raisonnable serait d'aller à Paris traiter vous-même, et surtout de ramasser et de mettre en ordre les éléments des deux autres volumes, puisque Lemer n'en a que trois. Les Garnier sont très défiants.

« De mes conversations avec Lemer, il résulte pour moi que, comme je l'avais deviné, les chiffres indiqués par Lemer

33 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 16 février 1866. 4 pp. in-8, tache d'encre sur la signature, 2 petites perforations portant atteint à 3 mots.
10 000 / 15 000 €

SUR SES ESPÉRANCES EN UN RETOUR DE FORTUNE APPUYÉ SUR LA VENTE DE SES POÉSIES. Charles Baudelaire négociait alors la publication de ses œuvres complètes avec les frères Garnier, par le truchement d'intermédiaires comme les libraires Julien Lemer et Alphonse Lécrivain ou Narcisse Ancelle lui-même, mais les éditeurs refusèrent d'abord son pamphlet sur la Belgique et allaient bientôt opposer une fin de non recevoir générale en février 1866. Pour sa *Pauvre Belgique*, Baudelaire envisagea alors de se tourner vers deux autres éditeurs, Édouard Dentu et Achille Faure, mais cela demeurerait également sans suite.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *M. Lécrivain est revenu à Bruxelles dans la nuit de mercredi à jeudi. Il a causé quatre fois avec Lemer, et n'est pas allé vous voir. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a fait cette singulière réponse :*

"Je n'ai pas voulu voir M. Ancelle parce que j'ai craint de l'affecter en lui disant ce que je pense : c'est-à-dire que M.M. Garnier ne traiteront pas plus avec lui, Ancelle, qu'avec Lemer. Les visites de M. Ancelle chez M.M. Garnier ne serviront qu'à persuader à ceux-ci que vous avez un violent besoin d'argent, et plus vous le laisserez voir, et moins ils seront pressés de conclure.

M. Ancelle peut traiter en votre nom, mais avec des lettres de vous. Mais le plus raisonnable serait d'aller à Paris traiter vous-même, et surtout de ramasser et de mettre en ordre les éléments des deux autres volumes [*Les Fleurs du mal* et *Le Spleen de paris*], puisque Lemer n'en a que trois [*Les Paradis artificiels* et les deux volumes de critiques artistiques et littéraires]. Les Garnier sont très défiants.

De mes conversations avec Lemer, il résulte pour moi que, comme je l'avais deviné, les chiffres indiqués par Lemer à M. Ancelle sont des chiffres en l'air, ne représentant que les calculs approximatifs de Lemer, et ne signifiant donc absolument rien, puisqu'Hippolyte Garnier N'A FAIT AUCUNE OFFRE RÉELLE.

Des mêmes conversations, il résulte que M.M. Garnier ont ENVIE de faire l'affaire mais qu'ils traînent en longueur afin d'avoir plus facilement raison de vous, – de plus *(ici, mon cher Ancelle, attention !)* qu'ils voudraient surtout acquérir ces 5 vol. en toute propriété.

Quant aux idées de Lemer sur notre *BELGIQUE*, elles sont stupides. M. Ancelle devrait voir Dentu ou Faure (avec des lettres de vous), et montrer le plan qui suffit parfaitement"

Ainsi... voilà des raisons pour enrayer votre beau zèle. Mais je vous suis très reconnaissant, je vous le répète. Je crois seulement qu'il n'y aurait pas de mal à faire une visite à M. Hippolyte *Garnier ; à lui remettre la petite note que je vous ai envoyée ; à lui dire que je suis malade ; qu'en mars j'irai probablement à Paris exprès pour le voir, apportant avec moi* LE SPLEEN DE PARIS, *et qu'enfin j'irai à Honfleur chercher* LES FLEURS DU MAL *avec les additions et les pièces justificatives. Dans la conversation, vous trouverez bien moyen de le tâter un peu.*

Pour votre gouverne, il faut que je vous explique la phrase de Lécrivain relative à la propriété. Accepter un pareil arrangement, ce serait une immense sottise. Jamais les Garnier ne consentiraient à me donner une somme assez forte pour l'exploitation, pendant toute ma vie et les 30 ans qui suivront ma mort, de ces 5 volumes. PUISQUE JE N'AI AUCUNE FORTUNE, IL FAUT QUE MES LIVRES ME FASSENT UNE PETITE RENTE, et j'aime mieux, croyant fermement au succès, recevoir une série indéterminée de petites sommes.

J'AI ALIÉNÉ À TOUT JAMAIS MA TRADUCTION DE POE, ET JE M'EN SUIS MILLE FOIS REPENTI. Supposons seulement deux tirages de chaque volume à 2000 exemplaires à 30 centimes par exemplaire, cela fait 20000 exemplaires, soit 6000 francs. Je parie qu'ils ne consentiraient même pas à me donner cette somme pour la propriété entière. *Or, FAISONS UN SIMPLE CALCUL SUR MES POÉSIES SEULEMENT : SI PENDANT TRENTE ANS, ON EN VEND SEULEMENT 200 EXEMPLAIRES PAR AN, CELA DONNE UN RÉSULTAT NET DE 6000 EXEMPLAIRES, soit 1800 fr. de droits d'auteur dont M.M. Garnier bénéficieraient. Supposons 500 ex. par an, cela fait 1500 exemplaires, soit 4500 fr. OR,* LES FLEURS DU MAL *SE VENDRONT LONGTEMPS. Opérez maintenant le même petit calcul, le plus modeste possible, sur les autres vol. et vous verrez le résultat.*

JE VAIS MIEUX ; JE NE VAIS PAS BIEN. On me parle de la nécessité de beaucoup me promener, de suivre un régime ferrugineux, et de prendre beaucoup de douches, sans compter les anti-spasmodiques, comme ceux que j'ai pris. Tout cela est bien ennuyeux, et il est impossible de se promener ici. De plus, les appareils à douches sont mal faits...

JE N'AI PAS ENCORE OSÉ ME REMETTRE AU TRAVAIL.

Je vous enverrai une lettre pour Dentu, puis pour Faure. »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 600-602.

« *IL EST TEMPS DE DIRE LA VÉRITÉ SUR LA* **BELGIQUE**, *COMME SUR L'***AMÉRIQUE**, AUTRE ELDORADO DE LA CANAILLE FRANÇAISE, ET DE REPRENDRE LA DÉFENSE DE L'IDÉAL VRAIMENT FRANÇAIS. »*

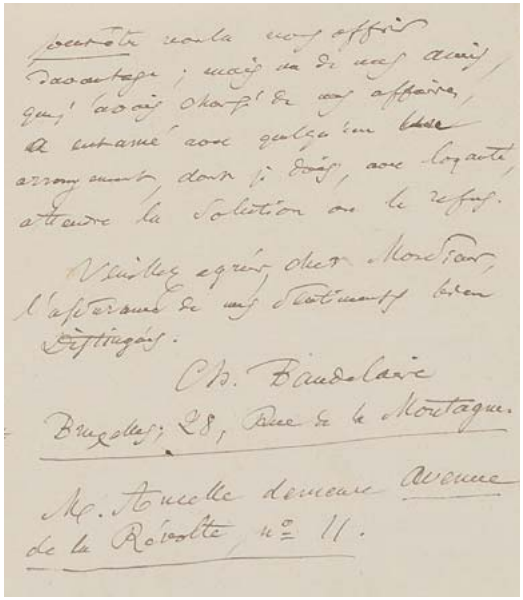

34 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée « *Ch. Baudelaire* » à l'éditeur Édouard Dentu. « *Bruxelles, 28, rue de la Montagne* », 18 février 1866. 3 pp. in-16, infimes perforations portant atteinte à quelques lettres.
5 000 / 6 000 €

PAUVRE BELGIQUE. Devant à l'origine ne rester que quelques semaines en Belgique, Baudelaire y demeura plus de deux ans, à quelques absences près, et en repartit impotent et aphasique. Venu dans ce pays en avril 1864 dans l'espoir de gagner de l'argent avec une série de conférences, de négocier la vente ses œuvres aux libraires associés Albert Lacroix et Louis-Hippolyte Verboeckhoven (qui avaient publié avec succès *Les Misérables* de Victor Hugo) et de courir les musées, il alla de déceptions en déceptions, nourrissant son aigreur sarcastique naturelle et plongeant dans sa maladie nerveuse. Il s'employa alors à rédiger un petit article sur le pays, qu'il étoffa jusqu'à vouloir en faire un véritable pamphlet, *Pauvre Belgique* : il ne parvint ni à le vendre à un éditeur (les frères Garnier se désistèrent et il songea en vain à Édouard Dentu et Achille Faure) ni à l'achever avant sa mort – l'ouvrage parut en l'état en 1952 seulement, dans les *Œuvres posthumes.*

Charles Baudelaire expédia cette lettre à son conseil judiciaire et confident Narcisse Ancelle (voir ci-dessus le n° 1), alors chargé du rôle d'agent littéraire, en lui demandant de la transmettre à Édouard Dentu, mais elle demeura entre les mains de Narcisse Ancelle car le poète pria ce dernier le 21 février 1866 de ne plus s'occuper de ses affaires littéraires.

« *Il y a deux ans, vous m'avez dit, si j'écrivais quelque chose sur la Belgique, de vous en faire part. Peut-être pensiez-vous alors à une description de monuments.* LA MARIÉE *EST PEUT-ÊTRE* DEVENUE TROP BELLE *POUR VOUS.*
IL S'AGIT MAINTENANT D'UN CROQUIS DE MŒURS, OÙ TOUT, *OÙ* PRESQUE TOUT, *DOIT ENTRER, sans compter les descriptions, surtout à propos de quelques villes où les* guides imbéciles et routiniers *n'ont rien su voir.*

Un de mes vieux amis, M. Ancelle, vous remettra ou vous fera remettre un plan très minutieux de l'ouvrage (un vol. de 10 feuilles au moins, 320 ou 360 ou 400 pages). C'est un plan fait pour être lu par un éditeur, *et non pas une table des matières.*
VOICI LA BELGIQUE UN PEU À LA MODE, GRÂCE À LA BÊTISE FRANÇAISE. IL EST TEMPS DE DIRE LA VÉRITÉ SUR LA BELGIQUE, *COMME SUR L'*AMÉRIQUE, *AUTRE ELDORADO DE LA CANAILLE FRANÇAISE, ET DE REPRENDRE LA DÉFENSE DE L'IDÉAL VRAIMENT FRANÇAIS.*
Le livre (ou plutôt mes notes), est si abondant que je serai obligé de faire des coupures. – Pas grand mal à ça. Il y a des redites. –
FIGUREZ-VOUS L'ÉTAT OÙ PROUDHON A LAISSÉ SES MANUSCRITS. EN UN MOIS, ÇA PEUT ÊTRE MIS DANS UN ÉTAT PRÉSENTABLE. Mais j'ai juré de ne plus écrire une ligne sans la garantie d'un traité. Je ne désire aucune somme d'argent immédiate, mais je désire une série de paiements partiels au fur et à mesure que je livrerai le manuscrit. Cet arrangement est une excellente méthode pour accélérer l'achèvement du livre, et le traité devient nul si je ne le livre pas en entier, ou si je meurs, &c... &c... Et même, à la rigueur, dans ce cas, je pourrais garantir le remboursement des à-comptes.
JE SUIS ACTUELLEMENT MAÎTRE DE TOUS MES LIVRES, SANS EXCEPTION. J'aurais peut-être *voulu vous offrir davantage ; mais un de mes amis, que j'avais chargé de mes affaires* [Julien Lemer], *a entamé avec quelqu'un un arrangement, dont je dois, avec loyauté, attendre la solution ou le refus... »*

Joint, une note autographe de Narcisse Ancelle concernant une autre lettre de Baudelaire, de la même date.

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 607-608.

« JE SUIS PRIS D'UNE SORTE DE FUREUR... LA VIE ME DEVIENT DE PLUS EN PLUS INTOLÉRABLE... »

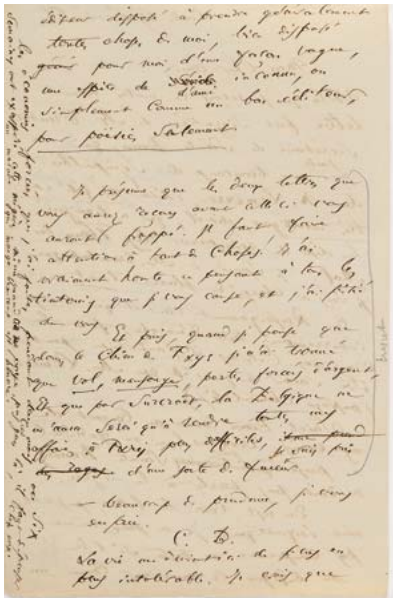

35 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre autographe signée de ses initiales à Narcisse Ancelle, son conseil judiciaire et confident. [Bruxelles], 19 février 1866. 3 pp. 1/2 in-8, adresse biffée sur la dernière page ; 2 petites perforations portant atteinte à quelques lettres, une biffure avec fine morsure d'encre, 2 fentes à la pliure, quelques mentions manuscrites postérieures au crayon.
6 000 / 8 000 €

SUR SON ESPOIR DE VOIR RÉÉDITÉES *LES FLEURS DU MAL* APRÈS L'ÉCHEC DE SES DÉMARCHES POUR PUBLIER SES ŒUVRES COMPLÈTES. Charles Baudelaire avait longuement négocié avec les frères Garnier pour leur vendre ses œuvres complètes, en passant par plusieurs intermédiaires, comme les libraires Julien Lemer et Alphonse Lécrivain ou Narcisse Ancelle lui-même, mais les éditeurs venaient de lui signifier une fin de non recevoir.

SUR LA BELGIQUE, « *CE CHIEN DE PAYS* ». Devant à l'origine ne rester que quelques semaines en Belgique pour y échapper à ses créanciers et y trouver des ressources, Baudelaire y demeura plus de deux ans, à quelques absences près, et en revint impotent et aphasique. Il y accumula les déceptions, nourrissant son aigreur sarcastique naturelle et plongeant dans sa maladie nerveuse. Il s'employa alors à rédiger un petit article sur le pays, qu'il étoffa jusqu'à vouloir en faire un véritable pamphlet, *Pauvre Belgique*, qu'il ne put achever avant sa mort – l'ouvrage paraîtrait en l'état en 1952 seulement, dans les *Œuvres posthumes.*

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

« *Voilà que je reçois ce matin une lettre fort singulière de M.* [Jules] *Troubat, secrétaire de Sainte-Beuve, qui me parle avec beaucoup de sympathie de M. LEMERRE, éditeur* très zélé et très intelligent*, dit-il, qui a TÉMOIGNÉ LE DÉSIR DE RÉIMPRIMER* LES FLEURS DU MAL. *Je réponds à M. Troubat que je vous ai chargé de placer* tout. *CE RENSEIGNEMENT VAUT-IL QUE VOUS INTERROMPIEZ TOUTE DÉMARCHE ; JE NE LE CROIS PAS. Mais il faudrait peut-être savoir ce que c'est que M. Lemerre, (passage Choiseul, 47). Sainte-Beuve étant au courant de mes ennuis, Troubat (qui, en général, ne pense que par Sainte-Beuve) ne doit pas parler à la légère. Du reste, voici la lettre, passablement énigmatique. Je ne peux même pas comprendre au juste si l'on me désigne ce monsieur comme un éditeur disposé à prendre généralement toutes choses de moi, bien disposé pour moi, d'une façon vague, une espèce d'ami inconnu, ou simplement comme un bon éditeur,* pour poésies seulement. *Je présume que les deux lettres que vous aurez reçues avant celle-ci vous auront frappé. Il faut faire attention à tant de choses ! J'ai vraiment honte en pensant à tous les tintouins que je vous cause, et j'ai pitié de vous.* [Alphonse Lemerre ne rééditerait pas *Les Fleurs du mal*, mais publierait le 31 mars 1866 dans son périodique *Le Parnasse contemporain* des pièces inédites de Charles Baudelaire présentées sous le titre *Nouvelles fleurs du mal*].

ET PUIS, QUAND JE PENSE QUE DANS CE CHIEN DE PAYS JE N'AI TROUVÉ QUE VOL, MENSONGE, *PERTES FORCÉES D'ARGENT, ET QUE PAR SURCROÎT LA BELGIQUE NE M'AURA SERVI QU'À RENDRE TOUTES MES AFFAIRES À PARIS PLUS DIFFICILES, JE SUIS PRIS D'UNE SORTE DE FUREUR...*
LA VIE ME DEVIENT DE PLUS EN PLUS INTOLÉRABLE.
Je crois que les économies forcées que j'ai faites pendant deux mois ou six semaines ont exaspéré cette mégère [madame Lepage, patronne de l'hôtel du Grand Miroir où Baudelaire résidait]. *Même quand on ne paye pas ces gens-là, il faut dépenser chez eux. Un malade qui mange beaucoup est honoré.*

Après-midi.
*M. Lécrivain sort de chez moi. Je lui ai lu votre lettre, et celle des Garnier. Lécrivain était abasourdi, tant l'affaire lui paraissait sûre. Il m'a fait recommencer la lecture et m'a dit : "*Qu'est-ce que c'est que ce traité avec Lemer ?*" (je n'ai jamais eu de traité avec Lemer). – "Qu'est ce que c'est que ce traité avec Hetzel ?" (je lui raconte alors l'affaire Hetzel). Alors il a conclu (en se souvenant que Lemer l'avait beaucoup consulté lui-même, Lécrivain, sur la valeur*

de cette affaire), que Lemer avait présenté l'affaire aux Garnier comme lui appartenant, *mais en même temps de manière à les en dégoûter, voulant peut-être la faire lui-même et la revendre, ou simplement en dégoûter les autres. La lettre que vous attribuez au Garnier, et qui est de quelque commis est en effet si bête et si pleine de faussetés qu'il faut supposer quelque petit mystère. Observez que* Lemer seul connaissait le traité avec Hetzel *qui n'a pas reçu son exécution, et que C'EST SUR LES CONSEILS DE LEMER (QUI PRÉTENDAIT QUE* LE SPLEEN *ET* LES FLEURS *DÉCIDERAIENT L'AFFAIRE) QUE JE SUIS ALLER PRIER HETZEL DE ME RENDRE MA LIBERTÉ. – Lemer a vu Hippolyte cinq fois. –*
Je vous répète mes conseils de prudence. NE VOYEZ PERSONNE SANS ME CONSULTER... J'AI PEUR MAINTENANT QUE CET INSUCCÈS CHEZ LES GARNIER N'INFLUENCE FÂCHEUSEMENT DENTU [Baudelaire essayait alors de placer son pamphlet *Pauvre Belgique* chez Édouard Dentu]. *Il faudrait, comme on dit,* le voir venir, *c'est-à-dire que peut-être dans la conversation il peut lâcher ces mots : "Qu'est-ce que c'est donc que ces autres volumes pour lesquels un ami de M. Baudelaire a entamé une affaire ? &c;" Alors vous pourrez vous lâcher.* »

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 613-614.

LA DERNIÈRE LETTRE CONNUE DE BAUDELAIRE

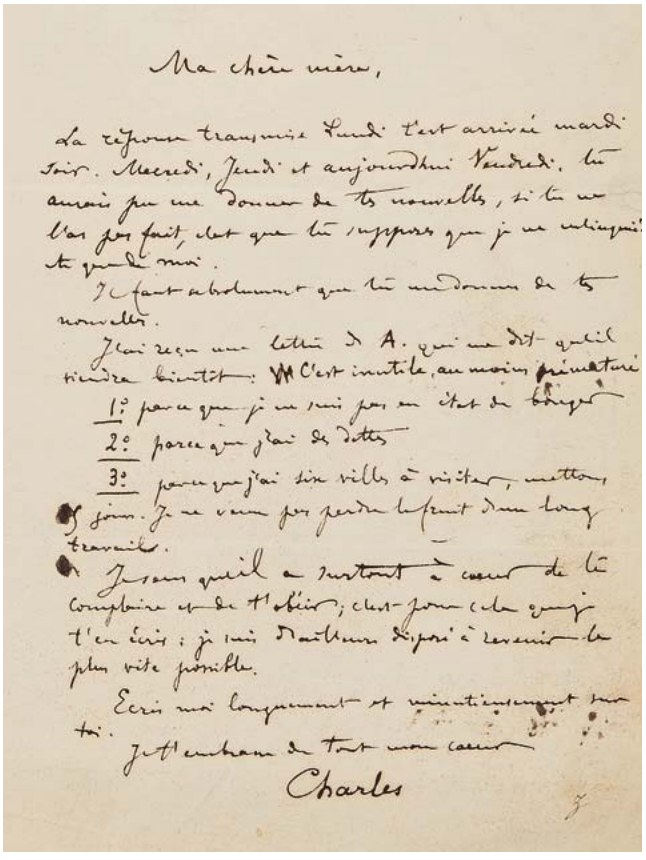

Ma chère mère,

La réponse transmise Lundi t'est arrivée mardi soir. Mercredi, Jeudi et aujourd'hui Vendredi, tu aurais pu me donner de tes nouvelles, si tu ne l'as pas fait, c'est que tu supposes que je ne m'inquiète que de moi.

Il faut absolument que tu me donnes de tes nouvelles.

J'ai reçu une lettre de A. qui me dit qu'il viendra bientôt : C'est inutile, au moins prématuré

1° parce que je ne suis pas en état de bouger

2° parce que j'ai des dettes

3° parce que j'ai six villes à visiter, mettons 5 jours. Je ne veux pas perdre le fruit d'un long travail.

Je sens qu'il a surtout à cœur de te complaire et de t'obéir ; c'est pour cela que je t'en écris : je suis d'ailleurs disposé à revenir le plus vite possible.

Ecris moi longuement et minutieusement sur toi.

Je t'embrasse de tout mon cœur

Charles

36 **BAUDELAIRE** (Charles). Lettre manuscrite, dictée, adressée à sa mère. [Bruxelles], 30 mars 1866. 1 p. in-8, adresse au dos ; feuillet d'adresse avec petite déchirure due à l'ouverture et trace d'onglet en marge.
4 000 / 5 000 €

ÉCRITE QUELQUES HEURES AVANT D'ÊTRE FRAPPÉ DE LA PARALYSIE QUI LE RENDIT MUTIQUE. Depuis plusieurs années, déjà, la santé de Charles Baudelaire s'était trouvée altérée, usée par les excès et la maladie. Après des alertes en 1860, 1862 et 1865, le poète avait été frappé par une crise plus violente le 15 mars 1866, chutant sur les dalles de l'église Saint-Loup à Namur, bientôt suivie de symptômes de troubles cérébraux. Quelques jours plus tard, dans la journée du 30 mars, la nuit du 30 au 31, ou peut-être le 31 à son hôtel, il fut victime d'un ictus hémiplégique qui le priva en outre de la parole. Quelques semaines plus tard, le 2 juillet, il fut ramené par sa mère à Paris, et placé le 4 juillet en maison de santé. Son état demeura stationnaire jusqu'au printemps 1867, puis s'aggrava rapidement : l'auteur des *Fleurs du mal* mourut le 31 août et fut porté en terre le 2 septembre.

« *Ma chère mère, la réponse transmise lundi t'est arrivée mardi soir. Mercredi, jeudi et aujourd'hui vendredi, TU AURAIS PU ME DONNER DE TES NOUVELLES, SI TU NE L'AS PAS FAIT, C'EST QUE TU SUPPOSES QUE JE NE M'INQUIÈTE QUE DE MOI. Il faut absolument que tu me donnes de tes nouvelles.*

J'ai reçu une lettre d'A. [Narcisse Ancelle] *qui me dit qu'il viendra bientôt : c'est inutile, au moins prématuré. 1° PARCE QUE JE NE SUIS PAS EN ÉTAT DE BOUGER,*
2° parce que j'ai des dettes,
3° parce que j'ai six villes à visiter, mettons 15 jours. Je ne veux pas perdre le fruit d'un long travail.
Je sens qu'il a surtout à cœur de te complaire et de t'obéir ; c'est pour cela que je t'en écris ; je suis d'ailleurs disposé à revenir le plus vite possible.
Écris-moi longuement et minutieusement sur toi. Je t'embrasse de tout mon cœur... »

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE DU GRAND COLLECTIONNEUR BAUDELAIRIEN ARMAND GODOY. D'origine cubaine, poète francophone et traducteur de l'espagnol, Armand Godoy (1880-1964) réunit une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits de Baudelaire.

EXPOSITION : ce document a figuré en 1957 dans l'exposition *Charles Baudelaire* tenue à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (n° 476 du catalogue), et en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 735 du catalogue).

Charles Baudelaire, *Correspondance*, t. II, pp. 632.

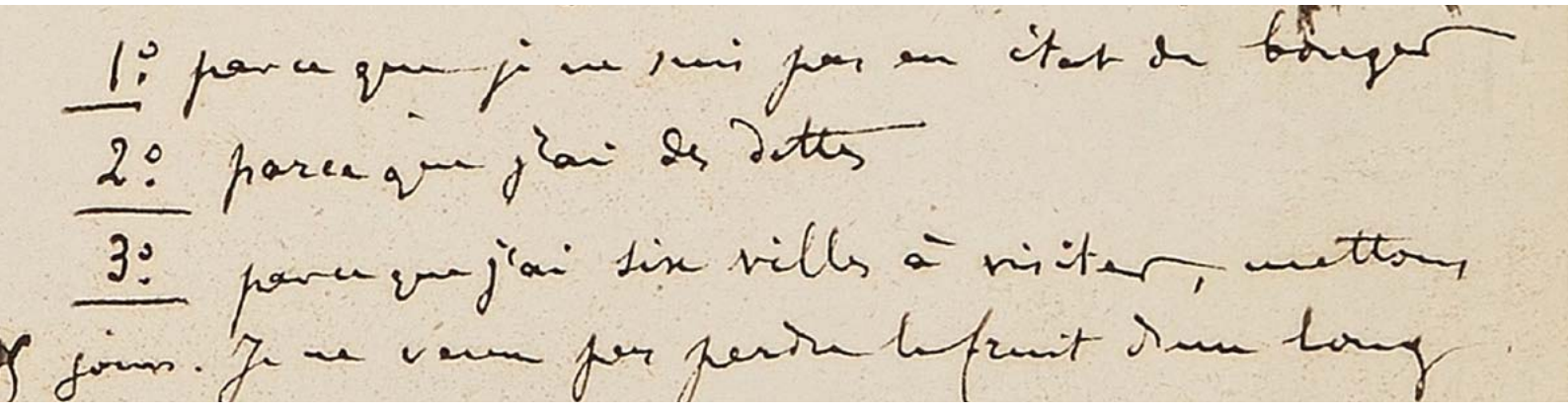

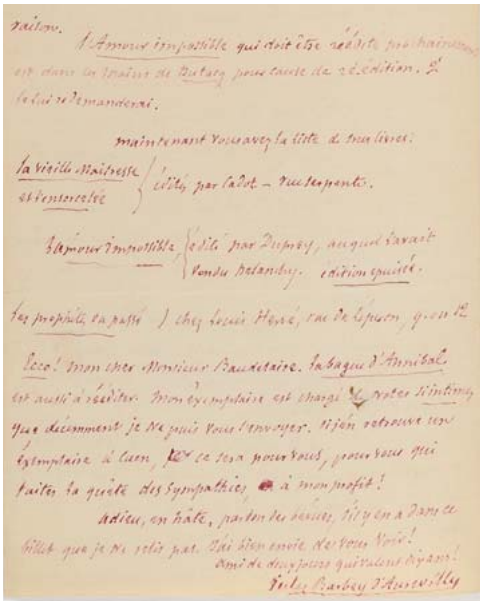

37 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). Lettre autographe signée À CHARLES BAUDELAIRE, AVEC APOSTILLE AUTOGRAPHE DE CELUI-CI (19 mots au crayon sur le feuillet d'adresse). [Paris, fin décembre 1854]. 2 pp. in-8 à l'encre grenat, adresse au dos ; petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans manque de texte, petite perforation portant atteinte à quelques lettres.
1 500 / 2 000 €

TABLEAU COMMENTÉ DE SES LIVRES PARUS, EN RÉPONSE AU POÈTE QUI LUI EN DEMANDE L'ENVOI POUR MADAME SABATIER. Charles Baudelaire fut très épris d'Apollonie Sabatier à partir de 1851, lui adressant ou lui dédiant des poèmes, fut brièvement son amant en 1857, et demeura ensuite son ami. Femme libre et passionnée, celle que Théophile Gautier avait surnommée « la Présidente » tint un célèbre salon littéraire et artistique.

« *Mon cher Monsieur Beaudelaire* [sic], *VOUS ÊTES SI CHARMANT ET SI BON AVEC VOS CURIOSITÉS DE ME LIRE que je suis tout honteux et tout* premier pris *de ne pouvoir mettre mes pauvres livres à votre disposition.*
Je n'ai que LE BRUMMELL, *assez sale que je vous envoie, – mais je vais demander à mon éditeur de Caen* [Guillaume-Stanislas Trébutien] *un exemplaire pour vous qui rachètera le* sans-gêne *de celui-ci et que je vous prierai d'accepter.*
L'unique exemplaire que j'aie de MA VIEILLE MAÎTRESSE *est prêté, et mon exemplaire (unique aussi) de MON* ENSORCELÉE *est chez le relieur. Dès que ces deux-là seront rentrés, ils iront vers vous.*
GERMAINE EST UN ROMAN ACHEVÉ, MAIS IL N'A JAMAIS ÉTÉ PUBLIÉ, POUR CAUSE D'IMMORALITÉ ET D'HORREUR. Cette vapeur-là ne montera pas du fond de l'abîme. J'en ai refermé le couvercle [ce livre, dont la première version fut achevée en 1833, ne serait publié qu'en 1884 sous le titre *Ce qui ne meurt pas*].
MES PROPHÈTES DU PASSÉ *sont bien philosophiques et religieux pour une* lectrice. *Je ne vous les envoie pas pour cette raison.*
L'AMOUR IMPOSSIBLE *qui doit être réédité prochainement est dans les mains de* Dutacq [le publiciste Armand Dutacq, qui venait de de fonder la Société générale de librairie] *pour cause de réédition. Je le lui redemanderai. Maintenant vous avez la liste de mes livres...* Ecco *! Mon cher Monsieur Baudelaire.*

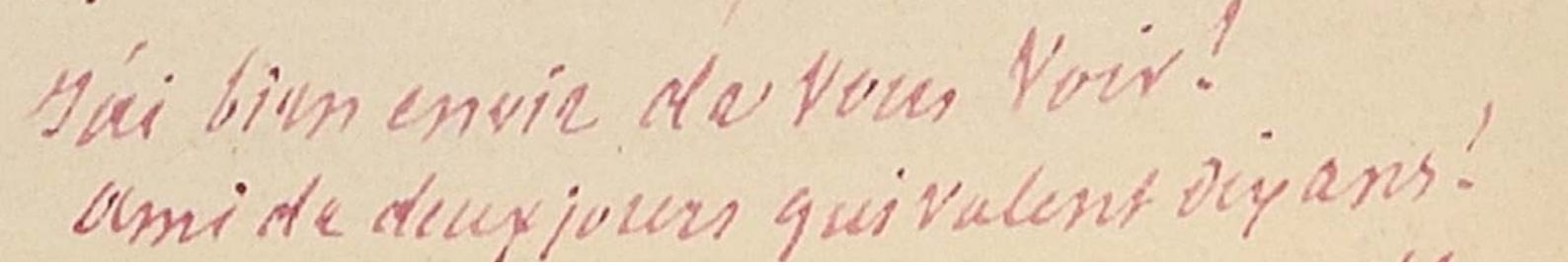

LA BAGUE D'ANNIBAL *est aussi à rééditer. Mon exemplaire est chargé de notes si* intimes *que décemment je ne puis vous l'envoyer. Si j'en retrouve un exemplaire à Caen, ce sera pour vous, pour vous qui faites la quête des sympathies, à mon profit !...*
J'AI BIEN ENVIE DE VOUS VOIR ! AMI DE DEUX JOURS QUI VALENT DIX ANS ! »

De sa main, Charles Baudelaire a inscrit un triple agenda :

« *TRÈS PRESSÉ : DUTACQ,* LE PAYS, *M. DUCAMP, HOSTEIN.*
VISITES : ALBERT, LAFONT, LE COMMISSIONNAIRE.
MALASSIS, COURBET, DELANGE, BULOZ, DE GONET. »

Charles Baudelaire s'inquiétait de l'interruption de la publication dans le quotidien *Le Pays*, dirigé par Armand Cohen, de sa traduction des contes d'Edgar Poe. Il était en pourparlers avec le directeur du théâtre de La Gaîté Hippolyte Hostein, au sujet de deux projets : *Est-il bon ? Est-il méchant ?* de Diderot, que Hostein refusa, et *L'Ivrogne*, une pièce de sa propre invention, qui resta au stade des notes préparatoires. Il évoque également ici l'écrivain et publiciste Maxime Du Camp, à qui il avait fait parvenir un exemplaire des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe qu'il venait de faire paraître, ainsi que l'éditeur des *Fleurs du mal* Auguste Poulet-Malassis, le peintre Gustave Courbet, l'encadreur Delange, le directeur de la *Revue des deux mondes* François Buloz, l'écrivain, éditeur et patron de brasserie Gabriel de Gonet, et un créancier, Lafont.

BAUDELAIRE ET BARBEY D'AUREVILLY. Les deux écrivains se sont connus au journal *Le Pays*, auquel ils collaborèrent. Jules Barbey d'Aurevilly, qui apporta son aide à Charles Baudelaire pour y publier ses traductions d'Edgar Poe, avait conscience de leurs différences mais aussi de ce qui les rapprochait, écrivant par exemple à Guillaume-Stanislas Trébutien : « il n'a pas notre foi, ni nos respects, – mais il a nos haines et nos mépris ». Les deux hommes, en effet, « ne se reconnaissaient guère dans les valeurs d'une société où la religion du progrès matériel avait détruit à leurs yeux l'homme spirituel » (Claude Pichois et Jean-Paul Avice, *Dictionnaire Baudelaire*, p. 50). Il eut le courage de faire l'éloge des *Fleurs du mal* en un article qui fut refusé par le journal *Le Pays* en juillet 1857. Il y soulignait « l'architecture secrète de l'ouvrage », la recherche de perfection formelle, la profondeur de l'inspiration offrant une plongée dans la sensation, concluant : « après *Les Fleurs du mal*, il n'y a plus que deux partis à prendre pour le poète qui les fit éclore : ou se brûler la cervelle... ou se faire chrétien ». Charles Baudelaire fit imprimer ce texte dans sa brochure des *articles justificatifs* puis l'intégra dans l'« Appendice » de la troisième édition des *Fleurs du mal*, sortie après sa mort (1868). En 1860, Jules Barbey d'Aurevilly critiquait encore avantageusement *Les Paradis artificiels*.
De son côté, Charles Baudelaire présentait Jules Barbey d'Aurevilly comme un « vrai catholique, évoquant la passion pour la vaincre », et appréciait son « culte de la vérité, exprimé avec une effroyable ardeur ». À sa mère, en 1862, il écrivait : « excepté d'Aurevilly, Flaubert, Sainte-Beuve, je ne peux m'entendre avec personne ».
En définitive, une véritable amitié admirative les lia, assombries seulement par quelques brouilles passagères, par exemple au sujet d'Edgar Poe (en 1858) et de Charles-Augustin Sainte-Beuve (1862).

EXPOSITION : ce document a figuré en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 293 du catalogue).

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. IV, 1984, n° 1854/56. – *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 31-34, avec texte des notes de Charles Baudelaire.

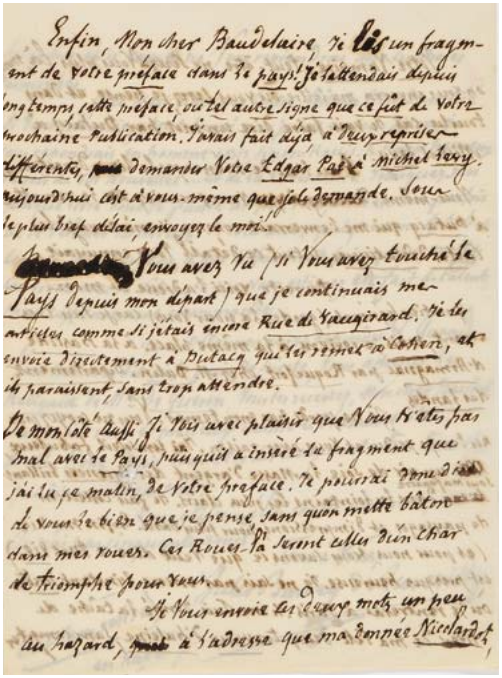

38 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). Lettre autographe signée à CHARLES BAUDELAIRE. [La Bastide d'Armagnac, dans les Landes], 26 février 1856. 3 pp. in-8, petite perforation portant atteinte à une lettre.
1 500 / 2 000 €

Charles Baudelaire et Jules Barbey d'Aurevilly entretinrent une véritable amitié, nourrie d'une admiration réciproque et d'une haine commune pour le matérialisme de leur époque.

« *ENFIN, MON CHER BAUDELAIRE, JE LIS UN FRAGMENT DE VOTRE* PRÉFACE *dans* Le Pays [préface à sa traduction des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe, qui serait mise en vente vers le 12 mars, dont un extrait venait de paraître dans *Le Pays* du 25 février] *! Je l'attendais depuis longtemps, cette préface, ou* tel autre signe que ce fût *de votre prochaine publication. J'avais fait déjà, à* deux reprises différentes, *demander VOTRE* EDGAR POE *à* Michel Lévy. *Aujourd'hui c'est à vous-même que je le demande. Sous le plus bref délai, envoyez-le moi.*
Vous avez vu (si vous avez touché Le Pays *depuis mon départ) que je continuais mes articles comme si j'étais encore* rue de Vaugirard. *Je les envoie directement à* Dutacq *qui les remet à Cohen* [Armand Dutacq et Joseph Cohen, respectivement directeur et rédacteur en chef du journal *Le Pays*], *et ils paraissent, sans trop attendre. De mon côté aussi, je vois avec plaisir que vous n'êtes pas mal avec* Le Pays, *puisqu'il a inséré le fragment que j'ai lu ce matin, de votre préface.*
JE POURRAI DONC DIRE DE VOUS LE BIEN QUE JE PENSE, SANS QU'ON METTE BÂTON DANS MES ROUES. CES ROUES-LÀ SERONT CELLES D'UN CHAR DE TRIOMPHE POUR VOUS [la critique de Barbey sur les *Histoires extraordinaires*, paraîtrait le 10 juin 1856 dans *Le Pays*].
Je vous envoie ces deux mots un peu au hazard, à l'adresse que m'a donnée Nicolardot, Votre Vampire [le publiciste Louis Nicolardot, personnage connu pour sa méchanceté et sa proximité avec Sainte-Beuve]... *Au lieu de m'envoyer le livre directement vous-même, vous pourriez le remettre à* Dutacq *qui me l'enverrait comme il m'a envoyé les* Contes drôlatiques

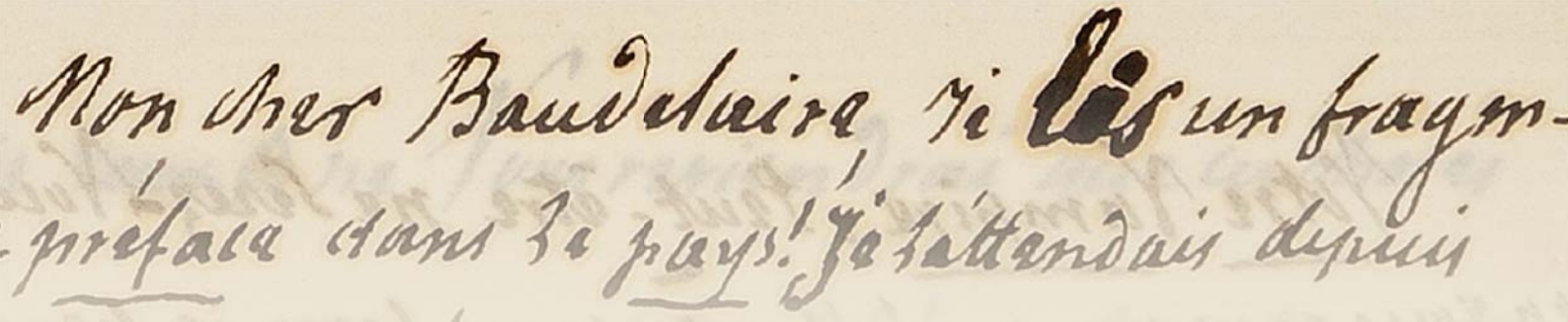

[édition illustrée par Gustave Doré de cet ouvrage Honoré de Balzac, publiée par la Société générale de librairie que dirigeait Dutacq, et dont Barbey d'Aurevilly rendit compte dans deux articles du *Pays*]...

JE NE PERDS PAS MON TEMPS. VOUS NE CROYEZ PAS AU TEMPS PERDU ET VOUS AVEZ RAISON. J'ai un soleil fabuleux, un air de soie, la masse d'argent des Pyrénées *brillant sous ma fenêtre dans les lointains les plus clairs. Je fais collection de paysages et d'impressions, pour plus tard. Enfin ma vie (et pour nous, nous savons ce que veut dire ce mot* vie*) est presque heureuse. Je ne sais pas encore l'instant* juste *où je rentrerai à Paris. Je me suis donné la tâche de tirer de ma tête deux* travaux d'haleine, *sans compter les autres, et je ne reviendrai que ces choses terminées.*
CECI N'EST PAS UNE LETTRE, C'EST UN MOT D'AMITIÉ. Si vous m'écriviez, tout lancé que je sois en sens divers, je vous répondrais en homme assis, sinon rassis. Je serais heureux d'avoir de vos nouvelles... et de la littérature. Indiquez-moi quelque livre dont je puisse un peu rire, car il est bon parfois de se délasser du sérieux. Si vous aviez quelque ami de talent... à qui il faudrait faire place, mettez son livre avec le vôtre.
CE QUE VOUS ESTIMEZ, EN FAIT DE TALENT, M'EST SUFFISAMMENT RECOMMANDÉ.

Quand vous m'aurez répondu & quand vous m'aurez dit où *je puis,* de sûreté, *vous* adresser *LES* RELIQUIÆ *DE MLLE* DE GUÉRIN [textes d'Eugénie de Guérin, édités en 1855 par Jules Barbey d'Aurevilly et son ami Guillaume-Stanislas Trébutien], *vous les recevrez, mon cher Baudelaire. C'EST RARE ET PRÉCIEUX COMME LE DIAMANT BLEU de M. Hope* [célèbre diamant qui, appartenant alors au député britannique Henry Thomas Hope, avait été exposé à l'Exposition universelle de Paris en 1855]. *MAIS VOUS ÊTES DES CINQUANTE EN EUROPE QUI DOIVENT AVOIR CELA.*
VOUS ÊTES D'UNE ÉLITE ENCORE PLUS RARE, CAR JE N'AI PAS CINQUANTE AMIS... »

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. V, 1985, n° 1856/21. – *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 34-37.

« *J'AI LU* BANVILLE..., *C'EST UN* RHÉTEUR DANS LA POÉSIE *PLUTÔT QU'UN VRAI POÈTE. VOUS ÊTES UN PEU PLUS POÈTE QUE TOUT CELA, VOUS, CHER CHENAPAN...* »

39 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). Lettre autographe signée à CHARLES BAUDELAIRE. Baie de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), 26 septembre 1857. 2 pp. 1/2 in-8 avec dessin de flèche empennée au-dessus du nom de Baudelaire, sur un élégant papier à pâles motifs géométriques, petites perforations portant atteinte à quelques lettres.
1 500 / 2 000 €

Charles Baudelaire et Jules Barbey d'Aurevilly entretinrent une véritable amitié, nourrie d'une admiration réciproque et d'une haine commune pour le matérialisme de leur époque.

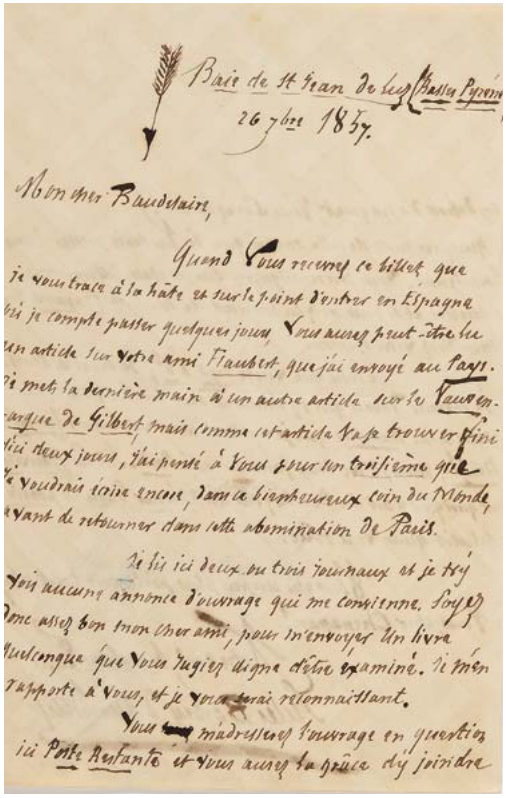
Baie de St Jean de Luz Basses Pyrénées
26 7bre 1857.

Mon cher Baudelaire,

Quand vous recevrez ce billet que je vous trace à la hâte et sur le point d'entrer en Espagne où je compte passer quelques jours, vous aurez peut-être lu un article sur votre ami Flaubert, que j'ai envoyé au Pays. Je mets la dernière main à un autre article sur la Vauvenargue de Gilbert mais comme cet article va se trouver fini d'ici deux jours, j'ai pensé à vous pour un troisième que je voudrais faire encore, dans ce bienheureux coin du Monde, avant de retourner dans cette abomination de Paris.

Je lis ici deux ou trois journaux et je n'y vois aucune annonce d'ouvrage qui me convienne. Soyez donc assez bon mon cher ami, pour m'envoyer un livre quelconque que vous jugiez digne d'être examiné. Je m'en rapporte à vous, et je vous serai reconnaissant. Vous m'adresserez l'ouvrage en question ici Poste Restante et vous aurez la grâce d'y joindre

« *Mon cher Baudelaire, quand vous recevrez ce billet que je vous trace à la hâte et sur le point d'entrer en Espagne où je compte passer quelques jours,* VOUS AUREZ PEUT-ÊTRE LU UN ARTICLE SUR VOTRE AMI FLAUBERT *QUE J'AI ENVOYÉ AU* PAYS [l'article de Barbey d'Aurevilly sur *Madame Bovary* ne paraîtrait que le 6 octobre dans ce quotidien].

Je mets la dernière main à un autre article sur le Vauvenargue de Gilbert [critique qui paraîtrait le 10 octobre 1857 dans *Le Pays*, sur l'édition des *Œuvres* du marquis de Vauvenargues annotée par Daniel-L. Gilbert publiée en 1857], *mais comme cet article va se trouver fini d'ici deux jours, j'ai pensé à vous pour un* troisième *que je voudrais écrire encore, dans ce bienheureux coin du monde, avant de retourner dans cette abomination de Paris. Je lis ici deux ou trois journaux et je n'y vois aucune annonce d'ouvrage qui me convienne. Soyez donc assez bon, mon cher ami, pour m'envoyer un livre quelconque que vous jugiez digne d'être examiné. Je m'en rapporte à vous, et je vous serai reconnaissant. Vous m'adresserez l'ouvrage en question ici* poste restante *et vous aurez la grâce d'y joindre... quelques mots de cette main que je voudrais presser dans la mienne.*

VOUS ME RENSEIGNEREZ SUR LES CHOSES LITTÉRAIRES ACTUELLES ET SI VOUS AVEZ LU MON ARTICLE SUR Mme BOVARY, *VOUS M'EN DIREZ VOTRE OPINION.*

Je crois que vers le sept d'8bre, *je serai à Paris. Le premier travail que j'y donnerai sera sur les poésies de votre ami* Banville *que je mettrai avec votre ami* Leconte Delisle, *mais je ne veux faire ceci qu'à* Paris [il publierait dans *Le Pays* son article sur Banville le 1er novembre 1857, et celui sur Leconte de Lisle le 19 août 1858].
J'AI LU BANVILLE *ET QUOI QU'IL Y AIT DES BEAUTÉS DANS SON LIVRE, C'EST UN* RHÉTEUR DANS LA POÉSIE *PLUTÔT QU'UN VRAI POÈTE.*
VOUS ÊTES UN PEU PLUS POÈTE QUE TOUT CELA, VOUS, CHER CHENAPAN.
Votre ami, nonobstant...

Je signe l'adresse de ma lettre pour vous ôter une seconde d'anxiété : ... miseris succurrere disco [citation de l'*Énéide* de Virgile où Didon dit « *non ignara mali miseris sucurrere disco* », soit : « n'ignorant pas le malheur, j'apprends à secourir les malheureux »] »

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t VI, 1986, 1857/26. – *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 49-50.

SON ARTICLE REFUSÉ « *SUR LA* MADAME BOVARY... » : « *QUEL INCIDENT A DONC PU EMPÊCHER L'INSERTION DE MON TRAVAIL ?* »

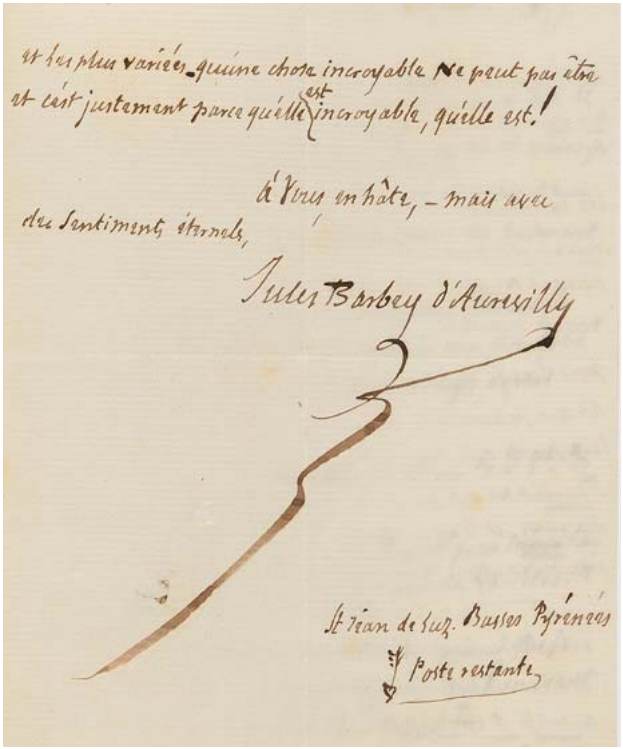
et les plus variées, – quune chose incroyable ne peut pas être
et cest justement parce quelle est incroyable, quelle est.

à Vous en hâte, – mais avec
des Sentiments éternels,

Jules Barbey d'Aurevilly

St Jean de Luz. Basses Pyrénées
Poste restante

40 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). Lettre autographe signée à CHARLES BAUDELAIRE. Saint-Jean-de-Luz, 1er octobre 1857. 3 pp. in-8, avec petit dessin de flèche empennée près de son adresse au bas de la dernière page, petites perforations portant atteinte à 2 lettres.
1 500 / 2 000 €

Charles Baudelaire et Jules Barbey d'Aurevilly entretinrent une véritable amitié, nourrie d'une admiration réciproque et d'une haine commune pour le matérialisme de leur époque.

L'article de Jules Barbey d'Aurevilly consacré à *Madame Bovary*, retardé de publication, ne paraîtrait que le 6 octobre dans *Le Pays*.

« *Mon cher ami, dans la lettre que je vous ai écrite d'ici & que vous avez dû recevoir* lundi matin, *je vous priais de m'envoyer un livre à votre choix qui fût digne d'examen et aujourd'hui je vous le rappelle encore, mais ce n'est pas pour cela seulement que je vous écris.*

Dans cette lettre, JE VOUS PARLAIS D'UN ARTICLE SUR LA MADAME BOVARY *et je vous priais de m'en dire votre opinion. Cet article, dans mes calculs les plus larges, devait paraître dimanche au* Pays. *Nous voici jeudi et au 1er d'8bre & L'ARTICLE N'A PAS ENCORE PARU* [il ne paraîtrait que le 6 octobre]. *Je viens d'écrire à M. Basset* [Adrien Basset, rédacteur en chef du quotidien *Le Pays*] *pour savoir la cause de cet incroyable retard, car* Le Pays *fait des* Variétés. *Il a donc de la place. M. Basset m'avait dit lui-même que je pouvais rendre compte de* Madame Bovary. *QUEL INCIDENT A DONC PU EMPÊCHER L'INSERTION DE MON TRAVAIL ? Je prie M. Basset de m'écrire ou de*

me faire écrire, mais est-ce trop demander à votre amitié que de... vous prier de passer au Pays *et de vous informer (*de ma part*) de ce qui s'y passe. Voyez vous-même M. Basset. Il a toujours été excellent pour moi. S'il a une raison – incompréhensible,* indevinable *pour moi – de refuser mon article et que sur ce point, il ne puisse être ramené, vous lui demanderez de vous le remettre.*

Vous m'avez parlé d'un journal [la revue *Le Présent*] *qui paie 200 fr. et dans lequel vous travaillez. Vous m'avez dit que j'y aurais les mêmes conditions que vous... Eh bien, POUR QUE MON TRAVAIL SUR* FLAUBERT *NE SOIT PAS PERDU, on pourrait le mettre là,* au refus du Pays, *et je vous charge de cette insertion, mon cher ami, avec le sans-gêne & la confiance de l'amitié. Je suis en voyage & j'ai besoin d'argent.*

CE RETARD DU PAYS *M'ABASOURDIT. QUI, DIABLE, AURAIT PU CROIRE AU REFUS D'UN ARTICLE SUR UN OUVRAGE QU'ON M'A* AUTORISÉ À EXAMINER *?*
NOUS SOMMES INCORRIGIBLES, MON CHER BAUDELAIRE. NOUS PENSONS – et nous y sommes sans cesse repris malgré les expériences les plus persistantes et les plus variées – QU'UNE CHOSE INCROYABLE NE PEUT PAS ÊTRE ET C'EST JUSTEMENT PARCE QU'ELLE EST INCROYABLE QU'ELLE EST !... »

Belle et ample signature.

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. VI, 1986, n° 1857/27. – *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 50-52.

« PAS DE BAUDELAIRE ! LES POÈTES SONT FILS DE LA LICORNE ET DE LA NUÉE... »

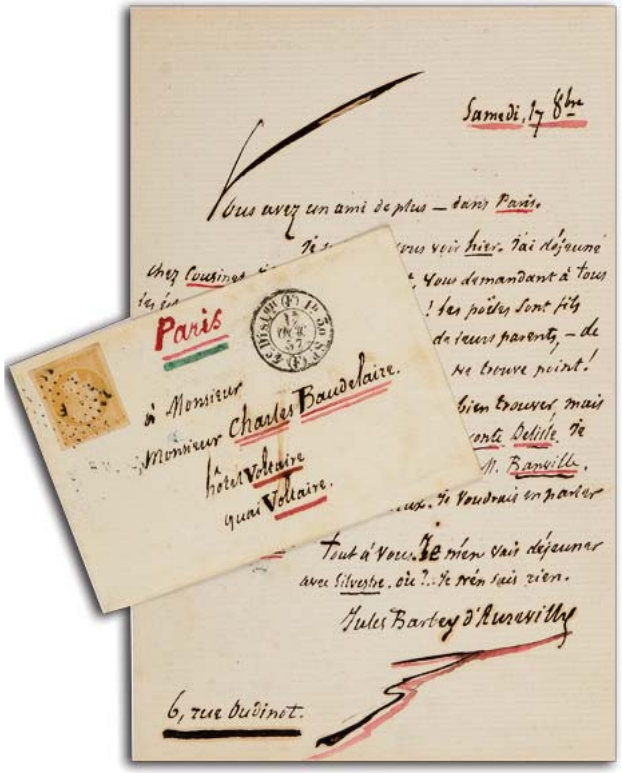

41 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). Lettre autographe signée À CHARLES BAUDELAIRE. Paris, 17 octobre [1857]. 1 p. in-8 à l'encre brune avec soulignements à l'encre rouge, enveloppe à l'encre brune et rouge avec soulignement à l'encre rouge et verte, petite perforation avec atteinte à un soulignement.
1 000 / 1 500 €

Charles Baudelaire et Jules Barbey d'Aurevilly entretinrent une véritable amitié, nourrie d'une admiration réciproque et d'une haine commune pour le matérialisme de leur époque.

« *VOUS AVEZ UN AMI DE PLUS – dans* Paris. *Je suis allé vous voir* hier. *J'ai déjeuné chez* Cousinet [restaurateur, et créancier de Baudelaire], *vous demandant à tous les échos d'alentour. Pas de* Baudelaire *! LES POÈTES SONT FILS DE LA LICORNE ET DE LA NUÉE ET TIENNENT DE LEURS PARENTS, – DE LA NUÉE QUI PASSE ET DE LA LICORNE QU'ON NE TROUVE POINT !*

Ce que je voudrais bien trouver, mais moins que vous, ce sont les poèmes de M. LECONTE DE LISLE. *Je les mets dans le même médaillon que ceux de M. de Banville. FAITES-LES MOI ENVOYER, CHER GRACIEUX. Je voudrais en parler la semaine* prochaine [il publierait une critique des *Poésies complètes* de Théodore de Banville dans *Le Pays* le 1er novembre 1857].
Tout à vous. Je m'en vais déjeuner avec Silvestre [l'écrivain et critique d'art Théophile Silvestre]. *Où ?... Je n'en sais rien.*

EXPOSITION : ce document a figuré en 1957 dans l'exposition *Charles Baudelaire* tenue à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (n° 160 du catalogue), et en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 339 du catalogue).

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. VI, 1986, n° 1857/28. – *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 52.

« *VOS* VERS SONT MAGNIFIQUES... *Ô IVROGNE D'ENNUI, D'OPIUM ET DE BLASPHÈMES !* »

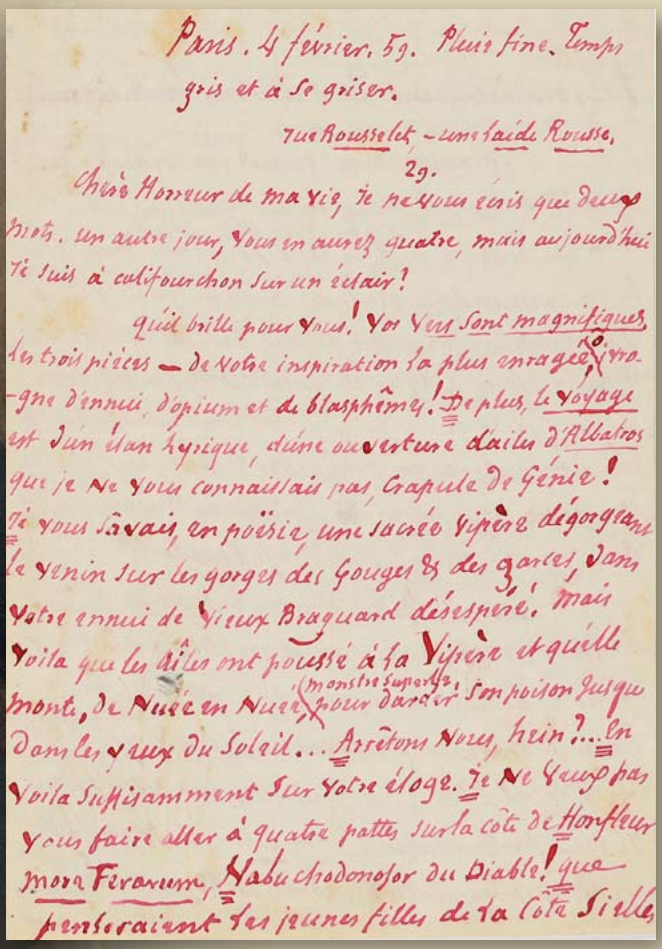

Paris. 4 février. 59. Pluie fine. Temps gris et à se griser.

Rue Rousselet, – une laide Rousse, 29.

Chère Horreur de ma vie, je ne vous écris que deux mots. Un autre jour, vous en aurez quatre, mais aujourd'hui je suis à califourchon sur un éclair!

Qu'il brille pour vous! Vos vers sont magnifiques, les trois pièces – de votre inspiration la plus enragée, ô ivrogne d'ennui, d'opium et de blasphèmes! De plus, le voyage est d'un élan lyrique, d'une ouverture d'ailes d'Albatros que je ne vous connaissais pas, Crapule de Génie! Je vous savais, en poësie, une sacrée vipère dégorgeant le venin sur les gorges des Gouges & des garces, dans votre ennui de vieux Braguard désespéré. Mais voila que les ailes ont poussé à la vipère et qu'elle monte, de Nuée en Nuée, (monstre superbe) pour darder son poison jusque dans les yeux du Soleil... Arrêtons nous, hein?... En voila suffisamment sur votre éloge. Je ne veux pas vous faire aller à quatre pattes sur la côte de Honfleur more Ferarum, Nabuchodonosor du Diable! que penseraient les jeunes filles de la Côte Sielle,

BARBEY D'AUREVILLY (Jules). Lettre autographe signée À CHARLES BAUDELAIRE. Paris, 4 février 1859. « Pluie fine. Temps gris et à se griser. Rue *Rousselet*, – une *laide rousse, 29* ». 3 pp. in-8 à l'encre rouge (sauf une petite apostille à l'encre brune), sur un papier raffiné à fin gaufrage étoilé, petite perforation portant atteinte à 2 lettres.
4 000 / 5 000 €

NOTAMMENT SUR TROIS POÈMES DES *FLEURS DU MAL* : « Le Voyage », « L'Albatros », et peut-être « Sisina » ou « Danse macabre ». Les deux premiers seraient imprimés à petit nombre à Honfleur à la fin de février, et les trois seraient ensuite publiés dans la *Revue française* du 10 avril 1859 puis intégrés en 1861 dans la seconde édition des *Fleurs du mal*.

Charles Baudelaire et Jules Barbey d'Aurevilly entretinrent une véritable amitié, nourrie d'une admiration réciproque et d'une haine commune pour le matérialisme de leur époque.

« *CHÈRE HORREUR DE MA VIE, je ne vous écris que deux mots. Un autre jour, vous en aurez quatre, mais aujourd'hui je suis à califourchon sur un éclair. Qu'il brille pour vous !*

VOS VERS SONT MAGNIFIQUES. *LES TROIS PIÈCES – DE VOTRE INSPIRATION LA PLUS ENRAGÉE, Ô IVROGNE D'ENNUI, D'OPIUM ET DE BLASPHÈMES !*

DE PLUS, "LE VOYAGE" *EST D'UN ÉLAN LYRIQUE, D'UNE OUVERTURE D'AILES D'*"ALBATROS" *QUE JE NE VOUS CONNAISSAIS PAS, CRAPULE DE GÉNIE !*

JE VOUS SAVAIS, EN POÉSIE, UNE SACRÉE VIPÈRE DÉGORGEANT LE VENIN SUR LES GORGES DES GOUGES & DES GARCES, DANS VOTRE ENNUI DE VIEUX BRAGUARD DÉSESPÉRÉ. MAIS VOILÀ QUE LES AILES ONT POUSSÉ À LA VIPÈRE ET QU'ELLE MONTE, DE NUÉE EN NUÉE, MONSTRE SUPERBE, POUR DARDER SON POISON JUSQUE DANS LES YEUX DU SOLEIL...

Arrêtons-nous, hein ? En voilà suffisamment sur votre éloge. Je ne veux pas vous faire aller à quatre pattes sur la côte de Honfleur more ferarum [à la manière des bêtes sauvages], *NABUCHODONOSOR DU DIABLE ! Que penseraient les jeunes filles de la côte si elles vous rencontraient dans cette indécente situation ?*

Mon cher ami, quand reviendrez-vous ? Quand pourrons-nous passer quelques bons moments ensemble ? Êtes-vous pour longtemps là-bas ?... Quelles sottes questions vous me faites faire, puisque vous me parlez de tout, excepté de votre retour – et de la durée de votre éloignement ? Répondez donc à cela. C'est là ce qui m'importe ! Madame Cousinet *m'a demandé de vos nouvelles l'autre jour et voudrait vous* revoir. Understand you *? J'ai promis que je vous le dirais et je vous le dis* [le restaurateur Louis Cousinet était un des créanciers de Charles Baudelaire].

RIEN ICI ! – JE VIS COMME LE MOINE *LE PLUS* MOINE *QUI FUT ONCQUES ; mais un moine piocheur et non paillard comme vous. J'AI UNE MISE EN TRAIN DE TRAVAUX FORMIDABLES. Vous voyez donc* Le Pays [journal auquel collaborait Barbey d'Aurevilly] *là-bas ?... Aujourd'hui avec cette lettre, je vous mets à la poste mon article de mardi & je vous enverrais les précédents, si vous ne les aviez pas rencontrés,* Ô VIEUX-PAR-LES-CHEMINS *! DANS VOS CHEMINS, SEMÉS DE CURÉS ET DE VENDEUSES DE CREVETTES.*

ADIEU, MONSTRE. NE DÉBAUCHEZ PERSONNE, et n'apprenez pas aux petites filles à faire des vers, *selon vos méthodes de conception.*

J'AI ÉCRIT, À CE PROPOS, UN ARTICLE SUR GAUTIER [paru le 26 janvier 1859], Brard St-Omer *de poésie* [allusion à deux célèbres calligraphes et experts judiciaires en graphologie], *mais POÈTE DE PAR LE CIEL OU L'ENFER, ET NON DE PAR SA THÉORIE. Avez-vous lu cela (sur la réimpression d'*Émaux et camées*), une flèche de longueur à aller lui ouvrir le cœur jusqu'en Russie, s'il y est encore, mais sans lui faire le moindre mal !* [Gautier ne rentrerait qu'en mars de son voyage en Russie]...
POURQUOI VOUS AIME-T-ON, VICIEUX POÈTES ? ALLONS, AIMEZ-MOI UN PEU AUSSI, QUOIQUE JE VAILLE MIEUX QUE VOUS...

Bonjour Don Juan. Amusez-vous bien pour vous et pour moi. »

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. VI, 1986, n° 1859/5. – *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 56-58.

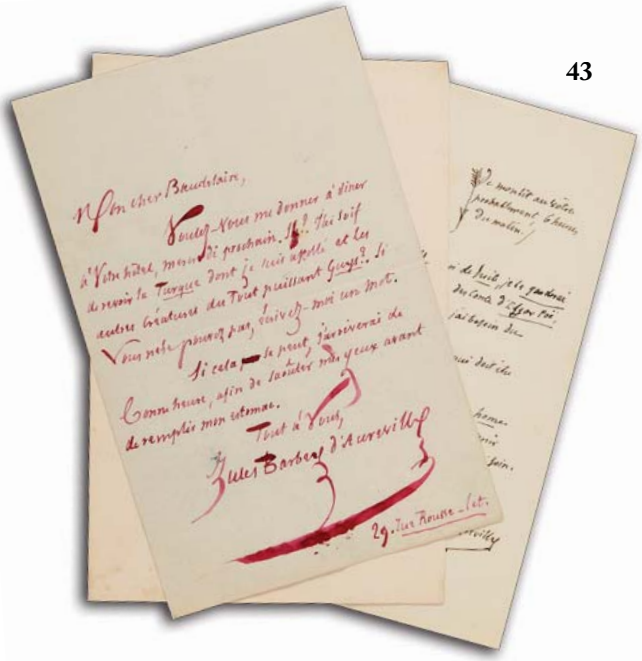

43 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). 3 lettres autographes signées À CHARLES BAUDELAIRE. Vers 1852/1853-1859 et s.d. **1 000 / 1 500 €**

Charles Baudelaire et Jules Barbey d'Aurevilly entretinrent une véritable amitié, nourrie d'une admiration réciproque et d'une haine commune pour le matérialisme de leur époque.

Sa première lettre à Baudelaire

– S.l., [1852-1853]. « *Monsieur, j'ai l'habitude d'être chez moi de* 11 heures à midi, *tous les jours, excepté le mardi et le dimanche. Je serai heureux de vous y recevoir...* » (1 p. in-8 sur élégant papier à gaufrage ondé, petite perforation ne portant pas atteinte au texte).

« *Votre premier volume des contes d'*Edgar Poe »

– [Paris, début mai 1858], « *de mon lit au vôtre probablement, 6 heures du matin* ». « *Mon ami, sans phrase, ENVOYEZ-MOI DE* SUITE, *JE LE* GARDERAI JUSQU'À CE SOIR, *VOTRE PREMIER VOLUME DES CONTES D'*EDGAR POE, *J'AI LE 2ÈME & LE* GORDON PYM, *mais j'ai besoin du premier. Je fais une étude pour* Le Réveil *qui doit être livrée demain* [article de critique consacré aux traductions de Baudelaire des textes d'Edgar Poe, qui paraîtrait le 15 mai 1858]. *Mon exemplaire, à moi, est dans mon* home *mystérieux du* Midi [chez la baronne de Bouglon] *et je ne puis le faire venir en deux heures. Donc le vôtre ! Le vôtre ! J'en aurai besoin. Tout à vous, – fidèle... Peut-être,* si j'ai fini à temps, *irai-je vous reporter votre volume, en allant dîner chez* Cousinet [restaurateur, et créancier de Baudelaire]. » (1 p. in-8, avec dessin de flèche empennée en tête de lettre, petite perforation sans atteinte au texte).

Les « créatures du tout-puissant Guys »

– Paris, [fin 1859]. « *Mon cher Baudelaire, voulez-vous me donner à dîner à votre hôtel* [Hôtel de Dieppe], *mercredi prochain. 11* [ou « *1 h.* »] *? J'AI SOIF DE REVOIR LA* TURQUE *DONT JE SUIS AFFOLLÉ ET LES AUTRES CRÉATURES DU TOUT-PUISSANT* GUYS *? Si vous ne le pouvez pas, écrivez-moi un mot. Si cela se peut, j'arriverai de bonne heure, afin de saoûler mes yeux avant de remplir mon estomac...* » (1 p. in-8 à l'encre grenat, petite perforation portant atteinte à une lettre de la signature).
Charles Baudelaire avait une dilection particulière pour le talent du peintre Constantin Guys, avec qui il se lia : il lui consacra un important essai, *Guys, peintre de la vie moderne*, dont des extraits parurent en périodique en 1863 et qui fut ensuite intégré dans *L'Art romantique*. Il collectionna les dessins et peintures de Constantin Guys et en posséda jusqu'à une centaine, dont l'aquarelle intitulée *Femme turque au parasol*, qu'il donnerait à sa mère puis que celle-ci offrirait à Jules Barbey d'Aurevilly – elle est actuellement conservée au Petit Palais.

Jules Barbey d'Aurevilly, *Correspondance générale*, t. III, 1983, n° 1853/38, t. VI, 1986, n° 1858/24, n° 1859/12. – *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 27, 53, 58.

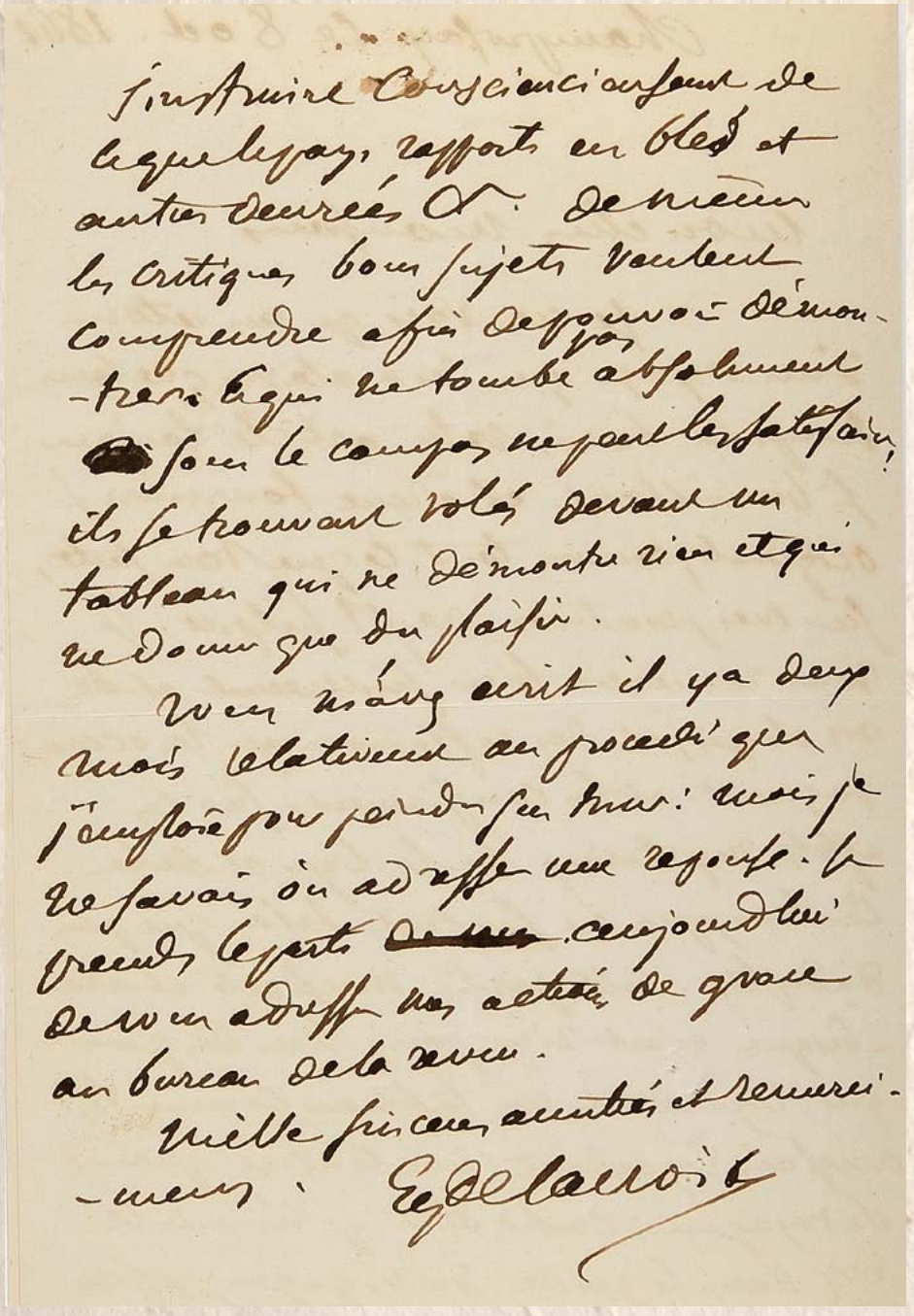

44 **DELACROIX** (Eugène). Lettre autographe signée « *Eug. Delacroix* » À CHARLES BAUDELAIRE. Champrosay [près de Draveil dans l'Essonne], 8 octobre 1861. 2 pp. in-8, infimes perforations.
8 000 / 10 000 €

REMERCIEMENTS POUR LA CRITIQUE ADMIRATIVE DE CHARLES BAUDELAIRE SUR SES COMPOSITIONS DE L'ÉGLISE SAINT-SULPICE, parue dans la *Revue fantaisiste* du 15 septembre 1861. La partie analytique du texte était largement consacrée à démontrer l'inanité de la querelle du trait et de la couleur, et Charles Baudelaire l'intégrerait en 1863 dans son article nécrologique sur le peintre :

« Jamais [...] Delacroix n'a étalé un coloris plus splendidement et plus savamment surnaturel ; jamais un dessin plus *volontairement* épique. [...] Je parlais tout à l'heure des propos [... d'] esprits grossiers et matériels (le nombre en est infiniment grand), qui n'apprécient les objets que par le contour, ou, pis encore, par leurs trois dimensions : largeur, longueur et profondeur, exactement comme les sauvages et les paysans [...]. Selon ces gens-là, la couleur ne rêve pas, ne pense pas, ne parle pas [...]. Ces esprits superficiels ne songent pas que les deux facultés ne peuvent jamais être tout à fait séparées, et qu'elles sont toutes deux le résultat d'un germe primitif soigneusement cultivé [...]. La ligne et la couleur font penser et rêver toutes les deux ; les plaisirs qui en dérivent sont d'une nature différente, mais parfaitement égale et absolument indépendante du sujet du tableau. »

CHARLES BAUDELAIRE ET EUGÈNE DELACROIX : UNE ADMIRATION NON PAYÉE DE RETOUR. Le poète avait accroché sur les murs de son appartement de l'hôtel Pimodan la suite des lithographies de Charles Delacroix inspirées de *Hamlet*, et se montra toujours élogieux envers le peintre, dans ses critiques des salons de 1845, 1846, 1859, de l'exposition de 1855, comme dans son article nécrologique en 1863 ou sa conférence en 1864. Il lui dédicaça un exemplaire sur grand papier des *Fleurs du mal*. Malheureusement, de son côté, Eugène Delacroix « n'apprécie pas le critique et [...] ne comprend pas le poète » (Armand Moss), de même qu'il tint l'homme à distance, peu attiré par son mode de vie bohème. Charles Baudelaire, qui lui rendit plusieurs visites, demeura un « cher Monsieur » dans les quelques lettres qu'Eugène Delacroix lui adressa.

« *Mon cher Monsieur, je ne vois qu'au retour d'un voyage* [à Augerville] *qui m'a éloigné quelque temps de Paris votre article toujours si bienveillant et d'une tournure si originale, comme tout ce que vous faites, sur mes peintures de St-Sulpice.*
JE VOUS REMERCIE BIEN SINCÈREMENT ET DE VOS ÉLOGES, ET DES RÉFLEXIONS QUI LES ACCOMPAGNENT ET LES CONFIRMENT, SUR CES EFFETS MYSTÉRIEUX DE LA LIGNE ET DE LA COULEUR, QUE NE SENTENT HÉLAS QUE PEU D'ADEPTES.

CETTE PARTIE MUSICALE ET ARABESQUE N'EST RIEN POUR BIEN DES GENS qui regardent un tableau comme les Anglais regardent une contrée quand ils voyagent : c'est-à-dire qu'ils ont le nez dans le guide du voyageur, *afin* [de] *s'instruire consciencieusement de ce que le pays rapporte en blés et autres denrées, & DE MÊME LES CRITIQUES BONS SUJETS VEULENT COMPRENDRE AFIN DE POUVOIR DÉMONTRER. Ce qui ne tombe pas absolument sous le compas, ne peut les satisfaire, ILS SE TROUVENT VOLÉS DEVANT UN TABLEAU QUI NE DÉMONTRE RIEN ET QUI NE DONNE QUE DU PLAISIR.*

Vous m'avez écrit il y a deux mois relativement au procédé que j'emploie pour peindre sur mur : mais je ne savais où adresser une réponse. Je prends le parti aujourd'hui de vous adresser mes actions de grâce au bureau de la revue. Mille sincères amitiés et remerciemens... »

EXPOSITIONS : ce document fut présenté en 1968-1969 dans l'exposition *Baudelaire* tenue au PETIT PALAIS (n° 513 du catalogue), et en 1993 dans l'exposition *Baudelaire-Paris* tenue à la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS (n° 198 du catalogue).

Lettre célèbre publiée dès 1872 par Charles Asselineau, Auguste Poulet-Malassis et Charles de Spoelberch de Lovenjoul dans Charles Baudelaire, *Souvenirs, correspondance, bibliographie* (Paris, René Pincebourde). – Eugène Delacroix, *Correspondance générale*, t. IV, 1938, pp. 276-277. – *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 119-120. – Armand Moss, *Baudelaire et Delacroix*, p. 201.

45 **HUGO** (Victor). Envoi autographe signé. [14 mars 1866]. 3 lignes sur une p. in-4 de papier bleu. Avec une apostille autographe de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de Charles Baudelaire.
1 500 / 2 000 €

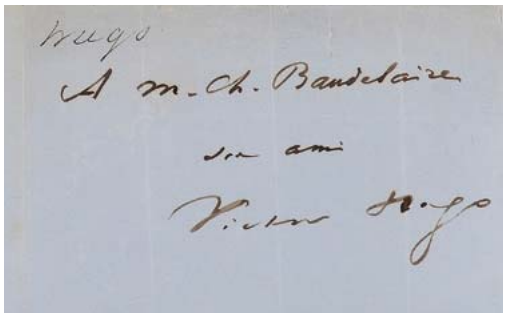

« *À M. Ch. Baudelaire, son ami, Victor Hugo* ».

« FRONTISPICE » ADRESSÉ À BAUDELAIRE POUR ÊTRE JOINT À SON EXEMPLAIRE DES *TRAVAILLEURS DE LA MER*. Hugo, qui hésitait à le lui envoyer parce le poète n'avait pas réagi à l'envoi des *Chansons des rues et des bois*, le lui fit parvenir par l'intermédiaire de sa femme à Bruxelles. Quand Baudelaire le reçut, la maladie l'avait déjà terrassé.

VICTOR HUGO, « UN GÉNIE SANS FRONTIÈRES » (CHARLES BAUDELAIRE, dans *Les Poètes français*, 1862). Charles Baudelaire eut pour Victor Hugo une admiration de jeunesse qui se ressent dans quelques-uns de ses premiers poèmes. Il se présenta à lui dès 1840, mais se montra déçu de leur rencontra, et porta ensuite des jugements contradictoires sur son grand devancier, alternant éloges publics et sarcasmes privés. Pour cette raison, Victor Hugo s'en défia à partir de 1858, même s'il lui dédia encore des poèmes. Charles Baudelaire lui dédicaça un exemplaire des *Fleurs du mal*, trouva sottement grandiloquente la lettre d'éloges qu'il reçut en retour, mais en reçut une seconde en août 1857 pour le soutenir après sa condamnation. Il sollicita de lui – et obtint – une préface pour son étude sur Théophile Gautier (1859), et, la même année, déclara son admiration pour son recueil de dessins et pour *La Légende des siècles*. En 1862, il détesta *Les Misérables* (1862) mais publia un dithyrambe parfois ironique de Victor Hugo dans l'anthologie des *Poètes français*. Exilé à Bruxelles, il fréquenta la maison de Mme Hugo, à qui il inspira de l'amitié, mais lança une attaque publique contre le clan Hugo à l'occasion du banquet Shakespeare. Le patriarche exprimerait des regrets de ne pas avoir pu s'attacher Charles Baudelaire – mais en des termes mesurés.

JOINT :
– HUGO (Victor). Lettre à Charles Baudelaire, en copie de la main de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de Baudelaire. Hauteville House à Guernesey, 24 avril 1862. « *Écrire une grande page, cela vous est naturel, les choses élevées et fortes sortent de votre esprit comme les étincelles jaillissent du foyer, et* Les Misérables *ont été pour vous l'occasion d'une étude profonde et haute. Je vous remercie. J'ai déjà plus d'une fois constaté avec bonheur les affinités de votre pensée avec la mienne ; tous nous gravitons autour de ce grand soleil, l'Idéal. J'espère que vous continuerez ce beau travail sur ce livre & sur toutes les questions que j'ai tâché de résoudre ou tout au moins de poser. C'est l'honneur des poètes de servir aux hommes de la lumière & de la vie dans la coupe sacrée de l'art. Vous le faites et je l'essaie. Nous nous dévouons, vous & moi, au progrès par la vérité...* »
– PICHOIS (Claude). Lettre autographe signée. Paris, 19 juillet 1962. Concernant cette lettre de Victor Hugo, éditée dans l'édition Conard, et dont Baudelaire dit à sa mère que c'était « une lettre absolument ridicule. Cela prouve qu'un grand homme peut-être un sot ».

Pour le « frontispice » de Victor Hugo : *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 196-197. – Pour la lettre de Victor Hugo, *ibid.*, pp. 194-195, la présente copie étant mentionnée.

« LA PEINTURE VA TOUJOURS ET NOUS SOMMES TOUS DANS LE COUP DE FEU... »

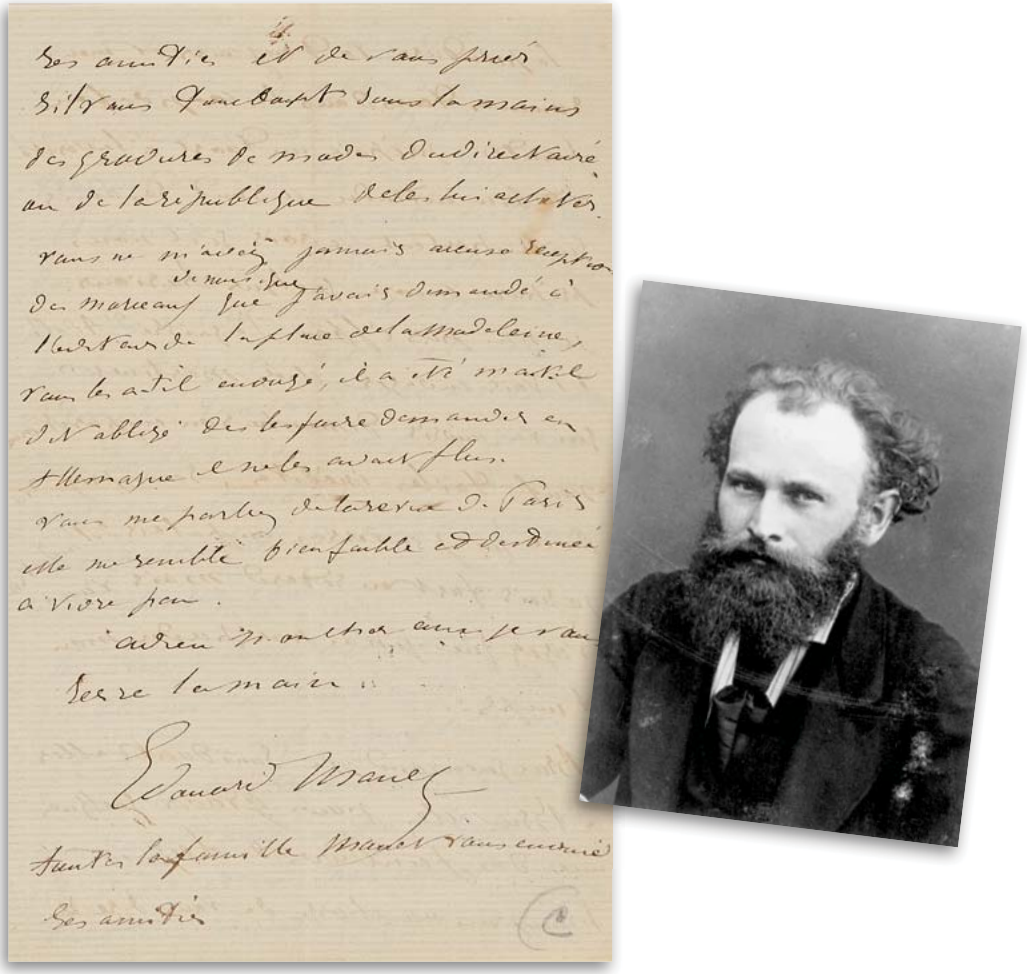

46 **MANET** (Édouard). Lettre autographe signée « *Edouard Manet* » à Charles Baudelaire. « *Mardi 14* » [février 1865]. 4 pp. in-8.
6 000 / 8 000 €

ÉDOUARD MANET EN PLEINS PRÉPARATIFS DU SALON OÙ IL ALLAIT EXPOSER *OLYMPIA* et *Jésus insulté par les soldats*, provoquant un des grands scandales de l'histoire de l'art en France. Le Salon allait ouvrir ses portes en mai 1865 au Palais de l'Industrie sur les Champs-Élysées.
AGENT LITTÉRAIRE POUR LE POÈTE. Édouard Manet évoque ici ses démarches pour aider Charles Baudelaire à trouver des éditeurs : il cite ici le libraire Julien Lemer, autre intermédiaire de Charles Baudelaire, le directeur de *La Vie parisienne* Louis Marcelin, qui venait de publier en 1864 une partie de l'essai du poète sur Constantin Guys, les éditeurs Achille Faure, Ferdinand-Fleurus Amyot, Albert Lacroix et Michel Lévy.
BAUDELAIRE ET SA TRADUCTION DES *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES* D'EDGAR POE. Édouard Manet mentionne ici plusieurs récits que Charles Baudelaire allait publier un mois plus tard dans son recueil *Histoires grotesques et sérieuses* : « Le Mystère de Marie Roget », et des extraits réunis sous le titre « Les habitations imaginaires ».

« *Mon cher ami, je suis allé hier soir chez Lemère et chez Marcellin. Lemère me semble très bien disposé et pense que* Faure, *l'éditeur, est celui qui ferait l'affaire. C'est un homme qui est jeune et audacieux. Sinon, il penserait à Amyot. Il n'a pas reçu LE MANUSCRIT DE* MARIE ROGET *et attendait celui-là et les autres pour conclure quelque chose et vous en écrire. Marcellin m'a répondu que CERTAINS FRAGMENTS DES* HABITATIONS *lui convenaient toujours mais comme le livre allait paraître il ne voulait les publier qu'à titre de réclame et non comme articles payés ; vous auriez donc à lui faire savoir votre volonté à ce sujet. Mme Meurice* [épouse de l'écrivain Paul Meurice et amie de Charles Baudelaire] *me charge de vous dire qu'ils ont appris que Lacroix AVAIT COMMANDÉ À JUDITH LA TRADUCTION D'UN ÉCRIVAIN ANGLAIS, MATHURIN, je crois – est-ce l'orthographe du nom, je n'en sais rien – ; MEURICE PRÉTEND QUE VOUS SEUL ÊTES CAPABLE DE TRADUIRE CE LIVRE. Lévy, avertit de cela et désirant toujours aller à l'encontre de ce que fait son confrère, serait peut-être capable de vous en commander la traduction de son côté. Qu'en pensez-vous* [cette traduction de *Melmoth the Wanderer* de Charles Robert Maturin ne fut finalement pas commandée à Julie Bernat, dite Mlle Judith, de la Comédie-Française, mais à Maria de Fos, et Charles Baudelaire ne s'en mêla pas].

Le brave commandant, qui me semble un peu cornichon, continue à soigner ou à faire semblant de soigner sa terrible femme ; j'espère cependant pour notre ami qu'il est dupe et non pas complice de tant de comédies. [La femme d'Hippolyte Lejosne figure comme Charles Baudelaire dans le tableau d'Édouard Manet *La Musique aux Tuileries.*]

LA PEINTURE VA TOUJOURS ET NOUS SOMMES TOUS DANS LE COUP DE FEU. Fantin prépare un toast à la vérité *et bien entendu ce sont ses amis qui le portent. Je crois qu'il nous prépare encore quelques horions* [le peintre Henri Fantin-Latour exposa cette année au Salon un grand tableau, *Le Toast*, portrait de groupe d'amis de Manet représentés autour d'une figure de la Vérité].
JE N'AI PAS EFFACÉ L'ESQUISSE D'ADÈLE, ET VAIS ENVOYER chez Martinet qui va ouvrir dimanche son exposition NEUF TOILES INÉDITES [dont *La Maîtresse de Baudelaire couchée*], *sans préjudice de ce que j'enverrai au Palais de l'Industrie. Je suis fort en retard mais vous voyez que je n'ai pas perdu mon temps.*

BRACQUEMOND va sans doute aller à Bruxelles pour graver quelques-unes des peintures de Leys [par exemple le tableau *La Servante* d'Henri Leys] *et Fioupou me charge de vous dire ses... amitiés* [Joseph Fioupou, employé du ministère des Finances, qui écrivait des chroniques dans les journaux] *et de vous prier, s'il vous tombait sous la main des gravures de mode du Directoire ou de la République, de les lui acheter.*

VOUS NE M'AVEZ JAMAIS ACCUSÉ RÉCEPTION DES MORCEAUX DE MUSIQUE que j'avais demandé à l'éditeur de la place de la Madeleine [Gustave Flaxland] *; vous les a-t-il envoyé, il a été, m'a-t-il dit, obligé de les faire demander en Allemagne, il ne les avait plus.*

Vous me parlez de la Revue de Paris. *Elle me semble bien faible et destinée à vivre peu. Adieu, mon cher ami, je vous serre la main... Toute la famille Manet vous envoie ses amitiés.* »

L'AMITIÉ DÉVOUÉE D'ÉDOUARD MANET POUR CHARLES BAUDELAIRE. Le poète rencontra le peintre en 1859 chez une relation commune, Hippolyte Lejosne, et se lia avec lui d'une amitié qui fut particulièrement étroite de 1860 à 1862. En 1862, il composa un quatrain sur le tableau *Lola de Valence* et le fit afficher près de l'œuvre, suscitant les mêmes huées qu'elle. La même année, Édouard Manet peignit le portrait de Jeanne Duval, *La Maîtresse de Baudelaire couchée*, et, de 1862 à 1869 grava 5 portraits du poète dont un servit à illustrer l'essai *Charles Baudelaire*

de Charles Asselineau (1869). Non content d'agir parfois comme agent littéraire pour Charles Baudelaire, le peintre lui prêta des sommes importantes alors qu'il n'était pas très fortuné lui-même.
En revanche, si Charles Baudelaire affirma avoir été le premier à découvrir le talent d'Édouard Manet, et nourrit de fait de l'admiration pour lui, il ne lui apporta pas l'aide publique que celui-ci aurait espérée, notamment lors des scandales du *Déjeuner sur l'herbe* (1863) et d'*Olympia* (1865). « Delacroix [...], figure de proue de la modernité baudelairienne, a caché à Baudelaire la modernité de Manet » (Claude Pichois). Charles Baudelaire lui écrirait même, le 11 mai 1865, « Vous n'êtes que le premier dans la décrépitude de votre art ». Ils demeureraient cependant liés jusqu'à la fin, et Édouard Manet se rendit à son enterrement.

Lettres à Charles Baudelaire, p. 230-232.

« J'AI APPRIS AVEC PLAISIR QUE VICT. HUGO NE POUVAIT PLUS SE PASSER DE VOUS »

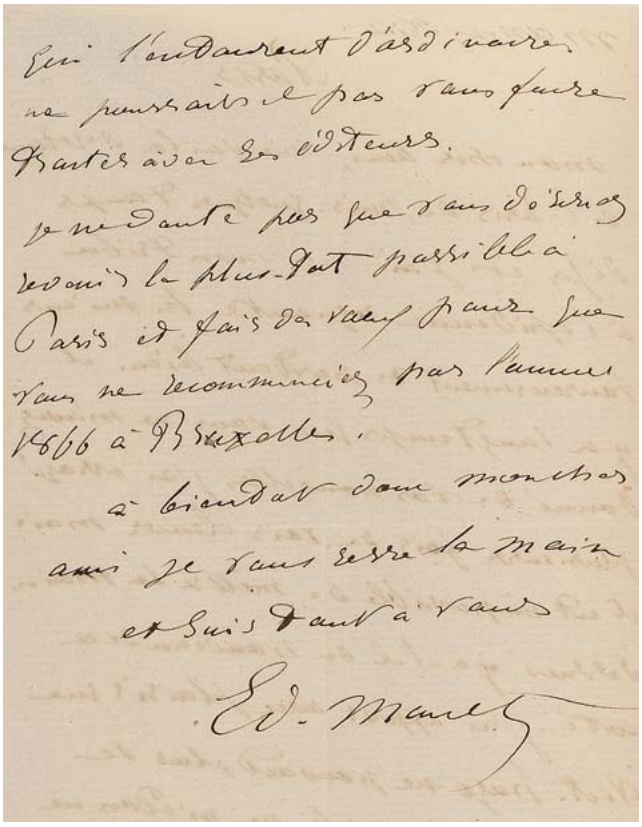

47 **MANET** (Édouard). Lettre autographe signée « *Ed. Manet* » À CHARLES BAUDELAIRE. [Paris, vers le 25 octobre 1865]. 1 p. 3/4 in-8, infimes perforations. Avec mentions autographes de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de Charles Baudelaire. Joint, une lettre autographe signée de l'épouse du peintre au poète.
4 000 / 5 000 €

« *Mon cher ami, me voilà de retour à Paris depuis quelques temps déjà et J'AI PAYÉ MON TRIBU À L'ÉPIDÉMIE RÉGNANTE* [DE CHOLÉRA]. *Les miens, heureusement, se portent bien.*

Il y a longtemps que vous ne m'avez donné de vos nouvelles. J'ai essayé plusieurs fois de voir Lemer mais il est impossible de mettre la main dessus. Y a-t-il du nouveau de ce côté [le libraire Julien Lemer, qui servait alors d'agent littéraire à Baudelaire, négociait alors avec les frères Garnier les conditions d'une édition des œuvres complètes du poète, et Édouard Manet vint parfois en appoint].

J'AI APPRIS AVEC PLAISIR QUE VICT. HUGO NE POUVAIT PLUS SE PASSER DE VOUS [Baudelaire se trouvait à Bruxelles depuis 1864, et Victor Hugo y séjourna de juillet à octobre 1865].
CELA NE M'ÉTONNE PAS, IL DOIT TROUVER PLUS D'ATTRAITS EN LA COMPAGNIE D'UN HOMME COMME VOUS QU'EN CELLE DES FANATIQUES QUI L'ENTOURENT D'ORDINAIRE. Ne pourrait-on pas traiter avec ses éditeurs [Albert Lacroix et Louis-Hippolyte Verboechoven, qui avaient en fait déjà refusé].

Je ne doute pas que vous désiriez revenir le plus tôt possible à Paris et fais des vœux pour que vous ne recommenciez pas l'année 1866 à Bruxelles. À bientôt donc mon cher ami, je vous serre la main... »

Suzanne, épouse et modèle de Manet,
à Charles Baudelaire

JOINT : MANET (Suzanne Leenhoff, madame Édouard). Lettre autographe signée À CHARLES BAUDELAIRE. Château de Vassé [commune de Rouessé-Vassé dans la Sarthe], 5 septembre [1865]. « *En l'absence de mon mari, votre lettre adressée à Édouard est venue me trouver à la campagne chez un de ses oncles* [Adolphe Fournier]. Le pressé *de votre pli m'a dicté l'obligation d'en briser le cachet.*
PARDONNEZ-MOI, MONSIEUR, DE M'ÊTRE AINSI INITIÉE DANS VOS TROUBLES SECRETS, et aussi de vous remercier du fond du cœur de songer à la gêne de mon pauvre Édouard, aux soucis que lui-même a de son avenir.
ÉDOUARD A QUITTÉ PARIS IL Y A HUIT JOURS, COMPTANT PROLONGER SON SÉJOUR EN ESPAGNE, venir me chercher dans le Maine et y rester quelque temps. Je vous en avertis, Monsieur, afin que vous puissiez trouver un autre ami qui puisse promptement voir les personnes que vous lui indiquez. Peut-être vous trouverez-vous beaucoup mieux, car MON CHER MARI EST UN BIEN MAUVAIS HOMME D'AFFAIRES, quand même sa vive amitié pour vous !
Les Lejosne sont rentrés dans Paris. Nous avons vu le commandant avant notre départ.
Je n'ai point encore de nouvelles d'Édouard, ce silence augmente pour moi la longueur du temps. Ma belle-mère [Eugénie Fournier, mère d'Édouard Manet] *me charge de vous remercier de votre bon souvenir et vous envoie ses meilleurs compliments...* » (3 pp. in-8, sur papier avec en-tête gravé au monogramme d'Édouard Manet).

Pour la lettre d'Édouard Manet : *Lettres à Charles Baudelaire*, p. 237-238. – Pour la lettre de Suzanne Manet, *ibid.*, pp. 235.

« ... SOMMES PRÊTÉES PAR MOI À CH. BAUDELAIRE... »

48 **MANET** (Édouard). 3 lettres autographes signées « *Édouard Manet* » à Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de Charles Baudelaire. [Paris], septembre 1867 [-janvier 1868]. Chacune avec courte apostille autographe de Narcisse Ancelle.
4 000 / 5 000 €

Ami dévoué de Charles Baudelaire, Édouard Manet lui avait avancé des sommes importantes alors que lui-même n'était pas particulièrement fortuné. Les présentes lettres, postérieures à la mort du poète (31 août 1867) sont relatives au recouvrement de cette créance qui interviendrait le 7 mars 1869.

Sur Narcisse Ancelle, voir ci-dessus le n° 1.

– 24 septembre 1867. « *J'APPRENDS QUE BAUDELAIRE A LAISSÉ DERRIÈRE LUI UNE SOMME DE.... QUI SERT À PAYER LES DETTES QU'IL A LAISSÉES, vous êtes, je crois, Monsieur, chargé de ce soin. J'ai entre les mains reconnaissance d'une somme de quinze-cents francs que je lui avais prêtée. QUAND TOUT LE MONDE SERA DÉSINTÉRESSÉ ET S'IL RESTE QUELQUE CHOSE, JE VOUS PRIERAI DE PENSER À MOI...* » (2 pp. in-16, en-tête gaufré à son initiale « *M* », petites perforations avec atteinte à une lettre).

– Octobre 1867 [la mention du « *jeudi 19* » est erronée, le 19 octobre étant en fait un samedi]. « *MES AMIS QUI ÉTAIENT EN MÊME TEMPS DES PLUS INTIMES AVEC CH. BAUDELAIRE TROUVENT QUE J'AI EU TORT DE M'INSCRIRE EN DERNIER COMME CRÉANCIER DANS SA SUCCESSION. Je l'avais fait par pure délicatesse car je ne puis perdre une somme de l'importance de celle que je vous réclamais dans une première lettre. Je viens donc vous rappeler, Monsieur, que J'AI ENTRE LES MAINS DEUX TITRES, L'UN DE MILLE FRANCS, L'AUTRE DE CINQ-CENTS – SOMMES PRÊTÉES PAR MOI À CH. BAUDELAIRE. Je serais bien aise de savoir si je peux compter rentrer dans ces sommes en un temps rapproché...* » (1 p. 1/2 in-12, en-tête gaufré aux initiales « *SM* » de son épouse, infimes perforations).
De sa main, Narcisse Ancelle a inscrit la teneur de la réponse qu'il a adressée à Manet : « *24 octobre 1867... J'ai pris bonne note de votre réclamation à la succession de NOTRE PAUVRE AMI CHARLES BAUDELAIRE.* »

– « *Ce 7 janvier* » [1868]. « *JE REGRETTE DE VENIR VOUS PARLER ENCORE DE MA CRÉANCE À LA SUCCESSION BAUDELAIRE, MAIS JE TROUVE QUE TOUTE CETTE AFFAIRE-LÀ TRAÎNE BIEN EN LONGUEUR, et voudrais bien bien rentrer dans la petite somme qui m'est due...* » (1 p. in-16, petite perforation avec atteinte à un mot).

Lettres à Charles Baudelaire, pp. 228-229 (citations partielles).

Manet

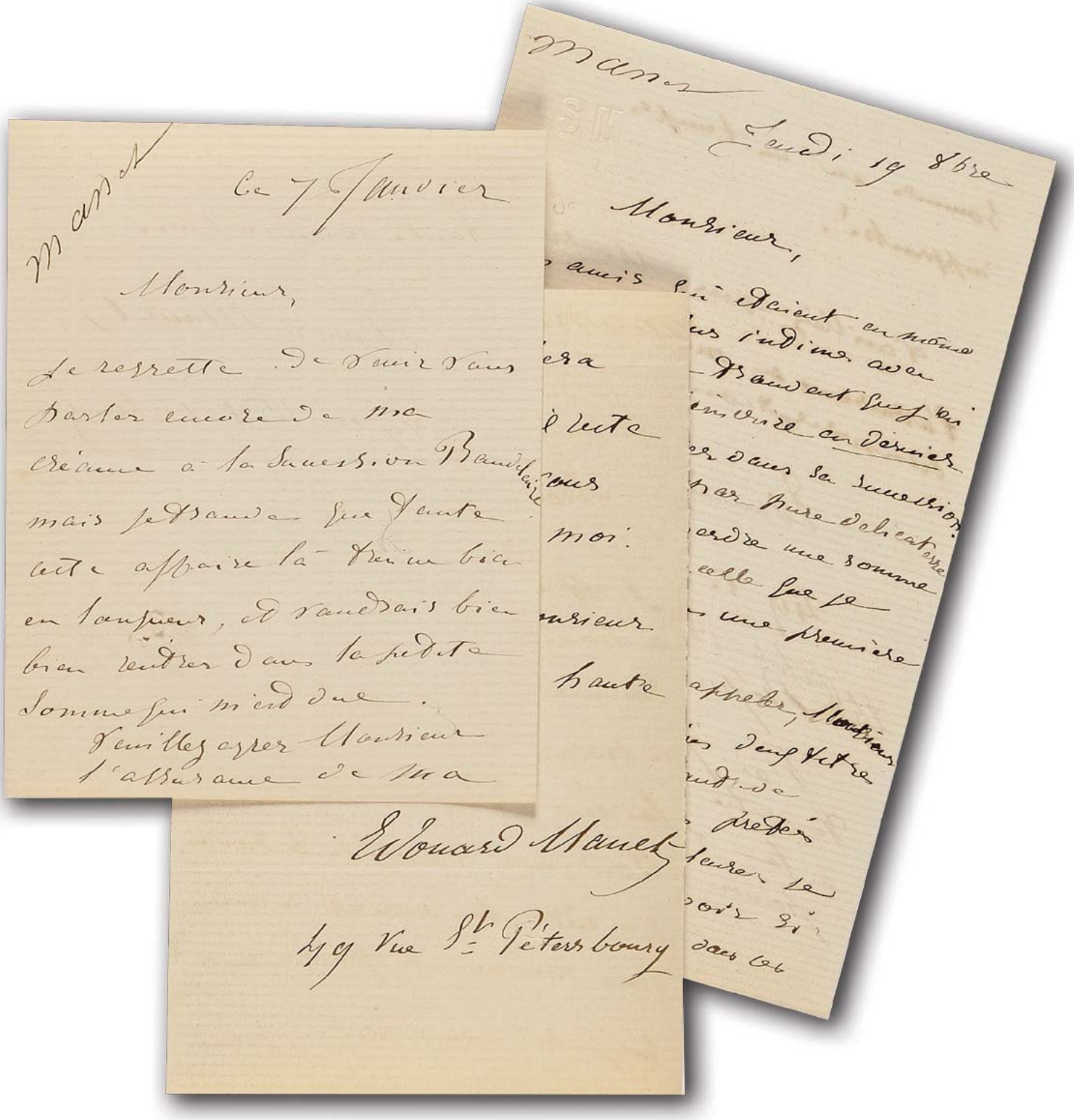

Ce 7 Janvier

Monsieur,

Je regrette de venir vous parler encore de ma créance à la Succession Baudelaire mais je trouve que toute cette affaire là traîne bien en longueur, et voudrais bien bien rentrer dans la petite somme qui m'est due.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma

Manet

Jeudi 19 8bre

Monsieur,

...amis qui étaient en même ...us intimes avec ...trouvent que j'ai ...mérité en dernier ...er dans sa succession ...par pure délicatesse ...perdre une somme ...celle que je ...s une première ...appeler, Monsieur ...s deux titres ...ant de ...prêtés ...laurer je ...voir si ...dans ces

...era ...l reste ...ous ...moi. ...onsieur ...haute

Edouard Manet

49 rue St Pétersbourg

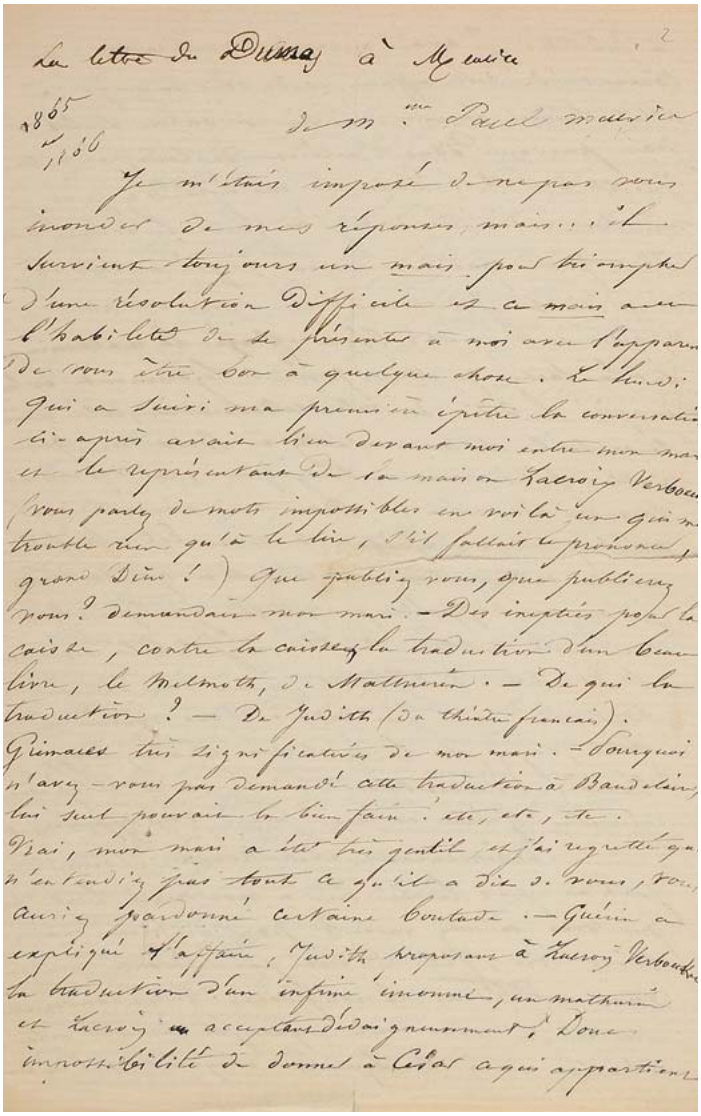

49 **MEURICE** (Éléonore Palmyre Granger, madame Paul). 3 lettres autographes signée [À CHARLES BAUDELAIRE], DONT UNE PORTANT UNE APOSTILLE AUTOGRAPHE DE CELUI-CI. [1865]. Chacune également avec apostille autographe de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de Charles Baudelaire.
2 000 / 3 000 €

UNE AMITIÉ FÉMININE DE BAUDELAIRE. Épouse de Paul Meurice, écrivain proche de Victor Hugo, Éléonore Palmyre Granger (1819-1874) était la fille du peintre Jean-Pierre Granger, et, pianiste de talent, fut notamment professeur de piano de Camille Saint-Saëns. Ingres et Bracquemond peignirent son portrait. Charles Baudelaire entretint avec elle une relation amicale et intellectuelle de haute tenue, comme en témoigne les lettres qu'il lui adressa, mais sans la même coquetterie amoureuse qu'elle y mettit. Ils avaient en commun la même vénération pour le génie de Richard Wagner – Charles Baudelaire consacra à celui-ci un important article publié ensuite en librairie. Après qu'il fut revenu malade de Bruxelles, madame Meurice vint quelquefois le voir pour lui jouer des airs de leur compositeur fétiche.

« *Votre dévouement pour Wagner…* »

– [Paris, vers le 5 janvier 1865]. « *Si, cher Monsieur, je vous écris, et je le fais, sans être embarrassée. Ce n'est point mon esprit qui a la prétention de vous répondre, c'est ma simplicité et ma bonhomie habituelle. Dès que j'ai reconnu à l'adresse votre écriture, j'ai éprouvé une vraie joie et je vous le dis tout de suite pour vous en remercier. Le timbre de Bruxelles m'a un peu attristée ; vous êtes toujours loin de nous mais vous pensez à moi quelquefois et vous avez eu besoin de me le prouver aujourd'hui, cela ne me suffit pas, mais me ferait prendre patience.*

J'AI SOURI D'ABORD EN LISANT VOS FOLIES ; EN LES RELISANT, J'AI ÉPROUVÉ COMME UNE ESPÈCE DE PITIÉ, ne vous rebiffez pas, cette pitié n'a rien de blessant, au contraire. Me suis-je trompée, IL M'A SEMBLÉ QUE VOUS AVEZ UNE SOUFFRANCE ET QUE VOUS AURIEZ EU LE DÉSIR DE ME LA RACONTER. Mais votre défiance, votre fierté vous ont retenu de le faire ; avec moi, c'est mal. Vous devez me connaître assez pour savoir que je ne ris pas toujours et que je suis votre vieille amie.

VOYONS, QUE FAITES-VOUS À BRUXELLES ? RIEN. VOUS Y MOUREZ D'ENNUI, et ici on vous attend impatiemment. Quel fil vous tient donc par l'aile attaché à cette stupide cage belge ? Dites-le-nous simplement. Le petit groupe qui vous regrette tant ne demanderait pas mieux que d'aider à couper ce fil si c'est possible. Que faut-il ? Est-ce une passe [titre de transport gratuit pour les chemins de fer] *? Nous l'aurons. Faut-il vous faire réclamer par la police, ou la force armée ?*

ENCORE UNE FOIS, REVENEZ-NOUS, VOUS NOUS MANQUEZ. MANET, DÉCOURAGÉ, DÉCHIRE SES MEILLEURES ÉTUDES ; BRACQUEMOND NE DISCUTE PLUS ; j'éreinte mon piano, *espérant que* les sons arriveront jusqu'à vous *et vous attireront.*

NOUS FAISONS DE LA MUSIQUE TOUS LES QUINZE JOURS, CHEZ MOI. Les loups ne sont pas admis. Je suis maîtresse, seule, et ma royauté absolue n'a pas de sujets rebelles. Venez, votre absence est la seule ombre de ces petites réunions. Elles ont été organisées au moment où circulait le bruit de votre retour, nous y avons cru et nous nous sommes rassemblés, pour vous attendre. De temps en temps nous crions comme les sentinelles dans la nuit : "Baudelaire ne vient pas !" et il se fait un noir silence. VOUS MANQUEZ AUSSI, SAVEZ-VOUS, *À VOTRE DÉVOUEMENT POUR WAGNER. En musique, chacun ici a son adoration, dam ! Je fais ce que je peux :* À MANET, IL FAUT HAYDN, BEETHOVEN À BRACQUEMOND, HAENDEL À CHAMPFLEURY, FANTIN LUI-MÊME A SON DIEU : SCHUMANN. VENEZ, ET JE JOUE WAGNER.

J'ai fait connaissance avec deux femmes qui vous regrettent. J'ai trouvé l'une jolie, l'autre conquérante, toutes deux bêtes diversement ; mais, il est convenu que les femmes n'ont pas et ne doivent pas avoir d'esprit. La Japonnaise du Pays latin [cabaret de Montmartre] *voudrait bien vous rendre ce que vous lui avez confié. La commandante fait présenter les armes à son mari chaque fois qu'on prononce votre nom* [le commandant Hippolyte Lejosne et son épouse Valentine Thérèse Cazalis-Allut, amis communs de Manet et de Baudelaire]. *Je l'ai vue le jeudi soir chez la mère Manet qui, elle aussi, a des regrets pour vous…*

Ah ! J'allais oublier UNE GRAVE QUESTION QUE SEUL VOUS SAUREZ DÉCIDER. Faut-il que je reprenne mes bandeaux ou DOIS-JE PERSISTER DANS CERTAINE COIFFURE QUE J'ESSAIE, PEUT-ÊTRE EN SOUVENIR DE VOUS ? Une manière de cheveux relevés en coques sur le sommet de la tête avec des boucles qui descendent vers le front, laissant les oreilles et la nuque à découvert. ET MA ROBE ROBIN DES BOIS GARNIE DE CORNALINES SANS LE PLUS PETIT PLI SUR LES HANCHES. Et ma robe de taffetas vert à l'habit d'Incroyable et celle de 15/16 [1815/1816] *blanc brodée par feue mon arrière-grand-mère ? Tout cela vous attend.*

Est-ce qu'il devrait en falloir tant, quand je dis "Venez, mon amitié reconnaissante de ce que vous avez été pour moi lorsque mon cœur débordait d'amertume et de chagrin, mon amitié calme, sereine et forte aujourd'hui, vous appelle et vous tend les mains"… Malgré moi, je vais vous attendre, samedi, étonnez-moi, étonnez-nous tous en arrivant. Je ne vous souhaiterai la bonne année que de vive voix et par une poignée de main bien sentie (et votre livre dont il faut que je vous remercie)… » (4 pp. in-12, infimes perforations).

Madame Meurice répondait ici à la lettre que Baudelaire lui avait adressée le 3 janvier 1865, dans laquelle il affirmait : « Dois-je vous dire combien je vous aime ? » et « Faut-il vous dire combien de fois j'ai pensé à vous (chaque fois que je contraignais un Belge à exécuter un morceau de Wagner [...]) ». Il y décrivait
aussi les provocations auxquelles il se livrait cyniquement à Bruxelles : « Chère Madame, ne me répondez pas ; vous seriez embarrassée, malgré tout votre esprit, pour répondre à une pareille lettre ».

« *Ah ! Pendez-vous, il y a eu une soirée chez Manet et vous n'y étiez pas !* »

– [Paris, vers le 15 février 1865]. « ... *Le lundi qui a suivi ma première épitre, la conversation ci-après avait lieu devant moi entre mon mari et le représentant de la maison Lacroix Verboeck*[hoven] *(vous parlez de mots impossibles, en voilà un qui me trouble rien qu'à le lire, s'il fallait le prononcer, grand Dieu !) – Que publiez-vous, que publierez-vous ? demandait mon mari. – Des inepties pour la caisse, contre la caisse, la traduction d'un beau livre, LE* MELMOTH *DE MATHURIN* [sic]. *– De qui la traduction ? – De Judith (du Théâtre-Français)* [la comédienne Julie Bernat dite Mademoiselle Judith, parente de Rachel, qui publia notamment des traductions de Charles Dickens ou Wilkie Collins]. *Grimaces très significatives de mon mari. – POURQUOI N'AVEZ-VOUS PAS DEMANDÉ CETTE TRADUCTION À BAUDELAIRE, LUI SEUL POUVAIT LA BIEN FAIRE ! etc., etc., etc. Vrai, mon mari a été très gentil, et j'ai regretté que vous n'entendiez pas tout ce qu'il a dit de vous, vous auriez pardonné certaine boutade... J'avais envie de vous mettre au courant de cette affaire et de vous engager à aller trouver Lacroix, qui sait si on ne serait pas parvenu dans l'intérêt de tous, à mettre Judith de côté... Hier, Guérin* [le journaliste Théophile Guérin, alors employé aux éditions Lacroix et Verboeckhoven] *que nous avions gagné à vous et inquiété sur Judith est revenu nous voir et a reparlé du* Melmoth. *Il a effrayé la malheureuse sur la tâche qu'elle a pris si légèrement et lui a inspiré le désir de votre collaboration ; cela irait tout seul si vous n'étiez à Bruxelles. QUE DIABLE FAITES-VOUS EN BELGIQUE, CAR VOS RAISONS SONT SI MAUVAISES ! Mon mari a insisté pour qu'il y ait une préface de vous... J'ai dit. Vous voilà au fait, voyez si le cœur vous en dit... Maintenant, chez Monsieur, comme je n'ai pas laissé lire à mon mari tout ce que vous m'avez raconté pour distraire ma triste vie, il ne doit pas se douter que je vous mets directement dans la confidence de ces conversations. Mettons, si vous voulez, que j'ai raconté cela à Manet ou à Bracquemond et que c'est l'un d'eux qui vous a écrit.*
AH ! PENDEZ-VOUS, IL Y A EU UNE SOIRÉE CHEZ MANET ET VOUS N'Y ÉTIEZ PAS ! Tout le monde en grande tenue. La commandante peu vêtue mais de satin avait des remparts, des tours, des balisthes, des cabestans d'argent sur la tête, le cou, les bras. C'était très militaire et Polyte triomphait [il s'agit d'Hippolyte Lejosne et de son épouse Valentine Thérèse Cazalis-Allut, amis communs de Manet et de Baudelaire]. *La Stevens* [l'épouse d'un des deux frères et peintres Alfred ou Joseph Stevens] *avait cet éclat emprunté, dont elle a l'art de peindre etc., plus une coiffure grecque qui allait à merveille à sa jolie tête... Des dames inconnues, brunes, blondes, se pressaient dans le salon. Les hommes, vous les connaissez tous, timides comme des poissons rouges, pudiques comme des éléphants ou sauvages comme des ours, ils ont résolu de nous fuir comme des pestiférées et se sont installés dans la salle à manger. MANET ALLAIT DES UNS AUX AUTRES dans le fallacieux espoir d'un rapprochement. La musique les attirait un instant, puis après ils se sauvaient tant qu'ils pouvaient... Mme Manet a joué comme un ange* [Suzanne Leenhoff était pianiste]... *Chérubin-Astruc a chanté* [l'artiste et écrivain Zacharie Astruc], *la commandante-Thérèse a chanté aussi. Je vous parle de la command*[ant]*e parce que, si vous ne vous intéressez pas à elle, elle s'intéresse à vous et cela revient au même. Nous nous sommes séparés à regret à 2 heures du matin. Oh l'horrible temps au-dehors, la pluie, la neige, le froid, le noir, brrrr ! Je suis gelée quand je m'en souviens. Même là, au coin de mon feu où je suis si bien. Vous l'avez abandonné, DÉSERTEUR QUE VOUS ÊTES. JE VOUDRAIS BIEN NE PAS VOUS REGRETTER ET FAIRE COMME PARIS QUI COMMENCE À PRENDRE SON*

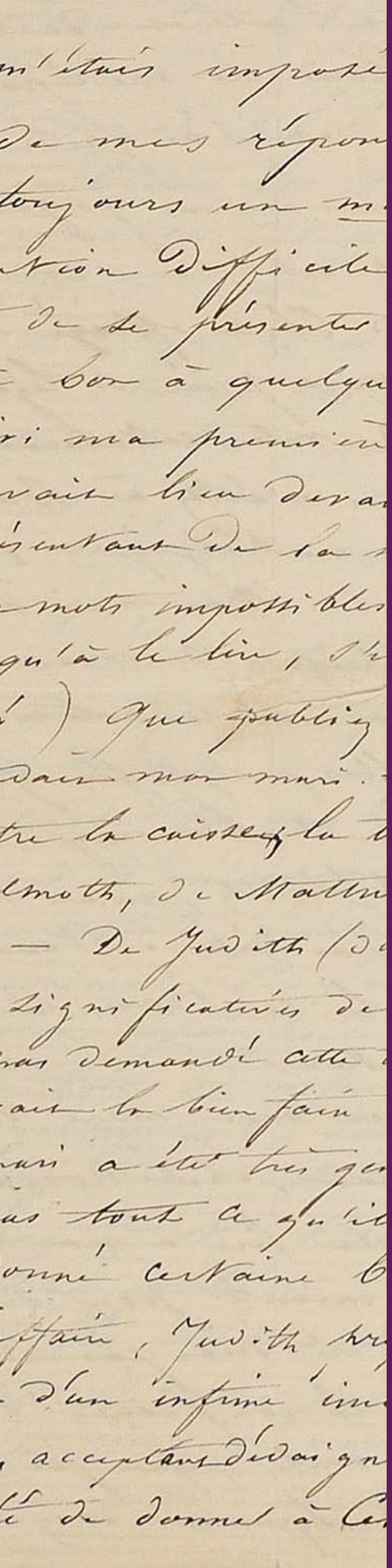

PARTI DE VOTRE ABSENCE, MAIS NON, JE NE PEUX PAS. Je ne pardonnerai jamais à ce grand dadais de Stevens [le troisième frère Stevens, Arthur, originaire de Belgique] *de vous avoir envoyé boire la bière de sa patrie...* » (3 pp. 2/3 in-8, fentes aux pliures dont une jusqu'à mi-page, infimes perforations).

De sa main, Baudelaire a inscrit ici :

« *LA LETTRE DE DUMAS À MEURICE* » (en marge haute de la première page). Il fait ici allusion à la lettre qu'Alexandre Dumas père écrivit en février 1865 à Paul Meurice pour reconnaître la paternité pleine et entière de celui-ci dans l'écriture du roman *Les Deux Diane*, originellement publié en 1846-1847 sous le seul nom de Dumas. Paul Meurice venait de la publier en préface à l'édition du drame qu'il en avait tiré.

Baudelaire répondit à cette lettre de madame Meurice le 18 février 1865 : il y disait refuser de collaborer à une traduction du roman *Melmoth* de Charles Robert Maturin (« Je regarde les traductions comme un moyen paresseux de battre monnaie »), affirmait ne pas partager la sévérité de sa correspondante « sur les femmes qui montrent beaucoup de nudités », et critiquait Alfred Stevens comme Belge.

« *Je suis insultée tous les jours... pour mon courage à défendre Manet, venez donc me donner un coup de main....* »

– [Paris, mi-mai 1865]. « *MANET DIT QUE VOUS ME DEMANDEZ. EH BIEN, ME VOILÀ – Comme il m'ennuie de ne pas vous voir, je profite vite de votre appel pour causer un instant avec vous. – Mais, qu'attendez-vous ? Que me voulez-vous ? De quoi désirez-vous que je vous parle ? Depuis quelque temps, la vie est d'une monotonie écœurante... QUOIQUE HABITANT BRUXELLES, VOUS CONNAISSEZ PARIS MIEUX QUE MOI, BIEN SÛR. VOUS SAVEZ CE QUI S'Y DIT, S'Y ÉCRIT, S'Y PASSE, S'Y PUBLIE. Vous avez vu notre exposition de peinture par des yeux meilleurs que les miens* [le Salon où Manet, ami commun, fit scandale en exposant *Olympia*]. *Vous lisez tous les feuilletons qui en parlent, que pourrais-je en dire ?... D'ailleurs, je ne suis allée au Salon qu'une fois ; il faut vous dire que depuis le 2 mai je suis comme qui dirait malade... J'ai voulu tâter de la maladie, j'ai cru que j'allais ramener un peu d'intérêt sur moi. Hélas, je n'ai point pâli, je n'ai point maigri. Loin de s'apitoyer sur ma santé on m'a laissée seule avec ma fièvre...*
Pendant que je vous écris, j'entends le chemin de fer, qui file vers Bruxelles. Voilà-t-il pas une jolie invention que cette grosse mécanique qui rue, renifle pour emporter, rapporter tous les jours des milliers d'indifférents à des milliers de kilomètres et qui n'a pas l'intelligence de vous enlever de cette satanée Belgique, où je suppose que [vous] *ne vivez qu'à moitié, pour vous rendre à vos amis éplorés de votre trop longue absence. Oui, va, stupide machine, siffle, toi, siffle ton inutilité, siffle ceux que tu portes, siffle aussi celui que tu laisses puisqu'il se plaît loin de nous.*
AH ! SI VOUS ÉTIEZ À PARIS, VOUS VIENDRIEZ FUMER VOTRE CIGARETTE DANS MON POT DE FLEURS – MON JARDIN, VU SA PETITESSE, NE MÉRITE PAS D'AUTRE NOM. J'Y SUIS SOUVENT ASSISE, COMME LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS ÊTES VENU ME VOIR, VOUS SOUVENEZ-VOUS.

Mon mari a fait un voyage en Italie. Depuis qu'il est revenu, il va souvent à la campagne... dîner. Quand il exécute sa fugue pastorale, je dîne seule, tête-à-tête avec celui-ci ou celui-là. – Je vous ai eu quelquefois, vous ne vous en êtes probablement pas aperçu. Venez donc de ces dîners illusoires faire des dîners réels ; nous causerons après, JE NE PUIS CAUSER QU'AVEC VOUS, VOUS SEUL SAVEZ ME FAIRE CROIRE QU'ON PEUT NE PAS S'ENNUYER À PARLER D'AUTRE CHOSE QUE DE LA POLITIQUE. La République, la lune, qu'est-ce que cela me fait, en quoi cela m'intéresse-t-il ! Elles sont aussi impossibles à connaître, l'une que l'autre.
JE SUIS INSULTÉE TOUS LES JOURS, ET PAR TOUT LE MONDE POUR MON COURAGE À DÉFENDRE MANET, VENEZ DONC ME DONNER UN COUP DE MAIN.
Mon Dieu ! qu'il y a longtemps que je ne vous ai agacé, avec ma révérence, je vous la fais, tant je suis mécontente de vous ; ne pas revenir, ne pas m'écrire, ne plus avoir d'amitié pour moi, c'est sûr, et vous croyez que je vous aime, que je vous souris, que je vous donne la main, oh nenni da !... » (4 pp. in-12, infimes perforations).

Baudelaire répondit à cette lettre le 24 mai 1865 : notamment sur l'horreur qu'inspire la maladie (madame Meurice se plaignait qu'étant malade elle était abandonnée par ses amis), sur sa propre franchise avec les femmes mais son « respect pour le *convenable* » qui l'a empêché plusieurs fois de « sauter au cou » de madame Meurice, sur Manet : « dites-lui [...] que la raillerie, que l'insulte, que l'injustice sont des choses excellentes [...]. Vraiment, Manet a des facultés si brillantes et si légères qu'il serait malheureux qu'il se décourageât. Jamais il ne comblera absolument les lacunes de son tempérament. Mais il a *un tempérament*, c'est l'important ».

Lettres à Charles Baudelaire, pp. 262-271 (pour les trois lettres).

« SOYEZ TRANQUILLE, JE VOUS FERAI UN JOLI PETIT LIVRE... »

50 **POULET-MALASSIS** (Auguste). Ensemble de 8 lettres autographes signées À CHARLES BAUDELAIRE. 1859 et s.d. Dont 4 avec apostilles autographes de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident du poète. Infimes perforations.
2 000 / 2 500 €

BELLE CORRESPONDANCE SUR L'IMPRESSION DE L'ESSAI DE CHARLES BAUDELAIRE SUR THÉOPHILE GAUTIER, sur une poésie et un projet de nouvelle (« *j'admire votre persistance dans vos projets...* »), sur le portrait de Baudelaire par Courbet, sur Delacroix, sur Nadar, sur la publication française d'*Honoré de Balzac* de Théophile Gautier, etc. Les citations qui en sont portées ci-dessous ont souvent été abrégées.

« AUGUSTE POULET-MALASSIS, LE SEUL ÊTRE DONT LE RIRE AIT ALLÉGÉ MA TRISTESSE EN BELGIQUE » (CHARLES BAUDELAIRE).
Héritier d'une dynastie d'imprimeurs alençonnais, Auguste Poulet-Malassis (1825-1878) vint à Paris étudier à l'École des Chartes, fréquenta la bohème littéraire et artistique, et, républicain convaincu, participa aux événements de 1848. À partir de 1852, il se consacra à l'imprimerie familiale, d'abord avec son beau-frère, à Alençon puis Paris, ensuite seul. Parmi ses publications figurent en bonne part les textes de ses amis, comme Théodore de Banville, Charles-Marie Leconte de Lisle, ou Charles Baudelaire. En raison de pratiques financières aventureuses et des procès et amendes occasionnées par plusieurs de ses livres, Auguste Poulet-Malassis fit faillite et dut s'exiler à Bruxelles en septembre 1863. Il poursuivit néanmoins clandestinement une activité d'éditeur, principalement de textes licencieux et de pamphlets contre l'Empire.
Auguste Poulet-Malassis rencontra Charles Baudelaire en 1850, et publia plusieurs de ses grands livres : *Les Fleurs du mal* (1857), *Théophile Gautier* (1859), *Les Paradis artificiels* (1860), *Les Épaves* (1866). Malgré quelques brouilles, une véritable complicité vint à les unir. Exilés tous deux à Bruxelles, il se fréquentèrent alors d'autant plus assidûment que Charles Baudelaire retrouvait avec lui une communauté d'esprit qui lui manquait cruellement là-bas.
Passé à la postérité pour son rôle auprès de Charles Baudelaire, il n'en fut pas moins par lui-même « écrivain, érudit sans pédantisme, éditeur hardi, maître des élégances typographiques, bibliophile lui-même, découvreur de talents, le seul "qui ait eu le respect des poètes", dit Banville au moment de sa mort, ami des artistes, homme pudique, intègre, fidèle jusqu'à l'intransigeance » (Claude Pichois, *Auguste Poulet-Malassis*, p.231).

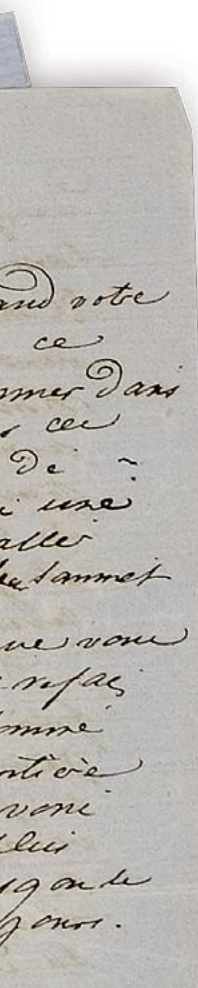

– [Alençon, vers les 15-17 juin 1859]. « ... *Je vois avec bien du plaisir que vous utilisez votre temps. VOUS M'AVIEZ DIT DES VERS DE LA BELLE PIÈCE QUE VOUS M'ENVOYEZ ACHEVÉE* [LE POÈME « LE VOYAGE »] *ET JE CROIS ME RAPPELER QU'IL Y A DÉJÀ LONGTEMPS VOUS M'AVIEZ ENTRETENU DE CE PROJET DE NOUVELLE d'un homme qui délibère s'il découvrira ou ne découvrira pas la conspiration dont il a surpris le secret* [« La conspiration », projet demeuré inachevé dont il ne subsiste que le canevas]. *J'admire votre persistance dans vos projets, surtout quand elle aboutit comme dans le cas présent. Votre activité actuelle réjouit tous vos amis. Il n'est pas impossible que j'aille vous voir à Honfleur un de ces jours... Depuis 2 mois je ne suis allé qu'une fois à Paris, la semaine dernière, et je n'y ai passé que quatre jours. J'ai su pendant que j'y étais que MOREL VENAIT DE RECEVOIR LA PREMIÈRE COPIE DE VOTRE* SALON [Jean Morel dirigeait la *Revue française* où allaient paraître les lettres de Baudelaire à lui adressées constituant son *Salon de 1859*]... » Dans cette réponse à la lettre que Baudelaire lui avait écrite le 13 juin, Poulet-Malassis évoque également Charles ASSELINEAU (« *à la dérive de réflexions mélancoliques sur son manque d'argent et sur son âge* »), Hippolyte BABOU (« *moins pétillant que de coutume* »), Théodore de

BANVILLE (qu'il a trouvé chez lui « *non pas précisément dansant le cancan avec tous ses amis, mais carrément à table, et buvant comme un templier, en compagnie du baron Brice rédacteur de* L'Abeille impériale…), NADAR (« *mandé par l'empereur* », qui « *est nommé commandant du régiment en vue de formation des photographes balonniers* »), les ouvrages qu'il édite, notamment un sur SAINT-JUST qui lui donne l'occasion de faire l'éloge du personnage (« *le seul homme de la Révolution de taille à balancer Bonaparte* », reprenant en cela un jugement de Michelet), sa propre condamnation à de la prison pour dettes, des questions d'argent entre lui et Baudelaire, etc. (4 pp. in-8).

– Alençon, 8 août 1859. « *VOUS AUREZ CETTE SEMAINE L'ÉPREUVE EN PAQUET POUR LES CHANGEMENTS QUE VOUS POURRIEZ JUGER NÉCESSAIRES. SOYEZ TRANQUILLE, JE VOUS FERAI UN JOLI PETIT LIVRE* [Baudelaire lui avait écrit le 7 août : « *Je vous supplie de faire du* Gautier *quelque chose de propre* »]… *COURBET ME LAISSE VOTRE PORTRAIT À 500 F. Je lui ai répondu que je le prendrais bien volontiers s'il voulait me faire crédit jusqu'au 15 novembre* [ce tableau fut acheté par Poulet-Malassis, et est actuellement conservé au musée Fabre à Montpellier]. *Vous pouvez donc vous féliciter de voir progresser lentement vos 4 volumes, farceur que vous êtes. Nous ne mourrons pas encore cette fois-ci…* » Également sur l'arrêt des poursuites contre lui en échange de la mise au pilon du livre sur SAINT-JUST qu'il publiait (« *ce sont des infamies, mais qu'attendre du régime impérial…* »), et sur CHAMPFLEURY à qui il a acheté plusieurs livres à publier (1 p. in-8, adresse au dos, petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte)

– Alençon, 23 septembre 1859. « … *Tout cela me semble bien douteux, et je me demande comment vous ferez pour amortir votre dette en partie, trimestre par trimestre, si vous n'avez pas trouvé le moyen de le faire* au bout de neuf mois. *Vous connaissez ma situation. Je n'ai pas le sou. Je suis même plus pauvre que vous… La situation est lourde pour moi, parce qu'au bout du compte, par ces billets personnels,* je discrédite *positivement ma maison qui n'est pas à moi seul… PERSONNELLEMENT JE SUIS SANS RESSOURCE ET MÊME LES 100 F. QUE JE VOUS AI ADRESSÉS AU COMMENCEMENT DU MOIS M'ONT FAIT RESTER DEPUIS CE TEMPS DANS LA MISÈRE…* » Avec différents détails financiers (2 pp. 1/4, adresse au dos).

– [Alençon, 26 septembre 1859]. « … *Tâchons de régulariser l'affaire, pour amortir graduellement la dette ; vous savez bien que mon amitié pour vous m'y fera mettre* tout le temps qu'il faudra pour que votre vie n'en soit pas gênée… *IL ME SEMBLE BIEN IMPOSSIBLE D'ALLER CHEZ M. DELACROIX. SI CE N'EST PRÉSENTÉ PAR VOUS* [Baudelaire avait demandé, pour Auguste Poulet-Malassis, un dessin au peintre, lequel s'était alors proposé d'offrir une peinture encore à faire]. » Avec de nombreux détails sur leurs affaires financières (2 pp. 1/2 in-8).

– Alençon, 30 septembre 1859 : « *Oui, cette leçon vaut un quatre-sous* [cigare bon marché à 20 centimes] *et même un fromage. Mais maintenant que nous avons un mois de calme, JE NE PENSE PLUS QU'AUX ÉPREUVES* GAUTIER *QUI TRAINENT D'UNE FAÇON EFFROYABLE et nous gênent horriblement. Concluons ! Concluons. Je n'attends que leur retour pour prendre le chemin de fer. NOUS AVONS FAIT HIER UN DÎNER DU BARON D'HOLBACH* [en référence aux dîners de libres penseurs organisés par le philosophe du XVIIIe siècle] *avec St-Albin, Lacombe, Chennevières, Dussieux, Le Hamel* [le magistrat et écrivain Hortensius de Saint-Albin, le publiciste et historien Francis Lacombe, l'historien et futur directeur des Beaux-Arts Philippe de Chennevières, ami de

jeunesse de Baudelaire, tous auteurs publiés par Poulet-Malassis, et l'historien et écrivain Louis Dussieux], *OÙ IL N'A ÉTÉ QUESTION QUE DE DIEU, DU PAPE, DE MIRABEAU ET DE VOUS, HOMME GLORIEUX. MALGRÉ LA CACOPHONIE QUE VOUS APPORTEZ DANS MA CHÉTIVE EXISTENCE, JE VOUS SERRE LA MAIN, PARCE QUE "L'AMITIÉ D'UN GRAND HOMME EST UN BIENFAIT DES DIEUX"* [citation d'*Œdipe* de Voltaire]... » (1 p. in-8, adresse au dos).

– Alençon, 8 novembre 1859. « ... *Vous pouvez difficilement vous imaginer ma position. JE NE VIS RÉELLEMENT PAS. LE MOINDRE ACCIDENT REND MON EXISTENCE IMPOSSIBLE au milieu des miens pour lesquels je sens à chaque instant que je suis devenu un objet d'inquiétude et de suspicion. Il importe que vous me fassiez connaître avant le 20... où vous en serez. VOTRE BROCHURE* [*THÉOPHILE GAUTIER*] *DOIT ÊTRE ARRIVÉE...* » (1 p. in-8, adresse au dos, petite déchirure angulaire due à l'ouverture sans manque de texte).

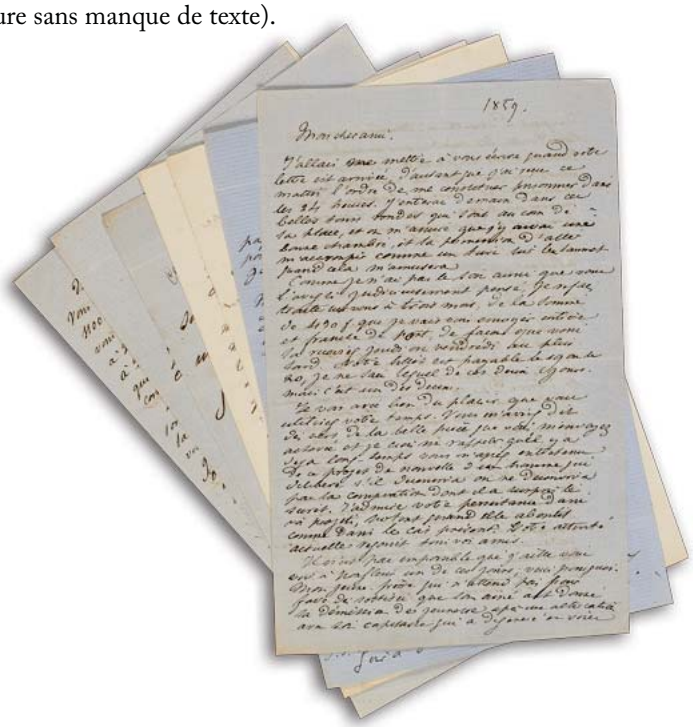

– [Alençon], 16 novembre 1859. « *Vous faites erreur, ce n'est pas 300 f. tirage à 1100, mais 300 f. tirage à 1600. Ainsi que je vous l'ai dit, je crois, JE COMPTE PUBLIER VOS LIVRES À 2 F. EXCEPTÉ LE VOLUME DE POÉSIES* [LA SECONDE ÉDITION DES *FLEURS DU MAL*] *QUI RESTERA À 3 ET POUR LEQUEL JE COMPTE FAIRE DES FRAIS qui justifieront son prix en dehors de la considération de celui de la première édition. Les 440 f. que vous me devez personnellement sont indépendants des 250 que vous devez à la librairie. La somme que nous aurons à vous donner dans l'année sera donc de 950 auxquels il conviendra d'ajouter quelque chose pour LE* GAUTIER*, ne fût-ce que 30 f. par exemple, car je ne veux pas prendre une ligne de copie pour rien, dans l'état de vos affaires. VOUS NE ME DITES PAS SI VOUS AVEZ ÉTÉ CONTENT DE CE PETIT VOLUME. J'AI FAIT DE MON MIEUX POUR VOUS ÊTRE AGRÉABLE... Tâchez de nous livrer vos mss. en janvier... Il va sans dire qu'en cas d'écoulement avant deux ans, il y a lieu à un 2e tirage immédiat...* » Avec des détails sur leurs affaires financières (2 pp. 1/2 in-8).

– [Alençon, fin mars 1861]. « *J'AI TOUJOURS GARDÉ LA SUPERSTITION QUE CETTE MALHEUREUSE DETTE SERAIT LA CAUSE DE NOTRE DÉBÂCLE et j'en ai plus peur que jamais, car il nous est impossible de la payer ce mois-ci. Je comprends du reste rien qu'à jeter un coup d'œil sur votre nomenclature que de votre part VOUS N'Y POUVEZ RIEN. Je viens d'écrire à mon beau-frère* [Eugène De Broise, son associé dans son affaire de libraire-éditeur], *pour lui dire de tâcher de faire escompter trois billets de 500 f. chacun pour le 25 par ASSELINEAU, LA FIZELIÈRE et CHAMPFLEURY* [les écrivains Charles Asselineau, Albert-André Patin de La Fizelière et Jules-François-Félix Husson dit Champfleury]. *JE VAIS TÂCHER DE FAIRE DONNER CES SOLDATS DU DÉSESPOIR. Je préviens en même temps Eugène que vous avez l'espoir que Hetzel* [l'éditeur Jules Hetzel] *nous fera escompter passé le 25 2 billets de 800 f. chacun qui pareraient aux créances du 1er et du 10... JE LUTTE POUR SAUVER L'IMPRIMERIE ET LA LIBRAIRIE, et, si je les sauve, pour me libérer de mon beau-frère. Au fond, je bénis le Ciel qu'on ne trouve pas d'acquéreur pour l'imprimerie. J'ai la conviction que nous ne marcherons jamais attelés au même joug, et finalement, comme j'ai à sauver l'existence de ma famille avant la mienne, si nous sombrons, je leur laisserai l'imprimerie, et m'en irai n'importe où, faire n'importe quoi. On n'a pas plus de malheur que nous en avons. Pour le crédit, je crois qu'on ne nous donnerait pas d'argent monnayé pour de l'or en barre. Faites le possible...* » (1 p. in-8). En réponse à la lettre à lui adressée par Baudelaire vers le 20 mars 1861.

Lettres à Charles Baudelaire, pp. 294-306, et 308-309.

« *CES* FLEURS AU SAVANT POISON »

51 **SAINTE-BEUVE** (Charles-Augustin). Lettre autographe signée À CHARLES BAUDELAIRE. S.l., « *ce 23 février* » [1859]. 2 pp. 1/4 in-8, petites perforations. Avec une courte apostille autographe de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de l'auteur des *Fleurs du mal.*
4 000/ 5 000 €

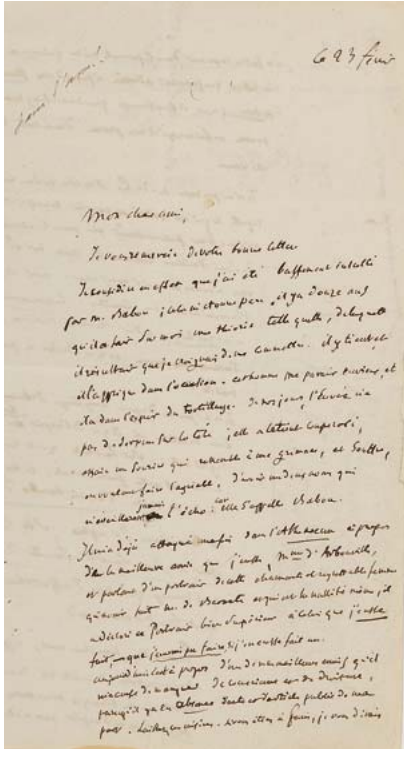

POUR SE DÉFENDRE DES ACCUSATIONS DE LÂCHETÉ DANS LE PROCÈS DES *FLEURS DU MAL.* En 1857, Sainte-Beuve avait écrit une lettre personnelle de soutien à Charles Baudelaire alors traîné en justice pour la publication de son recueil. Dans la *Revue française* du 20 février 1859, Hippolyte Babou reprocha à Sainte-Beuve de n'avoir pas pris de position publique à ce sujet. Le lendemain, Baudelaire écrivit à Sainte-Beuve pour se désolidariser de cette attaque, et reçut la présente réponse qui l'autorisait à publier la lettre de soutien de 1857. Baudelaire décida de la faire figurer dans l'« Appendice » de sa troisième édition des *Fleurs du mal*, laquelle ne put paraître qu'en 1868, après sa mort.

« *Je vous remercie de votre bonne lettre. Je considère en effet que J'AI ÉTÉ BASSEMENT INSULTÉ PAR M. BABOU ; cela m'étonne peu. Il y a douze ans qu'IL A FAIT SUR MOI UNE THÉORIE telle quelle, de laquelle il résultait QUE JE CRAIGNAIS DE ME COMMETTRE. Il y*

*tient et il l'applique dans l'occasion. Cet homme me paraît envieux, et il a dans l'esprit du tortillage. De nos jours, l'envie n'a pas de serpens sur la tête ; elle a le teint couperosé, essaie un sourire qui ressemble à une grimace, et souffre, en voulant faire l'agréable, d'avoir un de ces noms qui n'éveilleront jamais l'écho : car elle s'appelle Babou. Il m'a déjà attaqué une fois dans l'*Athenæum*... AUJOURD'HUI C'EST À PROPOS D'UN DE MES MEILLEURS AMIS QU'IL M'ACCUSE DE MANQUER DE CONSCIENCE ET DE DROITURE, PARCE QU'IL Y A EU* ABSENCE *D'ACTE ET D'ARTICLE PUBLIC DE MA PART. Laissez ces misères.*
SI VOUS ÉTIEZ À PARIS, JE VOUS DIRAIS DE FAIRE IMPRIMER, DANS LE JOURNAL MÊME QUI NOUS *A FAIT INJURE, LA LETTRE QUE JE VOUS AI ADRESSÉE À PROPOS DE CES* FLEURS AU SAVANT POISON : *mais il sera temps quand vous serez revenu, et vous pouvez en faire ce qu'il vous plaira dans votre préface future ou ailleurs...*

JE N'AI PAS VU DEPUIS LONGTEMPS D'AUREVILLY QUI ÉCRIT DES ARTICLES OÙ IL Y A BIEN DE L'ESPRIT, TOUJOURS EN CARNAVAL. Il a de jolis mots : sur Laprade [le poète Auguste de Laprade] *qu'il comparait à je ne sais quel autre poète moral : "Au moins, chez M. de Laprade,* l'ennui tombe de plus haut". – *Et ailleurs : "Sapho, ste Thérèse* "qui a fait, elle, son saut de Leucade dans le ciel..." *QUEL DOMMAGE QUE TROP D'AFFECTATION GÂTE CES TRAITS FINS & CHARMANS !*

Travaillez, mon cher ami, appaisez-vous ; assainissez-vous dans cette vie de nature et de paix ; SACHEZ BIEN QUE VOUS AVEZ ASSEZ DE DISTINCTION ET D'ESPRIT POUR N'ÊTRE JAMAIS INQUIET DE SAVOIR SI VOUS PROUVEREZ AUX AUTRES QUE VOUS EN AVEZ ASSEZ. Maintenez votre finesse en rapport par de secrètes racines avec la bonne nature, vous serez parfait... »

« *DÉCIDÉMENT, VOUS AVIEZ RAISON ; JOSEPH DELORME*, C'EST *LES FLEURS DU MAL* DE LA VEILLE » (BAUDELAIRE À SAINTE-BEUVE, 15 mars 1865). Sainte-Beuve fut un des aînés à qui Baudelaire voua le plus fidèle respect. Le poète n'était pas loin de voir en lui son prédécesseur et sa caution littéraire, lui faisant crédit de son empathie avec les intériorités insaisissables et son art de se « jouer dans toutes les profondeurs ». « [Le] souhait baudelairien de produire, dans le cadre formel du vers comme au sein de la prose, une sorte de "contre-chant", seule traduction possible d'une réalité humaine placée sous le double signe de l'hétérogénéité et de la rupture, renoue avec le prosaïsme "gris, froid, çà et là provocant" de *Joseph Delorme* [...]. Baudelaire a vu en Sainte-Beuve, à l'opposé de la religion humanitaire hugolienne, un héritier de la tradition augustinienne, marqué, comme lui, au coin de la double expérience de l'avidité et du "vide", d'une énergie qui s'épuise, privée qu'elle est de toute dimension d'avenir » (Patrick Labarthe, article Saint-Beuve dans Jean-Paul Avice et Claude Pichois, *Dictionnaire Baudelaire*, pp. 423-424).
De son côté, Sainte-Beuve accorda effectivement sa protection, mais non sans incompréhension ni paternalisme. Son admiration pour Baudelaire s'accompagnait en effet d'une certaine défiance : il assimilait l'homme d'esprit à Stendhal dont il méprisait l'œuvre, considérait que la préciosité de Baudelaire le rendait expert à « pétrarquiser sur l'horrible », et que sa marginalité poétique était sans avenir. Dans *Le Constitutionnel*, le 20 janvier 1862, il écrivait ainsi : « M. Baudelaire a trouvé le moyen de bâtir, à l'extrémité d'une langue de terre réputée inhabitable et par-delà les confins du romantisme connu, un kiosque bizarre, fort orné, fort tourmenté, mais coquet et mystérieux, où on lit de l'Edgar Poe, où l'on prend de l'opium et mille drogues abominables dans des tasses d'une porcelaine achevée. Ce singulier kiosque, fait en marqueterie, d'une originalité concertée et composite [...], j'appelle cela *la folie Baudelaire* ».

Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. XI, 1961, n° 3276. – *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 336-338.

« LAISSEZ L'ACADÉMIE POUR CE QU'ELLE EST, PLUS SURPRISE QUE CHOQUÉE, ET NE LA CHOQUEZ PAS... »

52 **SAINTE-BEUVE** (Charles-Augustin). 2 lettres autographes signées À CHARLES BAUDELAIRE. 1862. Chacune avec dates autographes de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de l'auteur des *Fleurs du mal*, et courtes mentions postérieures au crayon. Petites perforations.
3 000 / 4 000 €

BAUDELAIRE CANDIDAT À L'ACADÉMIE FRANÇAISE. En 1861, deux fauteuils furent laissés vacants après la mort de Scribe et de Lacordaire. Baudelaire présenta sa candidature à Abel Villemain, qu'il considérait avec peu d'aménité comme ressortant à la catégorie commune des « professeurs ». Devant l'échec annoncé de cette candidature, il finit par la retirer.

SAINTE-BEUVE FUT UN DES AÎNÉS À QUI BAUDELAIRE VOUA LE PLUS FIDÈLE RESPECT. L'auteur des *Fleurs du mal* n'était pas loin de voir en lui son prédécesseur et sa caution littéraire, lui faisant crédit de son empathie avec les intériorités insaisissables et de son art de se « jouer dans toutes les profondeurs ». De son côté, Sainte-Beuve accorda effectivement sa protection, mais non sans incompréhension ni paternalisme. Son admiration pour Baudelaire s'accompagnait en effet d'une certaine défiance pour l'homme d'esprit dont la marginalité poétique – « *la folie Baudelaire* » – lui semblait sans avenir.

– S.l., « *ce 9 février 1862* ». « *Cher ami, je suis bien muet avec vous, c'est que je suis bien bavard avec le public. Je vous ai dit, raisonnablement, qu'il n'y avais rien à faire selon moi !*
VOTRE CANDIDATURE N'A PAS ÉTÉ MAL PRISE PAR LE PUBLIC ; ON A ÉTÉ ASSEZ BIEN – ET MÊME FORT BIEN – DANS LA PRESSE.
LAISSEZ L'ACADÉMIE POUR CE QU'ELLE EST, PLUS SURPRISE QUE CHOQUÉE, ET NE LA CHOQUEZ PAS, EN REVENANT À LA CHARGE AU SUJET D'UN MORT COMME LACORDAIRE. Vous êtes un homme de mesure, et vous devez sentir cela.
Je n'ai jamais de jour de congé. *Le lundi vers midi, je relève la tête et respire pendant une heure environ, après quoi le guichet se referme, & je suis en cellule pour sept jours.*
VOUS ÊTES SÉVÈRE POUR PONTMARTIN ET INDULGENT POUR SA CAUSE. Si les causes sont nobles, *il ne fait pas mal de les défendre, et il s'en tire avec assez d'élégance, mais si les causes sont* fausses, *il faut établir sa batterie autrement. – ET PUIS ON NE FAIT PAS UN ARTICLE DANS UN BON MOT, COMME UN HOMME D'ESPRIT FAIT EN CAUSANT...* » (1 p. in-8). Le critique Armand de Pontmartin, qui avait l'audience d'une certaine France provinciale et conservatrice, avait fait une critique cinglante des *Fleurs du mal*, à la suite de quoi Charles Baudelaire avait engagé une longue polémique sur la question morale en littérature.

– S.l., 15 février 1862. « *VOTRE LETTRE A ÉTÉ LUE AVANT-HIER ; VOTRE DÉSISTEMENT N'A PAS DÉPLU, mais quand on a lu votre dernière phrase de remerciement, conçue en termes si modestes & si polis, on a dit tout haut :* très bien ! *Ainsi vous avez de vous une bonne impression : n'est-ce pas rien ?...* » (1/2 p. in-8, enveloppe).

Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. XII, 1963, pp. 284 et 290. – *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 341-343.

« MON CHER AMI... JE VOUS VERRAI, ET NOUS CAUSERONS »

53 **SAINTE-BEUVE** (Charles-Augustin). Correspondance de 3 lettres autographes signées À CHARLES BAUDELAIRE. 1852 et s.d. Avec courtes apostilles autographes de Narcisse Ancelle, conseil judiciaire et confident de l'auteur des *Fleurs du mal*. Petites perforations.
800 / 1 000 €

SAINTE-BEUVE FUT UN DES AÎNÉS À QUI BAUDELAIRE VOUA LE PLUS FIDÈLE RESPECT. L'auteur des *Fleurs du mal* n'était pas loin de voir en lui son prédécesseur et sa caution littéraire, lui faisant crédit de son empathie avec les intériorités insaisissables et de son art de se « jouer dans toutes les profondeurs ». De son côté, Sainte-Beuve accorda effectivement sa protection, mais non sans incompréhension ni paternalisme. Son admiration pour Baudelaire s'accompagnait en effet d'une certaine défiance pour l'homme d'esprit dont la marginalité poétique – « *la folie Baudelaire* » – lui semblait sans avenir.

– Paris, 5 juillet 1852. « *Mon cher ami, je voudrais vous voir sans trop vous déranger. Je suis sans une minute à partir du lundi soir. Mais demain* mardi *à* 5 heures moins un quart*, soyez assez bon pour vous trouver à l'Institut à la sortie de l'Académie, je vous verrai, et nous causerons... De 4 heures 1/2 à 5 heures moins un quart, pas plus tard.* » (1 p. in-16, adresse au dos, petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

– S.l., « *ce 18 août* » [peut-être 1857]. « *Mon cher ami, je vais aujourd'hui à l'Académie à 1 h 1/4. Si vous voulez, je serai chez moi à midi 1/4. Si cela vous dérangeait un peu trop et que vous ne pussiez venir, vous pourriez me faire demander à l'Institut vers 3 heures, mais tout considéré, le mieux serait chez moi pour mieux causer...* » (1 p. in-16).

– S.l., « *ce 14* » [peut-être juillet 1858]. « *Mon cher ami, ce jour est celui même où je fais mon article de lundi prochain. Je suis sans une minute jusqu'à mon entier accouchement. Dimanche même est occupé à torcher l'enfant et aux épreuves. Voulez-vous lundi à 1 heures...* » (1 p. in-16).

JOINT :
– SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin). Lettre à Charles Baudelaire, en copie de la main de Narcisse Ancelle. S.l., 5 janvier 1866. CÉLÈBRE LETTRE SUR LE PAYSAGE LITTÉRAIRE À LA FIN DU SECOND EMPIRE (qui est dans « *la plus grande anarchie et le plus parfait dispersement* »), le goût du public (qui « *s'amuse de quantité de bagatelles plus ou moins spirituelles* »), Proudhon et les socialistes (qui « *ne veulent de la littérature que comme d'une institution ou d'un instrument de moralisation pour le peuple* »), la génération romantique (« *nous autres, nés dans un intervalle d'heureuse et brillante fantaisie, d'imagination libre* »), Victor Hugo (« *devenu lui-même un prédicateur et un patriarche* » qui « *plane sur tout cela* » et avec qui Sainte-Beuve a toujours retrouvé « *les vieux sentiments* » et

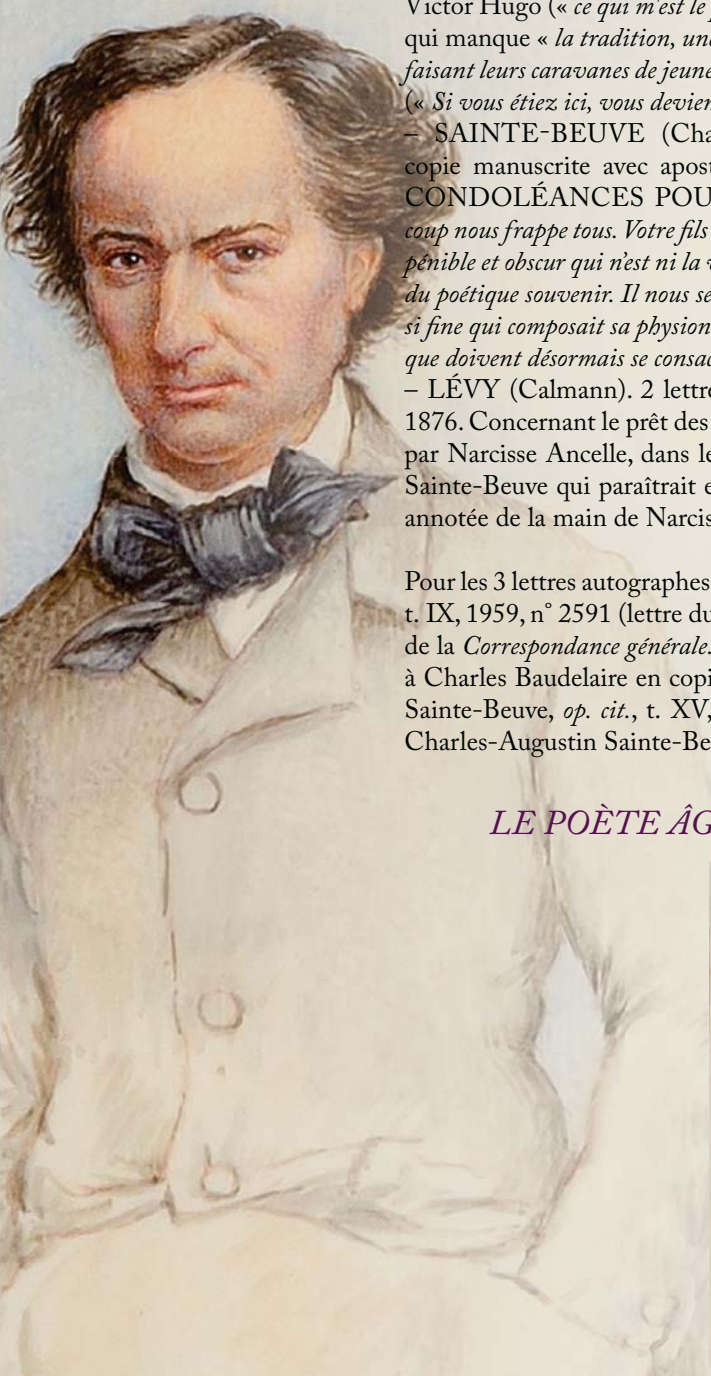

l'entente « *tout comme autrefois* »), l'épouse de Victor Hugo que fréquente Baudelaire à Bruxelles (« *la seule amie constante que j'aie eue dans ce monde-là* »), les disciples de la dernière manière de Victor Hugo (« *ce qui m'est le plus antipathique au monde* »), la nouvelle génération d'écrivains (à qui manque « *la tradition, une tradition* relative, *un corps d'armée, auquel ils se rejoignent, même en faisant leurs caravanes de jeunesse et leurs aventures* »), et enfin la position de Baudelaire lui-même (« *Si vous étiez ici, vous deviendriez, bon gré mal gré, une autorité, un oracle, un poète consultant* »).
– SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin). Lettre à la mère de Charles Baudelaire, en copie manuscrite avec apostilles autographes de Narcisse Ancelle. S.l., 2 septembre 1867. CONDOLÉANCES POUR LA MORT DE BAUDELAIRE : « *Quoique trop prévu, ce coup nous frappe tous. Votre fils et notre ami était depuis longtemps dans les limbes, dans cet entre-deux pénible et obscur qui n'est ni la vie ni la mort. Le voilà enfin entré dans la pure région de la mémoire et du poétique souvenir. Il nous sera permis de penser à lui dans cette partie de lui-même si distinguée et si fine qui composait sa physionomie morale. C'est au soin de rassembler tout ce qui peut la transmettre que doivent désormais se consacrer ses intimes amis...* »
– LÉVY (Calmann). 2 lettres signées de l'éditeur à Narcisse Ancelle. Paris, 19 et 29 février 1876. Concernant le prêt des lettres de Sainte-Beuve adressées à Charles Baudelaire conservées par Narcisse Ancelle, dans le cadre de la préparation de l'édition de la correspondance dudit Sainte-Beuve qui paraîtrait en 1877-1878 (2 volumes). Dans deux petites chemises dont une annotée de la main de Narcisse Ancelle.

Pour les 3 lettres autographes signées : Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. IX, 1959, n° 2591 (lettre du 5 juillet 1852), les deux autres lettres étant apparemment absente de la *Correspondance générale*. – *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 328, 335-336. – • Pour la lettre à Charles Baudelaire en copie : *Lettres à Charles Baudelaire*, pp. 346-348. – Charles-Augustin Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. XV, 1966, n° 4720. – • Pour la lettre à madame Aupick en copie : Charles-Augustin Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. XVI, 1970, n° 5357.

LE POÈTE ÂGÉ D'ENVIRON TRENTE-QUATRE ANS

54 **[FAVIER** (Roger)]. Portrait de Charles Baudelaire. Aquarelle originale en couleurs, avec traits préparatoires à l'aquarelle brique. 174 x 124 mm, montage moderne sur carton souple.
200 / 300 €

DÉLICATE MINIATURE par l'aquafortiste Roger Favier (1881-1925) qui fut entre autres, comme Toulouse-Lautrec, Van Gogh ou Matisse, l'élève de Fernand Cormon.

PORTRAIT D'APRÈS UNE RARE PHOTOGRAPHIE DE NADAR, cliché pris vers 1854. La même photographie inspira à Roger Favier une eau-forte.

« IL A, DE SON VIVANT, FAIT DE SA VIE UN DESTIN… »

et rien de plus. On s'est beaucoup extasié sur ces deux amours de Baudelaire. Mais pour qui lit d'affilée sa lettre à Marie Daubrun et ses billets à la Présidente, la répétition de ces adorations platoniques offre un aspect maniaque. C'est ce qui sera d'autant plus manifeste si on se reporte au fameux poème : "une nuit que j'étais près d'une affreuse juive", qui selon Crarond remonte au temps de Louchette et où Baudelaire, qui ne connaissait ni Marie ni Madame Sabatier, esquisse déjà le thème de la dualité féminine et se montre rêvant, près du démon ardent, à l'ange frigide :

" Je me pris à songer, près de ce corps vendu
A la triste beauté dont mon désir se prive...
Car j'eusse avec ferveur baisé ton noble corps...
Si quelque soir, d'un pleur obtenu sans effort
Tu pouvais seulement, ô reine des cruelles
Obscurcir la splendeur de tes froides prunelles."

Il s'agit donc d'un schème a priori de la sensibilité baudelairienne, qui fonctionne longtemps à vide et qui a su, par la suite, se choisir des réalisations concrètes. La femme froide est une incarnation sexuelle du juge :

"Quand je fais quelque grande sottise, je me dis : Mon Dieu ! si elle le savait ! quand je fais quelque chose de bien, je me dis : voilà qui me rapproche d'elle en esprit."

Sa froideur manifeste sa pureté : elle est délivrée du péché originel. Et même

Lettre du 18 Août 1857.

55 **SARTRE** (Jean-Paul). Manuscrit autographe de son essai *BAUDELAIRE*. [1944]. Environ 160 ff. in-folio, reliés en un volume de demi-toile de facture modeste, dos lisse avec pièce de titre brune.
40 000 / 50 000 €

UN ESSAI QUI A « MARQUÉ UNE DATE DANS LA CRITIQUE BAUDELAIRIENNE » (Contat et Rybalka, p. 143).

MANUSCRIT RÉVÉLANT UN PROCESSUS D'ÉCRITURE EN TROIS TEMPS. S'y distinguent en effet trois strates successives correspondant à des phases distinctes de rédaction : dans une première phase, Jean-Paul Sartre a rédigé la première moitié du texte, soit 65 ff. à l'encre bleue, rencontrés parmi les 91 premiers feuillets. La seconde phase correspond à un travail de relecture au cours duquel, sur ces mêmes feuillets, il a fréquemment porté à l'encre noire des corrections et des ajouts, ces derniers ayant en outre nécessité l'intercalation de 13 ff. supplémentaires. La troisième phase a compris d'une part un second travail de relecture de la première partie, avec corrections et ajouts à l'encre bleue ayant de nouveau nécessité l'intercalation de 13 ff. supplémentaires (toute l'introduction, ff. 1 à 5, et plusieurs passages à la fin), et d'autre part la rédaction continue de la seconde partie du texte, soit 71 ff. (foliotés 92 à 162, dont 52 à l'encre bleue et 19 à l'encre brune, les deux changements d'encre intervenant chaque fois au milieu d'un feuillet).

« Le choix libre que l'homme fait de soi-même s'identifie absolument avec ce qu'on appelle sa destinée... »

UNE LARGE DIFFUSION. *Baudelaire* parut d'abord sous la forme de fragments en revues, en janvier-février 1945 et mai 1946, puis dans son intégralité comme introduction à une édition des *Écrits intimes* de Baudelaire, aux édition du Point du jour en 1946 (il en fut tiré à part quelques rarissimes exemplaires hors commerce), avant de faire l'objet d'une première édition en volume séparé, chez Gallimard dans la collection Idées Nrf en 1947.
UN RENOUVELLEMENT COMPLET DU GENRE BIOGRAPHIQUE, par l'usage d'une « dialectique [...] non conclusive qui mêle psychanalyse, philosophie et histoire sociologique » (Contat et Rybalka, *ibid.*). En 1957, Sartre expliquait : « J'ai écrit un certain nombre d'ouvrages – sur Baudelaire et Genet, ainsi que d'autres essais [...] – où j'essayais de déterminer la signification d'une vie et le projet qui la remplit. » Plusieurs points de son analyse du cas Baudelaire sont devenus classiques : antinaturalisme, culte de la frigidité, dandysme, passéisme, spiritualisme, tous essentiels au fait poétique baudelairien.
BAUDELAIRE SELON SARTRE : L'HISTOIRE D'UN ÉCHEC VOLONTAIRE. Essayant de reconstituer ce que fut l'expérience de Baudelaire, Sartre faisait appel à la notion de *choix originel* selon la méthode « régressive progressive ». Pour lui, « *Baudelaire, c'est l'homme qui a choisi de se voir comme s'il était un autre ; sa vie n'est que l'histoire de cet échec* » (ms., fol. 17). Cette notion de liberté et de choix mise en avant dans cet essai, écrit en 1944, s'inscrivait dans la réflexion générale qu'il menait alors sur la nécessité de l'engagement et sur la responsabilité morale de l'écrivain – le volume fut d'ailleurs dédié en contre-exemple à Jean Genet. « La psychanalyse existentielle est "une description morale", et la fin de *L'Être et le néant* annonce une éthique dont *Baudelaire* est l'esquisse » (Jean-François Louette). Le dandysme de Baudelaire le rapproche de la morale sartrienne par sa gratuité et sa part ludique, mais il s'en démarque cependant nettement par plusieurs aspects, comme par exemple le fait qu'il n'induise aucun bouleversement social.
SCANDALE POUR ATTEINTE À UNE INSTITUTION LITTÉRAIRE NATIONALE, AU SYMBOLE MÊME DE LA POÉSIE. Rompre avec l'image d'un Baudelaire poète maudit, affirmer qu'il avait eu la vie qu'il méritait, et qu'il était loisible de le juger car il avait toujours lui-même recherché les jugements, se révélait particulièrement iconoclaste. Certes, Sartre avait d'emblée tracé les limites de son étude, et il reconnut ensuite ne pas avoir assez expliqué Baudelaire à partir de son corps et des faits de son histoire. L'essai n'en fut pas moins attaqué de toutes parts, notamment comme une reconstruction de l'extérieur qui perdait un élément de sympathie. Il lui fut également reproché « de n'avoir parlé que de l'homme et d'avoir ignoré le "fait poétique". On n' a pas manqué de contester par la suite la distinction morale établie entre Baudelaire et Genet. [...] » (Contat et Rybalka, *ibid.*)

« Cette vie misérable qui nous paraissait aller à vau-l'eau,
nous comprenons à présent qu'il l'a tissée avec soin... »

« *IL A CHOISI D'*EXISTER *POUR LUI-MÊME COMME IL* ÉTAIT *POUR LES AUTRES, IL A VOULU QUE SA LIBERTÉ LUI APPARÛT COMME UNE "NATURE" ET QUE LA "NATURE" QUE LES AUTRES DÉCOUVRAIENT EN LUI LEUR SEMBLÂT L'INCARNATION MÊME DE SA LIBERTÉ. À partir de là, tout s'éclaire : cette vie misérable qui nous paraissait aller à vau-l'eau, nous comprenons à présent qu'il l'a tissée avec soin. C'est lui qui a fait en sorte qu'elle ne fût qu'une survie, c'est lui qui l'a encombrée au départ de ce bric-à-brac volumineux, négresse, dettes, vérole, conseil de famille, qui le gênera jusqu'au bout et jusqu'au bout l'obligera à s'en aller à reculons vers l'avenir, c'est lui qui a inventé ces belles femmes calmes qui traversent ses années d'ennui, Marie Daubrun, la Présidente, c'est lui qui a soigneusement délimité la géographie de son existence en décidant de traîner ses misères dans une grande ville, en refusant tous les dépaysements réels, pour mieux poursuivre dans sa chambre les évasions imaginaires, c'est lui qui a remplacé les voyages par les déménagements, en mimant la fuite devant lui-même par ses perpétuels changements de résidence, et qui, blessé à mort, n'a consenti à quitter Paris que pour une autre cité qui en fût la caricature, lui encore qui a voulu son demi-échec littéraire et cet isolement brillant et minable dans le monde des lettres.*

*Dans cette vie si close, si serrée, il semble qu'un accident, une intervention du hasard permettrait de respirer, donnerait un répit à l'*Héautontimorouménos. *Mais nous y chercherions en vain une circonstance dont il ne soit pleinement et lucidement responsable. Chaque événement nous renvoie le reflet de cette totalité indécomposable qu'il fut du premier jour jusqu'au dernier. IL A REFUSÉ L'EXPÉRIENCE, RIEN N'EST VENU DU DEHORS LE CHANGER ET IL N'A RIEN APPRIS, c'est à peine si la mort du général Aupick a modifié ses relations avec sa mère ; pour le reste SON HISTOIRE EST CELLE D'UNE TRÈS LENTE ET TRÈS DOULOUREUSE DÉCOMPOSITION. Tel il était à vingt ans, tel nous le retrouvons à la veille de sa mort : il est simplement plus sombre, plus nerveux, moins vif ; de son talent, de son admirable intelligence il ne reste plus que des souvenirs.*

IL N'A FAIT QU'UN AVEC SA VIE ET IL A, DE SON VIVANT, FAIT DE SA VIE UN DESTIN, ET TELLE EST SANS DOUTE SA SINGULARITÉ, CETTE "DIFFÉRENCE" QU'IL A CHERCHÉE JUSQU'À LA MORT ET QUI NE POUVAIT PARAÎTRE QU'AUX YEUX DES AUTRES : il a été une expérience en vase clos, quelque chose comme l'homunculus du second Faust [de Goethe], *et les circonstances quasi-abstraites de l'expérience lui ont permis de témoigner avec un éclat inégalable de cette vérité : le choix libre que l'homme fait de soi-même s'identifie absolument avec ce qu'on appelle sa destinée.* »

L'AUTEUR DES *FLEURS DU MAL* PAR CELUI DES *CHAMPS MAGNÉTIQUES*

56 **BRETON** (André). Portrait de Charles Baudelaire. Dessin original, encre de Chine et plume (8 x 7 cm) sur un feuillet de papier (18 x 11 cm) ; encadrement sous verre (25 x 20 cm).
1 000 /1 500 €

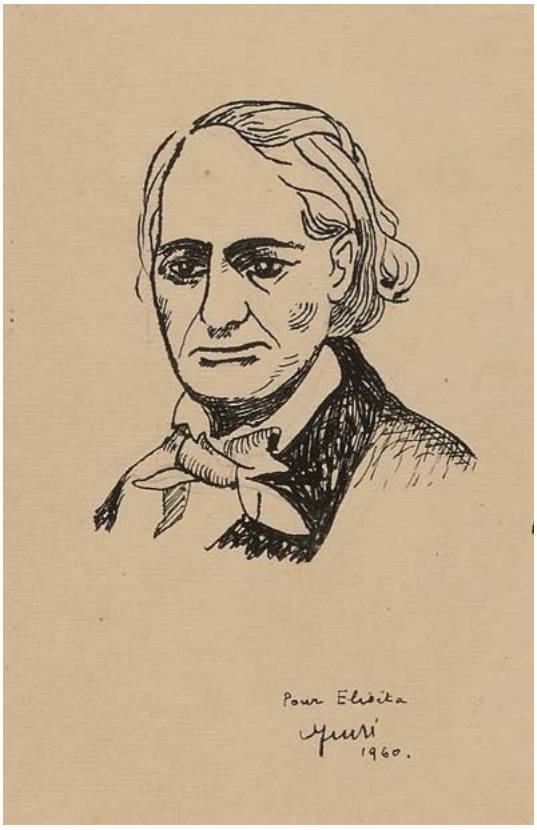

PORTRAIT COMPOSÉ D'APRÈS LE CÉLÈBRE CLICHÉ PRIS PAR ÉTIENNE CARJAT en 1862. La pose, la physionomie et le costume sont repris fidèlement, mais la chevelure est plus longue : elle s'inspire à la fois d'autres portraits photographiques connus de Baudelaire... et de la propre coiffure d'André Breton au moment du dessin.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ À L'INSPIRATRICE D'*ARCANE 17* : « *Pour Elisita, André, 1960* ». André Breton rencontra la Chilienne Elisa Bindorff à New York en 1943, et l'épousa en 1945, faisant d'elle sa troisième et dernière épouse. Leur relation, vécue de part et d'autre comme un regain de vie, au moment même où s'achève la guerre, lui inspira son ouvrage *Arcane 17* (1944), riche méditation sur la poésie, l'amour, les mythes, placée sous le signe de la dix-septième lame des tarots, où figure l'étoile, emblème de l'espérance et de la résurrection.

BAUDELAIRE AUX SOURCES DU SURRÉALISME. Les surréalistes ont passé outre les contradictions de Baudelaire, et entretenu avec lui une relation littéraire et affective, en retenant surtout une attitude de vie intérieure. Ils adoptaient l'injonction du dernier vers du poème « Le voyage » : « Au fond de l'Inconnu pour trouver du nouveau ! », considérant qu'un regard neuf produisait un nouvel enchantement, et qu'il fallait considérer l'énergie révolutionnaire du moderne dans sa misère périssable. André Breton affirmait dans l'*Amour fou* (1937), que Baudelaire était un de ceux dont l'appel irrésistible l'avait un jour « cloué sur place », une fois pour toutes, le mettant tout entier sous son pouvoir. Il souhaitait voir se maintenir en poésie la « grande tradition moderne héritée de Baudelaire » (interview, 1941), et déjà, dans le premier *Manifeste du surréalisme* (1924), citait Baudelaire parmi les ancêtres du surréalisme entre Poe et Rimbaud. Il l'y qualifiait de « surréaliste dans la morale », célébrant par là l'empiétement de l'ordre poétique sur l'ordre moral, dans une œuvre à la fois dirigée seulement par l'imagination et s'avérant par nature un engagement. André Breton demanda d'ailleurs plus d'une fois des exemples de l'image surréaliste aux métaphores et comparaisons baudelairiennes : « ta gorge triomphante est une belle armoire », « la nuit s'épaississait ainsi qu'une cloison », etc. En outre, Baudelaire avait créé la critique picturale faite par des poètes en insistant sur la nécessaire sympathie qui doit unir le critique à l'œuvre, principe repris à leur compte par les surréalistes. *Cf.* Avice et Pichois, *Dictionnaire Baudelaire*, article André Breton, pp. 83-85, et Gérard Legrand, article Charles Baudelaire dans *Dictionnaire général du surréalisme et de ses environs,* pp. 48-49.

Provenance : n° 4181 du catalogue de la 5e vente aux enchères des collections d'André Breton (Paris, Hôtel Drouot, 15 avril 2003).

LE GÉNÉRAL AUPICK, BEAU-PÈRE RÉPROBATEUR DE CHARLES BAUDELAIRE

57 **AUPICK** (Jacques). 7 lettres autographes signées. 1847-1857.
1 000 / 1 500 €

SECOND MARI DE LA MÈRE DE BAUDELAIRE, le général Jacques Aupick était un vétéran des guerres d'Empire : il devint commandant de la place de Paris et diplomate. Une profonde incompréhension régna toujours entre les deux hommes : le militaire n'approuvait en rien la vie déréglée que menait son beau-fils, lequel commençait à publier des textes. Baudelaire avait été renvoyé du collège Louis-le-Grand (1839) et Aupick l'avait poussé à voyager pour tenter de le faire rompre avec ses habitudes délétères (1841-1842) puis avait suggéré sa mise sous tutelle (1844) pour éviter qu'il ne continue à dissiper son héritage.

– À HENRI-CHARLES-JOSEPH SAVOYE. Paris, 3 novembre 1845. Le général Aupick souhaite qu'un germanophone cultivé puisse venir chez lui pour le faire s'exercer à parler allemand : « ... *Il me faudrait quelqu'un qui pût causer littérature, un homme enfin sous le rapport de l'aristocratie...* »
GERMANISTE DISTINGUÉ, SAVOYE enseignait l'allemand au lycée Louis-le-Grand, où Charles Baudelaire lui-même étudia entre 1836 et 1839. Il publia en 1844-1845 une anthologie de la littérature germanique, *Germania.*

– À ALPHONSE BAUDELAIRE. Paris, 21 mars 1846, sur une recommandation en faveur d'un tiers. –Paris, 12 mai 1847, sur l'incertitude de sa prochaine affectation, et sur sa femme Caroline (mère de Charles Baudelaire) qui ne souhaite pas s'éloigner de Paris. – Madrid, 7 janvier 1853, sur son séjour à Madrid comme ambassadeur, et sur sa femme Caroline : « ... *Le climat de Madrid jusqu'à maintenant a parfaitement convenu à ma femme. Cependant, les tems froids et humides commencent à régner, elle en souffre, sans que cependant il y ait lieu à s'en inquiéter. Quant à moi, je n'aurais point à me plaindre si ma malheureuse blessure ne me faisait de tems en tems souffrir...* ». – Paris, 11 janvier 1854, conseils pour le beau-frère d'Alphonse Baudelaire qui cherche un poste dans le personnel diplomatique en Espagne. – Paris, 26 décembre 1855, relative à une recommandation manquée pour un ami d'Alphonse Baudelaire.
DEMI-FRÈRE DE CHARLES BAUDELAIRE, ALPHONSE BAUDELAIRE était le fils d'un premier mariage de leur père François Baudelaire et fit carrière dans la magistrature. Il contribua aux tentatives d'Aupick pour assagir le jeune poète.

– À M. DUCESSOIS. Paris, 5 février 1857, relative à une recommandation couronnée de succès en faveur d'une relation d'Alphonse Baudelaire.

JOINT :
– 4 lettres adressées ou transmises à Alphonse Baudelaire, par le général et sénateur Eugène Alexandre HUSSON, le médecin Mathieu-Joseph Bonaventure ORFILA, le conseiller d'État et secrétaire général du ministère de la Justice Adalbert PHILIS (12 mai 1870, concernant une aide financière accordée à la mère de Charles Baudelaire), LE DUC CHARLES-FÉLIX DE CHOISEUL-PRASLIN (12 FÉVRIER 1827, ANNONÇANT SA VENUE LE LENDEMAIN AU CONSEIL DE FAMILLE QUI STATUERAIT SUR LE SORT DE CHARLES BAUDELAIRE QUELQUES JOURS APRÈS LA MORT DE SON PÈRE). Joseph-François Baudelaire, disparu le 10 février 1827, avait été le précepteur et protecteur des deux frères du duc sous la Révolution.
– Divers documents modernes concernant le général Aupick et Charles Baudelaire.

GRANDS ÉCRIVAINS

Émile Zola

Épreuves complètes, abondamment corrigées, de son chef-d'œuvre *La Bête humaine*

Pierre Legrain

Somptueuse reliure art déco en maroquin à décor géométrique de galuchat
sur l'ouvrage de Jean Giraudoux, *Suzanne et le Pacifique*

Littérature, beaux arts, musique, sciences

Manuscrits

Léon **Bloy** (« *Le Vieux de la montagne* »), Paul **Cézanne** (sur la perspective),
Gustave **Flaubert** (important manuscrit pour *Salammbô*), Jean **Genet** (sur Cocteau),
Alphonse de **Lamartine** (« *Toast à l'armée des Alpes* »), Pierre **Louÿs** (érotologie), etc.

Lettres

Hector **Berlioz**, Antoine **Blondin** (à Roger Nimier), Giacomo **Casanova**, Louis-Ferdinand **Céline**,
Eugène **Delacroix** (correspondance de 4 lettres), Juliette **Drouet** (lettres à Victor Hugo),
Albert **Einstein** (lettres scientifiques), Gustave **Flaubert**,
Sigmund **Freud** (sur son livre *L'Interprétation des rêves* et sur Jung), Victor **Hugo**, Stéphane **Mallarmé**,
Henri **Miller** (sur Céline et Cendrars), Amedeo **Modigliani**, Claude **Monet**,
Marcel **Proust** (2 très belles lettres à sa mère, sur son portrait photographique
avec Robert de Flers et Lucien Daudet, ici joint),
Camille **Pissarro**, Auguste **Renoir** (à Claude Monet),
Paul **Signac** (éloge de Cézanne, Cross, Renoir et Monet), Paul **Verlaine**

INE

, Roubaud posa sur la table
et la bouteille de vin blanc.
escendre à son poste, la mère
e feu de son poêle d'un tel pous-
t suffoquante. Et le sous-chef de
enêtre de gauche, s'y accouda.
msterdam, dans la dernière maison
e maison où la Compagnie de l'Ouest
ses employés. La fenêtre, au cinquième,
mansardé qui faisait retour, donnait sur
ranchée large trouant le quartier de l'Eu-
déroulement brusque de l'horizon, que sem-
ir encore, cette après-midi-là, un ciel gris du
février, d'un gris humide et tiède, traversé de

ce, sous ce poudroiement de rayons, les maisons
ue de Rome se brouillaient, s'effaçaient, légères.
che, les marquises des halles couvertes ouvraient
s porches géants, aux vitrages enfumés, celle des
ndes lignes, immense, où l'œil plongeait, et que les
âtiments de la poste et de la bouilloterie séparaient des
autres, plus petites, celles d'Argenteuil, de Versailles et
de la Ceinture; tandis que le pont de l'Europe, à droite,
coupait de son étoile de fer la tranchée, que l'on voyait
reparaître et filer au delà, jusqu'au tunnel des Batignolles.
n bas de la fenêtre même, occupant tout le vaste
trois doubles voies qui sortaient du pont, se
rtaient en un éventail dont les branches
innombrables, allaient se perdre
postes d'aiguilleur, en avant
jardins nus. Dans l'ef-
hines encombrant
pâle.
arant,

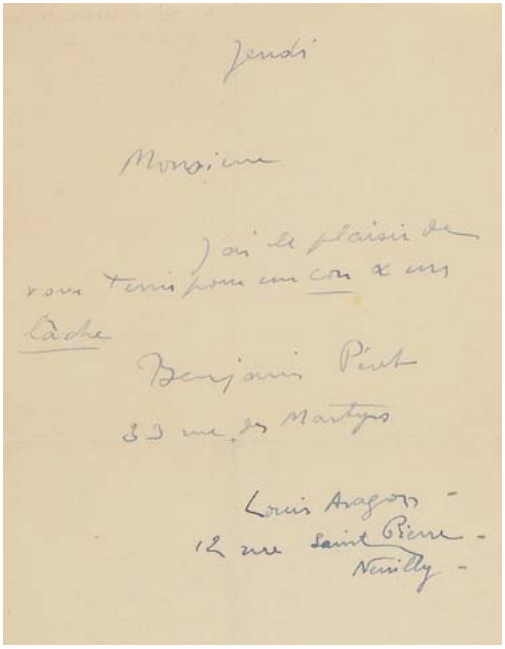

58 **ARAGON** (Louis) et Benjamin **PÉRET**. Lettre autographe signée de Benjamin Péret contresignée par Louis Aragon. S.l., « *jeudi* » [entre 1920 et 1923].
200 / 300 €

« *Monsieur, j'ai le plaisir de vous tenir pour un* con *&* *un* lâche... »

59 **AYMÉ** (Marcel). Manuscrit avec corrections autographes intitulé « *La peur* » (2 pp. in-folio dactylographiées, sur papier fin avec petite déchirure portant atteinte à 3 mots), et lettre autographe signée à Marie-Aimée Dopagne, directrice de la revue *Variété* (s.l., 21 février 1947, 1 p. in-folio).
400 / 500 €

CINGLANT ESSAI SUR LE TERRORISME INTELLECTUEL QUI PÈSE SUR LES LETTRES DE SON TEMPS, écrit dans l'esprit de son pamphlet *Le Confort intellectuel* qui paraîtrait en 1949. À côté de ses récits paysans ou fantastiques, Marcel Aymé publia en effet différents textes qui témoignent de son désir de traiter des grandes questions de son époque, y compris dans la fiction comme *Travelingue* (1941), sur le Front populaire, *Le Chemin des écoliers* (1946) sur l'Occupation ou *Uranus* (1948) sur l'épuration à la Libération. Le présent article demeura inédit, la revue *Variété*, à qui il fut adressé, ayant cessé de paraître dans l'année 1947.

« *Les partisans de la littérature engagée disent qu'il y a un temps où l'esprit a pour mission de défendre la liberté et un autre où il se doit au salut de la communauté. Les adversaires se dressent contre la prétention de réduire l'écrivain au rôle d'agent de propagande et réclament pour l'esprit le droit de s'exprimer librement en toutes saisons... Force m'est de reconnaître que ce grand remous de la pensée française me reste me reste un peu étranger...*

Je comprends mal l'attitude des écrivains engagés... Mais le véritable mystère réside pour moi dans la position des adversaires de la littérature engagée [« *mais* » de la main de Marcel Aymé]. *Ils démontrent que l'esprit doit être libre... Mais pourquoi ces champions de la liberté n'écrivent-ils pas librement ? Car enfin, il faut bien reconnaître que nos écrivains n'écrivent pas librement. Il existe aujourd'hui, dans notre littérature, un conformisme étroit, une pieuse peur de n'être pas dans le courant, un infini respect des tabous et des sens interdits qui n'ont probablement pas d'équivalent dans l'histoire des temps... IL RÈGNE DANS LES LETTRES UN TON PRUDENT, FEUTRÉ, CAFARD ET BAISE-CUL, FLEURANT LA LIGUE PATRIOTIQUE, LE CABINET NOIR, L'ANTICHAMBRE MINISTÉRIELLE ET LA SACRISTIE RÉVOLUTIONNAIRE... NUL DOUTE QUE LA PEUR SOIT LE CARACTÈRE ORIGINAL DE NOTRE LITTÉRATURE D'APRÈS-GUERRE* [cette phrase de la main de Marcel Aymé]. *En premier lieu, il y a la peur de n'être pas catalogué "Résistant" – au moins en esprit, et de se voir ainsi privé d'accès aux marchepieds, aux faveurs officielles, aux décorations... Il s'y mêle naturellement l'espoir qu'en jetant un peu de lest, on se fera une petite place dans le nouvel ordre social. On se dit qu'après tout, on n'est peut-être pas si mal vu d'Aragon et qu'en se réservant des possibilités décentes de glissement, on assure l'avenir...* »

IRONIE MORDANTE D'UNE APOSTILLE FAUSSEMENT DISTANCIÉE. La lettre accompagnant l'envoi de cet article à la revue *Variété* renferme un post-scriptum que Marcel Aymé demande à ajouter à son texte dactylographié : « ... *Brice Parain affirmait dernièrement, dans des lignes*

cruelles, qu'il n'y avait plus en France de grands écrivains, ce qui n'a pas manqué de froisser beaucoup d'entre nous, ses confrères. Je suis content de pouvoir lui dire qu'il s'est trompé... NOUS SOMMES DE GRANDS ÉCRIVAINS. NOUS NOUS DÉBROUILLONS BIEN DANS LES SUBJONCTIFS, NOUS SOMMES RÉVOLUTIONNAIRES COMME TOUT LE MONDE ET SURTOUT, NOUS AVONS LE SENS DE NOTRE ÉPOQUE. QUAND ON POSSÈDE CE SENS-LÀ, C'EST CONNU, ON N'ÉCRIT PLUS QUE DES CHEFS-D'ŒUVRE. Les confrères de l'avenir, qui seront moins grands que nous, s'émerveilleront de voir avec quel tact nous avons su parler de notre époque. »

UNE DES BELLES REVUES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES DE LA LIBÉRATION, *VARIÉTÉ* fut fondée par Marie-Aimée Dopagne avec l'appui de son mari Jacques Dopagne, écrivain, scénariste, et plus tard historien de l'art. La publication comprit trois numéros luxueux et illustrés. Jean Paulhan, qui contribua par un article aux deux premiers numéros tout en jouant un rôle de conseiller et d'intermédiaire avec divers auteurs, figure au comité de lecture du troisième numéro aux côtés par exemple de Marcel Arland. Un quatrième numéro, jamais paru, demeura longtemps en préparation : devant être consacré à l'érotisme puis plus largement à l'amour, coordonné cette fois par Henri Pastoureau et Gilbert Lély, qui élargirent les contacts de la revue à la mouvance surréaliste et à ses marges.

« *LÉON BLOY... EST RÉELLEMENT CHRÉTIEN.* DIABLEMENT *CHRÉTIEN...* »

60 **BARBEY D'AUREVILLY** (Jules). Lettre autographe signée de son nom complet à Georges de CADOUDAL. Paris, 24 août 1874. 2 pp. 1/4 in-8, en-tête gravé à sa devise « Never more ».
1 000 / 1 500 €

NEVEU DU CÉLÈBRE CHOUAN, LOUIS-GEORGES DE CADOUDAL (1823-1885) collabora à *L'Union* puis, en 1874, dirigea l'hebdomadaire *La Restauration*, éphémère revue légitimiste où Léon Bloy publia également des articles.
LÉON BLOY À L'ÉCOLE DE BARBEY D'AUREVILLY : l'écrivain fit ses débuts sous le patronage de Jules Barbey d'Aurevilly, ne se montrant pas inférieur par sa verve de polémiste, avant de s'émanciper et de trouver sa propre voie.

« *C'est demain la saint Louis. Une vieille fête royaliste. On donne aujourd'hui le bouquet. En voici un pour* La Restauration. *Les fleurs en seront pour Madame Louise de France, et les épines pour ce polisson de Buloz qui, dans sa* Revue des deux mondes, *la laisse insulter.*
CE BOUQUET, C'EST L'ARTICLE DE M. LÉON BLOY. Il me l'a lu hier. Je l'ai trouvé fort beau, fort ému, fort touchant dans toute la partie qui concerne la fille de Louis XV. ON SENT QUE QUI A ÉCRIT CELA EST RÉELLEMENT CHRÉTIEN. DIABLEMENT *CHRÉTIEN, – TROUVERA BULOZ* [directeur de la Revue des deux mondes] *qui sentira dans son "*comment ha nom ?*" la fourche du diable. Ni les anges, ni les saints, ni l'archange saint Michel, ni saint Georges, – votre patron, monsieur Georges de Cadoudal – n'ont de gloire au service de Buloz. Il faut la fourche du diable pour retourner & tracasser convenablement ce fumier, et elle peut, quand il s'agit de l'honneur de Dieu, être maniée par des mains chrétiennes. J'ai demandé pourtant quelques modifications à ce* coup de fourche *& M. Bloy les a faites. Il ne faut pas grandir ses ennemis même dans le mal qu'ils font. FAITES DU BULOZ UN MELON, ET MÊME UNE CITROUILLE, MAIS JAMAIS UNE MAPPEMONDE, MALGRÉ LE NOM DE SON JOURNAL ! J'aime à vous dire mes impressions que M. Bloy m'a prié de vous dire, – et j'aime aussi à vous dire tous mes sentiments...*
VOUS VOUS SOUVENEZ DES PAPIERS QUE VOUS M'AVEZ PROMIS SUR VOTRE GLORIEUX ONCLE ET QUI DOIVENT ME SERVIR AU PORTRAIT QUI MARCHERA *QUE J'EN VEUX FAIRE.* »

« *LE SERPENT SE REPLIE DE TOUTE MANIÈRE POUR TÂCHER DE NOUS MORDRE LÀ-BAS...* »

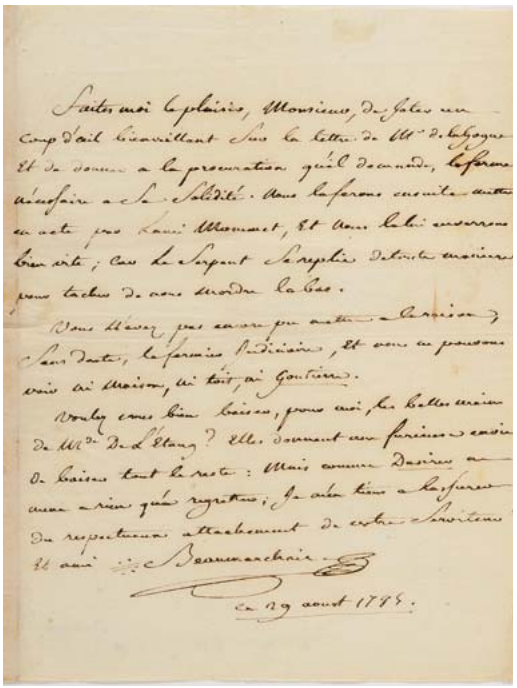

61 **BEAUMARCHAIS** (Pierre-Augustin Caron de). Lettre autographe signée [au trésorier général David-Étienne Rouillé de L'Étang]. S.l., 29 août 1785. 1 p. in-4, trace d'onglet au verso.
1 200 / 1 800 €

BEAUMARCHAIS LUTTE POUR SAUVER SON ÉDITION DES *ŒUVRES* DE VOLTAIRE. Également homme d'affaires, le dramaturge avait lancé en 1778 la grande aventure de rééditer de manière plus complète les œuvres de Voltaire mort l'année précédente. Pour cela, il réalisa de gros investissements et prit de multiples risques en raison de l'opposition farouche de l'Église et de celle de l'État (un arrêt fut pris par le Conseil du roi le 3 juin 1785). Après avoir installé, en 1779, le siège de sa « Société littéraire typographique » à Kehl, en territoire badois, il en confia la direction littéraire à Condorcet, qui travailla dans la clandestinité à partir des éditions antérieures et de manuscrits rachetés à l'éditeur Panckoucke. Les volumes furent imprimés de 1783 à 1789, mais, en ce début de Révolution, ne rencontrèrent finalement pas le succès éditorial escompté.

« *Faites-moi le plaisir... de jeter un coup d'œil bienveillant sur la lettre de M^r de La Hogue* [Jacques-Gilbert de La Hogue, nouveau directeur de son imprimerie de Kehl, et qui resterait ensuite son homme de confiance] *et de donner à la procuration qu'il demande, la forme nécessaire à sa solidité. Nous la ferons ensuite mettre en acte par Louis Mommet* [notaire de Beaumarchais], *et nous la lui enverrons bien vite ; car LE SERPENT SE REPLIE DE TOUTE MANIÈRE POUR TÂCHER DE NOUS MORDRE LÀ-BAS. Vous n'avez pas encore pu mettre à la raison, sans doute, le fermier judiciaire, et nous ne pouvons voir ni maison, ni toit, ni* goutierre.

VOULEZ-VOUS BIEN BAISER, POUR MOI, LES BELLES MAINS DE M^de DE L'ÉTANG ? ELLES DONNENT UNE FURIEUSE ENVIE DE BAISER TOUT LE RESTE : mais comme désirer *ne mène à rien que regretter, je m'en tiens à l'assurer du respectueux attachement de votre serviteur et ami...* »

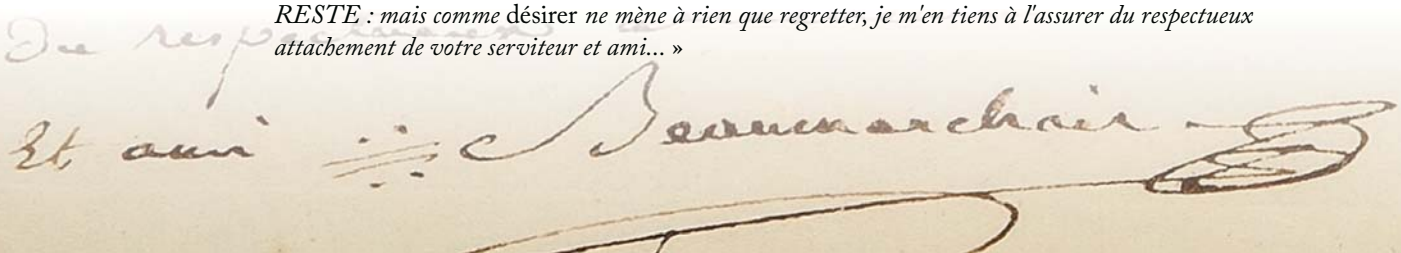

62 **BÉRANGER** (Pierre Jean de). Ensemble de 20 manuscrits, soit un autographe signé et 20 autographes.
300 / 400 €

– CHANSONS ÉROTIQUES : « *Turlututu* », « *La petite ouvrière* », « *Le lavement* », « *L'histoire de M. Patissier* », « *Éloge de Pierrot* », « *La cantharide* », « *L'attente* », « *Les archers de l'amour* », « *Ariane et Bacchus* », « *Sermon d'un carme* », « *Colère d'un amateur* », « *Aux beaux esprits laissons le mot...* »
– CHANSONS POLITIQUES : « *La vivandière* » (autographe signée), « *La mort du roi Christophe* », « *La messe du St Esprit* », « *Ma guérison* », « *Le cinq mai* », « *Le ventru* », « *Mon âme* » (inscrit à la suite de la chanson « Le Ventru »).
– CHANSON CÉLÉBRANT LA JOIE DE VIVRE : « *Moi qui vrai bâtard du Parnasse...* ».

Joint, 4 chansons copiées d'une autre main.

BERGSON À LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

63 **BERGSON** (Henri). Lettre autographe signée à son « *cher confrère* ». Paris, 2 octobre 1922. 3 pp. 1/2 in-8, quelques passages soulignés au crayon rouge.
200 / 300 €

« *Le rapport que j'ai fait au Conseil de la Société des Nations comme président de la Commission internationale de coopération intellectuelle (commission instituée par la Société des Nations et qui fonctionnait cette année pour la première fois) était un exposé oral : à la demande du Conseil, j'ai résumé pour lui les travaux préparatoires de la commission pendant sa première session.*
Ces travaux ont porté sur un assez grand nombre de points : ORGANISATION MÉTHODIQUE DE LA BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE, CRÉATION D'UNE OU DE PLUSIEURS BIBLIOTHÈQUES INTERNATIONALES COMPLÈTES *par l'institution d'un dépôt légal international (c'est-à-dire par l'obligation de déposer un ou plusieurs exemplaires de* tout *ce qui paraît, livres ou périodiques), CRÉATION D'UNE CAISSE INTERNATIONALE POUR LA GARANTIE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (c'est-à-dire pour obtenir un partage équitable des bénéfices de l'invention entre l'*inventeur *proprement dit et le* savant *qui a fait la découverte théorique dont cette invention n'est que l'application ; – la science, jusqu'ici, n'a pas bénéficié matériellement des inventions qui pourtant dérivent généralement d'elle), ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS RÉGULIERS ENTRE UNIVERSITÉS DES DIVERS PAYS POUR LES ÉCHANGES DE PROFESSEURS ET D'ÉTUDIANTS, POUR LA CRÉATION DE CERTAINS COURS DESTINÉS À FAIRE QUE LES DIVERSES NATIONS SE CONNAISSENT MIEUX LES UNES LES AUTRES, etc. etc.*

MAIS LE POINT SUR LEQUEL IL ÉTAIT URGENT D'APPELER D'ABORD L'ATTENTION EST bien celui que vous mentionnez dans votre lettre, celui dont j'ai parlé en premier lieu dans mon rapport au Conseil : LA SITUATION MATÉRIELLE DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS DANS LE MONDE. Nous allons instituer sur ce point une enquête générale : quand on connaîtra bien la nature et l'étendue du mal, quand le détail de la situation aura été mis sous les yeux du public, peut-être verra-t-on quelque chose à faire ou à tenter.
Ce qui est certain, c'est que nous marchons dans un état de choses où certaines des carrières intellectuelles proprement dites risquent d'être désertées, le travail intellectuel, même difficile, étant souvent moins célébré qu'un travail manuel très simple, n'exigeant aucun apprentissage... »

« *LE* REQUIEM *A ÉTÉ DERNIÈREMENT EXÉCUTÉ À St-PÉTERSBOURG AVEC UN GRANDISSIME SUCCÈS…* »

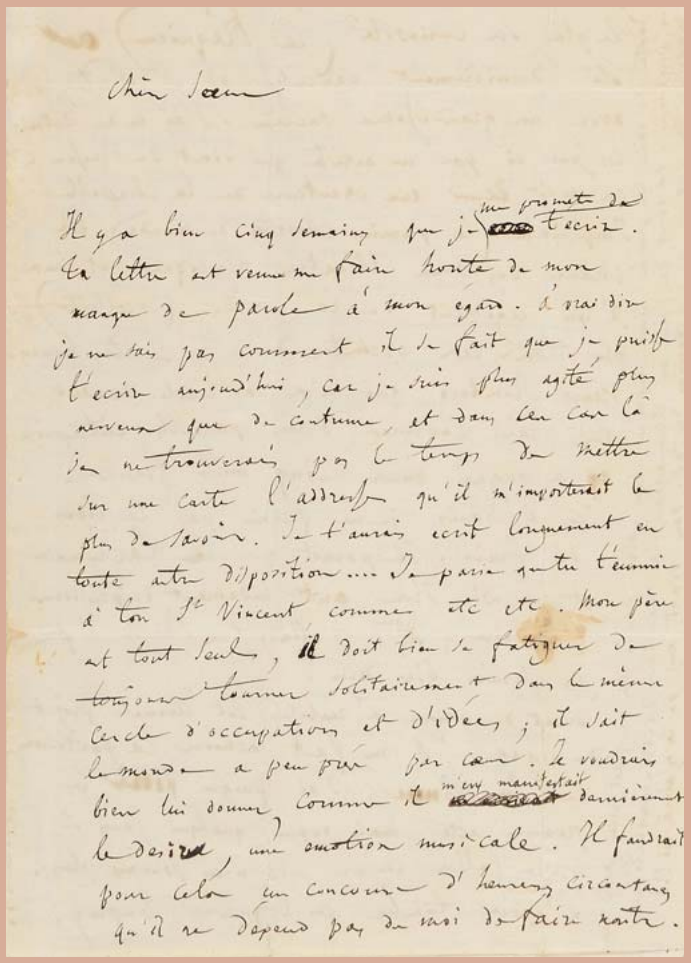

64 **BERLIOZ** (Hector). Lettre autographe signée de ses initiales à sa sœur Nanci. [Paris« *27 août* », [entre le 23 et le 25 août 1841], cachet de la poste de Grenoble à la date du « 27 août ». 3 pp. 1/2 in-8, adresse au dos, quelques taches, déchirure sans manque à 2 plis avec atteinte à un mot.
1 500 / 2 000 €

« *… À vrai dire, je ne sais pas comment il se fait que je puisse t'écrire aujourd'hui, car je suis plus agité, plus nerveux que de coutume, et dans ces cas-là je ne trouverais pas le temps de mettre sur une carte l'addresse qu'il m'importerait le plus de savoir… Je parie que tu t'ennuie à ton St-Vincent…*
MON PÈRE EST TOUT SEUL, il doit bien se fatiguer de toujours tourner solitairement dns le même cercle d'occupations et d'idées ; il sait le monde à peu près par cœur. JE VOUDRAIS BIEN LUI DONNER, COMME IL M'EN MANIFESTAIT DERNIÈREMENT LE DÉSIR, UNE ÉMOTION MUSICALE. Il faudrait pour cela un concours d'heureuses circonstances qu'il ne dépend pas de moi de faire naître.

Tu as vu dans les journaux que celle de mes compositions qui excite le plus sa curiosité (LE REQUIEM*) A ÉTÉ DERNIÈREMENT EXÉCUTÉ À S^T^-PÉTERSBOURG AVEC UN GRANDISSIME SUCCÈS. J'ai eu des détails ces jours-ci par un artiste qui vient de Russie. ON AVAIT RÉUNI AUX CHANTEURS DE LA CHAPELLE IMPÉRIALE (LES PREMIERS CHORISTES DU MONDE) LES CHŒURS DES*

*DEUX THÉÂTRES LYRIQUES ET CEUX D'*UN RÉGIMENT DE LA GARDE *(EXCELLENS), PLUS, TOUS LES ORCHESTRES DE S^T^-PÉTERSBOURG. Henri Romberg* [qui a organisé et dirigé le concert], *qui n'a pas reculé devant les frais énormes d'une pareille entreprise y a gagné encore cinq mille francs. Ici à Paris, je ne ferais pas le tiers des frais. IL PARAÎT QUE LE* LACRYMOSA *ET LE* DIES IRÆ *ONT RUDEMENT IMPRESSIONNÉ L'AUDITOIRE ; ET QUE SI J'ALLAIS EN RUSSIE À PRÉSENT JE SERAIS BIEN REÇU.*

Avant de songer à réaliser cet éternel projet de voyage [ce serait fait en 1847], *IL ME FAUT ACHEVER LA PARTITION DE* LA NONNE. *J'AI PRESQUE FINI LE PREMIER ACTE, mais depuis quelques jours il m'a fallu cesser, je n'en pouvais plus.*

L'OPÉRA TOMBE EN LOQUES, Duprez [le ténor Gilles Louis Duprez], *à part quelques instans où il me semble se ranimer, est un chanteur fini, mort et très mort. On a l'air de compter sur moi pour remplacer l'opéra de Meyerbeer qu'il ne donne toujours pas, mais j'aurais fini à cette heure que je ne consentirais jamais à me risquer avec de pareils moyens d'exécution. Que faire ? VOILÀ LA CONSÉQUENCE FORCÉE DE L'AUTORITÉ MISE ENTRE LES MAINS DE GENS ÉTRANGERS À L'ART OU DE VIEILLARDS ÉTEINTS ET MALVEILLANTS.*

J'AI VU SUE AVANT HIER, IL ME CHARGE DE TE RASSURER, MATHILDE NE CESSERA PAS *D'ÊTRE ANGE, il la conservera honnête, il y en a assez d'autres, dit-il, qui ne le sont pas* [Eugène Sue fit paraître en feuilleton dans le journal *La Presse*, de décembre à septembre 1841, son roman *Mathilde, Mémoires d'une jeune femme*]. *J'ai bien ri en lui voyant trois plus de cheveux blancs (à Sue) que je n'en ai. Il allait promener son cheval qui ne s'ennuie pas tant que lui.*
En allant au puits artésien, l'autre jour, Henriette [l'épouse d'Hector Berlioz, Harriet Smithson] *a été sur le point de donner un sou à un grand vieillard vêtu comme un pauvre ;* c'était Mr AZAÏS [le philosophe Hyacinthe Azaïs, fils du compositeur], *qui m'a abordé avec toutes sortes de politesses et d'admirables paroles. Nous avons causé longtemps sur le jaillissement de l'eau de Grenoble... QUELLE HONTE DE VOIR LA PENSÉE AINSI MÉPRISÉE DANS NOTRE PAYS ! On ne fait rien pour rien ni pour personne. On vient de faire en Allemagne six machines électro-magnétiques pour remplacer la vapeur sur les chemins de fer ; dans* vingt ans *on les essaiera ici !!!*
OH QUE JE SUIS TRISTE ! Que je voudrais être où je ne suis pas, pour en sortir à l'instant et changer encore ! Comme je devine le dénouement de ce vieux drame qu'est la vie , et comme il est indifférent qu'on le devine ou non ! IL N'Y A QUE LE BRUIT ET L'ACTION POUR SOULAGER ! Si je pouvais ce matin charger moi-même et tirer seulement une vingtaine de coups de canon ! Je sens que c'est un remède qui réussirait. IL Y A TROP DE GREDINS ET DE CRÉTINS, on ne sait où mettre le pied pour n'en pas éveiller quelques-uns ! Au fait ils ont autant de raisons d'être que les autres !... »

Sœur d'Hector Berlioz, Nanci Berlioz épousa Camille Pal, avec qui elle vécut entre leur logement de Grenoble et leur maison de campagne à Saint-Vincent.

« LE CHIFFRE DU GODE SECRET... »

65 **BLONDIN** (Antoine). Lettre autographe signée « *Antoine* » à Roger Nimier. [Palácio Nacional] à Sintra [près de Lisbonne], [août 1961]. 1 p. in-4.
300 / 400 €

Lettre enjouée et grivoise écrite durant un séjour au Portugal avec l'écrivain Michel Déon.

« *Cher Roger, je mène un séjour assez agréable sur mes terrasses. Il y a des plages à quelques kilomètres, de l'autre côté des collines mais la mère* [sic] *est mauvaise et je la fuis.*
VU QUELQUES MILLIARDAIRES ET QUELQUES COMMISSAIRES CULTURELS DU SYSTÈME DÉON, QUI PASSERAIENT POUR DE JOYEUX DRILLES À PÉZENAS MAIS NE TROMPENT PAS MON ŒIL AVISÉ DE BOULEVARDIER. L'un d'eux m'a pourtant fait boire deux bouteilles de Dom Pérignon *1947, qui étaient à la limite d'une sorte de madérisation mais très agréable au milieu du désert. Le porto est une sinistre légende de* nursery.

JE SUIS SANS NOUVELLES PRÉCISES DE TOI, car toutes les cartes qui m'arrivent sont timbrées du 14 août, qui me semble avoir constitué le jour le plus long de l'année. La dernière, sous la forme d'une simple feuille pliée a mis 9 jours pour parvenir jusqu'ici.
IL PARAÎTRAIT QUE CINQ POLICES, DONT TROIS POLITIQUES, ET MÊME INTERPOL, SE SONT PENCHÉES SUR LE MOT "BIBOLARD". LA CHOSE NE PEUT HEUREUSEMENT S'ENTENDRE QUE SI L'ON POSSÈDE LE CHIFFRE DU GODE SECRET... »

En marge supérieure, Antoine Blondin a entouré deux taches affectant le papier et tracé deux flèches pour y attirer le regard de Roger Nimier, avec cette légende : « *PETITES TÂCHES* [sic] *D'UN FOUTRE PARTICULIÈREMENT RICHE EN PROTIDES* ».

« LE MENTON FUYANT & LES YEUX EN CLOUS DE FAUTEUIL PROCLAMENT EN LUI LE CRAPAUD... »

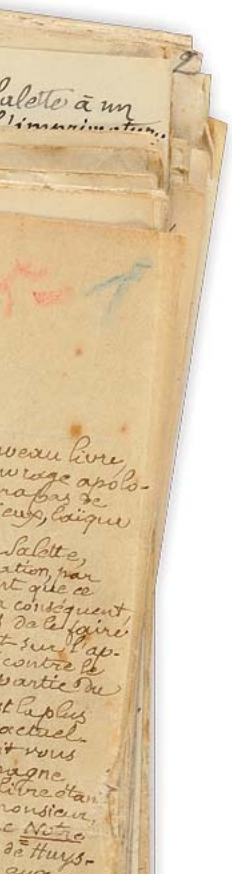

66 **BLOY** (Léon). Manuscrit autographe de son livre *Le Vieux de la montagne*. 191 ff. petit in-4 (sauf 3 plus longs et 4 plus courts) tirés d'un carnet, sauf environ 35 imprimés ; avec notes et traits aux crayon rouge et vert, quelques collettes manuscrites ou imprimées ; feuillets apprêtés pour l'impression. – Le tout placé sous chemise à dos de maroquin noir à nerfs, et étui bordé modernes.
5 000 / 6 000 €

LE JOURNAL DE LÉON BLOY, OU COMMENT L'AUTEUR FIT DE SA VIE UNE ŒUVRE. Bloy avait tenu un modeste journal durant se prime jeunesse, mais c'est en 1892, devenu un écrivain confirmé, qu'il reprit cette habitude qu'il n'abandonna plus jusqu'à sa mort en 1917. Durant cette période, il ne remplit pas moins de 24 gros agendas, dans lesquels il consigna les événements matériels, spirituels et littéraires qui le marquaient, copia les lettres envoyées ou reçues jugées importantes, et colla diverses coupures de presse. De cette énorme masse encore en inédite pour partie, il tira lui-même la matière de 8 volumes parus de 1898 à 1920.

LA PART PAMPHLÉTAIRE, IMMENSE, DE CES TEXTES, SITUE CEUX-CI AU FIRMAMENT DE LA LITTÉRATURE DE COMBAT, TANDIS QUE LES JUGEMENTS À L'EMPORTE-PIÈCE QUE LÉON BLOY PORTE SUR SES CONFRÈRES EN FONT UN COMPLÉMENT INDISPENSABLE À L'ÉTUDE DU MILIEU LITTÉRAIRE DE SON ÉPOQUE.

Le présent volet, intitulé *Le Vieux de la montagne*, parut en 1911 au Mercure de France, avec une préface ajoutée d'André Dupont. Il porte sur la période de septembre 1907 à juillet 1910. QUELQUES PASSAGES BIFFÉS NE FIGURENT PAS DANS LA VERSION DÉFINITIVE IMPRIMÉE.

« [f. 83] *21* [juin 1909]. *On me rapporte le manuscrit du* SANG DU PAUVRE *qui a déjà voyagé beaucoup et qui revient actuellement de chez Flammarion. Remarqué des traits au crayon signalant certains passages irrespectueux à l'égard des riches ou trop nettement religieux. Griefs & obstacles... C'est trop bête.*
22 [juin 1909]. *DÉDICACE POUR* LA FEMME PAUVRE, *écrite dans un café à Fontainebleau : "JE SUIS TROP BELLE POUR ÊTRE AIMÉE, DIT LA DOULEUR". DIX MOTS QUI EXPRIMENT SYNTHÉTIQUEMENT CE LIVRE CRUEL.*
23 [juin 1909] *On me parle de Flammarion. Il paraît que je suis trop vivant pour la boutique. race ignoble de mercantis qui voudraient s'enrichir de la souffrance d'un artiste sans courir l'ombre d'un risque, même illusoire. Si je devenais célèbre, tous ces chiens seraient pendus à ma sonnette...*
[f. 84] *Juillet* [1909]. *3. Pour ne pas désobliger un excellent homme, je consens malgré ma répugnance, à recevoir UN POÈTE qu'il porte dans son cœur & qu'il drape de sa confiance* [FRANÇOIS DELLEVAUX]. *LE PERSONNAGE EST PEU SYMPATHIQUE. LE MENTON FUYANT & LES YEUX EN CLOUS DE FAUTEUIL PROCLAMENT EN LUI LE CRAPAUD. C'est une espèce de méridional qui paraît avoir discipliné son geste & châtré son accent, mais qui a le sanglot facile. Il ne profère, d'ailleurs, que des paroles définitives, étant un auteur considéré dans sa province, mais l'expression pluvieuse de ses sentiments lorsqu'il daigne les manifester semble devoir être recueillie dans des vases lacrymatoires. Nous croyons discerner un frôleur passablement impur assorti d'un roublard à trompe ou tout au moins à queue préhensile comme certains singes de l'Amérique centrale, &, déjà, nous prévoyons que l'ami présentateur sera roulé à la fin de manière atroce, par ce confident de ses affaires & de ses projets. Vaguement je me souviens d'avoir lu un fœtus de poème signé Delavache ou Delagénisse, car tel est à peu près son nom...*
[f. 108] *7* [janvier 1910]... MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE. *AUCUNE VALEUR HISTORIQUE. Lyrisme insupportable & vanité à décroche-cœurs. Chateaubriand ne voit les hommes & les choses qu'à travers lui-même...*
[f. 177] Épilogue. *LE MONDE PARAISSANT DEVOIR BIENTÔT FINIR, ON A PARLÉ POUR MOI DU PRIX NOBEL. Mais j'ai un concurrent formidable, m'a-t-on dit. C'est Guillaume II. Ce pacifiste a besoin d'un peu de monnaie pour sa flotte & pour ses canons.* »

Léon Bloy évoque aussi Jules Barbey d'Aurevilly, Maurice Barrès, Paul Bourget, François Coppée, Édouard Drumont, Joris-Karl Huysmans, Vincent d'Indy, Jean Lorrain, Pierre Loti, Guy de Maupassant, Catulle Mendès, Anna de Noailles, Auguste Rodin, Georges Rouault, Stendhal, Léon Tolstoï, Paul Verlaine, Alfred de Vigny, Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, Émile Zola, etc. Également divers personnages historiques, ou prélats et hommes politiques de son temps, ainsi que ses ouvrages *Celle qui pleure (Notre-Dame de La Salette)*, son futur essai *L'Âme de Napoléon* pour lequel il multiplie les lectures historiques, etc.

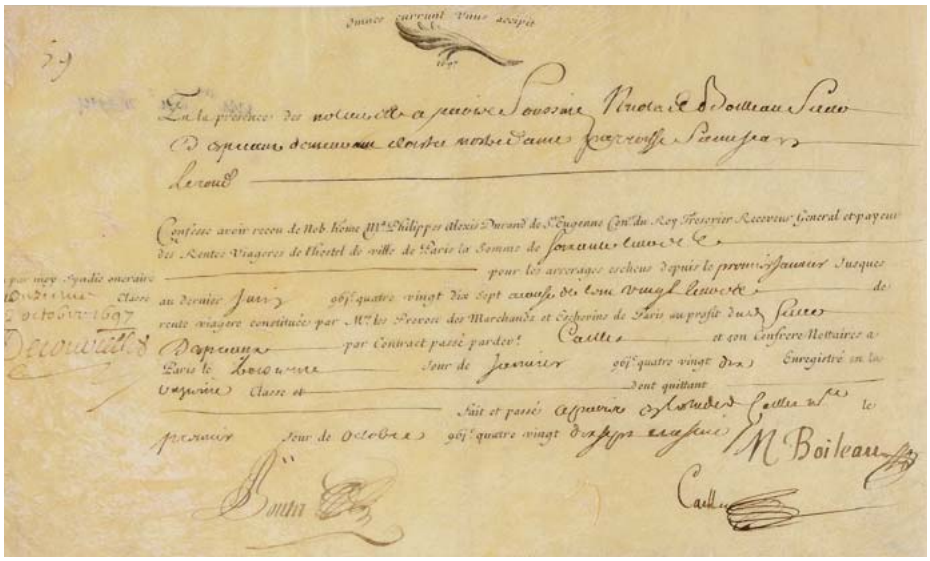

67 **BOILEAU** (Nicolas). Pièce signée. Paris, 1er octobre 1697. 1 p. in-8 oblong gravée sur cuivre sur parchemin avec ajouts manuscrits.
1 500 / 2 000 €

Reçu pour des arrérages de la rente de l'hôtel de ville de Paris.

« VINGT FOIS SUR LE MÉTIER REMETTEZ VOTRE OUVRAGE ». Un des partisans des Anciens dans la célèbre querelle, le poète Nicolas Boileau-Despréaux (1636-1711) écrivit des satires, des épîtres, et demeure surtout célèbre pour ses pièces de vers « Le Lutrin » et « L'art poétique ». Il fut nommé historiographe du roi avec Racine, entra à l'Académie française en 1684, et se lia avec Molière, La Rochefoucauld, Lamoignon et Condé.

DE LA CRÉATION, ESSAI SUR L'ORIGINE ET LA PROGRESSION DES ÊTRES

68 **BOUCHER DE PERTHES** (Jacques). 5 lettres, soit 4 autographes signées et une signée, adressées à l'historien, littérateur et pédagigue Charles Labitte.
400 / 500 €

– Abbeville, 8 octobre 1838. « ... *L'approbation d'un homme de goût et de conscience me fait toujours du bien et j'accepte ses avis avec la même reconnoissance ; ainsi PARLEZ DE MON OUVRAGE COMME VOUS LE SENTIREZ* [*DE LA CRÉATION, ESSAI SUR L'ORIGINE ET LA PROGRESSION DES ÊTRES*, dont le premier volume venait de paraître], *oubliez votre attachement pour l'auteur et rien n'altérera celui qu'il vous porte. Je proposerai à la 1ère séance* [de la Société royale d'émulation d'Abbeville] *MM. Lerminier et Burette pour membres correspondants* [le juriste Eugène Lerminier, professeur au Collège de France, et l'historien Théodose Burette]. *Si vous le trouvez bien je vous proposerai en même temps ; ce n'est qu'une formalité à remplir, depuis longtemps vous êtes des nôtres.. J'ai eu occasion d'entretenir assez longtemps Mr de Salvandy* [l'écrivain et historien Narcisse-Achille de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique] *que j'ai rencontré à Eu chez le roi* [Louis-Philippe Ier], *et comme je n'ai rien à demander pour moi, j'ai sollicité pour la société, je ne sais si cela aura des résultats. Si vous pensez que MON OUVRAGE SUR LA CRÉATION puisse intéresser Mr Lerminier, je vous en everrai un exemplaire pour le lui offrir. LE 2e VOLUME SERA PRÊT VERS LA FIN DE L'ANNÉE ou au commencement de février. Vous le recevrez dès qu'il paraîtra, c'est-à-dire dès que j'en aurai un exemplaire, car IL N'EN EXISTE PAS UN SEUL CHEZ LES LIBRAIRES ET JE N'EN METTRAI PAS...* » (3 pp. in-8, adresse au dos, deux déchirures dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

– Lettre autographe signée. Abbeville, 14 septembre 1835. Remerciements pour la publication d'une critique élogieuse sur un de ses ouvrages (1 p. in-8, adresse au dos). – Lettre autographe signée. Abbeville, 4 septembre 1837. Félicitations pour un article sur le poète Vincent Voiture (1 p. in-8, adresse au dos). – Lettre signée. Abbeville, 8 novembre 1838. Lettre écrite en qualité de président de la Société royale d'émulation d'Abbeville, par laquelle il annonce à Charles Labitte que celui-ci a été admis comme membre correspondant par cette société (1 p. in-4). – Lettre autographe signée. Abbeville, 18 septembre 1843. Il lui fait une recommandation en faveur de son propre neveu qui va poursuivre ses études à Paris (3 pp. in-8).

RARE.

« POUR IMPRIMER UNE PETITE PLAQUETTE NÉCESSAIRE À LA VÉRITÉ ET À MON HONNEUR...

69 **CASANOVA** (Giovanni Giacomo). Lettre autographe signée à Antonio Ottaviano Collalto. Dux (en Bohème, alors dans l'Empire austro-hongrois, actuellement Duchcov en Tchéquie), 10 avril 1790. 2 pp. in-4.
5 000 / 6 000 €

CASANOVA EN EXIL EN BOHÊME. Après les errances de sa vie tumultueuse, le célèbre aventurier et mémorialiste italien Giovanni Giacomo Casanova (1725-1798) fut recueilli en 1785 par le comte de Waldstein comme bibliothécaire de son château de Dux en Bohème, à mi-chemin entre Dresde et Prague. Dans ces dernières années, assez pénibles et humiliantes, où il fut exhibé comme une « curiosité » par son hôte devant ses amis et dut prendre ses repas à l'office, que l'aventurier et séducteur insatiable écrivit les

Io conobbi molto a Bologna l'Emin:mo Cardinal Buoncompag
e curiosissimo sono di saper ciò che di funesto avvenne à Roma a
codesto porporato. Seconda mia curiosità è quella di sapere se l
auditor di Rota Monsignor Flangini sia morto, o sia fatto Cardin
poichè seppi da un viaggiatore, che il N. H. Priuli di S. Trovaso e
fatto auditore. Vorrei anche sapere, se la Serenissima Repu
blica manderà a Vienna un ambasciator straordinario per fe
licitare S. M. Apostolica, e chi sarà l'eletto. Così bramo
di sapere per chi il mio fratello costì abbia dipinto una bat
taglia di cui ebbi nuova sulle gazzette; e se sia vero che l'
opera buffa italiana costì sia dal nuovo monarca congeda
Mi dispiacerebbe per l'Abbate da Ponte, quantunque egli n
abbia dimenticato.

Qui non vi sono più truppe. Si sono tutte accantonate vicin
alle frontiere della Slesia per esser pronte ad entrarvi al
minimo cenno. Qui tutti dicono che il ministro di Prussia già lasciò
Vienna. Mi resta a supplicarla di continuarmi sempre la grazia su
mentr'io sarò sempre col maggior ossequio

Umi:mo Div:mo Oss:mo Servitore
Giacomo Casanova

Di V. E.

S. Ebbi lettera dal N. H. Zaguri che sta bene.

deux ouvrages qui firent sa gloire posthume, *Histoire de ma fuite des prisons de la république de Venise qu'on appelle les Plombs* (1788) et *Histoire de ma vie* (rédigée de 1789 à 1792, parue bien après sa mort).

« *Desiderio vero di saper da V. E. stessa notizie del prospero suo stato mi mette la penna alle mani. Anche quando gli affari son terminati, L'UOMO RICONOSCENTE de'e dar segni di riconoscenza ai generosi protettori che li hanno spalleggiat*[o], *e tale io sono verso V. E., che mi fu sempre costante, e di cui non debbo mai dimenticarmi.*
DOPO DOMANI IO ANDERÒ A DRESDA, DOVE STARÒ UN MESE PER STAMPARE UN PICCIOLO LIBRETTO NECESSARIO ALLA VERITÀ, ED AL MIO ONORE. Da qui a sei settimane V. E. riceverà da mano sicura il picciol dono di due esemplari. Ella mi onori a Dresda di qualche suo comando. Alla meta di maggio andrò alla fiera di Lipsia ed in giugno saró qui di ritorno. La mia salute è passabile...
Vorrei anche sapere se LA SERENISSIMA REPUBBLICA manderà a Vienna un ambasciator straordinario per felicitare S. M. Apostolica, e chi sarà l'eletto.
Così bramo di sapere per chi IL MIO FRATELLO costì abbia dipinto una battaglia di cui ebbi nuova sulle gazzette ; e se sia vero che l'opera buffa italiana costì sia dal nuovo monarca congedata. Mi dispiacerebbe per L'ABBATE DA PONTE, quantunque egli mi abbia dimenticato.
QUI NON VI SONO PIÙ TRUPPE. Si sono tutte accantonate vicino alle frontiere della Slesia per esser pronte ad entrarvi al minimo cenno. Qui tutti dicono che il ministro di Prussia già lasciò Vienna... »

Traduction :
« *Le désir véritable de savoir des nouvelles de son état prospère par Votre Excellence elle-même me met la plume à la main. Même quand les affaires sont terminées, L'HOMME RECONNAISSANT doit donner des signes de reconnaissance aux généreux protecteurs qui l'on épaulé, et tel je suis envers Votre Excellence qui me fut toujours constante, et que je ne dois jamais oublier.*
APRÈS-DEMAIN, J'IRAI À DRESDE, OÙ JE RESTERAI UN MOIS POUR IMPRIMER UNE PETITE PLAQUETTE NÉCESSAIRE À LA VÉRITÉ ET À MON HONNEUR. D'ici à six semaines, Votre Excellence recevra, par une main sûre, le petit don de deux exemplaires. Qu'elle m'honore à Dresde de quelque mandement. À la mi-mai, j'irai à la foire de Leipzi et, en juin, je serai de retour ici. Ma santé est passable...
J'aimerais aussi savoir si LA RÉPUBLIQUE SÉRÉNISSIME [DE VENISE] *enverra à Vienne un ambassadeur extraordinaire pour féliciter Sa Majesté Apostolique, et qui sera l'élu* [l'empereur d'Autriche Léopold II avait succédé à son père en février 1790].
Je brûle aussi de savoir pour qui MON FRÈRE a peint là-bas une bataille, ce dont il y a eu nouvelle dans les gazettes ; et s'il est vrai que l'opéra bouffe italien, là-bas, a été congédié par le nouveau monarque. J'en serais désolé pour L'ABBÉ DA PONTE, bien qu'il m'ait oublié.
Ici, il n'y a plus de troupes. Elles sont toutes cantonnées près des frontières de la Silésie pour être prêtes à y entrer au moindre signe. Ici, tous disent que le ministre de Prusse a déjà quitté Vienne... »
« *Affamé de nouvelles* », Casanova s'enquiert également du cardinal Ignazio Boncompagni-Ludovisi, légat du pape à Bologne où il l'avait « *bien connu* », ainsi que deux prélats vénitiens, Luigi Flangini, qui venait d'être fait cardinal et patriarche de Venise, et Anton Maria Priuli, auditeur du tribunal de la Rote.

LA DUPLICATION DU CUBE. Esprit encyclopédique, Casanova s'est aussi occupé de mathématiques, publiant à Dresde 3 plaquettes dans la même année 1790 : *Solution du problème déliaque*, *Corollaire à la duplication de l'hexaèdre*, *Démonstration géométrique de la duplication du cube. Corollaire second.* La première souleva une polémique avec l'écrivain Johann Ferdinand Opiz, qui rendit nécessaire la publication des deux autres comme justificatifs. Avec beaucoup d'élégance, Casanova reconnut en définitive s'être fourvoyé.

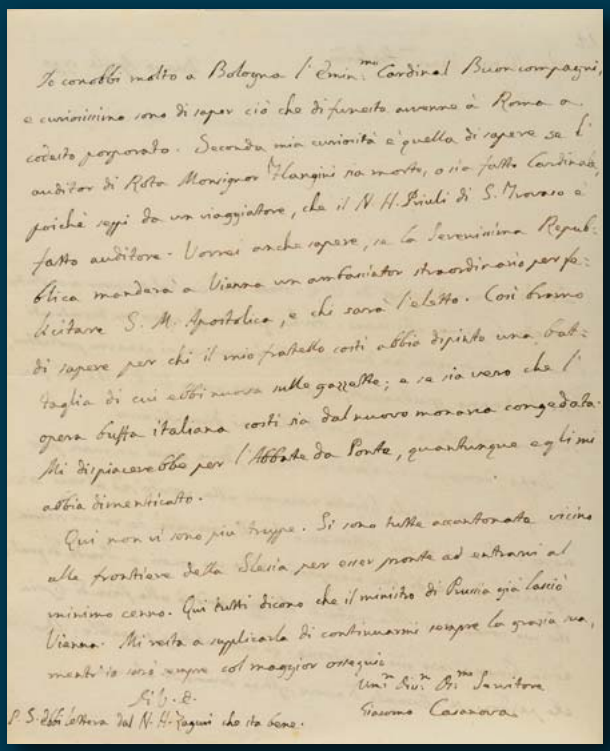

Io conobbi molto a Bologna l'Emin.mo Cardinal Buoncompagni,
e curiosissimo sono di saper ciò che di funesto avvenne à Roma a
codesto porporato. Seconda mia curiosità è quella di sapere se l'
auditor di Rota Monsignor Flangini sia morto, o sia fatto Cardinale,
poichè seppi da un viaggiatore, che il N. H. Priuli di S. Trovaso è
fatto auditore. Vorrei anche sapere, se la Serenissima Repub-
blica manderà a Vienna un ambasciator straordinario per fe-
licitare S. M. Apostolica, e chi sarà l'eletto. Così bramo
di sapere per chi il mio fratello costì abbia dipinto una bat-
taglia di cui ebbi nuova sulle gazzette; e se sia vero che l'
opera buffa italiana costì sia dal nuovo monarca congedata.
Mi dispiacerebbe per l'Abbate da Ponte, quantunque egli mi
abbia dimenticato.

Qui non vi sono più truppe. Si sono tutte accantonate vicino
alle frontiere della Slesia per esser pronte ad entrarvi al
minimo cenno. Qui tutti dicono che il ministro di Prussia già lasciò
Vienna. Mi resta a supplicarla di continuarmi sempre la grazia sua,
mentr'io sarò sempre col maggior ossequio

Umi.mo Div.mo Oss.mo Servitore
Giacomo Casanova

Si V. E.

P. S. Ebbi lettera dal N. H. Zaguri che sta bene.

L'AMITIÉ DE CASANOVA POUR LE LIBRETTISTE DE MOZART, LORENZO DA PONTE. Il évoque ici cette autre personnalité vénitienne, auteur des livrets de trois grands opéras du compositeur autrichien, *Les Noces de Figaro*, *Don Giovanni* et *Così fan tutte* (créé en janvier 1790). Il s'était lié avec lui à Prague, et il l'a probablement aidé à la mise au point du livret de *Don Giovanni* – les deux hommes avaient d'ailleurs en commun une vie de galanterie mouvementée. Les interrogations que Casanova formule ici sur l'avenir de Lorenzo Da Ponte à Vienne étaient justifiées : à la suite de l'avènement de Léopold II, en février 1790, le librettiste dut quitter Vienne, et se rendit à Prague puis à Dresde avant de gagner l'Angleterre.

TENSIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE. Les deux puissances rivalisaient d'influence depuis longtemps en Europe centrale, et l'Autriche cherchait les moyens et l'occasion de récupérer la Silésie que la Prusse lui avait prise en 1763. La situation s'était brutalement tendue en 1790 et Casanova, en territoire autrichien à une centaine de kilomètres de la frontière silésienne, était aux premières loges des mouvements de troupes.

« *JE N'AI PAS EU DE CHANCE AVEC* MORT À CRÉDIT... »

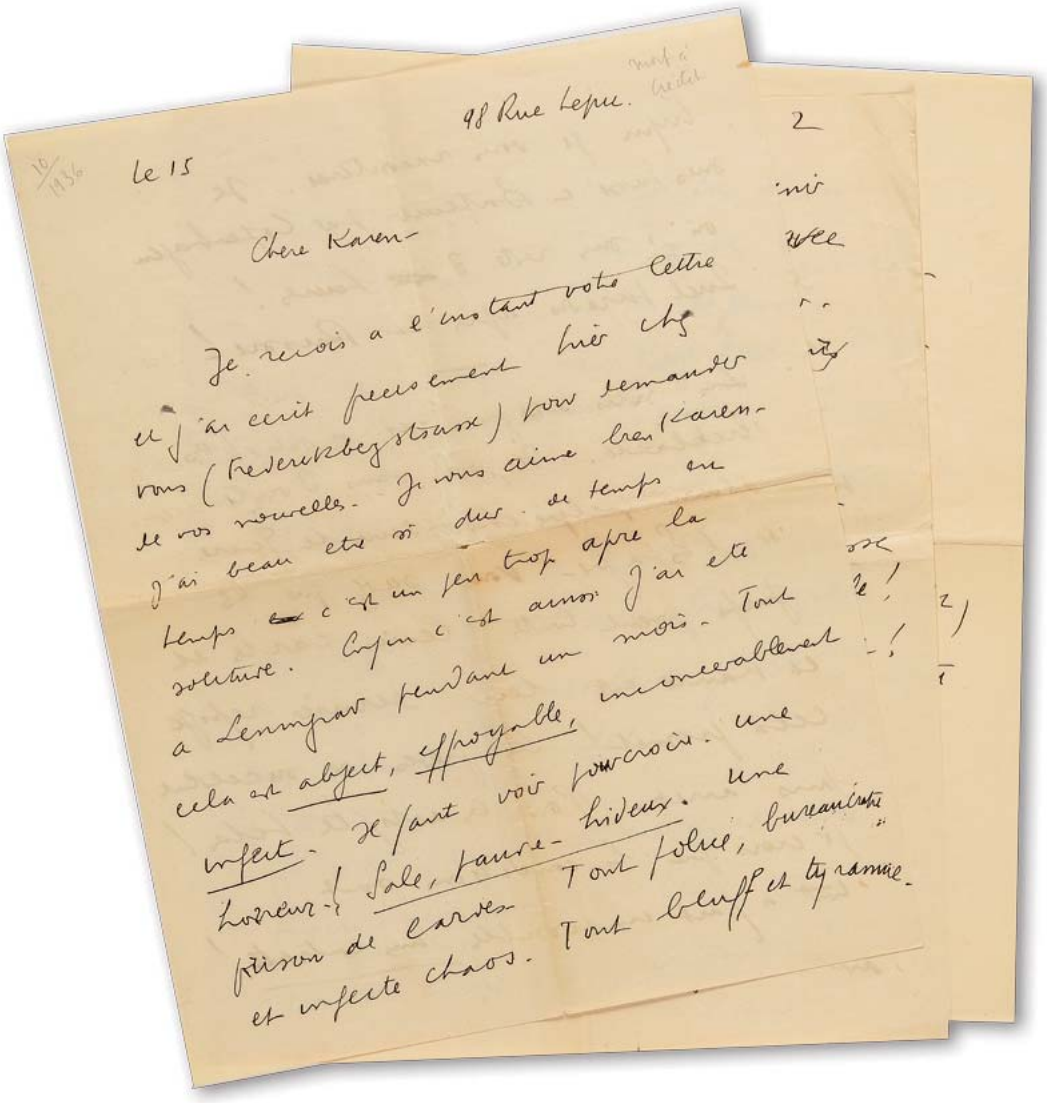
48 Rue Lepic.

Le 15

Chere Karen-

Je recois a l'instant votre lettre et j'ai ecrit precisement hier chez vous (Frederikbergstraax) pour demander de vos nouvelles. Je vous aime bien Karen- j'ai beau etre si dur de temps en temps c'est un peu trop apre la solitude. Enfin c'est ainsi. J'ai été a Leningrad pendant un mois. Tout cela est abject, effroyable, inconcevablement infect. Il faut voir pour croire. Une horreur-! Sale, pauvre- hideux. Une prison de larves. Tout police, bureaucratie et infecte chaos. Tout bluff et tyrannie.

70 **CÉLINE** (Louis-Ferdinand Destouches, dit). Lettre autographe signée à Karen Marie Jensen. Paris, « *le 15* » [probablement octobre 1936]. 5 pp. 3/4 in-folio.
3 000 / 4 000 €

TRÈS BELLE LETTRE SUR SON ŒUVRE LITTÉRAIRE, SON VOYAGE EN RUSSIE, LA SITUATION POLITIQUE, SES AMIS MONTMARTROIS.

« *... Je vous aime bien, Karen. J'AI BEAU ÊTRE SI DUR DE TEMPS EN TEMPS, C'EST UN PEU TROP ÂPRE LA SOLITUDE. Enfin c'est ainsi.*
J'AI ÉTÉ À LENINGRAD PENDANT UN MOIS. TOUT CELA EST ABJECT, effroyable, *inconcevablement* infect. *Il faut voir pour croire. Une horreur.* Sale, pauvre, hideux. *Une prison de larves. Tout police, bureaucratie et infecte chaos. Tout bluff et tyrannie.*

Enfin je vous raconterai. Je suis passé en bateau par Copenhagen où je suis resté 3 heures ! Quel paradis après la Russie ! [De juin à septembre 1936, Céline avait voyagé en U.R.S.S. pour dépenser les droits d'auteur rapportés par la traduction russe du *Voyage au bout de la nuit* ; le choc de ce voyage l'amènerait en janvier 1937 à publier *Mea culpa* comme mise au point sur ses positions politiques.]
LA SITUATION ICI N'EST PAS BRILLANTE. IL VA SANS DOUTE ADVENIR QUELQUE CHOSE DANS LE GENRE DE L'ESPAGNE. Vous savez que les juifs jouent toutes leurs cartes et la France est leur dernier refuge. Cela promet ! Les grèves se succèdent sans arrêt. Pour les artistes, hélas ! je crois que les conditions sont tout à fait impossibles sans contrats ! *Mais enfin vous pouvez bien venir ici passer quelques vacances avec moi. Vous n'avez rien à dépenser. Mais vous vous éloignez toujours, Karen. C'est votre nature.*
Tant mieux pour votre maison d'Helsingor ! Voici votre vieillesse assurée. or vous vivrez bien vieille ! Et de plus, plus méchante, forcément ! Une vieille Hamlet [Helsingor est l'Elseneur de la pièce de Shakespeare].
JE N'AI PAS EU DE CHANCE AVEC MORT À CRÉDIT [paru le 12mai 1936]. *Ce livre me coûte encore de l'argent ! Les élections, les grèves, les révolutions, la guerre, une véritable insurrection de la critique ! Enfin Denoël, mon éditeur, pratiquement en faillitte. Il me doit 50.000 fr. ! Il n'a plus un sou ! Tous les maquereaux se valent !*
Voilà les derniers potins ! Nous parlons souvent de vous ! avec Gen Paul et les autres. On vous embrasse. Je vois parfois Antoine *chez O'dett où Mahé travaille* [Céline évoque ici le peintre Eugène Paul dit Gen Paul, Antoine Peretti, patron de la maison close Le Monthyon, le travesti et patron de cabaret René Goupil dit O'dett, et le peintre Henri Mahé, qui décora les établissements des deux derniers]. *Enfin tout ceci est loin. Bien effectueusement.*
*J'AI FAIT UNE CHANSON, UN BALLET. "*L'ÉGLISE*" SE JOUE À LYON AU MOIS DE DÉCEMBRE (le 2). JE COMMENCE BIENTÔT UN AUTRE LIVRE (HÉLAS !). Je vous embrasse bien.*

DÉDICATAIRE DE *L'ÉGLISE* (1933), LA DANSEUSE DANOISE KAREN MARIE JENSEN avait rencontré Céline à Paris, et joua un rôle important dans sa vie : c'est à elle qu'il confia sa fortune durant la guerre, et chez elle qu'il se réfugia à la Libération.

« LES ÉVÉNEMENTS ME FONT ENCORE MESURER LE DESTIN ET FRÔLER L'INCONNU... »

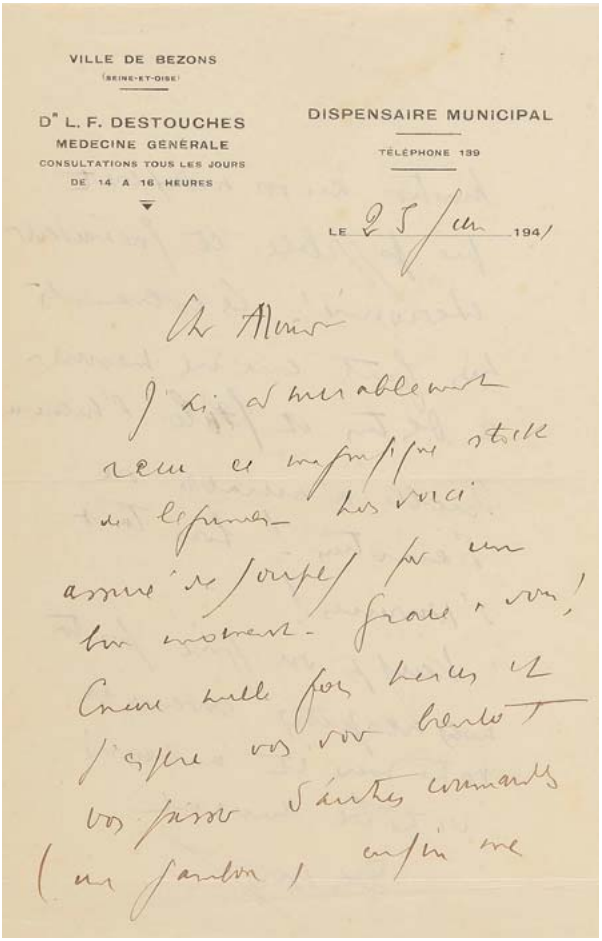

VILLE DE BEZONS
(SEINE-ET-OISE)

Dr L. F. DESTOUCHES
MEDECINE GENERALE
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
DE 14 A 16 HEURES

DISPENSAIRE MUNICIPAL
TÉLÉPHONE 139

LE 25 Juin 194/

Cher Ami
J'ai admirablement
reçu ce magnifique stock
de légumes — Nous voici
assurés de soupes pour
un moment — Grâce à vous !
Encore mille fois merci et
j'espère vous voir bientôt
vous passer d'autres commandes
(un jambon !) enfin me

71 **CÉLINE** (Louis-Ferdinand Destouches, dit). Lettre autographe signée « *Destouches* » [probablement à Henri-Albert Mahé]. Bezons, 25 juin 1941. 2 pp. in-8, en-tête imprimé « Ville de Bezons [...]. Dispensaire municipal [...]. Dr L. F. Destouches, médecine générale, consultations tous les jours de 14 à 16 heures ».
1 000 / 1 500 €

Pour améliorer l'ordinaire, Céline sollicitait des envois de nourriture auprès du père de son ami le peintre Henri Mahé, et à une autre connaissance de Bretagne, Andrée Le Coz.

« *J'ai admirablement reçu ce magnifique stock de légumes. Nous voici assurés de soupes pour un moment. Grâce à vous ! Encore mille fois mercis et j'espère vous voir bientôt, vous passer d'autres commandes (un jambon), enfin me montrer aussi indiscret que possible et quémandeur chevronné.*
LES ÉVÉNEMENTS ME FONT ENCORE MESURER LE DESTIN ET FRÔLER L'INCONNU. QUELLE ADMIRABLE VIE D'ÉMOTIONS ! HORS TANT D'HORREURS !
Veuillez, je vous prie, porter mes respectueux souvenirs à votre mère et me croire votre bien amical Destouches »

Céline exerça la médecine dans le dispensaire de Bezons de 1940 à 1944.

« L'ARGENTINE PEUT-ÊTRE... TU PARLES D'ITINÉRAIRES ! T'AS PAS IDÉE CE QUE J'EN CONNAIS DES CHOUETTES ! »

72 **CÉLINE** (Louis-Ferdinand Destouches, dit). Lettre autographe signée en deux endroits, « *Céline* » (très cursivement) et « *Destouches* ». Korsør [au Danemark, probablement début 1951]. 3 pp. grand in-folio, avec 2 traits de soulignement au crayon rouge.
1 500 / 2 000 €

« *MES ENFANTS ! MON CAS N'EST PAS TRÈS COMPLIQUÉ MAIS IL EST VACHE. Voilà : la chancellerie place Vendôme, après 7 mois à chercher, a admis soi-disant (d'après Naud mon avocat* [Albert Naud]*)* l'équivalence *de mes 17 mois de cellule* ici *avec les* 12 mois *auxquels j'ai été condamné par la Cour de justice de la Seine le 21 février 50. En principe donc je pouvais revenir en France, indigne à vie, saisi à vie etc.* Plus de tôle ! *MAIS le mandat d'arrêt lancé contre moi en 49 ne peut être levé que par le juge d'inst*[ruction] *ou le procureur général. Or ce dernier* refuse de le lever. *Pour ce principe que je dois venir d'abord moi-même au Bourget* accepter *ma condamnation puisque j'ai été sapé par contumace. CHINOISERIE, BIEN SÛR, PIÈGE ET TRIC TRAC,* FUMISTERIE du Mayer [le garde des Sceaux et ministre de la Justice René Mayer]. – *LE PR*[OCUREUR] *GÉNÉ*[RA]*L EST UN LARBIN DES POLITIQUES COMME UN AUTRE. IL SE DÉCULOTTE SUR UN COUP DE TÉLÉPHONE. Il signe tout ce qui lui est ordonné.*
Pietri *ministre de Pétain a été condamné à 5 ans d'indignité par contumace* [François Piétri, ministre des Communications à Vichy puis ambassadeur en Espagne]. *Il est rentré à Paris pénard.* PAUL MORAND *2 FOIS AMBASSADEUR DE PÉTAIN N'A JAMAIS MÊME ÉTÉ EFFLEURÉ, c'est tout !*
ON ME PERSÉCUTE AVEC UN ACHARNEMENT QUI FAIT RIGOLER MES MEILLEURS ENNEMIS. En somme, il s'agit de décider le procureur général de signer la levée *de mon mandat* d'arrêt. *Si je rentre au Bourget, tu rigoles ! C'est le rejoujou qui commence ! Si mon mandat était levé, cela me donnerait la possibilité d'obtenir sans doute UN PASSEPORT ET VOGUE LA GALÈRE ! L'ARGENTINE PEUT-ÊTRE. Le Vigan y est* [l'acteur Robert Le Vigan, avec qui Céline avait quitté la France en 1944]. *TU PARLES D'ITINÉRAIRES ! T'AS PAS IDÉE CE QUE J'EN CONNAIS DES CHOUETTES ! Dans notre condition, mon fils, on est prêt à tout. À vous deux bien affectueusement...*
Si on voulait de nous comme médecin à la Légion, je bouderais !... »

SEPT ANS D'EXIL AU DANEMARK. Avec sa femme Lucette, Céline s'était réfugié dans ce pays à la Libération, et, après son incarcération puis son hospitalisation, avait trouvé à se loger dans la maison de son avocat danois Thorwald Mikkelsen à Klarskovgaard près de Korsør. Il obtint son amnistie en France le 20 avril 1951 et rentra le premier juillet suivant.

CÉZANNE EN PERSPECTIVE

73 **CÉZANNE.** – THÉNOT (Jean-Pierre). *Les Règles de la perspective pratique*. Paris, Le Bailly, 1891, in-8, 47-(1) pp., broché, couverture et une planche avec manques restaurées par doublage ; boîtier cartonné moderne.
2 000 / 3 000 €

Manuel classique de perspective, cet ouvrage du peintre, dessinateur et lithographe Jean-Pierre Thénot (1803-185) avait originellement paru en 1826.

8 planches lithographiées hors texte.

L'EXEMPLAIRE DE PAUL CÉZANNE AVEC UNE NOTE AUTOGRAPHE, soit 9 lignes au verso du titre : « *On nomme projection, la représentation sur un plan d'un objet situé hors de ce plan par le tracé qu'y déterminent les intersections des droites que l'on peut mener de tous les points de l'objet sur ce plan. – La projection est orthogonale ou géométrale lorsque toutes les lignes sont parallèles ; elle est centrale ou perspective lorsqu'elles convergent toutes en un même point.* » Il s'agit là d'une définition tirée d'un autre ouvrage, probablement un dictionnaire.

L'ART DE CÉZANNE, DANS SA MATURITÉ, NE RESPECTAIT PAS LES LOIS CLASSIQUES DE LA PERSPECTIVE, produisant un espace distordu où les relations respectives entre les masses se définissaient exclusivement au moyen de la couleur.

Provenance : Pierre Berès (6e vente aux enchères de son fonds de librairie, Paris, Drouot, étude Pierre Bergé, 18 décembre 2007, n° 457). Avec un certificat signé d'un expert judiciaire en écriture, ici joint.

« L'HOMME N'EST QU'UNE FLEUR DE L'AIR... »

74 **CHAR** (René). Manuscrit autographe signé de ses initiales. [Paris], « *rue de l'Abreuvoir, en venant chez mes amis René et Marcelle Ménard* », 14 décembre 1956, « *19 h. 30* ». Au recto, photographie d'un bronze antique de Sardaigne représentant un chef de tribu.
400 / 500 €

« *L'homme n'est qu'une fleur de l'air ; tenue par la terre, maudite par les astres, respirée par la mort...* »

Poète et traducteur de l'espagnol, René Ménard s'était lié avec René Char en 1950. Il publierait en 1959, « Cinq essais pour interpréter René Char », dans son recueil *La Condition poétique*.

« LA BONNE OPINION QUE VOUS VOULEZ BIEN AVOIR DE MES OUVRAGES... »

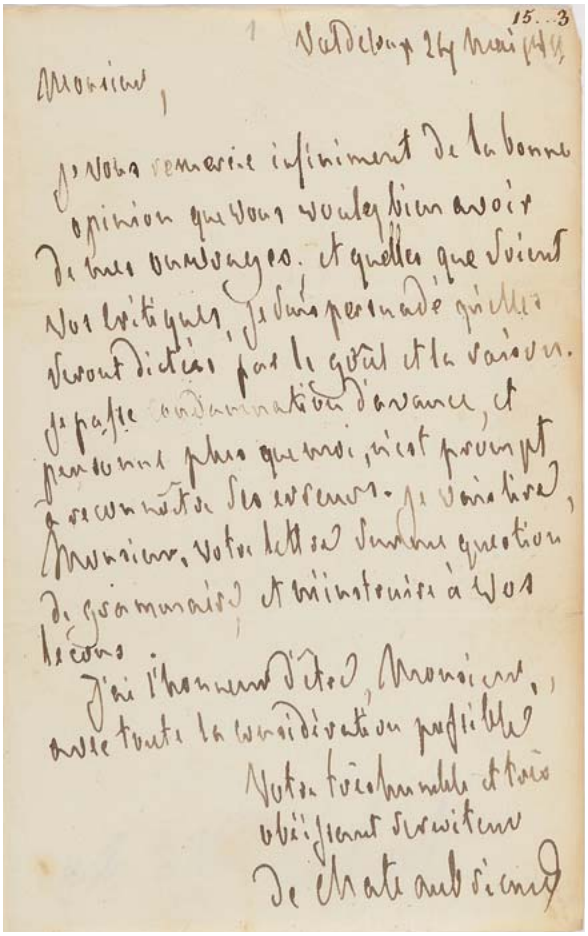

75 **CHATEAUBRIAND** (François-René de). Lettre autographe signée « *de Chateaubriand* » [probablement au pédagogue Jean-Honoré Valant, d'après une note ancienne à l'encre]. « *Val-de-Loup* » [actuelle Vallée-aux-Loups dans les Hauts-de-Seine], 24 mai 1811. 1 p. in-12.
1 200 / 1 800 €

« *Monsieur, je vous remercie infiniment de la bonne opinion que vous voulez bien avoir de mes ouvrages ; et quelles que soient vos critiques, je suis persuadé qu'elles seront dictées par le goût et la raison. JE PASSE CONDAMNATION D'AVANCE, ET PERSONNE PLUS QUE MOI N'EST PROMPT À RECONNOÎTRE SES ERREURS. Je vais lire, Monsieur, votre lettre sur ces questions de grammaire, et m'instruire à vos leçons. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec toute la considération possible, votre très humble et très obéissant serviteur...* »

« L'ANNÉE 1811 FUT UNE DES PLUS REMARQUABLES DE MA CARRIÈRE LITTÉRAIRE », écrirait Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, « je publiai l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, je remplaçai M. de Chénier à l'Institut, et je commençai d'écrire les *Mémoires* que j'achève aujourd'hui. » Il était déjà l'auteur célébré d'*Atala* (1801), du *Génie du christianisme* (1802, où se trouve *René*, publié séparément la même année) et des *Martyrs* (1809).

« POUR L'INSTANT, JE NE DÉCOUVRE QU'UNE FAUTE : "MESSALINE" POUR "MESCALINE"... »

76 **COCTEAU** (Jean). Lettre autographe signée à ses « *chères et bonnes amies* ». S.l., 13 août 1955. 1 p. in-folio, fente à une pliure.
300 / 400 €

LES DISCOURS DE COCTEAU À L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET À L'ACADÉMIE DE BELGIQUE. Élu au siège de Colette à l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique le 11 janvier 1955, il y prononça son discours de réception le 1er octobre suivant. Élu peu après au siège de Jérôme Tharaud à l'Académie française, le 3 mars 1955, il y prononça son discours de réception le 20 octobre 1955.

« *JE VIENS DE RECEVOIR LES TEXTES. Mais prenez garde à la poste, peu soigneuse, et choisissez des papiers plus forts. Il s'en fallait de peu que mes discours ne se répandissent à travers les Alpes-Maritimes. POUR L'INSTANT, JE NE DÉCOUVRE QU'UNE FAUTE : "MESSALINE" POUR "MESCALINE" qui est la synthèse du peyotl. Je vais regarder en détail. J'AI DICTÉ LE COLETTE à une dame de Nice très peu renseignée sur mon style et je me demande si je vais vous l'envoyer sous forme d'ours (très mal léché) ou d'ours mieux léché par cette brave dame. D'autre part, l'exemplaire est le* seul *et je crains toujours le voyage. Il me semble que le mieux serait de le faire copier à la dame en 2 exemplaires et de vous en expédier un auquel vous rendrez la vie. Je vous salue et vous embrasse...* »

« IL FAUT... OUVRIR LES YEUX À LA LUMIÈRE ; OU... QUE LES PRESTIGES DE L'IMAGINATION SOIENT BIEN PUISSANS... »

77 **CONDILLAC** (Étienne Bonnot de). 2 lettres autographes signées [au duc de Nivernois, Louis-Jules Mancini-Mazarini], portant les minutes manuscrites avec corrections autographes des réponses du duc. Colorno [palais ducal au nord de Parme], 1761.
1 500 / 2 000 €

CONDILLAC PRÉCEPTEUR DE DON FERDINAND DE PARME. C'est à la suggestion du duc de Choiseul, favorable aux philosophes, qu'Étienne Bonnot de Condillac avait été appelé par la duchesse de Parme Louise-Élisabeth de France (fille de Louis XV), également favorable aux idées nouvelles, pour servir comme précepteur de son fils le prince héritier. Il mit en application ses théories sensualistes dans son travail éducatif auprès de celui-ci. Rentré en France en 1767, il serait élu à l'Académie française, notamment grâce au soutien de son ami le duc de Nivernais.

– « *29 avril* » [probablement 1761]. « ... *Mon rhume augmente depuis que nous sommes ici, parce qu'il y fait froid, humide, et que j'aime mieux être sans feu que d'être dans la fumée. Colorno est un séjour que je prends toutes les années dans une nouvelle aversion. Heureusement, j'aime toujours ma besogne. Il faut prendre patience. M. de Keralio me charge de bien des choses...* [Auguste de Keralio, ancien officier et ancien secrétaire du duc de Nivernois qui l'avait recommandé pour assister Condillac comme gouverneur auprès de Ferdinand de Bourbon-Parme]... » (2 pp. in-4).
Le duc lui répond de prendre patience en lui affirmant qu'il tirera gloire de son rôle de précepteur : « *Quand on a cette perspective devant les yeux, il me semble que les petites contrariétés doivent paroître bien petites aux yeux d'un honnête philosophe comme vous êtes...* » (environ une p. in-4).

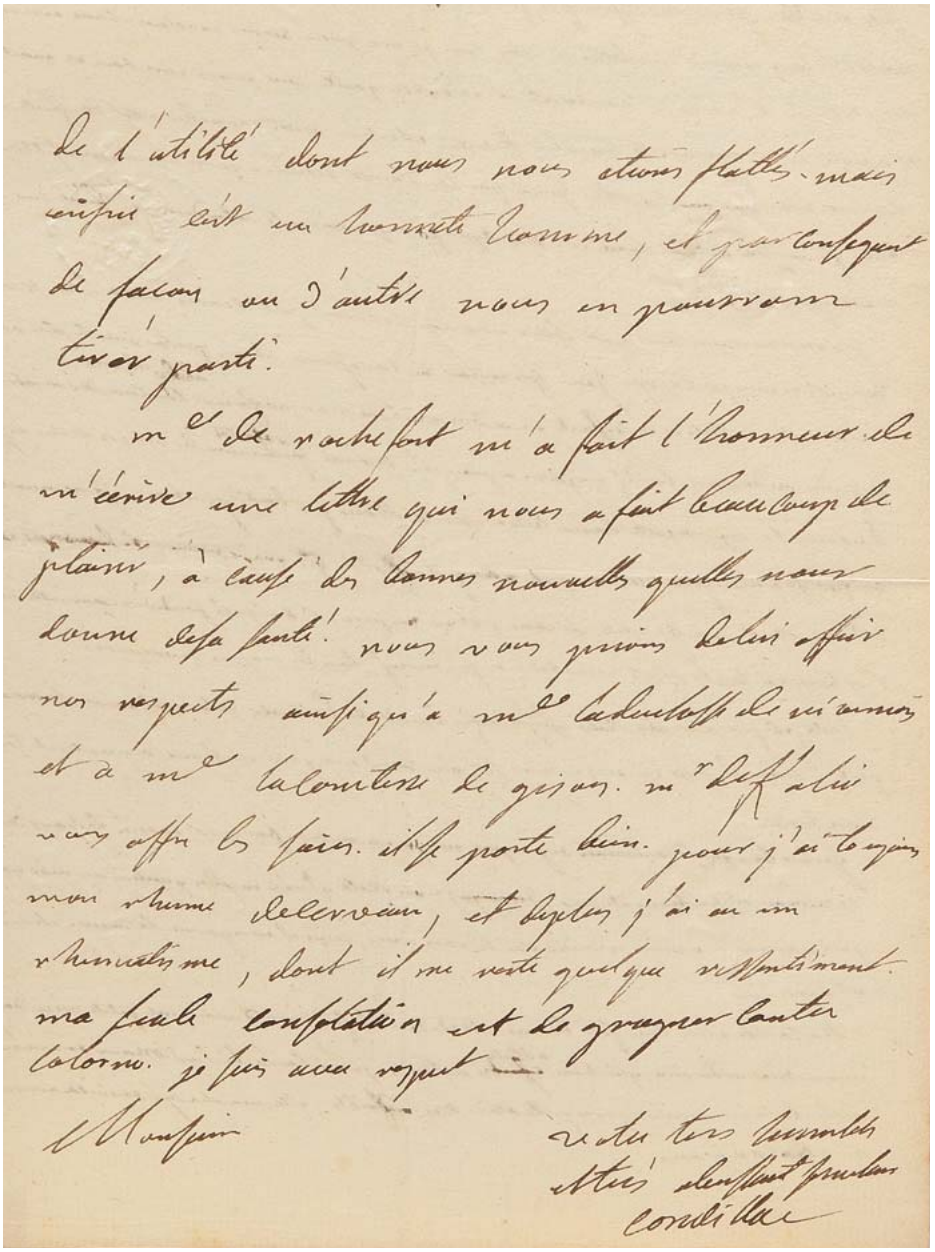

– 23 juin 1761. « ... *Votre réponse est admirable. Il faut adorer le sentiment dont elle est remplie, et ouvrir les yeux à la lumière ; ou si cela n'arrive pas, il faut que les prestiges de l'imagination soient bien puissans. Je ne vous dirai rien de l'homme. Mr de Keralio vous l'a fait connaître, et je n'ai garde de barbouiller une copie d'un bon portrait. Mais, Monsieur le duc, ce qui nous a fait le plus de peine, c'est de penser à votre chagrin à ce sujet ; et on voit bien dans votre lettre que vous avez été fort affecté. Cependant n'ayez point d'inquiétude. Nous concourrons doucement avec vous à la guérison de cette imagination inquiète. Il est bien vrai qu'il ne sera pas de l'utilité dont nous nous étions flattés, mais enfin c'est un honnête homme, et par conséquent de façon ou d'autre nous en pourrons tirer parti...* » (3 pp. in-4).

Le duc lui répond notamment : « *Moreau* [secrétaire du duc de Nivernais] *m'a remis de la part de M. de Keralio cinq imprimés ou paquets d'une édition nouvelle des ouvrages de M. Goldoni* [le dramaturge Carlo Goldoni] *dont je me charge avec plaisir...* »

LE VOLTAIRE DE KEHL, ET LE CHEVALIER DE LA BARRE

78 **CONDORCET** (Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de). Lettre autographe à l'imprimeur-libraire Nicolas Ruault. [Entre juillet 1787 et septembre 1788]. 1 p. 1/2 in-12 ; SOUS COUVERT D'UNE ADRESSE FICTIVE OU D'UN INTERMÉDIAIRE : « *Le gros Louis chez le m*[archan]*d de vin, rue St-Jacq*[ues] *au coin la rue des Noyers* » ; trace d'onglet en marge de la page d'adresse.
3 000 / 4 000 €

UN DES BILLETS DE LA NAVETTE CLANDESTINE ENTRE RUAULT ET CONDORCET.

SUR LA PARTICIPATION ÉDITORIALE DE CONDORCET À L'ÉDITION DES ŒUVRES DE VOLTAIRE. Également homme d'affaires, Beaumarchais avait décidé en 1778 de financer une édition plus complète des œuvres de Voltaire mort l'année précédente. Pour cette grande aventure, il réalisa de gros investissements et prit de multiples risques en raison de l'opposition farouche de l'Église et de celle de l'État. Après avoir domicilié en 1779 le siège de sa « Société littéraire typographique » à Kehl, près de Strasbourg mais en territoire badois, il en confia la direction littéraire à Condorcet : celui-ci travailla dans la clandestinité à partir des éditions antérieures et de manuscrits rachetés à l'éditeur Panckoucke, s'occupant de l'établissement du texte, de la distribution des matières, de l'ordre et de l'intitulé des volumes, de la présentation et du commentaire de l'œuvre. Condorcet écrivit en outre deux pièces liminaires importantes : l'avertissement et une vie de Voltaire. Les 70 volumes in-8 ou 92 volumes in-12 furent imprimés de 1783 à 1789, mais, en ce début de Révolution, cette édition ne rencontra pas le succès éditorial escompté.
PRINCIPAL COLLABORATEUR DE CONDORCET POUR CETTE ÉDITION, L'IMPRIMEUR-LIBRAIRE NICOLAS RUAULT fut en charge à Paris du « bureau » de l'opération, c'est-à-dire du secrétariat et de la coordination.

« *J'ai ôté les 4 lignes de la la Vie, et adouci la fin de de l'avertissement. JE NE VEUX METTRE MON NOM À AUCUN OUVRAGE TANT QU'IL Y AURA DES GENS QUI SE PERMETTRONT D'ÊTRE JUGES DANS LEUR PROPRE CAUSE.*
AVANT DE PARLER DES LETTRES D'ABOLITION DE LA BARRE, IL FAUT SAVOIR CE QUE C'EST. Il y a longtems qu'on a offert ces lettres d'abolition et qu'on les a refusées du moins pour d'Étalonde. Si celles-ci en ne portant que sur La Barre sont un moyen de forme pour que d'Étalonde puisse se justifier, si au contraire elles sont aussi pour lui et qu'il les accepte, il faut plaindre et celui qui les reçoit et celui qui les donne.
J'ENVOIE DU MANUSCRIT POUR LA VIE mais il faut que mon secrétaire [Étienne Cardot, secrétaire de l'Institut et proche de Condorcet] *la copie et me la renvoie. Si pour la correspondance de ce manuscrit je puis*

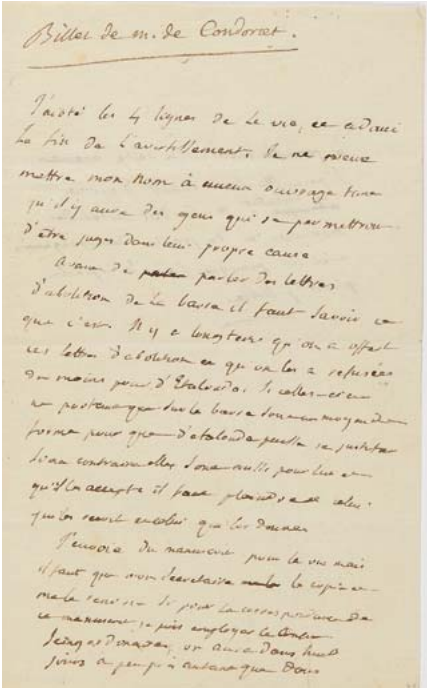
Billet de m. de Condorcet.

J'ai ôté les 4 lignes de la vie, et adouci la fin de l'avertissement. Je ne veux mettre mon nom à aucun ouvrage tant qu'il y aura des gens qui se permettront d'être juges dans leur propre cause.
Avant de parler des lettres d'abolition de la barre il faut savoir ce que c'est. Il y a longtems qu'on a offert ces lettres d'abolition et qu'on les a refusées du moins pour d'Etalonde. Si celles-ci en ne portant que sur la barre sont un moyen de forme pour que d'etalonde puisse se justifier si au contraire elles sont aussi pour lui et qu'il les accepte il faut plaindre et celui qui les reçoit et celui qui les donne.
J'envoie du manuscrit pour la vie mais il faut que mon secretaire [illegible] la copie et me la renvoie. Si pour la correspondance de ce manuscrit je puis employer la plume [illegible]

employer le contreseing ordinaire, on aura dans huit jours à peu près autant que dans le premier envoi. Le reste avance. Je prie monsieur Ruault d'envoier ce brouillon à M. Cardot Hôtel des Monnoies, et de prendre des arrangemens avec lui pour que j'aie la copie le plutôt possible. »

L'AFFAIRE DU CHEVALIER DE LA BARRE. Le 1er juillet 1766, le jeune Jean-François Le Fèvre de La Barre avait été torturé et exécuté à Abbeville pour avoir chanté des chansons et pour n'avoir pas ôté son chapeau au passage d'une procession qui avait été organisée par l'évêque à la suite de la profanation d'un crucifix. Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, trouvé chez le chevalier, fut brûlé sur le corps du supplicié. Un autre jeune homme, Gaillard d'Étallonde de Morival, condamné en même temps que le chevalier de La Barre et pour les mêmes raisons, était parvenu à se réfugier en Prusse. Voltaire avait alors publié en 1768 une *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, et, en vue de faire obtenir justice (et non grâce) à Étallonde, il publia encore en 1775 *Le Cri du sang innocent*. Condorcet, comme Voltaire, souhaitait qu'on réhabilite le condamné et non simplement qu'on le gracie, mais Étallonde n'obtint que des lettres d'abolition en 1788.

JOINT : CONDORCET (Sophie Grouchy, madame). Lettre autographe signée au philosophe, idéologue, ethnologue et haut fonctionnaire Joseph-Marie de Gérando. S.l., 16 nivôse an X [6 janvier 1802]. L'ÉPOUSE DE CONDORCET, célèbre par son esprit et son salon, adresse ici à Gérando ses condoléances après la mort de sa fillette aînée (1 p. in-12 sur papier à encadrement gaufré avec manques marginaux).

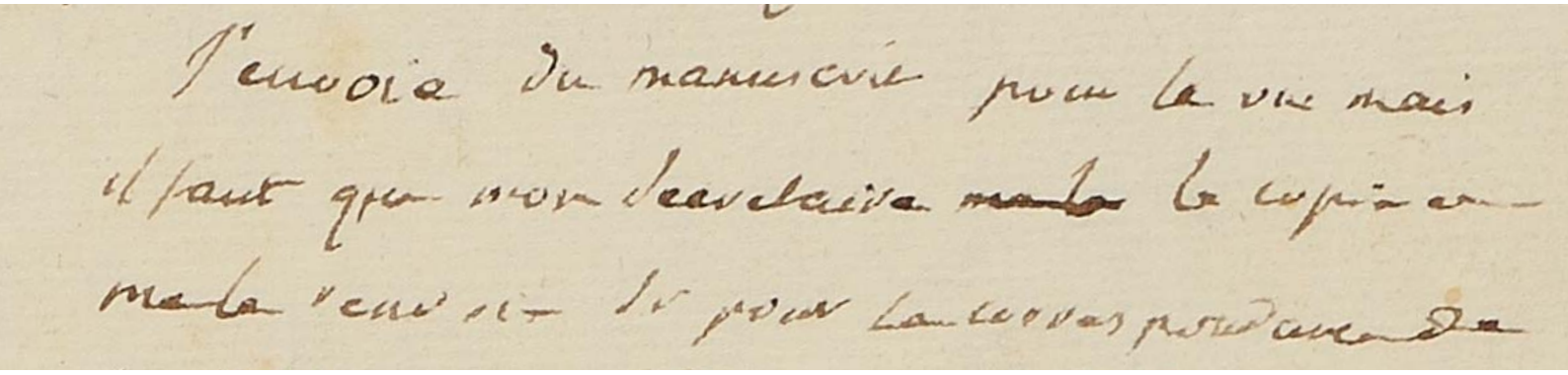

79 **CROMMELYNCK** (Fernand). Lettre autographe signée aux éditions Émile-Paul. Rapallo [sur la côte ligure], 21 août 1934. 1 p. in-folio, enveloppe conservée ; petit manque de papier marginal.
150 / 200 €

Le dramaturge, comédien et metteur en scène belge, évoque ici sa pièce *CHAUD ET FROID* : « *En toute hâte, comme toujours. J'AI ÉCRIT ICI UNE FARCE EN 3 ACTES que je dois monter pour être créée à Bruxelles, au théâtre du Parc le 4 octobre, – ensuite à Paris, par Copeau ou Jouvet* [Jacques Copeau, Louis Jouvet]. *(Entre nous). Il faut que je rentre à Paris lundi prochain, au plus tard. Or, or, or, je n'ai pas l'argent du voyage. Faites l'impossible, je vous prie, pour m'envoyer dès la réception de cette lettre, et télégraphiquement,* six cents francs. *Je n'ai pas d'autre recours. Il est bien entendu que JE VOUS APPORTE LE MANUSCRIT qui, cette fois, pourra paraître dans les délais. En rentrant lundi je n'aurai déjà qu'un bon mois de répétitions. C'est très juste...* »

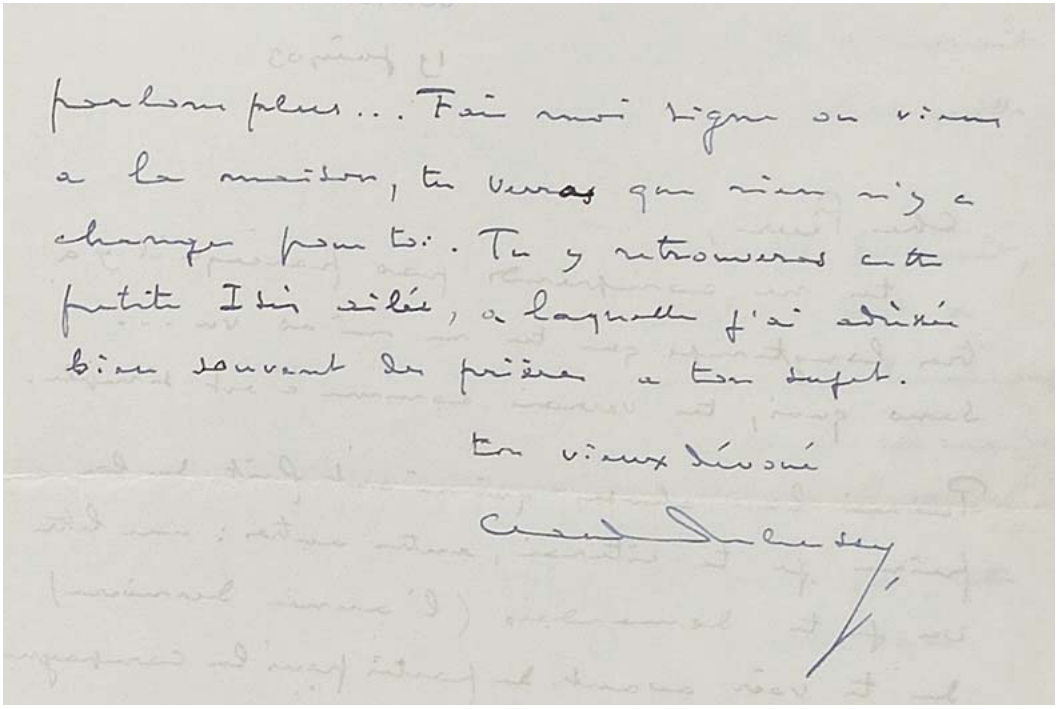

80 **DEBUSSY** (Claude). Lettre autographe signée À PIERRE LOUŸS. Paris, 19 juin 1903. 2 pp. 1/2 in-16 d'une fine écriture serrée, enveloppe conservée.
2 000 / 3 000 €

UNE AMITIÉ QUI S'ÉTIOLE. Rencontré chez Stéphane Mallarmé, Pierre Louÿs fut l'ami le plus intime de Debussy de 1893 à 1896. Louÿs, passionné de musique, et Debussy, passionné de littérature, entretinrent plusieurs projets communs, mais, en raison de conceptions esthétiques divergentes, seules *Les Chansons de Bilitis* virent le jour (composées à partir de juin 1897, imprimées en juin 1899 et données en première audition en mars 1900). Leurs relations se distendirent néanmoins après 1896 et cessèrent tout à fait en 1903.
Pierre Louÿs venait ici d'adresser son ouvrage *Sanguines* à Claude Debussy qui lui avait offert en retour un tirage sur hollande de sa partition pour chant et piano tirée de *Pelléas et Mélisande*, mais la vieille flamme s'éteignait.

« *Cher Pierre, tu ne comprends pas parce qu'il y a trop longtemps que tu ne m'as vu... Sans quoi, tu verrais comme c'est simple. Parmi LES CHOSES QUI M'ONT FAIT DE LA PEINE, je te citerai, entre autres : une lettre où je te demandais (l'année dernière) de te voir avant de partir pour la campagne, à laquelle tu répondais par le plus vague espoir... Ça n'a guère changé depuis, il me semble ? Il a fallu que j'apprenne, parce que l'on apprends toujours ces choses-là, que si ta porte m'était rigoureuse, elle s'ouvrait cordialement à d'autres. – Sois tranquille, je ne les nommerai pas. – Ma situation de jeune marié ne pouvait, ni ne voulait changer quoique ce soit à nos relations. Tu étais mon ami beaucoup trop solidement, pour que personne au monde, même une femme, puisse songer à toucher à cela. Je puis même affirmer que cette dernière a pour toi une amitié qui ressemble infiniment à la mienne.*

VOILÀ LES FÊLURES... J'en sens très bien la ridicule sensiblerie. Mettons que je suis un vieux maniaque d'affection, et n'en parlons plus... Fais-moi signe ou VIENS À LA MAISON, TU VERRAS QUE RIEN N'Y A CHANGÉ POUR TOI. TU Y RETROUVERAS NOTRE PETITE ISIS VOILÉE, À LAQUELLE J'AI ADRESSÉE BIEN SOUVENT DES PRIÈRES À TON SUJET [petite statuette de la déesse, offerte à Claude Debussy par Pierre Louÿs]. *Ton vieux dévoué...* »

« JE SUIS OCCUPÉ DANS CE MOMENT D'UN TRAVAIL QUI ME FORCE... À SORTIR DE TRÈS BONNE HEURE... »

81 **DELACROIX** (Eugène). 4 lettres autographes signées, la première à Joseph Autran, les 3 autres à l'épouse de celui-ci, Clémence Bec. 1859-1861 et s.d.
800 / 1 000 €

– Paris, 16 février 1859. « *Monsieur, DEPUIS QUE VOUS AVEZ PRIS LA PEINE DE PASSER CHEZ MOI, j'ai été repris d'une indisposition dont je suis à peine remis et qui m'a de nouveau forcé à garder la maison. Voici le rapport que cette indisposition peut avoir avec la recommandation que vous voulez bien me faire et à laquelle je serais si heureux de faire honneur. LES SÉANCES DU JURY D'EXAMEN AURONT LIEU AU PALAIS DE L'INDUSTRIE dans de grandes salles froides que je redoute extrêmement. Mon intention est de faire l'essai de mes forces, en m'y rendant au commencement avec l'intention de persévérer jusqu'à la fin si ma santé me le permet. Dans le cas contraire je recommanderais de mon mieux les personnes dont vous me parlez à ceux de mes collègues sur lesquels je puis avoir quelqu'action. Vous ne doutez pas, Monsieur, du plaisir que j'aurais à vous être agréable en ceci, tout en contribuant à l'encouragement de jeunes gens qui donnent des espérances. Je suis bien heureux d'apprendre que madame Autran se trouve bien après un événement grave qui doit maintenant vous combler de joie* [la naissance de leur fille Valentine, qui épouserait l'écrivain Jacques Normand]. *C'est ce que je voudrais aller vous dire aussitôt que je pourrai aller et venir comme tout le monde. Recevez de nouveau, Monsieur, l'assurance de ma bien haute et bien affectueuse considération...* » (2 pp. 1/4 in-8, enveloppe).

– S.l., 18 février 1861. « *Madame, MA SANTÉ, DÉTESTABLE TOUS LES HIVERS DEPUIS QUELQUES ANNÉES ne se soutient qu'à force de régime, et celui que je suis obligé de suivre pour suffire à des travaux fatigans M'INTERDIT DE DÎNER HORS DE CHEZ MOI : veuillez donc, ainsi que monsieur Autran, recevoir mes excuses empressées. J'espère cependant pouvoir aller samedi dans la soirée vous remercier de votre aimable souvenir et vous porter l'hommage de mon respect...* » (1 p. in-8, enveloppe).

– S.l., « *ce jeudi* ». « *Madame, JE PRENDS LA LIBERTÉ DE VOUS ADRESSER DEUX BILLETS POUR ALLER ENTENDRE DIMANCHE LES CHŒURS DE L'ORPHÉON si vous avez quelques moments. J'espérais vous les porter moi-même, mais dès le jour même où j'ai reçu votre aimable invitation, j'étais pris d'une irritation à la gorge qui m'a réduit à une impossibilité absolue de parler. Quoique je sois un peu mieux, je retourne pour quelques jours encore à la campagne ; je serais bien heureux que vous soyez intéressée par ces concerts qui sont vraiment remarquables...* » (1 p. 1/4 in-8, enveloppe).

– S.l., « *ce mardi* ». « *Madame, je vous suis bien reconnaissant de votre aimable souvenir et ne manquerai pas de me rendre à l'invitation que vous voulez bien m'adresser. Je me proposais d'aller vous voir le soir pour exprimer en même temps à monsieur Autran combien j'avais regretté qu'il eût inutilement pris la peine de passer chez moi. JE SUIS OCCUPÉ DANS CE MOMENT D'UN TRAVAIL QUI ME FORCE, À CAUSE DE LA BRIÈVETÉ DES JOURS, À SORTIR DE TRÈS BONNE HEURE. L'occasion que vous m'offrez m'est trop précieuse pour que je ne m'empresse pas d'en profiter. Veuillez agréer, Madame, avec mes remerciements reconnaisans, l'expression des sentiments les plus respectueux...* » (1 p. 1/4 in-8).

LE POÈTE JOSEPH AUTRAN (1813-1877), entré à l'Académie française en 1868, fut soutenu à ses débuts par Hugo et Lamartine. Opérant une synthèse entre le style de ce dernier et certains traits de la manière gréco-latine antique, il eut l'ambition de devenir le grand poète de la Provence et, avant Mistral, consacra à sa terre natale plusieurs recueils comme *Laboureurs et soldats* (1854). Il ne limita cependant pas à cela les jeux de sa lyre : il s'acquit la célébrité en 1848 grâce au succès de sa tragédie *La Fille d'Eschyle*, et laissa un célèbre recueil consacré à *La Mer* (1835), qu'il récrivit entièrement et republia avec un égal succès en 1852 sous le titre *Les Poèmes de la mer.*

« MON CŒUR, LE VOILÀ SANS VOUS... MAIS SANS LARMES ! »

82 **DESBORDES-VALMORE** (Marceline). Poème autographe intitulé « *Le trèfle à quatre feuilles* ». 24 vers sur une p. in-folio, petites fentes marginales.
800 / 1 000 €

BELLE PIÈCE DE VERS dans laquelle elle chante les espérances et désillusions sentimentales, et les apaisements venus avec l'âge.
VERSION PRÉSENTANT D'IMPORTANTES VARIANTES AVEC LE TEXTE PUBLIÉ en 1860 dans le recueil posthume *Poésies inédites*.

« *Tu portes bonheur, / Trèfle, au jeune cœur / Qui bat sous ta feuille, / Il a de longs jours, / qui chantent toujours, / celui qui te cueille ! // Talisman des rois ! / Je trouve, une fois, / ton étoile verte ; / Grondent donc souvent / Grêle, pluie et vent, / Ma vie est couverte ! // Quand même l'amour / Reviendrait un jour / Sonner à ma porte, / Riant à ce nom, / Je dirais : Non ! Non ! / Que Dieu vous emporte ! // Je vois sous vos fleurs / Que beaucoup de pleurs / Ont mouillé vos armes : / Je n'en suis plus là, / Mon cœur, le voilà / Sans vous... mais sans larmes !* »

Louis Aragon et Yves Bonnefoy, entre autres, comptèrent Marceline Desbordes-Valmore parmi les grands noms de la poésie française.

83 **DESBORDES-VALMORE** (Marceline). 2 lettres autographes signées à son oncle le peintre Constant Desbordes.
200 / 300 €

– Lyon, 7 juin 1821. « *C'EST À VOUS, MON CHER ONCLE, QUE JE DOIS LES PREMIÈRES ET LES SEULES NOUVELLES QUE J'AIE REÇU DE MON PETIT ENFANT DEPUIS MON DÉPART de Paris. C'est encore sur vous seul que je que je compte et que je me repose pour en obtenir de plus récentes. Vous devinez à peu près ce qu'il y a de triste pour moi dans cet éloignement. Joignez-y celui du peu de personnes que mon cœur affectionne dans ce monde et vous n'aurez pas une idée bien riante de mon existence à Lyon... La vôtre m'inquiète souvent ou toujours car je ne sais pas comment votre économie s'arrange de l'absence des travaux qui ne vous sont jamais accordés qu'en perspective... JE VOIS VOTRE TALENT SI MAL APPRÉCIÉ !... Songez, mon oncle, qu'en vérité vous ne faites bien pour votre bien-être que vous ne le fassiez en même temps pour moi que vous aimez, j'en suis sûre presque autant que si je le méritais beaucoup. Cette idée doit vous engager à me rendre un petit service, c'est d'accepter cette centaine de francs dont je puis disposer à mon goût, comme une grande personne. C'est bien peu de chose, mais cela peut tomber à propos pour attendre un paiement de portrait que l'on vous fait toujours attendre si longtemps...* » (3 pp. in-4, adresse au dos, petite déchirure due à l'ouverture avec atteinte à quelques mots).

– Lyon, 1er janvier 1822. « *Voulez-vous m'embrasser, mon oncle, et recevoir sur votre cœur la meilleure et la plus triste de vos amies ?... Je vous dirai ce qu'il faut vous apprendre, un affreux événement, MA PAUVRE BELLE-MÈRE VIENT DE NOUS ÊTRE ENLEVÉE plus vite que je ne puis vous le raconter... Ah ! Mon oncle, c'est un chagrin d'autant plus amer que l'intelligence était tout-à-fait rompue entre nous – maintenant je ne vois et je ne pleure que ses vertus... JE DONNERAIS MA TRISTE VIE POUR LUI RENDRE SA MÈRE ET N'AVOIR PAS ÉTÉ BROUILLÉE AVEC ELLE. POUR L'AMOUR DE DIEU, MON ONCLE, NE NOUS BROUILLONS JAMAIS !... Si Dieu nous entend quand nous sommes vraiment malheureux, il m'accordera votre bonheur que je lui demande ardemment...* » (2 pp; in-8, adresse au dos, petite déchirure au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte).

Constant Desbordes inspira à Marceline Desbordes-Valmore le personnage de Léonard pour son roman *L'atelier d'un peintre* (1833), réédité par Louis Aragon en 1949.

« CE PAUVRE FLAUBERT ME DISAIT : TU N'ES QU'UN VIEUX PION »

84 **DU CAMP** (Maxime). Lettre autographe signée au poète Julien Leclercq. Baden-Baden, 21 juillet 1888. 3 pp. in-8.
200 / 300 €

« ... *Je suis très frappé, dans vos vers* [le poème intitulé « Rechute », qui allait paraître le 10 août 1889 dans *Le Moderniste illustré* dont Julien Leclercq était secrétaire de rédaction], *de certaines expressions que je trouve tout à fait impropres et qui, sans doute, sont acceptées aujourd'hui, puisque vous les employez. Je ne puis avaler des regards incongrus, des pâleurs* lymphatiques... *Pourquoi forger des mots ? Désirs* rénovés *; renouvelés suffisait et le mieux eût été d'utiliser le verbe renaître... LORSQUE JE FAISAIS DES OBSERVATIONS GRAMMATICALES À CE PAUVRE FLAUBERT, IL ME DISAIT : TU N'ES QU'UN VIEUX PION. C'est très possible et vous m'en direz autant... Ne vous découragez pas et continuez à travailler ; le* fit fabricando faber [en latin, « c'est en forgeant que l'on devient forgeron »] *est surtout vrai pour l'écrivain. FLAUBERT A DÉBUTÉ À 35 ANS ET IL A TRAVAILLÉ AUX LETTRES DÈS LE COLLÈGE...* »

Le littérateur Maxime Du Camp (1822-1894) rencontra Flaubert en 1843, voyagea avec lui en Bretagne puis en Orient (1849). Directeur de la *Revue de Paris*, il y publia *Madame Bovary* avant sa sortie en librairie.

EN QUÊTE D'UNE THÉORIE UNITAIRE DES LOIS DE L'UNIVERS

85 **EINSTEIN** (Albert). Lettre autographe signée de ses initiales, en allemand, à Ernst Gabor Straus. S.l., 5 mars 1950. 1 p. 1/4 in-folio.
1 000 / 1 500 €

LA THÉORIE DU CHAMP UNIFIÉ. Après ses publications sur la relativité restreinte (1905) et la relativité générale (1916), Albert Einstein mena des recherches sur la physique quantique avant de s'atteler à la « généralisation de la théorie relativiste de la gravitation », pour définir une « théorie du champ unifié ». Se tenant relativement en dehors des grands courants scientifiques de son temps, il consacra ses dernières années à cette vaste entreprise qui, devant concilier lois de la gravité, lois de l'électromagnétisme, et mécanique quantique, devait expliquer l'univers dans son ensemble. Il estimait qu'accepter le principe des propriétés d'invariance dans les lois de l'univers doit conduire à penser la physique comme une géométrie, et en était venu à une théorie selon laquelle la structure de l'espace-temps est le siège de l'interaction gravitationnelle. Il a néanmoins cherché en vain à savoir si cette structure pouvait déterminer d'autres interactions. Malgré cet échec, ses travaux sur la théorie du champ unifié trouvèrent après lui des prolongements dans la cosmologie évolutionnaire et les théories physiques de symétrie. En outre, la méthode pionnière qu'il suivait là fut ensuite souvent reprise fructueusement, méthode selon laquelle une théorie des lois de la nature est élaborée à partir de l'étude d'équations, respectant sur la simplicité formelle et le principe d'invariance, et formalisées sur la base d'une intuition.

ASSISTANT D'EINSTEIN DE 1944 À 1948, LE MATHÉMATICIEN ERNST GABOR STRAUS décela une erreur de calcul dans un travail de celui-ci, et écrivit avec lui en 1946 un article intitulé *A generalization of the relativistic theory of gravitation.* En 1949, ayant quitté son poste auprès d'Einstein à l'Université de Princeton, il publia encore *Some results in Einstein's unified field theory*. Les deux scientifiques demeurèrent ensuite en relation de travail, comme le montre cette lettre de très haute tenue intellectuelle.

« *Lieber Herr Straus ! Ich stimme mit der Meinung, die Sie in ihrem letzten Briefe geäussert haben, nicht überein. Es liegt eben doch in der Natur der Suche, dass man verlangen muss, dass alle Tensoren, die durch Kontraktion von* R^i k em *gewonnen werden können, verschwinden. Ich bin davon überzeugt, dass man dies verlangen muss, trotzdem es nun sehr unwahrscheinlich geworden ist, dass es drei zusätzliche Identitäten gibt. Wenn man kompatible Gleichungen im Sinne der Fortsetzbarkeit einer jeden Schnittlösung verlangt, so gibt es mindestens drei formal gleichberechtigte am Variationssystemen gewährbare, also im gewöhnlichen Sinne kompatible Gleichungssysteme, dessen jedes weniger natürlich ist als das starke System, und zwischen denen eine Wahl in vernünftiger Weise nicht getroffen werden kann.*
Wenn das starke System so wenig Lösungen haben sollte, dass die allgemeine Lösung durch eine endliche *Zahl von Zahlenparametern bestimmt ist, dann käme das starke System als physikalische Theorie natürlich nicht in Betracht. Dann aber wäre ich überzeugt, dass die Theorie des nicht symmetrischen Feldes überhaupt aufgeben werden müsste.*
Wenn aber die Mannigfaltigkeit der Lösungen des starken Systems nicht in solcher Weise beschränkt ist, dann ist die Theorie nach meiner Ansicht sehr aussichtsreich. Denn es ist plausibel, dass das Thatreichliche Feldgesetz in seinen Lösungen stärker eingeschränkt ist, als es z. B. durch ein Hamilton-Prinzip erreichbar ist. DIES IST DURCH DIE QUANTEN-THATSACHEN SEHR RECHT GELEGT, DIE EBEN ZEIGEN, DASS DIE WAHL DER "ANFANGSBEDINGUNGEN" WEITGEHEND EINGESCHRÄNKT SEIN MUSS, WAS BEI EINEM VOLLSTÄNDIG DURCH EIN VARIATIONSPRINZIP BESTIMMTEN GLEICHUNGSSYSTEM NICHT DER FALL IST, WO EINE ERHEBLICHE ZAHL VON WILLKÜRLICHEN FUNKTIONEN VON DREI

VARIABLEN (für die "Schnittlösung") FREI BLEIBT.
DAS EIGENTLICHE PROBLEM LIEGT ALSO DARIN, DIE MANNIGFALTIGKEIT DER LÖSUNGEN DES STARKEN SYSTEMS HERAUSZUFINDEN. HIEREIN HABE ICH BIS JETZT KEINEN ERFOLG GEHABT...
IN DER NEUEN AUFLAGE DES BÜCHLEINS, DIE BALD HERAUSKOMMT, IST DER SCHNITZER BERICHTIGT. ICH HABE MIRS ABER DOCH NICHT NEHMEN LASSEN, ZU ERWÄHNEN, DASS SIE DEN FEHLER ENTDECKT HABEN. Er lässt sich um Einfachsten so charakterisieren : [suit une démonstration avec équations]... *Bei dem andern "Beweis" ist es ganz entspechend.* »

Traduction :
« *Cher monsieur Straus, je ne suis pas d'accord avec l'opinion que vous avez émise dans votre dernière lettre. Il est justement dans la nature de la recherche que l'on doive exiger que disparaissent tous les tenseurs qui peuvent être produits au moyen de la contraction de* R^i k em. *Je suis convaincu que l'on doive l'exiger, quand bien même il est maintenant devenu très improbable qu'il y ait trois identités supplémentaires. Si on exige des équations compatibles au sens d'une possibilité de continuité de toute solution de coupe, il y a alors au moins trois systèmes d'équation formels équivalents, admissibles à l'égard des systèmes de variation, et enfin compatibles au sens courant, dont chacun est moins naturel que le système fort, et entre lesquels un choix peut être effectué de manière raisonnable.*
Si le système fort devait avoir si peu de solutions que la solution générale soit déterminée au moyen d'un nombre fini de paramètres numériques, alors le système fort n'entrerait naturellement pas en ligne de compte comme théorie physique. Mais alors je serais convaincu que la théorie du champ non symétrique doive être abandonnée.
Mais si la multiplicité de solutions du système fort n'est pas limitée d'une pareille manière, alors la théorie, à mon avis est très prometteuse. Car il est plausible que la loi de champ active soit davantage restreinte dans ses solutions, comme c'est réalisable par exemple au moyen du principe de Hamilton. CECI EST TRÈS BIEN POSÉ AU MOYEN DES FAITS QUANTIQUES, QUI MONTRENT JUSTEMENT QUE

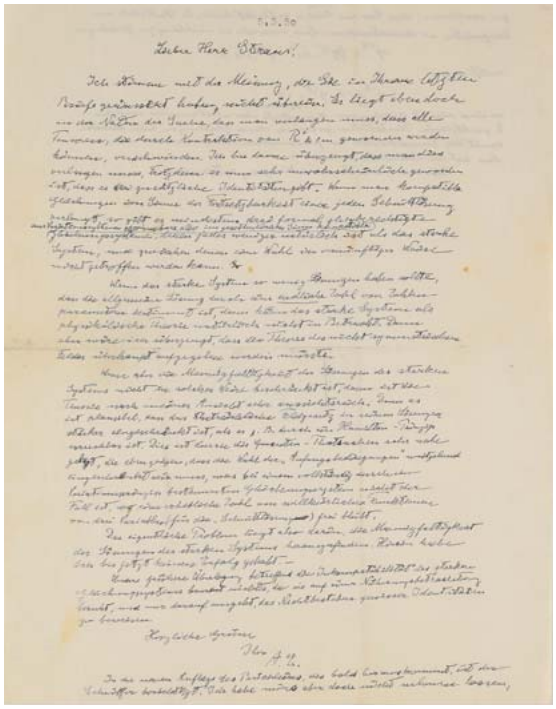

LE CHOIX DES "CONDITIONS INITIALES" DOIT ÊTRE LARGEMENT RESTREINT, CE QUI N'EST PAS LE CAS AVEC UN SYSTÈME D'ÉQUATION COMPLET DÉTERMINÉ AU MOYEN D'UN PRINCIPE DE VARIATION, OÙ DEMEURE LIBRE UN CHOIX IMPORTANT DE FONCTIONS ARBITRAIRES À TROIS VARIABLES (pour la "solution de coupe").
LE VÉRITABLE PROBLÈME RÉSIDE DONC DANS LE FAIT DE DÉCOUVRIR LA MULTIPLICITÉ DE SOLUTIONS DU SYSTÈME FORT. EN CELA, JE N'AI EU JUSQU'À PRÉSENT AUCUN SUCCÈS...
DANS LA NOUVELLE ÉDITION DE LA PLAQUETTE, QUI VA BIENTÔT PARAÎTRE, LA GAFFE EST CORRIGÉE. MAIS JE N'AI PAS PU M'EMPÊCHER DE MENTIONNER QUE C'EST VOUS QUI AVEZ DÉCOUVERT L'ERREUR. Elle se caractérise ainsi de la manière la plus simple : [suit une démonstration avec équations]. *Pour l'autre preuve, tout correspond.* » Albert Einstein fait ici allusion à l'édition corrigée de son ouvrage *The Meaning of Relativity*, qu'il va publier en mars 1950. L'édition originale allemande avait paru en 1921 (*Vier vorlesungen über Reletivitätstheorie*) , et la traduction française en 1925 (*Quatre conférences sur la théorie de la relativité*).

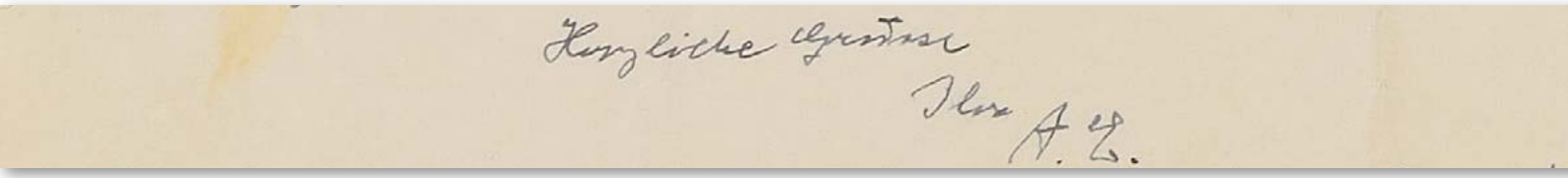

« LA CONCLUSION FAIT USAGE DE L''IDENTITÉ-DIVERGENCE'' ET DE LA COVARIANCE GÉNÉRALE. »

86 **EINSTEIN**. Lettre autographe signée de ses initiales, en allemand, à Ernst Gabor Straus. S.l., 5 mai 1950. 1 p. in-folio.
1 500 / 2 000 €

IMPORTANTE LETTRE CONCERNANT SES RECHERCHES SUR LA THÉORIE DU CHAMP UNIFIÉ. Après ses publications sur la relativité restreinte (1905) et la relativité générale (1916), Albert Einstein mena des recherches sur la physique quantique avant de s'atteler à la « généralisation de la théorie relativiste de la gravitation », dans la « théorie du champ unifié ». Se tenant relativement en dehors des grands courants scientifiques de son temps, il consacra ses dernières années à cette vaste entreprise qui, devant concilier lois de la gravité, lois de l'électromagnétisme, et mécanique quantique, devait expliquer l'univers dans son ensemble. Quoique n'étant pas parvenu au résultat escompté, ses travaux se révélèrent après lui riches de promesses par certains aspects abordés et par la méthode suivie.

ASSISTANT D'EINSTEIN DE 1944 À 1948, LE MATHÉMATICIEN ERNST GABOR STRAUS décela une erreur de calcul dans un travail de celui-ci, et écrivit avec lui en 1946 un article intitulé *A generalization of the relativistic theory of gravitation.* En 1949, ayant quitté son poste auprès d'Einstein à l'Université de Princeton, il publia encore *Some results in Einstein's unified field theory*. Les deux scientifiques demeurèrent ensuite en relation de travail, comme le montre cette lettre de très haute tenue intellectuelle.

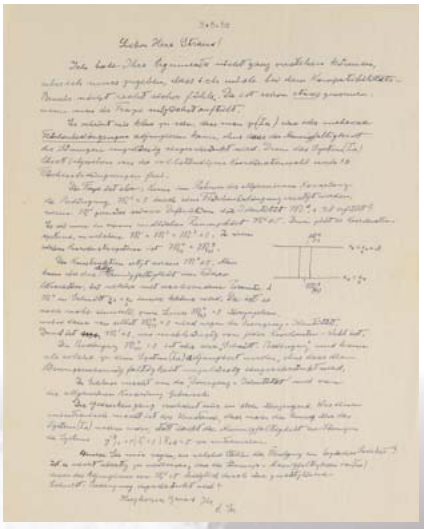

« *Lieber Herr Straus ! Ich habe Ihre Argumente nicht ganz verstehen können, aber ich muss zugeben, dass ich mich bei dem Kompatibilitäts-Beweis nicht recht sicher fühle. DA IST SCHON* ETWAS *GEWONNEN, WENN MAN DIE FRAGE MÖGLICHST AUFTEILT. Es scheint mir klar zu sein, dass man zu* (Ia) *eine oder mehrere* Flächenbedingungen *adjungieren kann, ohne dass die Mannigfaltigkeit der Lösungen unzulässig eingeschränkt wird. Denn das System* (Ia) *lässt abgesehen von der vollständigen Koordinatenwahl noch 16 Flächenbedingungen frei...*

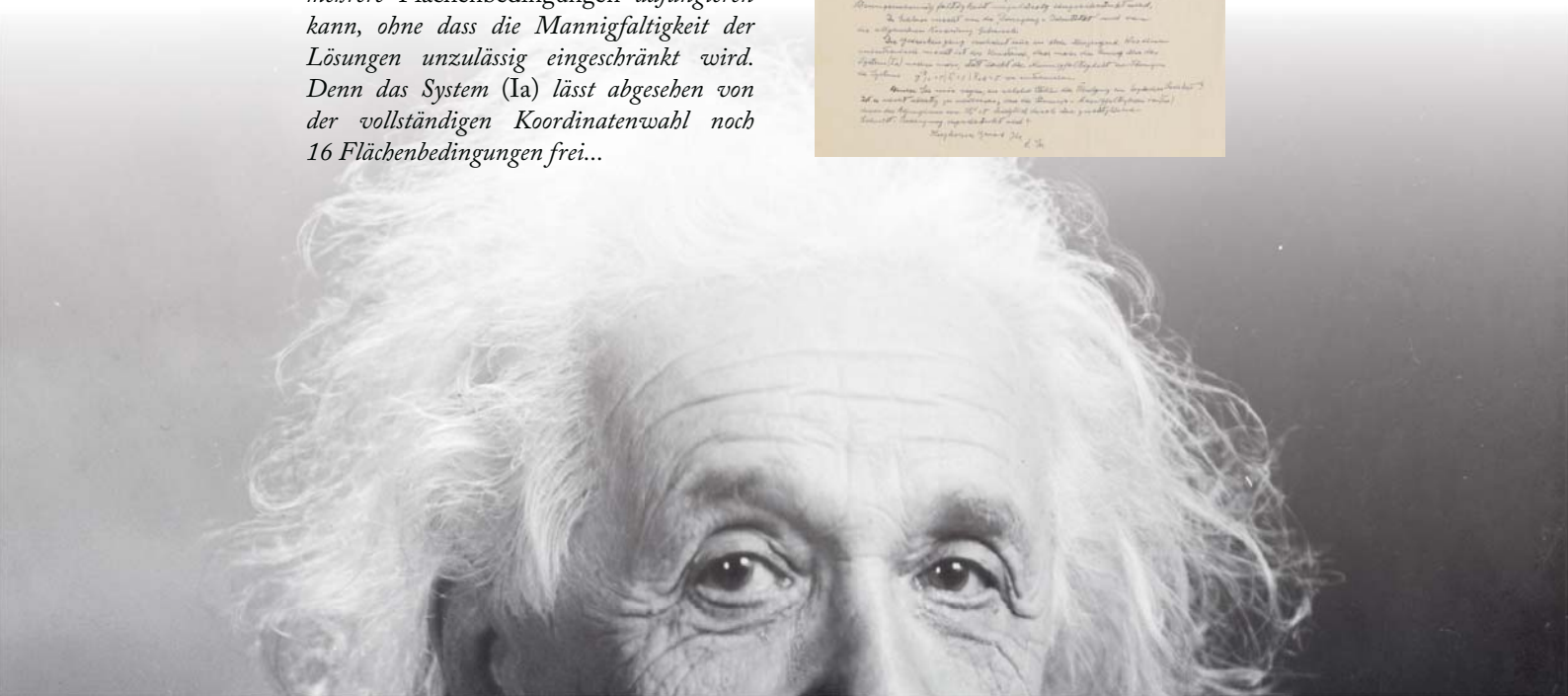

DER SCHLUSS MACHT VON DER "DIVERGENZ-IDENTITÄT" UND VON DER ALLGEMEINEN KOVARIANZ GEBRAUCH. Der Gedankengang erscheint mir an sich überzeugend. Was einen misstrauisch macht ist der Umstand, das man den Umweg über das System (Ia) *machen muss, statt direkt die Manigfaltigkeit der Lösungen des Systems* $g^{ik}_{ie} = 0 / T_i = 0 / R_{ik} = 0$ *zu untersuchen. KÖNNEN SIE MIR SAGEN, AN WELCHER STELLE DIE ÜBERLEGUNG EIN LOGISCHES LOCH HAT ? Ist es nicht wichtig zu schliessen, dass die Lösungs-Mannigfaltigkeit von* (Ia) *durch das Adjungieren von* $M^i = 0$ *lediglich durch eine zusätzliche Schnitt-Bedingung eingeschränkt wird ?...* »

Traduction :
« *Cher Monsieur Straus, je n'ai pas tout à fait compris vos arguments, mais je dois admettre que je ne suis pas vraiment sûr de moi sur la preuve de compatibilité. ON A DÉJÀ OBTENU* QUELQUE-CHOSE, *QUAND ON A SEGMENTÉ LE PLUS POSSIBLE LA QUESTION. Il m'apparaît clairement que l'on peut adjoindre à (*Ia) *une ou plusieurs conditions de plan, sans que la multiplicité de solutions soit restreinte de manière inadmissible. Car le système* (Ia) *– le choix complet des coordonnées mis à part – libère encore 16 conditions de plan...*

[ALBERT EINSTEIN DÉROULE ICI UNE LONGUE DÉMONSTRATION AVEC ÉQUATIONS ET DIAGRAMME GÉOMÉTRIQUE représentant l'interaction entre deux points de l'espace-temps.]

LA CONCLUSION FAIT USAGE DE L'"IDENTITÉ-DIVERGENCE" ET DE LA COVARIANCE GÉNÉRALE. Le raisonnement me paraît convaincant en soi. Ce qui rend méfiant est le fait que l'on doive faire le détour par le system (Ia), *au lieu d'étudier directement la multiplicité des solutions du système* $g^{ik}_{ie} = 0 / T_i = 0 / R_{ik} = 0$. *POUVEZ-VOUS ME DIRE À QUEL ENDROIT LA RÉFLEXION A UNE FAILLE LOGIQUE ? N'est-ce pas important de conclure que la multiplicité de solutions de* (Ia) *sera restreint au moyen de l'adjonction de* Mi = 0 *au moyen d'une condition de coupe supplémentaire ?...* »

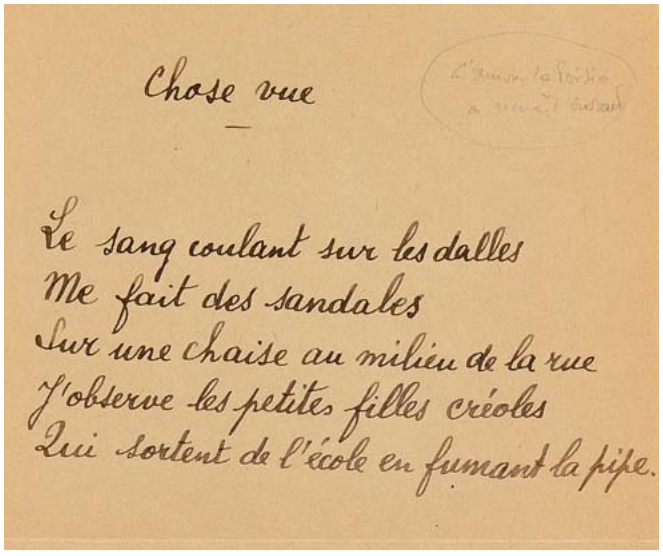
Chose vue
—
Le sang coulant sur les dalles
Me fait des sandales
Sur une chaise au milieu de la rue
J'observe les petites filles créoles
Qui sortent de l'école en fumant la pipe.

87 **ÉLUARD** (Eugène Grindel, dit Paul). Poème autographe intitulé « *Chose vue* » (5 vers sur un f. in-8) et lettre d'accompagnement autographe signée (1 p. in-8, sur un feuillet monté sur le même onglet), adressés à Gala. [Grimaud dans le Var, mars ou avril 1932].
2 000 / 3 000 €

– BEAU POÈME DE *LA VIE IMMÉDIATE*, fondé sur une image produite par association libres de mots (« *sang* » et « *dalles* » forment « sandales »). Paul Éluard le publia en juin 1932 dans son recueil *La Vie immédiate*, comme les deux autres poèmes évoqués dans la lettre ci-après, « Yves Tanguy » et « Salvador Dalí ».

« *CHOSE VUE*
Le sang coulant sur les dalles
Me fait des sandales
Sur une chaise au milieu de la rue
J'observe les petites filles créoles
Qui sortent de l'école en fumant la pipe. »

– IMPORTANTE LETTRE À GALA, dans laquelle Paul Éluard évoque son tract *Certificat,* qui marquerait la rupture du groupe surréaliste avec plusieurs membres « dissidents » dont Aragon. Il cite également « Salvador Dalí », son poème-préface au catalogue de l'exposition du peintre qui allait s'ouvrir chez Pierre Colle en mai 1932.

« *Ma belle petite fille chérie, j'espère beaucoup avoir aujourd'hui votre appréciation sur MON MANIFESTE et MON POÈME-PRÉFACE. J'en suis inquiet et très avide.*
NUSCH va aujourd'hui et demain à Nimes avec VALENTINE [HUGO] *et jeudi matin nous partons.*
Il fait un temps épouvantable. Vent et pluie sans cesse. Tempête. JE T'ENVOIE UN PETIT POÈME QUE J'AIME BEAUCOUP [« CHOSES VUES »]. *J'en ferai d'autres. PRESQUE FINI UN POÈME SUR TANGUY qui en ce moment fait des merveilles.*
JE PENSE À TOI D'UNE FAÇON DÉLIRANTE. Une bonne nouvelle pour te consoler : nous n'avons à payer les intérêts de la maison qu'en juillet et encore seulement 1100 fr. [Paul Éluard avait acheté une maison à Eaubonne en 1923, et connaissait des difficultés financières]. *Sitôt rentré à paris, je vais me mettre en mille pour nous trouver de l'argent. les cartes disent que j'en trouverai dans 8 jours.*
TOUT À FAIT D'ACCORD AVEC DALÍ SUR LES AUTRES SURRÉALISTES DISSIDENTS QUE NOUS ALLONS FICHER EN L'AIR [Louis Aragon, Georges Sadoul, Pierre Unik et Maxime Alexandre]. *CREVEL ET TZARA TROUVENT MON MANIFESTE TRÈS BIEN.*
Je t'embrasse terriblement partout... À t[oi] *p*[our] *t*[oujours]... »

Elena Ivanovna Diakonova, dite Gala, se trouvait alors en Catalogne, à Port Lligat chez Salvador Dalí. Épouse de Paul Éluard depuis 1917, longtemps maîtresse de Max Ernst, elle s'était désormais attachée au peintre catalan et allait divorcer du poète en juillet 1932.

88 **ERNST** (Max). Lettre et carte autographes signées à sa secrétaire Anne-Marie Condom. Seillans (Var). 1970-1971.
200 / 300 €

3 décembre 1970. « *Oui, chère Anne-Marie, la frappe est excellente. Oui, chère Anne-Marie, j'ai très besoin de vous. Oui, chère Anne-Marie, je suffoque sous le poids de la correspondance. Alors, vraiment, voulez-vous venir à mon aide...* » (3/4 p. in-folio, enveloppe conservée).
– 19 février 1971. « *Seriez-vous disposée à venir lundi matin... ? beaucoup de travail sur la planche avant notre départ. Au secours !...* » (1 p. in-12 oblong, au recto une reproduction de son tableau *Cocktail drinker*).

« JE VOUS ENVOIE LES DEUX DERNIERS AIMANTS QUE NOUS AYONS... »

89 **FARADAY** (Michael). 3 lettres autographes signées, en anglais, à Robert Hunt. Royal Institution à Londres, 1845-1860.
1 500 / 2 000 €

– 16 octobre 1845. « *My dear Sir, I long to have you give such a lecture as you speak about, and have no doubt Mr. BARLOW will be glad to have your letter to me. He is not in town & I have not seen him for some months, but expect now to meet or hear from him. & it shall not be long before we will communicate...* » (1 p. in-12). Traduction : « *Mon cher Monsieur, j'ai un grand désir de vous voir donner une conférence comme celle dont vous me parlez, et je ne doute pas que M. BARLOW* [le mathématicien et physicien anglais Peter Barlow] *ne soit content d'avoir la lettre que vous m'avez écrite. Il n'est pas en ville & je ne l'ai pas vu depuis plusieurs mois, mais je m'attends maintenant à le rencontrer ou à recevoir de ses nouvelles. & nous communiquerons sous peu...* »
– 7 mai 1846 : « *Dear Hunt, I SEND YOU THE TWO LAST ... MAGNETS WE HAVE. I shall want them in a week or two...* » (1/2 p. in-12). Traduction : « *Cher Hunt, JE VOUS ENVOIE LES DEUX... DERNIERS AIMANTS QUE NOUS AYONS. J'en aurai besoin dans une semaine ou deux...* »
– 7 juin 1860. « *I cannot do more than send you one ticket, what I had solicited for another person...* » (1/2 p. in-12). Traduction : « *Je ne peux faire mieux que vous envoyer un ticket* [pour une conférence qu'il allait tenir à la Royal Society of Science de Londres], *ce que j'avais demandé pour une autre personne...* »

UN DES PIONNIERS DE L'ÉLECTROMAGNÉTISME, MICHAEL FARADAY (1791-1867) fut un autodidacte de génie : fils de forgeron, apprenti chez un libraire-relieur, il découvrit seul la culture scientifique, et devint à l'âge de vingt-et-un ans le secrétaire puis l'assistant du chimiste Humphrey Davis. Considéré comme l'un des principaux fondateurs de l'électrochimie en tant que discipline scientifique, Faraday inventa le premier moteur électrique et la dynamo, découvrit le benzène et l'électrolyse, et a ouvert la voie pour des inventions telles que le moteur électrique, la dynamo ou les alternateurs. Il était convaincu de l'existence des ondes électromagnétiques mais ne fit pas état ouvertement de cette idée révolutionnaire.

LE CHIMISTE ET PHYSICIEN ANGLAIS ROBERT HUNT (1807-1887) enseignait la physique à l'École des Mines de Londres. Il mena plus particulièrement des recherches sur la lumière et l'électricité.

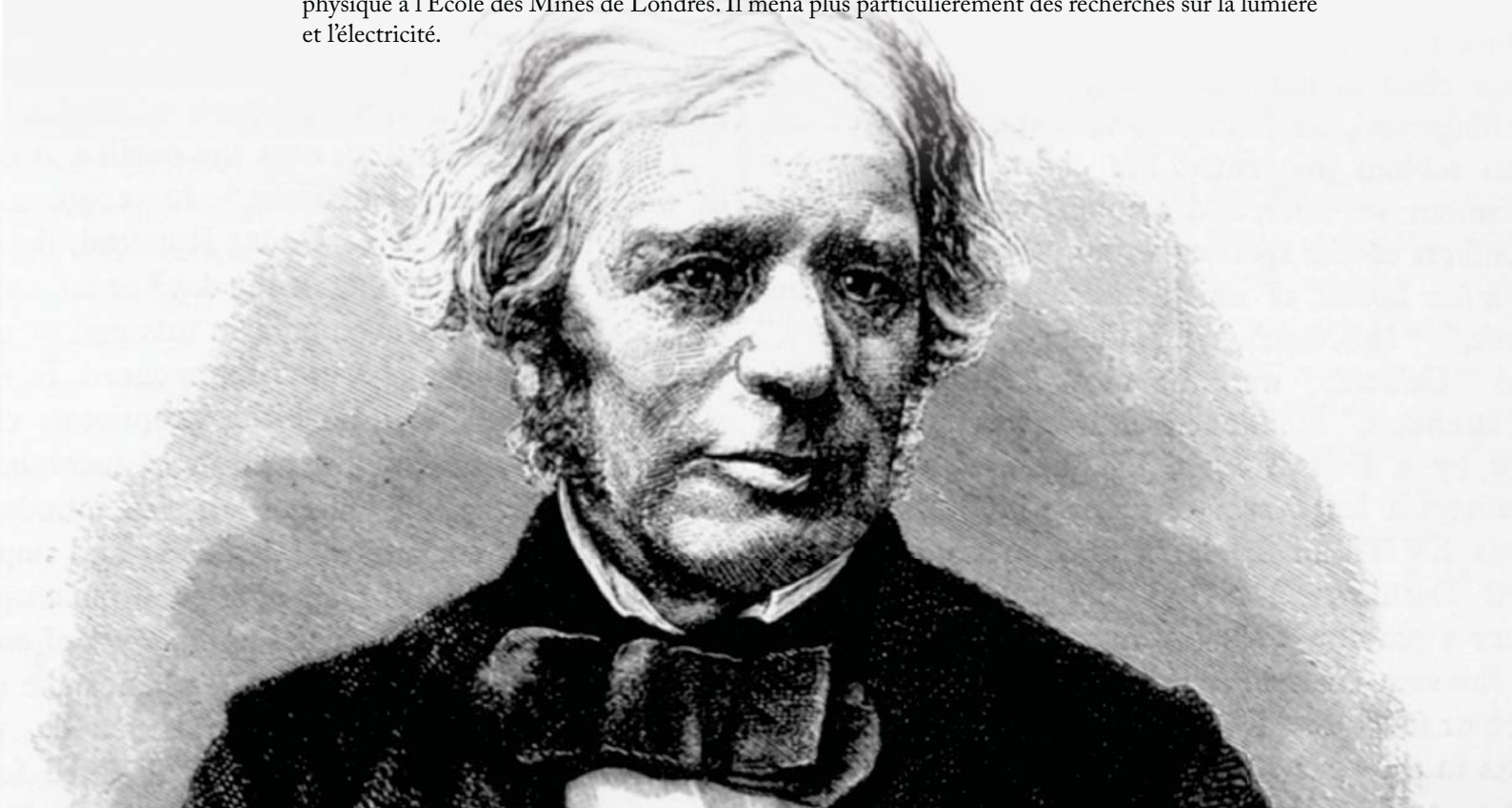

« *CETTE GUERRE QUI FIT HORREUR À TOUT LE MONDE FUT APPELÉE* GUERRE INEXPIABLE... »

90 **FLAUBERT** (Gustave). Manuscrit autographe intitulé « *Guerres puniques* ». [vers 1845-1846]. 22 pp. in-folio, ratures et corrections.
10 000 / 15 000 €

PRÉCIEUSES NOTES PRÉPARATOIRES À *SALAMMBÔ*. Très détaillées, elles concernent l'histoire des guerres puniques, et ont été ont été prises à la lecture de la meilleure synthèse de l'époque sur le sujet, l'ouvrage de Victor Duruy : *Histoire des romains et des peuples soumis à leur domination* (Hachette, 1843-1844). A côté d'énoncés elliptiques, on trouve fréquemment des phrases entièrement rédigées, organisées en récit suivi. L'ensemble se divise en trois grandes sections : « *Première guerre punique* » (p. 1), « *Conquêtes de Rome et de Carthage entre la 1ère et la 2e guerre punique* » (p. 5) et « *Seconde guerre punique* » (p. 11).

UN MANUSCRIT INÉDIT, qui date probablement des années 1845-1846, peu de temps après la publication du livre de Duruy. Par son sujet, on serait d'abord tenté de le dater de l'année 1857, alors que Flaubert commence ses lectures préparatoires pour *Salammbô*, mais la graphie appartient à une époque antérieure qui se situe vers 1845 (selon Yvan Leclerc). L'ouvrage de Duruy n'est pas mentionné dans la *Correspondance*, néanmoins on sait que Flaubert "repasse [son] histoire" en janvier 1845 (lettre à Emmanuel Vasse de Saint-Ouen) et qu'il relit en mai 1846 l'*Histoire romaine* de Michelet (lettre à Maxime Du Camp). Les notes couvrent les deux guerres puniques, c'est-à-dire qu'elles excèdent de beaucoup la période qui concerne directement le récit de *Salammbô*. Il est donc probable que Flaubert ait pris ces notes générales en dehors d'une intention d'utilisation immédiate. Mais il les a relues et annexées à la documentation de son roman carthaginois.

Deux passages sont particulièrement révélateurs de la genèse de Salammbô

LA DESCRIPTION DE CARTHAGE (« *Sur Carthage et son commerce* », p. 1) : « *... Les tours de Carthage s'élevaient à quatre étages, la triple enceinte montait à vingt coudées. Les loges pratiquées dans l'épaisseur des murs pouvaient abriter 300 éléphants de guerre, 4000 chevaux et 24000 soldats avec les approvisionnements et les armes. Des lames d'or couvraient son temple du soleil dont la statue en or pesait dit-on mille talents...* »

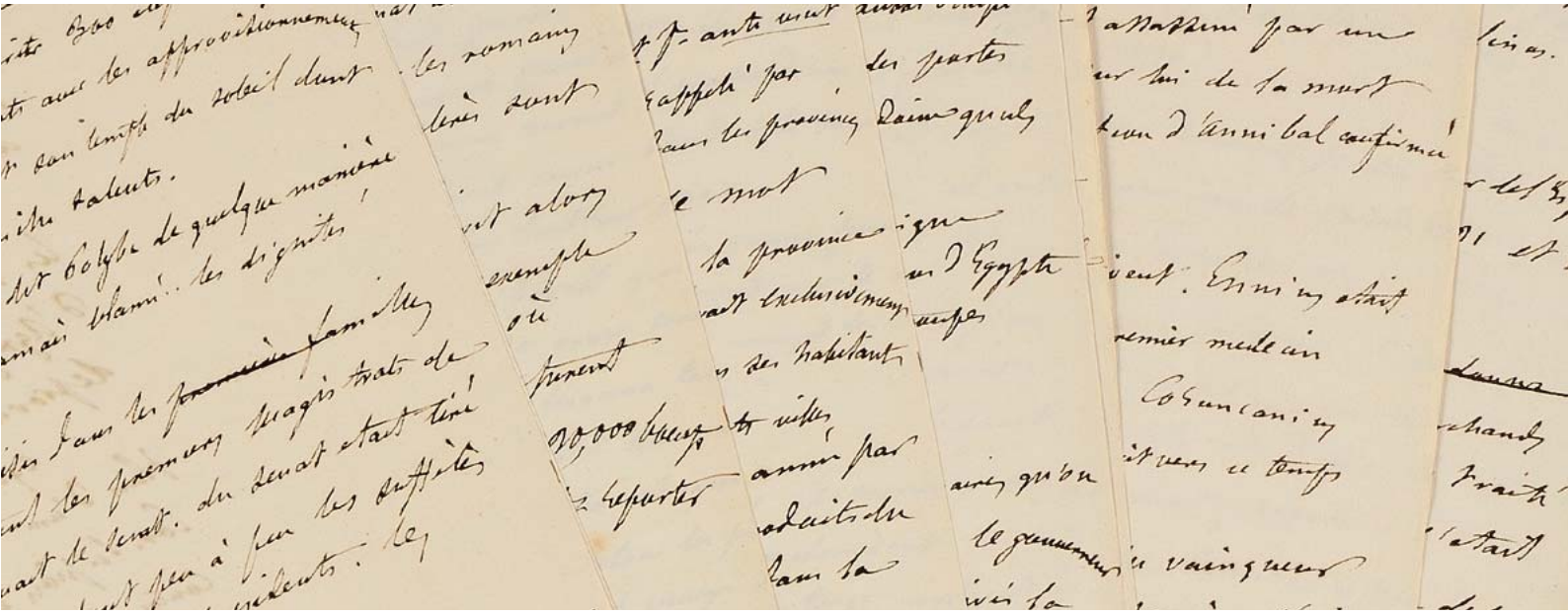

ET L'ÉPISODE SERVANT DE TRAME HISTORIQUE AU ROMAN (« *Carthage. Guerre des mercenaires 241-238* » pp. 7-8) : « *La guerre finie en Sicile avec les Romains, les mercenaires qu'on ne payait plus qu'avec des promesses, réclamèrent. Le gouverneur de Lilybée Gescon les renvoya à Carthage. Arrivés, la République se disait trop pauvre. Craignant le pillage, le Sénat les envoya avec leurs chefs à Sicca en donnant à chaque soldat une pièce d'or p*[ou]*r les besoins les plus pressants. Les Carthaginois leurs renvoyèr*[ent] *même leurs femmes et leurs enfants dans la crainte qu'ils ne fussent tentés de revenir.*

Hannon leur est député à Sicca. Il leur demande la remise d'une partie de ce qu'on devait. Ils marchent vers Carthage au nombre de 20 000 h[ommes] *et campent à Tunis. Terreur de Carthage — vivres — leurs prétentions augmentent. Ils demandent le prix de leurs chevaux tués pendant la guerre. Députation de Gescon. Un esclave fugitif de Rome, le Campanien Spendius, et l'Africain Mathos empêchent tout accommodement. On prend l'argent apporté par Gescon et le chargent de fers.*

Isolement de Carthage au milieu de ses villes ennemies. Utique et Hippone Zaryte massacrèrent les soldats qu'y tenait Carthage et les laissèrent sans sépulture. On en fit autant en Sardaigne et en Corse. Hannon qu'on y envoya fut saisi par ses troupes qui le mirent en croix. Un parti des naturels de l'île y appela les Romains qui prirent à Carthage ses deux îles et la menacèrent en outre de la guerre si elle n'ajoutait au tribut stipulé 1 200 talents euboïques.

Amilcar est nommé général. Il s'allie les Numides. Les mercenaires alors manquèrent de vivres. Supplice de Gescon et des siens au nombre de 700. On les mena hors du camp, on leurs coupa les mains et les oreilles, on leur cassa les jambes et on les jeta encore tout vivants dans une fosse. Quant Amilcar vint redemander les cadavres, les barbares déclarèrent que tout député serait traité de même et proclamèrent comme loi "que tout prisonnier Carthaginois périrait dans les supplices, que tout allié de Carthage serait renvoyé les mains coupées". Représailles d'Amilcar qui fit jeter tous les prisonniers aux bêtes. Carthage reçut des secours d'Hiéron et même de Rome qui craignait les mercenaires. Amilcar renferme les mercenaires dans le défilé de la Hache où ils sont contraints de se manger les uns les autres. Extermination de 40000. L'autre armée fut exterminée dans une seconde bataille et son chef Mathos livré à la populace de Carthage. Cette guerre qui fit horreur à tout le monde fut appelée guerre inexpiable... »

91 **FLAUBERT** (Gustave). Lettre autographe signée à Philippe Leparfait. « *Lundi 4 h.* » [9 août 1869]. 3 pp. in-8.
400 / 500 €

POÈTE ET DRAMATURGE, LOUIS BOUILHET (1821-1869) FUT UN DES PLUS PROCHES AMIS DE FLAUBERT qui l'appelait « ma conscience littéraire », et qui œuvra ensuite à servir sa mémoire posthume : Flaubert se chargea de faire jouer la pièce de Louis Bouilhet *Mademoiselle Aïssé*, dont la première représentation aurait lieu à l'Odéon le 6 janvier 1872, de faire paraître à ses frais ses œuvres posthumes chez Michel Lévy, *Dernières chansons* (1872), ses œuvres complètes (1880), et de faire ériger à Rouen, sur souscription, un monument commémoratif.

« *Mon cher enfant, j'ai enfin, hier au soir, mis la main sur les directeurs de l'Odéon. Ils m'ont paru fort désappointés lorsque je leur ai fait voir le second acte – ils se figuraient, les imbécilles que notre pauvre Bouilhet avait pu terminer les corrections convenues & refaire un acte entier du 12 juin, pour sa dernière lecture au 18 juillet jour de sa mort. Lorsque je vais être installé dans mon nouveau logement, il faudra que tu viennes ici p*[our] *que nous rétablissions cet acte, d'après ses notes & ses ratures. ce ne sera pas chose facile. J'aurais absolument besoin de toi p*[our] *amener à bien cette besogne. S'ils ne veulent pas jouer* Aïssé *ou qu'on me donne des auteurs insuffisants, ce qui est très possible, nous la publierons en volume ou dans un journal.*
Quant au volume de vers, Lévy qui prétend ne pas gagner d'argent avec les vers, imprimera le volume p[our] *rien – mais c'est tout. Je ne vois pas d'autre chose à faire.*
BREF, LE SUCCÈS MATÉRIEL DES ŒUVRES POSTHUMES DE NOTRE PAUVRE VIEUX ME PARAÎT TRÈS PROBLÉMATIQUE. TU SAIS QUE LES ABSENTS ONT TORT & QUE LES MORTS SONT VITE OUBLIÉS.
Que devient la souscription ? Celle qui est ouverte à Paris ne marche pas roide…
EN AS-TU FINI AVEC MESDEMOISELLES BOUILHET ? SI ELLES T'EMBÊTENT, ENVOIE-LES FAIRE FOUTRE CARRÉMENT. Ce sont des misérables à ne pas ménager. QUAND JE PENSE À L'HOMME DE GÉNIE, À L'HOMME EXCELLENT, AU CŒUR D'OR QU'ELLES ONT FAIT SOUFFRIR, LA COLÈRE M'ÉTOUFFE et je voudrais pouvoir les injurier en face. – Ce que je ne manquerai pas de faire quand j'écrirai sa biographie, laquelle sera insérée dans le Moniteur *de Dalloz… Adieu mon bon Philippe, je te baise sur les deux joues…* »

Élevé par Louis Bouilhet, Philippe Leparfait (1845-1909) était l'enfant naturel du marquis Philippe de Chennevières, écrivain et directeur des Beaux-Arts, et de Léonie Leparfait, compagne de Louis Bouilhet.

« *J'AI REÇU LES EXEMPLAIRES DE* SALAMMBÔ… »

92 **FLAUBERT** (Gustave). Lettre autographe signée à l'éditeur Alphonse Lemerre. Croisset [Seine-Maritime], « *lundi soir 9 h.* » [27 octobre 1879]. 1 p. in-8.
1 000 / 1 500 €

« *J'AI REÇU LES EXEMPLAIRES DE* SALAMMBÔ. *C'EST PARFAIT. JE VOUS EN REMERCIE. Je ne vois pas, jusqu'à nouvel avis, qu'il faille en envoyer davantage à la presse & aux amis ?*
VOUS NE M'AVEZ PAS RÉPONDU RELATIVEMENT AUX POÉSIES DE BOUILHET, *qui, d'après notre traité, devaient paraître cette année. Il me semble qu'il serait temps de s'y mettre, p*[ou]*r que ce soit publié au moins cet hiver.*
J'attends de vous un billet (non d'amour, bien que j'en sois digne) mais échangeable contre des espèces, dans trois mois d'ici, à moins que vous ne préfériez me payer en monnaie à la fin de février. Tout à vous, votre Flaubert. & tâchez d'être plus épistolier. »

Alphonse Lemerre, qui avait déjà réédité *Madame Bovary* en 1874, venait également de rééditer *Salammbô*. Il publierait l'édition originale de *Bouvard et Pécuchet* (1881, posthume). Il s'était par ailleurs fait une forte spécialité dans les ouvrages de poésie, et avait accompagné l'essor des mouvements parnassiens puis symbolistes. C'est pour cela que Flaubert lui offrit *Madame Bovary* et *Salammbô* en échange de la publication chez lui des poésies complètes de son grand ami défunt Louis Bouilhet – Lemerre traîna les pieds et ne les fit paraître qu'en 1880, après la mort de Flaubert.

« JE SUIS ENNEMI NATUREL DE TOUTES LES SPÉCULATIONS, CONCEPTIONS DU MONDE, CONSTRUCTIONS SYSTÉMATIQUES SYNTHÉTIQUES.. »

93 **FREUD** (Sigmund). Lettre signée à Johan Wilhelm Schotman. Vienne, 7 juillet 1925. 1 p. 1/4 in-folio, trous de classeur en marge.
4 000 / 5 000 €

SUPERBE LETTRE CITANT DEUX DE SES OUVRAGES ET UN DE CARL GUSTAV JUNG.

« *Sehr geehrter Herr Kollega ! Wie merkwürdig, die Stimme der Psychoanalyse aus dem fernen China zu hören und Einblick in die merkwürdigen Schicksale zu bekommen, welche Sie, den Leydner Studenten, so weit verschlagen haben. Unvermeidlich wendet sich die Sympathie dem jungen Manne zu, der in solcher Abgeschiedenheit an wissenschaftlichen Interessen festhält, arbeitet und spekuliert.*
Nun kommt für mich die Schwierigkeit. ICH BIN EIN NATÜRLICHER FEIND ALLER ZUSAMMENFASSENDEN SPEKULATIONEN, WELTANSCHAUUNGEN, SYSTEMBILDUNGEN und kann mich nicht dazu bewegen, sie zu schätzen.
ICH HABE GELEGENTLICH SELBST EINIGE AUSSCHREITUNGEN GEWAGT UND DIE BEOBACHTUNG ZUM SPRUNGBRETT GENOMMEN, UM MICH IN WEITGEHENDE SPEKULATIONEN ZU STÜRZEN. ABER ich muss sagen, es geschah nicht mit gutem Gewissen, IM GRUNDE KANN ICH ES MIR SELBST NICHT VERZEIHEN. Meine Entschuldigung ist, dass ich vorher ein Menschenalter lange beobachtet, studiert und meine eigenen phantastichen Neigungen eingeschränkt habe. So meine ich also, die weitumfassende Spekulation sollte man sich fürs Alter vorbehalten, in jungen Jahren soll man Beobachtungen und Erfahrungen sammeln. Ich getraue mich nicht, Ihre spekulative Arbeit zu verurteilen. Vielleicht begehe ich damit ein schweres Unrecht. Aber ich enthalte mich, Sie zu beurteilen. In Allgemeinen rate ich Ihnen davon ab. Nach meinen Erfahrungen hat die Wissenschaft nicht viel von solchen Versuchen, auch wenn sie sehr geistreich ausfallen.
*Im Uebrigen möchte ich gerne zu Ihren Diensten sein. Die "*TRAUMDEUNTUNG*" ist im Deutschen gewiss zu bekommen wenn Sie sich an die Buchhandlung Deuticke, Wien I., Helfersdorferstrasse 4, wenden. Mein "*TOTEM UND TABU*" ist längst in Amerika von Dr Brill übersetzt erschienen. Ich glaube, auch JUNGS "*WANDLUNGEN UND SYMBOLE DER LIBIDO*". Ich bedaure sehr, holländisch nicht zu verstehen...* »

Traduction :
« *Cher collègue, comme c'est étrange d'entendre la voix de la psychanalyse venir de la lointaine Chine, et d'obtenir un aperçu de l'étrange destin qui vous a ballotté si loin, vous l'étudiant de Leyde. Il s'attire inévitablement la sympathie, le jeune homme qui, dans un tel isolement, demeure fidèle aux centres d'intérêts scientifiques, travaille et spécule.*
Maintenant surgit pour moi la difficulté. JE SUIS ENNEMI NATUREL DE TOUTES LES SPÉCULATIONS, CONCEPTIONS DU MONDE, CONSTRUCTIONS SYSTÉMATIQUES SYNTHÉTIQUES, et je ne peux me convaincre de les apprécier.
J'AI OCCASIONNELLEMENT PRIS MOI-MÊME LE RISQUE DE QUELQUES EXCÈS ET EMPORTÉ LA VIGILANCE SUR LE PLONGEOIR POUR ME JETER

*DANS DE VASTES SPÉCULATIONS. MAIS je dois dire que cela ne s'est pas produit avec une bonne conscience, JE NE PEUX ME LE PARDONNER, AU FOND. Mon excuse est qu'auparavant j'ai, durant une vie d'homme, observé, étudié, et restreint mes propres inclinations. Je pense ainsi qu'on devrait se réserver la spéculation de grande envergure pour le grand âge, dans les jeunes années on doit recueillir observations et expériences. Je n'ose pas condamner votre travail spéculatif. Peut-être commets-je en cela une grave injustice. Mais je m'abstiens de vous condamner. Dans l'ensemble, je vous le déconseille. D'après mon expérience, la science ne retire pas grand chose de telles recherches, même si elles s'avèrent très enrichissantes. Du reste, je suis volontiers à votre service. Vous êtes sûr d'obtenir l'"*INTERPRÉTATION DES RÊVES*" en allemand si vous vous adressez à la librairie Deuticke, Vienne I., 4 rue Helferdorfer. Mon "*TOTEM ET TABOU*" a depuis longtemps paru en Amérique, traduit par le Dr Brill* [Abraham Arden Brill, pionnier de la psychanalyse aux États-Unis]. Je crois, aussi *MÉTAMORPHOSES ET SYMBOLES DE LA LIBIDO* DE JUNG. Je regrette beaucoup de ne pas comprendre le hollandais... »

NEUROLOGUE ET PSYCHIATRE HOLLANDAIS, JOHAN WILHELM SCHOTMAN (1892-1976) vécut en Chine de 1921 à 1927 comme médecin sur des chantiers de chemin de fer. Il fut également poète et historien d'art, achevant sa vie comme directeur du musée de Zwolle.

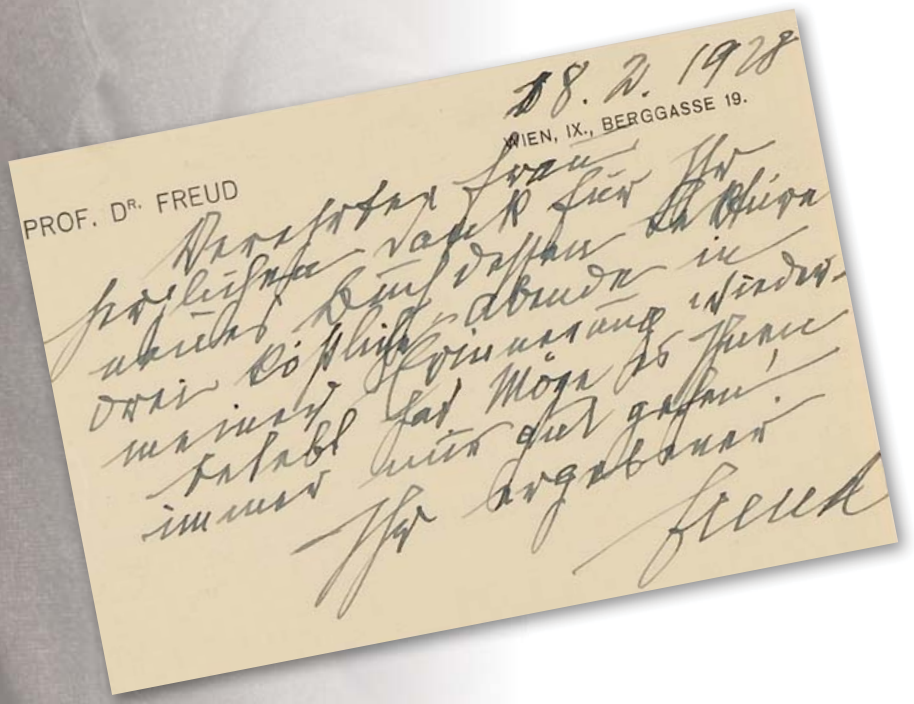

94 **FREUD** (Sigmund). Carte autographe signée, en allemand, à une dame. Vienne, 18 février 1928. 1 p. in-12 oblong, en-tête imprimé à ses nom et adresse.
2 500 / 3 500 €

« *Verehrte Frau, herzlichen Dank für Ihr neues Buch dessen Lektüre drei köstliche Abende in meiner Erinnerung wiederbelebt hat. Möge es Ihnen immer nur gut gehen ! Ihr ergebener Freud* »

Traduction :
« *Chère Madame, mes chaleureux remerciements pour votre nouveau livre dont la lecture a fait revivre en ma mémoire trois délicieuses soirées. Que tout aille toujours bien pour vous, surtout ! Votre dévoué Freud* »

« GREC : LA SÈCHE ÉLÉGANCE DE CE MOT, SA BRIÈVETÉ, SA CASSURE MÊME, UN PEU ABRUPTE, SONT LES QUALITÉS QUI S'APPLIQUENT AVEC PROMPTITUDE, À JEAN COCTEAU... »

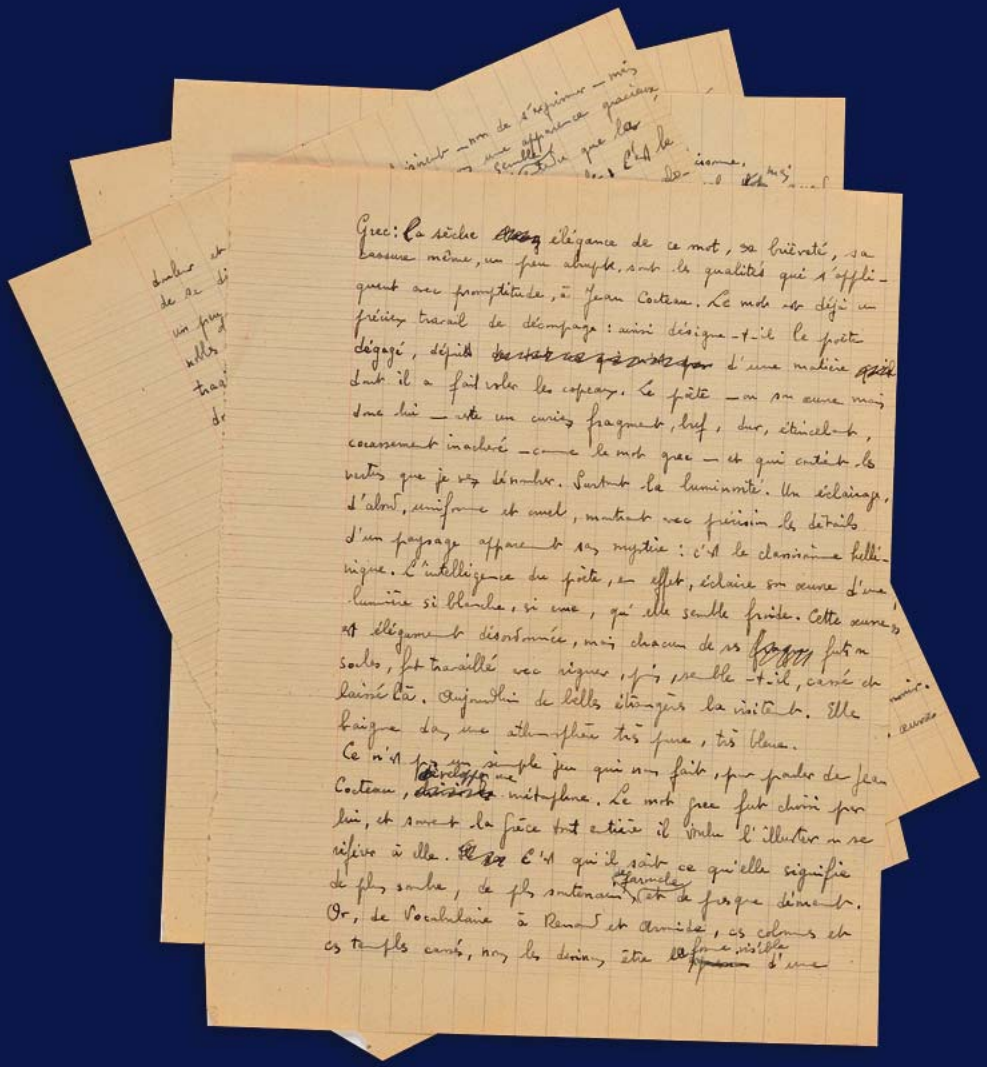
Grec : la sèche élégance de ce mot, sa brièveté, sa cassure même, un peu abrupte, sont les qualités qui s'appliquent avec promptitude, à Jean Cocteau. Le mot est déjà un précieux travail de décompage : ainsi désigne-t-il le poète dégagé, dépuis d'une matière dont il a fait voler les copeaux. Le poète — ou son œuvre moi-même lui — est un curieux fragment, bref, dur, étincelant, courageusement inachevé — comme le mot grec — et qui contient les vertus que je vais démontrer. Surtout la luminosité. Un éclairage, d'abord, uniforme et mat, montrant avec précision les détails d'un paysage efface ses mystères : c'est le classicisme intelligent. L'intelligence du poète, en effet, éclaire son œuvre d'une lumière si blonde, si mate, qu'elle semble froide. Cette œuvre est élégamment désarmée, mais chacun de ses fragments fut mûrement travaillé avec rigueur, je veux dire qu'elle est, carré de lainé là. Aujourd'hui de belles étrangers la visitent. Elle baigne dans une atmosphère très pure, très bleue.
Ce n'est pas un simple jeu qui nous fait, pour parler de Jean Cocteau, développer une métaphore. Le mot grec fut choisi par lui, et avec la pièce tout entière il veut l'illustrer ou se réfère à elle. C'est qui il faut ce qu'elle signifie de plus secret, de plus intérieur, de presque démonté. Or, de Vocabulaire à Renard et Amitié, ces colonnes et ces temples carrés, nous les devinons être la forme visible d'une

95 **GENET** (Jean). Manuscrit autographe de son essai *JEAN COCTEAU*. [1950]. 4 ff. in-4 sur feuillets de cahier d'écolier.
3 000 / 4 000 €

LE PREMIER TEXTE THÉORIQUE DE JEAN GENET. Écrit en marge de *La Mort* (ambitieux ouvrage demeuré inachevé), il parut en mai 1950 dans le numéro spécial de la revue belge *Empreintes* consacré à Jean Cocteau. Absent des *Œuvres complètes*, cet essai fut recueilli dans *Fragments et autres textes* (Paris, Gallimard, 1990).

COCTEAU, PARRAIN DE GENET EN LITTÉRATURE. C'est Jean Cocteau qui, en 1943, l'incita et l'aida à publier son premier livre, *Notre-Dame-des-Fleurs*. C'est encore Jean Cocteau qui témoigna en sa faveur dans un procès où il était accusé de vol, en le présentant comme « le plus grand écrivain de l'époque moderne ». Il illustra encore en 1947, mais sous le voile de l'anonymat, l'ouvrage de Jean Genet *Querelle de Brest*.

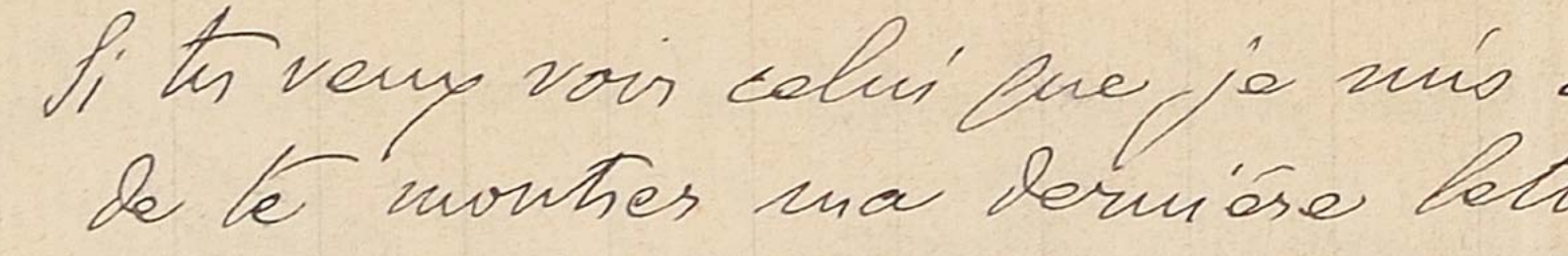

« *GREC : LA SÈCHE ÉLÉGANCE DE CE MOT, SA BRIÈVETÉ, SA CASSURE MÊME, UN PEU ABRUPTE, SONT LES QUALITÉS QUI S'APPLIQUENT AVEC PROMPTITUDE, À JEAN COCTEAU. Le mot est déjà un précieux travail de découpage : ainsi désigne-t-il le poète dégagé, dépris d'une matière dont il a fait voler les copeaux. Le poète – ou son œuvre mais donc lui– reste un curieux fragment, bref, dur, étincelant, cocassement inachevé – comme le mot grec – et qui contient LES VERTUS QUE JE VEUX DÉNOMBRER. SURTOUT LA LUMINOSITÉ. UN ÉCLAIRAGE, D'ABORD, UNIFORME ET CRUEL, MONTRANT AVEC PRÉCISION LES DÉTAILS D'UN PAYSAGE APPAREMMENT SANS MYSTÈRE : C'EST LE CLASSICISME HELLÉNIQUE. L'intelligence du poète, en effet, éclaire son œuvre d'une lumière si blanche, si crue, qu'elle semble froide. Cette œuvre est élégamment désordonnée, mais chacun de ses fûts ou socles, fut travaillé avec rigueur, puis, semble-t-il, cassé et laissé là. Aujourd'hui de belles étrangères la visitent. Elle baigne dans une atmosphère très pure, très bleue... AINSI L'ŒUVRE DE JEAN COCTEAU NOUS APPARAÎT-ELLE COMME UNE CIVILISATION LÉGÈRE, AÉRIENNE, SUSPENDUE AU CŒUR LOURD DE LA NÔTRE. La personne même du poète y ajoute, maigre, noueux et argenté comme les oliviers...*

Mais d'avoir emprunté pareilles formes était dangereux, car, aux esprits les moins prévenus venait l'idée d'un pastiche ; aux autres pis encore qui considérèrent avec gravité cette élégance et non ce qui la commandait. Aussi, aujourd'hui, ICI, VOULONS-NOUS ATTIRER VOTRE ATTENTION NON SUR LA MANIÈRE DONT SE DISSIMULE LE POÈTE, MAIS SUR CE QU'IL CHERCHE À DISSIMULER. Poèmes, essais, romans, théâtre, toute l'œuvre craquèle, et par les fissures laisse découvrir l'angoisse. UN CŒUR EXTRÊMEMENT COMPLEXE ET DOULOUREUX VOUDRAIT À LA FOIS SE CACHER ET S'ÉPANOUIR. Ainsi, une profonde intelligence rend-elle cette œuvre infiniment triste. Sa nature est orageuse. Elle frissonne. Nous savons que ces médiocres images renseignent mal, mais quand des expressions comme "lourd chagrin", "désespoir profond", "cœur blessé", sont prononcés, que reste-t-il à dire ? Dès que nous apercevons le visage douloureux d'un homme – ordonnant sévèrement sa douleur, parvenant à la transformer harmonieusement, comment parler avec précision sans un pédantisme blessant ? Jean Cocteau ? C'est un très grand poète, lié aux autres poètes par la fraternité du front, et aux hommes par le cœur.

Nous insistons encore sur cela car il semble qu'un malentendu déplorable s'établisse à son propos. La grâce de son style devait être la proie de ce que le monde compte de plus vil : l'élite. Aussi a-t-elle voulu accaparer, faire sienne cette forme élégante, négligeant l'amande délicate et sensible quelle contient. Non, cette fois nous refusons violemment cette compromission, et venons revendiquer nos droits sur un poète non léger, mais grave. NOUS REFUSONS À JEAN COCTEAU LE TITRE STUPIDE D'ENCHANTEUR : NOUS LE DÉCLARONS "ENCHANTÉ". Il ne charme pas : il est "charmé". Il n'est pas sorcier mais "ensorcelé". Et ces mots ne servent pas à contrer la basse frivolité d'un certain monde : je prétends qu'ils disent mieux le drame véritable du poète... Moi, je ne suis préoccupé que de son cœur, cultivé selon une morale rigoureuse, et donnant cette plante rare : la bonté. JEAN COCTEAU EST BON. L'ON M'ENTEND : JE PARLE DE CETTE QUALITÉ QUI EST PLUS DE L'INTELLIGENCE QUE DE LA SENSIBILITÉ, QUI EST COMPRÉHENSION EXTRÊME. Elle fut sans doute poursuivie, et atteinte, en même temps que la perfection d'un style qui témoigne pour elle... C'est donc la rigueur, rarement fléchie, d'un mode de vie, que je vous invite à distinguer dans ce style... À l'inverse de l'ouvrier qui, par goût, choisi[t] *le marbre, le poète, par le choix de sa méthode et de ses mots, crée un marbre. PLUS HAUT, NOUS PARLIONS DE LA GRÈCE. L'ON NOUS AURA COMPRIS : IL S'AGISSAIT DE CE MARBRE NOUVEAU, L'IDÉE MORALE QUE NOUS AVONS D'ELLE...* »

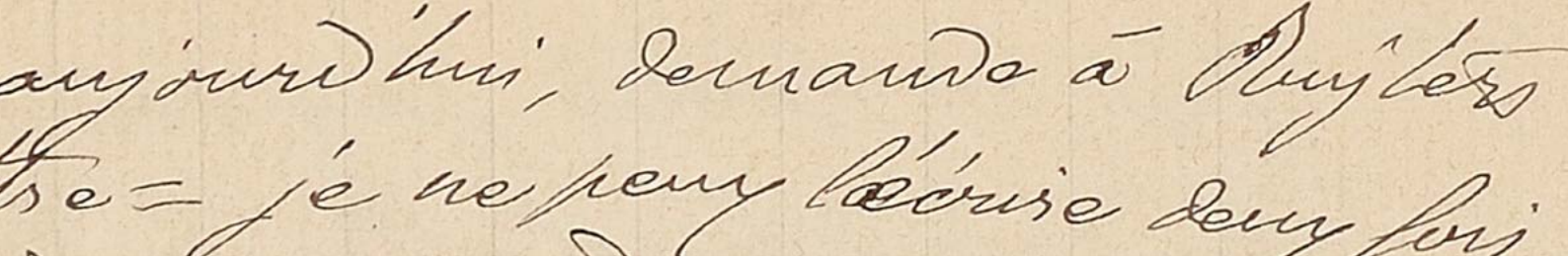

L'IDIOT *DE DOSTOÏEVSKI :*
« POUR MOI, J'AIME PASSIONNÉMENT CE LIVRE... »

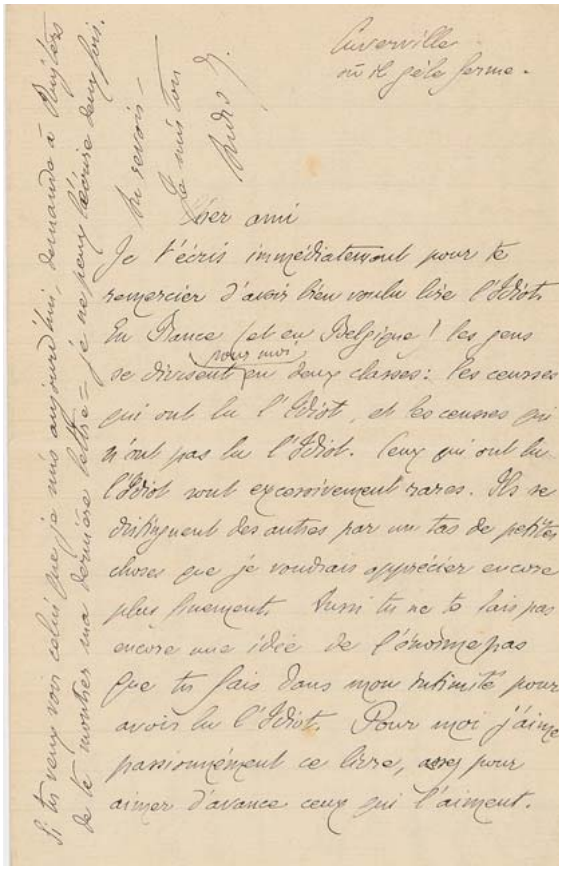

96 **GIDE** (André). Lettre autographe signée à un « *cher ami* ». « *Cuverville, où il gèle ferme* » [Cuverville-en-Caux, Seine-Maritime]. [Vers novembre 1896]. 4 pp. in-12 d'une fine écriture serrée.
800 / 1 200 €

GIDE ET LA LITTÉRATURE RUSSE. En 1886, l'ouvrage d'Eugène-Melchior de Voguë, *Le Roman russe* avait attiré son attention sur les auteurs russes, et il lut Pouchkine, Tourgueniev, Tolstoï, et surtout Dostoïevski à qui il consacrerait encore une conférence en 1922 et un essai en 1923.

« *Je t'écris immédiatement pour te remercier d'avoir bien voulu lire* L'Idiot. *En France (et en Belgique !) LES GENS SE DIVISENT POUR MOI EN DEUX CLASSES : LES CEUSSES QUI ONT LU* L'IDIOT, *ET LES CEUSSES QUI N'ONT PAS LU* L'IDIOT. *Ceux qui ont lu* L'Idiot *sont extrêmement rares. Ils se distinguent des autres par un tas de petites choses que je voudrais apprécier encore plus finement. Aussi tu ne te fais pas encore une idée de l'énorme pas que tu fais dans mon intimité pour avoir lu* L'Idiot. *POUR MOI, J'AIME PASSIONNÉMENT CE LIVRE, ASSEZ POUR AIMER D'AVANCE*

CEUX QUI L'AIMENT. Je l'ai fait lire à beaucoup autour de moi. C'est pour moi lecture si importante *que je n'ai pu trouver encore le temps de le relire, et j'enviais mon excellente femme qui, durant un été, n'avait pas plus tôt fini le second volume qu'elle repiquait dans le premier. UN DES PLUS GRANDS BONHEURS DE MA VIE EST D'AVOIR PU RENCONTRER UN JOUR MUICHKINE ET D'ÊTRE ENTRÉ DANS SON INTIMITÉ : IL S'APPELLE FÉDOR ROSENBERG* [Gide et son entourage avaient donné à Fédor Rosenberg le surnom de « prince Muichkine » en référence à un personnage de *L'Idiot*] *– c'est à lui que j'ai dédié mes notes sur l'Italie. Il y a 8 jours il était encore ici, car c'est maintenant un de mes meilleurs amis. – Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il ne sait pas que c'est lui que Dostoïevsky a mis dans Muichkine – et je me garde de le lui dire, car il en serait très fort offusqué. J'ai fait l'autre jour une scène abominable à mon beau-frère qui s'était laissé aller à l'appeler : "Prince". – Il était à Bruxelles il y a 3 mois, et sur 54 heures qu'il y passait, il a trouvé le moyen d'en passer 8 au block où il s'est fait fout' à son arrivée. Brave type ! vah ! – (Du reste c'était absolument par méprise – mais n'importe, ces choses-là n'arrivent pas à tous). Sérénité ! Sérénité !!*
*Mais si ! mon vieux bon farceur, j'ai très bien lu ton article – et j'espère palsembleu bien que tu es de mon avis – puisque je veux bien être du tien – je voulais seulement dire que par la façon dont tu l'exposes dans ton petit article, tu donnes à entendre au lecteur que dans tes écrits il ne faut pas qu'il s'attende à ce que tu y voies plus loin que le bout de ta queue... Mais – pardon – etc. – et amen. Quant à moi DIS-TOI BIEN QUE "*JE NE FAIS JAMAIS PARTIE DU PUBLIC*" – TOUT AU PLUS PUIS-JE À CERTAINS MOMENTS "ME METTRE À SA PLACE" POUR TÂCHER DE JUGER UN ÉCRIT SOUS SON ANGLE...*
Si tu veux voir celui que je suis aujourd'hui, demande à Ruyters [l'écrivain André Ruyters, futur cofondateur de la *Nrf* avec André Gide] *de te montrer ma dernière lettre – je ne peux l'écrire deux fois...* »

Gide fréquenta longtemps la propriété de Cuverville, héritage de sa cousine et épouse Madeleine Rondeaux : il évoqua ce lieu au début de *L'Immoraliste* (1902) et dans *La Porte étroite* (1909).

« CETTE ROCAMBOLESQUE AVENTURE... NE M'A SERVI QUE DE PRÉTEXTE... »

97 **GIDE** (André). Lettre signée en 2 endroits, adressée au bibliographe et critique Frédéric Lefèvre. Paris, 19 avril 1931. 2 pp. in-folio dactylographiées avec quelques corrections autographes, petite fente à une pliure et trace de colle, enveloppe.
1 000 / 1 500 €

LES SOURCES D'INSPIRATION DES *CAVES DU VATICAN* : L'AFFAIRE DE LA PRÉTENDUE SÉQUESTRATION DU PAPE LÉON XIII et la conversion au catholicisme d'un cousin franc-maçon d'Émile Zola. – *Les Caves du Vatican* (1914), est un roman d'une extraordinaire modernité, dont le héros, Lafcadio, se fait le champion de l'acte gratuit, signe d'une liberté absolue.

« *Ce n'est qu'aujourd'hui que je reçois la communication de votre article du 15* [dans *La République*]. *Non, je ne connaissais, même pas de nom, le livre de J. de Pauly dont vous parlez* [l'hébraïsant Jean de Pauly avait publié à Marseille en 1893 *Le Faux-Pape ou les Effrontés fin de siècle stigmatisés et livrés à l'indignation et au mépris de tous les honnêtes gens*]. *LES NOMBREUX DÉTAILS QUE VOUS NOUS DITES QU'IL Y DONNE N'EUSSENT SANS DOUTE PU QU'ENCOMBRER MES* CAVES DU VATICAN, *où cette rocambolesque aventure, dont j'avais été avisé je ne sais plus comment, ne m'a servi que de prétexte. Je l'ai mêlée à une autre histoire dont il ne serait sans doute pas malaisé de retrouver le fondement réel et qui m'avait été racontée par le regretté Haguenin, professeur de littérature française à Berlin, celle de la conversion d'un franc-maçon, cousin d'Émile Zola, qui fit quelque bruit dans le temps. Je n'ai, pour ce qui est de lui, à peu près rien inventé.*
PAR CONTRE, TOUT CE QUI A TRAIT AU PERSONN[AGE] *DE LAFCADIO EST PUREMENT IMAGINAIRE. J'ai déjà mentionné quelque part certaine brochure dont je connaissais l'existence, mais que je n'avais pas pu me procurer. Par extraordinaire coïncidence, un ami vint me l'apporter avant-hier...* Compte rendu de la délivrance de Sa Sainteté Léon XIII emprisonné dans les cachots du Vatican de Pâques 1892 à Pâques 1893. Saint-Malo, imprimerie Y. Billois... 1893. *Elle est signée Abbé Joseph Xaé, curé de Nonhigny... La relation... de cette invraisemblable aventure concorde assez exactement avec le fantaisiste récit que j'en ai fait. Ce que cette brochure ne dit point, que j'appris d'autre part et dont je me suis servi dans ma sotie, c'est le parti que d'habiles escrocs tirèrent de cette fable ou de cette réalité, pour s'emparer d'énormes sommes d'argent en exploitant la commisération d'âmes dévotes trop crédules et confiantes. Par crainte d'un excessif scandale, on étouffa les protestations qui tentèrent de s'élever lorsque le pot aux roses fut découvert ; et la "Croisade pour la délivrance du pape" fit, somme toute, si peu de bruit que les lecteurs de mes* Caves du Vatican *purent me croire beaucoup plus d'imagination que je n'en montrai dans ce livre...* »

JOINT, L'ARTICLE ÉCRIT D'APRÈS LA RÉPONSE DE GIDE par Frédéric Lefèvre, coupure de presse extraite de *L'Intransigeant* du 23 avril 1931.

98 **GOURMONT** (Remy de). Manuscrit autographe signé de ses initiales en plusieurs endroits et lettre autographe signée.
600 / 800 €

– Manuscrit autographe signé d'une de ses chroniques « Les Livres » pour le *Mercure de France* d'août 1890. Il renferme l'analyse de trois ouvrages dont une CRITIQUE ASSASSINE QUI RAVALE *NOTRE CŒUR* DE GUY DE MAUPASSANT AU RANG D'UN ROMAN DE GARE : « *George Sand, ayant fini un roman à trois heures du matin, narre quelque part un témoin effrayé et admirant, prit un autre feuillet, inscrivit un autre titre,* Jacques, *et, sans désemparer, sans une minute de réflexion, commença un nouveau volume. Exemple certainement mémorable de ce que peut la volonté jointe à du sens pratique et à de l'avidité industrielle : M. de Maupassant est tout de même supérieur à la célèbre "danseuse de revue" ; sa philosophie, aussi vile, est moins naïve et ses œuvres moins ennuyeuses. Ce roman raconte d'éternels et nécessaires malentendus ; la conclusion en est assez dure pour les princesses, auxquelles le héros de l'histoire décidément préfère une petite bonne, toute simple, toute... — ah ! toutes les femmes de chambre voleront le livre à leurs maîtresses. En somme, c'est une bonne lecture pour le wagon, la plage, le yacht...* »

– Lettre autographe signée [au critique du *Figaro* Marcel Ballot]. Paris, 5 septembre 1903. Sur ses propres ouvrages *LE PROBLÈME DU STYLE* et *PHYSIQUE DE L'AMOUR*.

SATIRE DE L'AMOUR SAPHIQUE :
« Faisons 60 ! (un zéro c'est un 9 dont il manque la queue !) »

99 **GUITRY** (Sacha). POÈMES ÉROTIQUES autographes, dont un signé.
800 / 1 000 €

– Poème autographe signé de son paraphe, intitulé « *Cette femme* » : « *Oui, cette femme / Je la prends ! / Elle me plaît, je la comprends / Et je la prends / Avec ses yeux, avec son corps, avec son âme... // Mais une voix / S'élève en moi, / Voix qui me dit : / – La prenez-vous avec ses nerfs et ses manies ? // Je dis : – pardi ! / – Avec aussi sa tyrannie / De petit être ? / Je dis : – Peut-être ! // – La prenez-vous avec ses rhumes, ses otites / Avec ses maladies, / Grandes, moyennes ou petites ? / La prenez-vous ? / – Ah ! Là, j'hésite / Je l'avoue. /// Mais cette voix / M'a dit encor : "La voyez-vous évanouie ? / – Oui, je la vois. / – La prenez-vous évanouie ? / Alors, très vite, j'ai dit : oui !* » (1 p. 3/4 in-folio). Publié en 1960 par Lana Marconi dans *Et Sacha vous est conté*.

– Poème autographe : « *Je t'attends, mon amour / Et depuis tant de jours / Et depuis tant de nuits / Que je m'attache à mon ennui... // Je m'y complais, je m'y prélasse / Et pour tout dire, / je ne donnerais pas ma place / En ce moment pour un Empire. // Ma fidélité... admire / A fait de moi le point de mire, / On dit que la mélancolie / me rend encore plus jolie // Chacun observe ma pâleur / On m'en fait 1000 compliments / Et l'on prétend que le malheur / Me convient merveilleusement // Or, il faut que tu considères / Également de ton côté / Que ton absence te confère / À toi-même des qualités... // Des qualités apparemment / Pour ainsi dire surhumaines / Qui font de toi tout bonnement / Une espèce de phénomène... // Et pour ta gloire et pour la mienne / Je t'avouerai sans plaisanter / Que j'en suis presque à redouter / Que tu reviennes !* » (7 quatrains sur une p. in-folio). AVEC UN DESSIN EN FORME DE PUBIS.

– Manuscrit autographe en vers et en prose intitulé « *Le chœur des L*[esbiennes] » (4 ff. in-folio, dont 2 avec accrocs marginaux). Suite de pièces satiriques, parfois licencieuses, brocardant l'amour saphique, quelques-unes en plusieurs versions. Le premier feuillet (2 pp.) portent des idées de premier jet, courts *concetti* en prose et essais en vers. Les trois autres feuillets (2 pp. 1/4) portent 5 poèmes formalisant ou développant des idées du premier feuillet : « *Accouplons-nous !...* » (18 vers), « *Elle était belle, belle, belle* » (12 vers), « *Consolons-nous, mes sœurs, elle nous dénonçait !* » (5 vers), « *Nous portons des cols durs...* » (4 vers), « *C'est nous qui sommes, sommes, sommes...* » (2 vers).

JOINT, UN FEUILLET PORTANT DES DESSINS DE SACHA GUITRY : un double portrait féminin, et un roquet avec une jambe féminine dans la gueule (comme s'il rapportait du gibier ?).

100 **HUGO** (Victor). Lettre autographe signée à Alexandre Guiraud. [Paris], 1er mai 1839. 1 p. in-8, adresse au dos.
400 / 500 €

« *J'AI À PEINE LE TEMPS... DE VOUS ÉCRIRE QUE JE VOUS AIME. Heureusement, j'ai toujours le temps de le penser, et je sens que vous le savez. Votre lettre est bien parfaite. J'attends maintenant votre beau titre. Je baise la main de votre femme. Je serre la vôtre...* »

L'écrivain Alexandre Guiraud (1788-1847), auteur de poésies, œuvres dramatiques et livrets d'opéra, siégeait à l'Académie française.

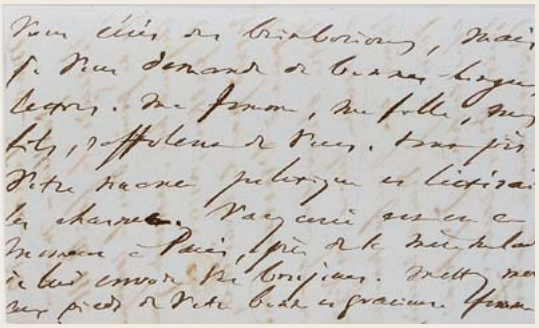

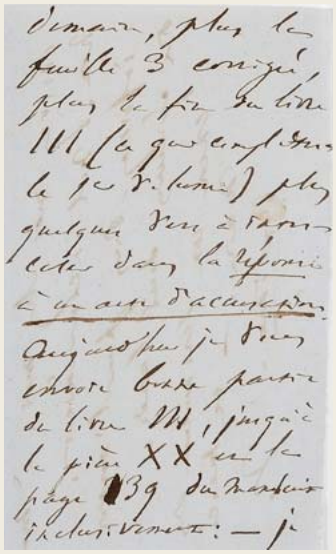

101 **HUGO** (Victor). Lettre autographe signée de son initiale « *V.* » [à Noël Parfait]. Marine Terrace [à Jersey], « *10 juillet, mardi* » [1855]. 4 pp. in-16.
1 500 / 2 000 €

HUGO DIRIGE À DISTANCE L'IMPRESSION DES *CONTEMPLATIONS*, recueil qui allait paraître en 1856. En exil à Jersey (1852-1855) puis Guernesey (1855-1870), il eut recours à Noël Parfait, républicain réfugié à Bruxelles, pour jouer les intermédiaire avec les imprimeurs qui tiraient ses ouvrages en Belgique : Parfait s'avéra fort utile, aussi bien matériellement que littérairement, ses relectures d'épreuves étant particulièrement attentives.

« *Je reçois la feuille III. Je ne puis vous la renvoyer aujourd'hui, attendu que le* packet, *arrivé en retard par le brouillard, repart à l'instant même* [les « packet boats » était des navires de liaisons utilisés pour l'acheminement du courrier et des colis (*packets*) postaux, ainsi que pour un transport réduit de passagers].
*VOTRE OBSERVATION QUANT À "*SEREINE LUEUR*" ET "*VAGUE LUEUR*", EST PARFAITEMENT JUSTE, ET JE VOUS EN REMERCIE, CHER CONFRÈRE. J'Y FERAI DROIT : VOUS RECEVREZ L'ARRANGEMENT APRÈS-DEMAIN, plus la feuille 3 corrigée, plus la fin du livre III (ce qui complètera le 1er volume) plus quelques vers à intercaler dans la "*Réponse à un acte d'accusation*"* [poème des *Contemplations,* dirigé contre Napoléon III]. *Aujourd'hui, je vous envoie bonne partie du livre III, jusqu'à la pièce XX et la page 139 du manuscrit inclusivement : je vous écris des brimborions, mais je vous demande de bonnes longues lettres.*
Ma femme, ma fille, mes fils, raffolent de vous. Tant pis. Votre nuance politique et littéraire les charme. Vacquerie [l'écrivain ami de Victor Hugo Auguste Vacquerie] *est en ce moment à Paris, près de sa mère malade. Je lui envoie vos bonjours. Mettez-moi aux pieds de votre belle et gracieuse femme. Écrivez-moi chez moi, à mon nom. Nul inconvénient. Informez-vous pour l'envoi des épreuves sans bande. Encore un serrement de main – et merci.* Ex imo [en latin, sous entendu « *corde* », soit : « du fond du cœur »]... »

« IMPRIME-T-ON À PARIS ? DE QUELLE FAÇON ? »

102 **HUGO** (Victor). Lettre autographe à Noël Parfait. Marine Terrace [à Jersey], « *7 août* » [1855]. 1 p. in-8, adresse au dos, sur papier fin avec transparences, marge gauche rognée court.
1 500 / 2 000 €

HUGO DIRIGE À DISTANCE L'IMPRESSION DES *CONTEMPLATIONS*, recueil qui allait paraître en 1856. En exil à Jersey (1852-1855) puis Guernesey (1855-1870), il eut recours à Noël Parfait, républicain réfugié à Bruxelles, pour jouer les intermédiaire avec les imprimeurs qui tiraient ses ouvrages en Belgique : Parfait s'avéra fort utile, aussi bien matériellement que littérairement, ses relectures d'épreuves étant particulièrement attentives.

« *C'est très farce. Je reçois aujourd'hui les deux dernières feuilles tirées,* deux sous. *Ce ballotin de sous n'est-il pas amusant. Envoyez-moi donc l'épreuve sur le papier du livre. Elle reviendra peut-être à son niveau primitif, un sou. JE ME PIQUE À CE JEU AVEC Mme VICTORIA ET M. LÉOPOLD* [allusion à ses tentatives de réduire ses frais d'envois postaux entre l'Angleterre de la reine Victoria et la Belgique du roi Léopold Ier].
Imprime-t-on à Paris ? De quelle façon ? Qui voit les épreuves ? Est-ce vous, cher ami ? IL Y A DANS LA PREMIÈRE FEUILLE QUELQUES FAUTES, UNE GRAVE DONT JE SUIS LE VRAI COUPABLE, "sort" *pour* "soir" *dans* "Lise"*, dernière strophe. Il faudra un carton pour celle-là. IL IMPORTERAIT DE NE PAS RÉPÉTER CES FAUTES SUR L'ÉDITION DE PARIS. Qu'y a-t-il à faire pour cela ? Indiquez-le moi.*
Seriez-vous assez bon pour transmettre bien vite, bien vite, à Hetzel [l'éditeur Jules Hetzel], *cette lettre* très pressée. – *Vous êtes un homme charmant, on vous aime bien, ici.* »

La présente lettre est intéressante car elle témoigne, concernant l'édition originale des *Contemplations,* de l'antériorité du tirage belge pour Jules Hetzel, sur le tirage parisien pour Michel Lévy et Laurent-Antoine Pagnerre.

« CELA NE M'EMPÊCHE PAS DE RECONNAÎTRE QUE VOUS NE SOYEZ UN TRÈS BON TOTO QUOIQU'AIMANT BEAUCOUP TROP LES JEUNES COCOTTES... »

103 **[HUGO].** – DROUET (Juliette). Lettre autographe signée « *Juliette* » À VICTOR HUGO. S.l., 13 janvier, « *lundi matin 8 h.* » [1851]. 4 pp. in-8.
1 200 / 1 800 €

« *BONJOUR, MON BIEN AIMÉ, BONJOUR, MON CHER AMOUR, BONJOUR, comment vas-tu ce matin ? Tu ne te ressens pas de la fatigue d'hier ? Ta gorge n'a pas souffert de ce* parlage *forcé ? J'espère que non mais je regrette de n'avoir pas été assez membre de* la gauche *pour assister à cette séance où vous n'aurez pas manqué de dire de bonnes et admirables choses... Sans Vilain* [le sculpteur Victor Vilain] *qui est venu le soir, je n'aurais même pas eu* L'Événement [journal cofondé par Victor Hugo]. *J'ai pu... jouir de la volée de bois vert distribuée à tour de plume par Vacquerie* [Auguste Vacquerie, ami de Victor Hugo] *sur la vieille échine de l'Académie. Je suis comme le* titi *des funambules :* sans ce monsieur qui a montré son... il n'y aurait pas eu moyen d'y tenir, parole d'honneur. *J'y ai tenu, grâce à Vacquerie et à F.-V. Hugo* [François-Victor Hugo, un des fils de l'écrivain, collaborateur régulier à *L'Événement*], *cependant je vous aurais encore donné la préférence si j'avais eu le choix... Je me suis couchée comme une pauvre Juju que je suis si vous croyez que c'est là ce qui rend une femme heureuse, vous vous trompez joliment. C'est si vrai qu'IL*

Y A DES MOMENTS OÙ JE DONNERAIS MA VIE POUR DEUX SOUS. CELA NE M'EMPÊCHE PAS DE RECONNAÎTRE QUE VOUS NE SOYEZ UN TRÈS BON TOTO QUOIQU'AIMANT BEAUCOUP TROP LES JEUNES COCOTTES et les premières représentations, mais vous n'avez pas la prétention d'être plus parfait que l'apôtre Jean Journet [célèbre utopiste fouriériste] *et vous êtes un peu moins bête* malheureusement. *Baisez-moi, tenez, et laissez-moi ex*[h]*aler ma tristesse comme je peux car je vous aime trop, ça n'est pas gai...* »

UN COUPLE MYTHIQUE. Juliette Drouet mena d'abord une vie un peu chaotique auprès d'amants célèbres comme le sculpteur James Pradier, dont elle eut une fille. Devenue comédienne, elle rencontra Victor Hugo en 1832 et devint son amante l'année suivante. Elle le suivit dans son long exil de 1851 à 1870, et lui demeura attachée jusqu'à sa mort en 1883. Grande épistolière, elle lui écrivit nombre d'admirables lettres où s'expriment sa passion, son dévouement, parfois son humeur, sa jalousie.

« DEPUIS LE 1ER JOUR OÙ JE VOUS AI VU, JE N'AI PAS CESSÉ DE VOUS AIMER DE TOUTES MES FORCES ET DE TOUTE MON ÂME... »

104 **[HUGO].** – DROUET (Juliette). Lettre autographe signée « *Juliette* » À VICTOR HUGO. S.l., « *29 7bre vendredi soir 10 h. 1/4* »-« *30 7bre samedi 2 h. 3/4 après-midi* ». 4 pp. in-8.
1 200 / 1 800 €

« *29 7bre... J'ai beau faire, je ne peux pas me persuader que vous viendrez ce soir, mon cher bien-aimé. Aussi, SI VOUS VENEZ, QUEL BONHEUR !... TIENS, TE VOILÀ.*
30 7bre... Il faut bien que je finisse votre lettre mon cher petit homme, d'autant plus que J'AI BEAUCOUP DE CHOSES À VOUS DIRE, DE TRÈS BONNES, DE TRÈS TENDRES ET DE TRÈS SINCÈRES. C'EST DE L'AMOUR.
J'étais bien en train de vous en donner hier lorsque vous êtes arrivé. Il est vrai que vous ne m'avez pas interrompue et que j'ai continué ma besogne absolument comme si vous n'y aviez pas été. Je voudrais bien, mon chez petit homme, que vous m'expliquassiez comment il se fait que je vous aime tous les jours davantage, quand DEPUIS LE 1er JOUR OÙ JE VOUS AI VU, JE N'AI PAS CESSÉ DE VOUS AIMER DE TOUTES MES FORCES ET DE TOUTE MON ÂME.
Vous qui êtes très fort... expliquez-moi ceci et je vous remercierai sur vos deux belles joues avec mes deux plus gros baisers... »

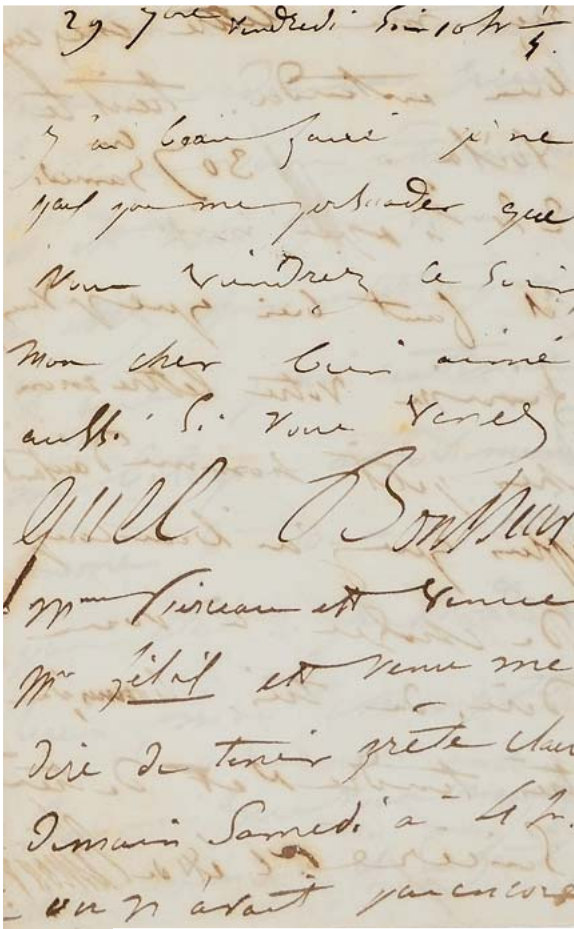

Victor Hugo

« BONJOUR, VOUS, BONJOUR, ANARCHISTE, BONJOUR... »

105 **[HUGO].** – DROUET (Juliette). 3 lettres autographes signées À VICTOR HUGO.
3 000 / 4 000 €

BELLES LETTRES VIBRANTES DE TENDRESSE... ET DE JALOUSIE.

– [Paris], « *7 janvier vendredi après-midi 3 h.* » [1848, d'après une note postérieure au crayon]. « *J'avais disposé de mon après-midi, mon Toto, ne pensant pas que je pourrai aller te chercher à la Chambre* [des représentants]... *À propos, MON PAUVRE BRACELET EST VENDU. JE LE REGRETTE PARCE QUE C'ÉTAIT DE FORT BEAUX CAMÉES RAPPORTÉS DE ROME PAR M. PRADIER* [son ancien amant le sculpteur James Pradier] *lequel s'y connaît. Et puis c'est une vraie perte car il est probable qu'on ne l'aura pas vendu ce qu'il valait... Je vais m'habiller pour me consoler. Si je ne te trouve pas en route, je ne serai pas contente... Avec tout cela vous êtes cause que je ne me suis pas peignée. DEMAIN JE VEUX PRENDRE UN BAIN et aller chez le médecin. Oh ! je vois bien, VOUS QUI NE VOUS DÉBARBOUILLEZ JAMAIS, CELA VOUS PARAÎT UN PRÉJUGÉ MAIS MOI JE NE SUIS PAS PHILOSOPHE ET JE VEUX ME LAVER. Juliette* » (4 pp. in-8, légers accrocs marginaux).

– [Paris], « *23 juillet dimanche matin, 10 h.* » [1848, d'après une note postérieure au crayon]. « *Je m'épêche, mon doux amour, je m'épêche tant que je peux pour ne pas te faire attendre et pour ne pas perdre une minute du temps que tu as à me donner. C'EST UN SI GRAND DÉSAPPOINTEMENT POUR MOI DE NE PAS TE VOIR QUE JE NE ME PARDONNE PAS DE PERDRE UNE SEULE DES MINUTES DONT TU VEUX BIEN DISPOSER POUR MOI... J'ai payé hier le loyer en rentrant mais cela ne vous empêche pas de me devoir énormément d'argent. VOUS N'ÊTES PAS GÉNÉREUX AVEC MOI, pas même juste puisque loin de m'indemniser des frais de chaussure, de gants et de toilette que mes sorties quotidiennes augmentent, VOUS NE ME RENDEZ MÊME PAS L'ARGENT DÉBOURSÉ POUR VOTRE BLANCHISSAGE, VOS LETTRES AFFRANCHIES, VOS RACOMMODAGES, LES OMNIBUS ET LE RESTE. Au reste, cela m'est égal. je ferai des dettes. Voilà tout. À l'impossible nul n'est tenu et moi je ne suis pas tenue de fournir à vos exactions. Sur ce, baisez-moi et tâchez de vivre en paix avec votre conscience, si les remords vous le permettent. Juliette.* » (4 pp. in-8).

– [Paris], « *29 janvier mercredi matin 9 h.* » [1851, d'après une note postérieure au crayon]. « *BONJOUR, VOUS, BONJOUR, ANARCHISTE, BONJOUR... Tâchez surtout de venir avant d'aller dans vos bureaux... IL FAUDRA QUE JE M'INFORME DE CETTE SECONDE CHAMBRE NOIRE QUI VOUS INSPIRE UNE SI VIVE SOLLICITUDE et vous oblige à une si grande exactitude. Pas plus tard qu'aujourd'hui je mettrai mes carlins en campagne POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE DANS CES RÉUNIONS APOCRYPHES, OCCULTES, ANONYMES ET PEUT-ÊTRE ANDROGYNES... Aujourd'hui même j'éclaircirai mes soupçons tout en feignant de vous acheter de l'odontine et une brosse à dents... IL Y AURA DES TRIQUES À DISPOSITION, soyez tranquilles... les applattis seront hideux et sur place ni plus ni moins qu'avant, c'est moi Juju qui vous le promets et qui tiendrai ma promesse...* » (4 pp. in-8, trace d'onglet, fente à une pliure).

« MON DIEU, JE SUIS DEVANT VOUS AVEC MES PAUVRES TENTATIONS IMMONDES... »

106 **JACOB** (Max). Manuscrit autographe. 2 pp. petit in-4.
600 / 800 €

POIGNANTE MÉDITATION MYSTIQUE ET MORALE.

« *Mon Dieu, je suis devant Vous avec mes pauvres tentations immondes, mes luttes d'homme faible et vous, vous êtes devant moi comme une statue vivante de la perfection. Jésus est parfait et il est si près de moi avec son regard miséricordieux. Mon Dieu ! Pardonnez-moi mes fautes, aidez-moi à faire cette méditation de mon mieux.*
C'est le Jugement dernier. On ne sait comme imaginer ce spectacle terrible. Je viendrai comme un voleur. Quand on ne l'attend pas. Je viendrai sur une nuée. Cette venue est le Jugement dernier... Imaginer scientifiquement la fin du monde est une erreur, imaginer le soleil éteint, imaginer des rencontres d'astres, tout cela n'est pas conforme à l'Évangile. Le signe de l'Homme apparaîtra dans le ciel... CONTEMPLE LE TEMPS, LES TEMPS ET REGARDE-TOI MAINTENANT DANS CET INFINI DE SIÈCLES. Fais ton examen devant l'infini de siècles : UN VER TORDU, TORDU DE VICES, DE PASSIONS, D'ASPIRATIONS VAINES VERS UN IDÉAL, D'APPELS SANS CONSÉQUENCES. Ce peu d'années devant tant d'années, ce peu d'années empoisonnées par le péché... »

« JE N'ÉTAIS PAS MINISTRE DE LA PAIX À TOUT PRIX ! »

107 **LAMARTINE** (Alphonse de). Manuscrit autographe intitulé « *Toast à l'armée des Alpes porté... devant les officiers de la Garde nationale & de l'armée. 15 novembre 1848* ». 9 ff. in-folio.
600 / 800 €

Document de grande taille, il s'agit probablement de celui destiné à la lecture publique qu'en a faite Lamartine. Des corrections de plus petit module et d'une encre plus sombre y ont été portées lors d'une ultime relecture, soit avant cette lecture, soit plus certainement en vue de la publication du texte.

Lamartine, qui allait bientôt annoncer sa candidature à l'élection présidentielle à venir, développe une pensée très favorable à l'institution militaire française : rappelant sa propre action dans le Gouvernement provisoire puis la Commission exécutive de la seconde République (février-juin 1848), il présente l'armée comme une force dissuasive face aux souverains étrangers hostiles à la République, comme un instrument au service des aspirations nationales italiennes menacées par l'Autriche, et comme le garant de l'ordre en cas de « guerre civile ou sociale » (allusion aux journées insurrectionnelles de juin 1848 réprimées par la troupe). Il conclut en repoussant les craintes exprimées concernant la solidité du républicanisme de l'armée... un mois avant l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte et trois ans avant le coup d'État de celui-ci.

« *... Messieurs ! C'est moi, pardonnez si je le rappelle dans un jour qui me permet de m'en glorifier, c'est moi qui ai formé l'armée des Alpes, ce premier grand rassemblement de troupes, immédiatement après la proclamation de la République ! J'étais ministre de nos Affaires étrangères, cependant, c'est-à-dire ministre de la paix. L'attitude imposante mais pacifique que j'ai fait prendre à la République devant l'Europe vous le dit assez. Mais je n'étais pas ministre de la paix à tout prix ! Mais je n'étais pas ministre des complaisances de la France vis-à-vis de l'Autriche en Italie ! mais je n'étais pas ministre de l'abaissement perpétuel et de la servitude du peuple italien qui auraient sçu reconquérir leurs droits de nationalité ! J'étais donc en même tems ministre d'une guerre ou d'une démonstration armée possible à l'autre côté de nos Alpes !...* »

JOINT, LA RARE PLAQUETTE IMPRIMÉE DE CE TEXTE, sortie des presses de Dejussieu à Mâcon, en 1849 selon le catalogue de la BnF.

LE ROMANTISME À L'ASSAUT DE L'ACADÉMIE

108 **LAMARTINE** (Alphonse de). 3 lettres autographes signées. 1824-1829.
800 / 1 000 €

BEL ENSEMBLE CONCERNANT SA CANDIDATURE ET SON ÉLECTION À L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Alphonse de Lamartine, qui échoua quatre fois, en 1824 et 1826, fut le premier membre de l'école romantique à y être élu, le 5 novembre 1829.

– À L'HISTORIEN ET ACADÉMICIEN CHARLES DE LACRETELLE. [S.l., 1824]. « *... J'ai vu hier et aujourd'hui un assez grand nombre d'académiciens, la plupart dans l'absence de Mr Delavigne* [le poète Casimir Delavigne] *m'ont paru très favorablement disposés pour moi, plusieurs même m'ont assuré qu'ils ne donneront jamais leur voix à mon concurrent. D'après les différentes conversations que j'ai eues avec eux, je ne doute nullement que si l'élection avoit lieu demain et qu'on prît les voix isolément, je ne fusse nommé ; mais presque tous m'ont dit que l'élection dépendoit beaucoup moins de leurs dispositions individuelles que des résolutions prises en commun et sur lesquelles MM. de Lacretelle, Royer, Auger et Campenon* [les auteurs dramatiques François Roger et Louis-Simon Auger, le poète François-Nicolas-Vincent Campenon] *avoient la principale influence. Je sais que MM. Auger et Campenon ont des engagements qui me sont contraires* [ils étaient particulièrement hostiles aux romantiques], *M. Roger, m'assure-t-on, n'en a pas d'aussi positifs, mon sort dépend donc absolument de M. de Lacretelle... JE M'ADRESSE LOYALEMENT À LUI-MÊME POUR LUI DEMANDER SINON SON SUFFRAGE AUQUEL JE N'AI NUL DROIT, DU MOINS AUPRÈS DE SES PRINCIPAUX COLLÈGUES UNE NEUTRALITÉ BIENVEILLANTE qui laissera agir librement les dispositions qui me seront favorables...* » (2 pp. 1/3 in-8, adresse au dos, déchirures marginales dues à l'ouverture avec atteinte à 2 mots).

– Au même. Paris, « *5 nov.* » [1824, avec marque postale à la date du 7 décembre 1824]. « *Je ne puis dissimuler : je ne vous adresserai ni remerciements pour votre vote, ni reproches pour votre conduite dans cette affaire. je crois savoir d'une manière certaine que c'est uniquement à vous et à madame de Lacretelle que je dois mon exclusion. Mais quelque soit le chagrin de ma famille à ce sujet, j'interdirai certainement à mon cœur le moindre sentiment de vengeance ou d'amertume et je professerai toujours pour votre beau génie l'estime et l'admiration qu'il m'a inspiré...* » (1 p. in-12, adresse au dos, tache marginale, déchirures au feuillet d'adresse dues à l'ouverture sans atteinte au texte).

– À L'ÉCRIVAIN ET ACADÉMICIEN CHARLES BRIFAUT. Mâcon, 2 janvier 1830. « *Si je ne vous aimais pas d'instinct et de jugement depuis que je vous ai connu, je vous aimerais maintenant où j'éprouve dans le bien et dans le mal toutes les délicatesses de votre âme sensible et aimante... J'y réponds bien mal parce que je n'ai plus de paroles, JE SUIS TRISTE JUSQU'À LA MORT ET LES JOURS N'Y FONT RIEN. J'AI TROP PERDU* [allusion aux morts successives d'un fils en 1822, de deux sœurs en 1824, et, tout récemment, de sa mère en novembre 1829]. *Mais j'éprouve cependant en lisant les lettres que vous m'écrivez et celles de quelques vieux amis que c'est un bienfait de la Providence que cette sympathie à nos tristesses entendue dans l'âme des autres ? Cela ne me console pas mais cela me rappelle que l'on vit, qu'il faut vivre et qu'on ne vit pas encore seul. JE SUIS SOLITAIRE PAR NATURE, il est vrai, mais ce n'est que physiquement que je vis seul, ma pensée a toujours été avec les autres... JE VAIS M'OCCUPER, SI JE PUIS, D'ÉCRIRE MON DISCOURS DE RÉCEPTION dans quelques semaines...* [Il interroge ici Charles Brifaut sur les détails pratiques concernant la rédaction du discours et la cérémonie de réception]... *Je suis si malade que je ne puis écrire mais griffonner. JE VOUDRAIS ALLER EN ORIENT RETROUVER AU MOINS DU SOLEIL ! JE NE PUIS VIVRE SOUS CE CIEL* [il voyagerait effectivement au Moyen Orient en 1832-1833 et en publierait le récit]. *J'espère à me faire réemployer depuis mon malheur* [Lamartine avait été chargé d'affaires en Toscane de 1826 à 1828]... » (4 pp. in-4, rousseurs, trace d'onglet).

JOINT : LAMARTINE (Alix Des Roys, Mme de), MÈRE DE LAMARTINE. 2 lettres autographe signées, l'une à Charles de Lacretelle, l'autre à l'épouse de celui-ci. Mâcon, décembre 1824. Elle se désole de la brouille survenue entre son fils et eux à la suite de l'échec de sa candidature à l'Académie.

« MON LIVRE... UN TROP GRAND FRACAS D'IMAGES... »

109 **LAMENNAIS** (Félicité Robert de). 2 lettres autographes à son frère Jean-Marie de Lamennais. 1815-1818.
300 / 400 €

– Londres, 5 août 1815. « ... *Je prendrai mon parti vers cette époque, et serait selon toute apparence, à Paris dans le courant de 7bre* [Lamennais s'était exilé en Angleterre sous les Cent-Jours]. *Vraisemblablement encore j'aurai reçu, avant de quitter ce pays, une décision finale sur l'important objet dont je t'ai parlé. Si je n'écoutois que mon goût, il me conduiroit dans nos bois* recto itinere. *C'est toujours là qu'après ses longues et fatigantes courses, mon imagination vient se reposer. Mais que la volonté de Dieu se fasse ! Peu importe après tout comment se passe le peu qui me reste de vie. JE CRAINS QU'ON NE SE TROMPE BEAUCOUP SUR L'UTILITÉ DONT JE PUIS ÊTRE. Je suis propre à bien peu de choses, si à quelque chose. MON ÂME EST USÉE, JE LE SENS TOUS LES JOURS. JE ME CHERCHE, ET NE ME TROUVE PLUS. Mais encore une fois, qu'importe. JE NE M'OPPOSE À RIEN, JE CONSENS À TOUT : qu'on fasse du cadavre ce qu'on voudra... Comment notre roi est-il vu généralement ? Je dis notre roi, parce qu'en effet il est bien à nous, nous le payons assez cher. Qu'est devenu la tradition au milieu de ce hourvari ?...* » (1 p. 3/4 in-12 d'une fine écriture serrée, adresse au dos).

– Paris, 16 janvier 1818. « ... *Je t'envoie... l'opinion de M. de Bonald* [le philosophe et homme politique Louis de Bonald], *trois* Droits du Gouvernement [dont son propre pamphlet *Du Droit du Gouvernement sur l'éducation*]... *LE DUC DE FITZ-JAMES A REÇU L'ORDRE DE NE PLUS PARAÎTRE DEVANT LE ROI ; ET CELA POUR AVOIR ATTAQUÉ LE MINISTÈRE* [DU DUC DE RICHELIEU] *AVEC BEAUCOUP DE FORCE, DANS UNE OPINION SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE. C'est la*

nouvelle du jour. Je ne t'envoie pas cette opinion qui ne contient aucuns faits qu'on ne sache, et dont le fonds se trouve TOUT ENTIER DANS L'ÉCRIT DE CHATEAUBRIAND [*Opinion sur le projet de loi relatif aux journaux* ou *Du Système politique suivi par le ministère*]. *On n'a pas demandé de St-Malo un seul exemplaire de mon livre* [le premier volume de son *ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION*, paru à la fin de l'année 1817]... *M. Genoude* [Antoine-Eugène Genoude]... *m'a promis de m'indiquer des corrections de style importantes, surtout dans l'introduction, dont j'ai toujours senti le vice : un trop grand fracas d'images, une enflure fatigante des mots, &c., &c. JE NE SENS GUÈRE EN CE MOMENT QUE CE QUI MANQUE À CE PAUVRE LIVRE, QUE PEUT-ÊTRE AI-JE EU TORT DE PUBLIER. TOUS LES MOMENS DE PLAISIR QU'IL M'A PROCURÉS, MIS BOUT À BOUT NE REMPLIRONT PAS DEUX HEURES : ET QUE DE FATIGUE, QUE D'ENNUI, QUE DE DÉGOÛT ! Quelle perte irréparable de repos dans le passé comme dans l'avenir ! Je ne payerois certes pas la moitié de ce prix toutes les gloires humaines ensemble...* » (2 pp. 1/4 in-8, adresse au dos, petit manque marginal du à l'ouverture avec atteinte à deux mots).

Jean-Marie Robert de Lamennais (1780-1860), entra également dans les ordres en 1804 et fonda en 1819 l'institut pédagogique des frères de l'Instruction chrétienne.

SOMPTUEUSE RELIURE À DÉCOR MOSAÏQUÉ EN GALUCHAT D'UN MAÎTRE DE L'ART DÉCO

110 **LEGRAIN** (Pierre). – GIRAUDOUX (Jean). *Suzanne et le Pacifique.* Lyon, Cercle lyonnais du livre, 1928. In-folio, (16 dont les 4 premières blanches)-267-(11 dont les 4 dernières blanches) pp., maroquin gris-brun, dos lisse, réseau de filets pointillés dorés encadrant les plats, ornant le dos et les coupes, décor géométrique mosaïqué de galuchat couvrant largement les plats, alternant pièces grenues et lisses complétées de grilles de filets dorés, encadrement intérieur du même maroquin orné de filets droits et pointillés dorés, doublures et gardes de daim brun-beige, couvertures et dos conservés, exemplaire à toutes marges ; chemise de maroquin gris-brun, étui bordé désassemblé (*Pierre Legrain*).
10 000 / 15 000 €

ÉDITION TIRÉE À SEULEMENT 152 EXEMPLAIRES numérotés sur vélin de Hollande, dont 132 hors commerce, celui-ci un des 12 de collaborateurs.

ILLUSTRATION EN COULEURS PAR DÉMÉTRIUS GALANIS, comprenant 30 compositions gravées sur cuivre (10 planches hors texte, un encadrement au titre, et 19 bandeaux et culs-de-lampe dans le texte), et des ornements typographiques gravés sur bois dans le texte.

EXEMPLAIRE ENRICHI :
– 28 ÉPREUVES D'ARTISTE DES GRAVURES SUR CUIVRE, soit : 4 EN NOIR AQUARELLÉES, 10 en couleurs et 14 en noir.
– UN MENU ILLUSTRÉ du banquet organisé par le Cercle lyonnais du livre à l'occasion de l'achèvement de l'ouvrage. 2 ff. in-folio dont un illustré d'un grand encadrement spécialement gravé sur cuivre par Démétrius Galanis.

JEAN
GIRAUDOUX
SUZANNE
ET LE
PACIFIQUE

111 **LOUŸS** (Pierre Louis, dit Pierre). TRÈS BEL ENSEMBLE de pièces autographes et manuscrites.
600 / 800 €

LIASSES PROVENANT DES PAPIERS DE PIERRE LOUŸS, illustrant la manière dont l'écrivain s'est appliqué à poursuivre les efforts engagés par Friedrich-Karl Forberg avec son célèbre *Manuel d'érotologie classique*, ouvrage pionnier consacré à l'érotisme dans la littérature antique.

– Notes autographes, avec ajouts de son secrétaire Charles Moulié. Une trentaine de ff. in-4, avec feuillet de titre (« *Érotologie artistique* »), et feuillets de sous-titres (« *Érotologie artistique. Antiquité* » et « *Les Vénus pudiques* »). TRAVAUX D'ÉRUDITION CONCERNANT L'ART ÉROTIQUE ANTIQUE, notamment sur les représentations de Vénus, et sur les vases peints : listes de statues, citations de classiques, observations sur le réalisme et l'idéalisme, sur les hommes amoureux de statues, déductions, interprétations, indications de recherches à mener, références bibliographiques anciennes et modernes (par exemple Pierre Giustinelli, *Triomphe de la chasteté*, 1621, le catalogue du cabinet Durand par Jean De Witte, 1836, ou celui, par le même auteur, du Musée de Lucien Bonaparte, 1837), etc.

– Notes de son secrétaire Charles Moulié. 7 ff. de formats divers, dont 6 à l'encre et un au crayon. TRAVAUX D'ÉRUDITION CONCERNANT LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE SOUS L'ANCIEN RÉGIME : relevé d'anecdotes ou passages érotiques trouvés à la lecture du *Trésor d'histoires admirables* de Simon Goulart (1600-1601), du *Jardin de recreation* de Gomes de Trier (1611), de la *Correspondance d'Eulalie* (1785), du *Grant et vray art de pleine rhetorique* de Pierre Le Fèvre (1521), des *Mil iii vingts et quatre demandes* de Sidrac, (1531). Avec un feuillet relevant, dans les *Mémoires secrets* de Barthélemy-François-Joseph Mouffle d'Angerville, les dates de parutions d'ouvrages érotiques en 1784 et 1785.

JOINT, 8 pièces :

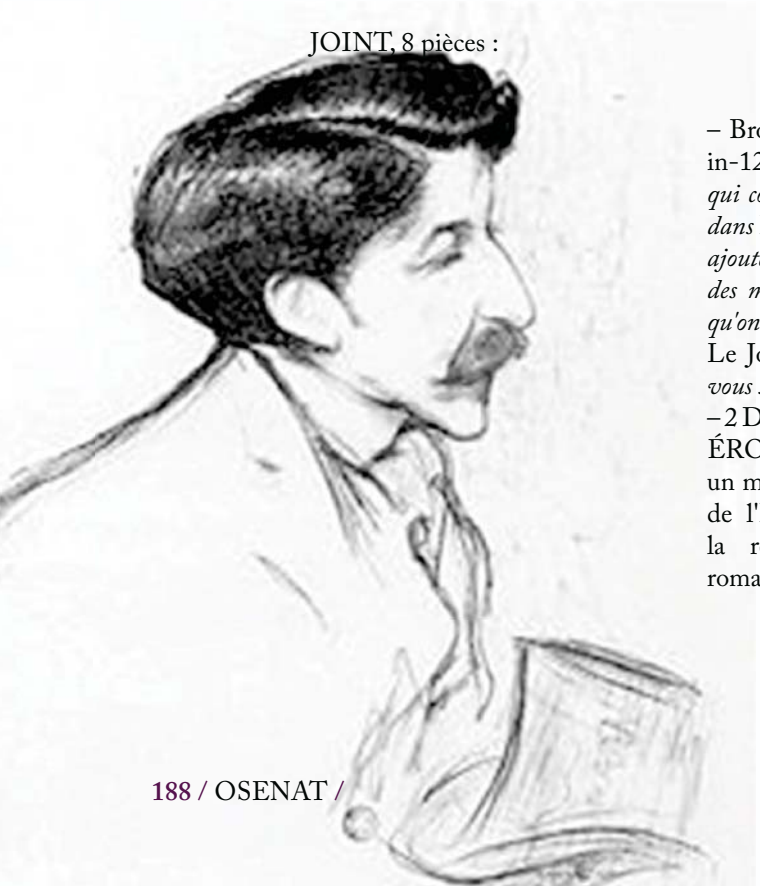

– Brouillon autographe de lettre. S.l.n.d. 1 p. 1/2 in-12. « *Et on prétend... (Vraiment c'est un bruit qui court)... Et on prétend que je ne publie plus rien dans* Le Journal *! Je vais porter ce sixain à un éditeur, ajouter un titre, une dédicace, un erratum, une table des matières et un achevé d'imprimer. Et ce sera ce qu'on appelle un volume de vers. Pour ce volume dont* Le Journal *a eu la primeur vingt-cinq mille francs vous semblent-ils un prix raisonnable pour* »
– 2 DESSINS ÉROTIQUES ; UN *EPHEMERA* ÉROTIQUE imprimé parodiant avec obscénité un menu pour le « Grand banquet international » de l'Exposition universelle de 1900, illustré de la reproduction d'une lithographie libertine romantique ou dans le style romantique ; etc.

112 **LOUŸS** (Pierre Louis, dit Pierre). Lettre autographe signée à son frère Georges Louis. Biarritz, 30 avril 1903. 5 pp. in-12 carré, enveloppe conservée.
300 / 400 €

Pierre Louÿs dut rentrer précipitamment d'un voyage en Espagne avec son épouse Louise de Heredia, fille de l'écrivain José Maria de Heredia, à la suite d'un deuil familial, la mort de Léonce d'Espaigne, oncle maternel de Louise.

« *L'ONCLE DE LOUISE EST MORT LE MERCREDI. La première nouvelle de sa maladie m'est parvenue le vendredi... Je lui ai télégraphié à lui-même. Personne ne m'a répondu. J'ai télégraphié à sa sœur. Le* lundi *suivant, j'ai reçu cette réponse : "situation désespérée. Inutile revenir."... Évidemment c'est très gentil de ne pas vouloir inquiéter les gens, mais pendant toute cette semaine-là j'ai envoyé des lettres et des cartes postales à tout le monde... et PERSONNE N'A DÛ COMPRENDRE COMMENT JE FAISAIS DE FINES PLAISANTERIES PENDANT LA SEMAINE OÙ LA MOITIÉ DE MA FAMILLE ÉTAIT EN LARMES. – Ma belle-mère et sa sœur sont bouleversées de chagrin. Louise a passé ici toute seule une dernière semaine si douloureuse que je l'ai retrouvée toute maigrie et changée. J'ai quitté Séville lundi soir, brusquement, je suis venu tout d'une traite ici. J'aurais voulu, en m'arrêtant à Madrid, aller voir ton beau-frère, mais Madrid est aussi comble que Séville à cause du congrès médical et des retours de la feria... Et puis c'est un système* dangereux. *S'il m'arrive dans six mois de quitter Paris seul et si ma belle-mère me télégraphie : "Louise sérieusement malade", juge un peu dans quel état je serai et les suppositions que je pourrai faire ! Aucune nouvelle de Jérôme Doucet. Il a répondu aux huissiers "ne pouvoir". – Que faire ? – je lui écris pour lui demander des explications... Je suis bien inquiet et ennuyé. C'est la première fois que pareille chose m'arrive avec un éditeur...* »

« C'EST COMMENCER COMME IL FAUT, QUE TENTER LE POÈME LONG... IL VOUS RESTERA TOUJOURS UNE FORCE... »

113 **MALLARMÉ** (Stéphane). Lettre autographe signée [à Marius André]. Paris, 27 février 1888. 4 pp. in-12, traces d'onglet et de colle dans deux marges.
2 500 / 3 500 €

« *Monsieur et cher poète, vos vers s'ajoutent bien à la lettre directe et sincère qui m'a touché ; et je vous remercie de leur dédicace. Ils sont d'un jet franc avec parfois, ce qui surprend, une fioriture toute récente, et comme a pu nous l'indiquer notre ami Le Cardonnel. Faites-lui mes meilleurs amitiés et écoutez-le bien, car c'est un homme qui sait, ayant trouvé lui-même et infiniment délicat.*
Vous, C'EST COMMENCER COMME IL FAUT, QUE TENTER LE POÈME LONG, composé et lancé à la fois : IL VOUS RESTERA TOUJOURS UNE FORCE, en-dessous, qu'un affinement excessif au début risque d'étouffer, et vous bénéficiez un peu en ceci de la province. Merci encore et votre main... »

FORCE DU POÈTE PAR LE « LE POÈME LONG ». Mallarmé donne ici à son cadet un conseil fondé sur sa propre expérience : il avait lui-même commencé un « poème long », « Hérodiade », qui l'occupa sa vie durant, bien qu'il ne l'achevât jamais, et dont il ne publia que des fragments. La réflexion qu'il mena sur cette œuvre sous-tend l'ensemble de son œuvre poétique.

FÉLIBRE ET POÈTE FRANÇAIS, MARIUS ANDRÉ, était alors étudiant aux Beaux-Arts de Lyon, et venait d'envoyer à Mallarmé son poème « Velléda ».

« *CE MOT DE* FAUNE... »

114 **MALLARMÉ** (Stéphane). Lettre autographe signée [à Marius André]. Paris, 25 avril 1888. 4 pp. in-12, petite perforation sans atteinte au texte, traces d'onglet et de colle dans deux marges.
2 500 / 3 500 €

« *VOTRE BON SOUVENIR M'EST PRÉCIEUX, ET L'AMITIÉ DE LE CARDONNEL ; une bouffée agréable qui vient de loin. J'ai entièrement cessé de collaborer à tout journal ; faute de temps, le mien est pris par la dureté de l'existence et l'acharnement à une œuvre de solitude. Toutefois, CE MOT DE* FAUNE*, VOTRE TITRE, NE DOIT PASSER EN VAIN SOUS MES YEUX ; ET JE VOUS COPIE LES VERS SUIVANTS POUR LE PREMIER NUMÉRO, regrettant que ma collaboration ne puisse se prolonger aussi longtemps que vivra, je souhaite que ce soit très longtemps, votre journal. Votre main...* »

LA REVUE LE FAUNE. Félibre et poète français, Marius André préparait la publication d'une nouvelle revue littéraire et artistique, avec le poète symboliste Louis Le Cardonnel, bien connu de Mallarmé qui l'accueillait à ses mardis de la rue de Rome. Cette revue fut intitulée *Le Faune* en honneur à Mallarmé, lequel envoya le poème « La chevelure vol d'une flamme... » pour le premier numéro qui parut le 20 mars 1889.

« *CETTE THÉORIE DE LA DÉSAGRÉGATION... QUE JE REPRENDS DANS* CONQUÊTES [*LES CONQUÉRANTS*] »

115 **MALRAUX** (André). Lettre autographe signée [à Marcel Arland]. Port-Saïd [en Égypte, probablement janvier 1925]. 4 pp. in-8, déchirures en marges supérieures sans atteinte au texte.
1 500 / 2 000 €
BELLE ET LONGUE LETTRE ÉCRITE EN ROUTE POUR L'INDOCHINE. André Malraux avait effectué un premier séjour en Indochine (1923-1924) qui s'était soldé par une condamnation pour le vol de plusieurs sculptures dans un temple khmer. Il y retournait en 1925 et allait militer activement contre le colonialisme en y fondant un journal. Avant de repartir, il avait signé avec Bernard Grasset un contrat pour trois livres à venir.

« *Après quelques jours, le sujet de* Monique *se dégage mieux* [récit publié par Marcel Arland en recueil en 1923, et séparément en 1926] *: c'est évidemment l'étude (!) de réaction d'orgueil de la jeune fille. Je sais, naturellement que ces réactions ne sont dignes d'intérêt que d*'[an]*s la mesure où elles ne peuvent pas être réduites par l'explication : orgueil. En quoi elles le dépassent, vous l'avez assez bien montré, mais ce que v*[ou]*s avez fort mal montré, c'est en quoi elles en procèdent. PARTIR D'UNE CHOSE IMMÉDIATEMENT HUMAINE, ET LA DÉPASSER, N'EST PEUT-ÊTRE PAS BEAUCOUP PLUS INTÉRESSANT QUE D'EXPRIMER SEULEMENT CE QUI LA DÉPASSE, MAIS FAIT CERTAINEMENT UN MEILLEUR ROMAN. Il y a certains passages d'*Étienne [roman publié par Marcel Arland en novembre 1924] *qui sont trop "en dehors"...* Monique, *après votre lecture, me semble presque entièrement traitée du dehors, malgré les accessoires. Il ne serait peut-être pas mauvais d'insister sur ce qu'il y a d'animal dans ses révoltes. Ce n'est pas très facile à expliquer. Je veux dire, ce qu'il y a d'*entier. *On a un peu l'impression qu'elle joue... du moins qu'elle agirait ainsi si elle jouait. Il me semble que quelques retouches*

très courtes, et, surtout, dans ses protestations, plus de haine, arrangeraient cela... CE N'EST PAS UNE DOCTRINE QUE VOUS POURREZ JAMAIS FONDER SUR L'IDÉE DE PERTE, C'EST UN EXEMPLE. UNE DOCTRINE DOIT SE JUSTIFIER, ET UN EXEMPLE EST SA PROPRE JUSTIFICATION. Il est donc indispensable de sortir de ce domaine. Sans quoi v[ou]*s serez amené à une idée de perte provisoire tendant à la création d'un état d'esprit ou d'un profit quelconque – QUELQUE CHOSE COMME CETTE THÉORIE DE LA DÉSAGRÉGATION que je v*[ou]*s avais exposée, et QUE JE REPRENDS DANS* CONQUÊTES [ce qui deviendrait *Les Conquérants*, d'abord appelés *Puissances* puis *Conquêtes*]...
DEPUIS MARSEILLE J'AI ÉCRIT UNE DIZAINE DE PAGES, qui en feraient quinze de la typo de Grasset. J'EN SUIS TRÈS CONTENT, l'ensemble est aussi bien que ces quelques pages sur la Grèce et Rome que je vous ai lues avant mon premier départ, et d'une tenue plus grande. Si je puis continuer d'écrire ainsi, tout va bien. Question : MAINTENANT QUE V[OU]*S SOUPÇONNEZ DAVANTAGE CE QUE DOIT* DIRE *CE LIVRE, CROYEZ-VOUS ENCORE QU'UN MOUVEMENT TRÈS VIOLENT LUI SOIT NÉCESSAIRE ? Je ne le crois pas. Il me semble que, même si la forme était manquée (et elle ne le sera sans doute pas, ni moins comme lyrisme et tenue) ce qu'il contient défendait encore. Quel est votre avis ?*
Être sur ce bateau ne m'ennuie même plus. JE CROIS QUE JE SUIS EN TRAIN DE DEVENIR VRAIMENT NOMADE : C'EST ASSEZ TROUBLANT. En somme, un excellent état...
Les meilleures amitiés de ma femme.
GALLIMARD DOIT V[OU]*S REMETTRE L'*IDOLE À TROMPE... »

MARCEL ARLAND ET ANDRÉ MALRAUX, UNE GRANDE AMITIÉ LITTÉRAIRE. Les deux hommes se rencontrèrent en 1921. En 1924, Marcel Arland aida Clara Malraux à faire circuler une pétition en faveur de son mari André condamné, et, la même année, publia dans sa revue *Accords* un des premiers textes d'André Malraux, « Écrit pour une idole à trompe ». Il lui facilitera ensuite l'entrée à la Nrf, et demeura son ami jusqu'à la fin de sa vie.

« *JE VOUS AVOUE QUE J'EN AI UN PEU MARRE DE TOUS LES* ŒDIPE, ÉLECTRE, GUERRE DE TROIE, *ET AUTRES* CALIGULA, *ET AUTRES* MOUCHES... »

116 **MARTIN DU GARD** (Roger). Lettre autographe signée à l'écrivain Roger Ikor. Nice, 18 avril 1947. 2 pp. 1/2 in-8, enveloppe conservée.
300 / 400 €

L'AUTEUR DES *THIBAULT* CRITIQUE LE CHOIX DES SUJETS ANTIQUES, évoquant des œuvres de Jean Cocteau, Jean Giraudoux, Albert Camus et Jean-Paul Sartre.

« *Je vous avoue que j'en ai un peu marre de tous les* Œdipe, Électre, Guerre de Troie, *et autres* Caligula, *et autres* Mouches, *OÙ LE TALENT S'ALLIE À LA FOIS À LA PÉDANTERIE SCOLAIRE ET À L'IRRÉVÉRENCE, DOSAGE TRÈS NORMALIEN MODERNE... Ils nous embêtent un peu, les uns et les autres, avec leurs rajeunissements de mythes et camouflages de personnages légendaires. Je pense, comme Van Gogh, que pour exprimer la douleur, il n'est pas indispensable de peindre un Christ au jardin des Oliviers. Ni que, pour évoquer le drame de l'Homme et de la Fatalité, il soit besoin d'exhumer les Atrides. IL Y A TOUJOURS UN CÔTÉ OFFENBACH DANS CES TRAVESTISSEMENTS* [allusion à son opéra *La Belle Hélène* parodiant la guerre de

Troie]... *Pourquoi ne pas dire clairement ce qu'on veut dire, poser les problèmes dans leur temps et leur espace ; et SI L'ON EST OBSÉDÉ PAR L'ACTUALITÉ, POURQUOI NE PAS L'ABORDER DE FRONT ? Il mes semble qu'il y a bien plus de "loyauté" dans* La Putain respectueuse *que dans* Les Mouches, *à cause de la prise directe.*
Vous voyez que, dans ces dispositions, quand j'ai ouvert votre manuscrit [de sa pièce *Ulysse au port*] *et que j'ai trouvé Ulysse en conversation avec Pénélope, j'ai fait la grimace, et j'ai commencé ma lecture avec de grandes préventions. J'avais complètement tort. C'est une œuvre* forte *et qui révèle un grand talent. On y sent, du début à la fin, la résonnance d'un métal précieux et pur d'alliage...* » Il lui propose ensuite de faire jouer ses relations dans le milieu du théâtre pour faire accepter sa pièce – mais Louis Jouvet, à qui elle fut proposée, la refuserait.

« MADAME... JE VOUS PROPOSE ENCORE DE VOUS HABILLER TOUT SIMPLEMENT EN HOMME... »

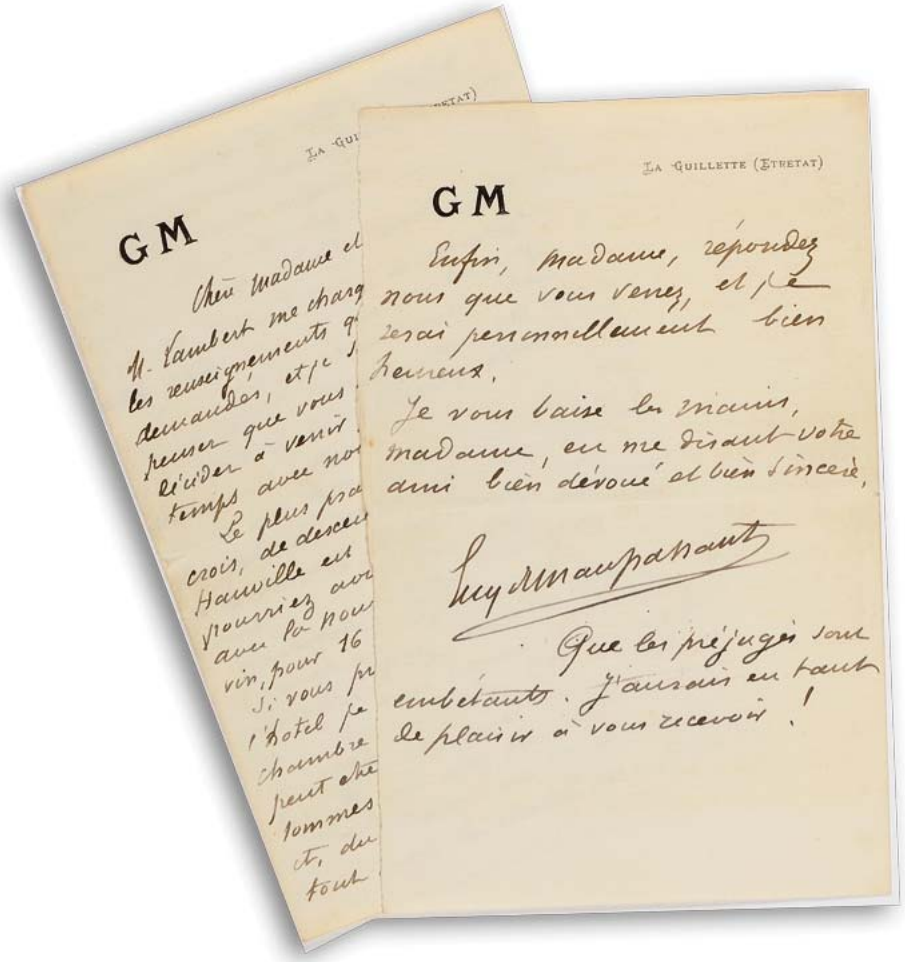
La Guillette (Étretat)

GM

Enfin, madame, répondez nous que vous venez, et je serai personnellement bien heureux.

Je vous baise les mains, madame, en me disant votre ami bien dévoué et bien sincère,

Guy de Maupassant

Que les préjugés sont embêtants. J'aurais un tel plaisir à vous recevoir !

117 **MAUPASSANT** (Guy de). Lettre autographe signée « *Guy de Maupassant* » à une « *chère Madame et amie* ». La Guillette (Étretat), s.d. 3 pp. in-12, en-tête imprimé à ses initiales et adresse de La Guillette.
3 000 / 4 000 €

ARRANGEMENTS FAIRE VENIR UNE FEMME CHEZ LUI À ÉTRETAT.
Maupassant séjourna fréquemment dans cette ville : sa mère y avait acheté en 1860 la villa des Verguies, et lui-même s'y fit construire en 1884 sa maison de La Guillette.

« *M. Lambert* [Alexandre Lambert, ancien officier et parent par alliance du mari de la comtesse Potocka] *me charge de vous envoyer les renseignements que vous lui avez demandés, et je suis heureux de penser que vous allez peut-être vous décider à venir passer quelque temps avec nous.*
Le plus pratique serait, je crois, de descendre à l'hôtel. L'hôtel Hauville est le meilleur. Vous pourriez avoir une belle *chambre avec la nourriture, trois repas, sans vin, pour 16 à 18 f. par jour. Si vous préférez habiter hors l'hôtel, je vous trouverai pour 6 ou 8 fr. par jour, peut-être 10 francs, car nous sommes au plus fort de la saison et, du 1er août au 1er septembre, tout coûte double en ce pays. Si vous voulez aller dans une pension de famille, je vous trouverai un appartement gentil dans une maison bien tenue, et vous pourrez traiter directement pour les repas que vous prendriez.*
SI J'OSAIS, JE VOUS OFFRIRAIS L'HOSPITALITÉ, CAR J'AI UNE GRANDE CHAMBRE À LA DISPOSITION DES AMIS – MAIS QUELS POTINS !!! ILS NE ME GÊNERAIENT GUÈRE, MOI, LES POTINS, MAIS IL VOUS POURSUIVRAIENT, JE LE CRAINS, JUSQU'À VOS DERNIERS JOURS. Quant à une femme de chambre, il y en a une disponible en ce moment, la fille d'un coiffeur ! Mais je ne puis répondre qu'elle sera encore libre demain. Dans tous les cas, on vous trouvera quelqu'un, mais ce quelqu'un pourra être fort maladroit. Comme M. Lambert et moi espérons que vous voudrez bien nous faire le plaisir et l'honneur *de dîner chez l'un et chez l'autre pendant les jours que vous passerez ici, le mieux serait peut-être encore de prendre une chambre et une femme de ménage qui vous ferait votre déjeuner du matin. Habitant dehors, vous pourrez cependant manger à l'hôtel quand il vous plaira. Ces renseignements sont-ils suffisants, Madame. Je suis tout à votre disposition.*
JE VOUS PROPOSE ENCORE DE VOUS HABILLER TOUT SIMPLEMENT EN HOMME ET DE DESCENDRE CHEZ MOI !!! Nous ferons jurer à M. Lambert de nous garder le secret – et personne ne ne se doutera de rien. Cette offre, cordialement faite, n'est peut-être pas très pratique ?... Je vous baise les mains, Madame, en me disant votre ami bien dévoué et bien sincère...
Que les préjugés sont embêtants. j'aurais eu tant de plaisir à vous recevoir ! »

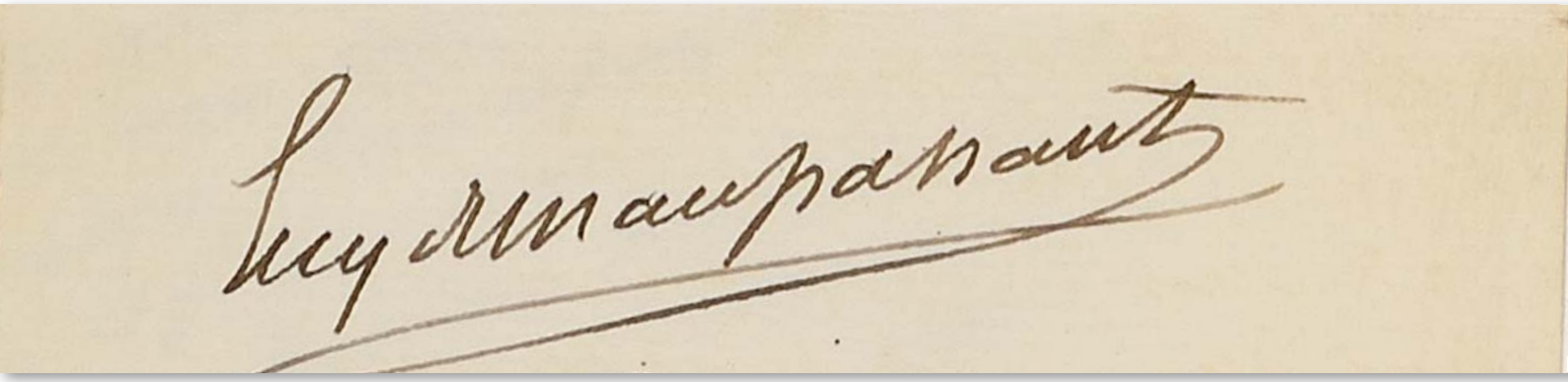

« UN MOZART, UN BACH, UN NIETZSCHE, UN BAUDELAIRE, SONT LA SEULE EXCUSE DE LA RACE HUMAINE (AVEC LES SAINTS) »

118 **MAURIAC** (François). Correspondance de 43 pièces à Jean Blanzat, soit : 39 lettres et cartes autographes signées, une carte de visite autographe, et 3 lettres signées. 1934-1964 et s.d.
1 000 / 1 500 €

IMPORTANT ENSEMBLE COUVRANT TRENTE ANS D'AMITIÉ : sur des visites chez lui d'André Gide et de Jean Giraudoux, sur une pièce de Jean-Paul Sartre, sur sa propre pièce *Les Mal aimés*, sur ses lectures, sur Jean Paulhan, Jean Guéhenno, Marcel Arland, Jean Genet, sur les réfugiés espagnols, la guerre, la foi, etc.

LE ROMANCIER ET ESSAYISTE JEAN BLANZAT, ancien instituteur, publia son premier ouvrage en 1930 grâce à l'aide de Jean Guéhenno. Il participa à la Résistance au sein du groupe du Musée de l'Homme et, après la Libération, devint directeur littéraire chez Grasset puis membre du comité de lecture chez Gallimard.

– Malagar à Saint-Maixent en Gironde, 18 août [1939]. « ... *Je pense à vous, à notre amitié, à votre livre. J'ai envoyé au diable mes "souvenirs". je suis muselé... alors à quoi bon ? Je ne veux pas tricher, sur rien, à propos de rien. Êtes-vous heureux ? IL FAIT UN TEMPS D'ENFANCE : RIEN NE M'ATTRISTE COMME CETTE LUMIÈRE, CE VENT D'ORAGE DANS LES FEUILLES FLÉTRIES, CES NUITS RONGÉES D'ÉTOILES, DE MOUSTIQUES, DE TENTATIONS. J'ai été entre deux trains enterrer à Paris le pauvre Charles Du Bos. Il n'avait que des ridicules, mais pas de bassesse ; un parti pris de de grandeur ; des lectures infinies ; et puis désarmé, souffrant, livré à Dieu...* »
– Paris, 14 avril 1940 : « *Je ne vous ai pas écrit parce que j'attendais une lettre... et je ne suis pas sûr que vous souhaitiez un mot de moi. peut-être préférez-vous le silence ? Ma pauvre voix n'arrive plus j*[usqu']*à vous. Et d'ailleurs j'ai "failli" en ce qui vous concerne. J'aurais pu vous apporter peut-être ce que vous attendiez de moi... j'aurais pu vous jeter dans les bras de Dieu... V*[ous] *attendiez tout autre chose qu'un poème sur* Atys*... mais à quoi bon tout cela ? J'AURAI PASSÉ MA VIE À NE PAS REMPLIR LA MISSION QUI M'ÉTAIT ASSIGNÉE... ou du moins je m'en persuade à certaines heures...* »
– Malagar, « *13 nov.* ». « ... *C'est comme pour la guerre... Vous me prêtez des sentiments, des attitudes... Mais je n'en ai aucun. Et il est probable que je sens les choses comme vous. Et même, j'en suis assuré. Oui, les artistes ne sont bons à rien dans une pareille aventure – mais ne rougissez pas, ne rougissons pas de ce que nous sommes. UN MOZART, UN BACH, UN NIETZSCHE, UN BAUDELAIRE, SONT LA SEULE EXCUSE DE LA RACE HUMAINE (AVEC LES SAINTS) ; C'EST EN EUX QU'IL FAUT ABSOUDRE CETTE RACE FÉROCE DES HOMMES...* »
– Villars-sur-Ollon (Suisse), [début 1946] : « *Je ne puis vous dire le dégoût et le mépris que m'inspirent ces éternels requins, toujours les mêmes, sous des étiquettes diverses. LES HÉROS SONT MORTS. IL RESTE LES PROFITEURS ET LES EXPLOITEURS DE LEUR SACRIFICE. Grasset, demi-fou, ne diffère de vos amis Gall*[imard] *que par sa maladresse, par se solitude. Il est le baudet des animaux de malades de la peste... AH ! CHER JEAN, QUE JE COMPRENDS (SANS L'EXCUSER) CET EFFACEMENT DE DE GAULLE, CETTE NAUSÉE D'UN ÊTRE PUR ET FIER...* »
– Etc.

« J'ESPÈRE RENCONTRER CÉLINE AVANT DE RENTRER. IL SE CACHE – MISANTHROPE, MAINTENANT, À CE QU'ON DIT »

119 **MILLER** (Henry). Lettre autographe signée, en anglais, à son ami Robert Finkelstein. La Ciotat, 18 février 1953. 1 p. in-8, adresse au dos.
200 / 300 €

VOYAGE FRÉNÉTIQUE EN EUROPE, COMME ÉCRIVAIN ENFIN RECONNU. Pour la première fois, à soixante ans, Henry Miller sort de la gêne financière, notamment grâce aux revenus de ses éditions en anglais et en français publiées à Paris par Maurice Girodias (Obelisk Press, Olympia Press, Éditions du Chêne). Il en profite pour faire un voyage de noces en Europe – qui dura sept mois et au cours duquel il enchaîna tourisme et visites à des personnalités du monde des arts et lettres, dont Blaise Cendrars. Il séjourna notamment un mois à La Ciotat dans la maison de campagne du comédien Michel Simon.

« *GOOD, VERY GOOD OF YOU TO SEND CENDRARS WHISKEY. HE'LL LOVE IT. HOPE TO MEET CÉLINE BEFORE I RETURN. HE'S IN HIDING – MISANTHROPE NOW, THEY SAY... Weather still cold here – bad winter. This is a castle of 18 rooms – no heat except in kitchen, virtually. Marvelous place. Cost a pretty penny. And he's been here only once – for 10 days. SUCH IS LIFE. Boy, do the French know how to cultivate the land ! It's like a beautiful chequerboard. Such care, such taste ! If only they knew how to make themselves a little comfortable !...* »

Traduction :
« *BIEN, TRÈS BIEN DE TA PART D'ENVOYER DU WHISKY À CENDRARS. IL VA ADORER... J'ESPÈRE RENCONTRER CÉLINE AVANT MON RETOUR. IL SE TIENT CACHÉ – MISANTHROPE MAINTENANT, DIT-ON* [Henry Miller, depuis 1932, admirait profondément l'œuvre de Céline, lequel venait de rentrer d'exil après son amnistie de 1951]... *Le temps toujours froid, ici – mauvais hiver. Ceci est un château de 18 pièces – pratiquement sans chauffage, à part dans la cuisine. Un endroit merveilleux. Qui a coûté une jolie somme. Et il n'y est venu qu'une seule fois – pour 10 jours. C'EST LA VIE. Bon sang, les Français savent y faire pour cultiver la terre ! C'est comme un magnifique échiquier. Que de soin, que de goût ! Si seulement ils savaient y faire pour s'assurer un peu de confort !...* » Henry Miller dit ensuite s'inquiéter de voir éclater une guerre avec les Russes, évoque l'affaire Rosenberg, le président Eisenhower, etc.

Admirateur devenu ami proche de Henry Miller, Robert Finkelstein dit Bob Fink, s'était lié avec lui dans les années 1940 et l'avait soutenu financièrement. Installé ensuite à Los Angeles, il fut avec sa femme Edie un visiteur régulier de Henry Miller à Big Sur.

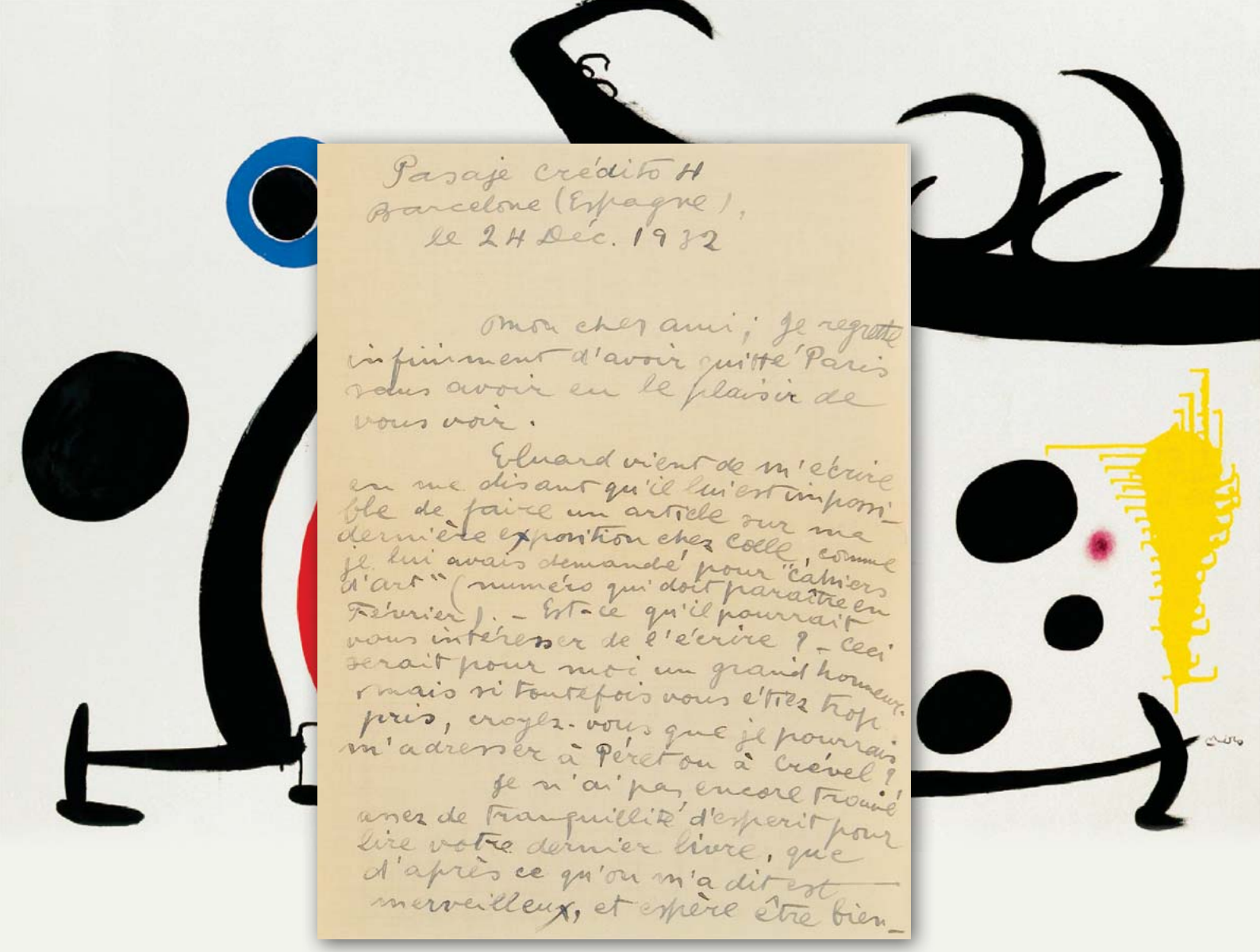
Pasaje crédito 14
Barcelone (Espagne),
le 24 Déc. 1932

Mon cher ami, je regrette infiniment d'avoir quitté Paris sans avoir eu le plaisir de vous voir.

Eluard vient de m'écrire en me disant qu'il lui est impossible de faire un article sur ma dernière exposition chez Colle, comme je lui avais demandé pour "Cahiers d'art" (numéro qui doit paraître en février). – Est-ce qu'il pourrait vous intéresser de l'écrire ? – Ceci serait pour moi un grand honneur. Mais si toutefois vous étiez trop pris, croyez-vous que je pourrais m'adresser à Péret ou à Crevel ? Je n'ai pas encore trouvé assez de tranquillité d'esperit pour lire votre dernier livre, que d'après ce qu'on m'a dit est merveilleux, et espère être bien

120 **MIRÓ** (Joan). Lettre autographe signée À ANDRÉ BRETON. Barcelone, 24 décembre 1932. 1 p. 1/4 in-12, enveloppe conservée.
3 000 / 4 000 €

SUR SON EXPOSITION PERSONNELLE À PARIS CHEZ PIERRE COLLE du 13 au 16 décembre 1932. Aucune des œuvres exposées de Miró ne put y trouver acheteur.

« *Mon cher ami, je regrette infiniment d'avoir quitté Paris sans avoir eu le plaisir de vous voir. ÉLUARD VIENT DE M'ÉCRIRE EN ME DISANT QU'IL LUI EST IMPOSSIBLE DE FAIRE UN ARTICLE SUR MA DERNIÈRE EXPOSITION chez Colle, comme je lui avais demandé pour* "Cahiers d'art" *(numéro qui doit paraître en février). – EST-CE QU'IL POURRAIT VOUS INTÉRESSER DE L'ÉCRIRE ? – Ceci serait pour moi un grand honneur. Mais si toutefois vous étiez trop pris, croyez-vous que je pourrais m'adresser à PÉRET ou à CREVEL ? Je n'ai pas encore trouvé assez de tranquillité d'esperit pour lire votre dernier livre, que d'après ce qu'on m'a dit est merveilleux, et espère bientôt un peu plus calme pour pouvoir l'admirer...* »

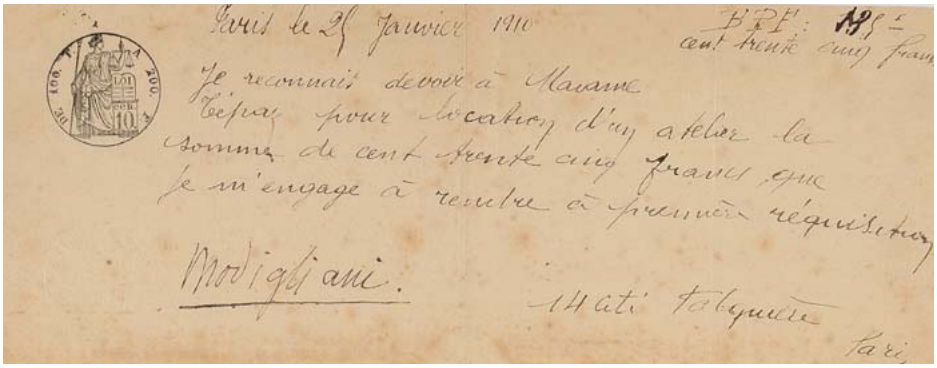
Paris le 25 Janvier 1910
B.P.F. : 135 f
cent trente cinq francs
Je reconnais devoir à Madame
Tépaz pour location d'un atelier la
somme de cent trente cinq francs, que
je m'engage à rendre à première réquisition
Modigliani.
14 cité Falguière
Paris

121 **MODIGLIANI** (Amedeo). Pièce autographe signée « *Modigliani* » adressée à sa logeuse. Paris, 25 janvier 1910. 1 p. in-8 oblong sur papier timbré.
400 / 500 €

« *Je reconnais devoir à madame Tépaz pour location d'un atelier la somme de cent trente cinq francs, que je m'engage à rendre à première réquisition...* »
Amedeo Modigliani a respecté les formes légales en inscrivant de sa main son adresse du « *14 cité Falguière, Paris* », en bas à droite, et la mention « *B.P.F.* [bon pour francs] *135 f. cent trente cinq francs* », en haut à droite.

Installé à Paris depuis 1906, Amedeo Modigliani occupa plusieurs logements successifs, dont un au Bateau-Lavoir. À la fin de 1909, il déménagea dans cet atelier situé cité Falguière, où il voisina avec d'autres artistes comme Chaïm Soutine, Constantin Brancusi, Léonard Foujita ou Jacques Lipchitz. Œuvrant alors aussi bien comme sculpteur que comme peintre, Amedeo Modigliani allait bientôt exposer six toiles au Salon des Indépendants, en mars 1910.

JOINT : MODIGLIANI (Giuseppe Emanuele). 3 lettres autographes signées à la même logeuse. Livourne, 1911-1912. Fentes aux pliures, 2 enveloppes conservées.
17 mai 1911 : « ... *Voilà encore* 150 *fcs en deux billets français. Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de la somme et M'INDIQUER EXACTEMENT LA DETTE DE MON FRÈRE à aujourd'hui...* » – 17 février 1912 : « *Je vous ai envoyé* cent francs *en accompte* [sic] *de LA DETTE DE MON FRÈRE POUR SON LOYER. Mais il faut que je vous dise que j'ignore absolument le montant total de la dette, et le montant de chaque mois de loyer. veuillez donc m'informer exactement et m'accuser réception des cent francs que je viens de vous expédier...* » – 25 février 1912 : « *Je vous ai expédié les* cent francs *le* 12 février *avec un mandat postal... J'ai présenté une réclamation. Veuillez en faire autant... Je vous prie de faire avoir à mon frère la lettre ci-incluse. Merci.* »
FRÈRE ET ANGE GARDIEN DE MODIGLIANI, Giuseppe Emanuele Modigliani (1872-1947) était alors avocat à Livourne, et deviendrait un important homme politique socialiste. De loin, il apportait un soutien financier à son frère artiste impécunieux, pour l'aider dans ses projets et éteindre ses dettes, comme en témoignent les 3 présents documents.

122 **MONET** (Claude). Lettre autographe signée « *Claude Monet* » à Gustave Geffroy. Paris, 2 mars 1896. 1 p. in-16, adresse au dos, « petit bleu » avec marge amovible en partie conservée.
1 000 / 1 500 €

L'HOMMAGE DE MONET ET MALLARMÉ À BERTHE MORISOT. Amie intime de Claude Monet comme de Stéphane Mallarmé, l'artiste avait perdu en 1892 son mari Eugène Manet, frère du peintre, et mourut à son tour le 2 mars 1895, laissant orpheline sa fille Julie Manet. Pour honorer la mère défunte et aider la fille dont il avait été désigné un des tuteurs, Stéphane Mallarmé organisa avec l'aide de Claude Monet une grande exposition des œuvres de Berthe Morisot chez Durand-Ruel du 5 au 21 mars 1896.

« *Mon cher ami, je suis à Paris pour deux jours, venu pour aider à l'organisation de l'exposition de Mme Morizot, vous pouvez donc me trouver tous les jours chez Durand-Ruel à partir de 9 h. du matin, m'y écrire, ou à Terminus* [hôtel près de la gare Saint-Lazare à Paris, où Claude Monet avait ses habitudes], *l'important et le plaisir pour moi est de vous voir car jeudi soir je repars à la mer* [Monet peignit à Pourville et à Varengeville en février et en mars-avril 1896]. *Amitiés...* »

AMI DE MONET ET DE ZOLA, L'ÉCRIVAIN ET CRITIQUE D'ART GUSTAVE GEFFROY (1855-1926) fut un ardent partisan des impressionnistes, de Degas, de Rodin, de Bourdelle. Très attaché aux questions de justice sociale, il défendit activement la mémoire d'Auguste Blanqui, qui passa nombre d'années en prison, et publia le récit de sa vie sous le titre L'Enfermé (1897, avec portrait-frontispice par Eugène Carrière).

123 **MONET** (Claude).
Lettre autographe signée « *Claude Monet* » À GEORGES CLEMENCEAU. Giverny (Eure), 25 février 1912. 1 1/2 in-8, liseré de deuil, enveloppe, bords légèrement effrangés avec petites fentes aux pliures.
800 / 1 000 €

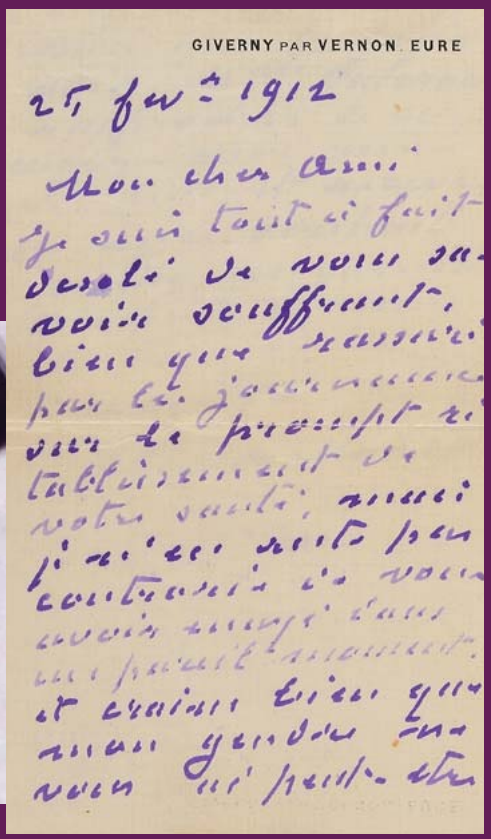
GIVERNY PAR VERNON EURE

25 fev 1912

Mon cher ami

Je suis tout à fait désolé de vous savoir souffrant. Bien que sachant par [illegible] le précepte [illegible] établissement de votre santé, ainsi j'aurais voulu pouvoir vous [illegible] et craindre bien que [illegible]

« *Mon cher ami, je suis tout à fait désolé de vous savoir souffrant, bien que rassuré par les journaux sur le prompt rétablissement de votre santé* [Georges Clemenceau serait en fait opéré de la prostate en avril 1912], *mais je n'en reste pas* [moins] *contrarié de vous avoir enuyé dans un pareil moment, et crains bien que mon gendre ne vous ai peut-être par trop rasé, mais je n'avais que le désir de voir Mme Salerou se rapprocher de nous* [Germaine Hoschedé, belle-fille de Claude Monet, qui avait épousé Albert Salerou]. *Excusez-moi, mon cher ami et recevez tous mes souhaits de prochaine guérison et l'espoir de vous voir bientôt. Amitiés...* »

LE TIGRE ET LE PEINTRE. Les deux hommes se rencontrèrent au début des années 1890, probablement par l'intermédiaire du critique d'art Gustave Geffroy. Ils nouèrent une forte amitié qui ne se démentit jamais malgré les aspérités de leurs caractères bien trempés. Georges Clemenceau publia deux textes élogieux sur Claude Monet, un article en 1895 et un livre en 1928, tandis que le peintre (généralement avare de ses œuvres) lui offrit en 1899 le tableau *Le Bloc*. C'est Georges Clemenceau qui le persuada de se faire opérer de la cataracte en 1922, et qui permit l'installation des *Nymphéas* à l'Orangerie, projet engagé en 1918 et soutenu jusqu'en 1927, après la mort du peintre.

« CE N'EST PAS DE LA LITTÉRATURE QUE LE VIEUX MYTHE... DE LA RÉNOVATION PAR LE SANG... »

124 **MONTHERLANT** (Henry de). 2 lettres autographes signées. 1940-1941.
300 / 400 €

– À l'historien et essayiste Jean de Beer. Peïra-Cava (Alpes-Maritimes), 25 janvier 1940. « *"Infériorité de l'intellectuel", me dites-vous. Mais non, si l'intellectuel est* aussi – *toujours cet* aussi, *si important – un grossier personnage, qui aime l'ébrouement, le risque, la bagarre, etc...), je ne tiendrais le coup dans cette guerre que dans une indifférence totale à toute l'idéologie avec laquelle on la gâche. MOURIR POUR LA CITY,* Marie-Claire, Paris-Soir *et le cardinal Verdier ? NON. MAIS RISQUER DE MOURIR PARCE QU'IL Y A QUELQUE CHOSE D'*AMUSANT *DANS LA GUERRE, parce que cela vaut le coup d'avoir été dans ce bain-là, PARCE QU'IL EST TOUT DE MÊME BON D'AVOIR TUÉ, ne fût-ce qu'une fois dans sa vie, parce qu'il est bon aussi d'être débarrassé de ses femmes et de ses enfants – OUI. Le combattant est le seul qui doive être un profiteur de guerre ; je veux dire : à qui la guerre profite moralement. CE N'EST PAS DE LA LITTÉRATURE QUE LE VIEUX MYTHE, NATURISTE, PAÏEN, CHRÉTIEN, DE TOUS LES TEMPS, DE LA RÉNOVATION PAR LE SANG, le sien et celui des autres. Tout cela jusqu'au jour où on en a marre, qui est généralement le jour où on a été amoché, et où on se démerde pour revenir, avec autant de naturel qu'on s'est démerdé pour y aller. J'ÉCRIS EN CE MOMENT* LES GARÇONS [qui ne serait publié qu'en 1969] *et fermerai mon manuscrit le 15 février, où je rentrerai & commencerai les démarches pour redevenir militaire (j'ai déjà donné quelques coups de sonde rue St-Dominique* [au ministère de la Guerre]*), ce qui sera assez difficultueux car je suis réformé (pour ma blessure) & je crois qu'en outre ma classe va être bientôt libérée – mais certainement non impossible... JE NE VEUX RIEN ÉCRIRE D'*ACTUEL *EN CE MOMENT. DÉJÀ "IMPOSSIBLE" EN TEMPS DE PAIX, QUE SERAIT-CE SOUS LE RÈGNE DE LA CENSURE ...* » (2 pp. in-folio).

– À un « *cher Monsieur* ». Paris, 10 mai 1941. « *Je rentre à Paris... Je suis content de vous savoir vivant & à peu près ingambe. POUR MOI, QUI AI PASSÉ 3 SEMAINES AVEC LA 87e* DINA [division d'infanterie nord-africaine]... *en mai et juin, entre Somme et Oise* [comme correspondant de guerre pour le journal *Marianne*], *J'Y AI PLUS SOUFFERT (PHYSIQUEMENT) DANS CE COURT TEMPS QU'EN DEUX ANS DE L'AUTRE GUERRE ; J'Y AI ÉTÉ AUSSI UN PEU BLESSÉ, de 4 éclats de bombe à la cuisse, mais*

superficiels. J'ai ensuite passé l'hiver dans le Midi. LA ZNO [ZONE NON OCCUPÉE] *EST À GENOUX DEVANT PÉTAIN, COMME LES MOUJIKS DEVANT STALINE... Tout ce côté-là vit dans un rêve, euphorique, moralisant et clérical. Je me disais : "à Paris enfin je vais pouvoir trouver des gens intelligents". j'y suis depuis trois jours ; j'y vois surtout hargne, aigreur, partialité contre Vichy et la servilité de la zno devant Vichy. La même ici, devant les Allemands (peut-être pensé-je un peu trop ici à la presse, la masse est atone, et espère à la petite semaine). Je crois mes compatriotes tout à fait inexcusables. Nous serons une famille impuissante et petitement panier de crabes... JE PUBLIERAI EN OCTOBRE, CHEZ GRASSET, UN "SECOND LIVRE DE DE* SERVICE INUTILE". » (2 pp. in-folio).

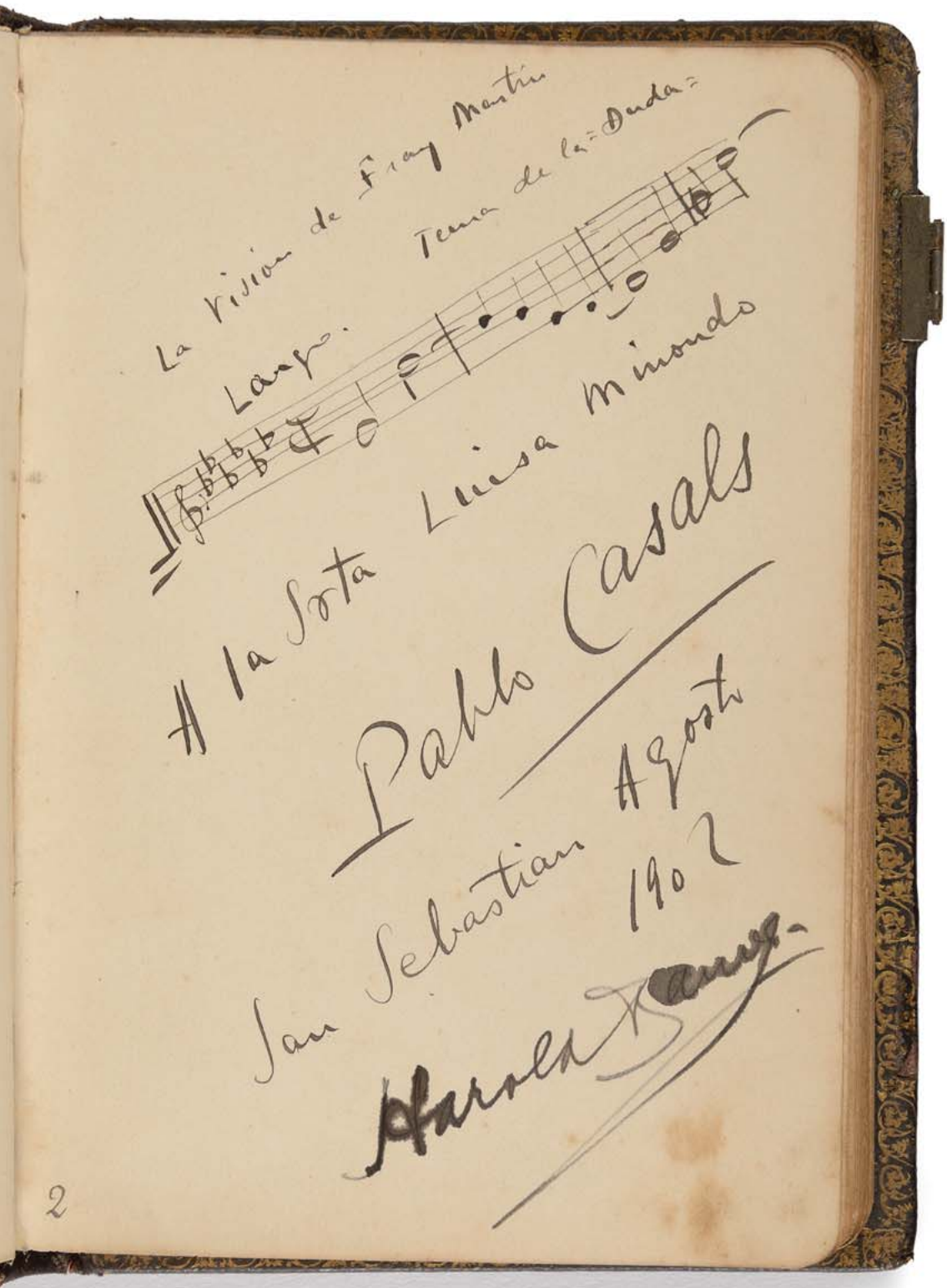

125 **MUSIQUE.** – ALBUM AMICORUM MUSICAL. – Ensemble d'environ 35 dédicaces et dessins, principalement de musiciens, sur les feuilles d'un carnet in-12 de maroquin noir ou sur cartes montées dans ce carnet, le tout constitué et signé par une demoiselle espagnole, Luisa de Minondo devenue ensuite madame Castroviejo.
300 / 400 €

– MUSICIENS : le ténor Giuseppe italien ANSELMI (1911), le pianiste britannique Harold BAUER (1902, avec citation musicale), le violoncelliste et compositeur espagnol Pablo CASALS (1902, avec citation musicale de sa composition *La Visión de fray Martin*), le violoniste et compositeur espagnol Enrique FERNÁNDEZ ARBÓS (1902, avec citation musicale), le pianiste polonais Mieczysław dit « Miecio » HORSZOWSKI (1905, et s.d. sur portrait photographique), le violoniste et compositeur polonais Paul KOCHANSKI (1905), le violoniste et compositeur tchèque Jan KUBELÍK (1907), le pianiste et compositeur espagnol Joaquín LARREGLA (1906), le pianiste Lazare LÉVY (1917 avec citation musicale), le pianiste Paul LOYONNET (1910 avec citation musicale), la soprano argentine Regina PACINI (1903), le pianiste Raoul PUGNO (1904), le pianiste et compositeur allemand Emil SAUER (1905 avec citation musicale), le compositeur espagnol JOAQUÍN VALVERDE fils (1914 avec citation musicale de son opérette *La Rose de Grenade*), le pianiste et compositeur américain Ernest SCHELLING (s.d.), le violoniste et compositeur belge Eugène YSAŸE (1904),

– COMÉDIENS : – le comédien espagnol Enrique BORRÁS (1905), le comédien espagnol Fernando DÍAZ DE MENDOZA (1907), le comédien transformiste italien Leopoldo FREGOLI (1905), la comédienne espagnole María GUERRERO (1907), le comédien italien Ermete ZACCONI (1903, avec portrait photographique), etc.
– ÉCRIVAINS : l'écrivain espagnol prix Nobel de littérature 1922 Jacinto BENAVENTE (s.d.), François COPPÉE (1903, avec citation poétique), Paul DÉROULÈDE (sur portrait photographique, 1901), le poète et prix Nobel de littérature 1904 José de ETCHEGARAY (1915), Edmond ROSTAND (1902, et 1904 sur portrait photographique), l'écrivain espagnol Ramón del VALLE-INCLÁN (1919).
– ARTISTES **:** le peintre espagnol José MORENO CARBONERO (dessin original signé représentant Sancho Pança, encre de Chine à la plume et au pinceau), le peintre espagnol Juan MARTÍNEZ ABADES (grisaille originale signée représentant un paysage de falaises en bord de mer).
– PERSONNAGES HISTORIQUES : le premier ministre du Royaume-Uni David LLOYD GEORGE (1921), le prétendant carliste Jaime de Bourbon, duc de MADRID (1919).

PREMIÈRE TRADUCTION FRANÇAISE DU *CRÉPUSCULE DES IDOLES*

126 **[NIETZSCHE].** – ALBERT (Henri). Manuscrit autographe intitulé « *Maximes et pointes* ». 7 ff. in-folio ; en marge du premier feuillet, estampille du *Mercure de France* datée du 12 mai 1899.
1 500 / 2 000 €

PREMIER CHAPITRE DU *CRÉPUSCULE DES IDOLES* DE FRIEDRICH NIETZSCHE. L'originale allemande de l'ouvrage avait paru en janvier 1889 (mais avec titre daté 1888). Henri Albert en établit la première traduction française, et publia le présent extrait en juin 1899 dans la revue *Le Mercure de France*, avant d'en livrer peu après l'intégralité en librairie, aux éditions dudit Mercure.

« *1. La paresse est le commencement de toute psychologie. Comment ? La psychologie serait-elle un... vice ? 2. Le plus courageux d'entre nous n'a que rarement le courage d'affirmer ce qu'il* sait *véritablement...*

3. Pour vivre seul il faut être une bête ou bien un dieu – dit Aristote. Il manque le troisième cas : il faut être les deux choses réunies, il faut être – philosophe…
4. "Toute vérité est simple". – N'est-ce pas là un double mensonge ?
5. Une fois pour toutes, il y a beaucoup de choses que je ne veux point *savoir. – La sagesse trace des limites, même à la connaissance.*
6. C'est dans ce que votre nature a de sauvage que vous vous rétablissez le mieux de votre spiritualité, je veux dire de votre perversité… »

« PASSEUR » DES CULTURES FRANÇAISE ET GERMANIQUE, HENRI ALBERT était originaire du Bas-Rhin. Il fut le chroniqueur des lettres allemandes au *Mercure de France*, et publia également des articles sur la littérature hexagonale dans divers périodiques allemands. À partir de 1894, il prit en charge la traduction des œuvres de Nietzsche, qui parurent au Mercure de 1898 à 1922. Il avait participé en 1896 à la fondation de la revue *Le Centaure* avec André Gide, Pierre Louÿs, Henri de Régnier, Paul Valéry.

« TOUTE LA SALETÉ BOURGEOISE Y EST… LA FONTAINE… MOLIÈRE… RONSARD SANS COMPTER LES ARAGON ET ÉLUARD. MERDE ET MERDE ! »

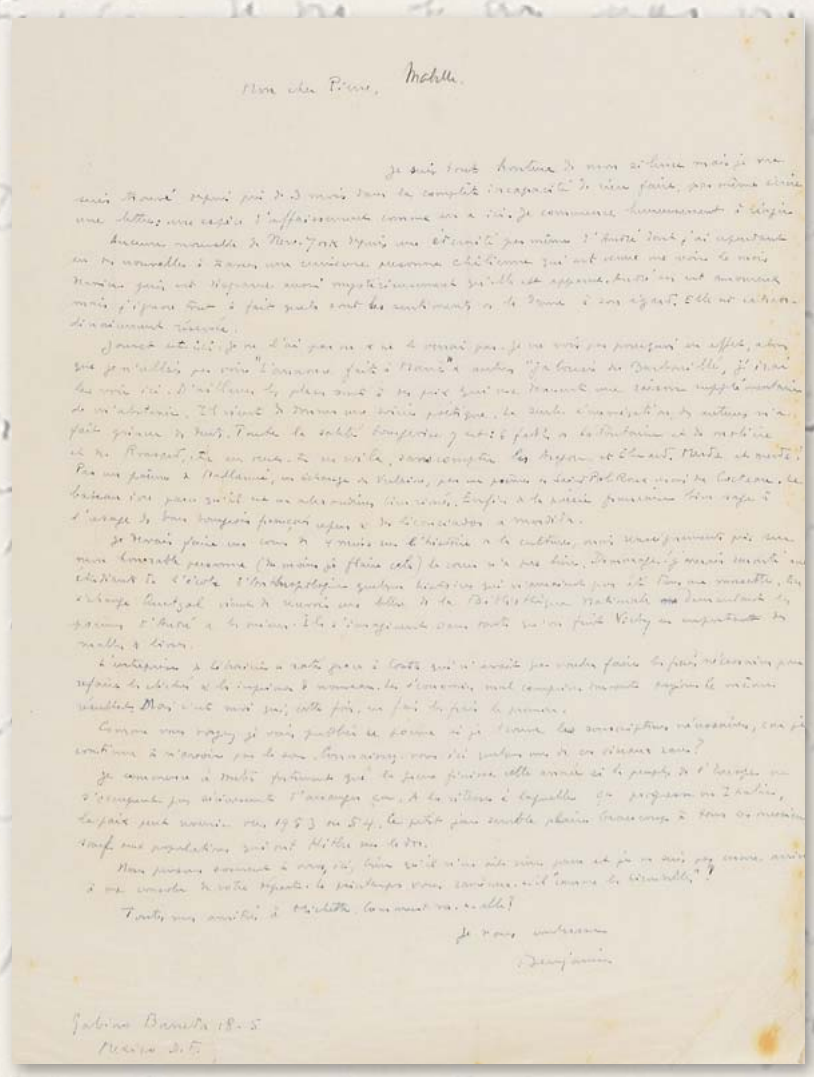

127 **PÉRET** (Benjamin). Lettre autographe signée à PIERRE MABILLE. Mexico, 10 mars 1944. 1 p. in-folio sur papier pelure, infimes rousseurs.
1 000 / 1 500 €

BENJAMIN PÉRET EN EXIL AU MEXIQUE DURANT LA GUERRE.

« *... Aucune nouvelle de New York depuis une éternité, pas même d'André* [Breton] *dont j'ai cependant eu des nouvelles à travers UNE CURIEUSE PERSONNE CHILIENNE QUI EST VENUE ME VOIR le mois dernier puis est disparue aussi mystérieusement qu'elle est apparue. ANDRÉ EN EST AMOUREUX mais j'ignore tout à fait quels sont les sentiments de la dame à son égard. Elle est extraordinairement réservée* [Elisa Bindorff avait rencontré André Breton à New York en 1943, lui inspira *Arcane 17*, en 1944, et l'épouserait en 1945].
[LOUIS] *JOUVET EST ICI. Je ne l'ai pas vu & ne le verrai pas. Je ne vois pas pourquoi, en effet, alors que je n'allais pas voir "*L'Annonce faite à Marie" [de Paul Claudel] *& autres "*Jalousie du Barbouillé*"* [de Molière], *j'irai les voir ici. D'ailleurs les places sont à des prix qui me donnent une raison supplémentaire de m'abstenir. IL VIENT DE DONNER UNE SOIRÉE POÉTIQUE. LA SEULE ÉNUMÉRATION DES AUTEURS M'A FAIT GRINCER DES DENTS. TOUTE LA SALETÉ BOURGEOISE Y EST : 6 fables de LA FONTAINE et du MOLIÈRE et du RONSARD, etc. en veux-tu en voilà, sans compter les ARAGON et ÉLUARD. Merde et merde !*
PAS UN POÈME DE MALLARMÉ, en échange du Verlaine, PAS UN POÈME DE SAINT-POL-ROUX mais du Cocteau. "Le bateau ivre" [d'Arthur Rimbaud] *parce qu'il est en alexandrins bien rimés. Enfin de la poésie française bien sage à l'usage des bons bourgeois français repus & des* licenciados a mordida [licenciés en pot-de-vin].
Je devais faire un cours de 4 mois sur l'histoire et la culture, mais renseignements pris sur mon honorable personne (du moins si je flaire cela) le cours n'a pas lieu. Dommage ! J'aurais raconté aux étudiants de l'École d'anthropologie quelques histoires qui n'auraient pas été dans ma musette. En échange Quetzal vient de recevoir une lettre de la Bibliothèque nationale demandant les poèmes d'André [Breton] *& les miens. ILS S'IMAGINENT SANS DOUTE QU'ON FUIT VICHY EN EMPORTANT DES MALLES À LIVRES.*
L'entreprise de librairie a raté... Comme vous voyez je vais publier ce poème si je trouve les souscriptions nécessaires, car je continue à n'avoir pas le sou. Connaissez-vous ici quelques-uns de ces oiseaux rares ? Je commence à douter fortement que la guerre finisse cette année... Je ne suis pas encore arrivé à me consoler de votre départ [Pierre Mabille et sa compagne Jeanne Mégnen, dite « Michette » était venus au Mexique en 1943] *? Le printemps vous ramènera-t-il "comme les hirondelles"...* »

« MON PLUS CHER ET PLUS ANCIEN COMPAGNON DE LUTTE » (ANDRÉ BRETON). Auteur de contes, poèmes, essais et traductions, Benjamin Péret était déjà auprès des dadaïstes en 1920, et fut ensuite un des piliers du groupe surréaliste, codirigeant par exemple la revue *La Révolution surréaliste* (1924-1925). Très engagé, il adhéra au parti communiste en 1926 avant d'évoluer vers le trotskysme, participant aux luttes politiques au Brésil, combattant dans la guerre d'Espagne aux côtés des anarchistes. Mobilisé en 1939, il fut incarcéré pour militantisme gauchiste, mais il parvint à s'évader à la faveur de la débâcle et gagna le Mexique où il demeura de 1941 à 1948. Il demeura proche d'André Breton après son retour en France et participa de nouveau aux activités du groupe surréaliste. Dans sa radicalité, Benjamin a incarné de façon exemplaire le devenir révolutionnaire du surréalisme, tant dans la vie que dans la littérature.

Médecin, écrivain et ésotériste proche des surréalistes, Pierre Mabille collabora à la revue *Minotaure* dans les années 1930, accueillit André Breton en 1940 après la débâcle, et fut son introducteur aux cérémonies vaudoues en 1941. Il donna encore des contributions à la revue surréaliste *Néon* après la guerre.

« J'INSTITUE M^ELLE JULIE VELLAY MON LÉGATAIRE UNIVERSEL... »

128 **PISSARRO** (Camille). Lettre autographe signée à sa compagne Julie Vellay. Paris, 1er septembre 1866. 3 pp. in-16.
500 / 600 €

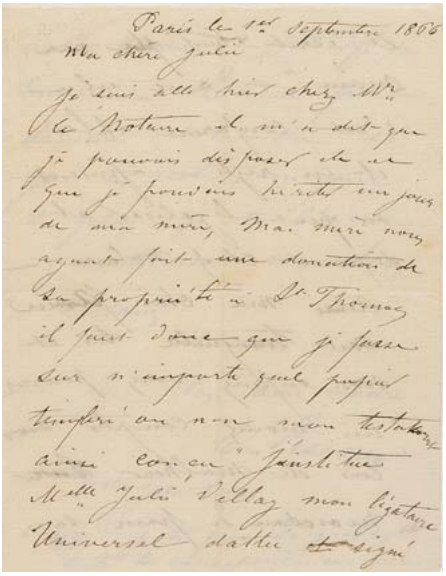

« *Je suis allé hier chez Mr le notaire, il m'a dit que je pouvais disposer de ce que je pouvais hériter un jour de ma mère... il faut donc que je fasse sur n'importe quel papier timbré ou non mon testament ainsi conçu : "J'INSTITUE Melle JULIE VELLAY MON LÉGATAIRE UNIVERSEL, dattée, signé et écrit tout de ma main" – avec cela, c'est conforme à la loi et en règle... Ainsi, ma chère amie, sois tranquille, TOI ET NOS ENFANTS, VOUS POURREZ AU MOINS COMPTER EN CAS DE MALHEUR SUR UN MORCEAU DE PAIN SANS AVOIR À TENDRE LA MAIN...* »

Camille Pissarro rencontra Julie Vellay en 1860 alors qu'elle était domestique chez ses parents. Il en fit sa compagne et perdit le soutien financier de son père qui désapprouvait cette relation. Camille Pissarro l'épousa en 1871, et eut avec elle huit enfants dont plusieurs devinrent eux-mêmes artistes.

VUES DE LA SEINE À ROUEN

129 **PISSARRO** (Camille). Lettre autographe signée et 2 pièces autographes.
3 000 / 4 000 €

– Lettre autographe signée à son épouse Julie Vellay. Hôtel d'Angleterre à Rouen, 6 octobre 1896. « ... *Enfin Georges* [leur fils, également peintre] *va mieux... ce sera cependant long à guérir tout à fait – c'est une angine* infectieuse ou maligne. *J'ai aussi une lettre de Lucien* [autre fils, également peintre]. *Ils sont bien portants... Je n'ai pas pu travailler depuis samedi à cause de ma grande inquiétude,... j'espère que cela va pouvoir marcher et que mon goût du travail me reprendra. J'AI BIEN DU MAL À ME TIRER D'AFFAIRE AVEC CES TEMPS VENTEUX, IL Y A DES MOMENTS OÙ JE SUIS OBLIGÉ DE TRAVAILLER LA FENÊTRE FERMÉE. L'œil va bien mais de ne pas sortir,... c'est assommant. Je ne suis pas fâché que tu ne partes plus à Londres, j'espère que cera inutile, surtout avec un si mauvais temps.*
J'ai reçu le journal de Pontoise. QUEL TOUPET, CE SACRÉ MURER [le peintre Eugène Murer], *il mousse sa marchandise pour laquelle il a fait tant de sacrifices d'argent, disent-ils. c'est roide, hein ! Crois-tu qu'il en a du toupet, cet avorton !. je vous embrasse tous, et toi, ma chère femme, de tout cœur, ton mari affectionné...* » (2 pp. in-12).
Déjà venu à Rouen en 1883, Camille Pissarro y revint en 1896, et peignit la Seine depuis la chambre de son hôtel, ne pouvant sortir en raison de ses affections oculaires.

– LISTES DE PRIX POUR SES ŒUVRES. La première est entièrement nominative pour l'exposition qu'il présenta dans la galerie de Paul Durand-Ruel en 1899 : « *1. T 30 B. Le Jardinier, après midi – 3000 / 2. T 30. Jardin potager – 3000 / 3. T 30 Les peupliers après-midi – 3000...* » (1 f. in-16 au crayon). L'autre est simplement chiffrée (1 f. in-16 à l'encre, monté sur bristol).

LE CÉLÈBRE PORTRAIT DE PROUST AVEC FLERS ET DAUDET :
LE PRÉCIEUX EXEMPLAIRE DE SA MÈRE
AVEC LES LETTRES QUE PROUST LUI A ÉCRITES À CE SUJET

130 **PROUST** (Marcel). 2 lettres autographes signées « *Marcel* » à sa mère, et portrait photographique. 1896. Le tout monté dans un volume petit in-4, bradel de demi-maroquin vert olive avec titre doré en long, plats recouverts de tissu crème à rayures roses et verts avec motifs floraux polychromes brochés (*rel. Alix*). – Boîtier de maroquin noir, dos lisse avec titre doré, plats recouverts de simili-bois avec pièce de titre de maroquin noir sur le premier ; étui bordé (*Loutrel*).
20 000 / 30 000 €

Proust avec son amant Daudet :
la photographie qu'il retirer de la circulation sur les instances de sa mère

– Portrait photographique. Cliché et tirage Otto, 90 x 56 mm, montage sur bristol estampé à froid du photographe, 104 x 63 mm. IL REPRÉSENTE MARCEL PROUST assis en compagnie de Robert de Flers, debout derrière lui, et de LUCIEN DAUDET, DEBOUT À SES CÔTÉS, LES YEUX AMOUREUSEMENT BAISSÉS SUR LUI et s'appuyant sur son épaule.

« Je regrette d'avoir fait faire les photographies
si pour une raison que je ne peux m'expliquer elles ne te sont pas agréables... »

– Paris, « *4 novembre 1896 à 10 h.* » : « *Ma chère petite maman, je t'écris pour te supplier de me pardonner et d'obtenir aussi de papa son pardon pour cette violence dont ma santé – avec le petit regret que tu as peut'être de m'avoir taquiné quand j'ai déjà tant de sujets d'ennuis – seront peut'être un peu l'excuse. Pour le reste, je compte sur votre bonté. Nous sommes liés l'un à l'autre par trop de liens de tendresse et de chagrin qui dureront autant que la vie même et peut'être hélas seront à jamais rompus avec elle pour qu'il ne soit fou de nous faire volontairement de la peine. Et ceci serait un reproche que je te ferais si je n'avais pour le moment à m'en adresser assez pour ne penser qu'à ma faute sans penser à la tienne.*
JE REGRETTE D'AVOIR FAIT FAIRE LES PHOTOGRAPHIES SI POUR UNE RAISON QUE JE NE PEUX M'EXPLIQUER ELLES NE TE SONT PAS AGRÉABLES. Mais je suis sûr que quand tu les verras tu en seras au contraire charmée.
JE PENSE QU'IL N'Y A RIEN DE MAL À ÊTRE PHOTOGRAPHIÉ AVEC ROBERT DE FLERS ET SI LUCIEN DAUDET PEUT AVOIR DES CRAVATES UN PEU VIVES OU UN TEINT UN PEU BLANC C'EST UN INCONVÉNIENT QUI DISPARAÎT EN PHOTOGRAPHIE QUI NE REND PAS LES COULEURS.
Cela n'empêche pas que si je vois un moyen sans faire des choses grotesques ou inconvenantes d'arrêter cela je le ferai mais je te préviens loyalement que je n'ai guères d'espoir de réussir, n'étant pas seul maître en ceci, et N'AYANT D'AILLEURS POSÉ QUE SUR LES INSTANCES DURANT PRÈS D'UNE HEURE DE ROBERT DE FLERS. JE CROYAIS T'AVOIR DIT HIER LA CONVERSATION QUE J'AVAIS EUE AVEC LUCIEN DAUDET SUR SON EXTÉRIEUR ET LES RÉSULTATS QU'ELLE AVAIT EUE.
AUSSI JE SUIS ÉTONNÉ QUE TU AIES CHOISI CE MOMENT pour me faire devant Jean [Jean Blanc, domestique de ses parents] *(présence qui à moi m'est très égale mais implique de ta part étant donné tes idées plus d'hostilité) DES CRITIQUES AUSSI BLESSANTES. Quand l'amertume de tout ceci sera dissipée dans mon cœur, je t'expliquerai combien de plus tu as mal choisi ton moment et à quel moment tu arrivais ainsi me blessant de tes armes, quand tu n'aurais pas même eu le temps de me tresser les lauriers que je méritais. Mais je ne puis vouloir qu'on me sache gré de ce que je ne dis pas. Seulement si tu te fiais un peu plus à mes bonnes intentions, tu ne me découragerais pas par des scènes de ce genre d'essayer de faire triompher de bonnes résolutions contre lesquelles tant de choses se heurtent déjà sans que je sois encore combattu et blessé par ceux sur le concours de qui je devrais avant tout compter, comme toi. Quoiqu'il en soit et pour terminer ce que papa, j'espère, appellera la lettre "philosophique", en t'embrassant avec cette tendresse émue dont le début témoigne, je te prie de vouloir* [m]*e donner un petit mot de réponse sur le même ton qui, au nom de papa et en le tien, me dira que mes excuses sont acceptées, ma violence oubliée et ma tendresse rendue...* » (6 pp. in-12, enveloppe conservée, montage sur onglets).

1896
4 novembre au [illegible]

Ma chère petite Maman

Je t'écris pour te supplier de me pardonner et d'obtenir aussi de papa son pardon pour cette violence dont ma santé - avec le petit regret que tu as peut être de m'avoir taquiné quand j'ai déjà tant de sujets d'ennuis - seront peut être un peu l'excuse. Pour le reste je compte sur votre bonté. Nous sommes liés l'un à l'autre par trop de

« Flers a fait recommencer 7 fois la pose parce que j'avais ri... »

– Paris, « *4 novembre* [1896], *minuit* » : « *Ma chère petite maman, je te remercie infiniment de ta lettre où du reste la comparaison avec le Temple est* admirable *et m'a très touché. Je suis indigne d'une réponse si belle et si miséricordieuse.*
JE SUIS RENTRÉ TARD AYANT VOULU ME "METTRE EN CAMPAGNE" POUR LA PHOTOGRAPHIE. JE SUIS ALLÉ CHEZ DAUDET (c'était jeudi) et j'en ai parlé à Lucien non comme de toi mais de moi. Cela m'était relativement facile parce que c'est de Flers qui tenait à cela et que Lucien n'était pas du tout de cet avis. Il a parfaitement consenti si j'obtenais le désistement de de Flers. Je m'en chargeais mais LE CHARGEAIT EN REVANCHE D'ÉCRIRE À OTTO que je ne connais pas assez pour lui faire un coup pareil, surtout étant donné que de Flers a fait recommencer 7 fois la pose parce que j'avais ri. LUCIEN DAUDET A REFUSÉ DE LUI ÉCRIRE ET DEVANT MON INSISTANCE S'EST SUSCEPTIBILISÉ, a trouvé impossible par moi, ou lui ou n'importe qui d'écrire à Otto, ni à de Flers et ne veut plus rien changer. Nous nous sommes quittés fâchés. Il est possible que demain il m'écrive pour cela. En tous cas n'ouvre pas sa lettre ou dépêche, cela ne servirait à rien, puisqu'il faudrait encore que je voie de Flers, LE MIEUX SERA QUE CE SOIT MOI QUI PRENNE T[OU]*TES LES ÉPREUVES, JE LEUR EN DONNERAI UNE À CHACUN ET TE DONNERAI LES AUTRES ; COMME CELA ELLES NE SERONT PAS DANS LA CIRCULATION (puisque tu trouves cela, que je ne puis comprendre). Il est 1 h. 1/4 chez papa, je me sauve dans mon lit où je n'ai plus qu'à me mettre... »*
(2 pp. 1/4 in-8, montage sur onglets).

L'altercation avec ses parents au sujet de cette photographie
inspira à Proust un épisode de son roman Jean Santeuil, *ébauche de la* Recherche.

UNE PASSION AMOUREUSE, UNE DISPUTE FAMILIALE... QUELQUES PAGES DE ROMAN. Il semble que ce soit sur les instances de leur ami l'écrivain Robert de Flers que Marcel Proust et Lucien Daudet se soient prêtés avec lui, au début de novembre 1896, à une séance de photographie chez un photographe mondain de la place de la Madeleine, Otto Wegener dit Otto. Plusieurs clichés furent pris, dont celui tiré ici est le plus explicite concernant les relations de Marcel Proust avec Lucien Daudet. Fils d'Alphonse Daudet, lui-même homme de lettres et peintre, élégant, mondain, Lucien Daudet entretenait alors en effet avec Marcel Proust une liaison à peine dissimulée (elle dura du début de 1896 au milieu de 1897). Quand les parents de Marcel Proust, sans illusion sur ses tendances, apprirent l'existence de ces photographies, ils exigèrent qu'elles fussent détruites avant même de les avoir vues. Il s'ensuivit une violente dispute au cours de laquelle l'écrivain claqua une porte vitrée dont il brisa le verre. Cet incident inspira à sa mère, dans une lettre qu'elle lui écrivit, une métaphore sur le temple et le mariage juif. Marcel Proust accepta de ne pas mettre ces photographies en circulation, mais il transposa l'épisode dans son roman *Jean Santeuil*, où Lucien Daudet peut être reconnu sous les traits de Charlotte Clissette, et où l'altercation oppose Jean Santeuil à ses parents au sujet d'Henri de Réveillon. Cette liaison valut encore à Marcel Proust un duel, en février 1897, avec l'écrivain Jean Lorrain qui avait lancé des insinuations dans la presse.

PROVENANCE : JACQUES GUÉRIN, avec note autographe signée jointe de celui-ci : « *Cette lettre capitale et la photographie soigneusement conservées par la famille me furent données confidentiellement par madame Robert Proust en 1936...* »

Lettres demeurées inconnues à Philip Kolb pour son édition de la *Correspondance* de Marcel Proust. – Citations partielles dans le catalogue de vente aux enchères *Livres anciens et modernes*, Paris, Hôtel Drouot, Étude Tajan, 15 novembre 1996, n° 272. – Citation partielle de la seconde lettre par Jean-Yves Tadié dans *Marcel Proust*, Paris, Gallimard, Folio, 2005, p. 498, d'après le catalogue mentionné ci-dessus.

131 **RÉGNIER** (Henri de). Manuscrit autographe. 5 pp. 1/2 in-4.
400 / 500 €

Sa chronique « La vie littéraire » pour *Le Figaro* du 29 mars 1927, consacrée à la critique de trois ouvrages : *Thérèse Desqueyroux* de François Mauriac, *La Véritable Histoire de la belle madame Tiquet* de Paul Ginisty, et *Amours et Crimes* de Charles Derennes.

« *... Mieux connu et mieux apprécié par d'importantes études critiques, mieux jugé dans son éloignement séculaire, le romantisme rerend sa place légitime dans l'histoire des Lettres françaises. Il la reprend d'autant mieux qu'en somme il ne l'avait jamais quittée.. J'en pourrais donner maints exemples et le hasard de mes lectures m'en fournit un avec le beau et curieux roman que M. François Mauriac a intitulé* Thérèse Desqueyroux *et qui est à proprement parler l'histoire d'un "monstre", c'est-à-dire d'un être d'exception atteint de difformité morale et de déformation psychique. Or ce goût des "monstruosités" dont on peut déjà noter plus d'un indice dans les ouvrages antérieurs de M. Mauriac ne le rattache-t-il pas d'assez près à l'un des sujets les plus chers à l'imagination romantique ?* [Henri de Régnier cite ici Balzac, Hugo et Vigny]... *D'ailleurs... sait-elle exactement pourquoi elle a tenté d'empoisonner son mari ? Quelle part y a eue sa volonté ? Jusque quel point a-t-elle obéi à une impulsion inconsciente ? Elle a bénéficié d'un non lieu ; elle accepte la vie de captive et de coupable qui sera la sienne auprès de l'homme dont elle a voulu la mort, qu'elle hait et qui la hait, mais ELLE VOUDRAIT VOIR CLAIR EN ELLE-MÊME, SAVOIR SA PART EXACTE DE CULPABILITÉ, SE COMPRENDRE ET SE FAIRE COMPRENDRE, ET C'EST À CETTE DOUBLE IMPOSSIBILITÉ QU'ELLE S'USE ET QU'ELLE SE DÉTRUIT...* »

« J'ENVOIE AUSSI DES TOILES... »

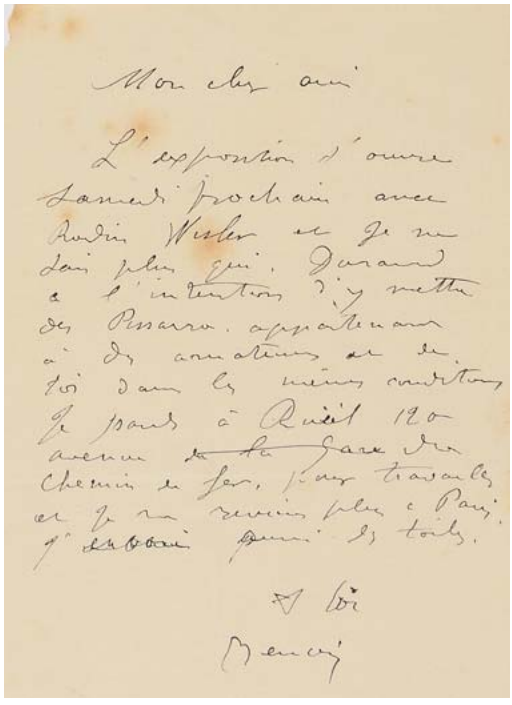

132 **RENOIR** (Auguste). Lettre autographe signée [À CLAUDE MONET]. [Mai 1888]. 1 p. in-12 sur un feuillet de papier déchiré irrégulièrement par Renoir ; infimes rousseurs.
1 000 / 1 500 €

Le marchand d'art Paul Durand-Ruel monta un projet d'exposition collective en 1888, d'abord assez large, puis restreint à quatre artistes, Auguste Renoir, Auguste Rodin, James Whistler et Claude Monet. Considérant que l'organisation en était « bâclée », ce dernier refusa son concours, mais Renoir maintint le sien par égard envers Whistler. Finalement, Paul Durand-Ruel abandonna l'idée.

« *Mon cher ami, l'exposition s'ouvre samedi prochain avec RODIN, WISLER* [sic] *et je ne sais plus qui. Durand a l'intention d'y mettre des PISSARRO appartenant à des amateurs et de TOI dans les mêmes conditions. Je pars à Rueil 120 avenue du Chemin-de-fer, pour travailler et je ne reviens plus à Paris. J'ENVOIE AUSSI DES TOILES...* »

Les deux maîtres firent connaissance dans l'atelier de Charles Gleyre en 1862, et se lièrent dune longue amitié. Ils travaillèrent ensemble en 1869 à Bougival, en 1873 à Argenteuil, en 1883 sur la côte méditerranéenne, et peignirent chacun le portrait de l'autre à plusieurs reprises. Ils participèrent en 1873 à la fondation de la société qui organisa les expositions impressionnistes.

PETITS HOMMES
(Morts sans sépulture)

133 **SARTRE** (Jean-Paul). Fragments autographes (17 ff. in-8 carré, trous de classeurs en marge) et épreuves (13 ff. in-8 carré dont quelques-uns avec corrections de plusieurs mains dont celle de SIMONE DE BEAUVOIR), le tout dans une chemise portant le titre manuscrit de « *Petits hommes* ».
2 000 / 3 000 €

NOTES POUR SA PIÈCE *MORTS SANS SÉPULTURE*, qu'il avait d'abord intitulée « *Petits hommes* », correspondant à plusieurs passages d'un moment particulièrement dramatique de la pièce où les résistants, captifs et torturés, expriment des idées divergentes sur la mort imminente qui les attend.

QUELQUES-UNS DE CES PASSAGES SONT ICI RÉÉCRITS PLUSIEURS FOIS, OFFRANT D'IMPORTANTES ET INTÉRESSANTES VARIANTES.

« ... [Henri]. – ... *Ce sera si facile : nous n'aurons même pas le temps de regarder les canons de leurs fusils.*
Canoris. – *Nous n'avons pas le droit de mourir pour rien.*
Henri. – *Est-ce que nous n'avons pas assez payé ? (*Canoris hausse les épaules sans répondre*). ce soleil est sinistre. Tant de soleil sur tant de morts. Il faudra revoir tous les jours ce soleil. Plus rien ne m'attache à la vie : cette nuit j'ai fait mes bagages. Je ne veux pas faire un faux départ...* »

PIÈCE DESTINÉE À RAPPELER LES SACRIFICES DE LA RÉSISTANCE, « AU MOMENT OÙ LES ANCIENS COLLABORATEURS COMMENÇAIENT À RELEVER LA TÊTE » (Simone de Beauvoir, dans *La Force des choses*) : tragique, âpre, et pourtant optimiste dans ce qu'elle dit de l'héroïsme, *Morts sans sépulture* est « la seule pièce de Sartre où s'affirment explicitement des valeurs positives proches d'un certain humanisme "réaliste-socialiste", incarné dans le personnage du communiste Canoris » (Michel Contat et Michel Rybalka). Représentée pour la première fois en France le 8 novembre 1946 elle provoqua un scandale en raison d'une scène de torture explicite.

134 **SAUSSURE** (Horace-Bénédict de). Lettre autographe signée [à Philippe-Frédéric de Dietrich]. Genève, 14 novembre 1787. 3 pp. in-4.
4 000 / 5 000

« *J'accepte avec beaucoup de plaisir la place que vous avez bien voulu vous charger... de m'offrir dans la Société de l'exploitation des mines. Cet établissement me paroît propre à à répandre de grandes lumières sur cette branche utile de nos connoissances ; & il ne se présente dans ce moment à mon espoir aucune observation qui ne soit en éloge du plan que vous m'avés envoyé... JE SUIS DEPUIS TROIS SEMAINES DE RETOUR DU PETIT VOYAGE dont j'avois eu l'honneur de vous parler, en vous priant de remercier l'Académie des Sciences de la place de correspondant qu'elle a bien voulu me donner.*

J'ai fait dans cette course quelques observations de géologie assez intéressantes que je publierai dans le IIIe volume de mes Voyages *auquel je travaille avec beaucoup d'activité. J'espère qu'il paroîtra dans le courant de l'été prochain. JE SUIS MONTÉ SUR CETTE CIME DU MONT-CENIS que Mr de Lamanon a nommée la Fraise & sur laquelle il écrivit une ou deux lettres au* Journal de Paris *il y a trois ou quatre ans* [le naturaliste Robert de Paul de Lamanon, qui fit l'ascension de la Roche-Michel près du Mont-Cenis le 16 juillet 1784]. *Cette cime a environ 1800 toises au-dessus de la mer. J'AI FAIT LÀ QUELQUES EXPÉRIENCES QUE JE N'AVOIS PAS PU FAIRE SUR LE MONT-BLANC, & QUE Mrs MONGEZ & DE LAMANON ONT FAITES SUR LE PIC DE TÉNÉRIFFE* [Lamanon et le physicien Jean-André Mongez, en août 1785 lors de l'expédition de Lapérouse]. *La Fraise n'est plus basse que le pic que d'une centaine de toises & ainsi il ne devoit pas y avoir une grande différence dans les résultats des expériences. Cependant J'AI TROUVÉ DES RÉSULTATS FORT DIFFÉRENS. En particulier l'évaporation de l'éther & celle de la liqueur fumante de Boyle n'ont point été aussi considérables ni près de là ; & la liqueur fumante avoit à cette hauteur tout autant d'odeur si ce n'est même plus que dans la plaine. Mais je reposerai encore ces expériences l'été prochain à de plus grandes hauteurs. CETTE PRÉTENDUE DIMINUTION DES ODEURS ET DES SAVEURS SUR LES HAUTES MONTAGNES EST UN ANCIEN PRÉJUGÉ qui m'a toujours paru absurde en théorie & qu'aucune observation bien faite n'a jamais confirmé...* »

FONDATEUR DE LA GÉOLOGIE ALPINE, SECOND VAINQUEUR DU MONT-BLANC, HORACE-BÉNÉDICT DE SAUSSURE (1740-1799), professeur à l'Académie de Genève de 1762 à 1786, fit plusieurs voyages en Europe, et se consacra plus particulièrement à l'exploration et l'étude des Alpes entre 1774 et 1789. D'abord attiré par la botanique sous l'influence des naturaliste Charles Bonnet (son oncle) et Albrecht von Haller, il s'intéressa principalement ensuite à la géologie. Il laissa plusieurs ouvrages de physique et d'histoire naturelle, dont le plus célèbre et spectaculaire demeure son *Voyages dans les Alpes*, paru de 1779 à 1796, véritable acte de naissance de la géologie alpine dans lequel il démontre l'existence de l'orogénèse. Il fut en outre l'inventeur de plusieurs appareils de mesure, le premier électromètre connu, l'héliothermomètre, l'hygromètre à cheveux, le diaphanomètre et le cyanomètre (pour étudier la transparence et le bleu du ciel à différentes altitudes). D'opinions libérales, il s'impliqua un temps dans les affaires politiques de la Suisse et tenta, imprégné de *L'Émile* de Rousseau, de promouvoir une réforme de l'Académie dans un sens plus démocratique.

MINÉRALOGISTE AMI DES ENCYCLOPÉDISTES, LE BARON DE DIETRICH (1748-1793) était issu d'une famille de banquiers et maîtres de forges alsaciens. Après des études à l'Université protestante de Strasbourg, il fit de longs voyages en Europe et, destiné à succéder à son père (« le roi du fer »), s'intéressa aux sciences de

la terre, réunissant une imposante bibliothèque sur le sujet et dirigeant des expériences dans les usines familiales. Ses publications attirèrent l'attention sur lui, notamment un mémoire sur la question volcanique qui lui valut dès 1775 les éloges de Lavoisier et l'entrée à l'Académie des Sciences comme membre correspondant – il en deviendrait membre associé en 1786. Il défendit la nouvelle chimie théorisée par Lavoisier, et, en 1787, fut avec lui un des membres fondateurs des A*nnales de chimie* aux côtés de Berthollet, Fourcroy et Guyton de Morveau. Il mena des expériences sur le gaz avec Volta et répéta ces expériences à Paris. Devenu en 1785 commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du royaume, le baron de Dietrich participa à l'effort visant à développer la métallurgie en France et livra le fruit de ses enquêtes dans sa *Description des gîtes de minerai*, en trois parties, pour les Pyrénées (1786), pour l'Alsace (1789), et pour la Lorraine méridionale (posthume, 1800). Homme des Lumières, chancelier de l'Université protestante, il fut lié avec Turgot, La Fayette, et, favorable à l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, se lança dans l'action politique en 1789 et fut le premier maire élu de Strasbourg. Il mourut guillotiné sous la Terreur.

LES LANGUES « SONT FILLES DU BESOIN QUE NOUS AVONS DE LA SOCIÉTÉ… »

135 **SÉNEBIER** (Jean). Lettre autographe signée à Louis-Paul Abeille. S.l., 7 septembre 1787. 3 pp. in-4, adresse au dos, cachet armorié de cire noire, déchirure due à l'ouverture avec atteinte à un mot, onglet manuscrit de collection ancienne en marge de la première page.
400 / 500 €

Longue critique philologique de l'ouvrage de Jacques Le Brigant et Louis-Paul Abeille, *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, que Jean Sénebier a reçu par l'intermédiaire de l'astronome genevois Jacques-André Mallet.

« … *JE NE CROIS PAS QUE LES LANGUES SOIENT LES FILLES DE L'INSPIRATION, IL ME SEMBLE PLUTÔT QU'ELLES SONT FILLES DU BESOIN QUE NOUS AVONS DE LA SOCIÉTÉ et que l'imitation des objets dont on vouloit faire naître les idées fournit les premiers rudiments du langage qui se perfectionna par la réflexion, mais je crois que la grammaire repose par les fondements sur l'observation de la nature… IL ME PAROÎT AU MOINS VRAISEMBLABLE QUE TOUTES LES LANGUES DESCENDENT D'UNE SEULE, MAIS ELLES ONT TOUTES QUELQUE CHOSE QUI LES CARACTÉRISE et qui me semble accommodé d'abord aux organes des peuples, ensuite à leurs besoins, à leurs facultés, à leur talent, etc. Je ne crois pas que l'hébreu soit la langue primitive… SI LES LANGUES SE SONT FORMÉES SUCCESSIVEMENT, COMME JE L'IMAGINE, SI ELLES SONT LES FILLES DE L'OBSERVATION ET D'UNE OBSERVATION SUCCESSIVE, IL EST CLAIR QUE CES LANGUES DEVOIENT D'UN SIÈCLE À L'AUTRE DEVENIR TOUT À FAIT DIFFÉRENTES, par leurs acquisitions et que leurs différences durent être d'abord les plus sensibles, ensuite les circonstances particulières qui auront favorisé plus ou moins dans de certaines familles le développement de cette langue, ces circonstances auront donné lieu par la différence de leur perfectionnement à la différence des langues, il me semble donc que la langue hébraïque est un de ces rameaux particuliers de la langue primitive, dont l'égyptien, le cananéen, le phénicien, l'arabe sont des rameaux collatéraux mais dont la vigueur n'est pas la même… Mais j'avoue que je suis étonné quand je vois les analogies entre les langues orientales et le celtique… Après avoir été confondu par la multitude des preuves que vous donnés, je reviens de mon étonnement, et je me demande : chaque langue ne pourroit-elle pas offrir le même phénomène que le celtique et par une analyse adroite, ne pourroit-on pas obtenir des résultats pareils. – Je considère ensuite que cette analyse dépend beaucoup de l'ortographe et puis recherche les les fondements de l'ortographe dans une langue qui n'a jamais été écrite… Cette analyse est encore plus une analyse métaphysique qu'une dissection artificielle…*

J'APPRENDS... QUE VOUS DESCENDE[Z] *D'UN HOMME À QUI GENÈVE A DES OBLIGATIONS, À QUI ELLE DOIT UNE MACHINE HYDRAULIQUE QUI L'ABREUVE, et la plus belle maison qu'on y voye* [Joseph Abeille était le père de Louis-Paul Abeille]. *Homme genevois, je m'empresse de vous en témoigner ma reconnaissance...* »

DÉCOUVREUR DE LA PHOTOSYNTHÈSE ET PRÉCURSEUR DE CLAUDE BERNARD, LE NATURALISTE GENEVOIS JEAN SENEBIER (1742-1809) quitta ses fonctions de pasteur pour devenir bibliothécaire de la République de Genève et se consacrer aux études scientifiques. Encouragé par le botaniste Charles Bonnet, il réalisa sa première expérience de physiologie végétale, puis traduisit presque toutes les œuvres de l'abbé Spallanzani. Ses travaux permirent deux avancées majeures, l'une par l'explication du mécanisme de la photosynthèse chez les plantes vertes (ses conclusions dépassent largement celles de Jan Ingen-Housz), l'autre par la théorisation de la méthode expérimentale, anticipant la formulation définitive de Claude Bernard. Jean Senebier joua un rôle décisif dans la vie intellectuelle de son temps, par l'influence qu'il exerça sur un groupe de jeunes élèves appelés à un brillant avenir, parmi lesquels le botaniste Augustin-Pyrame de Candolle, Nicolas-Théodore de Saussure (pionnier de la photochimie) ou encore Jean-Antoine Colladon (précurseur de Mendel).

« IL N'EST PAS DE PLUS BEAU MÉTIER,
IL N'EST PAS DE PLUS SOMPTUEUSE MATIÈRE,
QUE CEUX DE CÉZANNE, DE CROSS, DE RENOIR ET DE MONET... »

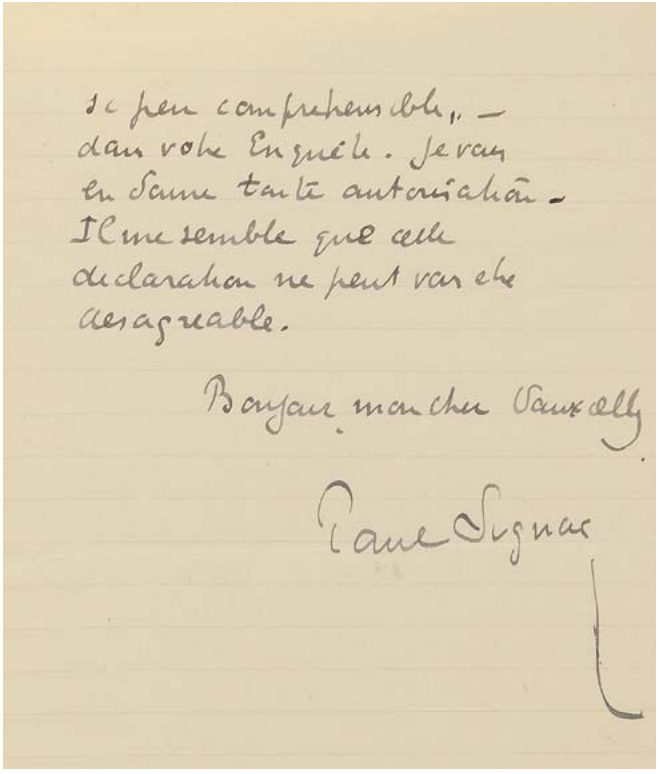
si peu compréhensible, —
dans votre Enquête. Je vais
en donner toute autorisation —
Il me semble que cette
déclaration ne peut vous être
désagréable.

Bonjour mon cher Vauxcelles

Paul Signac

136 **SIGNAC** (Paul). Lettre autographe signée à Louis Vauxcelles. Vernon, « *18 août* » [1912]. 2 pp. 1/2 in-8, quelques soulignements au crayon.
1 000 / 1 500 €

RÉACTION DU NÉO-IMPRESSIONNISTE À LA GRANDE ENQUÊTE « SUR LE MÉTIER DE PEINDRE » que venait de publier dans le *Gil Blas* l'influent d'art Louis Vauxcelles, demeuré célèbre pour avoir été à l'origine des expressions « fauvisme » et « cubisme ».

« *Mais il y a complet malentendu ! Je me suis donc si mal expliqué ! Et vous avez dû me supposer d'une bien stupide susceptibilité. Comment aurais-je pu, en effet, me formaliser de votre écho très amusant et y trouver accusation de "prétentions réactionnaires" ??? Mon envoi se composait de deux papiers qui n'avaient aucun rapport entre eux.*
1° Ma lettre qui était un compliment, et un compliment de votre écho "Chevreul" [le chimiste Eugène Chevreul, dont les travaux ont inspiré diversement impressionnistes et néo-impressionnistes]. *Et vous pouvez, si cela vous plaît, raconter l'anecdote Delacroix, assez émouvante.*
2° ... Un télégramme de "protestation", en effet ; mais destiné à votre enquête – Sur le métier de peindre – [parue dans le journal *Gil Blas*], *et que vous pouvez y publier sous ma signature responsable : "JE PROTESTE EN EFFET CONTRE LA PRÉTENTION DE CERTAINS DE VOS CORRESPONDANTS QUI CROYANT DÉTENIR, SEULS, LE "*MÉTIER*", VANTENT LES JUS, LES GLACIS, LES PRÉPARATIONS DU PASSÉ, dont ils usent ; louent les peintres en voitures ou au badigeon, MAIS TAISENT, BLÂMENT OU PLAIGNENT, L'ŒUVRE DE NOTRE TEMPS". Et je le répète : "Il n'est pas de plus beau métier, il n'est pas de plus somptueuse matière, que ceux de Cézanne, de Cross, de Renoir et de Monet. C'est facile à démontrer." Si vous préférer insérer cette partie de ma lettre – à la place de mon télégramme si peu compréhensible – dans votre enquête, je vous en donne toute autorisation. Il me semble que cette déclaration ne peut vous être désagréable...* »

137 **VERLAINE** (Paul). Lettre autographe signée à un poète. S.l., 14 janvier 1869. 1 p. in-8.
200 / 300 €

LETTRE DE JEUNESSE, écrite à 24 ans.

« *J'AI LU VOS VERS ET J'EN ACCEPTE AVEC GRATITUDE LA DÉDICACE. Vous êtes un vrai poète et je suis heureux de la sympathie qu'ont pu vous inspirer mes chétives productions. J'attends avec impatience la "prochaine missive". Bien à vous...* »

« D'OUTRE-MANCHE, MES BIEN CORDIALES AMITIÉS... »

138 **VERLAINE** (Paul). Lettre autographe signée à l'éditeur Alphonse Lemerre. [Boston, en Angleterre], 16 janvier 1876. 3/4 p. in-8, adresse au dos.
1 500 / 2 000 €

Lettre écrite lors d'un séjour en Angleterre (janvier-juin 1876) au cours duquel il chercha à s'établir dans la ville de Boston en donnant des leçons particulières.

« *Voudrez-vous être assez gentil pour remettre à ma mère 5* POÈMES SATURN[IENS], *5* FÊTES GALANTES, *et 5* BONNES CHANSONS *?* [Il s'agit de trois de ses meilleurs recueils, seuls parus chez Lemerre.]

Vous voudrez bien aussi lui vendre, au plus juste prix, LES IDYLLES PRUSSIENNES *DE BANVILLE* [parues en 1871], *dont j'ai besoin.*

Merci d'avance et je vous envoie, d'outre-Manche, mes bien cordiales amitiés... »

16 Janv. 76.

Mon cher Lemerre,

Voudrez vous être assez gentil pour remettre à ma mère 5 exemplaires Saturnes, 5 fêtes galantes et 5 bonnes chansons ?

Vous voudrez bien aussi lui vendre, au plus juste prix, les Idylles prussiennes de Banville, dont j'ai besoin.

Merci d'avance et je vous envoie, d'outre manche, mes bien cordiales amitiés

P. Verlaine

« QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR MA FUTURE ŒUVRE... »

139 **VERLAINE** (Paul). Lettre autographe signée à Henri Cholin. Paris, [vers 1891]. 2 pp. in-8, papier jauni et encre légèrement pâlie.
2 000 / 2 500 €

PUBLICISTE ANARCHISTE, HENRI CHOLIN est le dédicataire d'un poème des *Épigrammes* et se voit consacrer par Paul Verlaine une de ses notices de *Gosses*.

« *Vous voulez bien me demander, en vue d'une étude, quelques renseignements sur ma future œuvre (comme dirait ce pauvre Ghil* [le poète René Ghil]*). Voici les dernières nouvelles.*
En outre de ce que j'ai chez Savine [l'éditeur Albert Savine] *et qui est fait, JE VOUDRAIS METTRE À MORT LOUIS XVII DANS UN DRAMELET en 3* jornadas. *SARAH BERNHARDT JOUERAIT LE RÔLE DU PETIT DAUPHIN. Voyez-vous ça ? Et ça vous semble-t-il trop absurde, sinon trop ambitieux ?*

PUIS DES VOLUMES DE PURE ÉPIGRAMMATIE, MARMORÉENS UN PEU (À LA GOETHE) EN CONCURRENCE AVEC DES ŒUVRES DE PURE SENSUALITÉ, poussés jusqu'au Bout.

PUIS UN *VOLUME D'*INVECTIVES *(*Martial invenit [en latin]) *où toute ma bile et toutes mes rancunes contre d'aucuns.*

MA GRANDE AMBITION, JE NE VOUS LE DISSIMULE PAS, SERAIT LA GRANDE CRITIQUE DANS LES GRANDS JOURNAUX, MAIS MES NERFS !! ET LE THÉÂTRE, MAIS MES NERFS !!! Enfin, mon plus grand projet serait de gagner un peu d'argent pour enfin vivre en dehors de tumultes et d'inquiétudes qui ne sont plus de mon âge... Si votre article paraît bientôt ou plutôt tout de suite, dites donc que Les Uns et les autres *sont absolument réservés. Amitiés à Berrichon et à Du Plessys* [l'artiste et écrivain Pierre Dufour, dit Paterne Berrichon, futur beau-frère d'Arthur Rimbaud, et l'écrivain Maurice Flandre dit Maurice Du Plessys]... »

UN PROCHE DE VERLAINE ET RIMBAUD

140 **[VERLAINE ET RIMBAUD].** – DELAHAYE (Ernest). Lettre autographe à l'historien de la littérature Marcel Coulon. Maisons-Laffitte, 10 décembre 1929. 3 pp. 1/2 in-8.
600 / 800 €

BELLE RÉFLEXION LITTÉRAIRE SUR L'INFLUENCE DU LATIN SUR LE STYLE DES DEUX POÈTES.

CAMARADE DE RIMBAUD DEVENU AMI ET AGENT LITTÉRAIRE DE VERLAINE, ERNEST DELAHAYE (1853-1930), fut le condisciple d'Arthur Rimbaud au collège de Charleville, et devint son inséparable compagnon : ils parcouraient ensemble rêveusement la campagne ; Rimbaud lui lisait ses poèmes, comme « Le bahut » ou « Le dormeur du val », et lui fit recopier les vers qu'il expédia à Verlaine au cours de l'été 1871. Après le départ de Rimbaud, Delahaye le revit plusieurs fois jusqu'en mai 1879, quand Rimbaud malade revint de Chypre pour

se faire soigner. En 1882, encore, Rimbaud demanderait par lettre à Delahaye de lui faire parvenir des livres et instruments scientifiques en Afrique pour lui permettre de se mettre comme explorateur au service de la Société de géographie. Devenu professeur en institutions, Delahaye occupa successivement des postes dans plusieurs villes avant d'entrer au ministère de l'Instruction publique. À Paris, il se lia alors avec de nombreux poètes dont Germain Nouveau, et surtout Paul Verlaine pour qui il servait d'intermédiaire avec les éditeurs. Il consacra plusieurs publications à ses relations littéraires : dès 1898, il édita avec Paterne Berrichon *Les Œuvres de Jean-Arthur Rimbaud*, puis publia des souvenirs : *Rimbaud* (1905), *Rimbaud, l'artiste et l'être moral* (1923), *Souvenirs familiers à propos de Rimbaud, Verlaine, Nouveau* (1925)...

« ... *Grâce à l'habileté de la composition, au pittoresque, à la variété des épisodes,* Verlaine poète saturnien [étude de Marcel Coulon, parue chez Grasset en 1929] *se lit avec une rapidité charmante. Pourtant vous n'avez négligé aucune recherche de documents. L'un entre autres, est bien précieux. Je connaissais un "devoir" de Verlaine en rhétorique, un "*lege quaeso*" présenté à M. Deltour. C'est simplement la traduction en vers français d'un poète latin (Perse, je crois). Je l'ai publié dans une plaquette éditée à La Maison du Livre... Mais votre document Boudaille est bien autrement important pour l'histoire littéraire : il nous confirme ce que je pensais, à savoir que VERLAINE ÉTAIT FORT EN VERS LATINS.*
NOUS SOMMES SÛRS À PRÉSENT QUE, COMME RIMBAUD, IL SE FORMA, PAR LA POÉSIE LATINE, À CE RYTHME EXPRESSIF *QUI ASSURE AUX DEUX POÈTES LA PREMIÈRE PLACE DANS LA POÉSIE FRANÇAISE. Verlaine, comme Rimbaud, a potassé Virgile. Hugo disait : "O Virgile, ô mon maître !" Hugo n'est-il pas celui qui, le premier, orienta résolument notre poésie vers le* rythme expressif *(enjambements, vers à plusieurs césures) ? Mon ami Du Plessys* [le poète Maurice Flandre dit Maurice Du Plessys] — *un vaste esprit, cependant – s'écriait devant moi : "Hugo est un barbare !" Comment n'apercevait-il pas que Moréas est beaucoup moins "roman" (*romanus*) que Victor Hugo, puisqu'il omet de se rattacher aux procédés latins ? Comment peut-on comprendre que Moréas n'ait pas vu cette nécessité, alors que tout le monde, autour de lui, célébrait déjà "Le bateau ivre" ?*

*JE PARLE DE POÉSIE "PROFANE". IL EN EST UNE AUTRE, MERVEILLEUSE. Le troisième siècle après J.-C. a ce transfuge de la technique virgilienne, Commodien. Mais lui fit une invention, la rime, et Dieu même intervint sans doute pour dicter à des saints le miraculeux plainchant, qui n'est qu'une sorte de musique verbale complétant l'action expressive de vers comme ceux de l'*O filii, *du* Lauda Sion *(et de tant d'autres !) et leur conférant une séduction que l'Antiquité n'a pas dû connaître (sinon, peut-être, Pindare, qui l'aurait soupçonnée, car nous lui avons chipé l'air de la* Préface*).*
D'AILLEURS, LES POÈTES DE LA LITURGIE (OUVREZ UN PAROISSIEN ROMAIN) ONT EU DES AUDACES RÉVOLUTIONNAIRES non moins que nos Français les plus modernes.
JE VOUS RECOMMANDE NOTAMMENT UNE FANTAISIE QUI S'INTITULE INVIOLATA, *QUE VERLAINE AVAIT REMARQUÉE et signalée à Sivry* [son beau-frère le poète Charles de Sivry]. *Les plus enragés de nos verslibristes sont des Viennet en comparaison du bon moine qui composa un tel chant. Vous verrez surtout le dernier mot : une rime d'attente, rime suspendue, prodige de raffinement...* »

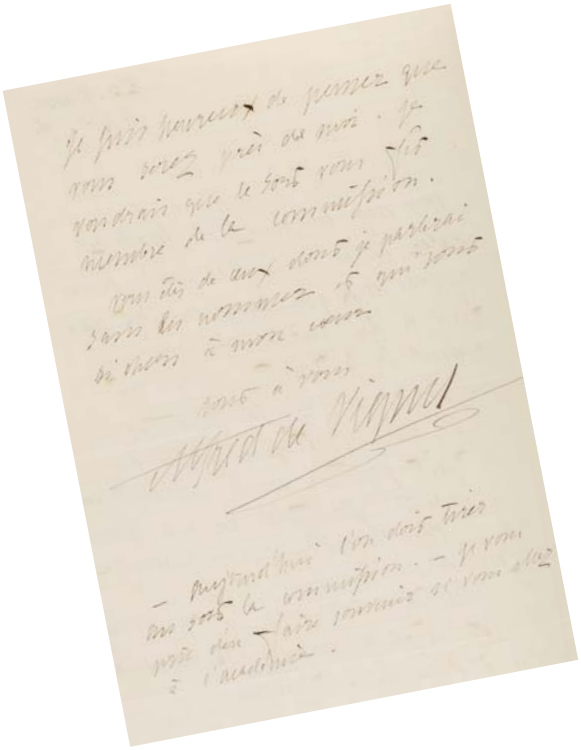

141 **VIGNY** (Alfred de). Lettre autographe signée à son « *cher ami* » [probablement Alexandre Guiraud]. S.l., 22 janvier 1846. 2 pp. in-8.
600 / 800 €

VIGNY RALLUME LA QUERELLE DU ROMANTISME. Après cinq candidatures malheureuses, Alfred de Vigny fut enfin élu à l'Académie française le 8 mai 1845. Il composa un discours de réception combattif dans lequel il présentait son arrivée dans cette institution comme une nouvelle victoire du romantisme. Le comte Molé, à qu'il incomba de recevoir le poète dans la séance du 29 janvier 1845, prit connaissance du texte le 1er décembre 1845, et composa une réponse critique de cette posture. Alfred de Vigny la lut et demanda des retranchements, que le comte Molé accepta oralement mais n'exécuta finalement pas le jour de la réception. D'un côté, Alfred de Vigny en fut ulcéré (il y consacre un long passage de ses mémoires), et de l'autre les académiciens le battirent froid à de rares exceptions près, dont celle notable de Victor Hugo.

« *VOUS ME CONSEILLEZ DE LAISSER COULER L'EAU,... JE NE CONÇOIS CELA QUE LORSQU'ON N'EST PAS FORCÉ DE LA BOIRE. – Mais quand il le faut, si elle et empoisonnée, on la jette. – Si elle n'est que gâtée, on la fait philtrer, voilà la raison et le droit. Du reste, j'attends pour en parler que je l'aie goûtée, ce qui arrivera samedi. J'ESPÈRE QU'ELLE SERA PURE COMME LE CRISTAL ET JE LE DÉSIRE POUR N'AVOIR RIEN À DIRE NI À FAIRE. Je suis heureux de penser que vous serez près de moi. Je voudrais que le sort vous fit membre de la commission. Vous êtes de ceux dont je parlerai sans les nommer et qui sont chers à mon cœur... Aujourd'hui l'on doit tirer au sort la commission. – Je vous prie d'en faire souvenir si vous allez à l'Académie...* »

L'ÉCRIVAIN ET ACADÉMICIEN ALEXANDRE GUIRAUD FUT UN FERVENT SOUTIEN DE LA CANDIDATURE D'ALFRED DE VIGNY À L'ACADÉMIE.

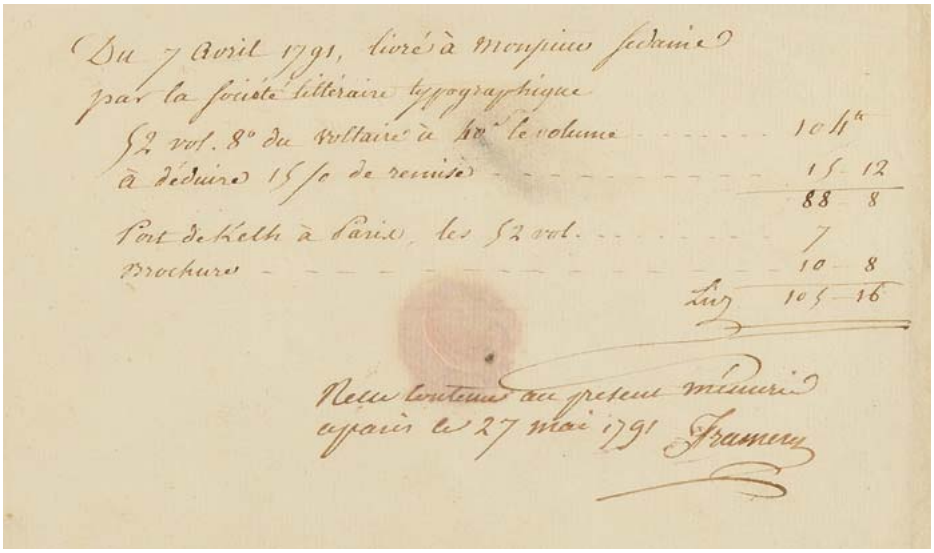
Du 7 avril 1791, livré à Monsieur Sedaine
par la société littéraire typographique
52 vol. 8° du Voltaire à 40s le volume ..... 104 lt
à déduire 15 % de remise 15 12
88 8
Port de Kehl à Paris, les 52 vol. 7
Brochure 10 8
Liv 105 16
Reçu contenu au present mémoire
a paris le 27 mai 1791 Framery

142 **[VOLTAIRE].** – Pièce manuscrite. Paris, 7 avril 1791. 1 p. in-16 oblong. Avec apostille autographe signée pour Michel-Jean Sedaine par Nicolas-Étienne Framery (27 mai 1791, 2 lignes).
1 500 / 2 000 €

« *Livré à Monsieur Sedaine par la Société littéraire typographique 52 vol. 8° du Voltaire à 40 s*[ous], *104 l*[livres] / *à déduire 15 % de remise... 88, 8 / port de Kehl à Paris, les 52 vol., 7 / brochure, 10, 8 /* [soit] *livres 105, 16.* »

FACTURE ADRESSÉE À L'ÉCRIVAIN SEDAINE POUR DES VOLUMES DES *ŒUVRES COMPLÈTES* DE VOLTAIRE.

LA CÉLÈBRE ÉDITION DE KEHL, FINANCÉE PAR BEAUMARCHAIS, ÉTABLIE PAR CONDORCET : envisagée d'abord par l'éditeur Pancoucke (pour qui Voltaire corrigea environ 30 volumes), elle fut finalement lancée en 1778 par Beaumarchais qui monta pour l'occasion une « Société littéraire typographique » dans la ville allemande de Kehl, près de Strasbourg mais en territoire badois. Comprenant au total 70 volumes in-8 ou 92 volumes in-12, imprimés de 1783 à 1789, elle fut la plus complète, la plus belle et la mieux ordonnée parue jusqu'alors.

VÉRITABLE FONDATEUR DE L'OPÉRA-COMIQUE, MICHEL JEAN SEDAINE (1719-1797) donna de nombreuses œuvres avec pour la musique le concours de Philidor, puis de Monsigny et de Grétry, dont *Guillaume Tell* en 1791 qui fut l'un de ses plus grands succès. Voltaire avait de la considération pour Sedaine, à qui il écrivait en avril 1769 : « Je ne connais personne qui entende le théâtre mieux que vous, et qui fasse parler ses acteurs avec plus de naturel. C'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures ».
ÉCRIVAIN, COMPOSITEUR ET MUSICOLOGUE, NICOLAS-ÉTIENNE FRAMERY (1745-1810) fut surintendant de la musique du comte d'Artois (futur Charles X), un ami de Marie-Antoinette, et l'agent de divers auteurs dramatiques et compositeurs. Proche de Beaumarchais, avec qui il signa quelques collaborations littéraires, il fonda avec lui et Michel Jean Sedaine ce qui deviendrait la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Lui, continuait à la regarder, d'un air souriant et gêné. Pourtant, il se décida.

— Tu regrettes qu'il soit parti, hein?

Et, comme elle tressaillait, en voulant protester, il l'arrêta.

— Ce n'est pas une querelle que je te cherche. Tu vois bien que je ne suis pas jaloux. Un jour, tu m'as dit de te tuer, si tu m'étais infidèle, et, n'est-ce pas? je n'ai point l'air d'un amant qui songe à tuer sa maîtresse... Mais, vraiment, tu ne bougeais plus d'en bas. Impossible de t'avoir à moi une minute. J'ai fini par me rappeler ce que disait ton mari, que tu coucherais un beau soir avec ce garçon, sans plaisir, uniquement pour recommencer autre chose.

Elle avait cessé de se débattre, elle répéta à deux reprises, lentement :

— Recommencer, recommencer...

Puis, dans un élan d'irrésistible franchise :

— Eh bien! écoute, c'est vrai... Nous pouvons nous dire tout, nous autres. Il y a assez de choses qui nous lient... Depuis des mois, il me poursuivait, cet homme. Il savait que j'étais à toi, il pensait que ça ne me coûterait pas davantage d'être à lui. Et, quand je l'ai retrouvé en bas, il m'a parlé encore, il m'a répété qu'il m'aimait à en mourir, l'air si pénétré de reconnaissance pour les soins que je lui donnais, avec une telle douceur de tendresse, que, c'est vrai, j'ai fait un moment le rêve de l'aimer aussi, de recommencer autre chose, quelque chose de meilleur, de très doux... Oui, quelque chose sans plaisir peut-être, mais qui m'aurait calmée...

Elle s'interrompit, hésita avant de continuer.

— Car, devant nous deux, maintenant, c'est barré, nous n'irons pas plus loin... Notre rêve de départ, cet espoir d'être riches et heureux, là-bas, en Amérique, toute cette félicité qui dépendait de toi, elle est impossible, puisque tu n'as pas pu... Oh! je ne te reproche rien, il vaut même mieux que la chose ne se soit pas faite; mais je veux te faire comprendre qu'avec toi je n'ai plus rien à attendre : demain sera comme hier, les mêmes ennuis, les mêmes tourments.

Il la laissait parler, il ne la questionna qu'en la voyant se taire.

— Et c'est pour ça que tu as couché avec l'autre?

Elle avait fait quelques pas dans la chambre, elle revint, haussa les épaules.

— Non, je n'ai pas couché avec lui, et je te le dis simplement, et tu me crois, j'en suis sûre, parce que désormais nous n'avons pas à nous mentir... Non, je n'ai pas pu, pas davantage que tu n'as pu toi-même, pour l'autre affaire. Hein? ça t'étonne, qu'une femme ne puisse se donner à un homme, quand elle raisonne le cas, en trouvant qu'elle y aurait intérêt. Moi-même, je n'en pensais pas si long, ça ne m'avait jamais coûté d'être gentille, je veux dire de faire ce plaisir à mon mari ou à toi, quand je vous voyais m'aimer si fort. Eh bien! je n'ai pas pu, cette fois-là. Il m'a baisé les mains, pas même les lèvres, je te le jure. Il m'attend à Paris, plus tard, parce que je le voyais si malheureux, que je n'ai pas voulu le désespérer.

Elle avait raison, Jacques la croyait, il voyait bien qu'elle ne mentait pas. Et il était repris d'une angoisse, le trouble affreux de son désir grandissait, à penser qu'il était maintenant enfermé seul avec elle, loin du monde, dans la flamme rallumée de leur passion. Il voulut s'échapper, il s'écria :

— Mais l'autre encore, il y en a un autre, ce Cabuche!

Un brusque mouvement la ramena de nouveau.

— Ah! tu t'es aperçu, tu sais cela aussi... Oui, c'est vrai, il y a celui-là encore. Je me demande ce qu'ils ont tous... Celui-là ne m'a jamais dit un mot. Mais je le vois bien qui se tord les bras, quand nous nous embrassons. Il m'entend te tutoyer, il pleure dans les coins. Et puis, il me vole tout, des affaires à moi, des gants, jusqu'à des mouchoirs qui disparaissent, qu'il emporte là-bas, dans sa caverne, comme des trésors... Seulement, tu ne vas pas t'imaginer que je suis capable de céder à ce sauvage. Il est trop gros, il me ferait peur. D'ailleurs, il ne demande rien... Non, non, ces grandes brutes-là, quand c'est timide, ça meurt d'amour, sans rien exiger. Tu pourrais me laisser un mois à sa garde, il ne me toucherait pas du bout des doigts, pas plus qu'il n'avait touché à Louisette, ça, j'en réponds aujourd'hui.

A ce souvenir, leurs regards se rencontrèrent, un silence régna. Les choses du passé s'évoquaient, leur rencontre chez le juge d'instruction, à Rouen, puis leur premier voyage à Paris, si doux, et leurs amours, au Havre, et tout ce qui avait suivi, de bon et de terrible. Elle se rapprocha, elle était si près de lui, qu'il sentait la tiédeur de son haleine.

— Non, non, encore moins avec celui-là qu'avec l'autre.

Et veux-tu savoir pourquoi? Va, je le sens à cette heure, je suis sûre de ne pas me tromper : c'est parce que tu m'as prise tout entière. Il n'y a pas d'autre mot : oui, prise, comme on prend quelque chose des deux mains, qu'on l'emporte, qu'on en dispose à chaque minute, ainsi que d'un objet à soi. Avant toi, je n'ai été à personne. Je suis tienne et je resterai tienne, même si tu ne le veux pas, même si je ne le veux pas moi-même... Ça, je ne saurais l'expliquer. Nous nous sommes rencontrés ainsi. Avec les autres, ça me fait peur, ça me répugne; tandis que toi, tu as fait de ça un plaisir délicieux, un vrai bonheur du ciel... Ah! je n'aime que toi, je ne peux plus aimer que toi!

Elle avançait les bras, pour l'avoir à elle, dans une étreinte, pour poser la tête à son épaule, la bouche à ses lèvres. Mais il lui avait saisi les mains, il la retenait, éperdu, terrifié de sentir l'ancien frisson remonter de ses membres, avec le sang qui lui battait le crâne. C'étaient la sonnerie d'oreilles, les coups de marteau, la clameur de foule de ses grandes crises d'autrefois. Depuis quelque temps, il ne pouvait plus la posséder en plein jour ni même à la clarté d'une bougie, dans la peur de devenir fou, s'il voyait. Et une lampe était là, qui les éclairait vivement tous les deux; et, s'il tremblait ainsi, s'il commençait à s'enrager, ce devait être qu'il apercevait la rondeur blanche de sa gorge, par le col dégrafé de la robe de chambre.

Suppliante, brûlante, elle continua :

— Notre existence a beau être barrée, tant pis! Si je n'attends de toi rien de nouveau, si je sais que demain ramènera pour nous les mêmes ennuis et les mêmes tourments, ça m'est égal, je n'ai pas autre chose à faire que de traîner ma vie et de souffrir avec toi. Nous allons retourner au Havre, ça ira comme ça pourra, pourvu que je t'aie ainsi une heure, de temps à autre... Voici trois nuits que je ne dors plus, torturée dans ma chambre, là, de l'autre côté du palier, par le besoin de venir te rejoindre. Tu avais été si souffrant, tu me semblais si sombre, que je n'osais pas... Mais, dis, garde-moi, ce soir. Tu verras comme ce sera gentil, je me ferai toute petite, pour ne pas te gêner. Et puis, songe que c'est la dernière nuit... On est au bout de la terre, dans cette maison. Écoute, pas un souffle, pas une âme. Personne ne peut venir, nous sommes seuls, si absolument seuls, que personne ne le saurait, si nous mourions aux bras l'un de l'autre.

Déjà, dans la fureur de son désir de possession, exalté par ces caresses, Jacques, n'ayant pas d'arme, avançait les doigts pour étrangler Séverine, lorsque, d'elle-même, elle céda à l'habitude prise, se tourna et éteignit la lampe. Alors, il l'emporta, ils se couchèrent. Ce fut une de leurs plus ardentes nuits d'amour, la meilleure, la seule où ils se sentirent confondus, disparus l'un dans l'autre. Brisés de ce bonheur, anéantis au point de ne plus sentir leur corps, ils ne s'endormirent pourtant pas, ils restèrent liés d'une étreinte. Et, comme pendant la nuit de l'aveu, à Paris, dans la chambre de la mère Victoire, lui l'écoutait, silencieux, tandis qu'elle, la bouche collée à son oreille, chuchotait très bas des paroles sans fin. Peut-être, ce soir-là, avait-elle senti la mort passer sur sa nuque, avant d'éteindre la lampe. Jusqu'à ce jour, elle était demeurée souriante, inconsciente, sous la continuelle menace de meurtre, aux bras de son amant. Mais elle venait d'en avoir le petit frisson froid, et c'était cette épouvante inexpliquée qui la nouait si étroitement à cette poitrine d'homme, dans un besoin de protection. Son léger souffle était comme le don même de sa personne.

— Oh! mon chéri, si tu avais pu, que nous aurions été heureux, là-bas!... Non, non, je ne te demande plus de faire ce que tu ne peux pas faire; seulement, je regrette tant notre rêve! .. J'ai eu peur, tout à l'heure. Je ne sais pas, il me semble que quelque chose me menace. C'est un enfantillage sans doute : à chaque minute, je me retourne, comme si quelqu'un était là, prêt à me frapper... Et je n'ai que toi, mon chéri, pour me défendre. Toute ma joie dépend de toi, tu es maintenant ma seule raison de vivre.

Sans répondre, il la serra davantage, mettant dans cette pression ce qu'il ne disait point : son émotion, son désir sincère d'être bon pour elle, l'amour violent qu'elle n'avait pas cessé de lui inspirer. Et il avait encore voulu la tuer, ce soir-là; car, si elle ne s'était pas tournée, pour éteindre la lampe, il aurait étranglée, c'était certain. Jamais il ne guérirait, les crises revenaient au hasard des faits, sans qu'il pût même en découvrir, en discuter les causes. Ainsi, pourquoi ce soir-là, lorsqu'il la retrouvait fidèle, d'une passion élargie et confiante? Était-ce donc que plus elle l'aimait, plus il la voulait posséder, jusqu'à la détruire, dans ces ténèbres effrayantes de l'égoïsme du mâle? L'avoir comme la terre, morte!

— Non, mon chéri, continuait-elle de son petit souffle de caresse, des nuits et des nuits encore toutes pareilles à celle-ci, des nuits sans fin où nous serions comme ça, à

— Dis, mon chéri, pourquoi ai-je peur? Sais-tu, toi, quelqu'un qui me menace?

— Non, non, sois tranquille, ne te menace.

— C'est que tout mon bonheur, par moments. Il y a, autour de moi, un continuel danger, que je ne vois pas, mais que je sens bien... Pourquoi donc ai-je peur?

— Non, non, n'ai pas peur... Je t'aime, je ne laisserai personne te faire du mal. Vois comme cela est bon d'être ainsi, l'un dans l'autre.

Il y eut un silence délicieux.

nous partirions avec l'argent, pour rejoindre en Amérique ton ami, qui t'attend toujours... Pas un soir je ne me couche, sans arranger notre vie là-bas... Et, tous les soirs, ce serait comme ce soir. Tu me prendrais, je serais à toi, nous finirions par nous endormir aux bras l'un de l'autre... Mais tu ne peux pas, je le sais. Si je t'en parle, ce n'est pas pour te faire de la peine, c'est parce que ça me sort du cœur, malgré moi.

Une décision brusque, qu'il avait déjà prise si souvent, envahit Jacques : tuer Roubaud, pour ne pas la tuer, elle. Cette fois, comme les autres, il crut en avoir la volonté absolue, inébranlable.

— Je n'ai pas pu, murmura-t-il à son tour, mais je pourrai. Ne te l'ai-je pas promis?

Elle protesta, faiblement.

— Non, non, ne promets pas, je t'en prie... Nous en sommes malades après, quand le courage t'a manqué... Et puis, c'est affreux, il ne faut pas, non, non! il ne faut pas.

— Si, tu le sais bien, il le faut, au contraire. C'est parce qu'il le faut, que j'en trouverai la force... Je voulais t'en parler, et nous allons en parler, puisque nous sommes là, seuls, tranquilles à ne pas voir nous-mêmes la couleur de nos paroles.

Déjà, elle se résignait, soupirante, le cœur gonflé, battant à si grands coups, qu'il le sentait battre contre son propre cœur.

— Oh! mon Dieu! tant que ça ne devait pas se faire, je le désirais... Mais, à présent que ça devient sérieux, je ne vais plus vivre.

Et ils se turent, il y eut un silence, sous le poids lourd de cette résolution prise. Autour d'eux, ils sentaient le désert, la désolation de ce pays farouche. Ils avaient très chaud, les membres moites, enlacés, fondus ensemble.

Puis, comme, d'une caresse errante, il lui mettait des baisers au cou, sous le menton, ce fut elle qui reprit son léger murmure.

— Il faudrait qu'il vînt ici... Oui, je pourrais l'appeler, sous un prétexte. Je ne sais pas lequel. Nous verrons plus tard... Alors, n'est-ce pas? tu l'attendrais, tu te cacherais; et ça irait tout seul, car on est certain de n'être pas dérangé ici... Hein? c'est ça qu'il faut faire.

Docile, tandis que ses lèvres descendaient du menton à la gorge, il se contenta de répondre :

— Oui, oui.

Mais, elle, très réfléchie, pesait chaque détail; et, au fur et à mesure que le plan se développait dans sa tête, elle le discutait et l'améliorait.

— Seulement, mon chéri, ce serait trop bête de ne pas prendre nos précautions. Si nous devions nous faire arrêter le lendemain, j'aimerais mieux rester comme nous sommes... Vois-tu, j'ai lu ça, je ne me rappelle plus où, dans un roman bien sûr : le mieux serait de faire croire à un suicide... Il est si drôle depuis quelque temps, si détraqué et si sombre, que ça ne surprendrait personne, d'apprendre brusquement qu'il est venu ici pour se tuer... Mais, voilà, il s'agirait de trouver le moyen, d'arranger la chose de façon que l'idée de suicide fût acceptable... N'est-ce pas?

— Oui, sans doute.

Elle cherchait, suffoquée un peu, parce qu'il lui ramassait la gorge sous ses lèvres, pour la baiser toute.

— Hein? quelque chose qui cacherait la trace... Dis donc, c'est une idée! Si, par exemple, il avait ça au cou, nous n'aurions qu'à le prendre et à le porter, à nous deux, là, en travers de la voie. Comprends-tu? nous lui mettrions le cou sur un rail, de manière à ce que le premier train le décapitât. On pourrait chercher ensuite, quand il aurait tout ça écrasé : plus de trou, plus rien!... Est-ce que ça va, dis?

— Oui, ça va, c'est très bien.

Tous deux s'animaient, elle était presque gaie et fière d'avoir de l'imagination. A une caresse plus vive, elle fut parcourue d'un frémissement.

— Non, laisse-moi, attends un peu... Car, mon chéri, j'y songe, ça ne va pas encore. Si tu restes ici avec moi, le suicide quand même semblera louche. Il faut que tu partes. Entends-tu? demain, tu partiras, mais d'une façon ouverte, devant Cabuche, devant Misard, pour que ton départ soit bien établi. Tu prendras le train à Barentin, tu descendras à Rouen, sous un prétexte; puis, dès que la nuit sera tombée, tu reviendras, je te ferai entrer par derrière. Il n'y a que quatre lieues, tu peux être de retour en moins de trois heures... Cette fois, tout est réglé. C'est fait, si tu le veux.

— Oui, je le veux, c'est fait.

Lui-même, maintenant, réfléchissait, ne la baisait plus, inerte. Et il y eut encore un silence, pendant qu'ils demeuraient ainsi, sans bouger, aux bras l'un de l'autre, comme anéantis dans l'acte futur, arrêté, certain désormais. Puis,

— Eh bien! et le prétexte pour le faire venir ici? Il ne pourra toujours prendre que le train de huit heures du soir, après son service, et il n'arrivera pas avant dix heures : ça vaut mieux... Tiens! justement, cet acquéreur pour la maison, dont Misard m'a parlé, et qui doit visiter après-demain matin! Voilà, je vais télégraphier à mon mari, en me levant, que sa présence est absolument nécessaire. Il sera là demain soir. Toi, tu partiras dans l'après-midi, et tu pourras être de retour avant qu'il arrive. Il fera nuit, pas de lune, rien qui nous gêne... Tout s'arrange parfaitement.

— Oui, parfaitement.

Et, cette fois, emportés jusqu'à l'évanouissement, ils s'aimèrent. Lorsqu'ils s'endormirent enfin, au fond du grand silence, en se tenant encore à pleins bras, il ne faisait pas jour, la pointe de l'aube commençait à blanchir les ténèbres qui les avaient cachés l'un à l'autre, comme enveloppés d'un manteau noir. Lui, jusqu'à dix heures, dormit d'un sommeil écrasé, sans un rêve; et, quand il ouvrit les yeux, il était seul, elle s'habillait dans sa chambre, de l'autre côté du palier. Une nappe de clair soleil entrait par la fenêtre, incendiant les rideaux rouges du lit, les tentures rouges des murs, tout ce rouge dont flambait la pièce; tandis que la maison tremblait du tonnerre d'un train, qui venait de passer. Ce devait être ce train qui l'avait réveillé. Ébloui, il regarda le soleil, le ruissellement rouge où il était; puis, il se souvint : c'était décidé, c'était la nuit prochaine qu'il tuerait, lorsque ce grand soleil aurait disparu.

Les choses se passèrent, ce jour-là, ainsi que les avaient arrêtées Séverine et Jacques. Elle, après avoir, avant le déjeuner, fait porter à Doinville la dépêche pour son mari; et, vers trois heures, comme Cabuche était là, lui, ouvertement, fit ses préparatifs de départ. Même, comme il partait enfin, pour prendre à Barentin le train de quatre heures quatorze, le carrier l'accompagna, par désœuvrement, par le sourd besoin qui le rapprochait sans cesse de chez l'amant heureux un peu de la femme qu'il désirait. A Rouen, où Jacques arriva à cinq heures moins vingt, il descendit, près de la gare, dans une auberge que tenait une paysanne. Le lendemain, il parlait de voir des amis, avant de reprendre son service. Mais il se dit très fatigué, ayant trop présumé de ses forces; et, dès six heures, il se retira pour se mettre au lit, dans une chambre qu'il s'était fait donner au rez-de-chaussée, avec une fenêtre qui s'ouvrait sur une ruelle déserte. Dix minutes plus tard, il était en route pour la Croix-de-Maufras, après avoir enjambé cette fenêtre, sans être vu, en ayant bien soin de repousser le volet, de façon à pouvoir rentrer par là, secrètement.

Ce fut seulement à neuf heures un quart que Jacques se retrouva devant la maison solitaire, plantée de biais au bord de la voie, dans la détresse de son abandon. La nuit était très noire, pas une lueur n'éclairait la façade hermétiquement close. Et il eut encore au cœur le choc douloureux, ce coup d'affreuse tristesse, qui était comme le pressentiment du malheur dont l'inévitable échéance l'attendait là. Ainsi que cela était convenu avec Séverine, il jeta trois petits cailloux dans le volet de la chambre rouge; puis, il passa derrière la maison, où une porte, silencieusement, finit par s'ouvrir. L'ayant refermée derrière lui, il suivit des pas légers qui montaient l'escalier, à tâtons. Mais, en haut, à la lueur de la grosse lampe brûlant sur le coin d'une table, quand il aperçut le lit déjà défait, les vêtements de la jeune femme jetés en travers d'une chaise, et elle-même en chemise, les jambes nues, coiffée pour la nuit, avec ses cheveux épais, noués très haut, dégageant le cou, il resta immobile de surprise.

— Comment! tu t'es couchée?

— Sans doute, ça vaut beaucoup mieux... Une idée qui m'est venue. Tu comprends, quand il arrivera et que je descendrai lui ouvrir comme ça, il se méfiera encore moins. Je lui raconterai que j'ai été prise de migraine. Déjà Misard croit que je suis souffrante. Ça me permettra de dire que je n'ai pas quitté cette chambre, lorsque demain matin on le retrouvera, lui, en bas, sur la voie.

Mais Jacques frémissait, s'emportait.

— Non, non, habille-toi... Il faut que tu sois debout. Tu ne peux pas rester comme ça.

Elle s'était mise à sourire, étonnée.

— Pourquoi donc, mon chéri? Ne t'inquiète pas, je t'assure que je n'ai pas froid du tout... Tiens! vois-donc si j'ai chaud!

D'un mouvement câlin, elle s'approchait pour se pendre à lui de ses bras nus, levant sa gorge ronde, que découvrait la chemise, glissée sur une épaule. Et, comme il se reculait, dans une irritation croissante, elle se fit docile.

— Ne te fâche pas, je vais me refourrer dans le lit. Tu n'auras plus peur que je prenne du mal.

Lorsqu'elle fut recouchée, le drap au menton, il parut

LA BÊTE HUMAINE EN GESTATION

143 **ZOLA** (Émile). Épreuves corrigées de son roman *La Bête humaine*. 45 placards imprimés au recto, soit 38 in-plano, 5 in-folio et 2 in-4, tous repliés au format in-8. Paris, Imprimeries réunies, 28 septembre 1889-6 janvier [-fin janvier 1890], d'après les estampilles figurant sur la première page de 26 placards. Parfait état de conservation, malgré quelques effrangements à la marge supérieure du premier placard.
30 000 / 40 000 €

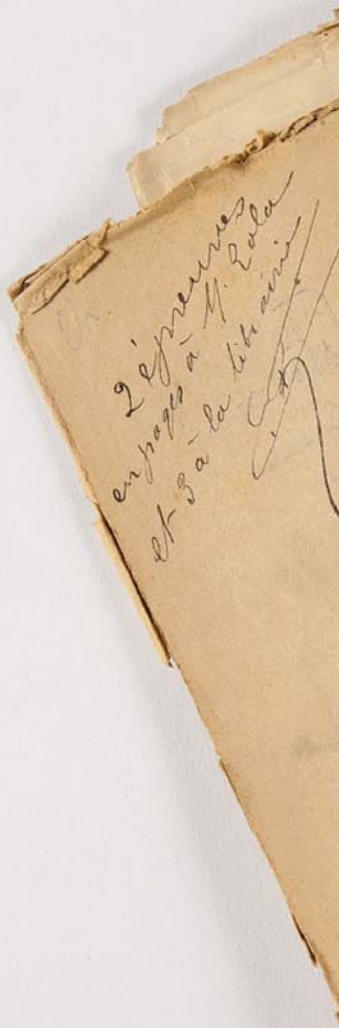

PRÉCIEUX JEU COMPLET D'ÉPREUVES CORRIGÉES, POUR L'ÉDITION ORIGINALE DE CE CHEF-D'ŒUVRE DE ZOLA, qui parut chez Georges Charpenter dans la première semaine de mars 1890. Les placards qui composent ce jeu ont été imprimés au fur et à mesure de l'avancement de l'écriture du roman, et les 13 premiers sont même sortis des presses avant le début de la publication en périodique.

ABONDANTES INTERVENTIONS AUTOGRAPHES D'ÉMILE ZOLA, SUR LA QUASI-TOTALITÉ DES PLACARDS (à l'exception de ceux numérotés 35 à 38). L'écrivain les a portées à l'encre sur les placards n° 1 et 40, et au crayon sur les placards n° 1 à 34 et 39 à 45. Les corrections de fond les plus fournies et les plus significatives concernent les chapitres I à IV et XI (placards n° 2 à 13 et 40).
CES ÉPREUVES PRÉSENTENT UN ÉTAT INTERMÉDIAIRE ENTRE LE MANUSCRIT ET LE TEXTE DÉFINITIF IMPRIMÉ. Ainsi, par exemple, le placard n° 11 porte ce texte imprimé d'après le manuscrit d'Émile Zola : « Roubaud, près de sa femme écoutait, en fixant également sur lui des yeux vacillants. Il y eut une minute de mortelle angoisse ». Après les corrections portées ici de la main de l'écrivain, le texte devient : « *P*rès de sa femme, *Roubaud* écoutait, en fixant également sur lui *ses gros yeux pâles* », la dernière phrase étant biffée. La version définitive de l'édition originale comporterait encore une nouvelle variante : « Près de sa femme, Roubaud écoutait, en fixant sur lui ses gros yeux vifs ».

LE TRAVAIL DE CORRECTION ICI RÉVÉLÉ A CONSISTÉ EN UN EFFORT POUR AFFINER LE STYLE, GAGNER EN CONCISION, ET ATTEINDRE À UNE PLUS GRANDE JUSTESSE DE TON. Émile Zola a donc biffé de nombreux passages, parfois purement et simplement (« Le danger valait mieux que l'attente » supprimé dans le placard n° 10), mais généralement afin de concentrer le texte : « Seulement, ce matin-là, Roubaud du reprendre haleine, comme si sa respiration lui manquait, à la suite d'un saisissement inutile. Il hésitait, il chercha avant de se rappeler ce que lui avait dit son collègue » devient « Seulement, ce matin-là, Roubaud, *hésitant, dut chercher,* avant de se rappeler ce que lui avait dit son collègue ».
Émile Zola a particulièrement travaillé certains passages lyriques, comme ce beau passage sur la locomotive dans la neige : « Mais, cette fois encore, malgré le poids, elle se dégagea, elle passa. Et, sur un remblai, le long d'une large courbe, on put suivre ensuite le train, qui s'avançait à l'aise dans le cinglement léger et laiteux, pareil à un ruban d'ombre, perdu au milieu d'un pays des songes, éclatant de blancheur », qui devient : « Mais, *une fois de plus*, malgré le poids, elle se dégagea, elle passa. *L*e long d'une large courbe, *sur un remblai*, on put suivre *encore* le train, qui s'avançait à l'aise, pareil à un ruban d'ombre, perdu au milieu d'un pays des *légendes*, éclatant de blancheur ».

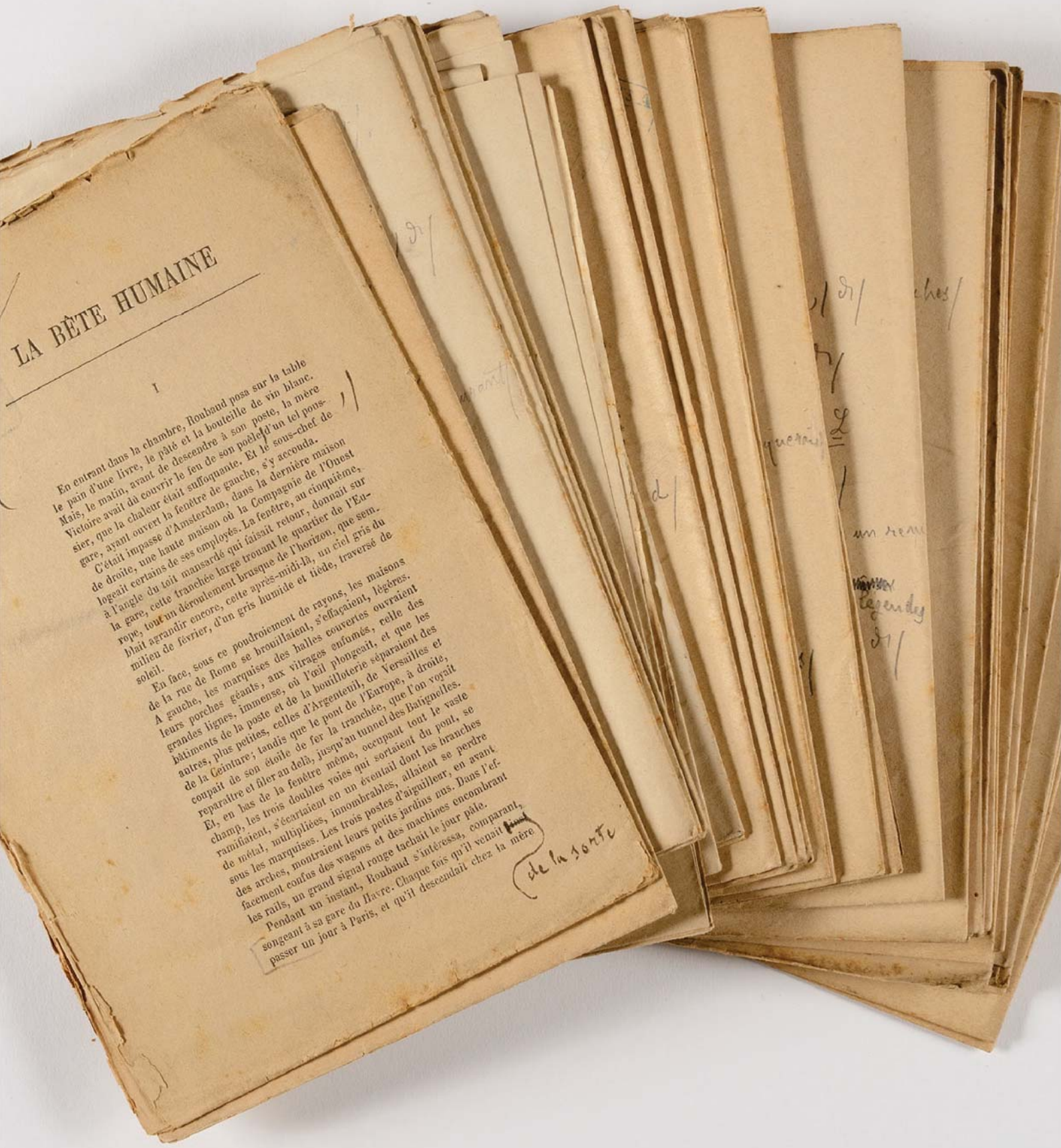

LA BÊTE HUMAINE

I

En entrant dans la chambre, Roubaud posa sur la table le pain d'une livre, le pâté et la bouteille de vin blanc. Mais, le matin, avant de descendre à son poste, la mère Victoire avait dû couvrir le feu de son poêle d'un tel poussier, que la chaleur était suffoquante. Et le sous-chef de gare, ayant ouvert la fenêtre de gauche, s'y accouda. C'était impasse d'Amsterdam, dans la dernière maison de droite, une haute maison où la Compagnie de l'Ouest logeait certains de ses employés. La fenêtre, au cinquième, à l'angle du toit mansardé qui faisait retour, donnait sur la gare, cette tranchée large trouant le quartier de l'Europe, tout un déroulement brusque de l'horizon, que semblait agrandir encore, cette après-midi-là, un ciel gris du milieu de février, d'un gris humide et tiède, traversé de soleil.

En face, sous ce poudroiement de rayons, les maisons de la rue de Rome se brouillaient, s'effaçaient, légères. A gauche, les marquises des halles couvertes ouvraient leurs porches géants, aux vitrages enfumés, telle des grandes lignes, immense, où l'œil plongeait, et que les bâtiments de la poste et de la bouilloterie séparaient des autres, plus petites, celles d'Argenteuil, de Versailles et de la Ceinture, tandis que le pont de l'Europe, à droite, coupait de son étoile de fer la tranchée, que l'on voyait reparaître et filer au delà, jusqu'au tunnel des Batignolles. Et, en bas de la fenêtre même, occupant tout le vaste champ, les trois doubles voies qui sortaient du pont, se ramifiaient, s'écartaient en un éventail dont les branches de métal, multipliées, innombrables, allaient se perdre sous les marquises. Les trois postes d'aiguilleur, en avant des arches, montraient leurs petits jardins nus. Dans l'effacement confus des wagons et des machines encombrant les rails, un grand signal rouge tachait le jour pâle.

Pendant un instant, Roubaud s'intéressa, comparant, songeant à sa gare du Havre. Chaque fois qu'il venait passer un jour à Paris, et qu'il descendait chez la mère

Il a par ailleurs remédié quelquefois à certaines redites ou lourdeurs de style : « Ce récit, si simple qu'il fût, avait fortement impressionné les gens qui écoutaient » devient « Ce récit, si simple qu'il fût, avait fortement impressionné *l'auditoire* » (placard n° 11). Il a souvent œuvré à ajuster ses effets : « Il aurait donc semblé que le crime avait eu le vol pour mobil, si d'autre part le porte-monnaie, contenant près de trois cents francs en or, n'était resté intact dans une poche du pantalon » devient « Il aurait donc semblé que le crime avait eu le vol pour mobil, si d'autre part *une bague, ornée d'un gros brillant, n'était restée au doigt* » (placard n° 12). Il lui suffit parfois de changer une expression : « la communion de sa chair » devient « la communion de *son corps* » (placard n° 33), etc. Émile Zola a également porté un grand nombre de corrections typographiques révélant une relecture très minutieuse.

UN IMPORTANT AJOUT DE 17 LIGNES À L'ENCRE, COMPLÈTE UN DES PASSAGES DRAMATIQUES DU ROMAN, OÙ S'ENTREMÊLENT PULSIONS D'AMOUR ET DE MORT, tandis que Jacques Lantier et Séverine se trouvent dans l'intimité de leur lit (placard n° 40, ajout transcrit ci-dessous en italique) :
« – [...] Et je n'ai que toi, mon chéri, pour me défendre. Toute ma joie dépend de toi, tu es maintenant ma seule raison de vivre.
Sans répondre, il la serra davantage, mettant dans cette pression ce qu'il ne disait point : son émotion, son désir sincère d'être bon pour elle, l'amour violent qu'elle n'avait pas cessé de lui inspirer. Et il avait encore voulu la tuer ce soir-là ; car, si elle ne s'était pas tournée, pour éteindre la lampe, il [l']aurait étranglée, c'était certain. Jamais il ne guérirait, les crises revenaient au hasard des faits, sans qu'il pût même en découvrir, en discuter les causes. Ainsi, pourquoi ce soir-là, lorsqu'il la retrouvait fidèle, d'une passion élargie et confiante ? Était-ce donc que plus elle l'aimait, plus il la voulait posséder, jusqu'à la détruire, dans ces ténèbres effrayantes de l'égoïsme du mâle ? L'avoir comme la terre, morte !
– Dis, mon chéri, pourquoi donc ai-je peur ? Sais-tu, toi, quelque chose qui me menace ?
– Non, non, sois tranquille, rien ne te menace.
– C'est que tout mon corps tremble, par moments. Il y a, derrière moi, un continuel danger, que je ne vois pas, mais que je sens bien... Pourquoi donc ai-je peur ?
– Non, non, n'aie pas peur... Je t'aime, je ne laisserai personne te faire du mal... Vois, comme cela est bon, d'être ainsi, l'un dans l'autre !
Il y eut un silence délicieux. »

LES RELIQUES LITTÉRAIRES D'ÉMILE ZOLA SONT TRÈS RARES EN MAINS PRIVÉES : selon le vœu d'Émile Zola, en effet, sa veuve Alexandrine a placé ses archives littéraires sous la garde de la nation en 1904, versant la quasi-totalité des dossiers manuscrits et une grande partie des épreuves corrigées des *Rougon-Macquart* et des *Trois villes* à la Bibliothèque nationale de France (où se trouve ainsi conservé le manuscrit de *La Bête humaine*), et faisant de même pour les *Quatre Évangiles* à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence (*cf.* Henri Mitterand, « Les Manuscrits de Zola », dans *Brouillons d'écrivains*, Paris, BnF, 2001, p. 128).

CE JEU D'ÉPREUVES EST DEMEURÉ INCONNU À Henri MITTERAND pour son édition de *La Bête humaine* dans la Bibliothèque de la Pléiade (Paris, Gallimard, Nrf, 1966, réédition 2001).

APOSTILLES DE GEORGES CHARPENTIER : l'éditeur a paraphé au crayon 29 des présents placards, et a porté deux mentions sur les feuillets pour demander que le texte soit désormais composé en respectant la division paginée. La première mention est autographe signée à l'encre, « *2 épreuves en pages à M. Zola et 3 à la librairie* » (placard n° 1), et la seconde au crayon bleu, « *en pages* » (placard n° 28). Les placards, destinés aux premières relectures, sont imprimés comme ici à colonnes de hauteurs excédant le format définitif, respectant cependant les alinéas et les séparations de chapitres. Georges Charpentier fut l'éditeur d'Émile Zola à partir de 1872, et, celui qui fut surnommé « l'éditeur des naturalistes » devint un de ses plus proches amis.
Quelques traits marginaux au crayon, parfois au crayon bleu, tracés après les notes d'Émile Zola, sont peut-être de la main de Georges Charpentier ou d'un typographe.

Archaïsme des instincts sauvages et modernité du chemin de fer

LA BÊTE HUMAINE, UN DES CHEFS-D'ŒUVRES DE LA SÉRIE DES *ROUGON-MACQUART*, dont c'est le 17e volet. Le mécanicien de locomotive Jacques Lantier, tueur compulsif de femmes et « héros » du présent roman, est le fils de Gervaise Macquart et d'Auguste Lantier (*L'Assommoir*), le frère d'Étienne Lantier (*Germinal*), de Claude Lantier (*L'Œuvre*) et le demi-frère d'Anna Coupeau dite *Nana*. C'est de la fusion de deux projets littéraires liés à la fresque des *Rougon-Macquart* que procède *La Bête humaine*, : Émile Zola avait conçu dès 1869 l'idée d'un roman judiciaire, et, depuis au moins 1878, l'idée d'un roman ferroviaire, constituant des dossiers préparatoires dans les années 1880, notes et coupures de presse. En 1888, il décida de placer l'intrigue de l'un dans le cadre de l'autre, et rédigea une première ébauche achevée en novembre, complétée tandis qu'il fixait ses personnages et mettait au point des plans détaillés (février-avril 1889). Il procéda à l'écriture proprement dite de mai 1889 au 18 janvier 1890. L'œuvre parut d'abord en feuilleton dans l'hebdomadaire *La Vie populaire*, du 14 novembre 1889 au 2 mars 1890, puis en librairie dans la première semaine de mars 1890.

UN ROMAN JUDICIAIRE DONT LES PRINCIPAUX PERSONNAGES SONT DES MEURTRIERS. Émile Zola a amalgamé plusieurs faits divers bien réels, dont probablement les crimes de « Jack l'éventreur », brossant une fresque pessimiste, violente, monstrueuse, où l'on tue pour des motifs aussi divers que la cupidité, la jalousie, où même la folie héréditaire. En menant cette narration, en s'interrogeant aussi sur le remords, il inscrit son œuvre dans les discussions contemporaines sur la signification morale et sociale des crimes – il a nourri son travail de la lecture de *Crime et châtiment* de Dostoïevski (traduction française parue en 1885), mais aussi des ouvrages de criminologie par Cesare Lombroso, Prosper Lucas et Gabriel Tarde. Il en profite pour faire la satire d'une magistrature inféodée au pouvoir, à travers le personnage du juge Denizet, et, à travers l'erreur judiciaire que celui-ci commet, souligne les limites humaines de la justice et l'impossible infaillibilité de toute méthode rationnelle.

UNE ÉTUDE LYRIQUE SUR LES CHEMINS DE FER. En faisant de son « héros » Jacques Lantier un mécanicien sur locomotive, Émile Zola plaçait son œuvre au cœur d'un des aspects spectaculaires de la modernité de son époque, comme avaient pu le faire en art Manet ou Monet. L'écrivain nourrissait à l'égard du chemin de fer le même sentiment d'admiration et de crainte que ses contemporains : usager régulier du chemin de fer pour se rendre à sa maison de campagne de Médan où, d'ailleurs, il a quotidiennement sous les yeux le spectacle du trafic d'une grande ligne, il était aussi hanté par la peur obsessionnelle d'un accident de train sous un tunnel, un de ses cauchemars récurrents. Cette ambivalence imprègne *La Bête humaine*.

Dès 1878, Émile Zola parla d'un projet de roman ferroviaire au critique Edmondo De Amicis, et l'écrivain Paul Alexis témoigne de l'intérêt qu'il porte à l'observation des trains à Médan. Il multiplia les lectures et les rencontres, et eut recours aux services de l'administrateur de la Compagnie de l'Ouest pour obtenir renseignements et recommandations. Il conçut d'abord l'idée de placer le cadre de son roman sur la ligne Paris-Dieppe, puis choisit finalement celle de Paris-Le Havre, qu'il jugea plus adaptée : le 15 avril 1889, il effectua même un voyage de Paris à Mantes sur une locomotive, pour retirer une connaissance directe et vécue du milieu dépeint, comme il l'avait fait pour *Germinal* en visitant les mines d'Anzin.

« L'œuvre de Zola présente pour la première fois un panorama complet de l'univers industriel de son temps, dans [ses] trois aspects fondamentaux [...] : charbon, vapeur, fer. Zola est le premier parmi les romanciers et le seul à consacrer un roman entier à chacun de ses aspects : *Germinal* pour la la mine (1885), *La Bête humaine* pour le chemin de fer (1890), *Travail* pour la métallurgie (1901). Ainsi peut-il être considéré comme le plus complet des romanciers de la machine en même temps que le plus puissant, celui qui a su incarner les différents types d'objet technique dans des figurations romanesques fortes : le Voreux (la mine) dans *Germinal*, la *Lison* (la locomotive) dans *La Bête humaine* [...]. Cette fécondité imaginaire de la machine est telle, sa force d'attraction est si active, qu'elle se charge vite chez Zola d'exprimer des rêves, des fantasmes liés aux grandes pulsions de vie et de mort » (Jacques Noiray, « Zola, images et mythe de la machine », dans *Zola*, Paris, BnF/Fayard, 2002, pp. 128 et 130).

Les lecteurs furent en effet particulièrement frappés par ce jeu entremêlant modernité et archaïsme dans le roman, les instincts meurtriers de l'homme s'exprimant d'une part dans un cadre ultra-contemporain, et la locomotive perdant son impersonnalité technologique pour prendre vie véritablement. Dans sa critique de *La Bête humaine*, le 9 mars 1890, Anatole France affirma que, par sa personnification de la locomotive(nommée « la Lison »), « cet homme est un poète. Son génie, grand et simple, crée des symboles [...]. Il est le grand lyrique de ce temps ». L'ouvrage s'achève d'ailleurs sur la ruée tragique du train, qui, chargé de soldats et ayant perdu son conducteur, est lancé « au milieu des ténèbres, en bête aveugle et sourde qu'on aurait lâchée parmi la mort ».

« *LA BÊTE HUMAINE* SURVIT PAR SES ASPECTS FANTASTIQUES, PAR L'INTENSITÉ DE SES LEITMOTIVE ET DE SES RYTHMES, ET PAR LA PERFECTION DE QUELQUES-UNES DE SES PAGES – les dernières, par exemple – où s'harmonisent étonnamment les extravagances de l'action et la modernité baroque du décor » (Henri Mitterrand, dans Émile Zola, *Les Rougon-Macquart*, Paris, Gallimard, Nrf, bibliothèque de la Pléiade, t. IV, 2001, p. 1753).

Plusieurs adaptations cinématographiques furent ensuite tirées du roman, dont celle, célébrissime, de Jean Renoir avec Jean Gabin dans le rôle de Jacques Lantier.

BIBLIOGRAPHIE

(Collection Baudelaire n°1 à 57)

BAUDELAIRE (Charles), *Œuvres complètes*, Paris, Galimard, Nrf, Bibliothèque de la Pléiade, 1990.

BAUDELAIRE (Charles), *Correspondance*, Paris, Gallimard, Nrf, Bibliothèque de la Pléiade, 1973.

DELONS (Catherine), *Narcisse Ancelle, persécuteur ou protecteur de Baudelaire*, Tusson, Du Lérot, 2002.

GUYAUX (André), *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des* Fleurs du mal *(1855-1905)*, Paris, P.U.P.S., 2007.

LETTRES À CHARLES BAUDELAIRE, Claude Pichois éd., Neuchâtel, La Baconnière (*Études baudelairiennes*, t. IV-V), 1973.

PICHOIS (Claude) et Jean-Paul AVICE, *Dictionnaire Baudelaire*, Tusson, Du Lérot, 2002.

PICHOIS (Claude) et Jacques DUPONT, *L'Atelier de Baudelaire*, Paris, Champion, 2005.

* * *

BARBEY D'AUREVILLY (Jules), *Correspondance générale*, Paris, Les Belles lettres (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*), 1983-1989.

CONTAT (Michel) et Michel RYBALKA, *Les Écrits de Sartre*, Paris, Gallimard, Nrf, 1970.

DELACROIX (Eugène), *Correspondance générale*, Paris, Plon, 1936-1938.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DU SURRÉALISME ET DE SES ENVIRONS, Adam Biro et René Passeron dir., Paris, P.U.F., 1982.

MOSS (Armand), *Baudelaire et Delacroix*, Paris, Nizet, 1973.

PICHOIS (Claude), *Auguste Poulet-Malassis*, *l'éditeur de Baudelaire*, Paris, Fayard, 1996.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Correspondance générale*, Toulouse, Privat, 1935-1983.

PARIS FONTAINEBLEAU

Osenat

Une équipe à votre écoute

PRÉSIDENT

Jean-Pierre OSENAT
Commissaire-Priseur

ASSOCIÉ

Jean-Christophe CHATAIGNIER
Associé - Directeur du département
Empire & Souvenirs Historiques

AUTOMOBILES DE COLLECTION

Stéphane PAVOT
Directeur du département

Annabelle REBELO
Administration
Règlements vendeurs

Loïc MASCHI
Junior Specialist

VENTES COURANTES

François ROUSSET
Responsable

David GELLY
Commissaire-Priseur
Inventaires

MOBILIER

Cédric LABORDE
Directeur du département

EMPIRE

Mélanie PETIT
Assistante du
département empire

ART D'ASIE

Cédric LABORDE
Directeur du département

XXème SIÈCLE

Peggy BALLEY
Directrice du département

ART URBAIN

Mathilde BONNIEC
Spécialiste Art Urbain

MODE & ACCESSOIRES

Mélanie PETIT
Spécialiste Mode

XIXème SIÈCLE

Caroline CUNY
Directrice du département

BIJOUX

Emma LACOMBE
Directrice du département

VINS

Cédric LABORDE
Directeur du département

ADMINISTRATION

Annick MARIAGE
Attachée de Direction

Danièle MARECHAL
Responsable
du service Comptabilité

Marie-Christine COMBET
Assistante Comptabilité

Mathilde BONNIEC
Administration des ventes
Règlements

Pierre LORTHIOS
Retrait des achats,
expéditions

Mickael INIGO
Commissionaire

COMMUNICATION

Agathe ROSNET
Conception graphique

Sophie MASSIT
Infographiste

Charline NIEUVIAERT
Réseaux Sociaux

Michel BURY
Photographe

PARIS FONTAINEBLEAU

Osenat

automobiles de collection & automobilia

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

EPOQU'AUTO, VENTE AUX ENCHÈRES À LYON

1963 JAGUAR Mk.II 3.8 L
30 000 / 40 000 €

PROVENANT DE LA COLLECTION PIERRE BERGÉ & YVES SAINT LAURENT

En partenariat avec PIERRE BERGÉ & ASSOCIÉS

www.osenat.com 5 rue Royale 77300 Fontainebleau +33 (0)6 81 59 85 65 s.pavot@osenat.com

PARIS FONTAINEBLEAU

Osenat

L'Empire à Fontainebleau

CADEAU DE NAPOLEON Ier à MARET DUC DE BASSANO
Nicolas MORELLI (1771-1838).
Exceptionnel médaillon de cou signé « MORELLI ».
Monture en or et suite de 86 petits diamants.
Epoque Premier Empire.

Provenance :
- Don de l'Empereur Napoléon Ier à son ministre Maret, Duc de Bassano.
- Conservé dans la descendance des Ducs de Bassano.

Expert : Jean-Claude Dey

Dimanche 9 décembre 2018

Vente en préparation

www.osenat.com 9-11 rue Royale 77300 Fontainebleau contact@osenat.com +33 (0)1 80 81 90 04

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat

Les Écrins de Fontainebleau

PROCHAINE VENTE PRESTIGE : DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 2018

Pour inclure vos bijoux ou toute expertise gracieuse et confidentielle, contactez :

EMMA LACOMBE
Spécialiste Bijoux & Joaillerie
+ 33 (0)1 80 81 90 07
e.lacombe@osenat.com

Conditions générales de vente

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de Osenat, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 25 % HT (soit 30 % TTC).

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des lots

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif. Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précédent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi.

Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente. vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissiez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une " limite à ne pas dépasser ". Les offres illimitées et " d'achat à tout prix " ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com
- envoyés par télécopie au numéro suivant :

00 33 (0)1 64 22 38 94

- remis au personnel sur place
- envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat

Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat données par téléphone au moins 24 heures avant la vente.

Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

Les indications données par Osenat sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tous défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

- L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix, en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement. Osenat se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plait téléphoner :

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;
- En espèces en euro dans les limites suivantes :
- 1 000 € pour les commerçants
- 1 000 € pour les particuliers français
- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard
- Par virement en euro sur le compte :

Coordonnées bancaires :
HSBC FRANCE
Titulaire du compte
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER
Code banque : 30056
Code guichet : 00811
No compte : 08110133135
Clé RIB : 57

Identification internationale :
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT : CCFRFRPP
Siret : 442 614 384 00042
APE : 741AO
No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble
- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national. Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'oeuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels un Certificat pour un bien culturel (dit «Passeport») peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français.

Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE: quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles[1]
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) [1]
- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle soit la valeur) 300 €

[1] Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

General terms and conditions of sale

CONDITIONS AND INFORMATION PRINCIPALLY FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.

The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 25 % ex. taxes (30% incl. taxes).

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates

The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.

Condition of lots

Solely as a convenance, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.

No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsability of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and finings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable, Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at you own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substituts for bidding in euros.

Bidding in Person

To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.

If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising you paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may held you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will pleased to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bide and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a " top limit " - the hammer price to which you would stop bidding if you vvere attending the auction yourself

" Buy " and unlimited bids will not be accepted.

Orders shall be made in euro.

Written orders may be

- sent by e-mail at contact@osenat.com
- sent by fax to the following number: 00 33 (0) 1 80 81 90 01
- hand delivered to staff on the premises
- sent by post to the offices of Osenat.

You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.

Bidding by telephone

If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE Auction

Conditions of sale

As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the lots during the sale

For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.

Auctioning

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

Information provided by Osenat about restorations, accidents or incidents affecting the lots are only made to facilitate inspection by the prospective buyer and remain subject to his personal appreciation and that of his expert.

The absence of information provided about a restoration, an accident or any incident in the catalog, in the condition reports, on the tags or given orally, does not imply that the lot concerned is free of defect, past or repaired. On the opposite, the mention of a default does not imply the absence of any other one.

The successful bidder will only get the delivery of his purchase after payment of the full price. In the case where a simple check has been provided for payment, lots shall not be delivered before the check has been cashed.

4 - AFTER THE AUCTiON

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact:

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

or: www.osenat.com

Payment

Payment is due immediatly after the sale and may be made by the following method:

- checks in euro
- cash within the following limits:
- 1.000 euros for trade clients
- 1.000 euros for French private clients
- 15.000 euros for foreign tax nationals (non trade)
- credit cards VISA and MASTERCARD
- Bank transfers should be made to :

HSBC FRANCE
Account holder :
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation: HSBC FR PARIS AUBER
Code banque: 30056
Code guichet: 00811
No compte: 08110133135
Clé RIB: 57
International identification:
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT: CCFRFRPP
Siret: 442 614 384 00042
APE 741A0
No TVA intracommunautaire: FR 76442614384

Collection of Purchases – Storage fees

Purchases can only be collected after payment infull in cleared funds has been made to Osenat.

Purchased lots will become available only afterpayment infull has been made.

Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :

- 10 € per day for furniture
- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submitt any necessary export licence applications on request.

However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French «certificat pour un bien culturel» (also known as «passport») may be required so that the lot can leave the French territory; the thresholds indicated in brakets is the one required for an export licence application outside the EU, when the latter differs from the national threshold.

- Pictures entirely made by hand on any support and of any material, of more than 50 years of age euros 150,000
- Furniture and objects, carpets, tapestries, clocks of more than 50 years of age euros 50,000
- Watercolors, gouaches and pastels of more than 50 years of age euros 30,000
- Original sculptures and copies of more than 50 years of age euros 50,000
- Books of more than 100 years of age euros 50,000
- Vehicules of more than 75 years of age euros 50,000
- Drawings of more than 50 years of age euros 15,000
- Prints, lithographs and posters of more than 50 years of age euros 15,000
- Photographs, films and negatives of more than 50 years of age euros 15,000
- Printed maps of more than 100 years of age euros 15,000
- Incunabula and manuscripts (EU whatever the value is) euros 1,500
- Archaeology pieces of more than 100 years of age, originating directly from excavations(1)
- Archaeology pieces of more than 100 years of age, not originating directly from excavations euros 1,500
- Parts of Historical, Religious or Architectural monuments of more than 100 years of age(1)
- Archives of more than 50 years of age (EU whatever the value is) euros 300

(1) Application for licence for these categories is subject to the nature of the item.

Preemption right

The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyers position.

Catalogue descriptions

OsenatOsenat shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any notices posted in the salesroom prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sales, as is consistent with its role of an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Photos : Michel Bury
Conception / réalisation : Osenat
En couverture : © 2015 Artists Rights Society (ARS), New York / ADAGP, Paris

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat

Collection Baudelaire

& Grand Écrivains

ORDRE D'ACHAT

Dimanche 4 novembre 2018

à 14h30

OSENAT FONTAINEBLEAU
9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

OSENAT FONTAINEBLEAU
9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

www.osenat.com

Formulaire à retourner sur
contact@osenat.com

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées. Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.
Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R. C. S.
Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés.
Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.
Les ordres d'achats sont une facilité pour les clients. La Société Osenat Fontainebleau n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

Nom

Adresse

Adresse e-mail

N° de téléphone **N° de télécopie**

N° de lot	Titre ou description	Enchère en € (hors frais de vente et hors TVA)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Signature **Date**

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES ■ AUCTION HOUSE
9-11, RUE ROYALE 77300 FONTAINEBLEAU - TEL. +33 (0)1 64 22 27 62 ■ 66, AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS
contact@osenat.com ■ www.osenat.com ■ Agrément 2002-135 ■ Commissaire-Priseur habilité : Jean-Pierre Osenat